



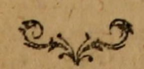


HISTOIRE ANCIENNE DES EGYPTIENS, DES CARTHAGINOIS, DES ASSYRIENS, DES BABYLONIENS, DES MEDES ET DES PERSES, DES MACEDONIENS, DES GRECS;

Par M. ROLLIN, *ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au College Royal, & Associé à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.*

TOME ONZIEME.

Premiere Partie,

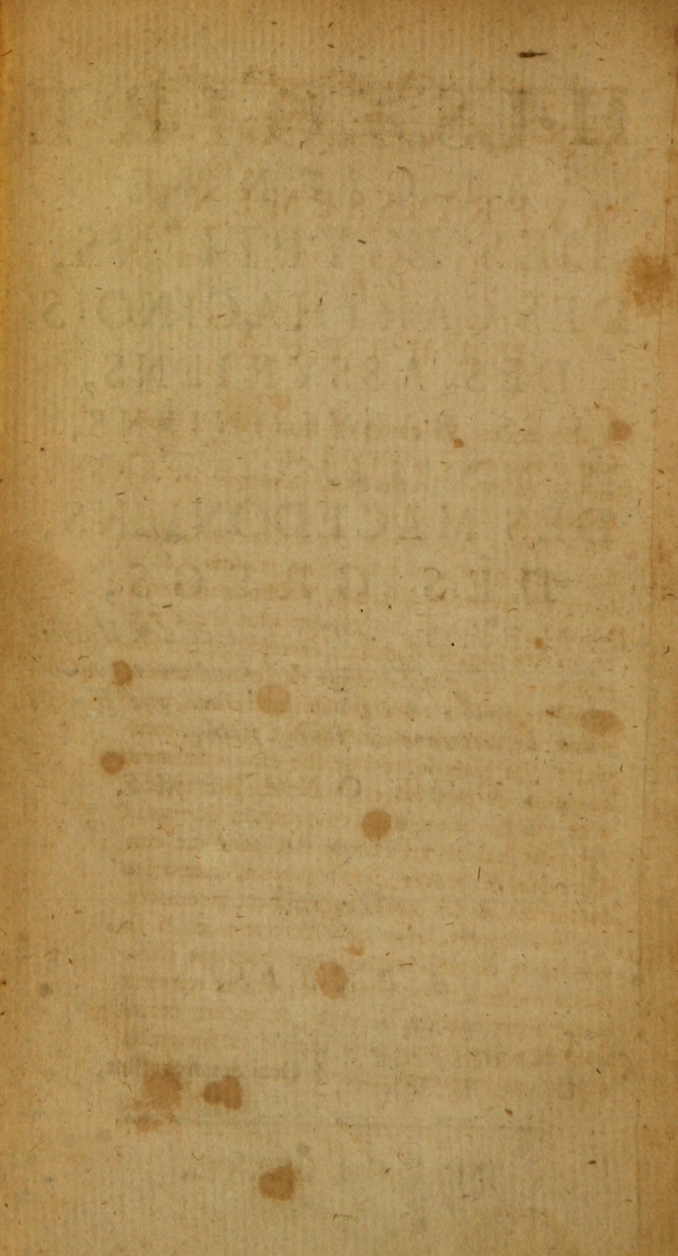


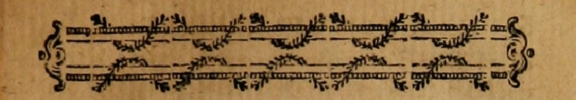
A PARIS,

Chez { SAVOYE, rue St-Jacques.
BARROIS, l'aîné, } Quai des Augustins.
BARROIS, le jeune, }

M. DCC. LXXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.





AVERTISSEMENT

DE

L'AUTEUR.

Ce onzieme Volume s'eſt trouvé d'une groſſeur ſi énorme, qu'on s'eſt cru obligé de le diviſer en deux Tomes pour la commodité des Lecteurs.

Le Traité des Arts & des Sciences m'a conduit bien plus loin que je ne penſois, & il occupera encore le douzieme Volume tout entier au moins. Je me ſuis repenti plus d'une fois de m'être engagé dans une entrepriſe, qui demanderoit un grand nombre de connoiſſances, & même portées à une grande perfection, pour donner de chacune une idée juſte, préciſe, complette. J'ai bientôt ſenti qu'elle étoit infiniment au-deſſus de mes forces ; j'ai tâché de ſuppléer à ce qui me manquoit, en profitant du travail des plus habiles en chaque Art pour me conduire dans des routes, dont les unes m'étoient peu familieres, & les autres entierement inconnues.

J'enviſageois, avec une ſecrette joie, la fin prochaine de mon travail, non pour me livrer à une molle & frivole oiſiveté, qui ne convient point à un honnête homme, & encore moins à un Chrétien ; mais pour jouir d'un tranquille repos, qui me permettroit de ne plus employer

ce qu'il peut me reſter encore de jours à vivre, qu'à des études & à des lectures propres à me ſanctifier moi-même, & à me préparer à ce dernier moment qui doit décider pour toujours de notre ſort. Il me ſembloit, qu'après avoir travaillé pour les autres pendant plus de cinquante ans, il devoit m'être permis de ne travailler plus que pour moi, & de renoncer abſolument à l'étude des Auteurs profanes, qui peuvent plaire à l'eſprit, mais qui ſont incapables de nourrir le cœur. Une forte inclination me portoit à prendre ce parti, qui me paroiſſoit tout à-fait convenable, & preſque néceſſaire.

Cependant les deſirs du Public, qui ne ſont pas obſcurs ſur ce ſujet, m'ont fait naître quelque doute. Je n'ai pas voulu me déterminer moi-même à prendre pour regle de ma conduite mon inclination ſeule. J'ai conſulté ſéparément des amis ſages & éclairés, qui m'ont tous condamné à entreprendre l'Hiſtoire Romaine : j'entends celle de la République. Une conformité de ſentimens ſi peu ſuſpecte m'a frappé, & je n'ai plus eu de peine à me rendre à un avis, que j'ai regardé comme une marque certaine de la volonté de Dieu ſur moi.

Je commencerai ce nouvel Ouvrage auſſi-tôt que j'aurai achevé l'autre, ce que j'eſpere qui n'ira pas loin. Agé de ſoixante & ſeize ans accomplis, je n'ai pas de tems à perdre. Ce n'eſt pas que je me flatte de pouvoir le conduire juſqu'à ſa fin : je l'avancerai autant que mes forces & ma ſanté me le permettront. N'ayant entrepris ma premiere Hiſtoire que pour remplir le miniſtere auquel il me ſembloit que Dieu m'avoit appellé, en commençant à former le cœur des jeunes gens, à leur donner les pre-

mieres teintures de la vertu par l'exemple des grands hommes du paganiſme, & à en jetter les premiers fondemens pour les conduire à des vertus plus ſolides; je me ſens plus obligé que jamais à porter les mêmes vues dans celle où je ſuis près d'entrer. Je tâcherai de ne point oublier, que Dieu me prenant ſur mon Ouvrage, (car c'eſt à quoi je dois m'attendre) n'examinera pas s'il eſt bien ou mal écrit, ni s'il aura été reçu avec applaudiſſement ou non; mais ſi je l'aurai compoſé uniquement pour lui plaire, & pour rendre quelque ſervice au Public. Cette penſée ne ſervira qu'à augmenter de plus en plus mon ardeur & mon zele par la vue de celui pour qui je travaillerai; & m'engagerai à faire de nouveaux efforts pour répondre à l'attente publique, en profitant de tous les avis qu'on a bien voulu me donner ſur ma premiere Hiſtoire.

Au reſte je ſerois bien à plaindre, ſi je n'attendois d'autre récompenſe d'un ſi long & ſi pénible travail, que des louanges humaines. Et qui peut ſe flatter néanmoins d'être aſſez attentif pour ſe défendre de la ſurpriſe d'une ſi douce illuſion? Les Payens ne travailloient que dans cette vue. Auſſi eſt-il écrit d'eux: *Receperunt mercedem ſuam. Vani vanam*, ajoute un Pere. *Ils ont reçu leur récompenſe, auſſi vaine qu'eux.* Je dois bien plutôt me propoſer pour modele ce ſerviteur, qui emploie toute ſon induſtrie & toute ſon application à faire valoir le peu de talens que ſon Maître lui a confiés; afin d'entendre, comme lui, au dernier jour ces conſolantes paroles, bien ſupérieures à toutes les louanges des hommes:

O bon & fidele serviteur, parce que vous avez été fidele en peu de choses, je vous établirai sur beaucoup : entrez dans la joie de votre Seigneur. FIAT, FIAT.

Matth. 25. 21.





SUITE DU LIVRE VINGT-DEUXIEME.

AVANT-PROPOS.

Des Arts Libéraux. Honneurs rendus à ceux qui s'y sont distingués.

NOUS entrons dans l'examen des *Arts* qu'on appelle *Libéraux*, par opposition aux *Méchaniques*; parce que les premiers sont regardés comme plus nobles, dépendant davantage de l'esprit. Ces Arts sont principalement l'Architecture, la Sculpture, la Peinture, la Musique.

Il est d'heureux siecles où les Arts, aussi-bien que les Sciences, paroissent avec éclat, & jettent une grande lumiere : mais, comme * l'observe un Historien, cet éclat & cette lumiere s'obscurcissent bientôt, & la durée de

* Hoc idem evenisse Grammaticis, Plastis, Pictoribus, Sculptoribus, quisquis temporum notis institerit reperiet, & eminentia cujusque operis arctissimis temporum claustris circumdata. *Paterc. lib.* I. *cap.* 17.

ces tems de perfection eſt ordinairement renfermée dans un aſſez court eſpace. Elle a été plus longue dans la Grece que par-tout ailleurs. A ne commencer le regne des beaux-Arts qu'au tems de Périclès, & à ne le conduire que juſqu'à la mort des premiers ſucceſſeurs d'Alexandre, (& l'on pourroit reculer plus loin ces deux époques de part & d'autre) cet intervalle aura été au moins de deux cens ans, pendant leſquels a paru une foule d'hommes illuſtres dans tous les Arts.

On ne peut pas douter que les récompenſes, l'honneur, l'émulation, n'ayent beaucoup contribué à former ces grands hommes. Quelle ardeur penſe-t-on que dut exciter en eux cette louable coutume qui régnoit dans pluſieurs villes de la Grece, de donner en ſpectacle ceux qui réuſſiſſoient le mieux dans les Arts, d'établir entr'eux des diſputes publiques, & de diſtribuer des prix aux Vainqueurs, à la vue & avec les applaudiſſemens de tout un peuple !

La Grece, comme on le verra bientôt, ſe crut obligée de rendre preſque autant de reſpect au célebre Polygnote, qu'elle auroit pu faire à Lycurgue & à Solon ; de lui préparer des entrées magnifiques dans les villes où il avoit fait quelques peintures ; & d'ordonner par un décret des Amphictyons, qu'il feroit défrayé aux dépens du public dans tous les lieux où il iroit.

Quels honneurs les plus grands Princes n'ont-ils point rendus dans tous les ſiecles à ceux qui ſe ſont diſtingués dans les Arts ! Nous avons vû Alexandre le Grand & Démétrius Poliorcete, oubliant leur rang, ſe familiariſer avec deux illuſtres Peintres, & venir dans leur

Apelle & Protogéne.

attelier rendre en quelque ſorte hommage au rare talent & au mérite ſupérieur de ces hommes extraordinaires.

Charles V, un des plus grands Empereurs qui aient régné en Occident depuis Charlemagne, montra le cas qu'il faiſoit de la Peinture lorſqu'il fit le Titien Comte Palatin en l'honorant de la Clé d'Or, & de pluſieurs autres marques de diſtinction.

Cav. Ridolphi dans la vie du Titien.

Le Roi François Premier, ſon illuſtre rival dans les actions de la paix, auſſi-bien que dans celles de la guerre, enchérit de beaucoup ſur lui, lorſqu'il dit aux Seigneurs de ſa Cour en faveur de Léonard del Vinci, qui expiroit entre ſes bras : *Vous avez tort de vous étonner de l'honneur que je rends à ce grand Peintre. Je puis faire en un jour beaucoup de Seigneurs comme vous ; mais il n'y a que Dieu ſeul qui puiſſe faire un homme pareil à celui que je perds.*

Vaſari dans la vie de Léonard del Vinci.

Des Princes qui parlent & qui agiſſent ainſi, ſe font du moins autant d'honneur à eux-mêmes, qu'à ceux dont ils relevent & honorent le mérite. Il * eſt vrai que les Arts, par l'eſtime qu'en témoignent les Rois, acquierent une nobleſſe & un éclat qui les illuſtre & les éleve : mais les Arts, à leur tour, rendent aux Rois un pareil ſervice, & les annobliſſent auſſi en quelque façon eux-mêmes, en immortaliſant leur nom & leurs actions par des ouvrages qui paſſent juſqu'à la poſtérité la plus reculée.

Paterculus, que j'ai déja cité ſur le peu de durée qu'ont les Arts quand ils ſont arrivés

* De Pictura, arte quondam nobili, tunc cùm expeteretur à regibus populiſque, & illos nobilitante, quos dignata eſſet poſteris tradere. *Plin. lib.* 35. *cap.* 1.

à leur perfection, fait une autre remarque qui est bien vraie, & attestée par l'expérience, soit des siecles reculés, soit des derniers tems : c'est * que les grands hommes en tout genre, dans les Arts, dans les Sciences, dans la Politique, dans la Guerre, se trouvent ordinairement contemporains.

Qu'on rappelle en sa mémoire le tems où florissoient dans la Grece les Apelles, les Praxitéles, les Lysippes, & d'autres pareils; c'est alors que vivoient ses plus grands Philosophes, ses plus grands Orateurs, & ses plus grands Poëtes. Socrate, Platon, Aristote, Démosthène, Isocrate, Thucydide, Xénophon, Eschile, Euripide, Sophocle, Aristophane, Ménandre & plusieurs autres, ont vécu à-peu-près dans le même siecle. Quels hommes, quels Généraux Grecs de ce tems-là! Vit-on jamais rien de plus accompli ?

Le siecle d'Auguste eut la même destinée en tout genre. Sous celui de Louis-le-Grand quelle foule de grands hommes de toute espece, dont les noms, les actions, les ouvrages rendront célebre à jamais le souvenir de ce glorieux regne!

Il semble qu'il arrive des tems, où je ne sais quel esprit de perfection se répand généralement dans un même pays sur toutes les professions, sans qu'on puisse trop expliquer comment & pourquoi cela arrive de la sorte. On peut dire pourtant que tous les Arts, tous les talens se tiennent par quelque endroit. Le goût de perfection est le même dans tout ce qui

* Quis abundè mirari potest, quòd eminentissima cujusque professionis ingenia in eandem formam & in idem arctati temporis * congruant spatium *Paterc. lib.* 1. *cap.* 16. * Sic Lipsius legit, pro *congruens.*

dépend du génie. Si la culture manque, une infinité de talens demeurent ensevelis. Lorsque le vrai goût se réveille, ces talens alors, tirant un secours mutuel les uns des autres, brillent d'une maniere particuliere. Le malheur est que cette perfection même, quand elle est arrivée à son suprême degré, est un avant-coureur de la décadence des Arts & des Sciences, qui ne sont jamais plus près de leur ruine, que quand ils en paroissent plus éloignés : tant il y a d'instabilité & de variation dans toutes les choses humaines !





CHAPITRE TROISIEME.

DE

L'ARCHITECTURE.

ARTICLE PREMIER.

De l'Architecture en général.

§. I. Commencemens, progrès, perfection de l'Architecture.

Il est hors de doute que le soin de bâtir des maisons a suivi de près celui de cultiver les terres, & que l'Architecture n'est pas de beaucoup postérieure à l'Agriculture. C'est pourquoi Théodoret appelle celle-ci la sœur aînée de l'Architecture. Les excessives chaleurs de l'été, les rigueurs de l'hiver, l'incommodité des pluies, la violence des vents, ont bientôt averti l'homme de chercher des abris, & de se procurer des retraites qui lui servissent d'asyle contre les injures de l'air.

Theodor. Orat. 4. de Provid. pag. 359.

D'abord ce n'étoient que de simples cabanes, construites fort grossierement

Vitruv. l. 1. cap. 1.

de branches d'arbres, & aſſez mal couvertes. Du tems de Vitruve, on montroit encore à Athenes, comme une choſe curieuſe pour ſon antiquité, les toîts de l'Aréopage faits de terre graſſe; & à Rome, dans le temple du Capitole, la cabane de Romulus couverte de chaume.

Il y eut enſuite des bâtimens de bois, qui ont donné l'idée des colonnes & des architraves. Ces colonnes ont pris leur modele ſur les arbres qui ont d'abord été employés pour ſoutenir le faîte; & l'architrave n'eſt autre choſe qu'une groſſe poutre, comme ſon nom le porte, pour être miſe entre les colonnes & le comble.

De jour en jour, à forcé de travailler aux bâtimens, les Ouvriers devinrent plus induſtrieux, & leurs mains plus habiles. Au lieu de ces frêles cabanes dont on s'étoit contenté dans les commencemens, ils éleverent ſur des fondemens ſolides des murailles de pierre & de brique, & les couvrirent de bois & de tuile. Dans la ſuite, leurs réflexions, fondées ſur l'expérience, les conduiſirent enfin à la connoiſſance des regles certaines de la proportion, dont le goût eſt naturel à l'homme, & dont l'Auteur de ſon être a mis en lui des principes invariables, qui devroient lui faire connoître qu'en

tout il eſt né pour l'ordre. De-là * vient, comme le remarque ſaint Auguſtin, que dans un bâtiment, où toutes les parties ont un rapport mutuel entr'elles, & ſont rangées chacune à leur place, cette ſymmétrie frappe agréablement la vue, & fait plaiſir; au lieu que, ſi les fenêtres, par exemple, ſont mal diſpoſées, que les unes ſoient plus grandes, les autres plus petites, les unes placées plus haut, les autres plus bas, ce dérangement bleſſe les yeux, & ſemble leur faire une ſorte d'injure; c'eſt l'expreſſion de ſaint Auguſtin.

C'eſt donc par degrés que l'Architecture eſt parvenue à ce point de perfection où les Maîtres de l'art l'ont conduite. D'abord elle s'eſt renfermée dans ce qui étoit néceſſaire à l'homme pour l'uſage de la vie, ne cherchant dans les édifices que la ſolidité, la ſalubrité, la commodité. Il faut qu'une maiſon ſoit durable, qu'elle ſoit placée dans un endroit propre à conſerver la ſanté, & qu'elle ait toutes les commodités qu'on peut deſirer. Enſuite l'Architecture a tra-

* Itaque in hoc ipſo ædificio ſingula bene conſiderantes, non poſſumus non offendi, quòd unum oſtium videmus in latere, alterum propè in medio, nec tamen in medio collocatum. Quippe in rebus fabricatis, nulla cogente neceſſitate, iniqua dimenſio partium facere ipſi ad ſpectui velut quamdam videtur injuriam. *S. Auguſtin. de Ord. lib. 2. c. 11. n. 34.*

vaillé à l'ornement & à la décoration des édifices, & a appellé pour cela d'autres Arts à son secours. Enfin sont venues la pompe, la grandeur, la magnificence, fort louables en plusieurs occasions, mais dont le luxe a bientôt fait un étrange abus.

L'Ecriture-Sainte nous parle d'une ville bâtie par Caïn depuis que Dieu l'eut maudit pour avoir tué son frere Abel; & c'est la premiere fois qu'il soit fait mention d'édifices dans l'Histoire. Par-là nous apprenons le tems & le lieu où l'Architecture a pris son origine. Les descendans de Caïn, à qui la même Ecriture attribue l'invention de presque tous les Arts, porterent sans doute celui-ci à une assez grande perfection. Ce qui est certain, c'est qu'après le déluge les hommes, avant que de se séparer les uns des autres, & de se disperser en différens pays de la terre, voulurent se signaler par un superbe bâtiment, qui attira encore sur eux la colere de Dieu. C'est donc l'Asie qui a été comme le berceau de l'Architecture, où elle a pris naissance, où elle s'est beaucoup perfectionnée, & d'où ensuite elle s'est répandue dans les autres parties de l'univers.

Gen. 4. 17.

Babylone & Ninive, les plus vastes & les plus magnifiques villes dont il soit parlé dans l'Histoire, furent l'ouvrage de Nemrod, l'arriere-petit-fils de Noé, &

le plus ancien des Conquérans. Je crois bien qu'elles ne furent pas portées d'abord à cette prodigieuse magnificence, qui depuis fit l'étonnement de l'univers : mais certainement elles étoient fort grandes & fort étendues dès-lors, comme les * noms des autres villes bâties en même-tems sur le modele de la capitale le témoignent.

Gen. 10. v. 11. & 12.

La construction des fameuses Pyramides, du Lac de Mœris, du Labyrinthe, de ce nombre considérable de temples répandus dans l'Egypte, & de ces Obélisques qui sont encore l'admiration & l'ornement de Rome, marque avec quelle ardeur & avec quel succès les Egyptiens s'étoient appliqués à l'Architecture.

Cependant ce n'est ni à l'Asie, ni à l'Egypte que cet Art est redevable de ce degré de perfection où il est parvenu, & il y a lieu de douter si les bâtimens si vantés de l'une & de l'autre étoient autant estimables par la justesse & la régularité, que par l'énorme grandeur qui en faisoit peut-être le principal mérite. Les desseins que nous avons des ruines des Perfépolis font voir que les Rois de Perse, dont l'Histoire ancienne nous vante si fort l'opulence, n'avoient à leurs gages que des Ouvriers médiocres.

* Erec, *ville longue.* Rehobot, *ville large.* Rezen, *la grande ville. Selon l'Hébreu.*

Quoi qu'il en ſoit, il paroît par les noms même des trois principaux Ordres qui compoſent l'Architecture, que c'eſt à la Grece qu'on en attribue, ſinon l'invention, du moins la perfection; & que c'eſt elle qui en a preſcrit les regles, & fourni les modeles. Il en faut dire autant de tous les autres Arts, & de preſque toutes les Sciences. Pour ne point parler ici des grands Capitaines, les Philoſophes de tout ſecte, les Poëtes, les Orateurs, les Géometres, les Peintres, les Sculpteurs, les Architectes, & généralement tout ce qui a rapport à l'eſprit, eſt ſorti de la Grece; & c'eſt-là qu'il faut encore aller comme à l'école du bon goût, en tout genre, pour ſe perfectionner.

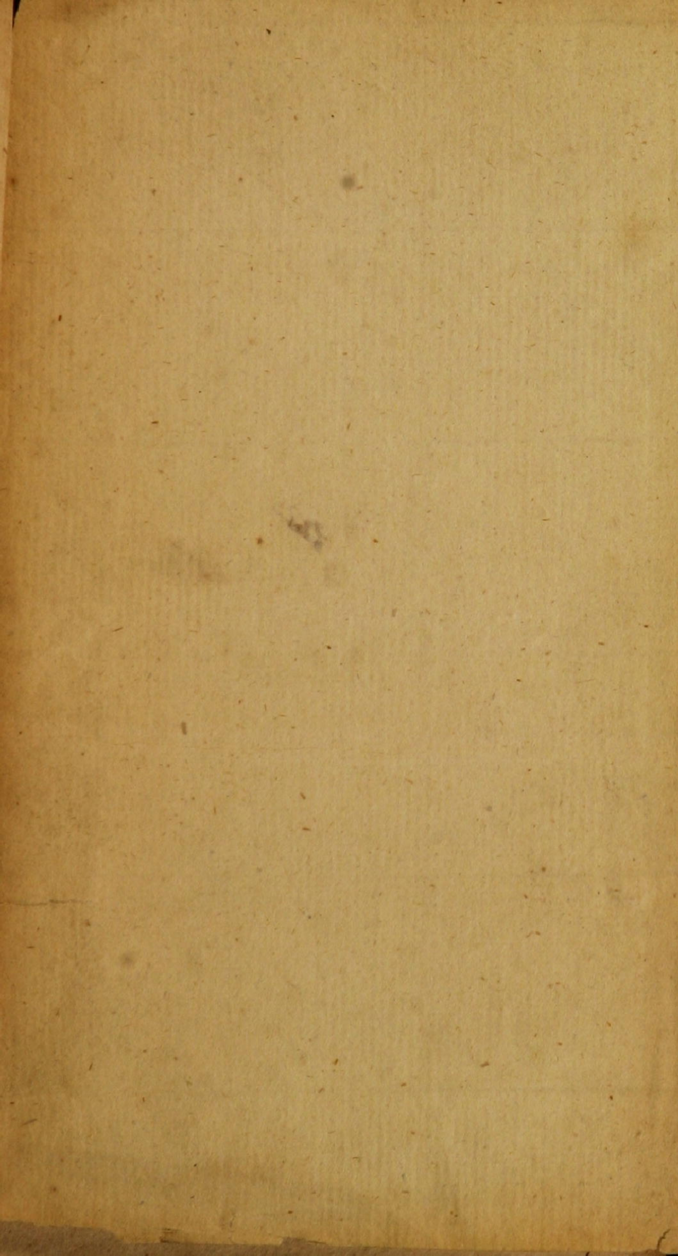
Il eſt fâcheux qu'il ne nous reſte aucun écrit des Grecs ſur l'Architecture. Les ſeuls livres que nous ayions d'eux ſur cette matiere, ce ſont les ouvrages de ces vieux Maîtres qu'on voit encore aujourd'hui en pied, dont la beauté univerſellement reconnue, fait depuis près de deux mille ans l'admiration de tous les connoiſſeurs : ouvrages infiniment au-deſſus de tous les préceptes qu'ils auroient pu nous laiſſer, la * pratique en tout étant préférable à la théorie.

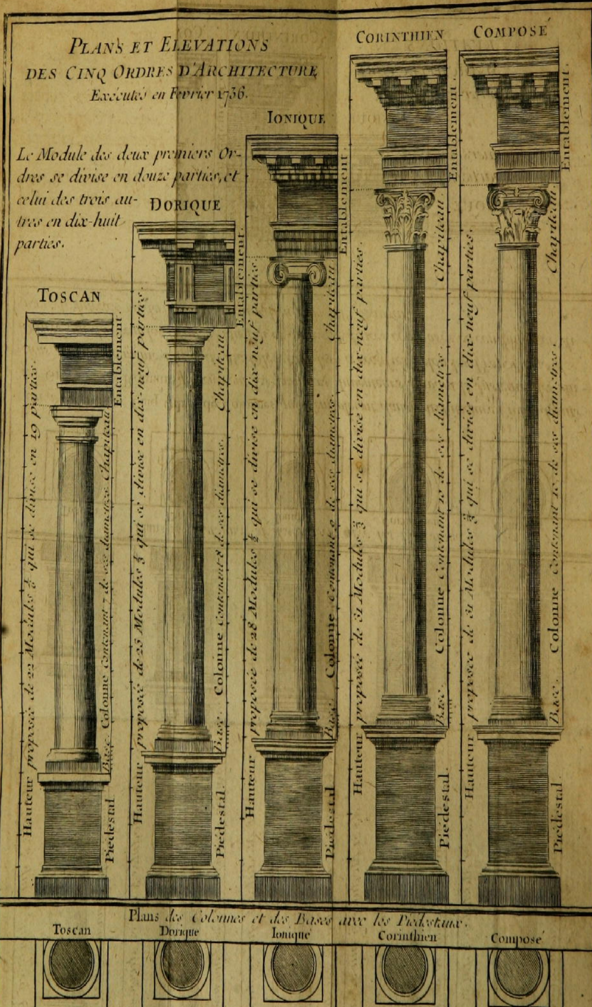
Au défaut des Grecs, Vitruve, Auteur

* In omnibus ferè minùs valent præcepta, quàm experimenta. *Quintil.*

Latin, viendra à mon ſecours. La qualité d'Architecte de Jules-Céſar & d'Auguſte (car ſelon la plus commune opinion il étoit de leur tems) doit beaucoup faire préſumer de l'excellence de ſon Ouvrage, & du mérite de l'Auteur. Auſſi les critiques le mettent-ils au premier rang des grands eſprits de l'antiquité. On peut ajouter à ce premier motif la réputation du ſiecle où il a vécu, où le bon goût régnoit généralement pour tout, & où l'Empereur Auguſte ſe piqua d'embellir Rome par des bâtimens qui répondiſſent à la grandeur & à la majeſté de l'Empire; ce * qui lui fit dire, qu'ayant trouvé la Ville bâtie de brique, il l'avoit laiſſée preſque toute de marbre. J'avois beſoin d'un guide auſſi éclairé que Vitruve, dans une matiere que j'ignore abſolument. Je ferai grand uſage des Notes que M. Perrault a jointes à la traduction qu'il nous a donnée de cet Auteur, auſſi-bien que des réflexions de M. de Chambrai, dans ſon Ouvrage intitulé, *Parallele de l'Architecture antique & de la moderne*, dont je vois que les connoiſſeurs font un grand cas; & de celles de M. Félibien, dans ſon Ouvrage intitulé: *Des Principes d'Architecture, &c.*

* Urbem, neque pro majeſtate imperii ornatam, & inundationibus incendiiſque obnoxiam, excoluit adeo, ut jure ſit gloriatus, marmoream ſe relinquere, quam latericiam accepiſſet. *Sueton. in Aug. cap. 28.*




Plans et Elevations
des Cinq Ordres d'Architecture
Exécutés en Fevrier 1736.
Le Module des deux premiers Ordres se divise en douze parties, et celui des trois autres en dix-huit parties.
Toscan
Dorique
Ionique
Corinthien
Composé
Entablement.
Chapiteau
Colonne
Base.
Piedestal.
Plans des Colonnes et des Bases avec les Piedestaux.
Toscan
Dorique
Ionique
Corinthien
Composé
On a dressé ces Cinq Ordres de Colonnes qui s'employent dans l'Architecture Civile depuis les Grecs et les Romains qui en sont les premiers Inventeurs suivant le systême des Anciens et sur une même Echelle de Module, et on les a rectifiés selon les Proportions des Ordres qui décorent les Bâtimens du Roi et autres Edifices composés et conduits par divers Architectes modernes et en dernier lieu par M.r Mansard.

Les Anciens avoient, comme nous, trois ſortes d'Architecture : la civile, la militaire, la navale. La premiere preſcrit les regles pour tous les édifices publics & particuliers à l'uſage des citoyens dans la paix. La ſeconde regarde la fortification des places, & tout ce qui a rapport à la guerre en ce genre. La troiſieme a pour objet la conſtruction des vaiſſeaux, & tout ce qui en eſt la ſuite, & y eſt attaché. Je ne parlerai ici que de la premiere, réſervant à dire quelque choſe ailleurs des deux autres ; & je commencerai par donner une idée générale des différens Ordres.

§. II. *Des trois Ordres de l'Architecture des Grecs, & des deux autres qui y ont été ajoutés.*

Le beſoin qu'on a eu de conſtruire diverſes ſortes de bâtimens, a fait que les Ouvriers ont auſſi établi différentes proportions, afin qu'on en eût qui conviniſſent à toutes ſortes d'édifices, ſelon leur grandeur, & ſelon la force, la délicateſſe, & la beauté qu'on y vouloit faire paroître : & de ces différentes proportions, ils ont compoſé différens Ordres.

Ordre, en termes d'Architecture, ſe dit de divers ornemens, meſures, & proportions des colonnes & pilaſtres,

qui ſoutiennent ou qui parent les grands bâtimens.

Il y a trois Ordres de l'Architecture des Grecs : le Dorique, l'Ionique & le Corinthien. On peut les appeller avec raiſon la fleur & la perfection des Ordres, puiſqu'ils contiennent non-ſeulement tout le beau, mais encore tout le néceſſaire de l'Architecture; n'y ayant que trois manieres de bâtir, la ſolide, la moyenne, & la délicate, leſquelles ſont toutes parfaitement exprimées en ces trois Ordres ci.

A ces trois premiers Ordres on en ajoute deux, qui ſont Latins, le Toſcan & le Compoſite, bien éloignés du prix & de l'excellence des trois autres.

I. *Ordre Dorique.*

On peut dire que l'Ordre Dorique a été la premiere idée réguliere de l'Architecture, & que comme fils aîné de cet Art, il a eu l'honneur auſſi d'être le premier à bâtir des temples & des palais. L'antiquité de ſon origine eſt preſque immémoriale : néanmoins Vitruve la rapporte avec aſſez de vraiſemblance à un Prince d'Achaïe, nommé Dorus, celui apparemment qui a donné ſon nom aux Doriens, lequel étant Souverain du Péloponeſe, fit bâtir dans la ville d'Ar-

Vitruv. l. 4. cap. 1.

gos à la déesse Junon un superbe temple, qui fut le premier modele de cet Ordre. A l'imitation de ce temple, les peuples voisins en dresserent plusieurs autres; dont le plus renommé fut celui que les habitans de la ville d'Olympie consacrerent à Jupiter qui fut surnommé Olympien.

Le caractere essentiel & la qualité spécifique de l'Ordre Dorique, est la solidité. Pour cette raison il doit être employé principalement aux grands édifices & aux magnifiques bâtimens, comme aux portes des citadelles & des villes, aux dehors des temples, aux places publiques & autres semblables lieux, où la délicatesse des ornemens paroît moins convenir : au lieu que la maniere héroïque & gigantesque de cet Ordre y fait merveilleusement bien son effet, & montre une certaine beauté mâle & naïve, qui est proprement ce qu'on appelle la grande maniere.

II. *Ordre Ionique.*

Depuis q'on eut vû des bâtimens réguliers & ces fameux temples à la Dorique, l'Architecture n'en demeura pas long-tems à ces premiers essais : l'émulation des peuples voisins la fit bientôt croître & arriver à sa perfection. Les Ioniens furent les premiers rivaux des Do-

Vitruv. ibid.

riens; & comme ils n'avoient pas eu la gloire de l'invention, ils tâcherent d'enchérir ſur les auteurs. Conſidérant donc que la figure du corps d'un homme, tel, par exemple, qu'étoit Hercule, ſur laquelle on avoit formé l'Ordre Dorique, étoit d'une taille trop robuſte & trop maſſive pour convenir aux maiſons ſacrées & à la repréſentation des choſes céleſtes, ils en voulurent compoſer un à leur mode, & choiſirent un modele d'une proportion plus délicate & plus élégante, qui étoit le corps de la femme, ayant plus d'égard à la beauté qu'à la ſolidité de l'ouvrage, auquel ils ajouterent beaucoup d'ornemens.

Entre les temples célebres bâtis par le peuple d'Ionie, le plus mémorable, quoiqu'il ne ſoit pas le plus ancien, eſt le fameux temple de Diane conſtruit à Epheſe, dont il ſera bientôt parlé.

III. *Ordre Corinthien.*

C'est à Corinthe qu'a pris naiſſance l'Ordre Corinthien, qui eſt le plus haut degré de perfection où l'Architecture ait jamais monté. Quoiqu'on ne ſache pas préciſément ſon antiquité, ni le tems précis où vivoit Callimaque, à qui Vitruve en attribue toute la gloire, on peut néanmoins juger par la nobleſſe de

de ſes ornemens qu'il fut inventé pendant la magnificence & la ſplendeur de Corinthe, & bientôt après l'Ordre Ionique, auquel il eſt fort ſemblable, à la réſerve du chapiteau ſeulement. Une eſpece de hazard y donna lieu. Callimaque ayant vû, en paſſant près d'un tombeau, un panier que l'on avoit mis ſur une plante d'acanthe, fut frappé de l'arrangement fortuit & du bel effet que produiſoient les feuilles naiſſantes de cet acanthe qui environnoient le panier; & quoique le panier avec l'acanthe n'euſſent aucun rapport naturel avec le chapiteau d'une colonne, & avec un bâtiment maſſif, il en imita la maniere dans les colonnes qu'il fit depuis à Corinthe, établiſſant & réglant ſur ce modele les proportions & les ornemens de l'Ordre Corinthien.

Vitruv. l. 4. cap. 1.

Ce Calimaque fut appellé par les Athéniens κατάτεχνος, *habile & excellent dans l'art*, à cauſe de la délicateſſe & de l'habileté avec laquelle il tailloit le marbre: &, ſelon Pline & Pauſanias, il fut auſſi appellé κακιζότεχνος, parce qu'il n'étoit jamais content de lui-même, & ne ceſſoit de retoucher ſes ouvrages, dont il étoit toujours mécontent, parce que, plein des idées ſupérieures du beau & du grand, il trouvoit que l'exécution n'y répondoit pas aſſez: *ſemper calumniator*

Plin. l. 34. cap. 8. Pauſan. l. 1. pag. 48.

ſui, nec finem habens diligentiæ, dit Pline.

IV. *Ordre Toſcan.*

L'Ordre Toſcan, ſelon l'opinion commune, a pris ſon origine dans la Toſcane, dont il garde encore le nom. De tous les Ordres il eſt le plus ſimple & le plus dépourvu d'ornemens. Il eſt même ſi groſlier, qu'on le met rarement en uſage, ſi ce n'eſt pour quelque bâtiment ruſtique où il n'eſt beſoin que d'un ſeul Ordre, ou bien pour quelque grand édifice, comme d'un Amphitéatre, ou pour d'autres ouvrages ſemblables.

M. de Chambrai eſtime que la Colonne Toſcane ſans aucun architrave, eſt la ſeule piece qui mérite d'être miſe en œuvre, & qui peut rendre cet Ordre recommandable. Il en apporte pour exemple la Colonne Trajane, un des plus ſuperbes reſtes de la magnificence Romaine, qu'on voit encore aujourd'hui en pied, & qui a plus immortaliſé l'Empereur Trajan, que toutes les plumes des Hiſtoriens n'auroient pu faire. Ce mauſolée, ſi l'on peut le nommer ainſi, lui fut érigé par le Sénat & par le peuple Romain, en reconnoiſſance des grands ſervices qu'il avoit rendus à ſa patrie. Et afin que la mémoire en fût préſente à tous les ſiecles, & qu'elle durât au-

tant que l'Empire, ils voulurent qu'on les gravât ſur le marbre, du plus riche ſtyle qui ait jamais été employé. L'Architecture fut l'hiſtoriographe de cet ingénieux genre d'hiſtoire; & parce qu'elle devoit préconiſer un Romain, elle ne ſe ſervit pas des Ordres grecs, quoiqu'ils fuſſent incomparablement plus parfaits, & plus en uſage dans l'Italie même que les deux autres originaires du pays, de peur que la gloire de ce monument admirable ne ſe trouvât en quelque façon partagée, & pour faire voir auſſi qu'il n'y a rien de ſi ſimple que l'art ne ſache perfectionner. Elle choiſit donc la colonne de l'Ordre Toſcan, qui juſques alors n'avoit eu place que dans les choſes groſſieres & ruſtiques; & de cette maſſe informe elle en fit naître le plus riche & le plus noble chef-d'œuvre du monde, que le tems a épargné & conſervé tout entier juſqu'à préſent au milieu d'une infinité de ruines dont Rome eſt remplie. C'eſt en effet, une eſpece de merveille, de voir que le Coliſée, le Théatre de Marcellus, ces grands Cirques, les Thermes de Dioclétien, de Caracalla, & d'Antonin, ce ſuperbe Mole de la ſépulture d'Adrien, le Septizone de Sévére, le Mauſolée d'Auguſte, & tant d'autres édifices qui ſembloient être bâtis pour l'éternité, ſoient main-

tenant ſi caducs & ſi délabrés, qu'à peine peut-on remarquer leur ancienne forme; pendant que la colonne Trajane, dont la ſtructure paroiſſoit beaucoup moins durable, ſubſiſte encore en ſon entier.

V. *Ordre Compoſite.*

L'Ordre Compoſite a été ajouté aux autres par les Romains. Il participe & eſt compoſé de l'Ionique & du Corinthien, ce qu'il l'a fait appeller Compoſite : mais mais il eſt encore plus orné que le Corinthien. Vitruve, le pere des Architectes, n'en parle point.

M. de Chambrai s'éleve beaucoup contre le mauvais goût des compoſiteurs modernes, leſquels, parmi tant d'exemples de l'incomparable & unique Architecture des Grecs, quittant le droit chemin que ces grands Maîtres leur ont ouvert, prennent une route détournée, & ſe livrent aveuglément au mauvais génie de l'art, qui eſt venu s'introduire entre les Ordres ſous le nom de Compoſite.

Architecture Gothique.

On appelle Architecture Gothique celle qui eſt éloignée des proportions antiques & qui eſt chargée d'ornemens chimériques. Les Goths l'ont apportée du Nord.

On diſtingue deux Architectures Gothiques ; l'une ancienne & l'autre moderne. L'ancienne eſt celle que les Goths ont apportée du Nord dans le Ve ſiecle. Les édifices conſtruits ſelon la *Gothique* ancienne, étoient maſſifs, peſans, & groſſiers. Les ouvrages de la *Gothique* moderne étoient plus délicats, plus déliés, plus légers, & d'une hardieſſe de travail à donner de la ſurpriſe. Elle a été long-tems en uſage, ſur-tout en Italie. Il eſt étonnant que l'Italie, remplie de tant de monumens d'un goût exquis, ait quitté ſon architecture excellente, autoriſée par l'antiquité, par le ſuccès, par la poſſeſſion, pour en adopter une barbare, étrangere, confuſe, irréguliere, peu gracieuſe. Mais elle a réparé cette faute, en retournant la premiere à l'ancienne maniere, qui eſt l'unique par-tout aujourd'hui. La Gothique moderne a duré depuis le XIIIe ſiecle juſqu'au rétabliſſement de l'Architecture antique dans le XVIe ſiecle. Toutes les anciennes cathédrales ſont d'une architecture Gothique. Il y a quelques Egliſes très anciennes conſtruites à la pure maniere du goût Gothique, qui ne manquent ni de ſolidité ni de beauté, & qui ſont encore admirées des plus habiles Architectes, à cauſe de quelques proportions générales qui s'y trouvent.

Une eſtampe des cinq ordres d'Architecture dont j'ai parlé, mettra les jeunes gens, que je ne perds point de vue, en état d'en avoir quelque idée. Je la ferai précéder de l'explication des termes de l'art, que M. le Camus, Membre de l'Académie des Sciences, & Profeſſeur & Secrétaire de l'Academie d'Architecture, a bien voulu faire exprès pour mon Ouvrage. Je l'ai prié de l'abréger beaucoup, ce qui la rend moins complette.

§. III. *Explication des termes de l'art qui entre dans les cinq Ordres d'Architecture.*

Chez les Grecs, un Ordre étoit compoſé de colonnes, & d'un entablement. Les Romains ont ajouté des piedeſtaux ſous les colonnes de la plupart des Ordres, pour en relever la hauteur.

La *Colonne* eſt un pilier rond, fait pour ſoutenir ou pour orner un bâtiment.

Toute colonne, ſi l'on en excepte la Dorique, à laquelle les Romains ne donnoient point de baſe, eſt compoſée d'une baſe, d'un fût, & d'un chapiteau.

La Base eſt la partie de la colonne qui eſt au-deſſous du fût, & qui poſe ſur le piedeſtal, lorſqu'il y en a. Elle a une *plinthe*, qui eſt une piece plate & quarrée comme une brique, appellée en grec

πλίνθος, & des *moulures*, qui repréſentent des anneaux dont on lioit le bas des piliers pour les empêcher de ſe fendre. Ces anneaux ſe nomment *tores* quand ils ſont gros, & *aſtragales* quand ils ſont petits. Les tores laiſſent ordinairement entr'eux des intervalles creuſés en rond, que l'on nomme *ſcoties* ou *trochiles*.

Le Fut de la colonne eſt la partie ronde & unie, qui s'étend depuis la baſe juſqu'au chapiteau. Cette partie de la colonne eſt plus étroite par le haut que par le bas. Il y a des Architectes qui veulent que les colonnes ſoient plus groſſes au tiers de leur hauteur qu'au bas de leur fût. On ne trouve point d'exemple de ce ſentiment dans l'antiquité. D'autres font le fût de la même groſſeur du bas au tiers, & le diminuent depuis le tiers juſqu'au haut. D'autres enfin ſont d'avis de commencer la diminution dès le bas.

Le chapiteau eſt la partie ſupérieure de la colonne, qui poſe immédiatement ſur ſon fût.

L'entablment eſt la partie de l'Ordre qui eſt au-deſſus des colonnes. Il comprend l'architrave, la friſe, & la corniche.

L'*architrave* repréſente une poutre, & porte immédiatement ſur les chapi-

teaux des colonnes. Les Grecs l'appellent *épiſtyle.*

La *friſe* eſt l'intervalle qui ſe trouve entre l'architrave & la corniche. Elle repreſente le plancher du bâtiment.

La *corniche* eſt le couronnement de l'Ordre entier. Elle eſt compoſée de pluſieurs moulures, qui ſaillant les unes ſur les autres peuvent mettre l'Ordre à l'abri des eaux du toit.

Le PIEDESTAL eſt la partie la plus baſſe de l'Ordre. C'eſt un corps quarré, qui renferme trois parties; le *Soc* qui porte ſur l'aire ou pavé; le *Dé*, qui eſt ſur le ſoc; la *Cymaiſe*, qui eſt la corniche du piédeſtal, & ſur laquelle la colonne eſt aſſiſe.

Les Architectes ne conviennent pas entr'eux ſur les proportions des colonnes avec l'entablement & les piedeſtaux. En ſuivant celle que propoſe Vignole, lorſque l'on voudra faire un Ordre entier avec piédeſtaux dans une hauteur donnée, on diviſera cette hauteur en dix-neuf parties égales, pour en donner douze à la colonne avec ſa baſe & ſon chapiteau, trois à l'entablement, & quatre au piédeſtal. Mais ſi l'on veut avoir un Ordre ſans piédeſtal, on diviſera la hauteur donnée en quinze parties ſeulement, & l'on en donnera douze

à la colonne, & trois à l'entablement.

C'eſt ſur le diametre du bas du fût des colonnes que toutes les parties des Ordres ſont réglées. Mais ce diametre n'a pas la même proportion avec la hauteur de la colonne dans tous les Ordres.

Le demi-diametre du bas du fût ſe nomme *module*. Ce module ſert d'échelle pour meſurer les moindres parties des Ordres. Pluſieurs Architectes le diviſent en trente parties, de ſorte que le diametre en contient ſoixante, qu'on peut appeller *minutes*.

La différence qui ſe trouve entre le rapport des hauteurs de colonnes avec leurs diametres; entre leurs baſes, leurs chapiteaux, & leurs entablemens, forme la différence des cinq Ordres d'Architecture. Mais c'eſt principalement par leurs chapiteaux qu'on peut les diſtinguer; excepté le Toſcan, que l'on pourroit confondre avec le Dorique, ſi l'on ne conſidéroit que leurs chapiteaux.

Les Colonnes Doriques & Toſcanes n'ont à leurs chapiteaux que des moulures en forme d'anneaux, & pardeſſus une piece platte & quarrée, que l'on nomme *tailloir*. Mais le Dorique eſt aiſé à diſtinguer du Toſcan par la friſe. Dans l'Ordre Toſcan, la friſe eſt unie, & dans le Dorique elle eſt orné de *triglifes*, qui ſont des boſſages quarrés

longs, leſquels imitent aſſez bien les bouts de pluſieurs poutres qui porteroient ſur l'architrave, pour former un plancher. Cet ornement eſt affecté à l'Ordre Dorique, & ne ſe trouve point dans les autres Ordres.

Le chapiteau Ionique eſt aiſé à reconnoître par ſes *volutes*, qui ſont des enroulemens ſpiraux qui ſorte de deſſous le tailloir.

Le chapiteau Corinthien eſt orné de deux rangs de huit feuilles chacun, & de huit petites volutes, qui ſortent d'entre les feuilles.

Enfin le chapiteau Compoſite eſt compoſé du chapiteau Corinthien & du chapiteau Ionique. Il y a deux rangs de huit feuilles, & quatre grandes volutes, qui paroiſſent ſortir de deſſous le tailloir.

Pour être inſtruit pleinement de toutes les particularités qui ſont affectées aux différens Ordres, il faudroit entrer dans un long détail qui me meneroit fort loin, & qui ne convient point au plan de mon Ouvrage.

M. Buache, Membre de l'Académie des Sciences, s'eſt donné la peine de tracer le deſſin de la planche ſuivante ſur les Ordres d'Architecture.

ARTICLE SECOND.

Des Architectes & des Bâtimens les plus célebres dans l'antiquité.

Je ne puis toucher que très-légerement cette matiere, qui demanderoit des livres entiers pour être traitée à fond. Je choisirai ce qui me paroîtra le plus propre à instruire le Lecteur, & à satisfaire sa juste curiosité, sans même donner exclusion à ce que pourra me fournir l'histoire Romaine, comme j'en ai déja averti.

L'Ecriture-Sainte, en parlant de la construction du Tabernacle, & ensuite de celle du Temple de Jérusalem qui y fut substitué, nous apprend une particularité bien honorable à l'Architecture; c'est que Dieu voulut bien être le premier Architecte de ces deux grands ouvrages, & en traça en quelque sorte de sa main divine le plan, qu'il remit entre les mains de Moyse & de David pour servir de modele aux Ouvriers qui devoient y être employés. Il fit plus. Afin que l'exécution répondit pleinement à ses desseins, *il remplit de son Esprit Béséléel* qu'il avoit destiné pour présider à la construction du Tabernacle, c'est-à-dire, comme l'Ecriture le marque expressément, *qu'il le remplit de sagesse, d'intel-*

Exod. 25. 8. 9. 1. *Paralip.* 28. 19.

Exod. 31. 2. 6.

ligence & de ſcience pour toutes ſortes d'ouvrages, pour inventer tout ce que l'art peut faire avec l'or, l'argent, l'airain, le marbre, les pierres précieuſes, & tous les bois différens. Il lui donna pour adjoint Ooliab, *qu'il remplit de ſageſſe, auſſi bien que tous* les artiſans, *afin qu'ils ſuiviſſent en tout ſes ordonnances.* Il eſt dit pareillement qu'Hiram, qui fut employé par Salomon pour la conſtruction du Temple, *étoit rempli de ſageſſe, d'intelligence & de ſcience, pour faire toute ſorte d'ouvrages de bronze.* Les paroles que je viens de citer, ſur tout celles de l'Exode, montrent que la ſcience, l'habileté, l'induſtrie des Ouvriers les plus excellens, ne vient point de leur propre fonds; mais c'eſt un don de Dieu, dont il eſt rare qu'ils connoiſſent l'origine, & qu'ils faſſent un bon uſage. Il ne faut pas s'attendre à trouver des ſentimens ſi épurés parmi les payens dont nous avons à parler.

3. *Reg.* 7. 14.

Je paſſe ſous ſilence les fameux bâtimens & de la Babylonie & de l'Egypte, dont j'ai fait mention ailleurs plus d'une fois, & où l'on avoit employé ſi heureuſement la brique. J'inſérerai ici ſeulement une remarque de Vitruve qui y a quelque rapport.

Vitruv. lib. 1. *cap.* 8.

Cet excellent Architecte obſerve que les Anciens, dans leurs bâtimens, fai-

ſoient beaucoup d'uſage de la brique, parce que la maçonnerie de brique eſt beaucoup plus durable que celle de pierre. Auſſi y avoit-il beaucoup de villes, où les édifices tant publics que particuliers, & même les Maiſons royales, n'étoient que de brique. Entre beaucoup d'autres exemples, il cite celui de Mauſole roi de Carie. Dans la ville d'Halicarnaſſe, dit-il, le palais du puiſſant roi Mauſole a des murailles de brique, quoiqu'il ſoit partout orné de marbre de Proconéſe, & l'on voit encore * aujourd'hui ces murailles fort belles & fort entieres, couvertes d'un enduit ſi poli, qu'il reſſemble à du verre. Cependant on ne peut pas dire que ce Roi n'ait pas eu le moyen de faire des murailles d'une matiere plus riche, lui qui étoit ſi puiſſant, & qui d'ailleurs avoit tant de goût pour la belle architecture, comme les ſuperbes bâtimens dont il orna ſa ville, le font aſſez connoître.

* *Depuis Mauſole à Vitruve il s'eſt écoulé plus de 350. ans.*

1. *Temple d'Epheſe.*

Le temple de Diane d'Epheſe a paſſé pour l'une des ſept merveilles du monde. Ctéſiphon ou Cherſiphron, car les Auteurs varient ſur ce nom, s'eſt rendu fort célebre par la conſtruction de ce temple. Il en donna les deſſins, qui furent exécutés en partie ſous ſa conduite & ſous

Plin. l. 36. cap. 14.

celle de ſon fils Métagene; & le reſte par d'autres Architectes, qui y travaillerent après eux dans l'eſpace de deux cens vingt ans qu'on fut à bâtir ce ſuperbe édifice.

An. M. 3464. Ctéſiphon travailloit avant la LXe Olimpiade. *Lib. 3. c. 3.* Vitruve dit que la figure de ce temple étoit *diptérique*, c'eſt-à-dire, qu'il régnoit tout à l'entour deux rangs de colonnes en forme d'un double portique. Il avoit près de ſoixante & onze toiſes de longueur, ſur plus de trente-ſix toiſes de largeur. Il y avoit dans cet édifice cent vingt-ſept colonnes de marbre hautes de ſoixante pieds, données par autant de Rois. Entre ces colonnes, trente-ſix étoient ſculptées par les plus habiles Ouvriers de leur tems. Scopas, l'un des plus célebres Sculpteurs de la Grece, en avoit travaillé une, qui faiſoit le plus bel ornement de ce ſuperbe édifice. Toute l'Aſie avoit contribué avec un empreſſement incroyable à le conſtruire & à l'embellir.

Vitruv. lib. 10. cap. 7. Vitruve raconte la maniere dont on trouva une grande partie du marbre qui entra dans cet édifice. Quoique ce récit paroiſſe un peu fabuleux, je ne laiſſerai pas de le raporter. Il y avoit un berger, nommé Pyxodore, qui menoit ſouvent ſes troupeaux aux environs d'Epheſe, dans le tems que les Ephéſiens ſe propoſoient de faire venir de Paros,

de Proconnese, & d'autres endroits, les marbres dont ils vouloient construire le temple de Diane. Un jour qu'il étoit avec son troupeau, il arriva que deux béliers qui couroient pour se choquer, passerent l'un d'un côté & l'autre de l'autre sans se toucher, de sorte que l'un alla donner de ses cornes contre un rocher dont il rompit un éclat, qui parut au berger d'une blancheur si vive, qu'à l'heure même, laissant ses moutons sur la montagne, il courut porter cet éclat à Ephese, où l'on étoit en grande peine pour le transport des marbres. On dit qu'à l'instant on lui décerna de grands honneurs. Son nom de Pyxodore fut changé en celui d'*Evangelus*, qui signifie *porteur de bonnes nouvelles* : & à présent encore, dit Vitruve, le Magistrat de la ville va tous les mois sur le lieu pour lui sacrifier; &, s'il y manque, on le condamne à l'amende.

Ce n'étoit pas assez d'avoir trouvé des marbres : il falloit les transporter dans le temple après les avoir travaillés; ce qui ne pouvoit s'exécuter sans beaucoup de peine & de danger. Ctésiphon inventa une machine, qui facilita beaucoup ce transport. Son fils Métagéne en inventa une autre pour transporter les architraves. Vitruve nous a laissé la description de ces deux machines.

Vitruv. ibid. cap. 6.

Le même Vitruve nous apprend que

In præfat. lib. 7.

ce furent Démétrius, qui appelle serf de Diane, *servus Dianæ*, & Péonius Ephésien, qui acheverent la construction de ce temple : il étoit d'ordre Ionique. Il ne marque point précisément le tems où vivoient ces deux Architectes.

La folle extravagance d'un particulier détruisit en un seul jour le travail de deux cens années. On sait qu'Hérostrate, pour immortaliser son nom, mit le feu à ce fameux temple, qui en fut entierement consumé. C'est le jour même de la naissance d'Alexandre le Grand; ce qui donna lieu à cette froide pensée d'un Historien, que Diane, occupée aux couches d'Olympias, n'avoit pu secourir son temple.

Ce même Alexandre, qui étoit avide & insatiable de tout genre de gloire, offrit dans la suite aux Ephésiens de leur fournir tous les frais nécessaires pour le rétablissement du temple, pourvû qu'on consentît à lui en faire honneur à lui seul, en ne mettant que son nom dans l'inscription du temple. Cette condition déplut aux Ephésiens : mais ils couvrirent leurs refus d'une flatterie, dont ce Prince parut se contenter, en lui répondant, *qu'il ne convenoit pas à un dieu d'ériger un monument à un autre dieu*. Le temple fut rebâti avec plus de magnificence encore que le premier.

2. *Bâtimens construits à Athenes, principalement sous Périclès.*

JE ne finirois point, si j'entreprenois de parcourir tous les bâtimens célébres dont la ville d'Athenes étoit ornée. Je mets à la tête de tous les autres le Pirée, parce que c'est ce port qui contribua le plus à la grandeur & à la puissance d'Athenes. Avant Thémistocle c'étoit une simple bourgade : les Athéniens pour lors n'avoient d'autre port que le Phalére, qui étoit fort borné & fort incommode. Thémistocle, qui songeoit à tourner toutes les forces d'Athenes du côté de la mer, sentit bien qu'il falloit, pour faire réussir ce dessein véritablement digne d'un grand homme, préparer une retraite assurée pour un grand nombre de vaisseaux. Il jetta sa vûe sur le Pirée, qui, par sa situation naturelle, offroit dans la même enceinte trois ports différens. Il y fit travailler sans relâche, eut soin de le bien fortifier, & le mit bientôt en état de recevoir de nombreuses flottes. Ce port étoit éloigné de la ville d'environ deux lieues, (quarante stades) distance avantageuse, selon la remarque de Plutarque, pour écarter de la ville la licence qui regne ordinairement dans les ports. La ville étoit en état

Cornel. Nep. in Themist. cap. 6. Plut. in Themist. p. 121. Tucyd. lib. 1. pag. 62. Pausan. lib. 1. p. 1. &c.

d'être secourue par le Pirée & le Pirée par la ville, sans que le bon ordre qui devoit être observé dans la ville en souffrît. Pausanias rapporte un grand nombres de temples qui décoroient cette partie d'Athenes, qui formoit comme une seconde ville séparée de l'autre.

Ce fut Périclès qui joignit ces deux parties par le fameux mur dont la longeur étoit de deux lieues, qui faisoit la beauté & la sûreté du Pirée & de la ville : on l'appelloit *la longue muraille*. Démétrius de Phalére, pendant qu'il gouvernoit Athenes, s'appliqua particulierement à fortifier & à embellir le Pirée. L'Arcenal, qui y fut alors construit, a été regardé comme un des plus beaux ouvrages qu'il y ait eu dans la Grece. Démétrius en donna la conduite à Philon, l'un des plus célébres Architectes de son tems. Il s'acquitta de cette commission avec tout le succès qu'on devoit attendre d'un homme de sa réputation. Quand il en rendit compte dans l'assemblée publique, il le fit avec tant d'élégance, de netteté, & de précision, que le peuple d'Athenes, bon juge en ma-

Cic. lib. 1. de Orat. n. 62.

* Gloriantur Athenæ armamentario suo, nec sine causa : est enim illud opus & impensa & elegantia visendum. Cujus architectum Philonem ita facundè rationem institutionis suæ in theatro reddidisse constat, ut disertissimus populus non minorem laudem eloquentiæ ejus, quàm arti, tribuerit. *Val. Max. l. 8. cap. 12.*

tiere d'éloquence, le trouva auſſi diſert Orateur que ſavant Architecte, & n'admira pas moins ſon talent pour la parole, que ſon habileté pour les bâtimens. Le même Philon fut chargé du changement qu'on jugea à propos de faire au magnifique temple de Cerès & de Proſerpine à Eleuſis, dont je parlerai bientôt.

Vitr. lib 17. in præfat.

Pour revenir à Périclès, c'eſt ſous ſon gouvernement auſſi long que glorieux, qu'Athenes, enrichie de temples, de portiques, de ſtatues, devint l'admiration de tous les peuples voiſins, & qu'elle ſe rendit preſque auſſi illuſtre par la magnificence de ſes bâtimens, qu'elle l'étoit d'ailleurs par l'éclat de ſes exploits guerriers. Périclès la trouvant dépoſitaire & maîtreſſe des tréſors publics, c'eſt-à-dire, des contributions auxquelles chaque ville de la Grece étoit taxée, & qui étoient deſtinées à l'entretien des troupes & des flottes contre les Perſes, crut avoir pourvû ſuffiſamment à la ſûreté du pays, ne pouvoir employer plus utilement les ſommes qui lui reſtoient qu'à orner & embellir une ville qui faiſoit l'honneur & qui travailloit à la défenſe de toutes les autres.

Plut. in Perici. p. 158.

Je n'examine point ici s'il avoit tort ou non, car on lui en fit un crime; ni ſi cet emploi des deniers publics étoit bien conforme à l'intention de ceux qui

les fournissoient : j'ai dit ailleurs ce qu'on en doit penser. Je me contente de remarquer qu'un homme seul inspira du goût aux Athéniens pour tous les arts ; qu'il mit toutes les mains habiles en mouvement, & qu'il jetta une si vive émulation parmi les plus excellens Ouvriers en tout genre, qu'uniquement occupés du soin d'immortaliser leur nom, ils s'efforçoient à l'envi, dans les ouvrages qu'on confioit à leurs soins, de surpasser la magnificence du dessin par la beauté & l'excellence de l'exécution. On auroit cru qu'il n'y avoit aucun de ces bâtimens auquel il ne fallût un grand nombre d'années & une longue suite d'hommes se succédant les uns aux autres pour l'achever : & l'on voyoit avec étonnement qu'ils avoient tous été portés à une souveraine perfection sous le gouvernement d'un seul homme, & dans un assez petit nombre d'années, eu égard à la difficulté & à la qualité du travail.

Une autre considération, que j'ai déja touchée ailleurs, en releve encore infiniment le prix : je ne fais ici que copier Plutarque, & je voudrois bien pouvoir approcher de l'énergie & de la vivacité de ses expressions. Pour l'ordinaire la facilité & la promptitude ne communiquent pas aux ouvrages une grace solide & durable, ni une beauté parfaite :

mais le tems aſſocié avec le travail paie bien l'uſure du délai, & donne à ces mêmes ouvrages une force capable de les conſerver, & de les faire triompher des ſiécles. C'eſt ce qui rend encore plus admirables les ouvrages de Périclès, qui ont été achevés en ſi peu de tems, & qui ont eu une ſi longue durée. Car dans le moment même qu'ils étoient ſortis des mains de l'ouvrier, ils avoient une beauté qui ſentoit déja ſon antique: & aujourd'hui encore, dit Plutarque, c'eſt-à-dire, environ ſix cens ans après, ils ont une fraîcheur de jeuneſſe, comme s'ils venoient d'être achevés, tant ils conſervent encore une fleur de grace & de nouveauté qui empêche que le tems n'en terniſſe l'éclat, comme s'ils avoient en eux-mêmes un principe de jeuneſſe immortelle, & un eſprit de vie incapable de vieillir.

Plutarque rapporte enſuite pluſieurs temples & pluſieurs bâtimens ſuperbes, auxquels les plus ſavans Ouvriers avoient travaillé. Périclès avoit choiſi Phidias pour avoir l'intendance ſur tous ces ouvrages. C'étoit le plus fameux Architecte, & en même tems le plus habile Sculpteur & Statuaire de ſon tems. J'en parlerai bientôt, quand je traiterai l'article de la Sculpture.

3. *Mausolée.*

Le superbe tombeau qu'Artémise érigea à Mausole son mari, roi de Carie, est un des plus fameux bâtimens de l'antiquité, puisqu'on a cru devoir lui donner place parmi les sept merveilles du monde. Je rapporterai dans l'Article suivant qui regarde la Sculpture, ce que Pline en dit.

4. *Ville & fanal d'Alexandrie.*

On s'attend bien que tout ce qui part d'Alexandre doit avoir quelque chose de grand, de noble, de frappant. C'est le caractere de la ville qu'il fit bâtir en Egypte, & qui porta son nom. Il chargea Dinocrate de la conduite de cette importante entreprise. L'histoire de cet Architecte est fort singuliere.

Vitruv. in Praef. lib. 2.

Il étoit de Macédoine. Se fiant sur son esprit & sur ses grandes idées, il en partit pour se rendre à l'armée d'Alexandre, dans le dessein de se faire connoître de ce Prince, & de lui proposer des vûes qui seroient de son goût. Il prit des lettres de recommandation de ses parens & de ses amis pour les premiers & les plus qualifiés de la Cour, afin d'avoir un accès plus facile auprès du Roi. Il fut fort bien reçu de ceux à qui il s'adressa, qui lui promirent de le

présenter au plutôt à Alexandre. Comme ils différoient de jour à autre, sous prétexte d'attendre une occasion favorable, il prit leurs remises pour une defaite, & résolut de se produire lui-même. Il étoit d'une taille avantageuse : il avoit le visage agréable, & l'abord d'une personne de naissance. Ainsi, comptant sur sa bonne mine, il se dépouilla de ses habits ordinaires, s'huila tout le corps, se couronna d'une branche de peuplier, & couvrant son épaule gauche d'une peau de lion, prit une massue en sa main, & dans cet équipage s'approcha du trône sur lequel le Roi étoit assis, & rendoit la justice. La nouveauté de ce spectacle ayant fait écarter la foule, il fut apperçu d'Alexandre, qui en fut surpris, & l'ayant fait approcher lui demanda qui il étoit. Il lui répondit, » Je » suis l'Architecte Dinocrate Macédo- » nien, qui apporte à Alexandre des » pensées & des dessins dignes de sa » grandeur. « Le roi l'écouta. Il lui dit qu'il songeoit à tailler le mont Athos en forme d'un homme, qui tiendroit en sa main gauche une grande ville, & en sa droite une coupe qui recevroit les eaux de tous les fleuves qui découlent de cette montagne pour les verser dans la mer. Alexandre, goûtant ce dessin gigantesque, lui demanda s'il y avoit des

campagnes aux environs de cette ville qui puſſent fournir des bleds pour la faire ſubſiſter ; & ayant reconnu qu'il en auroit fallu faire venir par mer, il dit qu'il louoit la hardieſſe de l'invention, mais qu'il ne pouvoit approuver le choix du lieu où il prétendoit l'exécuter. Il le retint cependant auprès de lui, ajoutant qu'il feroit uſage de ſon habileté pour d'autres entrepriſes.

En effet Alexandre, dans le voyage qu'il fit en Ægypte, y ayant découvert un port qui avoit un fort bon abri & un abord facile, qui étoit environné d'une campagne fertile, & qui avoit beaucoup de commodités à cauſe du voiſinage du Nil, il commanda à Dinocrate d'y bâtir une ville, qui fut, de ſon nom, appellée Alexandrie. L'art de l'Architecte & la magnificence du Prince, concoururent à l'envi pour l'embellir, & ſemblerent s'épuiſer pour la rendre une des plus grandes & des plus magnifiques villes du monde. Elle étoit environnée d'une grande étendue de murailles, & fortifiée de tours. Il y avoit un port, des aqueducs, des fontaines, des canaux d'une grande beauté ; un nombre preſque infini de maiſons pour les habitans, des places & des bâtimens magnifiques, des lieux publics pour les Jeux & pour les Spectacles ; enfin des temples & des palais

Strab. l. 17. p. 791. &c.

lais si spacieux & en si grand nombre, qu'ils occupoient presque le tiers de toute la ville. J'ai marqué ailleurs comment Alexandrie étoit devenue le centre du commerce de l'Orient & de l'Occident.

Un bâtiment considérable qu'on fit quelque tems après dans le voisinage de cette ville, la rendit encore plus célébre : j'entends le fanal de l'île de Pharos. Les ports étoient ordinairement munis de tours, tant pour les défendre, que pour servir la nuit à guider ceux qui navigeoient sur la mer, par le moyen des feux qu'on y allumoit. Ces tours étoient d'abord d'une structure fort simple : mais Ptolémée Philadelphe en fit faire une, dans l'île de Pharos, si grande & si magnifique, que quelques-uns l'ont mise parmi les merveilles du monde : elle coûta huit cens talens, c'est-à-dire, huit cens mille écus.

L'île de Pharos étoit éloignée du continent de sept stades, c'est-à-dire, de plus d'un quart de lieue. Elle avoit un promontoire ou une roche, contre laquelle les flots de la mer se brisoient. Ce fut sur cette roche que Ptolémée Philadelphe fit bâtir de pierre blanche la tour du Phare, ouvrage d'une magnificence surprenante, à plusieurs étages voûtés, à-peu-près comme la tour de Babylone qui avoit huit étages. Il en

Strab. ibid. Plin. lib. 39. cap. 12.

donna l'intendance à un célèbre Architecte nommé Sostrate, qui grava sur la tour cette inscription: *Sostrate Cnidien, fils de Dexiphane, aux dieux Sauveurs, en faveur de ceux qui vont sur mer.* On peut voir dans l'histoire de Philadelphe ce qui s'est dit sur cette inscription.

Le Géographe de Nubie.

Un Auteur, qui vivoit il y a environ six cens ans, parle de la tour du Phare comme d'un édifice qui subsistoit encore de son tems. La hauteur de la tour, selon lui, est de trois cens coudées, c'est-à-dire, de quatre cens cinquante pieds, ou de soixante & quinze toises. Un Scholiaste de Lucien manuscrit, cité par Isaac Vossius, assure que pour la grandeur elle pouvoit être comparée aux pyramides d'Egypte; qu'elle étoit quarrée; que ses côtés avoient près d'une stade de long, près de cent quatre toises; que de son sommet on découvroit jusqu'à cent milles loin, c'est-à-dire, environ jusqu'à trente ou quarante lieues.

Isaac. Voss. ad Pomp. Mel. p. 205.

Cette tour prit bientôt le nom de l'île, & fut appellée *Phare*: & ce nom a passé aux autres tours construites pour le même usage. L'île où elle étoit bâtie devint péninsule dans la suite du tems. La Reine Cléopatre la joignit à la terre par une chaussée & par un pont qui alloit de la chaussée à l'île: travail important, dont fut chargé l'Architecte Dexiphane, natif

Tzetzes Chil. 2. hist. 33.

de l'île de Cypre. Elle lui donna pour récompense une charge considérable auprès de sa personne, & la conduite de tous les bâtimens qu'elle fit construire ensuite. On croit qu'il vaut mieux attribuer cet ouvrage à Ptolémée Philadelphe.

On voit en plus d'une occasion que les habiles Architectes étoient fort estimés & fort honorés chez les Anciens. Les habitans de Rhodes avoient assuré une pension considérable à Diognéte leur concitoyen, pour récompense des machines de guerre qu'il leur avoit construites. Il survint un Architecte étranger, il se nommoit Callias, qui fit un essai, en petit, d'une machine capable, selon lui, d'enlever quelque poids que ce pût être, & de triompher par-là de toutes les autres machines. Diognéte, jugeant la chose absolument impossible, ne rougit point d'avouer qu'elle étoit au dessus de sa science. La pension de celui-ci fut assignée à Callias, comme beaucoup plus habile que lui. Quand Démétrius Poliorcéte se prépara à faire approcher sa terrible *Hélépole* des murs de Rhodes qu'il assiégeoit, les habitans sommerent Callias de faire usage de sa machine. Il déclara qu'elle étoit trop foible pour pouvoir enlever de si pesans fardeaux. Les Rhodiens sentirent pour lors l'énorme faute qu'ils avoient commise en traitant avec une telle in-

Vitruv. l. 10. cap. 22.

gratitude un citoyen à qui ils avoient de si grandes obligations. Ils prierent avec instance Diognéte de vouloir secourir sa patrie exposée au dernier danger. Il refusa d'abord, & demeura inflexible à leurs prieres. Mais quand il vit que les Prêtres & les enfans des plus nobles de la ville, baignés de larmes, venoient implorer son secours, il se rendit enfin, & céda à un spectacle si touchant. Il s'agissoit d'empêcher que les ennemis n'approchassent leur formidable machine de la muraille. Il en vint à bout sans beaucoup de peine, ayant fait inonder le terrain par où l'Hélépole devoit passer; ce qui la rendit absolument inutile, & obligea Démétrius de lever le siége après s'être accommodé avec les Rhodiens. Diognéte fut comblé d'honneurs, & sa pension rétablie au double.

5. *Les quatres principaux temples de la Gréce.*

Vitruv. in Præf. lib. 7.

Vitruve dit qu'il y avoit entr'autres quatre temples chez les Grecs qui étoient bâtis de marbre, & enrichis de si beaux ornemens, qu'ils faisoient l'admiration des plus habiles connoisseurs, & étoient devenus comme la régle & le modele des bâtimens dans les trois Ordres d'Architecture. Le premier de ces Ouvrages est le temple de Diane à Ephése. Le se-

cond eſt celui d'Apollon dans la ville de Milet. Ils étoient l'un & l'autre d'Ordre Ionique. Le troiſieme eſt le temple de Cérès & de Proſerpine à Eleuſis, qu'Ictinus fit d'Ordre Dorique, d'une grandeur extraordinaire, capable de contenir trente mille perſonnes: car il s'en trouvoit autant, & ſouvent plus, à la célébre proceſſion de la fête d'Eleuſis. D'abord ce temple étoit ſans colonnes au-dehors, pour laiſſer plus de place à l'uſage des ſacrifices. Mais Philon enſuite, au tems que Démétrius de Phalére commandoit à Athénes, y mit des colonnes ſur le devant, pour rendre cet édifice plus majeſtueux. Le quatrieme enfin eſt le temple de Jupiter Olympien à Athénes, d'Ordre Corinthien. Piſiſtrate l'avoit commencé, mais il étoit demeuré imparfait après ſa mort, à cauſe des troubles qui ſurvinrent dans la République. Plus de trois cens ans après, Antiochus Epiphane, roi de Syrie, ſe chargea de faire la dépenſe néceſſaire pour achever la Nef du temple qui étoit fort grande, & pour les colonnes du Portique. Coſſutius, citoyen Romain, qui s'étoit rendu célébre parmi les Architectes, fut choiſi pour exécuter ce grand Ouvrage. Il y acquit beaucoup d'honneur, cet édifice étant eſtimé tel, qu'il y en avoit peu qui en puſſent égaler la magnificence. Ce Coſ-

Herod. lib. 8. cap. 65. Strab. lib. 9. pag. 395.

Vitruv. ibid. Liv. lib. 41. n. 20.

sutius fut un des premiers parmi les Romains qui bâtit à la maniere des Grecs. Il me donnera occasion de parler de quelques édifices de Rome, qui souvent ont eu des grecs pour Architectes, & par cet endroit rentrent en quelque sorte dans mon plan.

6. *Bâtimens célébres à Rome.*

L'Art de bâtir a été presque aussi tôt connu dans l'Italie que dans la Gréce, s'il est vrai que les Toscans n'eussent pas encore eu de commerce avec les Grecs, lorsqu'ils inventerent la composition d'un Ordre particulier, qui s'appelle encore aujourd'hui de leur nom. Le tombeau que Porsenna roi d'Etrurie, se fit élever proche de Clusium pendant qu'il vivoit, marque la grande connoissance qu'on y avoit alors de cet art. Cet édifice étoit de pierre, & construit à-peu-près de la même maniere que le Labyrinthe bâti par Dédale dans l'île de Créte, si le tombeau étoit tel que Varron l'a décrit dans un passage que Pline rapporte.

Plin. lib. 36. cap. 13.

Le premier Tarquin avoit un peu auparavant fait faire à Rome des travaux fort considérables ; car ce fut lui qui le premier environna cette ville d'une muraille de pierres. Il jetta aussi les fondemens du temple de Jupiter Capitolin, que son petit-fils Tarquin le superbe

acheva avec beaucoup de dépenſe, ayant pour cela fait venir les meilleurs ouvriers d'Etrurie. Les citoyens Romains ne furent point diſpenſés de ce travail; &, * quoiqu'il fut très-pénible & très-accablant, étant ajouté aux fatigues de la guerre, ils ne s'en trouverent point ſurchargés, tant ils avoient de joie & ſe croyoient honorés de conſtruire de leurs propres mains les temples de leurs dieux.

Ce même Tarquin l'Ancien fit ** deux autres ouvrages, moins éclatans à la vérité pour le dehors, mais d'un travail & d'une dépenſe encore plus conſidérables : ouvrages, dit Tite-Live, auxquels la magnificence de nos jours, portée ce ſemble au ſuprême degré, n'a preſque pu rien faire d'égal.

Un de ces ouvrages étoit les décharges & les conduits ſouterrains deſtinés à recevoir toutes les ordures & toutes les immondices de la ville, dont les reſtes donnent encore aujourdhui de l'admiration, & étonnent par la hardieſſe de l'entrepriſe, & par la grandeur des dé-

* Qui cùm haud parvus & ipſe militiæ adderetur labor, minùs tamen plebs gravabatur, ſe templa deûm exædificare manibus ſuis. *Liv. lib* 1 *n.* 56.

** Quæ (plebs) poſt hac & ad alia, ut ſpecie minora, ſic laboris aliquanto majoris, traducebatur opera : foros in circos faciendos, cloacamque maximam receptaculum omnium purgamentorum urbis ſub terram agendam; quibus duobus operibus vix nova hæc magnificentia quicquam adæquare potuit. *Liv. ibid.*

penſes qu'il a fallu faire pour la conduire à ſa fin. En effet, de quelle épaiſſeur & de quelle ſolidité devoient être ces voûtes, conduites depuis l'extrémité de la ville juſqu'au Tibre, pour avoir pu ſoutenir pendant tant de ſiécles, ſans s'ébranler le moins du monde, l'énorme poids des grands rues de Rome bâties deſſus, dans leſquelles paſſoient des voitures ſans nombre, & d'une charge immenſe!

Plin. lib. 30. cap. 2.

M. Scaurus, pour orner pendant ſon Edilité la ſcéne d'un Théatre qui ne devoit durer qu'un mois tout au plus, avoit fait préparer trois cens ſoixante colonnes de marbre, dont pluſieurs avoient trente-huit pieds de hauteur. Quand le tems du ſpectacle fut fini, il fit conduire toutes ces colonnes dans ſa maiſon. L'Entrepreneur, chargé de l'entretien des Egoûts, exigea de cet Edile qu'il s'engageât à payer le dommage que le tranſport de tant de colonnes ſi peſantes pourroit cauſer à ces voûtes, qui depuis Tarquin l'Ancien, c'eſt-à-dire, depuis près de huit cens ans, étoient toujours demeurées immobiles : & elles ſoutinrent encore une ſi violente ſecouſſe ſans s'ébranler.

Au reſte ces conduits ſouterrains contribuoient infiniment à la propreté des maiſons & des rues, auſſi-bien qu'à la pureté & à la ſalubrité de l'air. Les eaux de ſept ruiſſeaux qu'on avoit réunies en-

ſemble, & qu'on lâchoit fréquemment, nétoyoient parfaitement ces foſſes ſouterraines en fort peu de tems, & entraînoient avec elles toutes les immondices dans le Tibre.

De pareils travaux, quoique cachés ſous la terre & enſevelis dans les ténébres, paroîtront ſans doute à tout juge équitable, plus digne de louanges que les édifices les plus magnifiques & que les palais les plus ſuperbes. Ceux-ci conviennent à la majeſté des Rois, mais ne rehauſſent point leur mérite, &, à proprement parler, ne font honneur qu'à l'habileté de l'Architecte: au lieu que les autres marquent des Princes qui connoiſſent le vrai prix des choſes, qui ne ſe laiſſent point éblouir à un vain éclat, qui ſont plus occupés de l'utilité publique que de leur propre gloire, & qui cherchent à étendre leurs ſervices & leurs bienfaits juſques dans la poſtérité la plus reculée: digne objet de l'ambition d'un Prince!

Après que les Tarquins eurent été chaſſés de Rome, le peuple ayant aboli le gouvernement monarchique, & repris la ſouveraine autorité, ne ſongea plus qu'à étendre les bornes de ſon Etat. Lorſque dans la ſuite il eut plus de commerce avec les Grecs, il commença à élever des bâtimens plus ſuperbes & plus

réguliers. Car ce fut des Grecs que les Romains apprirent l'excellence de l'Architecture : avant cela leurs édifices n'avoient rien de recommandable que leur solidité & leur grandeur. De tous les Ordres, ils ne connoissoient que l'Ordre Toscan. Ils ignoroient presque entiérement la Sculpture, & n'avoient pas même l'usage du marbre : du moins ne savoient-ils ni le polir, ni en faire des colonnes, ou d'autres ouvrages, qui par leur éclat & l'excellence du travail, fissent paroître de la richesse dans les lieux où ils pouvoient être employés.

Plin. lib. 31. cap. 6.

Ce n'est, à proprement parler, que vers les derniers tems de la République & sous les Empereurs, c'est-à-dire, lorsque le luxe fut devenu dominant à Rome, que l'Architecture y parut dans tout son éclat. Quelle foule de bâtimens superbes & d'ouvrages magnifiques, qui font encore l'ornement de Rome! le Panthéon, les Thermes, l'Amphithéatre nommée le Colisée, les Aqueducs, les grands chemins, la Colonne de Trajan, celle d'Antonin. Le fameux pont sur le Danube, bâti par l'ordre de Trajan, auroit suffi pour immortaliser son nom. Il avoit vingt piles pour porter les arches, épaisses chacune de soixante pieds, hautes de cent cinquante sans compter les fondemens, & à cent soixante-dix pieds

Dio. l. 68. pag. 776.

l'une de l'autre, ce qui fait en tout ſept cens quatre-vingt-quinze toiſes de large. C'étoit néanmoins l'endroit de tout le pays où le Danube étoit le plus étroit : mais il y étoit auſſi le plus rapide & le plus profond ; & c'eſt ce qui paroiſſoit un obſtacle inſurmontable à l'induſtrie humaine. Il fut impoſſible d'y faire des batardeaux pour fonder les piles. Au lieu de cela il falut jetter dans le lit de la riviere une quantité prodigieuſe de divers matériaux, & par ce moyen former des manieres d'empatemens qui s'élevaſſent juſques à la hauteur de l'eau, pour pouvoir enſuite y conſtruire les piles, & tout le reſte du bâtiment. Trajan avoit fait ce pont pour s'en ſervir contre les barbares : Adrien ſon ſucceſſeur craignit au contraire que les barbares ne s'en ſerviſſent contre les Romains, & en fit abattre les arches. Apollodore de Damas fut l'Architecte qui préſida à la conſtruction de ce pont : il avoit travaillé à beaucoup d'autres ouvrages ſous Trajan. Il eut une fin bien triſte.

L'Empereur Adrien avoit fait conſtruire un temple en l'honneur de Rome & de Rome & de Vénus, au fond & au haut duquel elle étoient placées, aſſiſes chacune ſur un trône : on a lieu de croire que lui-même en avoit dreſſé le plan, & donné les meſures, parce qu'il ſe pi-

Dio. l. 69. p. 789. 790.

quoit d'exceller en toutes ſortes d'arts & de ſciences. Après qu'il fut bâti, Adrien en envoya le deſſin à Apollodore. Il ſe ſouvenoit, qu'un jour s'étant voulu mêler de donner ſon avis ſur quelque édifice dont Trajan entretenoit Appollodore, cet Architecte l'avoit renvoyé avec mépris, comme parlant de choſe qu'il n'entendoit point. Auſſi ce fut pour lui inſulter, & lui montrer qu'on pouvoit faire quelque choſe de grand & de parfait ſans lui, qu'il lui envoya le deſſin de ce temple, avec ordre exprès de lui en mander ſon avis. Appollodore n'étoit pas né flalteur, & il ſentoit bien l'inſulte qu'on lui vouloit faire. Après avoir loué la beauté, la délicateſſe, la magnificence du bâtiment, il ajouta que, puiſqu'on lui ordonnoit de dire ſa penſée, il ne pouvoit diſſimuler qu'il y trouvoit un défaut : c'eſt que, s'il prenoit envie aux déeſſes de ſe lever, elles courroient riſque de ſe caſſer la tête, parce que la voûte étoit trop écraſée, & le temple non aſſez exhauſſé. L'Empereur ſentit dans le moment la faute groſſiere & irréparable qu'il avoit faite, & ne put s'en conſoler. L'Architecte en porta la peine, & ſa trop grande franchiſe, qui n'étoit peut-être pas aſſez meſurée ni aſſez reſpectueuſe, lui coûta la vie.

Sueton. in Nerone, c. 31.

Je n'ai point mis au nombre des bâti-

mens magnifiques de Rome le palais, appellé la Maison dorée, que Néron fit élever dans Rome, quoique peut-être on n'ait jamais rien vû de pareil pour l'etendue de l'espace qu'il renfermoit, pour la beauté des jardins, pour le nombre & la délicatesse des portiques, pour la somptuosité des édifices, où l'or, les perles, les pierreries, & toutes les autres matieres précieuses, brilloient de toutes parts. Je ne crois pas qu'il soit permis de donner le nom de magnificence, à un palais bâti des dépouilles & cimenté en quelque sorte du sang des citoyens. Aussi Suétone dit-il que les bâtimens de Néron furent plus ruineux à l'Empire, que toutes ses autres folies. *Non in alia re damnosior quàm in ædificando.*

Ciceron en auroit jugé encore bien plus sévérement, lui qui ne rangeoit au nombre des dépenses véritablement louables que celles qui avoient pour objet l'utilité publique, comme les murs des villes & des citadelles, les arsenaux, les ports, les aqueducs, les grands chemins, & d'autres pareilles. Il portoit la rigidité jusqu'à improuver les théatres, les portiques, & même les nouveaux temples; & il s'appuyoit de l'autorité de Démétrius de Phalere, qui condamnoit nettement les dépenses excessives que

Cic. lib. 2. de Offic. n. 6.

Péricles avoit employées pour de pareils édifices.

Cic. l. 1. de Offic. n. 139. 140.

Le même Cicéron fait d'excellentes réflexions sur les bâtimens des particuliers : car certainement sur cet article comme sur tous les autres, il y a une distinction à faire pour les Princes. Il * veut que les personnes qui tiennent le premier rang dans un Etat, soient logées honorablement, & qu'elles soutiennent leur dignité par le bâtiment qu'elles occupent, de sorte pourtant que le bâtiment ne fasse pas leur principal mérite, & que ce soit le Maître qui fasse honneur à la maison, & non la maison au Maître. Il recommande aux grands Seigneur qui bâtissent, d'éviter avec soin les dépenses excessives qu'entraîne la magnificence des édifices : dépenses qui deviennent d'un exemple funeste & contagieux dans une ville, la plupart ne manquant pas & se faisant un mérite d'imiter les Grands, & quelquefois même de les surpasser. Ces palais ainsi multipliés font honneur, dit-on, à une ville. Ils la deshonorent plutôt, si l'on en veut juger sainement, parce

* Ornanda est dignitas domo, non ex domo dignitas tota quærenda : nec domo Dominus, sed Domino domus honestanda est . . . Cavendum est etiam, præsertim si ipse ædifices, ne extra modum sumptu & magnificentia prodeas Quo in genere multum mali etiam in exemplo est : studiosè enim plerique, præsertim in hac parte, facta principum imitantur.

qu'ils la corrompent, en lui rendant pour toujours le luxe & le faste nécessaires, par la somptuosité des meubles, & par les autres ornemens précieux qu'exige un bâtiment superbe ; outre que souvent ils sont la cause de la ruine des familles.

Caton dans son livre sur la vie rustique, donne un conseil bien sage. Quand * il s'agit de bâtir, dit-il, il faut délibérer long-tems, (& souvent ne point bâtir :) mais quand il s'agit de planter, il ne faut point délibérer, mais planter sans délai.

En cas qu'on bâtisse, la prudence demande qu'on prenne de justes précautions. *Vitruv. Praefat. lib.* 10. » Autrefois, dit Vitruve, il y avoit à » Ephese une loi très-sévere, mais très- » juste, par laquelle les Architectes qui » entreprenoient un ouvrage public » étoient tenus de déclarer ce qu'il de- » voit coûter, de le faire pour le prix » qu'ils avoient demandé, & d'y obliger » tous leurs biens. Quand l'ouvrage étoit » achevé, ils étoient récompensés & ho- » norés publiquement, si la dépense étoit » telle qu'ils avoient dit. Si elle n'excé- » doit que du quart ce qui étoit porté » par le marché, le surplus étoit fourni » des deniers publics. Mais quand elle » passoit le quart, l'excédent étoit sur le

* Ædificare diu cogitare oportet, conserere cogitare non oportet, sed facere.

„ compte de l'Architecte. Il seroit à souhaiter, continue Vitruve, que les Romains eussent un pareil réglement pour leurs bâtimens tant publics que particuliers : il empêcheroit la ruine de bien des personnes. „

Cette réflexion est bien sensée, & montre dans Vitruve un caractere bien estimable, & un grand fonds de probité, qui brille en effet dans tout son ouvrage, & ne lui fait pas moins d'honneur que son extrême habileté. Il exerçoit sa profession avec un désintéressement & une noblesse, bien rares dans ceux qui s'en mêlent. * La réputation, non l'argent, étoit son motif. Il avoit appris de ses Maîtres, dit-il, qu'il faut qu'un Architecte attende qu'on le prie de prendre la conduite d'un Ouvrage, & qu'il ne peut, sans rougir, faire une demande qui le fait paroître intéressé, puisqu'on sait qu'on ne sollicite pas les gens pour leur faire du bien, mais pour en recevoir.

Præfat. l. 6.

Il exige, pour cette profession, une

Lib. 1. cap. 1.

* Ego autem, Cæsar, non ad pecuniam parandam ex arte dedi studium, sed potiùs tenuitatem cum bona fama, quàm abundantiam cum infamia sequendam probavi. Ceteri Architecti rogant & ambiunt, ut architectentur : mihi autem à præceptoribus est traditum, rogatum non rogantem oportere suscipere curam, quòd ingenuus color movetur pudore petendo rem suspiciosam. Nam beneficium dantes, non accipientes, ambiuntur. *Vitruv.*

étendue de connoiſſance qui étonne. Il faut, ſelon lui, que l'Architecte ſoit ingénieux & laborieux tout enſemble : car l'eſprit ſans le travail, & le travail ſans l'eſprit, ne rendirent jamais aucun ouvrier parfait. Il doit donc ſavoir deſſiner, être inſtruit dans la Géométrie, n'être pas ignorant de l'Optique, avoir appris l'Arithmétique, ſavoir beaucoup de l'Hiſtoire, avoir bien étudié la Philoſophie, avoir connoiſſance de la Muſique, & quelque teinture de la Médecine, de la Juriſprudence, & de l'Aſtrologie. Il entre enſuite dans le détail, & montre en quoi chacune de ces connoiſſances peut aider un Architecte.

Quand il vient à la Philoſophie, outre ce que la Phyſique peut lui fournir de connoiſſances néceſſaires pour ſon art, il la conſidere par rapport aux mœurs. » L'é-
» tude de la Philoſophie, dit-il, ſert
» auſſi à rendre parfait l'Architecte, qui
» doit avoit l'ame grande & hardie ſans
» arrogance, équitable & fidele, &, ce
» qui eſt le plus important, tout-à-fait
» exempte d'avarice : car il eſt impoſſible
» que ſans fidélité & ſans honneur on
» puiſſe jamais rien faire de bien. Il ne
» doit donc point être intéreſſé, & doit
» moins ſonger à s'enrichir qu'à acquérir
» de l'honneur & de la réputation par
» l'Architecture, ne faiſant jamais rien

» d'indigne d'une proffeſſion ſi honora-
» ble : car c'eſt ce que preſcrit la Phi-
» loſophie. »

Vitruve ne s'aviſe pas de demander, pour un Architecte, le talent de la parole, dont même ſouvent il eſt à propos de ſe défier, comme nous le marque un aſſez bon mot que Plutarque nous a conſervé. Il s'agiſſoit d'un bâtiment conſidérable que les Athéniens vouloient faire conſtruire, pour l'exécution duquel deux Architectes ſe préſenterent devant le peuple. L'un, beau parleur, mais peu habile dans ſon art, charma & éblouit toute l'aſſemblée par la maniere élégante dont il s'exprima en expoſant le plan qu'il ſe propoſoit de ſuivre.. L'autre, auſſi mauvais orateur qu'il étoit excellent architecte, ſe contenta de dire aux Athéniens : * *Meſſieurs, je ferai comme celui-ci vient de parler.*

Plut. in præc. reip. ger. pag. 802.

J'ai cru ne pouvoir mieux terminer cet Article qui regarde l'Architecture, qu'en donnant quelque idée de l'habileté & des mœurs de celui, qui, au jugement de tous les connoiſſeurs, l'a enſeignée & exercée avec le plus de réputation.

* Α᾽νδρες Α᾽θηναῖοι εἰς οὗτις ἔρηκεν, ἐγὼ πειήσω.



CHAPITRE QUATRIEME.

DE LA SCULPTURE.

§. I. *Des différentes especes renfermées dans la Sculpture.*

LA Sculpture est un Art qui par le moyen du dessin & de la matiere solide imite, les objets palpables de la nature. Elle a pour matiere le bois, la pierre, le marbre, l'ivoire; différens métaux, comme l'or, l'argent, le cuivre; les pierres précieuses, comme l'agate, & autres pareilles. On travaille sur ces matieres, ou en creusant, ou en relief. Cet Art comprend aussi la fonte, qu'on subdivise en l'art de faire des figures de cire, & en celui de les fondre de toutes sortes de métaux. J'entends ici par Sculpture toutes ces différentes especes.

Les Sculpteurs & les Peintres ont eu souvent parmi eux de grandes disputes sur la prééminence de leur profession; les premiers se voulant prévaloir de la durée de leurs ouvrages, les autres leur opposant l'effet du mélange & de la vivacité des couleurs. Mais, sans entrer dans une question qui n'est pas facile à

décider, on peut confidérer la Sculpture & la Peinture comme deux Sœurs, qui n'ont qu'une origine, & dont les avantages doivent être communs; je dirois presque comme un même Art, dont le dessin est l'ame & la régle, mais qui travaille diversement, & sur différentes matieres.

Il est difficile & peu important de démêler, dans l'obscurité des siecles éloignés, les premiers Inventeurs de la Sculpture. Son origine remonte jusqu'à celle du monde; & l'on peut dire que Dieu fut le premier Statuaire, lorsqu'ayant créé tous les Etres, il sembla redoubler d'attention pour former le corps de l'homme, à la beauté & à la perfection duquel il parut travailler avec une sorte de complaisance.

Long-tems après qu'il eut achevé ce chef-d'œuvre de ses mains toutes puissantes, il voulut être honoré principalement pat le ministere des Sculpteurs dans la construction de l'Arche d'alliance, dont il donna lui-même l'idée au Législateur des Hébreux. Mais en quels termes parle-t-il de cet Ouvrier admirable qu'il y vouloit employer? Je ne crains point de les rapporter une seconde fois. *J'ai choisi*, dit-il à son Prophête, *un homme de la Tribu de Juda, que j'ai rempli de mon esprit, de sagesse, d'in-*

Exod. 31.

telligence, & de science en toutes sorte d'ouvrages, pour inventer tout ce qui peut se faire d'or ou d'argent, de bronze ou de marbre, de bois différens ou de pierres précieuses. Ne semble-t-il pas qu'il s'agit d'inspirer le Prophête même pour donner des loix à son peuple? Il parle de même des Ouvriers destinés à bâtir & à orner le Temple de Jérusalem.

Rien ne releveroit tant le mérite de la Sculpture qu'une si noble destination, si elle l'avoit remplie fidelement. Mais long-tems avant la construction du Temple & même du Tabernacle, elle s'étoit vendue honteusement à l'Idolâtrie, qui par son moyen remplit l'univers des statues de ses fausses divinités, qu'elle exposoit à l'adoration des peuples. On voit dans * l'Ecriture qu'une des causes qui ont donné le plus de cours à ce culte impie, a été l'extrême beauté que les Ouvriers s'efforçoient à l'envi de donner aux statues. L'admiration que causoit la vûe de ces excellens ouvrages de l'art, étoit une espece d'enchantement, qui, en frappant les sens, faisoit illusion aux esprits, & entraînoit toute la multitude. » C'est de cette séduction gé-

Baruc. lib. 3. 5.

* Provexit ad horum culturam . . . artificis eximia diligentia. . . Multitudo hominum abducta per speciem operis, eum, qui ante tempus tanquam homo honoratus fuerat, nunc deum æstimaverunt. Et hæc fuit humanæ vitæ deceptio. *Sap. XIV.* 18. 21.

» nérale dans tout l'univers, que Jéré-
» mie avertissoit les Israélites de se bien
» donner de garde, quand ils verroient
» à Babylone les statues d'or & d'argent
» portees avec pompe dans les grandes
» solemnités. Pour lors, dit le Prophête,
» pendant que toute la multitude, pé-
» nétrée de vénération & de crainte,
» se prosternera devant ces idoles, dites
» en vous-mêmes, » (car la captivité
où étoit réduit le peuple de Dieu dans
une terre étrangere, ne lui permettoit
pas de s'expliquer hautement) » dites
» en vous-mêmes : C'est vous,
» Seigneur, * qu'il faut adorer.

Il faut avouer aussi que la Sculpture ne contribua pas peu à la corruption des mœurs par la nudité des images, & par des représentations contraires à la pudeur, comme les payens même l'ont reconnu. J'en fais la remarque de bonne heure, afin que dans tout ce que je dirai dans la suite à la louange de la Sculpture, on voye que je distingue l'excellence de l'Art en lui-même, de l'abus que les hommes en ont fait.

Plin. l. 34. cap. 12.

Les Sculpteurs ont commencé à travailler sur de la terre, soit pour former des statues, soit pour faire des moules

* Visa itaque turba de retro & ab antè adorantes, dicite in cordibus vestris : Te oportet adorari, Domine.

& des modeles. C'est ce qui a fait dire au Statuaire Praxitéle, que les ouvrages en fonte, au ciseau, & au burin, devoient leur naissance à l'Art de faire des figures de terre, appellé *Plastice.* On prétend que Démarate, pere de Tarquin l'Ancien, qui se réfugia de Corinthe dans l'Etrurie, y amena avec lui beaucoup d'Ouvriers habiles dans cet Art, & y en fit naître le goût, qui de là se communiqua au reste de l'Italie. Les statues qu'on y érigea aux dieux, n'étoient d'abord que de terre, auxquelles, pour tout ornement, on donnoit une couleur de rouge. Des * hommes, qui honoroient sincerement de tels dieux, ne doivent pas, dit Pline, nous faire honte. Ils ne faisoient cas de l'or & de l'argent ni pour eux-mêmes, ni pour leurs dieux. Juvénal appelle une statue, comme celle que Tarquin l'Ancien fit mettre dans le temple du pere des Dieux, *le Jupiter de terre, que l'or n'avoit point gâté ni souillé.*

Fictilis, & nullo violatus Jupiter auro.

On ** ne commença que fort tard à

* Hæ tum effigies deorum erant laudatissimæ. Nec pœnitet nos illorum, qui tales deos coluere. Aurum enim & argentum ne diis quidem conficiebant. *Plin.*

** Acilius Glabrio duumvir, statuam auratam, quæ prima omnium in Italia statua aurata est, patri Glabrioni posuit. *Liv. lib.* 40. *n.* 34.

Rome à y mettre des ſtatues dorées. L'époque en eſt marquée ſous le Conſulat de P. Cornel. Cethégus, & M. Bæbius Tamphilus, l'année de Rome 571 ou 573.

An. M. 3820.

Plin. lib. 35. cap. 12.

On fit auſſi dans la ſuite des portraits de plâtre & de cire. L'invention en eſt attribuée à Lyſiſtrate de Sicyone, frere de Lyſippe.

On voit que les Anciens ont fait des ſtatues preſque de toutes ſortes de bois. Il y avoit à Sicyone une image d'Apollon qui étoit de buis. A Ephéſe celle de Diane étoit de cédre ſelon quelques-uns, auſſi-bien que le toit du temple. Le citronier, le cyprès, le palmier, l'olivier, l'ébéne, la vigne, en un mot tous les arbres qui ne ſont point ſujets à ſe corrompre, ni à être endommagés des vers, étoient employés pour faire des ſtatues.

Pauſan. l. 6. Plin. lib. 16. cap. 40.

Le marbre devint bientôt la matiere la plus ordinaire & la plus recherchée des ouvrages de Sculpture. On croit que Dypéne & Scyllis, tous deux de Créte, en firent les premiers uſage à Sicyone, qui a été long tems comme le centre & l'école des arts : ils vivoient vers la L. Olympiade, un peu avant que Cyrus régnât en Perſe.

Plin. lib. 36. cap. 4.

An. M. 3424.

Deux freres, Bupale & Athenis, ſe rendirent fort illuſtres dans l'arr de tailler le marbre du tems d'Hipponax, c'eſt-à-dire

An. M. 3464.

dire vers la LX Olympiade. Ce Poëte étoit fort laid de visage. Ils firent son portrait pour l'exposer à la risée des spectateurs. Hipponax entra dans une fureur plus que poëtique, & fit contr'eux des vers si sanglans, que, selon quelques-uns, ils se pendirent de honte & de douleur. Mais ce fait ne peut pas être véritable, puisqu'il y a eu des ouvrages d'eux faits depuis ce tems-là.

Dans ces commencemens on ne se servoit que de marbre blanc tiré de l'île de Paros. On prétend qu'en taillant des blocs de marbre on y trouvoit quelquefois des figures naturelles d'un Silene, d'un dieu Pan, d'une baleine, & d'autres poissons. Le marbre jaspé & tacheté devint ensuite fort à la mode. On le tiroit principalement des carrieres de Chio : & bientôt presque tous les pays en fournirent.

Ibid. cap. 6.

On trouva, & l'on croit que ce fut dans la Carie, le moyen de couper un gros bloc de marbre en plusieurs parties assez minces, pour incruster les murailles des maisons. Le Palais du Roi Mausole à Halicarnasse est la plus ancienne maison où il paroisse qu'on ait fait usage de ces incrustations de marbre qui en faisoient un des plus grands ornemens.

L'usage de l'ivoire dans les ouvrages de Sculpture étoit connu dès les premiers

Odyss. Δ v. 75. tems de la Gréce. Homére en parle, quoiqu'il ne parle jamais des éléphans.

L'art de fondre l'or & l'argent est de l'antiquité la plus reculée, sans qu'on en puisse précisément marquer l'origine. Les dieux de Laban que Rachel vola, paroissent avoir été de fonte. Les bijoux offerts à Rébecca étoient d'or fondu. Avant que de sortir de l'Egypte, les Israélites y avoient vû des statues de fonte, qu'ils imiterent en fondant le veau d'or; & depuis ils firent le serpent d'airain. Dès-lors toutes les nations de l'Orient avoient des dieux de fonte, *deos conflatiles*; & Dieu défendit sous peine de mort à son peuple de les imiter. Dans la construction du Tabernacle, les ouvriers n'inventerent pas l'art de la fonte: Dieu ne fit que diriger leur goût. Il est marqué que Salomon fit fondre les figures employées dans le temple & ailleurs près de Jéricho, parce que la terre y étoit argilleuse, *in argillosa terra*: ce qui montre qu'ils avoient déja la même maniere que nous pour fondre de très-grosses masses.

Il seroit à souhaiter que l'on trouvât dans les Auteurs grecs ou latins de quelle sorte les Anciens fondoient leurs métaux pour en faire des figures. L'on voit par Plin. lib. 37. ce que Pline en a écrit, qu'ils se servoient quelquefois de moules de pierre.

Vitruve parle d'une eſpece de pierres qui ſe trouvoient aux environs du lac de Volſéne, & en d'autres endroits d'Italie, leſquelles réſiſtoient à la violence du feu, & dont l'on faiſoit des moules pour jetter diverſes ſortes d'ouvrages. Les Anciens avoient l'art de mêler dans la fonte différens métaux pour exprimer dans les ſtatues différentes paſſions, différens ſentimens, par la diverſité des couleurs.

Vitruv. l. 2. *cap.* 7.

Plin. lib. 34. *cap.* 14.

Il y a diverſes manieres de graver ſur les métaux, & ſur les pierres précieuſes : car ſur les uns & ſur les autres, on y fait des ouvrages en relief, en boſſe, ou en creux, qui s'appellent de gravure. Les Anciens excelloient dans l'un & dans l'autre genre. Les bas-reliefs qui nous reſtent d'eux ſont infiniment eſtimés par les connoiſſeurs : & pour ce qui regarde la gravure des pierres, comme de ces belles Agates & de ces Cryſtaux, dont on voit une aſſez grande quantité dans le Cabinet du Roi, on prétend qu'il n'y a rien de ſi parfait que ce qui reſte de ces anciens Maîtres.

Quoiqu'ils ayent gravé preſque toutes ſortes de pierres précieuſes, néanmoins les figures les plus achevées qu'on ait d'eux ſont ſur des Onyces qui ſont une eſpece d'Agate opaque, ou ſur des Cornalines, qu'ils trouvoient plus propres à être gra-

vées que les autres pierres, parce qu'elles ſont plus fermes, plus égales, & qu'elles ſe gravent nettement; & encore parce qu'il ſe rencontre dans les Onyces diverſes couleurs qui ſont par lit les unes au-deſſus des autres, par le moyen deſquelles ils faiſoient que dans les pieces de relief le fond demeuroit d'une couleur, & les figures d'une autre. Pour graver ſur les pierres précieuſes & ſur les cryſtaux ils ſe ſervoient de la pointe du diamant, comme on s'en ſert encore.

Plin. lib. 7. cap. 1.

On vante beaucoup la pierre précieuſe attachée à l'anneau de Polycrate Tyran de Samos, qu'il jetta dans la mer, & qui lui revint par un hazard fort ſingulier : on prétendoit l'avoir à Rome du tems de Pline. C'étoit ſelon les uns, une Sardoine, & ſelon les autres une Emeraude. Celle de Pyrrhus n'étoit pas moins eſtimée. On y voyoit Apollon avec ſa guittare, & les neuf Muſes chacune avec leur attribut particulier. Et tout cela n'étoit point l'effet de l'art, mais de la nature, *Non arte, ſed ſponte naturæ.*

C'étoit ſur les coupes à boire dans les repas que l'art de ſculpter étoit le plus exercé : ces pieces étoient les plus riches, les plus curieuſes, & la matiere de la plus grande ſomptuoſité.

Un des plusg rands avantages que l'Art

de portraire ait reçu pour éterniſer ſes ouvrages, eſt la gravure ſur le bois & ſur le cuivre, par le moyen de laquelle on tire un grand nombre d'eſtampes, qui multiplient preſqu'à l'infini un même deſſin, & font voir en differens lieux la penſée d'un Ouvrier, qui auparavant n'étoit connue que par le ſeul travail qui ſortoit de ſes mains. Il y a lieu de s'étonner que les Anciens, qui ont gravé tant d'excellentes choſes ſur les pierres dures & ſur les cryſtaux, n'ayent point découvert un ſi beau ſecret, qui véritablement n'a encore paru qu'après celui de l'Imprimerie, & qui ſans doute en a été une ſuite & comme une imitation. Car l'impreſſion des figures & les eſtampes n'ont commencé à être en uſage qu'à la fin du quinzieme ſiécle. L'invention en eſt dûe à un Orfévre qui travailloit à Florence.

Après avoir rapporté en abrégé la plus grande partie de ce qui occupoit anciennement la Sculpture, il me reſte à faire connoître quelques-uns de ceux qui l'ont exercée avec le plus de ſuccès & de réputation.

§. II. *Sculpteurs célébres, qui ſe ſont le plus diſtingués dans l'antiquité.*

Quoique la Sculpture ait pris naiſſance dans l'Aſie & dans l'Egypte, c'eſt, à pro-

prement parler, la Gréce qui l'a mise dans tout son lustre, & l'a fait paroître avec éclat. Pour ne point parler des premieres ébauches de cet Art, qui se sentent toujours comme d'une sorte d'enfance, on vit, sur-tout du tems de Périclès & après lui, sortir du sein de la Gréce * une foule d'excellens Ouvriers, & travailler à l'envi à mettre la Sculpture en honneur par un nombre infini d'ouvrages, qui ont fait & feront l'admiration de tous les siécles. L'Attique, ** fertile en carrieres de marbres, & plus riche encore en genies heureux pour les Arts, fut bientôt remplie d'un nombre infini de statues.

Je ne rapporterai ici que ceux qui se sont le plus distingués par leur habileté & leur réputation. Les plus célébres sont Phidias, Polyclète, Myron, Lysippe, Praxitèle, Scopas.

Il en est un autre, plus illustre encore que tous ceux que je viens de nommer, mais dans un genre different : c'est le fameux Socrate. Je ne dois pas envier à la Sculpture l'honneur qu'elle a eu de

* Multas artes ad animorum corporumque cultum nobis eruditissima omnium gens (Græca) invenit *Liv. lib.* 39 *n.* 8.

** Exornata eo genere operum eximiè terra Attica, & copiâ domestici marmoris, & ingenio artificum. *Liv. lib.* 31. *n.* 26. *Ces marbres se tiroient du mont Pentélique, qui étoit dans l'Attique.*

le compter parmi ſes Eleves. Il étoit fils d'un Statuaire, & il le fut lui-même, avant que d'être Philoſophe. On lui attribuoit communément les trois Graces qu'on conſervoit avec ſoin dans la citadelle d'Athénes. Elles n'étoient point nues, comme on avoit coutume de les repréſenter, mais couvertes : ce qui marque quel étoit dès-lors ſon penchant pour la vertu. Il diſoit que cet Art lui avoit enſeigné les premiers préceptes de la Philoſophie ; & que, comme la Sculpture donne la forme à ſon objet en ôtant les ſuperfluités, de même cette ſcience introduit la vertu dans le cœur de l'homme, en retranchant peu-à peu toutes ſes imperfections.

Diog. Laërt. in Socrat.

Phidias mérite par bien des raiſons d'être mis à la tête des Sculpteurs. Il étoit d'Athénes, & floriſſoit dans la LXXXIIIe. Olympiade, tems heureux, où, après les victoires remportées contre les Perſes, l'abondance, fille de la paix & mere des beaux-Arts, faiſoit éclore divers talens par la protection que leur donna Périclès. Phidias n'étoit pas de ces artiſans qui ne ſavent que manier les inſtrumens de leur Art. Il avoit l'eſprit orné de toutes les connoiſſances qui pouvoient être utiles à un homme de ſa profeſſion ; Hiſtoire, Poéſie, Fable, Géométrie, Optique. Un fait aſſez curieux mon-

An. M. 3556

trera combien cette derniere lui fut utile.

Alcamene & lui furent chargés de faire chacun une ſtatue de Minerve, afin que l'on pût choiſir la plus belle des deux, que l'on vouloit placer ſur une colonne fort haute. Quand les deux ſtatues furent achevées, on les expoſa aux yeux du public. La Minerve d'Alcamene vue de près parut admirable, & eut tous les ſuffrages. Celle de Phidias au contraire fut trouvée hideuſe : une grande bouche ouverte, des narines qui ſembloient ſe retirer, je ne ſais quoi de rude & de groſſier dans le viſage. On ſe moqua de Phidias & de ſa ſtatue. *Placez-les*, dit-il, *à l'endroit où elles doivent être.* On les y plaça l'une après l'autre. Alors la Minerve d'Alcamene ne parut plus rien, au lieu que celle de Phidias frappoit par un air de grandeur & de majeſté qu'on ne pouvoit ſe laiſſer d'admirer. On rendit à Phidias l'approbation que ſon rival avoit ſurpriſe, & celui-ci ſe retira confus & honteux, ſe repentant bien de n'avoir pas appris les regles de l'Optique.

Les ſtatues que l'on vante avant le tems dont nous parlons, étoient plus recommandables par leur antiquité que par leur mérite. Phidias donna le premier aux Grecs le goût de la belle nature, &

leur apprit à l'imiter. * Aussi, dès que ses ouvrages parurent, ils saisirent l'estime du public. Ce qui est étonnant, ce n'est pas qu'il ait fait des statues admirables, mais qu'il en ait pu faire un si grand nombre : car le dénombrement qu'en font les Auteurs paroît presque incroyable ; & il est peut-être le seul qui ait joint tant de facilité à tant de perfection.

Je crois qu'il travailla de bon cœur sur un bloc de marbre qu'on trouva dans le camp des Perses après la bataille de Marathon, où ils furent entierement défaits. Ces Barbares, qui comptoient sur une victoire assurée, l'avoient apporté pour en ériger un trophée. Phidias en fit une Némésis, déesse qui avoit pour fonction d'humilier & de punir l'orgueil insolent des hommes. La haine que les Grecs portoient naturellement aux Barbares, & le doux plaisir de venger sa patrie, animerent sans doute d'un nouveau feu le génie du Sculpteur, & prêterent à son ciseau & à ses mains une nouvelle adresse.

Pausan. in Attic. p. 62.

Du prix des dépouilles remportées sur les mêmes ennemis, il fit aussi pour les Platéens une statue de Minerve. Elle étoit

Id. in Bœot. pag. 548.

* Quinti Hortensii admodum adolescentis ingenium, ut Phidiæ signum, simul aspectum & probatum est. *Cic. de clar. Orat. n. 228.*

de bois doré. Le viſage, auſſi-bien que l'extrémité des mains & des pieds, étoit de marbre Pentelique.

Son grand talent étoit de bien repréſenter les dieux. Il avoit l'imagination grande & noble, de ſorte que, ſelon la remarque * de Cicéron, il n'alloit pas chercher leurs traits & leur reſſemblance dans quelque objet viſible, mais par la force de ſon génie il s'étoit fait une idee du vrai beau, à laquelle il avoit ſans ceſſe l'eſprit appliqué, qui devenoit ſa regle & ſon modele, & qui dirigeoit ſon Art & ſa main.

Auſſi Periclès, qui s'en fioit plus à lui qu'à tous les Architectes, l'avoit-il fait Directeur & comme Surintendant des bâtimens de la République. Quand le Parthénon fut achevé, ce magnifique temple de Minerve, dont quelques reſtes aſſez bien conſervés charment encore aujourd'hui les voyageurs, il ſongea à en faire la Dédicace, qui conſiſtoit à y mettre une ſtatue de la Deeſſe. Phidias fut chargé de l'ouvrage, & ce fut alors qu'il ſe ſurpaſſa lui-même. Il fit une ſtatue d'or & d'ivoire, haute de vingt-ſix cou-

* Phidias, cùm faceret Jovis formam aut Minervæ, non contemplabatur aliquem à quo ſimilitudinem duceret : ſed ipſius in mente inſidebat ſpecie pulcritudinis eximia quædam, quam intuens, in eaque defixus, ad illius ſimilitudinem artem & manum dirigebat. *Cic. in Orat. n.* 9.

dées. (trente-neuf pieds) Les Athéniens voulurent de l'ivoire qui étoit alors beaucoup plus rare & plus précieux que le plus beau marbre.

Quelque riche que fût cette prodigieuse statue, l'Art y surpassoit infiniment la matiere. Phidias avoit gravé sut la partie convexe du bouclier de Minerve, le combat des Athéniens contre les Amazones; sur la partie concave, le combat des Géans contre les dieux; sur la chaussure de la Déesse, le combat des Centaures & des Lapithes; sur le piédestal, la naissance de Pandore, & tout ce qu'en dit la Fable. Cicéron, Pline, Plutarque, Pausanias, & plusieurs autres grands Ecrivains de l'antiquité, tous connoisseurs, tous témoins oculaires, ont parlé de cette statue. Sur leur témoignage on ne peut pas douter que ce ne fût en effet un des plus beaux ouvrages qu'on eût jamais vus.

Plin. lib. 36. cap. 5.

Quelques-uns assurent, dit Plutarque, que Phidias avoit mis son nom au piédestal de sa Minerve d'Athenes. Cette circonstance n'est point marquée dans Pausanias, & se trouve dementie par Cicéron, qui dit positivement * que Phidias n'ayant pas eu la liberté de mettre

Plut. in Pericl. p. 160.

* Phidias similem sui speciem inclusit in clypeo Minervæ, cùm inscribere non liceret. *Tusc. lib. 1. n. 34.*

son nom à cette statue, il avoit gravé son portrait sur le bouclier de la Déesse. Plutarque ajoute que Phidias s'étoit représenté lui-même sous la forme d'un vieillard tout chauve qui leve une grosse pierre de ses deux mains, & qu'il avoit aussi représenté Périclès combattant contre une Amazone, mais dans une telle attitude, que sa main qu'il étendoit pour lancer un javelot, cachoit une partie du visage.

Plin. lib. 36. cap. 5.

Les habiles Ouvriers ont toujours été curieux d'insérer leur nom dans leurs ouvrages, pour participer à l'immortalité qu'ils procuroient aux autres. Myron, * ce fameux Statuaire, pour rendre son nom éternel, l'avoit mis sur une des cuisses de la statue d'Apollon en caracteres presque imperceptibles. Pline rapporte que deux Architectes Lacédémoniens, Saurus & Batrachus, sans exiger de récompense, bâtirent quelques temples dans un endroit de la ville de Rome, qu'Octavia fit depuis environner de galeries. Ils s'étoient flattés d'y pouvoir mettre leur nom; & c'étoit, ce semble, la moindre récompense qu'on dût à leur généreux désintéressement. Mais il paroît qu'alors ceux qui mettoient en œuvre

* Signum Apollinis pulcherrimum, cujus in femine literulis minutis argenteis nomen inscriptum Myronis. *Cic. Verrin. de sign. n. 93.*

les plus habiles gens prenoient toutes les précautions poſſibles pour ne pas partager avec de ſimples ouvriers les ſuffrages & l'attention de la poſtérité. On refuſa à ceux-ci impitoyablement ce qu'ils demandoient. Leur adreſſe leur fournit un dédommagement. Ils ſemerent, en maniere d'ornemens, des Lézards & des Grenouilles ſur les baſes & ſur les chapiteaux de toutes les colonnes. Le nom de *Saurus* étoit déſigné par le Lézard que les Grecs nommoient σαῦρα; & celui de *Batrachus* par la Grenouille, qu'ils appellent βατραχος.

Cette défenſe dont je viens de parler n'étoit point générale dans la Grece, comme on en aura bientôt une preuve éclatante par rapport à Phidias même : peut-être étoit-elle particuliere à Athenes. Quoi qu'il en ſoit, on lui fit un crime des deux portraits qu'il avoit fait entrer dans le bouclier de Minerve. On ne s'en tint pas-là. Ménon, un de ſes Eleves, demanda à être entendu, & ſe fit ſon dénonciateur. Il l'accuſa d'avoir détourné à ſon profit une partie des * quarante-quatre talens d'or qu'il devoit employer à la ſtatue de Minerve. Péricles avoit

Plut. in Pericl. p. 139.

* *En ſuppoſant la proportion de l'or avec l'argent de dix à un, 44 talens d'or faiſoient la ſomme de quatre cens quarante talens, c'eſt-à-dire, de treize cens vingt mille livres.*

eu un pressentiment de ce qui devoit arriver, & par son conseil Phidias avoit tellement appliqué l'or à sa Minerve, qu'on pouvoit l'en detacher aisément, & le peser. L'or fut donc pesé, & à la honte de l'accusateur on y retrouva les quarante-quatre talens. Phidias, qui sentit bien que son innocence ne le mettroit pas à couvert contre la noire jalousie de ses envieux, & contre le complot des ennemis de Periclès qui lui avoient suscité cette affaire, prit la fuite, & se retira en Elide.

Là, il songa à se venger de l'injustice & de l'ingratitude des Athéniens, d'une maniere qui pourroit paroître permise ou pardonnable à un Ouvrier, si jamais la vengeance pouvoit l'être : ce fut d'employer toute son industrie à faire pour les Eléens une statue qui pût effacer sa Minerve, que les Atheniens regardoient comme son chef-d'œuvre. Il y reussit. Son Jupiter Olympien fut un prodige de l'Art ; & si bien un prodige, que pour l'estimer sa juste valeur, on crut le devoir mettre au nombre des sept merveilles du monde. Aussi n'avoit-il rien oublié pour amener cet ouvrage à sa derniere perfection. Avant que de l'achever entierement, il l'exposa aux yeux & au jugement du public, se tenant caché derriere une porte, d'où il entendoit

Lucian. in Imaginib. p. 31.

tous les diſcours qui ſe tenoient. L'un trouvoit le nez trop épais, un autre le viſage trop allongé, d'autres remarquoient d'autres défauts. Il profita de toutes les critiques qui lui parurent avoir un juſte fondement ; perſuadé, dit Lucien qui rapporte ce fait, que pluſieurs yeux voient mieux qu'un ſeul. Excellente réflexion pour toutes ſortes d'ouvrages !

Cette ſtatue d'or ou d'ivoire, haute de ſoixante pieds, & d'une groſſeur proportionnée, fit le déſeſpoir de tous les grands Statuaires qui vinrent après. Aucun d'eux n'eut la préſomption de penſer ſeulement à l'imiter : *Præter Jovem Olympium, quem nemo æmulatur*, dit Pline. Selon Quintilien, la majeſté de l'ouvrage égaloit celle du dieu, & ajoutoit encore à la religion des peuples : *Ejus pulcritudo adjeciſſe aliquid etiam receptæ religioni videtur, adeo majeſtas operis deum æquavit.* Ceux qui la voyoient, ſaiſis d'étonnement demandoient ſi le dieu étoit deſcendu du ciel en terre pour ſe faire voir à Phidias, ou ſi Phidias avoit été tranſporté au ciel pour contempler le dieu. Phidias lui-même, interrogé où il avoit pris l'idée de ſon Jupiter Olympien, cita les trois beaux vers d'Homere, où ce Poëte repréſente la majeſté de ce dieu en termes magnifiques, voulant

Plin. lib. 34. cap. 8.

Quintil. lib. 12. cap. 10.

Valer. Max. lib. 3. cap. 7.

donner à entendre que c'étoit le génie d'Homere qui l'avoit inſpiré.

Pauſan. lib. 1. pag. 303.

Au bas de la ſtatue on liſoit cette inſcription; Phidias Athénien, fils de Charmide, m'a fait. Il ſemble que Jupiter, faiſant gloire ici en quelque ſorte d'avoir été travaillé de la main de Phidias, & le déclarant par cette inſcription, reprochoit tacitement aux Athéniens leur mauvaiſe délicateſſe, de n'avoir pu ſouffrir que cet excellent Ouvrier mît ou ſon nom ou ſon image à la ſtatue de Minerve.

Pauſanias qui avoit vû cette ſtatue de Jupiter Olympien, & qui l'avoit ſoigneuſement examinée, nous en a laiſſé une fort longue & fort belle deſcription. M. l'Abbé Gédoyn l'a inſérée dans ſa Diſſertation ſur Phidias, dont il a fait lecture à notre Académie des Inſcriptions, & qu'il a bien voulu me communiquer. J'en ai fait uſage dans ce que j'ai rapporté de ce fameux Statutaire.

La ſtatue de Jupiter Olympien mit le comble à la gloire de Phidias, & lui aſſura une réputation que deux mille ans ne lui ont point ravie. Ce fut par ce grand chef-d'œuvre qu'il termina ſes travaux. Long-tems après lui on conſervoit encore ſon atelier, & les voyageurs l'alloient voir par curioſité. Les Eléens, pour faire faire honneur à ſa mémoire, créerent

Pauſan. lib. 6. pag. 313.

en faveur de ſes deſcendans une charge, dont toute la fonction conſiſtoit à nettoyer cette magnifique ſtatue, & à la préſerver de tout ce qui pourroit en ternir la beauté.

Polyclete étoit de Sicyone, ville du Péloponnéſe. Il vivoit en la LXXXVII[e]. Olympiade. Il avoit eu Agélade pour maître, & eut pour diſciples pluſieurs Sculpteurs très-celébres, entr'autres Myron, dont nous parlerons bientôt. Il fit pluſieurs ſtatues d'airain, qui furent fort eſtimées. Il y en eut une qui repréſentoit un beau jeune homme couronné, laquelle fut vendue cent talens, c'eſt-à-dire cent mille écus. Mais ce qui lui donna le plus de réputation, fut la * ſtatue d'un * Doryphore, où il rencontra ſi heureuſement toutes les proportions du corps humain, qu'elle fut appellée *la Régle*; & les Sculpteurs venoient de toutes parts pour ſe former, en voyant cette ſtatue, une idée juſte de ce qu'ils avoient à faire pour exceller dans leur art. Polycléte ** paſſe ſans contredit pour avoir porté à ſa derniere perfection l'art de la Sculpture, comme Phidias pour l'avoir le premier mis en honneur.

Plin. lib. 34. cap. 8.

An. M. 3772.

* *On appelloit ainſi les Gardes des Rois de Perſe.*

* Fecit & quem canona artifices vocant, lineamenta artis ex eo petentes velut à lege quadam; ſoluſque hominum artem ipſe feciſſe artis opere judicatur.

** Hic conſummaſſe hanc ſcientiam judicatur, & toreuticen ſic erudiſſe, ut Phidias aperuiſſe. *Plin.*

Ælian. lib. 14. cap. 8.

Travaillant à une ſtatue, par ordre du peuple, il eut la complaiſance d'écouter tous les avis qu'on vouloit bien lui donner, de retoucher ſon ouvrage, d'y changer & d'y corriger tout ce qui deplaiſoit aux Athéniens. Mais il en fit une autre en particulier, où il n'écouta que ſon propre génie & les régles de l'art. Quand elles furent expoſées aux yeux du public, il n'y eut qu'une voix pour condamner la premiere, & pour admirer l'autre. *Ce que vous condamnez*, leur dit Polycléte, *eſt votre ouvrage : ce que vous admirez, eſt le mien.*

Myron. On ſait peu de choſes de ce Statuaire. Il etoit Athénien, ou du moins paſſoit pour tel, parce que les habitans d'Eleuthérie, lieu de ſa naiſſance, s'étoient réfugiés à Athénes, & en étoient regardés comme citoyens. Il vivoit dans la

An. M. 3560.

LXXXIVe. Olympiade. Ses ouvrages le rendirent fort célebre; une vache ſurtout qu'il repréſenta en cuivre, & qui a donné lieu à beaucoup de belles épigrammes grecques, rapportées dans le 4e. livre de l'Anthologie.

Plin. lib. 34. cap. 8.

An. M 3676.

Lysippe étoit de Sicyone, & vivoit du tems d'Alexandre le Grand dans la CXIIIe. Olympiade. Il exerça d'abord le métier de Serrurier : mais ſon génie heureux le porta bientôt à une profeſſion plus noble & plus digne de lui. Il avoit

coutume de dire que le Doryphore * de Polyclete lui avoit tenu lieu de maître. Mais le peintre Eupompe lui en indiqua un autre encore meilleur & plus ſûr. Car Lyſippe ** lui ayant démandé qui de ceux qui l'avoient précédé dans ſon art il devoit ſe propoſer pour modéle & pour maître : *Nul homme en particulier*, lui répondit-il, *mais la nature même.* Il l'étudia donc uniquement dans la ſuite, & profita bien de ſes leçons.

Il travailloit avec tant de facilité, que de tous les Anciens il eſt celui qui a fait le plus grand nombre d'ouvrages : on en comptoit plus de ſix cens.

Il fit entr'autres la ſtatue d'un homme qui ſe frotte en ſortant du bain, laquelle étoit d'une beauté excellente. Agrippa l'avoit miſe à Rome devant ſes Thermes. Tibére, *** qui en étoit charmé, étant parvenu à l'Empire, ne put réſiſter à l'envie qu'il avoit de la poſſeder, quoique ce fût dans les premieres années de ſon régne, où, maître de lui, il ſavoit encore modérer ſes deſirs : de ſorte qu'il

* Polycleti Doryphorum ſibi Lyſippus aiebat magiſtrum fuiſſe. *Cic. in Brut. n.* 296.

** Eum interrogatum quem ſequeretur præcedentium, dixiſſe demonſtrata hominum multitudine, naturam ipſam imitandam eſſe, non artificem. *Plin.*

*** Mirè gratum Tiberio principi, qui non quivit temperare ſibi in eo, quanquam imperioſus ſui inter initia principatus, tranſtulitque in cubiculum, alio ibi ſigno ſubſtituto. *Plin.*

enleva cette ſtatue pour la mettre dans ſa chambre, & en fit placer une autre très-belle au même endroit. Le peuple, qui craignoit Tibere, ne put néanmoins s'empêcher de crier en plein théâtre qu'il deſiroit qu'on remît la premiere ſtatue: à quoi l'Empereur, quelque attache qu'il eût à cette ſtatue, fut obligé de conſentir, pour appaiſer le tumulte.

Lyſippe avoit fait pluſieurs ſtatues d'Alexandre ſelon ſes différens âges, ayant commencé dès ſon enfance. On * ſait que ce Prince avoit défendu à tout autre Statuaire que Lyſippe de faire ſa ſtatue, comme à tout autre Peintre qu'Apelle de tirer ſon portrait: ** perſuadé, dit Cicéron, que l'habileté de ces grands Ouvriers, en éterniſant leur noms, immortaliſeroit auſſi le ſien: car ce n'étoit pas pour leur faire plaiſir qu'il avoit donné cet Edit, mais pour l'intérêt de ſa propre gloire.

Entre ces ſtatues d'Alexandre, il y en avoit une d'une rare beauté, dont Néron faiſoit grand cas, & pour laquelle

* Edicto veruit ne quis ſe præter Apellem
Pingeret, aut alius Lyſippo duce erat æra
Fortis Alexandri vultum ſimulantia.
Horat. lib. 2. Epiſt. ad Aug.

** Neque enim Alexander gratiæ cauſa ab Apelle potiſſimùm pingi, & à Lyſippo fingi volebat; ſed quòd illorum artem cùm ipſis, tum etiam ſibi, gloriæ fore putabat. *Cic. ad famil. lib. 5. Epiſt. 12.*

il avoit un attachement particulier. Mais, comme elle n'étoit que de bronze, ce * Prince, qui étoit ſans goût, & qui n'étoit frappé que de l'éclat, s'aviſa de la faire dorer. Cette nouvelle parure, quelque précieuſe qu'elle fût, lui fit perdre tout ſon prix, en couvrant la délicateſſe de l'art. Il fallut ôter tout cet or poſtiche, moyennant quoi la ſtatue recouvra une partie de ſa premiere beauté & de ſon ancien prix, malgré les veſtiges & les cicatrices qu'avoit laiſſé l'opération par laquelle on y avoit attaché l'or. Il me ſemble voir dans le mauvais goût de Néron celui de pluſieurs perſonnes, qui cherchent à ſubſtituer le clinquant des penſées brillantes, à la précieuſe & ineſtimable ſimplicité des Anciens.

On dit que Lyſippe ajouta beaucoup à la perfection de la Statuaire, en exprimant les cheveux mieux que ceux qui étoient avant lui, & en faiſant les têtes plus petites & les corps moins gros, pour faire paroître les ſtatues plus hautes. Sur ** quoi Lyſippe diſoit de lui-même, *que les autres avoient repréſenté dans*

* Quam ſtatuam inaurari juſſit Nero princeps, delectatus admodum illa. Dein, cùm pretio periſſet gratia artis, detractum eſt aurum; pretioſiorque talis exiſtimatur, etiam cicatricibus operis atque conſciſſuris, in quibus aurum hæſerat, remanentibus. *Plin.*

** Vulgo dicebat ab illis (veteribus) factos, quales eſſent homines, à ſe, quales viderentur eſſe.

leurs statues les hommes tels qu'ils étoient faits ; mais que pour lui il les représentoit tels qu'ils paroissoient ; c'est à dire, si je ne me trompe, de la maniere la plus propre à les faire paroître dans toute leur beauté. Le premier point, dans la Sculpture comme dans la Peinture, est de suivre & d'imiter la nature : nous avons vû que Lysippe la regardoit comme son maître & sa régle. Mais l'art ne s'en tient point là. Sans s'écarter jamais de la nature, il y ajoute des traits, des graces qui ne la changent point, mais qui simplement l'embellissent, & frappent la vûe plus vivement & plus agréablement. On * reprochoit à Démétrius, Statuaire d'ailleurs très-habile, de s'attacher trop scrupuleusement à la vérité dans ses ouvrages, & d'y rechercher plus la ressemblance que la beauté. C'est ce que Lysippe évitoit.

An. M. 3640. Praxitele vivoit vers la CIV^e. Olympiade. Il ne faut pas le confondre avec une autre Praxitéle qui se rendit célébre du tems de Pompée par d'excellens ouvrages d'orfévrie. Celui dont nous parlons ici, est aux premiers rangs entre les Statuaires. Il travailloit principalement sur le marbre, & il y avoit un succès extraordinaire.

* Demetrius tanquam nimius in eâ (veritate) reprehenditur ; & fuit similitudinis quàm pulcritudinis amantior. *Quintil. lib.* 1. *cap* 10.

Parmi le grand nombre de ſtatues qu'il avoit faites, on ne ſauroit à laquelle il faudroit donner la préférence, ſi lui même ne nous l'avoit appris : & il le fit d'une maniere qui a quelque choſe de ſingulier. Phryné, la célébre courtiſanne, ſe l'étoit fort attaché. Elle l'avoit ſouvent preſſé de lui faire préſent de celui de ſes ouvrages qu'il eſtimoit davantage, & qui lui paroiſſoit le plus achevé ; & il n'avoit pu le lui refuſer. Mais quand il s'agit de porter ce jugement, il différoit de jour en jour, ſoit qu'il eût peine à ſe déterminer lui-même, ou plutôt parce qu'il cherchoit à ſe débarraſſer de ſes vives & preſſantes ſollicitations, en traînant l'affaire en longueur. L'induſtrie & l'adreſſe ne manquent pas pour l'ordinaire aux perſonnes de la profeſſion de Phryné. Elle ſut tirer habilement de Praxitéle ſon ſecret malgré lui. Un jour qu'il étoit chez elle, le domeſtique du Statuaire qu'elle avoit ſut gagner, accourant tout hors d'haleine : » Le feu, lui dit-il, a » pris à votre atelier, & a déja gâté » une partie de vos ouvrages. Leſquels » faut-il que je ſauve ? » Le Maître, tout hors de lui, s'écria : » Je ſuis perdu, » ſi les flammes n'ont point épargné mon » Satyre & mon Cupidon. Raſſurez-vous, » reprit auſſi-tôt la courtiſanne : il n'y » a rien de brûlé. J'ai appris ce que je

Pauſan. l. 1. pag. 34.

„ voulois ſavoir. “ Praxitéle ne put pas s'en défendre davantage. Elle choiſit le Cupidon, qu'elle plaça dans la ſuite à Theſpies ſa patrie, ville de Béotie, où long-tems après on alloit encore le voir par curioſité. Quand Mummius enleva de Theſpies pluſieurs ſtatues pour les envoyer à Rome, il reſpecta celle-ci, parce qu'elle étoit conſacrée à un dieu. Le Cupidon de Verrès, dont parle Cicéron, étoit auſſi de Praxitele, mais différent de celui ci.

Cic. in Verr. de ſign. n. 4.

C'eſt du premier ſans doute qu'il eſt parlé dans les Mémoires de M. le Préſident de Thou. Le fait eſt très-curieux: je le tranſcrirai ici tel qu'il y eſt rapporté. M. de Thou, encore jeune, accompagnoit en Italie M. de Foix que la Cour y avoit envoyé. Ils étoient pour lors à Pavie. Entr'autres raretés qu'Iſabelle d'Eſte, grand'mere des Ducs de Mantoue, avoit rangées avec ſoin & avec ordre dans un cabinet magnifique, on fit voir à M. de Thou une choſe digne d'admiration: c'étoit un Cupidon endormi, fait d'un riche marbre de Spezzia, par Michel-Ange Buonarotti, cet homme célébre, qui de ſes jours avoit fait revivre la Peinture, la Sculpture, & l'Architecture, fort négligées depuis longtems. De Foix, ſur le rapport qu'on lui fit de ce chef-d'œuvre, le voulut voir.

Sur la côte de Gênes

Tous

Tous ceux de sa suite, & de Thou lui-même, qui avoit un goût fort délicat pour ces sortes d'ouvrages, après l'avoir considéré curieusement de tous les côtés, avouerent tout d'une voix qu'il étoit infiniment au-dessus de toutes les louanges qu'on lui donnoit.

Quand on les eut laissés quelque tems dans l'admiration, on leur fit voir un autre Cupidon, qui étoit enveloppé d'une étoffe de soie. Ce monument antique, tel que nous le représentent tant d'ingénieuses * épigrammes que la Gréce à l'envi fit autrefois à sa louange, étoit encore souillé de la terre d'où il avoit été tiré. Alors toute la compagnie comparant l'un avec l'autre, eut honte d'avoir jugé si avantageusement du premier, & convint que l'ancien paroissoit animé, & le nouveau un bloc de marbre sans expression. Quelques personnes de la maison assurerent alors que Michel-Ange, qui étoit plus sincere que les grands Artistes ne le sont ordinairement, avoit prié instamment la Comtesse Isabelle, après qu'il lui eut fait présent de son Cupidon & qu'il eut vû l'autre, qu'on ne montrât l'ancien que le dernier, afin que les connoisseurs pussent juger en les voyant, de combien, en ces sortes d'ou-

* *Il y a jusqu'à 22 épigrammes sur Cupidon dans le quatrieme Livre de l'Anthologie.*

vrages, les Anciens l'emportent ſur les Modernes.

M. de Piles dans la vie de Michel-Ange.

Mais quelquefois les plus habiles s'y trompent : le même Michel-Ange en fournit une preuve. Ayant fait la figure d'un Cupidon, il la porta à Rome, & lui ayant caſſé un bras qu'il retint, il enterra le reſte dans un lieu où il ſavoit qu'on devoit fouiller. Cette figure y ayant été trouvée, fut admirée des connoiſſeurs, & vendue pour Antique au Cardinal de Saint-Grégoire. Michel-Ange les détrompa bientôt en produiſant le bras qu'il en avoit réſervé. Il eſt beau d'être aſſez habile pour imiter parfaitement les Anciens, juſqu'à tromper les yeux les plus ſavans ; & aſſez modeſte, pour avouer ingénument qu'on leur eſt de beaucoup inférieur, comme nous avons vû que Michel-Ange l'a fait.

On raconte une mépriſe ſemblable, mais dans une matiere différente. Joſeph Scaliger, le plus habile Critique de ſon tems, s'étoit vanté qu'on ne pouvoit pas le tromper ſur le ſtyle des Anciens. On fit courir ſix vers comme trouvés tout récemment : je vais les tranſcrire.

Here, ſi querelis, ejulatu, fletibus ;
Medicina fieret miſeriis mortalium,
Auro parandæ lacrumæ contrà forent.
Nunc hæc ad minuenda mala non magis
valent,

Quàm Nænia Præficæ ad excitandos mortuos.
Res turbidæ consilium non fletum expetunt.

Ces vers, qui sont admirables, & qui ont tout l'air antique, éblouirent tellement Scaliger, qu'il les cita dans son Commentaire sur Varron comme un fragment de Trabea, découvert depuis peu dans un ancien Manuscrit. Trabea, Poëte Comique, vivoit six cens ans après la fondation de Rome. Ces six vers étoient de la façon de Muret, qui joua ce tour à Scaliger son rival & son concurrent.

On juge bien que Praxitéle, livré comme il étoit à Phryné, ne manqua pas d'employer le travail de ses mains pour celle qui s'étoit rendue maîtresse de son cœur. Une des statues de Phryné fut placée depuis à Delphes même, entre celles d'Archidamus, roi de Sparte, & de Philippe de Macédoine. Quelle honte! Si les richesses étoient un titre pour y trouver place, elle la méritoit bien : car les siennes étoient immenses. Elle eut l'effronterie (quel autre nom donner au trait que je vais rapporter ?) de s'engager à rebâtir Thebes à ses dépens, pourvû qu'on y mît cette inscription : Alexandre a détruit Thebes, et Phryné l'a rétablie.

Athen. l. 13. p. 591.

Les habitans de l'île de Cos avoient demandé une statue de Vénus à Praxi-

Plin. l. 36. cap. 5.

téle. Il en fit deux, dont il leur donna le choix pour le même prix. L'une étoit nue, l'autre voilée; mais la premiere l'emportoit infiniment pour la beauté: *immensa differentia famæ.* Ceux de Cos eurent la sagesse de donner la préférence à la derniere, persuadés que la bienséance, l'honnêteté, & la pudeur, ne leur permettoient pas d'introduire dans leur ville une telle image, capable d'y faire un ravage infini pour les mœurs : *Severum in ac pudicum arbitrantes.* Cette retenue des payens, à combien de chrétiens fera-t-elle honte? Les Cnidiens furent moins attentifs aux bonnes mœurs. Ils acheterent avec joie la Vénus rebutée, qui fit depuis la gloire de leur ville, où l'on alloit exprès de fort loin pour voir cette statue, qui passoit pour l'ouvrage le plus achevé de Praxitéle. Nicoméde, roi de Bithynie, en faisoit un tel cas. qu'il offrit aux habitans de Cnide d'acquitter toutes leur dettes qui étoient fort grandes, s'ils vouloient la lui céder. Ils crurent que ce seroit se déshonorer, & même s'appauvrir, que de vendre, pour quelque prix que ce fût, une statue qu'ils regardoient comme leur gloire & leur trésor.

Plin. l. 36. cap. 5.

Scopas étoit en même tems excellent Architecte & excellent Sculpteur. Il étoit de l'île de Paros, & florissoit dans la

LXXXVIIe. Olympiade. Parmi tous ſes ouvrages, ſa Vénus tenoit le premier rang. On prétend même qu'elle l'emportoit ſur celle de Praxitéle qui étoit ſi renommée. Elle fut portée à Rome : mais, * dit Pline, le nombre & l'excellence des ouvrages dont cette ville eſt remplie, en obſcurcit l'éclat; outre que les emplois & les affaires dont on y eſt occupé ne laiſſent gueres le tems de s'amuſer à ces curioſités, qui demandent pour en admirer la beauté, des perſonnes de loiſir & déſœuvrées, auſſi bien qu'un lieu tranquille & éloigné du tumulte.

An. M. 3572

J'ai déja remarqué ailleurs que la colonne qu'il fit pour le temple de Diane d'Ephéſe, fut celle de toutes qui eut le plus de réputation.

Ibid. cap. 14.

Il contribua auſſi beaucoup à la beauté & à l'ornement du fameux Mauſolée, que la Reine Artémiſe fit ériger à Mauſole ſon mari dans la ville d'Halicarnaſſe, & qui a été mis au nombre des ſept merveilles du monde, tant pour ſa grandeur & la nobleſſe de ſon Architecture, que pour la quantité & l'excellence des ouvrages de Sculpture dont il étoit enrichi. D'illuſtres compétiteurs en parta-

Vitruv. præfat. lib. 7. Plin. l. 36. cap. 5.

* Romæ quidem magnitudo operum eam (Venerem) obliterat, ac magni officiorum negotiorumque acervi omnes à contemplatione talium operum abducunt, quoniam otioſorum & in magno loci ſilentio apta admiratio talis eſt. *Plin.*

gerent la gloire avec Scopas. J'ai différé & remis pour ce lieu-ci la description que Pline nous a laissée d'une partie de ce superbe édifice, parce qu'elle regarde encore plus la Sculpture que l'Architecture.

L'étendue de ce Mausolée étoit de soixante-trois pieds du midi au septentrion. Les faces étoient un peu moins larges, & son tour étoit de * quatre cens onze pieds. Il avoit trente-six pieds & demi de hauteur, & trente-six colonnes dans son enceinte. Scopas entreprit ce qui regarde l'orient; Timothée eut le côté du midi; Léochare travailla au couchant, & Briaxis au septentrion. C'étoient les plus renommés Ouvriers qui fussent alors pour la Sculpture. Artémise mourut avant qu'ils eussent achevé l'ouvrage : mais ils crurent qu'il étoit de leur honneur de ne le point laisser imparfait. On doute encore aujourd'hui, dit Pline, lequel des quatre avoit le mieux réussi : *Hodieque certant manus.* Pythis se joignit à eux, & ajouta une Pyramide au-dessus du Mausolée, sur laquelle il posa un char de marbre attelé de quatre chevaux. Anaxagore de Clazoméne dit froidement,

Diog. Laërt. in Anaxag.

* *Il y avoit apparemment un mur autour du Mausolée, & quelque espace vuide entre l'un & l'autre; ce qui paroît necessaire pour remplir la mesure du circuit dont il est parlé ici.*

quand il le vit : *Voilà bien de l'argent changé en pierre.*

Je ne dois pas terminer cet Article sans parler d'un combat fort singulier auquel deux des plus célébres Statuaires dont j'ai fait mention furent exposés même après leur mort : ce sont Phidias & Polycléte. J'ai marqué ci-devant que le temple de Diane d'Ephése ne fut achevé qu'après une longue suite d'années. Il s'agissoit, dans un tems que Pline ne fixe point, d'y placer des Statues d'Amazones au nombre de quatre apparemment. On en avoit plusieurs travaillées par les plus grands Maîtres tant morts que vivans. La majesté du temple demandoit qu'on n'y admît que ce qu'il y avoit de plus achevé dans l'art. Il fallut s'en rapporter au jugement des plus habiles Statuaires du tems, quelque intéressés qu'ils pussent être dans la dispute. Ils s'adjugerent chacun à eux-mêmes la premiere place, & nommerent ensuite ceux qu'ils croyoient avoir le mieux réussi ; & ce furent ceux qui eurent la pluralité de ces derniers suffrages, qu'on déclara victorieux. Polycléte eut la premiere place, Phidias la seconde, Ctésilas & Cylon les deux suivantes. Il étoit arrivé long-tems auparavant quelque chose de pareil, mais pour un sujet bien différent. Après la bataille de Salamine, les Capitaines

Plin. lib. 34. cap. 8.

Plut. in Themist. p. 120.

Grecs, ſelon une coutume uſitée pour lors, devoient marquer ſur un billet celui qu'ils croyoient s'être le plus diſtingué dans la bataille. Chacun ſe nomma le premier, & Thémiſtocle le ſecond. C'étoit lui donner bien réellement la premiere place.

On voit bien que dans le court dénombrement que j'ai fait des Statuaires anciens, je n'ai choiſi que la fleur des plus renommés. Il en reſte beaucoup d'autres, & d'une grande réputation, que je ſuis obligé d'omettre, pour ne pas trop allonger mon ouvrage. Cicéron vante beaucoup la Sapho de bronze du célébre Statuaire Silanion. Rien n'étoit plus parfait que cette ſtatue : Verrès l'avoit enlevée du Prytanée de Syracuſe. Pline raconte que le même * Silanion avoit jetté en bronze la ſtatue d'Apollodore ſon confrere, homme emporté & violent contre lui-même, & à qui il arrivoit ſouvent de briſer par dégoût ſes propres ouvrages, parce qu'il ne pouvoit les porter à la ſouveraine perfection dont il avoit l'idée dans l'eſprit. Silanion repréſenta d'une maniere ſi vive cette mauvaiſe humeur & cet emporte-

Florem hominum libantibus. *Plin.*

Cic. in Verr. de ſign. n. 115-117.

Plin. lib. 5. *cap.* 8.

* Silanion Apollodorum finxit, fictorem & ipſum, ſed inter cunctos diligentiſſimum artis, & inimicum ſui judicem, crebro perfecta ſigna frangentem, dum ſatiare cupiditatem nequit artis.

ment, que l'on croyoit voir, non Apollodore, mais la Colere en personne : *Hoc in eo expressit, nec hominem ex ære fecit sed iracundiam.*

Le même Pline vante fort aussi un Laocoon qui étoit dans le palais de l'Empereur Tite, & lui donne la préférence sur tous les ouvrages de Peinture & de Sculpture. Trois habiles Ouvriers, Agésandre, Polydore, & Athénodore Rhodiens, l'avoient travaillé de concert & avoient fait d'une seule pierre Laocoon, ses enfans, & les serpens avec tous leurs plis & replis. L'ouvrage étoit bien excellent, s'il égaloit l'admirable description que Virgile fait de cette histoire, ou même s'il en approchoit.

Plin. lib. 36. cap. 5.

Æneid. l. 2.

Il me reste à peindre le caractere de ces illustres Ouvriers, si habiles eux-mêmes à représenter au naturel les dieux & les hommes. Je le ferai d'après Quintilien & Cicéron, deux excellens peintres en fait de caracteres & de portraits, mais qu'on ne peut copier ordinairement sans les gâter.

Le premier avoit marqué combien dans la Peinture il se trouve de manieres différentes : il continue ainsi. La même différence se trouve encore dans la Sculpture. Car les premiers Statuaires dont il soit fait mention, Calon & Egésias, travailloient durement, & à-peu-près dans le

Quintil. lib. 12. cap. 10.

goût Toſcan. Calamis vint après eux, & ſes ouvrages étoient déja moins contraints. Ceux de Miron enſuite eurent un air plus naturel & plus aiſé. Polycléte ajouta la régularité & l'agrément. La plupart lui donnent le premier rang: cependant, comme on ne trouve rien ſans défauts, ils diſent que ſes ſtatues auroient beſoin d'un peu plus de force. En effet il a repréſenté les hommes avec des graces infinies, & mieux qu'ils ne ſont : mais il n'a pas tout-à-fait atteint la majeſté des dieux. On dit même que l'âge robuſte étonnoit ſes ſavantes mains : c'eſt pourquoi il n'a guéres exprimé que la tendre jeuneſſe. Mais ce qui manquoit à Polycléte, Phidias & Alcaméne l'ont eu en partage. On tient pourtant que Phidias repréſentoit mieux les dieux que les hommes. Jamais Ouvrier n'a ſi bien manié l'ivoire, quand nous n'en jugerions que par ſa Minerve d'Athénes, & par ſon Jupiter Olympien; dont la beauté ſemble avoir encore ajouté quelque choſe à la religion des peuples, tant la Majeſté de l'ouvrage égaloit le dieu. On eſtime que Lyſippe & Praxitéle ſont les deux qui ont le mieux copié la nature. Car, pour Démétrius, on le blâme d'avoir porté ce ſoin juſqu'à l'excès, & de s'être plus attaché à la reſſemblance qu'à la beauté.

L'endroit de Cicéron eſt plus court, & il y parle auſſi de quelques anciens peu connus. Je trouve, dit-il, que Canachus dans ſes ſtatues fait voir un goût ſec & dur. Calamis, tout dur qu'il eſt, ne l'eſt pas tant que Canachus. Myron n'eſt pas encore aſſez dans le vrai, quoiqu'abſolument parlant, ce qui ſort de ſes mains ſoit beau. Polycléte eſt fort au-deſſus, &, à mon ſens, il a attrapé la perfection.

Cic. in Brut. n. 70.

J'ai déja remarqué plus d'une fois, que c'eſt à la Gréce que la Sculpture eſt redevable de la ſouveraine perfection où elle a été portée. La grandeur de Rome, qui devoit s'élever ſur les débris de celle des Succeſſeurs d'Alexandre, demeura long-tems dans la ſimplicité ruſtique de ſes premiers Dictateurs & de ſes Conſuls, qui n'eſtimoient & n'exerçoient d'autres Arts que ceux qui ſervent à la guerre & aux beſoins de la vie. On ne commença à avoir du goût pour les ſtatues & les autres ouvrages de Sculpture, qu'après que Marcellus, Scipion, Flamininus, Paul Emile, & Mummius eurent expoſé aux yeux des Romains ce que Syracuſe, l'Aſie, la Macédoine, Corinthe, l'Achaïe, & la Béotie avoient de plus beaux ouvrages de l'art. Rome vit avec admiration les tableaux, les bronzes, les marbres, & tout ce qui ſert de

décoration aux temples & aux places publiques. On se piqua d'en étudier les beautés, d'en discerner toute la délicatesse, d'en connoître le prix ; & cette intelligence devint un nouveau mérite, mais en même tems l'occasion d'un abus funeste à la République. Nous avons vû que Mummius, après la prise de Corinthe, chargeant des Entrepreneurs de faire transporter à Rome quantité de statues & de tableaux de la main des premiers Maîtres, les menaça, s'il s'en perdoit ou s'en gâtoit en chemin, de les obliger d'en fournir d'autres à leurs propres frais & dépens. Cette * grossiere ignorance n'est-elle pas, dit un Historien, infiniment préférable à la prétendue science qui en prit bientôt la place ? Foiblesse étrange de l'humanité ! L'innocence est-elle donc attachée à l'ignorance ? & faut-il que des connoissances & un goût estimable en soi ne puissent s'acquérir, sans que les mœurs en souffrent par un abus, dont la honte retombe quelquefois, quoiqu'injustement, sur les Arts mêmes ?

Ce nouveau goût pour les pieces rares fut bientôt porté à l'excès. Ce fut à qui

* Non puto dubites, Vinici, quin magis, pro resp. fuerit manere adhuc rudem Corinthiorum intellectum, quàm in tantum ea intelligi, & quin hac prudentiâ illa imprudentia decori publico fuerit convenientior. *Vell. Paterc. lib. 1. cap. 13.*

orneroit le plus ſuperbement ſes maiſons à la ville & à la campagne. Le gouvernement des pays conquis leur en offroit les occaſions. Tant que les mœurs ne furent pas corrompues, il n'étoit pas permis aux Gouverneurs de rien acheter des peuples que le Sénat leur ſoumettoit, parce que, dit Cicéron, quand le vendeur n'a pas la liberté de vendre les choſes le prix qu'elles valent, ce n'eſt plus une vente de ſa part, c'eſt une violence qu'on lui fait : *Quod putabant ereptionem eſſe non emptionem, cùm venditori ſuo arbitratu vendere non liceret.* On * ſait que ces merveilles de l'art, qui portent le nom des grands maîtres, étoient ſouvent ſans prix. En effet elles n'en ont point d'autre que celui qu'y mettent l'imagination, la paſſion, &, pour me ſervir de l'expreſſion de Sénéque, ** la fureur de quelques particuliers. Les Gouverneurs de provinces achetoient pour rien ce qui étoit fort eſtimé : encore étoient-ce les plus modérés. La plupart uſoient de force & de violence.

Verr. de ſign. n. 10.

L'hiſtoire nous en a fourni des preuves dans la perſonne de Verrès Préteur de Sicile : & il n'étoit pas le ſeul qui en

* Qui modus eſt in his rebus cupiditatis, idem eſt æſtimationis. Difficile eſt enim finem facere pretio, niſi libidini feceritis. *Verr. de ſign. n. 14.*

** Corinthia paucorum furore pretioſa. *De brev. vit. cap. 12.*

usât de la sorte. Il est vrai, que, sur cet article, il porta l'impudence à un excès qui ne se conçoit point. Cicéron * ne sait pas comment l'appeller : passion, maladie, folie, brigandage. Il ne trouve point de nom qui l'exprime assez fortement. Ni bienséance, ni sentiment d'honneur, ni crainte des loix, rien ne l'arrêtoit. Il comptoit être dans la Sicile, comme dans un pays de conquête. Nulle statue, soit petite soit grande, pour peu qu'elle fût estimée & précieuse, n'échappoit à ses mains rapaces. Pour dire tout en un mot, Cicéron ** prétend que la curiosité de Verrès avoit plus coûté de dieux à Syracuse, que la victoire de Marcellus ne lui avoit coûté d'hommes.

* Venio nunc ad istius, quemadmodum ipse appellat, studium ; ut amici ejus morbum & insaniam ; ut Siculi, latrocinium. Ego, quo nomine appellem, nescio. *Ib. n.* 1.

** Sic habetote, plures esse à Syracusanis istius adventu deos, quàm victoria Marcelli homines desideratos. *Ibid. n.* 131.





CHAPITRE CINQUIEME.

DE LA PEINTURE.

ARTICLE PREMIER.

DE LA PEINTURE EN GÉNÉRAL.

§. I. *Origine de la Peinture.*

IL en eſt de la Peinture comme de tous les autres Arts, c'eſt-à-dire qu'elle a eu des commencemens très-groſſiers & très-imparfaits. L'ombre d'un homme marquée & circonſcrite par des lignes, y a donné naiſſance, auſſi-bien qu'a la Sculpture. La premiere maniere de peindre tira donc ſon origine de l'ombre, & ne conſiſta qu'en quelques traits, qui, ſe multipliant peu-à-peu, formerent le deſſin. On ajouta enſuite la couleur. Elle fut d'abord unique dans chaque deſſin, ſans en mêler plu-ſieurs dans la même piece : cette maniere de peindre fut appellée *Monochromate*, c'eſt-à-dire d'une ſeule couleur. Enfin, l'Art ſe perfectionnant de jour en jour, on introduiſit le mélange de quatre cou-

Plin. l. 31. cap. 3.

leurs ſeulement : il en ſera parlé dans la ſuite.

Je n'examine point ici l'antiquité de la Peinture. Les Egyptiens ſe vantent d'en avoir été les inventeurs, & cela peut bien être : mais ce ne ſont point eux qui l'ont miſe en honneur & en crédit. Pline, dans le long dénombrement qu'il fait des habiles Ouvriers en chaque genre & des chefs-d'œuvres de l'Art, ne nomme pas un ſeul Egyptien. C'eſt donc dans le ſein de la Gréce, ſoit à Corinthe, ſoit à Sicyone, ſoit à Athénes, & dans d'autres villes, que la Peinture s'eſt perfectionnée. On la croit poſtérieure à la Sculpture, parce qu'Homére, qui parle ſouvent de ſtatues, de bas-reliefs & de gravures, ne fait mention d'aucun tableau ni d'aucune peinture.

Plin. Ibid.

Ces deux Arts ont beaucoup de parties qui leur ſont communes ; mais elles arrivent à leur fin, qui eſt l'imitation de la nature, par différens moyens : la Sculpture, par le relief de la matiere ; la Peinture, par les couleurs ſur une ſuperficie platte ; & il faut avouer que le ciſeau dans les mains d'un homme de génie intéreſſe preſque autant que le pinceau. Mais ſans prétendre régler les rangs entre ces deux Arts, ni donner la préférence à l'un ſur l'autre, quelle merveille de voir que la main d'un Artiſan, par quelques coups

de ciſeau, puiſſe animer le bronze & le marbre; & qu'en ſe jouant ſur une toile avec un pinceau & des couleurs, elle imite par des lignes, des jours, & des ombres, tous les objets de la nature? Si * Phidias forme l'image de Jupiter, dit Sénéque, il ſemble que ce dieu va lancer la foudre; s'il repréſente Minerve, on diroit qu'elle va parler pour inſtruire ceux qui la conſiderent, & que cette ſage déeſſe ne garde le ſilence que par modeſtie. Doux preſtige, agréable impoſture, qui ſe trompe ſans induire en erreur, qui fait illuſion aux ſens pour éclairer l'eſprit!

§. II. *Des différentes parties de la Peinture. Du vrai dans la Peinture.*

La Peinture eſt un Art qui par des lignes & des couleurs repréſente ſur une ſurface égale & unie tous les objets viſibles. L'image qu'elle en fait, ſoit de pluſieurs corps enſemble, ou d'un ſeul en particulier, s'appellent Tableau; dans lequel il y a trois choſes à conſidérer, la Composition, le Dessin, le Coloris, qui ſont les trois parties néceſſaires pour former un bon Peintre.

* Non vidit Phidias Jovem, fecit tamen velut tonantem; nec ſtetit ante oculos ejus Minerva, dignus tamen illa arte animus, & concepit deos, & exhibuit. *Senec. Controv. lib.* 5. *cap.* 14.

Verecundè admodum ſilent, ut hinc reſponſuras paulo minùs voces præſtoleris. *Lactant.*

1. La Composition, qui eſt la premiere partie de la Peinture, contient deux choſes : l'Invention, & la diſpoſition.

L'*Invention* eſt un choix des objets qui doivent entrer dans la compoſition du ſujet que le Peintre veut traiter. Elle eſt ou hiſtorique ſimplement, ou allégorique. L'Invention hiſtorique eſt un choix d'objets qui ſimplement par eux-mêmes repréſentent le ſujet. Elle ne regarde pas ſeulement toutes les hiſtoires vraies ou fabuleuſes, mais elle comprend encore les portraits des perſonnes, la repréſentation des pays, des animaux, & de toutes les productions de l'art & de la nature. L'invention allégorique eſt un choix d'objets qui ſervent à repréſenter dans un tableau, ou en tout ou en partie, autre choſe que ce qu'ils ſont en effet. Tel eſt, par exemple, le tableau d'Apelle qui repréſente la Calomnie, duquel Lucien fait la deſcription : je la rapporterai dans la ſuite. Telle eſt la peinture morale d'Hercule entre Vénus & Minerve, où ces divinités payennes ne ſont introduites que pour nous marquer les attraits de la volupté & de la vertu.

La *Diſpoſition* contribue beaucoup à la perfection & au prix d'un tableau. Car, quelque avantageux que ſoit le ſujet, quelque ingénieuſe que ſoit l'invention, quelque fidele que ſoit l'imitation

des objets que le Peintre a choisis, s'ils ne sont bien distribués, l'ouvrage n'aura point une approbation générale. L'économie & le bon ordre est ce qui fait tout valoir, ce qui attire l'attention, & ce qui attache l'esprit, par un arrangement ingénieux & prudent, qui met toutes les figures dans leur place naturelle. C'est cette économie & cet arrangement qu'on appelle Disposition.

2. Le Dessin, en tant qu'il fait une des parties de la Peinture, est pris pour la circonscription des objets, pour les mesures & les proportions des formes extérieures. Il regarde également les Peintres, les Sculpteurs, les Architectes, les Graveurs, & généralement tous les Artisans dont les ouvrages ont besoin de grace & de symmétrie.

On considere plusieurs choses dans le Dessin : la Correction, le bon Goût, l'Elégance, le Caractere, la Diversité, l'Expression, la Perspective. Mon dessein est de ne parler des principes de la Peinture qu'autant que mes Lecteurs peuvent en avoir besoin pour entendre ce qui sera raporté de l'ancienne Peinture, & pour en pouvoir juger avec quelque discernement & quelque justesse.

Correction est un terme dont les Peintres se servent ordinairement pour exprimer l'état d'un dessin qui est exempt

de fautes dans les meſures. Cette Correction dépend de la juſteſſe des proportions, de la connoiſſance du corps humain & de ſes parties.

Le *Goût* eſt une idée qui ſuit l'inclination naturelle du Peintre, ou qu'il s'eſt formée par l'éducation. Chaque Ecole a ſon goût de Deſſin; & depuis le rétabliſſement des beaux-Arts en Europe celle de Rome à toujours été eſtimée la meilleure, parce qu'elle s'eſt formée ſur l'Antique. L'Antique eſt donc ce qu'il y a de meilleur pour le Goût du Deſſin.

L'*Elégance* du Deſſin eſt une maniere d'être, qui embellit les objets ſans en détruire la vérité. Cette partie qui eſt fort importante, ſera traitée plus au long dans la ſuite.

Le *Caractere* eſt la marque propre & particuliere qui diſtingue & caractériſe chaque eſpece d'objet, qui tous demandent des touches différentes pour exprimer l'eſprit de leur caractere.

La *Diverſité* conſiſte à donner à chaque perſonnage d'un tableau l'air & l'attitude qui lui ſont propres. Le Peintre habile a le talent de diſcerner le naturel qui eſt toujours varié. Ainſi la contenance & l'action des perſonnes qu'il peint ſont toujours variées. Il eſt pour un grand

Peintre, par exemple, une infinité de joies & de douleurs différentes, qu'il ſait varier encore par les âges, par les tempéramens, par les caracteres des nations & des particuliers, & par mille autres moyens. Le ſujet le plus rebattu devient un ſujet neuf ſous ſon pinceau.

Le mot d'*Expreſſion* ſe confond ordinairement en parlant de Peinture avec celui de Paſſion. Ils different néanmoins en ce que, Expreſſion eſt un terme général qui ſignifie la repréſentation d'un objet ſelon le caractere de ſa nature, & ſelon le tour que le Peintre a deſſein de lui donner pour la convenance de ſon ouvrage. Et la Paſſion, en Peinture, eſt un mouvement du corps accompagné de certains traits ſur le viſage, qui marquent une agitation de l'ame. Ainſi toute paſſion eſt une expreſſion, mais toute expreſſion n'eſt pas une paſſion.

La *Perſpective* eſt l'Art de repréſenter les objets qui ſont ſur un plan, ſelon la différence que l'éloignement y apporte, ſoit pour la figure, ſoit pour la couleur. On diſtingue donc deux ſortes de perſpectives, la linéaire & l'aérienne. La Perſpective linéaire conſiſte dans le juſte raccourciſſement des lignes; l'aérienne dans une juſte dégradation de ſcouleurs. *Dégrader*, c'eſt, en terme de Peinture, ménager le fort & le foible des jours, des

ombres, & des teintes, ſelon les divers degrés d'éloignement. M. Perrault, par un zele aveugle pour les modernes, prétendoit que la Perſpective étoit abſolument inconnue aux Anciens; & il fondoit ſon ſentiment ſur le manque de Perſpective dans la colonne Trajane. M. l'Abbé Salier, dans une courte mais élégante Diſſertation ſur cette matiere, prouve par pluſieurs paſſages, que la Perſpective n'étoit point inconnue aux Anciens, & que c'eſt cet artifice induſtrieux qui leur enſeignoit ſi bien à faire illuſion aux ſens dans leurs tableaux, par la modification des grandeurs, des figures, & des couleurs, dont ils ſavoient augmenter ou diminuer la force & l'éclat. Quant à la colonne Trajane, ſi la perſpective n'y a pas été exactement obſervée, ce n'eſt point par ignorance des regles de l'Art, mais parce que ſouvent les grands Maîtres ſe mettent au-deſſus des regles même pour atteindre plus ſûrement à leur but. M. de Piles reconnoît que le défaut de dégradation dans cette colonne ne doit être attribué qu'au deſſin que l'Ouvrier, ſupérieur aux regles de ſon art, avoit de ſoulager la vûe, & de rendre les objets plus ſenſibles & plus palpables.

Mémoires de l'Acad. des Inſcriptions. Tome. VIII.

3. Le Coloris eſt différent de la couleur. Celle-ci eſt ce qui rend les ob-

jets ſenſibles à la vûe. Le Coloris eſt une des parties eſſentielles de la Peinture, par laquelle le Peintre ſait imiter la couleur de tous les objets naturels, en faiſant un mélange judicieux des couleurs ſimples qui ſont ſur ſa palette. Cette partie eſt bien importante. Elle enſeigne de quelle ſorte les couleurs doivent être employées pour produire ces beaux effets du *Clair-obſcur*, qui aident à faire paroître le relief des figures, & les enfoncemens des tableaux.

Pline l'explique aſſez au long. Après avoir parlé des commencemens fort ſimples & fort groſſiers de la Peinture, il ajoute * qu'a l'aide du tems & de l'expérience elle ſe dévelopa peu-à-peu : qu'elle trouva les Jours & les Ombres, avec la différence des couleurs qui ſe relevent l'une par l'autre, & qu'elle mit en uſage le Clair-obſcur, comme le dernier éclat & la conſommation du Coloris. Car ce Clair-obſcur n'eſt pas proprement la lumiere; mais il tient comme le milieu entre les Jours & les Ombres qui entrent dans la compoſition du ſu-

* Tandem ſe ars ipſa inſtinxit, & invenit lumen atque umbras, differentia colorum alterna vice ſe ſe excitante : Poſtea deinde adjectus eſt SPLENDOR, alius hic quàm lumen, quem, quia inter hoc & umbram eſſet, appellaverunt Τόνον. *Plin. lib.* 35. *cap.* 5.

jet. Et de-là vient que les Grecs l'ont appellé TONOS, c'eſt-à-dire le Ton de la Peinture; pour nous faire entendre, que, comme dans la Muſique il y a mille tons différens qui s'uniſſent les uns aux autres d'une maniere inſenſible pour faire un ſon harmonieux; de même, dans la Peinture, il y a une force & une degradation de lumieres preſque imperceptibles, leſquelles varient encore ſelon les couleurs propres ou locales des divers objets où elles tombent. C'eſt par cette diſtribution enchantereſſe des lumieres & des ombres, &, s'il eſt permis de parler ainſi, par les preſtiges de cette eſpece de magie, que les Peintres font illuſion aux ſens, & en impoſent aux yeux des ſpectateurs. Ils employent avec un art qu'on ne ſe laſſe point d'admirer, les teintes, les demi-teintes, & toutes les diminutions de couleurs néceſſaires pour dégrader la couleur des objets. Les nuances ne ſont pas mieux fondues dans la nature que dans leurs tableaux.

C'eſt cet appas ſéduiſant de la Peinture qui frappe & attire tout le monde: les ignorans, les connoiſſeurs, & les Peintres même. Elle ne permet à perſonne de paſſer indifféremment par un lieu où ſera quelque tableau qui porte ce caractere,

caractere, ſans être comme ſurpris, ſans s'arrêter, & ſans jouir quelque tems du plaiſir de ſa ſurpriſe. La véritable Peinture eſt donc celle qui nous appelle, pour-ainſi-dire, en nous ſurprenant : & ce n'eſt que par la force de l'effet qu'elle produit, que nous ne pouvons nous empêcher d'en approcher, comme ſi elle avoit quelque choſe à nous dire. Et quand nous ſommes auprès d'elle, nous trouvons en effet qu'elle nous divertit par le beau choix, & par la nouveauté des choſes qu'elle nous préſente; par l'hiſtoire, & par la fable dont elle nous rafraîchit la mémoire; par les inventions ingénieuſes, & par les allégories dont nous nous faiſons un plaiſir de trouver le ſens, ou de critiquer l'obſcurité.

Il y a plus, comme le remarque Ariſtote dans ce Poétique. Des monſtres, & des hommes morts ou mourans, que nous n'oſerions regarder ou que nous ne verrions qu'avec horreur, nous les voyons avec plaiſir imités dans les ouvrages des Peintres. Mieux ils ſont imités, plus nous les regardons avidement. Le maſſacre des Innocens a dû laiſſer des idées bien funeſtes dans l'imagination de ceux qui virent réellement les ſoldats effrénés égorger les enfans dans le ſein des meres ſanglantes. Le tableau de le Brun, où nous voyons l'imitation de cet événe-

ment tragique, nous émut & nous attendrit; mais il ne laiſſe dans notre eſprit aucune idée importune. Nous ſavons que le Peintre ne nous afflige qu'autant que nous le voulons, & que notre douleur, qui n'eſt que ſuperficielle, diſparoîtra avec le tableau : au lieu que nous ne ſerions pas maîtres ni de la vivacité, ni de la durée de nos ſentimens, ſi nous avions été frappés par les objets mêmes.

Mais * ce qui doit dominer dans la Peinture, & ce qui en fait la ſouveraine perfection, c'eſt le Vrai. Rien n'eſt bon, rien ne plait ſans le Vrai. Tous les Arts qui ont pour objet l'imitation, ne s'exercent que pour inſtruire & pour divertir les hommes par une fidele repréſentation de la nature. J'inſérerai ici ſur cette matiere un morceau, dont j'eſpere que le Lecteur me ſaura gré. Je l'ai extrait du petit Traité de M. de Pilles ſur *le Vrai dans la Peinture*, & encore plus d'une Letre de M. du Guet qui y eſt jointe, & qu'il avoit écrite à une Dame, qui lui avoit demandé ſon ſentiment ſur ce petit Traité.

Cours de Peinture de *M. de Piles.*

* Picturæ probari non debent, quæ non ſunt ſimiles veritati. *Vitruv. lib. 7. cap. 5.*

Du Vrai dans la Peinture.

Quoique la Peinture ne ſoit qu'une imitation, & que l'objet qui eſt dans le tableau ne ſoit que feint, il eſt pourtant appellé vrai, quand il imite parfaitement le caractere de ſon modele.

On diſtingue trois ſortes de Vrai dans la Peinture : le vrai ſimple, le vrai idéal, & le vrai compoſé, ou le vrai parfait.

Le vrai ſimple, qu'on appelle le premier Vrai, eſt une imitation ſimple & fidelle des mouvemens expreſſifs de la nature, & des objets tels que le Peintre les a choiſis pour modele & qu'ils ſe préſentent d'abord à nos yeux : enſorte que les carnations paroiſſent de véritables chairs, & les draperies de véritables étoffes ſelon leur diverſité, & que chaque objet en détail conſerve le véritable caractere de ſa nature.

Le vrai idéal, eſt un choix de diverſes perfections qui ne ſe trouvent jamais dans un ſeul model, mais qui ſe tirent de pluſieurs, & ordinairement de l'Antique.

Le troiſieme Vrai, qui eſt compoſé du Vrai ſimple & du Vrai idéal, fait par cette union le dernier achevement de l'art, & la parfaite imitation de la belle nature. On peut dire que les Peintres ſont habiles ſelon le degré auquel

ils possédent les parties du premier & du second Vrai, & selon l'heureuse facilité qu'ils ont acquise d'en faire un bon composé.

Cette union concilie deux choses qui paroissent opposées : d'imiter la nature, & de ne se pas borner à l'imiter ; d'ajouter à ses beautés pour les atteindre, & de la corriger pour la bien faire sentir.

Le Vrai simple fournit le mouvement & la vie. L'idéal lui choisit avec art tout ce qui peut l'embellir, & le rendre touchant, & il ne le choisit pas hors du Vrai simple, qui est pauvre dans certaines parties, mais riche dans son tout.

Si le second Vrai ne suppose pas le premier, s'il l'étouffe & l'empêche de se faire plus sentir que tout ce que le second lui ajoute, l'art s'éloigne de la nature ; il se montre au lieu d'elle ; il en occupe la place au lieu de la répréſenter ; il trompe l'attente du spectateur, & non ses yeux ; il l'avertit du piége, & ne sait pas le lui préparer.

Si au contraire le premier Vrai, qui a toute la vérité du mouvement & de la vie, mais qui n'a pas toujours la noblesse, l'exactitude & les graces qui se trouvent ailleurs, demeure sans le secours d'un second Vrai toujours grand & parfait, il ne plait qu'autant qu'il est agréable & fini, & le tableau perd tout ce qui a manqué à son modele.

L'uſage donc de ſecond Vrai conſiſte à ſuppléer dans chaque ſujet ce qu'il n'avoit pas, mais qu'il pouvoit avoir, & que la nature avoit répandu dans quelques autres, & à réunir ainſi ce qu'elle diviſe preſque toujours.

Ce ſecond Vrai, à parler dans la rigueur, eſt preſque auſſi réel que le premier : car il n'invente rien, mais il choiſit par-tout. Il étudie tout ce qui peut plaire, inſtruire, animer. Rien ne lui échappe, lors même qu'il paroît échappé au hazard. Il arrête par le Deſſin ce qui ne ſe montre qu'une fois, & il s'enrichit par mille beautés différentes pour être toujours régulier, & ne jamais tomber dans les redites.

C'eſt pour cette raiſon que l'union de ces deux Vrais a un effet ſi ſurprenant. Car alors c'eſt une imitation parfaite de ce qu'il y a dans la nature, de plus ſpirituel, de plus touchant, & de plus parfait.

Tout eſt alors vraiſemblable, parce que tout eſt vrai : mais tout eſt ſurprenant, parce que tout eſt rare. Tout fait impreſſion, parce que l'on a obſervé tout ce qui eſt capable d'en faire : mais rien ne paroît affecté, parce qu'on a choiſi le naturel en choiſiſſant le merveilleux & le parfait.

C'eſt ce beau Vraiſemblable qui pa-

roît ſouvent plus vrai que la vérité même : parce que dans cette union le premier Vrai ſaiſi le ſpectateur, ſauve pluſieurs négligences, & ſe fait ſentir ſans qu'on y penſe.

Ce troiſieme Vrai eſt un but où perſonne n'a encore atteint. On peut dire ſeulement, que ceux qui en en ont le plus approché, ſont les plus habiles.

Ce que j'ai rapporté juſqu'ici des parties eſſentielles de la Peinture, facilitera l'intelligence de ce qui ſera dit bientôt des Peintres mêmes dans l'hiſtoire abrégée que j'en ferai. Les plus grands Maîtres conviennent qu'il n'y a jamais eu de Peintre qui ait poſſédé au dernier degré d'excellence toutes les parties de ſon Art. Quelques-uns ſont ingénieux dans l'Invention, d'autres heureux dans le Deſſin : ceux-là réuſſiſſent dans le Coloris, ceux-ci dans l'Expreſſion : d'autres enfin peignent avec beaucoup de grace & de beauté. Perſonne n'a encore poſſédé tous ces avantages à la fois. Ces talens, & pluſieurs autres que j'ai omis, ont toujours été partagés : le plus excellent Peintre eſt celui qui en a réuni en ſa perſonne le plus grand nombre.

L'important eſt de bien connoître à quoi nous porte notre naturel. Les hommes naiſſent avec un génie déterminé non-ſeulement pour un certain Art,

mais pour certaines parties de cet Art, qui ſont les ſeules où ils puiſſent réuſſir éminemment. S'ils ſortent de leur ſphére, ils deviennent des hommes au-deſſous du médiocre. L'art * ajoute beaucoup aux talens naturels; mais ne les ſupplée point quand ils manquent. Tout dépend du génie. On appelle ainſi l'aptitude qu'un homme a reçue de la nature pour faire bien & facilement certaines choſes, que les autres ne ſauroient faire que très-mal, même en ſe donnant beaucoup de peine. Souvent ** un Peintre plaît ſans obſerver les régles, pendant qu'un autre déplaît en les obſervant, parce que ce dernier n'a pas le bonheur d'être né avec du génie. Ce génie eſt le feu qui éleve les Peintres au-deſſus d'eux-mêmes, qui leur fait mettre de l'ame dans leurs figures & qui leur tient lieu de ce qu'on appelle enthouſiaſme dans la poéſie.

Au reſte, quoiqu'un Peintre n'excelle pas dans toutes les parties de ſon Art, cela n'empêche pas que la plupart des ouvrages qui partent de la main des grands Maîtres, ne doivent être regardés comme des ouvrages parfaits dans leur genre,

* Ut verè dictum eſt caput eſſe artis, decere quod facias : ita id neque ſine arte eſſe, neque totum arte tradi poteſt. *Quintil. lib.* 11. *cap.* 3.

** In quibuſdam virtutes non habent gratiam, in quibuſdam vitia ipſa delectant. *Quintil. lib.* 11. *cap.* 3.

& selon la mesure de perfection dont la foiblesse humaine est capable. La preuve certaine de leur excellence, c'est l'impression subite qu'ils font également sur tous les spectateurs ignorans ou savans; avec cette seule différence, que les premiers n'en sentent que le plaisir, & que les autres en connoissent la raison. En matiere d'ouvrages de poésie ou de peinture, le sentiment est un juge non récusable. On pleure à une tragédie ou à la vûe d'un tableau, avant que d'avoir discuté si l'objet que le Poéte ou le Peintre nous y présentent, est un objet capable de toucher par lui-même, & s'il est bien imité. Le sentiment nous apprend ce qui en est, avant que nous ayons pensé à en faire l'examen. Le même instinct qui nous feroit gémir par un premier mouvement à la rencontre d'une mere qui conduiroit son fils au tombeau, nous fait pleurer quand la scene ou le tableau nous font voir l'imitation fidelle d'un pareil évenemet. Le ** public est donc capable de bien juger des vers & des tableaux sans savoir les régles de

* Docti rationem artis intelligunt, indocti voluptatem. *Quintil. lib. 9. cap. 3.*

* Illud ne quis admiretur quonam modo hæc vulgus imperitorum notet, cùm in omni genere, tum in hoc ipso, magna quædam est vis incredibilisque naturæ. Omnes enim tacito quodam sensu, sine ulla arte aut ratione, quæ sint in artibus ac rationibus recta ac prava, dijudicant. *Cic. lib. 3. de Orat. n. 195.*

la Poéſie & de la Peinture, parce que, comme l'obſerve Cicéron, tous les hommes à l'aide du ſentiment intérieur que la nature a mis en eux, connoiſſent, ſans ſavoir les régles, ſi les productions des arts ſont de bons ou de mauvais ouvrages.

On ne ſera point étonné que je mette ici la Peinture en parallèle avec la Poéſie. Tout le monde ſait ce mot de Simonide, *que la Peinture eſt une poéſie muette, & la poéſie une Peinture parlante.* Je n'examine point laquelle des deux peut le mieux réuſſir à repréſenter un objet, & à peindre une image. Cette queſtion me meneroit trop loin. Elle a été fort bien traitée par l'Auteur des réflexions critiques ſur la Poéſie & ſur la Peinture, dont j'ai emprunté ici beaucoup de choſes. Je me contente d'obſerver, que comme le tableau qui repréſente une action, ne nous fait voir qu'un inſtant de ſa durée, le peintre ne peut point exprimer beaucoup de circonſtances touchantes qui précédent ou ſuivent cet inſtant, & encore moins faire ſentir les paſſions & les diſcours, qui en augmentent beaucoup la vivacité : au lieu qu'il eſt libre au Poëte de faire l'un & l'autre à loiſir, & de leur donner une juſte étendue.

Il ne me reſte, avant que de paſſer à l'hiſtoire des Peintres, que de donner

une idée abrégée des différentes eſpèces de Peinture.

§. III. *Différentes eſpeces de Peinture.*

Avant qu'on eût trouvé le ſecret de peindre en huile, tous les Peintres ne travailloient qu'à Freſque & à Détrempe.

On appelle *Freſque* une peinture faite ſur un endroit de mortier encore frais, avec des couleurs détrempées dans de l'eau. Ce travail ſe fait contre les murailles & les voûtes. La peinture à freſque venant à s'incorporer avec le mortier, ne périt & ne tombe qu'avec lui. Les murs du temple des Dioſcures * à Athenes avoient été peints à freſque par Polygnote & par Diognéte pendant la guerre du Péloponnéſe. Pauſanias remarque que ces peintures s'étoient bien conſervées juſqu'à ſon tems, c'eſt-à-dire près de ſix cens ans depuis celui de Polygnote. Les bons Peintres cependant, au rapport de Pline, peignoient rarement en freſque. Ils ne croyoient pas devoir borner leur travail à des maiſons particulieres, ni laiſſer à la diſcrétion des flammes des chef-d'œuvres irréparables. Ils ſe fixoient à des ouvrages portatifs, qu'on pouvoit, en cas d'accident, ſauver de

Plin. l. 39. cap. 10.

* *On appelloit ainſi Caſtor & Pollux, parce qu'ils étoient fils de Jupiter.*

l'incendie, en les transportant d'un lieu en un autre. Tous * les monumens de ces grands Peintres, dit Pline, faisoient, pour-ainsi-dire, la garde dans les palais, dans les temples, & dans les villes, pour être en état d'en sortir à la premiere allarme; & un grand Peintre, à proprement parler, étoit un bien commun & un trésor public, qui appartenoit à toute la terre.

La *Détrempe* est une peinture faite de couleurs délayées seulement avec de l'eau, & de la colle ou de la gomme.

L'invention de *peindre à l'huile* n'a point été connue des Anciens. Ce fut un Peintre Flamand, nommé Jean *Van-Eych*, mais plus connu sous le nom de Jean de Bruge, qui en trouva le secret, & qui le mit en usage au commencement du quinzieme siecle. Ce secret, qui a été si long-tems caché, ne consiste néanmoins qu'à broyer les couleurs avec de l'huile de noix, ou de l'huile de lin. Il a été d'un grand secours pour la Peinture, parce que toutes les couleurs se mêlant mieux ensemble, font un coloris plus doux, plus délicat, & plus agréable, & donne une union & une tendresse à tout l'ouvrage, qui ne peut se faire dans les autres manieres. On peint

* Omnis eorum ars urbibus excubabat, pictorque res communis terrarum erat.

à huile contre les murailles, sur le bois, sur la toile, sur les pierres, & sur toutes sortes de métaux.

On * prétend que les anciens Peintres ne peignoient que sur des tables de bois, blanchies avec de la craie, d'où vient le mot de *tabula*, tableau ; & que l'usage de la toile, parmi les modernes, n'est pas même fort ancien.

Lib. 35. *c.* 7. Pline, après avoir fait un long dénombrement de toutes les couleurs que la Peinture employoit de son tems, ajoute : » Sur quoi je ne puis m'empêcher, » à la vûe d'une si grande variété de » couleurs & de coloris, d'admirer la sa- » gesse & l'économie de l'antiquité. Car ** » ce n'est qu'avec quatre couleurs simples » & primitives que les anciens Peintres » ont executés ces ouvrages immortels, » qui font encore aujourd'hui toute notre » admiration : le *blanc* de Mélos, le *jau-* » *ne* d'Athenes, le *rouge* de Sinope, & » le simple *noir*. Voilà tout ce qu'ils ont » employé ; & néanmoins c'est avec ces » quatre couleurs bien ménagées, qu'un » Apelle, un Mélanthe, les plus grands » Peintres qui furent jamais, ont pro-

* Nero princeps jusserat colossëum se pingi 120 pedum in linteo, incognitum ad hoc tempus. *Plin. lib.* 35. *cap.* 7.

** Quatuor coloribus solis immortalia illa opera fecere . . . . Apelles, Medanthius . . . clarissimi pictores, cùm tabulæ eorum singulæ oppidorum venirent opibus.

» duit ces pieces merveilleuſes, dont une
» ſeule étoit d'un tel prix, qu'à peine
» toutes les richeſſes d'une ville ſuffi-
» ſoient-elles pour l'acheter. » On peut
croire que leurs ouvrages auroient été
encore plus parfaits, ſi à ces quatre cou-
leurs ils en avoient ajouté deux, qui ſont
les plus générales & les plus aimables de
la nature, le *bleu* qui repréſente le
ciel, & le *verd* qui habille ſi agréable-
ment toute la terre.

Les Anciens avoient une maniere de peindre, qui étoit fort en uſage encore du tems de Pline, qu'ils appelloient * *Cauſtiques* *. C'étoit une peinure en cire, où le pinceau n'avoit que peu ou point de part. Tout l'art conſiſtoit à préparer des *cires* de diverſes couleurs, & à les appliquer ſur le bois ou ſur l'ivoire par le moyen du feu.

Plin. lib. 35. cap. 11.

* *Ce mot vient de* καίειν *qui ſignifie brûler.*

La Miniature (on prononce ordinairement mignature) eſt une ſorte de peinture qui ſe fait de ſimples couleurs très-fines, détrempées avec de l'eau & de la gomme ſans huile. Elle eſt diſtinguée des autres peintures, en ce qu'elle eſt plus délicate, qu'elle veut être regardée deprès, qu'on ne la peut faire aiſément qu'en petit, qu'on ne la travaille que ſur du velin, ou des tablettes.

* Ceris pingere, ac picturam inurere quis primus excogitaverit, non conſtat. *Plin.*

Il y a une maniere de dessiner *au pastel*, qui est fort estimée, & où regne une extrême délicatesse. *Pastel* est une pâte faite de plusieurs couleurs gommées, & broyées ensemble, ou séparément, dont on fait des crayons pour peindre sur le papier ou sur le parchemin.

On peint à l'huile *sur le Verre* comme l'on fait sur les Jaspes, & sur les autres pierres fines : mais la plus belle maniere d'y travailler, est de peindre sous le Verre, c'est-à-dire qu'on voie les couleurs au travers du Verre. On avoit autrefois l'art d'incorporer la couleur dans le Verre même, comme on le voit à la Sainte-Chapelle, & dans beaucoup d'autres Eglises. On dit que ce secret est perdu.

Peinture en Email. L'Email est une espece de Verre coloré. Sa matiere fondamentale est de l'étain & du plomb en parties égales calcinées au feu ; à quoi l'on ajoute séparément des couleurs métalliques telles qu'on lui veut donner. *L'Email* se dit aussi de la peinture & du travail qui se fait avec des couleurs minérales qui se cuisent avec le feu. La porcelaine, la faïence, les pots vernisses de terre, sont autant d'espece d'*Emaux*. L'usage d'*émailler* sur la terre, est fort ancien, puisque du tems de Porsenna roi des Toscans, on faisoit dans ses Etats des vases émaillés de différentes figures.

Mosaïque. C'eſt un ouvrage compoſé de pluſieurs petites pieces de rapport, & diverſifié de couleurs & de figures, maſtiquées ſur un fond de * Stuc. D'abord on en fit des compartimens pour orner les lambris & le pavé. Puis les Peintres entreprirent d'en revêtir des murailles, & de faire diverſes figures dont ils ornerent leurs temples & pluſieurs autres édifices. Ils employoient pour cela le Verre & les Emaux, dont ils firent une infinité de petits morceaux de toutes ſorte de groſſeurs, & coloriés de diverſes manieres : leſquels ayant un luiſant & un poli admirable, font de loin tout l'effet qu'on peut deſirer, & réſiſtent comme le marbre même à toutes les injures de l'air. C'eſt en cela que ce travail ſurpaſſe toutes ſortes de peinture, que le tems éfface & conſume; au lieu qu'il embellit la Moſaïque, qui ſubſiſte ſi long-tems, qu'on peut dire que ſa durée n'a preſque point de fin. On voit à Rome, & dans plufieurs endroits de l'Italie, des fragmens de Moſaïque antique. On jugeroit mal du pinceau des Anciens, ſi l'on vouloit en juger ſur les Moſaïques. Il eſt impoſſible d'imiter avec les pierres & les morceaux de verre dont les Anciens ſe ſont ſervis pour peindre de la ſorte, tou-

* Stuc, *eſt une compoſition de chaux & de poudre de marbre blanc.*

tes les beautés & tous les agrémens que le pinceau d'un habile homme mèt dans un tableau.

ARTICLE SECOND.

Histoire abrégée des Peintres de le Grece les plus connus.

JE ne me propose ici de parler que des Peintres qui ont eu le plus de réputation, sans examiner qui sont ceux qui les premiers ont fait usage du pinceau. Pline, dans les Chapitres 8, 9 & 10 du 35e Livre de son Histoire naturelle, me fournira la plus grande partie de ce que j'ai à dire. Je me contente d'en avertir une fois, après quoi je ne le citerai plus que rarement.

An.M. 3560. PHIDIAS & PANENUS, qui fleurissoient dans la LXXXIVe Olympiade, ont été Peintres avant que d'être Sculpteurs. Ils ont peints, à Athenes, le fameux Péri-clès, surnommé l'Olympien, à cause de la majesté & des foudres de son éloquence. J'ai parlé fort au long de Phidias dans l'article de la Sculpture. PANENUS son frere se distingua aussi parmi les Peintres de son tems. Il peignit la fameuse journée de Marathon, où les Athéniens défirent en bataille rangée toute l'armée des Perses. Les principaux Chefs de part & d'autre étoient représentés dans ce tableau

de grandeur naturelle, & d'après une exacte ressemblance.

Polygnote, fils & disciple d'Aglaophon, étoit de Thase, île septentrionale de la mer Egée. Il parut avant la XCe Olympiade. Il est le premier qui ait donné quelque grace à ses figures : & il contribua beaucoup au progrès de l'Art. Avant lui on n'avoit pas beaucoup avancé cette partie qui regarde l'Expression. D'abord il jetta en fonte quelques statues : mais enfin il revint au pinceau, & s'y distingua en diverses manieres.

An. M. 3581.

Mais la peinture qui lui fit le plus d'honneur à tous égards, est celle qu'il fit à Athenes dans le * *Pécile*, où il représenta les principaux événemens de la guerre de Troie. Quelqu'important & quelque précieux que fût cet ouvrage, il en refusa le paiement, par une générosité d'autant plus estimable qu'elle est rare dans les personnes qui tirent du gain de leur art. Le Conseil des Amphyctions, qui réprésentoit les Etats de la Grece, l'en remercia par un Décret solemnel au nom de la nation, & ordonna que dans toutes les villes où il passeroit, il seroit logé & défrayé aux dépens du public. Mycon, autre Peintre, qui travailla au même Portique, mais d'un côté diffé-

* *C'étoit un Portique ainsi appellé à cause de la* variété *des peintures & des ornemens dont il étoit enrichi.*

rent, moins généreux & peut-être moins riche que Polygnote, reçut de l'argent, & par ce contraste augmenta encore la gloire de son confrere.

An. M. 3596. APOLLODORE. Ce Peintre étoit d'Athenes, & vivoit dans la XCIIIe Olympiade. C'est lui qui trouva enfin le secret de représenter au vif, & dans leur plus grande beauté, les divers objets de la nature, non-seulement par la correction du Dessin; mais principalement par l'entente du Coloris, & par la distribution des ombres, des lumieres, & du clair-obscur; en quoi il porta la Peinture a un degré de force & de douceur, où jusques-là elle n'avoit pu encore parvenir. Pline remarque qu'avant lui il n'y avoit point de tableau qui appellât & retînt le Spectateur : *Neque ante eum tabula ullius ostenditur quæ teneat oculos.* L'effet que doit produire toute peinture excellente, est d'attacher les yeux du Spectateur, de les rappeller, de les tenir dans l'admiration. Pline le jeune après avoir décrit d'une maniere fort vive une Antique de Corinthe qu'il avoit achetée, & qui représentoit un vieillard debout, termine cette admirable description par ces mots, » Enfin tout y est d'une force à arrêter » les yeux des Maîtres de l'Art, & à » charmer ceux des ignorans. » *Talia denique omnia, ut possint artificum oculos tenere, delectare imperitorum.*

Plin. Epist. lib. 3.

Zeuxis, natif * d'Héraclée, apprit les premiers élémens de la Peinture vers la LXXXVe Olympiade.

An. M. 3564

Pline dit, * qu'ayant trouvé la porte de la Peinture ouverte par les ſoins & l'induſtrie d'Apollodore ſon Maître, il y entra ſans peine, & pouſſa même le pinceau, qui commençoit déja à s'enhardir, à une gloire très diſtinguée. *La porte de l'Art* eſt ici l'entente des couleurs & la pratique du Clair-obſcur, qui étoit la derniere perfection qui manquoit à la peinture. Apollodore y avoit déja fait d'heureuſes découvertes. Mais, comme ceux qui inventent ne perfectionnent pas toujours, Zeuxis, ayant profité des lumieres de ſon Maître, porta encore plus loin que lui ces deux excellentes parties. De-là vient qu'Apollodore, indigné contre ſon Diſciple de cette eſpece de larcin qui lui étoit ſi honorable, ne put s'empêcher de le lui reprocher fort aigrement dans une Satyre en vers, & de le traiter de voleur, qui, non content de lui avoir dérobé ſon art, oſoit encore

* *On ne ſait point de quelle Héraclée parlent les Auteurs, car il y a pluſieurs villes de ce nom. On panche davantage pour Héraclée de Macédoine, ou pour celle qui eſt dans l'Italie proche de Crotone.*

* Ab hoc (Apollodoro) fores apertas Zeuxis Heracleotes intravit... audentemque jam aliquid penicillum ad magnam gloriam perduxit.

s'en parer en tous lieux comme d'un bien légitime.

Toutes ces plaintes ne toucherent point l'Imitateur, & ne servirent qu'à lui faire faire encore de plus grands efforts, pour tâcher de se surpasser lui-même après avoir surpassé son Maître. Il y réussit parfaitement par les excellens ouvrages qu'il mit au jour, qui lui acquirent en même-tems une grande réputation & de grandes richesses. Ce n'est pas ici le bel endroit de Zeuxis. Il fit ostentation de ces richesses d'une maniere puérile. Il aima à paroître, & à se donner de grands airs, sur-tout dans les occasions éclatantes, comme dans les Jeux Olympiques, où il se faisoit voir à toute la Grece couvert d'une robe de pourpre, avec son noms en lettre d'or sur l'étoffe même.

Quand il fut devenu fort riche, il commença à donner libéralement ses ouvrages, sans en recevoir de récompense. Il en apportoit une raison, qui ne fait pas beaucoup d'honneur à sa modestie. *S'il* * *donnoit gratuitement ses ouvrages, c'est*, disoit-il, *qu'aucun prix ne les pouvoit payer*. J'aurois mieux aimé le laisser dire aux autres.

Une inscription qu'il mit à un de ses tableaux, ne marque pas plus de modes-

* Postea donare opera sua instituit, quòd ea nullo satis digno pretio permutari posse diceret. *Plin.*

tie. C'étoit un Athlete, dont il fut si content, qu'il ne pouvoit s'empêcher de l'admirer & de s'en applaudir, comme d'un chef-d'œuvre inimitable. Il écrivit au bas du tableau un vers grec dont le sens revient à ceci :

A l'aspect * du Lutteur, dans lequel je m'admire,
En vain tous mes Rivaux voudront se tourmenter.
Ils pourront peut-être en médire
Sans pouvoir jamais l'imiter.

Le vers grec se trouvent dans Plutarque, mais il est appliqué aux ouvrages d'Apollodore. Le voici.

Plut. de glor. Athen. pag. 346.

Μωμήσεταί τις μᾶλλον, ἢ μιμήσεται.

On le critiquera plus facilement qu'on ne l'imitera.

Zeuxis avoit plusieurs rivaux, dont les plus illustres étoient Timanthe & Parrhasius. Ce dernier entra en concurrence avec lui dans une dispute publique, où l'on disputoit les prix de Peinture. Zeuxis avoit fait une piece, où il avoit si bien

* *Ces vers sont de l'Auteur de* l'Histoire de la Peinture Ancienne, *extraite du Livre 35 de l'Histoire Naturelle de Pline, dont il donne la traduction, ou plutôt la paraphrase, avec le texte Latin. Ce Livre est imprimé à Londres en 1725. J'y ai trouvé d'excellentes réflexions, dont j'ai fait grand usage.*

peint des raisins, que, dès qu'elle fut exposée, les oiseaux s'en approcherent pour en becqueter le fruit. Sur quoi, transporté de joie, & tout fier du suffrage de ces Juges non suspects & non récusables, il demanda à Parrhasius qu'il fît donc paroître incessamment ce qu'il avoit à leur opposer. Parrhasius obéit, & produisit sa piece, couverte, comme il sembloit, d'une étoffe délicate en maniere de rideau. *Tirez ce rideau*, ajouta Zeuxis, *& que nous voyions ce beau chef-d'œuvre.* Ce rideau étoit le tableau même. Zeuxis avoua qu'il étoit vaincu. *Car*, dit-il, *je n'ai trompé que des oiseaux, & Parrhasius m'a trompé moi-même qui suis Peintre.*

Le même Zeuxis, quelque tems après, peignit un jeune homme, qui portoit une corbeille de raisins : & voyant que les oiseaux les venoient aussi becqueter, il avoua, avec la même franchise, que si les raisins étoient bien peints, il falloit que la figure le fût bien mal, puisque les oiseaux n'en avoient aucune peur.

Quintilien nous apprend * que les anciens Peintres s'étoient assujettis à donner à leurs Dieux & à leurs Héros la

* Ille verò ita circumscripsit omnia, ut eum legum latorem vocent, quia deorum & heroum effigies, quales ab eo sunt traditæ, ceteri, tanquam ita necesse sit, sequuntur. *Quintil. lib. 12. cap. 1.*

physionomie & le même caractére que Zeuxis leur avoit donné, ce qui lui attira le nom de Légiſlateur.

Feſtus rapporte que le dernier tableau de ce Peintre fut le portrait d'une Vieille, & que cet ouvrage le fit tant rire, qu'il en mourut. Il eſt étonnant que nul autre Auteur que Verrius Flaccus, cité par Feſtus, n'ait rapporté ce fait. Quoique la choſe ſoit difficile à croire, dit M. de Piles, elle n'eſt pas ſans exemple.

In voce Pictor.

Parrhasius, natif d'Ephéſe, fils & diſciple d'Evénor, étoit, comme on l'a vû, émule de Zeuxis. Ils paſſoient tous deux pour les plus habiles de leur tems, qui étoit le beau tems de la Peinture; & * Quintilien dit, qu'ils l'ont portée à un haut degré de perfection, Parrhaſius pour le deſſin, & Zeuxis pour le coloris.

Pline fait un éloge & trace un caractere de Parrhaſius, qui ne laiſſe rien à deſirer. Si on l'en croit, c'eſt à ce Peintre qu'on devoit l'obſervation exacte de la Symmétrie, c'eſt-à-dire, des proportions: outre cela, les airs de tête ſpirituels, délicats, & paſſionnés; la diſtribution élégante des cheveux, la beauté & la dignité des viſages & des perſonnes; &

Plin. lib. 35. cap. 10.

* Zeuxis atque Parrhaſius, plurimum arti addiderunt. Quorum prior luminum umbrarumque invenisse rationem, ſecundus examinaſſe ſubtilius lineas traditur. *Quintil. lib. 12. cap. 10.*

enfin, du consentement des plus grands Maîtres, le finissement & l'arrondissement des figures, en quoi il a surpassé tous ses prédecesseurs, & égalé tous ceux qui l'ont suivi. Pline considére cette partie comme la plus difficile & la plus importante de la Peinture. Car, dit-il, encore qu'il soit toujours avantageux de bien peindre le milieu des corps, c'est pourtant une chose où plusieurs ont réussi. Mais * d'en tracer les contours, les faire fuir, & par le moyen de ces affoiblissemens, faire ensorte qu'il semble qu'on aille voir d'une figure ce qui en est caché, c'est en quoi consiste la perfection de l'art.

Parrhasius avoit été formé dans la Peinture par Socrate, à qui un tel Disciple ne fit pas peu d'honneur.

Xenoph. in Memorabil. Socr. lib. 3. p. 780. 781.

Xénophon nous a conservé un entretien court à la vérité, mais bien sensé; où ce Philosophe, qui avoit été Sculpteur dans sa jeunesse, donne à Parrhasius des leçons, qui font voir qu'il possédoit parfaitement la connoissance de toutes les régles de la Peinture.

Plin. ibid.

On convient que Parrhasius excelloit dans ce qui regarde les mœurs & les passions de l'ame, ce qui parut bien dans

* Ambire enim debet se extremitas ipsa, & sic desinere, ut promittat alia post se, ostendaque etiam quæ occultat.

un

un de ſes tableaux, qui fit beaucoup de bruit, & lui acquit beaucoup de réputation. C'étoit une peinture fidéle du PEUPLE D'ATHÉNES, qui brilloit de mille traits ſavans & ingénieux, & montroit dans le peintre une richeſſe d'imagination inépuiſable. Car, * ne voulant rien oublier touchant le caractere de cette nation, il la repréſenta, d'un côté, bizarre, colere, injuſte, inconſtante; & de l'autre, humaine, clémente, ſenſible à la pitié; & avec tout cela, fiére, hautaine, glorieuſe, féroce, & quelquefois même baſſe, fuyarde & timide. Voilà un tableau peint certainement d'après nature. Mais, comment le pinceau peut-il raſſembler & réunir tant de traits différens? C'eſt la merveille de l'Art. C'étoit apparemment un tableau allégorique.

Différens Auteurs ont peint auſſi d'après nature le portrait de notre Peintre. C'étoit * un Artiſan d'un vaſte génie & d'une fertilité d'invention univerſelle; mais dont jamais perſonne n'a approché en fait de préſomption, ou plutôt de cette arrogance, qu'une gloire juſtement acquiſe,

Athen. lib. 12. p. 543. Ælian lib. 5. cap. 11. Plin. lib. 35. cap. 10.

* Pinxit & DEMON ATHENIENSIUM, argumento quoque ingenioſo. Volebat namque varium, iracundum, injuſtum, inconſtantem; eundem verò exorabilem, clementem, miſericordem, excelſum, glorioſum, humilem, ferocem, fugacemque, & omnia pariter oſtendere. *Plin.*

** Fœcundus artifex, ſed quo nemo inſolentius & arrogantiùs ſit uſus gloria artis. *Plin.*

mais mal ſoutenue, inſpire quelquefois aux meilleurs Ouvriers. Il s'habilloit de pourpre; il portoit une couronne d'or; il avoit une canne fort riche; les attaches de ſes ſouliers étoient d'or, & ſes brodequins ſuperbes; enfin il étoit magnifique en tout ce qui environnoit ſa perſonne. Il ſe donnoit à lui même libéralement les épithétes les plus flateuſes & les noms les plus relevés, qu'il ne rougiſſoit point d'inſcrire au bas de ſes tableaux : *le délicat, le poli, l'élégant* Parrhaſius, *le Conſommateur de l'art; ſorti originairement d'Appollon, & né pour peindre les dieux mêmes.* Il ajoutoit qu'à l'égard de ſon Hercule, *il l'avoit repréſenté préciſément, & trait pour trait, tel qu'il lui étoit ſouvent apparu en ſonge.* Avec tout ce faſte & toute cette vanité, il ne laiſſoit pas de ſe donner *pour un homme vertueux :* moins délicat en ce point que M. Deſpreaux, qui ſe diſoit

Ami de la vertu, plutôt que vertueux.

Plin. in Ælian. & Ath. ibid.

Le ſuccès de la diſpute qu'eut Parrhaſius avec Timanthe dans la ville de Samos, fut bien humiliant pour le premier, & dut couter beaucoup à ſon amour propre. Il s'agiſſoit d'un prix pour celui qui auroit le mieux réuſſi. La matiere du tableau & du combat, étoit un Ajax outré de colere contre les Grecs de ce qu'ils avoient adjugés les armes d'Achille à

Ulysse. Ici, à la pluralité des meilleurs suffrages, la victoire fut adjugée à Timanthe. Le vaincu couvrit sa honte, & se dédommagea de sa défaite par un bon mot, qui sent un peu la rodomontade. *Voyez*, dit il, *mon Héros! Son sort me touche encore plus que le mien propre. Il est vaincu une seconde fois par un homme qui ne le vaut pas.*

Pamphile étoit d'Amphipolis, sur les confins de la Macédoine & de la Thrace. Il est le premier qui joignit l'érudition à la Peinture. Il s'attacha, sur toutes choses, aux Mathématiques, & particulierement au Calcul & à la Géométrie, soutenant hautement que sans leur secours, il n'étoit pas possible d'amener la Peinture à sa perfection. On conçoit aisément qu'un tel Maître n'avilissoit point son Art. Il ne prenoit aucun Eleve qu'à raison de dix talens pour autant d'années; & ce ne fut qu'à ce marché que Mélanthe & Apelle devinrent ses disciples. Il obtint, d'abord à Sicyone, & ensuite par toute la Gréce, l'établissement d'une espece d'Académie, où les Enfans de condition libre, qui avoient quelque disposition pour les beaux Arts, étoient élevés & instruits avec soin. Et de peur que la Peinture ne vînt enfin à s'avilir & à dégénérer, il obtint encore des Etats de

Dix mille écus.

la Gréce un Edit févére, qui l'interdifoit abfolument aux efclaves.

Le prix exceffif que donnoient les Eleves à leurs Maîtres, & l'établiffement des Académies pour les perfonnes libres avec l'exclufion des efclaves, montrent dans quelle haute confidération étoit cet Art, avec quelle émulation on s'y appliquoit, & avec quel fuccès & quelle promptitude il devoit parvenir à fa perfection.

Zeuxis, Parrhafius, Mélanthe & Pamphile, étoient comtemporains. On les place vers la CXVe. Olympiade.

An. M. 3604.

TIMANTHE étoit, felon les uns, de Sicyone, & felon d'autres, de Cythne, l'une des Cyclades. Son caractere propre * étoit l'Invention. Cette partie, fi rare & fi difficile, ne s'acquiert ni par le travail ni par les confeils, ni par les préceptes des Maîtres : c'eft l'effet d'un génie heureux, d'une vive imagination, & de ce beau feu qui anime les Peintres auffi-bien que les Poëtes par une forte d'enthoufiafme.

L'Iphigénie de Timanthe, célébre par les louanges de tant d'Ecrivans, a été regardée par tous les grands Maîtres comme un chef-d'œuvre de l'Art dans ce genre ; & c'eft principalement ce tableau

Quintil, lib. 2. cap. 13. Plin. lib. 35. p. 6. Val. Max. 8. cap. 11.

* Timanthi plurimum adfuit ingenii. *Plin.*

qui a fait dire que * ses ouvrages faisoient concevoir plus de choses qu'ils n'en montroient, & que, quoique l'art y fût porté au suprême degré, le génie enchérissoit encore sur l'art. Le sujet étoit beau, grand, tendre, & tout-à-fait propre à la Peinture : mais l'exécution y donna tout le prix. Ce tableau représentoit Iphigénie se tenant debout devant l'autel, telle qu'une jeune & innocente Princesse qui va être immolée au salut de sa patrie. Elle étoit environnée de plusieurs personnes, qui toutes s'intéressoient vivemenr à ce sacrifice, mais néanmoins selon différens dégrés. Le ** Peintre avoit représenté le Prêtre Calchas fort affligé, Ulysse beaucoup plus triste, & Ménélas, oncle de la Princesse, avec toute l'affliction qu'il étoit possible de mettre sur son visage. Restoit Agamemnon, pere d'Iphigénie ; & c'étoit là où il falloit se surmonter. Cependant tous les traits de la tristesse étoient épuisés. La nature vint au secours de l'art. Il n'est pas na-

* In omnibus ejus operibus intelligitur plus semper, quàm pingitur ; & , cum ars summa sit, ingenium tamen ultrà artem est. *Plin. lib.* 35, *cap.* 10.

** Cùm in Iphigeniæ immolatione pinxisset tristem Calchantem, tristiorem Ulyssem, addidisset Menelao quem summum poterat ars efficere mœrorem ; eo sumptis affectibus, non reperiens quo dignè modo patris vultum posset exprimere, velavit ejus caput, & suo cuique animo dedit æstimandum. *Quintil. lib.* 2. *cap.* 13.

turel à un pere de voir égorger sa fille : il lui suffit bien d'obéir aux dieux qui la lui demandent, & il lui est permis de se livrer à la plus vive douleur. Le Peintre ne pouvant exprimer celle du pere, prit le parti de lui jetter un voile sur les yeux, laissant aux Spectateurs à juger de ce qui se passoit au fond de son cœur : *Velavit ejus caput, & suo cuique animo dedit æstimandum.*

Cette idée est belle & ingénieuse, & elle a fait beaucoup d'honneur à Timanthe. On ne sait pourtant s'il en est véritablement l'auteur, & il y a beaucoup d'apparence que l'Iphigénie d'Euripide la lui a fournie : voici l'endroit. *Lorsqu'Agamemnon vit sa fille qu'on menoit dans le bois pour y être sacrifiée, il gémit ; & détournant la tête, versa des larmes, & se couvrit les yeux de sa robe.*

Un de nos illustres Peintres, c'est le Poussin, a heureusement imité le trait dont je viens de parler, dans son tableau de la mort de Germanicus. Après avoir traité les différens genres d'affliction des autres personnages, comme des passions qui pouvoient s'exprimer, il place à côté du lit de Germanicus une femme remarquable par sa taille & par ses vêtemens, qui se cache le visage avec les mains, dont l'attitude entiere marque la douleur la plus profonde, & fait clairement en-

tendre que c'eſt la femme du Prince dont on pleure la mort.

Je ne puis m'empêcher de joindre ici un fait très-curieux en matiere de Peinture allégorique. On appelle ainſi une peinture qui emploie une fiction & un emblême pour exprimer une action véritable.

M. Le prince de Condé faiſoit peindre dans la gallerie de Chantilly l'hiſtoire de ſon pere, connu en Europe ſous le nom du Grand Condé. Il ſe rencontroit un inconvenient dans l'exécution du projet. Le Héros, durant ſa jeuneſſe, s'étoit trouvé lié d'intérêt avec les ennemis de l'Etat, & il avoit fait une partie de ſes belles actions quand il ne portoit pas les armes pour ſa patrie. Il ſembloit donc qu'on ne devoit point faire parade de ces faits d'armes dans la gallerie de Chantilly. Mais, d'un autre côté, quelques-unes de ces actions, comme le ſecours de Cambrai, & la retraite de devant Arras, étoient ſi brillantes, qu'il devoit être bien mortifiant pour un fils amoureux de la gloire de ſon pere, de les ſupprimer dans le monument qu'il élevoit à la mémoire de ce Héros. Il trouva lui-même un heureux denouement : car c'étoit non-ſeulement le Prince, mais l'homme de ſon tems né avec la conception la plus vive & l'imagination la plus

brillante. Il fit donc dessiner la Muse de l'Histoire, personnage allégorique, mais très connu, qui tenoit un livre, sur le dos duquel étoit écrit, *Vie du Prince de Condé.* Cette Muse arrachoit des feuillets du livre qu'elle jettoit par terre, & on lisoit sur ces feuillets: *Secours de Cambrai, Secours de Valenciennes, Retraite de devant Arras:* enfin, le titre de toutes les belles actions du Prince de Condé durant son séjour dans les Pays-Bas; actions dont tout étoit louable, à l'exception de l'écharpe qu'il portoit quand il les fit. Malheureusement ce tableau n'a pas été exécuté suivant une idée si ingénieuse & si simple. Le Prince qui avoit conçu une idée si noble, eut en cette occasion un excès de complaisance; & déférant trop à l'art, il permit au Peintre d'altérer l'élégance & la simplicité de sa pensée par des figures qui rendent le tableau plus composé, mais qui ne lui font rien dire de plus que ce qu'il disoit déjà d'une maniere si sublime. J'ai tiré ce récit des Réflexions critiques sur la Poésie & sur la Peinture.

Plin. lib. 35. cap. 10.

An. M. 3672.

Ile dans la mer Egée.

Apelle, que la renommée a mis au-dessus de tous les Peintres, parut dans la CXII^e. Olympiade. Il étoit de l'île de Co, fils de Pithius, & disciple de Pamphile. Il est quelquefois appellé Ephésien, parce qu'il s'établit à Ephése, où sans

doute un homme d'un tel mérite obtint bientôt le droit de bourgeoisie.

Il a eu la gloire de contribuer lui seul, plus que tous les autres ensemble, à la perfection de la Peinture, non-seulement par ses excellens ouvrages, mais par ses écrits, ayant composé trois Volumes sur les principaux secrets de son Art, qui subsistoient encore du tems de Pline, mais qui malheureusement ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

Le fort de son pinceau a été la Grace, c'est-à-dire ce je ne sais quoi de libre, de noble, & de doux en même tems, qui touche le cœur & qui réveille l'esprit. Quand il louoit & admiroit les ouvrages de ses Confreres, ce qu'il faisoit fort volontiers, après avoir avoué qu'ils excelloient dans toutes les autres parties, il ajoutoit que la Grace leur manquoit; mais que pour lui, cette qualité lui étoit échue en partage, & que personne ne pouvoit lui en disputer la palme: ingénuité qui se pardonne aux hommes d'un vrai mérite, quand elle ne vient point d'orgueil & de fierté.

La maniere dont il fit connoissance & lia une étroite amitié avec Protogéne, célébre Peintre de son tems, est assez curieuse, & mérite d'être rapportée. Protogéne vivoit à Rhodes, connu d'Apelle seulement de réputation & par le bruit

de ſes tableaux. Celui-ci voulant s'aſſurer de la beauté de ſes ouvrages par ſes propres yeux, fit un voyage exprès à Rhodes. Arrivé chez Protogéne, il n'y trouva qu'une vieille femme qui gardoit l'atelier de ſon Maître, & un Tableau monté ſur le chevalet, où il n'y avoit encore rien de peint. La Vieille lui demandant ſon nom, je vais le mettre ici, lui dit-il: & prenant un pinceau avec de la couleur, il deſſina quelque choſe d'une extrême délicateſſe. Protogéne, à ſon retour, ayant appris de la ſervante ce qui s'étoit paſſé, & conſidérant avec admiration les traits qui avoient été deſſinés, ne fut pas longtems à en deviner l'Auteur: *C'eſt Apelle*, s'écria-t-il: *il n'y a que lui au monde qui ſoit capable d'un deſſin de cette fineſſe & de cette légéreté.* Et prenant d'une autre couleur, il fit ſur les mêmes traits un contour plus correct & plus délicats; & dit à ſa Gouvernante, que ſi l'Etranger revenoit, elle n'avoit qu'à lui montrer ce qu'il venoit de faire, & l'avertir en même-tems que c'étoit-là l'ouvrage de l'homme qu'il étoit venu chercher. Apelle revint bientôt après: mais honteux de ſe voir inférieur à ſon Emule, il prit d'une troiſieme couleur, & parmi les traits qui avoient été faits, il en conduiſit de ſi ſavans & de ſi merveilleux, qu'il y épuiſa toute la ſubtilité de l'art. Protogéne ayant

diſtingué ces derniers traits, *Je ſuis vaincu*, dit-il, *& je cours embraſſer mon vainqueur*. En effet, il vola au port à l'inſtant, où ayant trouvé ſon rival, il lia avec lui une étroite amitié, qui depuis ne ſe démentit jamais : choſe aſſez rare entre deux perſonnes du premier mérite, & qui courent la même la carriére ! Ils convinrent entr'eux, par rapport au tableau où ils s'étoient eſcrimés, de le laiſſer à la poſtérité tel qu'il étoit, ſans y toucher davantage, prévoyant bien, comme en effet cela arriva, qu'il feroit un jour l'admiration de tout le monde, & particulierement des connoiſſeurs & des maîtres de l'art. Mais ce précieux monument des deux plus grands Peintres qui furent jamais, fut réduit en cendres au premier embrâſement de la maiſon d'Auguſte, dans le Palais où il étoit expoſé à la curioſité des Spectateurs, toujours nouvellement ſurpris, au milieu de quantité d'autres des plus excellens & des plus finis, de ne trouver dans celui-ci qu'une eſpece de vuide, d'autant plus admirable, qu'on n'y voyoit que trois deſſins au ſimple trait & de la derniere fineſſe, qui échappoient à la vûe par leur ſubtilité, & qui par cela même devenoient encore plus eſtimables & plus attrayans pour de bons yeux.

C'eſt à-peu-près de cette ſorte qu'il faut entendre l'endroit de Pline. Dans

ces mots *arrepto penicillo lineam ex colore duxit summæ tenuitatis per tabulam*; par *lineam* il ne faut pas entendre une simple ligne de Géométrie, mais un trait de pinceau. Cela est contraire au bon sens, dit M. de Piles, & choque tous ceux qui savent un peu ce que c'est que Peinture.

Quoiqu'Apelle fût fort exact dans ses ouvrages, il savoit jusqu'à quel point il devoit travailler sans fatiguer son esprit, & ne poussoit point l'exactitude jusqu'au scrupule. Il * dit un jour, parlant de Protogéne, qu'il avouoit que ce rival pouvoit lui être égalé, ou même préféré pour tout le reste; mais qu'*il ne savoit pas quitter le pinceau*, & qu'il gâtoit souvent les belles choses qu'il faisoit à force de les vouloir perfectionner. Parole mémorable, dit Pline, & qui marque qu'une trop grande exactitude devient souvent nuisible.

Ce n'est pas qu'Apelle approuvât la négligence dans ceux qui se mêloient de Peinture. Il pensoit bien autrement, & pour lui-même, & pour les autres. Il

* Idem & aliam gloriam usurpavit, cùm Protogenis opus immensi laboris ac curæ supra modum anxiæ, miraretur. Dixit enim omnia sibi cum illo paria, aut illi meliora: sed uno se præstare, quòd *manum ille de tabula non sciret tollere*; memorabili præcepto, nocere sæpè nimiam diligentiam. *Plin.*

ne passoit aucun jour de sa vie, quelque occupation étrangére qu'il eût d'ailleurs, sans s'exercer au crayon, à la plume, ou au pinceau, tant pour se conserver la main libre & légére, que pour se perfectionner de plus en plus dans toutes les finesses d'un Art qui n'a point de bornes.

Un de ses Disciples lui montrant un tableau pour savoir ce qu'il en pensoit, & ce Disciple lui disant qu'il l'avoit fait fort vîte, & qu'il n'y avoit employé qu'un certain tems : *Je le vois bien sans que vous me le disiez*, répondit Apelle, *& je suis étonné que dans ce peu de tems-là même vous n'en ayez pas fait davantage de cette sorte.*

Un autre Peintre lui faisant voir le tableau d'une Héléne qu'il avoit peinte avec soin, & qu'il avoit ornée de beaucoup de piereries, il lui dit : *O mon ami, n'ayant pu la faire belle, vous avez voulu du moins la faire riche.*

S'il disoit son sentiment avec simplicité, il recevoit de la même maniere celui des autres. Sa coutume étoit, quand il avoit achevé un ouvrage, de l'exposer aux yeux des passans, & d'entendre, caché derriere un rideau, ce qu'on en disoit, dans le dessein de corriger les défauts que l'on pourroit y remarquer. Un Cordonnier ayant trouvé qu'il manquoit quel-

que chose à une Sandale, le dit librement; & la critique étoit juste. Repassant le lendemain par le même endroit, il vit que la faute avoit été corrigée. Tout fier de l'heureux succès de sa critique, il s'avisa de censurer aussi une jambe, à laquelle il n'y avoit rien à redire. Le Peintre alors, sortant de derriere sa toile, avertit le Cordonnier de se renfermer dans son métier & dans ses Sandales. C'est ce qui donna lieu au proverbe, *Ne sutor ultra crepidam*: c'est-à-dire

Savetier,
Fais ton métier;
Et garde-toi sur-tout d'élever ta censure
Au-dessus de la chaussure.

Apelle rendoit justice avec joie au mérite des grands Ouvriers, & ne rougissoit point de se les préférer à lui-même pour de certaines qualités. Ainsi il avouoit ingénument qu'Amphion l'emportoit sur lui pour la disposition, & Asclépiodore pour la régularité du Dessin. Nous avons vû le jugement avantageux qu'il portoit de Protogéne. Il ne s'en tint pas à de simples paroles.

Cet excellent Peintre n'étoit pas beaucoup estimé de ses compatriotes, comme il arrive assez ordinairement. Pendant qu'Apelle étoit avec lui à Rhodes, lui ayant demandé un jour ce qu'il vendoit ses ou-

vrages lorſqu'il y avoit mis la derniere main ; & l'autre lui ayant marqué une ſomme très modique : *Et moi*, reprit Apelle, *je vous en offre cinquante * talens pour chacun, & je les prendrai tous à ce prix* ; en ajoutant qu'il ne ſeroit point en peine de s'en défaire, & qu'il les vendroit comme étant de ſa propre main. Cette offre, qui étoit ſérieuſe, fit ouvrir les yeux aux Rhodiens ſur le mérite de leur Peintre, qui, de ſon côté, s'en prévalut, & ne livra plus ſes tableaux qu'à un prix très-conſidérable.

La ſouveraine habileté dans la Peinture n'étoit pas le ſeul mérite d'Apelle. La politeſſe, la connoiſſance du monde, les manieres douces, inſinuantes, ſpirituelles, le rendirent fort agréable à Alexandre-le-Grand, qui ne dédaignoit pas d'aller ſouvent chez le Peintre, tant pour jouir des charmes de ſa converſation, que pour le voir travailler, & devenir le premier témoin des merveilles qui ſortoient de ſon pinceau. Cette affection d'Alexandre pour un Peintre qui étoit poli, agréable, délicat, ne doit pas étonner. Un jeune Monarque ſe paſſionne aiſément pour un Génie de ce caractére, qui joint à la bonté de ſon cœur, la beauté de l'eſ-

* *C'eſt-à-dire cinquante mille écus. Cette ſomme me paroît exorbitante. Il eſt aſſez ordinaire qu'il ſe gliſſe quelque erreur dans les chiffres.*

prit, & la délicatesse du pinceau. Ces sortes de familiarités entres les Héros de divers genres, ne sont pas rares, & font honneur aux Princes.

Alexandre avoit une si haute idée d'Apelle, qu'il donna un Edit pour déclarer que sa volonté étoit de n'être peint que par lui, de même qu'il ne donna permission, par le même Edit, qu'à Pyrgotéle de graver ses médailles, & à Lysippe de le représenter par la fonte des métaux.

Plut. de amic. & adulat. p. 58.

Il arriva qu'un des principaux Courtisans d'Alexandre se trouvant un jour chez Apelle lorsqu'il peignoit, se répandit en questions ou en réflexions peu justes sur la Peinture, comme il est ordinaire à ceux qui veulent parler d'un art qu'ils ignorent. Apelle, qui étoit en possession de s'expliquer librement avec les plus grands Seigneurs, lui dit : » Voyez-vous » ces jeunes garçons qui broyent mes » couleurs ? Pendant que vous gardiez » le silence, ils vous admiroient, éblouis » de l'éclat de votre pourpre, & de l'or » qui brille sur vos habits. Depuis que » vous avez commencé à parler de choses » que vous n'entendez point, ils ne cessent » de rire. « C'est Plutarque qui rapporte ce fait. Selon * Pline, c'est à Alexandre

Plin. l. 35. cap. 10.

* In officina imperitè multa differenti silentium comiter suadebat, rideri eum dicens à pueris qui colôres tererent. Tantum auctoritatis & juris erat ei in regem, alioquin iracundum.

lui-même qu'Apelle osa faire cette leçon, mais d'une maniere plus douce, en lui conseillant seulement de s'expliquer avec plus de réserve devant ses ouvriers : tant le Peintre bel-esprit avoit acquis d'ascendant sur un Prince, qui faisoit déjà la terreur & l'admiration du genre humain, & qui étoit naturellement colere ! Alexandre lui donna d'autres marques encore plus extraordinaires de son affection & de ses égards.

Le caractere simple & ouvert d'Apelle ne revenoit pas également à tous les Généraux du jeune Monarque. Ptolémée, l'un d'eux, qui dans la suite eut en partage le royaume d'Egypte, n'avoit pas été des plus favorables à notre Peintre : on n'en sait pas la raison. Quoi qu'il en soit, Apelle s'étant embarqué, quelque tems après la mort d'Alexandre, pour une ville de la Gréce, fut malheureusement jetté par la tempête du côté d'Alexandrie, où le nouveau Roi ne lui fit aucun accueil. Outre cette mortification à laquelle il devoit s'attendre, il y trouva des envieux assez malins pour chercher à le faire tomber dans un piége. Dans cette vûe, ils engagérent un des Officiers de la Cour à l'inviter au souper du Roi comme de sa part, ne doutant point que cette liberté, qu'il paroîtroit avoir prise de lui-même, ne lui attirât l'indignation d'un

Prince qui ne l'aimoit pas, & qui ne savoit rien de la supercherie. En effet, Apelle s'y étant rendu par déférence, le Roi irrité de son audace, lui demanda brusquement qui étoit celui de ses Officiers qui l'avoit appellé à sa table, & lui montrant de la main ses Invitateurs ordinaires, il ajouta qu'il vouloit savoir absolument qui d'eux lui avoit fait prendre cette hardiesse. Le Peintre, sans s'émouvoir, se tira de ce pas en homme d'esprit & en Dessinateur consommé. Il prit d'un réchaut qui étoit là un charbon éteint, & en trois ou quatre coups il crayonna sur le champ contre la muraille l'ébauche de celui qui l'avoit invité, au grand étonnement de Ptolémée, qui reconnut dès les premiers traits, le visage de l'Imposteur. Cette aventute le réconcilia avec le Roi d'Egypte, qui le combla ensuite de biens & d'honneurs.

Lucian. de Calum. pag. 563, 565.

Mais elle ne le réconcilia pas avec l'Envie, qui n'en devint que plus animée. On l'accusa, quelque tems après devant le Prince, d'avoir tramé avec * Théodote la conjuration qui avoit éclaté contre lui dans la ville de Tyr. Ce fut un autre Peintre de réputation, nommé Antiphile, qui se porta pour délateur. L'accusation n'avoit pas la moindre vraisemblance. Apelle n'avoit point été à Tyr : il n'avoit

* *On accuse ici Lucien d'un grossier anachronisme.*

jamais vû Théodote : il n'étoit ni d'un caractere ni d'une profession propre à tramer un tel complot : l'accusateur, Peintre comme lui, mais bien inférieur en mérite & en réputation, pouvoit être, sans injure, soupçonné de jalousie de métier. Mais le Prince, sans rien écouter, sans rien examiner, comme cela n'est que trop ordinaire, tenant Apelle pour coupable, éclata en plaintes contre son ingratitude & son mauvais cœur ; & il auroit été conduit au supplice, sans la confession volontaire d'un des complices, qui touché de compassion pour l'innocent prêt d'être mis à mort, s'avoua lui-même criminel, & déclara qu'Apelle n'avoit eu aucune part à la conjuration. Le Roi, confus d'avoir ajouté foi si légérement à la calomnie, lui rendit son amitié, le gratifia même de cent talens pour le dédommager de l'injure qu'il lui avoit faite, & lui livra Antiphile pour être son esclave.

Cent mille écus.

Apelle, de retour à Ephése, se vengea de tous ses ennemis par un excellent tableau de la Calomnie, dont voici l'ordonnance. A la droite du tableau est assis un homme d'éclat & d'autorité, qui a de grandes oreilles à-peu-près comme Midas, & qui tend la main à la Calomnie, comme pour l'inviter de s'approcher. A ses côtés sont deux femmes, dont l'une represente

l'*Ignorance* , & l'autre le * *Soupçon.*

La *Calomnie* paroît s'avancer. C'eſt une femme d'une grande beauté. On entrevoit ſur ſon viſage & dans ſa démarche je ne ne ſais quoi de violent & d'emporté, comme d'une perſonne animée de colere & de fureur. D'une main elle tient un flambeau pour allumer le feu de la diviſion & de la diſcorde ; & de l'autre, elle traîne par les cheveux un jeune homme, qui tend les mains vers le ciel, & qui implore l'aſſiſtance des dieux. Devant elle marche un Homme, qui a le viſage pâle, le corps ſec & décharné, les yeux perçans, & qui ſemble mener la bande : c'eſt * l'Envie. La Calomnie eſt accompagnée de deux autres femmes, qui l'excitent, qui l'animent, & qui s'empreſſent autour d'elle pour relever ſes attraits & ſes atours. A leur air compoſé, on conjecture que c'eſt la RUSE & la TRAHISON. Enfin, après tous les autres, ſuit le REPENTIR , couvert d'un habit noir & déchiré, qui, avec beaucoup de confuſion & de larmes, tournant la tête en arriére, reconnoît dans le lointain la VÉRITÉ , qui s'approche environnée de lumiere. Telle fut la vengeance utile & ingénieuſe de ce grand homme.

* *Le mot grec eſt féminin :* ὑπόληψις.

** *En grec, l'envie eſt maſculin :* φθόνος.

Je ne crois pas qu'il eût été sûr pour lui, pendant qu'il étoit en Egypte, de tracer, ou du moins de produire au jour un pareil tableau. Ces grandes oreilles, cette main étendue vers la Calomnie comme pour l'inviter d'approcher, & d'autres traits semblables, ne font pas d'honneur à celui qui y tient le premier rang, & marquent un Prince soupçonneux, crédule, ouvert à la fraude, & qui semble appeller les délateurs.

Pline fait un long dénombrement des tableaux d'Apelle. Celui * d'Antigone est un des plus renommés. Ce Prince n'avoit qu'un œil : il le peignit tourné de côté, pour couvrir cette difformité. On prétend que c'est Apelle qui le premier a trouvé l'art du profil.

Il fit plusieurs portraits d'Alexandre, dont l'un sur-tout fut regardé comme l'un de ses tableaux les plus achevés. Il y étoit représenté la foudre à la main. Ce tableau fut fait pour le Temple de la Diane des Ephésiens.

Il semble, dit Pline, qui l'avoit vû, que la main du Héros, avec la foudre, sortent réellement du tableau. Aussi ce Prince disoit-il lui-même, qu'il comptoit

* Habet in pictum speciem tota facies. Apelles tamen imaginem Antigoni latere tantùm altero ostendit, ut amissi oculi deformitas lateret. *Quintil. lib. 2, cap. 13.*

deux Alexandres : l'un de Philippe, qui étoit invincible ; l'autre d'Apelle, qui étoit inimitable.

Pline parle d'un de ſes tableaux, qui devoit être d'une grande beauté. Il l'avoit fait pour une diſpute publique entre les Peintres : le ſujet qu'on leur avoit propoſé étoit une cavale. S'appercevant que la brigue alloit faire adjuger le prix à quelqu'un de ſes rivaux, il * en appella du jugement des hommes à celui des animaux muets, mais plus équitables que les hommes. Il fit préſenter les tableaux des autres Peintres à des chevaux qu'il avoit fait venir exprès, qui demeurerent immobiles devant ces premiers tableaux, & ne hannirent que devant celui d'Apelle.

On prétend que ſa Vénus, ſurnommée *Anadyomene*, c'eſt-à-dire, qui ſort de la mer, étoit ſon chef-d'œuvre. Pline ** dit que cette piece fut célébrée par les vers des plus grand Poëtes, & que ſi la Peinture y a été ſurpaſſée par la Poëſie, auſſi en a-t-elle été illuſtrée. Apelle en avoit commencé un autre à Cos ſa patrie, qui ſelon lui & ſelon tous les connoiſſeurs, devoit ſurpaſſer la premiere ; mais la mort envieuſe l'arrêta au milieu de l'ouvrage. Il ne ſe trouva perſonne depuis

* Quo judicio ad mutas quadrupedes provocavit ab hominibus.

** Verſibus græcis tali opere, dum laudatur, victo, ſed illuſtrato.

qui osât y porter le pinceau. On ne ſait ſi c'eſt cette ſeconde Vénus, ou la premiere, qu'Auguſte acheta de ceux de Cos, en leur remettant la ſomme de cent talens, du tribut qui leur avoit été imposé de la part de la République Romaine. Si c'eſt celle-ci, comme il y a beaucoup d'apparence, elle eut un ſort auſſi triſte que l'autre & même encore plus funeſte. Dès le tems d'Auguſte, l'humidité en avoit déja gâté la partie inférieure. On chercha quelqu'un de la part du Prince pour la retoucher; mais il ne ſe trouva perſonne qui fût aſſez hardi pour l'entreprendre, ce qui * augmenta la gloire du Peintre Grec, & la réputation de l'ouvrage même. Enfin cette belle Vénus, que perſonne n'oſoit toucher par vénération ou par timidité, fut inſultée par les vers qui ſe mirent dans le bois, & la dévorérent. Néron, qui régnoit alors, en mit une autre à la place, de la main d'un Peintre peu connu.

Strab. l. 14. pag. 657.

Cent mille écus.

Dorothée.

Pline fait ſouvenir le Lecteur que tant de merveilleux tableaux, qui faiſoient l'admiration de tous les bons connoiſſeurs, étoient peints ſimplement avec les quatre couleurs primitives dont il a été parlé.

Apelle forma pluſieurs Eléves, qui profiterent de ſes inventions : mais, dit Pline,

* Ipſa injuria ceſſit in gloriam Artificis.

une chose en quoi personne n'a pu pénétrer son secret, est la composition d'un certain Vernis, qu'il appliquoit à ses tableaux pour leur conserver, pendant une longue suite de siécles, toute leur fraîcheur & toute leur force. Il tiroit trois avantages de ce Vernis. 1. Il donnoit du lustre aux couleurs quelles qu'elles fussent, & les rendoit plus moëleuses, plus unies, & plus tendres : ce qui est maintenant l'effet de l'huile. 2. Il garantissoit ses ouvrages de l'ordure & de la poussiere. 3. Il * ménageoit la vûe du Spectateur qui s'éblouit facilement, en tempérant les couleurs vives & tranchanres par l'interposition de ce Venris, qui tenoit lieu de verre à ses ouvrages.

Plin. lib. 35. cap. 10.

Aristide Un des plus fameux contemporains d'Apelle, étoit de Thébes. A la vérité il ne possédoit pas l'élégance & les graces dans le même dégré qu'Apelle : mais il est le premier, qui, par génie & par se soit fait des régles sûres pour peindre l'ame, c'est-à-dire, les sentimens les plus intimes du cœur. Il excelloit dans les passions fortes & véhémentes, aussi-bien que dans les passions douces : mais son

* Ne claritas colorum oculorum aciem offenderet .. & eadem res nimis floridis coloribus austeritatem occultè daret. *Plin.*

** Is omnium primus animum pinxit, & sensus omnes expressit. *Plin.*

coloris

coloris avoit quelque chose de dur & d'austere.

On a de lui * cet admirable tableau, (c'est toujours Pline qui parle) où, dans le sac d'une ville, est representée une Mere qui expire d'un coup de poignard qu'elle a reçu dans le sein, & un Enfant qui se traîne jusqu'à sa mamelle pour la téter. On voit sur le visage de cette femme, quoique mourante, les sentimens les plus vifs, & les soins les plus empressés de la tendresse maternelle. Elle paroît sentir le danger de son fils, & craindre qu'au lieu du lait qu'il cherche, il ne trouve que du sang. On diroit que Pline a le pinceau à la main, tant il peint avec de vives couleurs tout ce qu'il décrit. Alexandre, qui aimoit tant les belles choses, fut si enchanté de cette piece, qu'il la fit emporter de Thebes où elle étoit, à Pella, lieu de sa naissance, ou du moins qui passoit pour tel.

Le même peignit encore la bataille des Grecs contre les Perses, où il fit entrer dans un seul quadre jusqu'à cent personnages, à raison de mille * dragmes (cinq

* Hujus pictura est, oppido capto, ad Martis morientis vulnere mammam adrepens infans; intelligiturque sentire Mater, & timere, ne, emortuo lacte, sanguinem lambat.

* *Le texte porte* dix mines. *La mine valoit cent dragmes, & la dragme dix sols.*

cens livres) pour chaque figure, par accord fait entre lui & le Tyran Mnuſon, qui régnoit alors à Elatée dans la Phocide. J'ai parlé ailleurs d'un Bacchus, qui étoit regardé comme le chef-d'œuvre d'Ariſtide, & qui fut trouvé à Corinthe lors de ſa priſe par Mummius.

Il étoit ſi habile à exprimer la langueur, tant du corps que de l'ame, qu'Attale, grand connoiſſeur en ces ſortes de choſes, ne fit point difficulté de donner cent talens pour un de ſes tableaux, où il ne s'agiſſoit que d'une expreſſion de cette nature. Il n'y a que des richeſſes auſſi immenſes que celles d'Attale, qui étoient paſſées en proverbe (*Attalicis conditionibus*) qui puiſſent rendre vraiſemblable un prix ſi exhorbitant pour un ſeul tableau.

Cent mille écus.

PROTOGENE étoit de Caune, ville ſituée ſur la côte méridionale de l'île de Rhodes, dont elle dépendoit. Il n'étoit d'abord occupé qu'à peindre des navires, & vécut long-tems dans une grande pauvreté. Peut-être ne lui fut-elle pas ſi nuiſible : car ſouvent elle évertue les hommes, & eſt * la ſœur, ou plutôt la mere du bon eſprit. Il parvint, dans les ouvrages où il fut employé à Athenes, à faire l'admiration du peuple le plus ſavant du monde.

* Neſcio quomodo bonæ mentis ſoror eſt paupertas. *Petron.*

Son tableau le plus fameux eſt l'Ialyse ; c'étoit un grand chaſſeur, fils ou petit-fils du Soleil, & fondateur de Rhodes. Ce qu'on admiroit le plus dans ce tableau, étoit l'écume qui ſortoit de la * gueule du chien. J'ai raporté au long cette hiſtoire en parlant du ſiége de Rhodes.

Plin. lib. 35. cap. 10. Aul. Gell. l. 15. c. 31. Plut. in Demetr. p. 898. Tome VII. pag. 264.

Un autre tableau de Protogene fort renommé, étoit le Satyre appuyé contre une colonne. Il le travailloit dans le tems même du ſiége de Rhodes ; c'eſt pourquoi on diſoit qu'*il l'avoit peint ſous l'épée.* D'abord il y avoit une Perdrix perchée ſur la colonne. Mais parce que les gens du lieu, ayant vû le tableau nouvellement expoſé, donnoient toute leur attention & toute leur admiration à la perdrix, & ne diſoient rien du Satyre qui étoit bien plus admirable ; & que des perdrix apprivoiſées, qu'on aporta à cet endroit, jettterent des cris à la vûe de celle qui étoit ſur la colonne, comme ſi elle eût été vivante, le Peintre, indigné de ce mauvais goût, qui ſelon lui faiſoit tort à ſa réputation, demanda permiſſion aux Directeurs du temple où le tableau étoit conſacré, de re-

Strab. l. 14. pag. 650.

* *Dans mon premier récit, j'avois, de ma pure libéralité, donné une bouche au chien, & ce n'eſt point ſans peine que je ſuis obligé de la lui ôter. En effet, je ne ſais pourquoi on n'en gratifie pas un animal ſi ami de l'homme.*

toucher à ſon ouvrage : ce qui lui ayant été accordé, il effaça la perdrix.

Il peignit auſſi la mere d'Ariſtote, ſon bon ami. Ce Philoſophe célebre, qui avoit cultivé toute ſa vie les Sciences & les beaux Arts, eſtimoit beaucoup les talens de Protogene. Il auroit même ſouhaité qu'il les eût employés plus dignement qu'à peindre des Chaſſeurs, ou des Satyres, ou faire des portraits. Auſſi lui propoſoit-il pour ce ſujet de ſon pinceau, les batailles & les conquêtes d'Alexandre, comme plus favorables à la Peinture par la grandeur des idées, par la nobleſſe des expreſſions, par la variété des évenemens, & par l'immortalité des choſes mêmes. Mais un certain goût particulier, une certaine pente naturelle pour des ſujets plus tranquilles & plus gracieux, le tournerent plutôt du côté des ouvrages qu'on vient de dire. Tout ce que le Philoſophe put enfin obtenir du Peintre, fut le portrait d'Alexandre, mais ſans bataille. Il eſt dangereux de vouloir tirer les habiles Ouvriers de leur goût & de leur talent naturel.

Plin. l. 35. cap. 11.

PAUSIAS étoit de Sicyone. Il ſe diſtingua ſur-tout dans un genre particulier de Peinture appellée *Cauſtique*, parce qu'on fait tenir les couleurs ſur le bois ou ſur l'ivoire par le moyen du feu. Il eut pour Maître dans ce genre de Peinture Pam-

phile, qu'il laissa beaucoup derriere lui. Il commença le premier à décorer les voûtes & les lambris de ces sortes de Peintures. On avoit de lui plusieurs ouvrages considérables. Pausanias parle d'une Ivresse; si bien peinte, dit-il, qu'on aperçoit, à travers un grand verre qu'elle vuide, tous les traits de son visage enluminé.

Pausan. lib. 21. pag. 34.

La courtisanne Glycére, de Sicyone comme lui, excelloit dans l'art de faire des couronnes, & elle en étoit regardée comme l'inventrice. Pausias, pour lui plaire & pour l'imiter, s'appliqua aussi à peindre des fleurs. On vit alors un beau combat entre l'Art & la Nature, chacun de son côté faisant des efforts extraordinaires pour l'emporter sur son émule, sans qu'il fût presque possible d'adjuger la victoire à l'un ou à l'autre.

Pausias passa la plus grande partie de sa vie à Sicyone sa patrie, qui étoit comme la mere nouriciere des Peintres & de la Peinture. Il est vrai que cette ville se trouvant fort endettée dans les derniers tems, jusques-là que tous ses tableaux

Diuque fuit illa patria picturæ. *Plin.*

* Amavit in juventa Glyceram municipem suam inventricem coronarum. certandoque imitatione ejus, ad numerosissimam florum varietatem perduxit artem illam.... cùm opera ejus pictura imitaretur, & illa provocans variaret, essetque certamen Artis ac Naturæ. *Plin. lib. 35. cap. 11. & lib. 21. cap. 3.*

publics & particuliers furent engagés pour de groſſes ſommes. M. Scaurus, beau-fils de Sylla par Métella ſa mere, dans le deſſein d'immortaliſer la gloire de ſon Edilité, paya tous ſes Créanciers, retira de leurs mains toutes les pieces des plus fameux Peintres, & entr'autres celles de Pauſias, les tranſporta à Rome, & les plaça toutes dans ce fameux Théâtre qu'il fit élever juſqu'à trois étages, tous ſoutenus par des colonnes magnifiques de trente-huit pieds de haut, au nombre de trois cens ſoixante, & embellis par des ſtatues de marbre & de bronze, & par des peintures antiques des meilleurs Maîtres. Ce théâtre ne devoit durer qu'autant de tems que la célébration des Jeux. Pline dit de cette Edilité, qu'elle fut la ruine des mœurs, & qu'elle en acheva le renverſement. *Cujus (M. Scauri) neſcio an Ædilitas maximè proſtraverit mores civiles*; & il va juſqu'à dire qu'elle fit plus de tort à Rome que la ſanglante proſcription de Sylla ſon beau-pere, laquelle fit périr tant de milliers de citoyens Romains.

Plin. lib. 36. cap. 15.

Nicias d'Athenes ſe diſtingua fort parmi les Peintres. On avoit de lui un grand nombre de tableaux qui étoient extrêmement eſtimés, entr'autres celui où il avoit décrit la deſcente d'Ulyſſe aux enfers, appellé νεκυία. Attale, ou plutôt, ſe-

Plut. in Moral. p. 1093.

lon Plutarque, Ptolémée lui offrit pour ce tableau ſoixante talens, c'eſt-à-dire ſoixante mille écus, ce qui paroît à peine croyable : mais il les refuſa, & en fit préſent à ſa patrie. Il travailloit à cet ouvrage avec une telle application, que ſouvent il ignoroit qu'elle heure il étoit, & qu'il demandoit à ſon domeſtique, *Ai-je dîné?* Quand on vouloit ſavoir de Praxitéle lequel de ſes ouvrages de marbre il eſtimoit le plus? *Celui*, diſoit-il, *auquel Nicias a mis la main.* Il marquoit par là le vernis excellent que ce Peintre ajoutoit à ſes ſtatues de marbre qui en relevoit l'éclat.

Je paſſe ſous ſilence beaucoup d'autres Peintres habiles, mais moins connus & moins illuſtres que ceux dont j'ai parlé, & qui ont fait tant d'honneur à la Grece. Il eſt fâcheux que leurs ouvrages ne ſoient point parvenus juſqu'à nous, & qu'on ne ſoit point en état de juger de leur mérite par ſes propres yeux. Nous pouvons bien comparer la Sculpture antique avec la nôtre, parce que nous ſommes certains d'avoir encore aujourd'hui les chef-d'œuvres de la Sculpture Grecque, c'eſt-à-dire ce qui s'eſt fait de plus beau dans l'an-

* Hic eſt Nicias, de quo dicebat Praxiteles interrogatus quæ maxime opera ſua probaret in marmoribus : Quibus Nicias manum admoviſſet : tantum circumlitioni ejus tribuebat *Plin. lib* 35. *cap.* 11.

tiquité. Les Romains, dans le ſiécle de leur plus grande ſplendeur, qui fut celui d'Auguſte, ne diſputoit aux Grecs que l'habileté dans la ſcience du gouvernement. Ils les reconnurent pour leurs maîtres dans les Arts, & nommément dans l'Art de la Sculpture.

Excudent alii ſpirantia molliùs æra,
Credo equidem; vivos ducent de marmore vultus...
Tu regere imperio populos, Romane, memento:
Hæ tibi erunt artes. *Virg. Æn. lib. 6.*

Ce que j'ai rapporté de Michel-Ange, qui donna ſi hautement la préférence au Cupidon de Praxitéle ſur le ſien, eſt une preuve bien claire que Rome la moderne ne le diſputoit pas plus aux Grecs pour la Sculpture, que l'ancienne Rome.

On ne peut pas juger de même à quel point les Peintres de l'antiquité ont réuſſi. Cette queſtion ne peut être décidée ſur de ſimples récits. Il faut, pour juger, avoir des pieces de comparaiſon. Elles nous manquent. Il reſtent quelques peintures Moſaïques de l'antiquité à Rome, mais peu de peintes au pinceau; encore ſont-elles endommagées. D'ailleurs ce qui nous reſte, & ce qui étoit peint à Rome ſur les murailles, n'a été fait que

ong-tems après la mort des Peintres célebres de la Gréce.

Il faut pourtant avouer que, tout bien considéré, les préjugés sont extrêmement favorables pour l'antiquité par rapport même à la Peinture. Du tems de Crassus, que Cicéron fait parler dans ses Livres *de l'Orateur*, on ne se lassoit point d'admirer les ouvrages des anciens Peintres, & on étoit bien-tôt dégoûté de ceux des modernes; parce que dans les premiers on trouvoit un goût de dessin & d'expression qui perpétuoit les extâses des connoisseurs, & que dans les autres on ne trouvoit presque que la variété du coloris. » Je * ne sais, dit Crassus, comment il arrive que les choses » qui nous frappe le plus d'abord par » leur vivacité, & qui nous font même » plaisir par cette surprise, nous dégoûtent & nous rassasient presque aussitôt. Prenons, par exemple, nos peintures modernes. Qu'y a-t-il de plus » brillant & de plus fleuri? Quelle beau-

* Difficile dictu est, quænam causa sit cur ea, quæ maximè sensus nostros impellunt voluptate, & specie prima acerrimè commovent, ab iis celerrimè fastidio quodam & satietate abalienemur Quanto collorum pulcritudine & varietate floridiora sunt in picturis novis pleraque, quàm in veteribus! quæ tamen, etiamsi primo aspectu nos ceperunt, diutius non delectant: cum iidem nos in antiquis tabulis, illo ipso horrido obsoletoque teneamur. *Cic. de Orat. lib.* 3. n. 98.

» té, quelle variété de couleurs! Quelle
» ſupériorité n'ont-elles pas à cet égard
» ſur les anciennes! Cependant toutes
» ces pieces nouvelles, qui nous char-
» ment à la premiere vûe, ne nous ar-
» rêtent pas : & au contraire nous ne
» nous laſſons point de contempler les
» autres, malgré toute la ſimplicité &
» la groſſiereté même de leur coloris. «
Cicéron n'en apporte pas la raiſon. Denys d'Halicarnaſſe, qui vivoit auſſi du tems d'Auguſte, nous la marque. » Les Anciens,
» dit-il, étoient de grands Deſſinateurs,
» qui entendoient parfaitement toute la
» grace & toute la force des expreſſions,
» quoique leur coloris fût ſimple & peu
» varié. Mais les Peintres modernes, qui
» excellent dans le coloris & dans les om-
» bres, ne deſſinent pas à beaucoup pres
» ſi bien, & ne traitent pas les paſſions
» avec le même ſuccès. « Ce double témoignage nous laiſſe entrevoir que les Anciens n'avoient pas moins réuſſi dans la Peinture que dans la Sculpture ; & leur ſupériorité dans celle-ci n'eſt pas conteſtée. Il paroît au moins, pour ne rien outrer, que les Anciens avoient pouſſé la partie du deſſin, du clair-obſcur, de l'expreſſion & de la compoſition, auſſi loin que les Modernes les plus habiles peuvent l'avoir fait ; mais que pour le coloris ils leur étoient de beaucoup inférieurs

Dionyſ. Halicarn. in Iſæo, p. 104.

Je ne puis terminer ce qui regarde la Peinture & la Sculpture, ſans déplorer l'abus qu'en ont fait ceux qui y ont le plus excellé : je parle également des Anciens & des Modernes. Tous les Arts en général, mais ſur-tout les deux dont nous parlons, ſi eſtimables par eux-mêmes, ſi dignes d'admiration, qui produiſent des effets ſi merveilleux, qui ſavent, par quelques coups de ciſeau, animer le marbre & le bronze, & par l'heureux mêlanges de quelques couleurs repréſenter au vif tous les objets de la nature : ces Arts, dis-je, doivent un hommage particulier à la Vertu, pour l'honneur & l'avancement de laquelle l'Auteur & l'Inventeur primitif de tous les Arts, c'eſt-à-dire la Divinité même, les a ſingulierement deſtinés.

C'eſt l'uſage que les payens mêmes croyoient devoir faire de la Sculpture & de la Peinture, en les conſacrant aux portraits des grands hommes, & à l'expreſſion de leurs belles actions. * Fabius, Scipion, & les autres illuſtres perſon-

* Sæpè audivi Q. Maximum, P. Scipionem, præterea civitatis noſtræ præclaros viros ſolitos ita dicere, cùm majorum imagines intuerentur, vehementiſſimè ſibi animum ad virtutem accendi. Scilicet non ceram illam neque figuram, tantam vim in ſeſe habere : ſed memoria rerum geſtarum eam flammam egregiis viris in pectore creſcere, neque priùs ſedari, quàm virtus eorum famam atque gloriam adæquaverit. *Salluſt. in Præf. bell. Jugurth.*

nages de Rome, avouoient qu'à la vûe des images de leurs prédécesseurs ils se sentoient extraordinairement animés à la vertu. Ce n'étoit pas la cire dont ces figures étoient formées, ni ces figures mêmes, qui produisoient sur leurs esprits de si fortes impressions ; mais la vûe des grands hommes & des grandes actions dont elles renouvelloient & perpétuoient le souvenir, & leur inspiroient en même tems un vif desir de les imiter.

Polyb. lib. 6. p. 495. 496.

Polybe remarque que ces images, c'est-à-dire les bustes de cire qu'on exposoit aux jours solennels dans la salle des Magistrats Romains, & qu'on portoit avec pompe dans leurs funérailles, allumoient une ardeur incroyable dans l'esprit des jeunes gens, comme si ces grands hommes, sortis de leurs tombeaux & pleins de vie, les eussent animés de vive voix à marcher sur leurs traces.

Agrippa * gendre d'Auguste, dans une harangue magnifique, & digne du premier & du plus grand citoyen de Rome, faisoit voir par plusieurs raisons, dit Pline, combien il seroit utile à la République d'exposer publiquement dans la Capitale les plus belles pieces de l'Antiquité

* Extat ejus (Agrippæ) oratio magnifica, & maximo civium digna, de tabulis omnibus signisque publicandis : quod fieri satius fuisset, quàm in villarum exilia pelli. *Plin. lib. 35. cap. 4.*

en tout genre, pour exciter parmi les jeunes gens une noble émulation : ce qui sans doute, ajoute-t-il, auroit bien mieux valu, que de les reléguer à la campagne dans les jardins ou autres lieux de plaisance des particuliers.

En effet, Aristote dit que les Sculpteurs & les Peintres enseignent à former les mœurs par une méthode plus courte & plus efficace que celle des Philosophes, & qu'il est des tableaux aussi capables de faire rentrer en eux-mêmes les hommes vicieux que les plus beaux préceptes de morale. Saint Grégoire de Nazianze raporte l'histoire d'une courtisane, qui dans un lieu où elle n'étoit pas venue pour faire des réflexions sérieuses, jetta les yeux par hazard sur le portrait d'un Polémon, Philosophe fameux pour son changement de vie qui tenoit du prodige, & laquelle rentra en elle-même à la vûe de ce portrait. Cédrénus raconte qu'un tableau du Jugement dernier contribua beaucoup à la conversion d'un Roi des Bulgares. Le * sentiment de la vûe est bien plus vif que celui de l'ouie; & une image qui représente vivement un objet, frappe tout autrement qu'un discours. Saint Grégoire

* Segniùs irritant animos demissa per aures,

Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus. *Horat.*

Sic intimos penetrat sensus (pictura) ut vim dicendi nonnunquam superare videatur. *Quintil.*

de Nysse avoue qu'il fut touché jusqu'aux larmes par la vûe d'un tableau.

Cet effet de la Peinture est encore plus prompt pour le mal que pour le bien. La * vertu nous est étrangere, & le vice naturel. Sans qu'il soit besoin de guides ni d'exemples, (& il s'en trouve par-tout,) une pente rapide nous y porte, ou, pour mieux dire, nous y précipite. A quoi faut-il donc s'attendre, quand la Sculpture, avec toute la délicatesse de l'art, & la Peinture, avec toute la vivacité de ses couleurs, viennent animer une passion déjà trop allumée & trop ardente par elle-même? Quels ravages ne causent point dans l'imagination des jeunes personnes ces nudités indécentes que les Sculpteurs & les Peintres se permettent si communément? Elles * peuvent bien faire honneur à l'Art, mais elles deshonnorent pour toujours l'Artiste.

Sans parler même ici du Christianisme, qui abhorre toutes ces Sculptures & ces Peintures licentieuses, les Sages du paganisme, tout aveugles qu'ils étoient, les condamnent presque avec la même

* Ad deteriora faciles sumus, quia nec dux potest, nec comes deesse: & res etiam ipsa sine duce, sine comite procedit: non pronum est tantum ad vitia, sed præceps (iter) *Senec. Epist.* 97.

** Non hic per nudam pictorum corporum pulcritudinem turpis prostat historia, quæ, sicut ornat artem, sic devenustat artificem. *Sidon. Apollin. lib.* 11. *Epist.* 2.

ſévérité. Ariſtote dans ſes Livres de la République, recommande aux Magiſtrats, comme un de leurs devoirs les plus eſſentiels, de veiller attentivement à ce qu'il ne ſe rencontre point dans les villes de ces ſortes de ſtatues & de tableaux, propres à enſeigner le vice, & capables de corrompre toute la Jeuneſſe. Sénéque * dégrade la Peinture & la Sculpture, & leur ôte le nom d'Arts libéraux, dès qu'elles prêtent leur miniſtere au vice. Pline le Naturaliſte, tout enthouſiaſmé qu'il eſt pour la beauté des Ouvrages antiques, traite d'action deshonorante & criminelle la liberté licentieuſe que s'étoit donné ſur ce point à Rome un Peintre d'ailleurs fort célébre : *Fuit Arellius Romæ celeber, niſi* FLAGITIO INSIGNI *corrupiſſet artem.* Il fait paroître une juſte indignation contre des Sculpteurs qui gravoient d'infâmes images ſur des coupes & ſur des gobelets, pour ne plus boire, en quelque ſorte, qu'à travers des obſcénités ; comme ſi, dit-il, l'ivreſſe ne portoit pas déjà aſſez par elle-même à la débauche, & qu'il fallût encore l'éguillonner par de nouveaux attraits. *Vaſa adulteriis cælata, quaſi per ſe parum doceat libidinem temulentia . . . Ita vina ex libi-*

Ariſtot. in Polit. lib. 7. cap. 17.

Peccare docentes hiſtorias monet. *Hor.*

Plin. lib. 35. cap. 10.

Id. lib. 14. cap. 22.

* Non enim adducor ut in numerum liberalium artium pictores recipiam, non magis quàm ſtatuarios aut marmoreos aut ceteros luxuriæ miniſtros. *Senec. Epiſt.* 88.

dine hauriuntur, atque etiam præmio invitatur ebrietas.

Il n'eſt pas juſqu'aux Poëtes qui ſe déclarent vivement contre ce déſordre. Properce s'étonne qu'on érige en public des temples à la Pudeur, pendant que l'on ſouffre dans les maiſons particulieres des tableaux immodeſtes, qui ne peuvent que corrompre l'eſprit des jeunes vierges. En effet, ces tableaux, ſous l'amorce d'un ſpectacle agréable aux yeux, cachent un poiſon mortel qui pénétre juſqu'au cœur, & ſemblent donner des leçons publiques d'impureté. On ne voyoit point, dit-il, en finiſſant, ces indécenres figures chez nos ancêtres. Les murailles de leurs appartemens n'étoient pas peintes par des mains impures, ne mettoient point ainſi le crime en honneur, & ne le donnoient point en ſpectacle. L'endroit eſt trop beau, pour n'être pas ici rapporté en entier.

Propert. l. 2. Eleg. 5.

Templa Pudicitiæ quid opus ſtatuiſſe puellis,
Si cuivis nuptæ quid libet eſſe licet?
Quæ manus obſcœnas depinxit prima tabellas,
Et poſuit caſtâ turpia viſa domo:
Illa puellarum ingenuos corrupit ocellos,
Nequitiæque ſuæ noluit eſſe rudes.
Ah! gemat in terris, iſta qui protulit arte

Jurgia ſub tacita condita lætitia.
Non iſtis olim variabant tecta figuris :
Tum paries nullo crimine pictus erat.

Nous avons vû une ville, qui avoit le choix de deux ſtatues de Vénus, toutes deux de la main de Praxitèle, c'eſt tout dire, l'une voilée & l'autre nue, préférer la premiere, quoique beaucoup moins eſtimée, parce qu'elle étoit plus conforme à la modeſtie & à la pudeur. Que pourrois-je ajouter à un tel exemple ? Quelle condamnation pour nous, ſi nous rougiſſions de le ſuivre.



CHAPITRE SIXIEME.

DE

LA MUSIQUE.

LA Muſique des Anciens étoit une ſcience bien plus étendue qu'on ne le penſe ordinairement. Outre la compoſition des chants muſicaux, & l'exécution de ces chants avec la voix & ſur les inſtrumens, à quoi ſe borne la nôtre, l'ancienne comprenoit l'Art poétique, qui enſeignoit à faire des vers de toute ſorte, auſſi-bien qu'à mettre en chant

ceux qui en étoient ſuſceptibles ; l'Art de la *Saltation* ou du geſte , qui enſeignoit les pas & l'attitude , ſoit de la danſe proprement dite , ſoit de la marche ordinaire , & les geſtes qui doivent être employés dans la déclamation ; enfin elle renfermoit l'Art de compoſer & d'écrire en notes la ſimple déclamation , pour régler par ces notes , tant le ſon de la voix , que la meſure & les mouvemens du geſte : art fort uſité chez les Anciens , & qui nous eſt abſolument inconnu. Toutes ces différentes parties , qui ont réellement entr'elles une liaiſon naturelle , compoſoient dans l'origine un ſeul & même art , exercé par les mêmes Artiſtes , quoique dans la ſuite elles ſe ſoient ſéparées , ſur-tout la Poéſie , qui a fait un ordre à part.

Je traiterai ici légérement toutes ces parties , excepté celle qui regarde la ſtructure des vers , qui trouvera ailleurs ſa place ; & je commencerai par la Muſique proprement dite , & telle qu'elle eſt connue parmi nous.

ARTICLE PREMIER.

De la Muſique proprement dite.

La Muſique eſt un Art qui enſeigne les propriétés des ſons capables de produire quelque mélodie & quelque harmonie.

§. I. *Origine & effets merveilleux de la Musique.*

Quelques Auteurs prétendent que ce ſont les oiſeaux qui ont appris à l'homme à chanter, en lui faiſant remarquer par leur ramage & leur gazouillement, combien les différentes inflexions & les divers tons de la voix ſont capables de flatter agréablement l'oreille. L'homme a eu un plus excellent maître, auquel ſeul il doit faire remonter ſa reconnoiſſance.

L'invention de la Muſique, & des inſtrumens qui en font une principale partie, eſt un préſent de Dieu, comme l'invention des autres arts. Elle ajoute au ſimple don de la parole, déjà bien précieux par lui-même, quelque choſe de plus vif, de plus animé, & de plus propre à produire au-dehors les ſentimens de l'ame. Lorſqu'elle eſt ſaiſie & pénétrée de la vue de quelque objet qui l'occupe fortement, le langage ordinaire ne ſuffit pas à ſes tranſports. Elle s'élance pour-ainſi-dire hors d'elle-même; elle ſe livre ſans meſure aux mouvemens qui l'agitent; elle anime & redouble le ton de la voix; elle répete à diverſes repriſes ces paroles; & peu contente de tous ſes efforts, qui lui paroiſſent encore trop foibles, elle appelle à ſon ſecours les inſtrumens, qui

semblent la soulager en donnant aux sons une varieté, une etendue & une continuité, que la voix humaine ne peut avoir.

Voilà ce qui a donné lieu à la Musique, & ce qui l'a rendue si intéressante & si recommandable; & voilà ce qui montre en même-tems qu'à proprement parler, elle n'a de véritable usage que pour la religion, à laquelle seule il appartient de causer à l'ame des sentimens vifs qui la transportent & l'enlevent, qui nourrissent sa reconnoissance & son amour, qui répondent à son admiration & à son ravissement, & qui lui fassent éprouver qu'elle est heureuse, en applaudissant, pour-ainsi-dire, à sa joie & à son bonheur, comme David le fait dans tous ses divins Cantiques, qu'il employe uniquement à adorer, à louer, à rendre graces, à chanter la grandeur de Dieu, & à publier ses merveilles.

Tel fut le premier usage que les hommes firent de la Musique, simple, naturelle, sans art & sans rafinement dans ces tems d'innocence & dans cette enfance du monde; & sans doute que la famille de Seth, dépositaire du vrai culte, la conserva dans toute sa pureté. Mais les enfans du siécle, plus asservis aux sens & aux passions, plus occupés à adoucir les peines de cette vie, à rendre leur exil

agréable, & à se consoler de leurs maux, se livrerent plus promptement aux agrémens de la Musique, & furent plus attentifs à la perfectionner, à la reduire en art, à rappeller leurs observations à des régles fixes, à la soutenir, à la fortifier, à la varier par le secours des instrumens.

En effet, l'Ecriture Sainte place l'origine de cette sorte de Musique dans la famille de Caïn, qui étoit celle des réprouvés, & lui donne pour Auteur Jubal, l'un des descendans de ce chef des impies. Aussi voyons-nous que c'est ordinairement aux objets des passions que la Musique est asservie. Elle sert à les embellir, à les aggrandir, à les rendre plus touchans, à les faire pénetrer jusqu'au fond de l'ame par un nouveau plaisir, à la rendre captive des sens, à la faire habiter toute entiere dans ses oreilles, à lui inspirer une nouvelle pente à chercher hors d'elle sa consolation, & à lui communiquer une nouvelle aversion pour les reflexions utiles & pour l'attention à la verité. L'abus de la Musique, presque aussi ancien que son invention, a fait plus d'imitateurs de Jubal que de David. Mais il ne faut pas faire retomber ce reproche sur la Musique même. Car, comme l'observe Plutarque sur le sujet que je traite, en général tout homme de bon sens n'imputera jamais aux sciences

Gen. 4. 21.

Plut. de Music. pag. 1146.

mêmes l'abus que quelques-uns en font: il ne s'en prendra qu'aux diſpoſitions vicieuſes de ceux qui les corrompent.

Cet exercice a fait dans tous les tems le plaiſir de toutes les nations, des plus barbares comme de celles qui ſe piquoient le plus de politeſſe. Et il faut avouer que * l'Auteur de la nature a mis dans l'homme un goût & un penchant ſecret pour le chant & l'harmonie, qui ſert à nourrir ſa joie dans les tems de proſpérité, à diſſiper ſon chagrin dans ſes afflictions, à ſoulager ſa peine dans ſes travaux. Il n'eſt point d'artiſan qui n'ait recours à cet innocent artifice, & la plus légére chanſon lui fait preſque oublier toutes ſes fatigues. La cadence harmonieuſe avec laquelle les forgerons frappent ſur l'enclume le fer brûlant, ſemble donner de la légéreté à la maſſe peſante de leurs marteaux. Il n'eſt pas juſqu'aux rameurs, dont le pénible travail ne trouve une ſorte de ſoulagement dans cette eſpece de concert que forme leur mouvement nombreux & uniforme. ** Les

* Atque eam (Muſicam) natura ipſa videtur ad tolerandos faciliùs labores velut muneri nobi dediſſe. Si quidem & remiges cantus hortatur nec ſolùm in iis operibus, in quibus plurium conatus præeunte aliqua jucunda voce conſpirat, ſed etiam ſingulorum fatigatio quamlibet ſe rudi modulatione ſolatur. *Quintil. lib.* 1. *cap.* 10.

** Duces maximos & fidibus & tibiis ceciniſſe

Anciens ſe ſervoient avantageuſement des inſtrumens de Muſique, comme on le fait encore aujourd'hui, pour exciter l'ardeur martiale dans le cœur des combattans; & Quintilien attribue en partie la réputation de la milice Romaine à l'effet que produiſoit ſur les Légions le ſon guerrier des cors & des trompettes.

J'ai dit que la Muſique étoit en uſage chez toutes les nations: mais ce ſont les Grecs ſur-tout qui l'ont miſe en honneur, & qui, par le cas qu'ils en faiſoient, l'ont portée à un haut degré de perfection. C'étoit un mérite pour les plus grands hommes de s'y diſtinguer, & une ſorte de honte pour eux d'être obligés d'avouer ſur ce point leur ignorance. Nul héros n'a plus illuſtré la Gréce qu'Epaminondas: on comptoit au nombre de ſes belles

traditum, & exercitus Lacedæmoniorum muſicis accenſos modis. Quid autem aliud in noſtris Legionibus cornua ac tubæ faciunt? quorum concentus, quanto eſt vehementior, tanto Romana in bellis gloria ceteris præſtat. *Quintil. lib.* 1. *cap.* 10.

* Summam eruditionem Græci ſi tam cenſebant in nervorum vocumque cantibus. Igitur Epaminondas, princeps, meo judicio, Græciæ, fidibus præclarè cecinîſſe dicitur: Themiſtoclesque, aliquot ante annis, cùm in epulis recuſaſſet lyram, habitus eſt indoctior. Ergo in Græcia muſici floruerunt, diſcebantque id omnes; nec, qui neſciebat, ſatis excultus doctrina putabatur. *Cic. Tuſc.* 1. *n.* 4.

In ejus (Epaminondæ) virtutibus commemorabatur, ſaltaſſe eum commodè, ſcienterque tibiis cantaſſe *Corn. Nep. in Præf.*

qualités d'avoir ſû danſer avec grace & toucher les inſtrumens avec habileté. Pluſieurs années auparavant, le refus que fit Themiſtocle dans un repas, de jouer quelque air ſur la lyre, lui attira des reproches, & ne lui fit pas d'honneur. Ignorer la Muſique, paſſoit dans ces tems pour un defaut d'education.

Auſſi les plus celebres Philoſophes qui nous ont laiſſé des Traités ſur la Politique, comme Platon & Ariſtote, recommandent en particulier qu'on ait grand ſoin de faire apprendre la Muſique aux jeunes gens. Elle faiſoit, chez les Grecs, une partie eſſentielle de l'éducation. Outre qu'elle a une liaiſon néceſſaire avec cette partie de la Grammaire que l'on appelle *Proſodie*, qui roule ſur la longueur ou brieveté des ſyllabes dans la prononciation, ſur la meſure des vers, ſur leur rhythme ou cadence, & principalement ſur la maniere d'accentuer les mots : les anciens etoient perſuadés qu'elle pouvoit contribuer beaucoup à former le cœur des jeunes gens, en y introduiſant une ſorte d'harmonie, qui pût les porter à tout ce qui eſt honnête ; rien n'etant plus utile, ſelon Plutarque, que la Muſique, pour exciter en tout tems à toutes ſortes d'actions vertueuſes, & principalement lorſqu'il s'agit d'affronter les périls de la guerre.

Plut. de Muſic. pag. 1140

Il

Il s'en faut bien que la Musique fût autant estimée des Romains dans les beaux tems de la République. Elle passoit alors pour peu honorable, comme l'observe Cornélius Népos, en faisant remarquer le différent goût des nations sur plusieurs matieres. Le reproche que fait Salluste à une Dame Romaine, de savoir mieux danser & chanter qu'il ne convenoit à une femme d'honneur & de probité, *saltare & psallere elegantiùs quàm necesse est probæ*, marque assez ce que les Romains pensoient de la Musique. Pour la danse, ils en avoient une étrange idée, jusqu'à dire que, pour en faire usage, il falloit ou être ivre, ou avoir perdu la raison : *Nemo saltat ferè sobrius, nisi fortè insanit.* Telle étoit la sévérité Romaine, jusqu'à ce que le commerce avec les Grecs, & encore plus les richesses & l'opulence, les eurent fait donner dans des excès que l'on ne peut pas même reprocher aux Grecs.

In præfat.

In bello Catilin.

Cic. in orat. pro Muren. n. 13.

Les Anciens attribuoient à la Musique de merveilleux effets, soit pour exciter ou réprimer les passions, soit pour adoucir les mœurs, & humaniser des peuples naturellement sauvages & barbares.

Pythagore * voyant de jeunes gens

* Pythagoram accepimus, concitatos ad vim pudicæ domui afferendam juvenes; jussa mutare in spondeum modos tibicina, composuisse. *Quintil. lib. 1. cap. 10.*

échauffés des vapeurs du vin, & animés de plus par le ſon d'une flute dont on jouoit ſur le mode Phrygien, près de faire violence à une chaſte maiſon, rendit à ces jeunes gens leur tranquillité & leur bons ſens, en ordonnant à la Muſicienne de changer de mode, & de jouer plus gravement, ſuivant la cadence marquée par le pied appellé *Spondée*.

De placit. Hipp & Plat. lib. 5. cap. 6.

Galien met une hiſtoire preſque toute pareille ſur le compte d'un Muſicien de Milet, nommé Damon. Ce ſont de jeunes gens ivres, qu'une joueuſe de flute a rendu furieux en jouant ſur le mode Phrygien, & qu'elle radoucit par l'avis de ce même Damon, en paſſant du mode Phrygien au Dorien.

Orat. 1. de regn. init.

Nous apprenons de Dion-Chryſoſtome, & de quelques autres, que le Muſicien Timothée, jouant un jour de la flute devant Alexandre-le-Grand ſur le mode appellé Ὄρτιος qui étoit un mode guerrier, ce Prince courut aux armes auſſitôt.

De fortun. Alex. p. 335.

Plutarque dit preſque la même choſe du joueur de flute Antigénide, qui, dans un repas, agita de telle maniere ce même Prince, que, s'étant levé de table comme un forcené, il ſe jetta ſur ſes armes, & mêlant leur cliquetis au ſon de la flute, peu s'en fallut qu'il ne chargeât les convives.

Parmi les effets merveilleux de la Mu-

ſique, on ne peut rien citer peut-être de plus frappant, ni de mieux atteſté, que ce qui regarde les Arcadiens. Polybe, hiſtorien ſage, exact, & qui mérite toute creance, eſt mon garant. J'abrégerai ſeulement ſon recit & ſes réflexions.

Polyb. lib. 4. p. 289, 291.

L'étude de la Muſique, dit-il, a ſon utilité pour tout le monde ; mais elle eſt abſolument néceſſaire aux Arcadiens. Ces peuples, en établiſſant leur Republique, quoique d'ailleurs très-auſtère dans leur genre de vie, ont donné à la Muſique un ſi grand crédit, que non-ſeulement ils enſeignent cet art aux enfans, mais qu'ils contraignent même les jeunes gens de s'y appliquer juſqu'à l'âge de trente ans. Ce n'eſt point une honte parmi eux, que l'aveu d'ignorer les autres arts : mais c'eſt un deshonneur de n'avoir point appris à chanter, & de n'en pouvoir donner des preuves dans l'occaſion.

Or, dit Polybe, il me paroît que leurs premiers Légiſlateurs, en faiſant de pareils établiſſements, n'ont point eu deſſein d'introduire le luxe & la molleſſe ; mais ſeulement d'adoucir les mœurs féroces des Arcadiens, & d'égayer, par l'exercice de la Muſique, leur caractére triſte & mélancolique, cauſé ſans doute en partie par la froideur de l'air qu'on reſpire dans preſque toute l'Arcadie.

Mais les Cynéthiens ayant négligé ce ſecours, dont ils avoient d'autant plus beſoin, qu'ils habitent la partie la plus rude & la plus ſauvage de l'Arcadie, ſoit pour l'air, ſoit pour le climat, ſont enfin devenus ſi féroces & ſi barbares, qu'il n'y a aucune ville en Gréce où l'on ait commis des crimes auſſi grands & auſſi fréquens, que dans celle de Cynéthe.

Polybe termine ce récit, en avertiſſant qu'il y a ſi fort inſiſté pour deux raiſons. La premiere, pour empêcher que quelqu'un des peuples d'Arcadie, ſur le faux préjugé que l'étude de la Muſique n'eſt parmi eux qu'un amuſement ſuperflu, ne vienne à négliger cette partie de leur diſcipline. La ſeconde, pour engager les Cynéthiens à donner la préférence à la Muſique, ſi jamais Dieu, (l'expreſſion eſt remarquable) ſi jamais Dieu leur inſpire de s'appliquer aux arts qui humaniſent les peuples. Car c'eſt la ſeule voie par laquelle ils puiſſent dépouiller leur ancienne férocité.

Je ne ſais pas s'il eſt poſſible de rien trouver dans toute l'antiquité qui égale l'éloge que fait ici Polybe de la Muſique : & l'on ſait quel homme c'étoit que Polybe. Joignons-y ce qu'en on dit les deux plus grandes lumieres de la Philoſophie ancienne, Platon & Ariſtote, qui en recommandent ſouvent l'étude, & en rele-

vent beaucoup les avantages. Peut-on desirer un témoignage plus authentique & plus favorable? Mais afin que l'autorité de ces grands hommes ne nous en impose point, je dois marquer ici de quel genre de Musique ils entendent parler. Quintilien, qui pensoit comme eux sur cet article, nous expliquera leur sentiment : c'est dans un chapitre où il avoit fait un magnifique éloge de la Musique. »

Quintil. lib. 1. cap. 10.

» Quoique les exemples que j'ai cités, » dit-il, fassent assez voir quelle sorte » de Musique j'approuve, je crois pour- » tant devoir déclarer ici que ce n'est » point celle dont retentissent aujourd'hui » nos théâtres, & qui, par ses airs effé- » minés & lascifs, n'a pas peu contribué » à éteindre & à étouffer en nous ce » qui pouvoit nous rester encore de force » & de vertu : « *Apertius profitendum puto, non hanc à me præcipi, quæ nunc in scenis effeminata, & impudicis modis fracta, non ex parte minima, si quid in nobis virilis roboris manebat, excidit.* » » Quand je recommande donc la Mu- » sique, c'est celle dont des hommes » pleins d'honneur & de courage se ser- » voient pour chanter les louanges de » leurs semblables. Je ne prétends point » parler non plus de ces instrumens dan- » gereux, dont les sons languissans por- » tent la mollesse & l'impureté dans

„ l'ame, & qui doivent être en horreur
„ à tout ce qu'il y a de perſonnes bien
„ nées. Mais j'entends cet art agréable d'al-
„ ler au cœur par le moyen de l'har-
„ monie, pour exciter les paſſions ou
„ pour les appaiſer, conformement au
„ beſoin & à la raiſon. "

C'eſt cette ſorte de Muſique, dont les plus grands Philoſophes & les plus ſages Légiſlateurs chez les Grecs faiſoient tant de cas, parce qu'elle apprivoiſe les eſprits ſauvages, qu'elle adoucit la rudeſſe & la dureté des caractéres, qu'elle polit les mœurs, qu'elle rend les eſprits plus capables de diſcipline, qu'elle lie la ſociété d'une maniere douce & agréable, & qu'elle donne de l'horreur de tous les vices qui portent à la dureté, à l'inhumanité, à la férocité.

Elle n'eſt pas même inutile pour le corps, & contribue à la guériſon de certaines maladies. Ce que l'on raconte des effets de la Muſique ſur ceux qui ont été mordus de la Tarentule, paroîtroit incroyable, s'il n'étoit appuyé ſur des témoignages, auxquels on ne peut pas raiſonnablement refuſer ſa croyance.

Mémoires de l'Acad. des Sciences, an 1702.

La Tarentule eſt une groſſe araignée à huit yeux & à huit pattes. Elle ne ſe trouve pas ſeulement vers Tarento, d'où elle a pris ſon nom, ou dans la Pouille : il y en a dans pluſieurs autres

endroits de l'Italie, & dans l'île de Corse.

Peu de tems après qu'on a été mordu d'une Tarentule, il survient à la partie une douleur très aigue, & peu d'heures après un engourdissement. On tombe ensuite dans une profonde tristesse; on a peine à respirer; le pouls s'affoiblit, la vûe se trouble & s'égare; enfin on perd la connoissance & le mouvement, & on meurt, à moins que d'être secouru. La Médecine employe pour la guérison de cette maladie quelques remedes, qui seroient inutiles, si la Musique ne venoient à son secours.

Lorsqu'un homme mordu est sans mouvement & sans connoissance, un Joueur d'instrumens essaie différens airs; &, lorsqu'il a rencontré celui dont les tons & la modularion conviennent au malade, on voit que celui-ci commence à faire quelque léger mouvement; qu'il remue d'abord les doigts en cadence, ensuite les bras & les jambes, peu à peu tout le corps; & enfin il se leve sur ses pieds, & se met à danser, en augmentant toujours d'activité & de force. Il y en a tel qui danse six heures sans se reposer. Après cela on le met au lit, & quand on le croit assez remis de sa premiere danse, on le tire du lit par le même air pour une danse nouvelle.

Cet exercice dure plusieurs jours, tout au plus six ou sept, jusqu'à ce que le malade se trouve fatigué, & hors d'état de danser davantage, ce qui annonce sa guérison. Car, tant que le venin agit sur lui, il danseroit, si l'on vouloit, sans aucune discontinuation, & enfin il mourroit d'épuisement de forces. Le malade qui commence à se sentir las, reprend peu-à-peu la connoissance & le bon sens, & revient comme d'un profond sommeil, sans se souvenir de ce qui s'est passé pendant son accès, non pas même de sa danse. Le fait est singulier, mais très-certain : c'est aux Médecins à en expliquer la cause.

§. II. *Auteurs qui ont inventé ou perfectionné la Musique & les Instrumens.*

Les Historiens profanes attribuent la découverte des premieres régles de la Musique à leur Mercure fabuleux, d'autres à Apollon, d'autres à Jupiter même. Ils ont voulu par là, sans doute, nous faire entendre que l'invention d'un art si utile, ne pouvoient être attribuée qu'aux dieux, & qu'on avoit tort d'en faire honneur à quelque homme que ce fût.

Plut. de Music. pag. 1135.

Le traité de Plutarque sur la Musique, expliqué & éclairci par les savantes remarques de M. Burette, me fournira la

plus grande partie de ce que j'ai à dire sur l'histoire de ceux qui passent pour avoir le plus contribué à la perfection de cet art. Je me contenterai d'indiquer simplement les plus anciens, qui ne sont presque connus que dans la Fable, sans m'attacher à l'ordre des tems.

Amphion est regardé par quelques-uns comme l'inventeur de la * *Cithare* ou Lyre, car ces deux instrumens étoient peu différens, comme je le remarquerai dans la suite, & souvent les Auteurs les confondent. On conjecture que la Fable de Thebes bâtie au son de la Lyre d'Amphion, est postérieure au tems d'Homére, qui n'en parle point, & qui n'auroit pas manqué d'en orner son poéme, s'il l'eut connue.

Amphion eut pour contemporains *Linius*, *Anthès*, *Piérius*, *Philammon*. Ce dernier fut pere du fameux *Thamyris*, la plus belle voix de son tems, le rival des Muses même, & qui ayant été livré à la vengeance de ces déesses, pour peine de son audace, perdit la vûe, la voix, l'esprit, & même l'usage de sa Lyre.

Orphée. Sa réputation étoit florissante dès le tems de l'expedition des Argonautes, du nombre desquels il fut, c'est-

* *J'appellerai toujours ainsi cet instrument, parce que notre* Guitare *qui en a tiré son nom, en est tout-à-fait différente.*

à-dire avant la guerre de Troie. Il avoit eu pour maître dans la Musique, *Linus*, aussi bien qu'Hércule. L'histoire d'Orphée est connue de tout le monde.

Hyagnis. On prétend qu'il fut le plus anciens joueur de flute. Il fut pere de *Marsyas*, à qui l'invention de la flute est aussi attribuée. Ce dernier osa provoquer Appollon, qui ne demeura vainqueur dans ce combat qu'en joignant sa voix au son de sa Lyre. Le vaincu fut écorché tout vif.

Suidas. Olympe. Il y en a eu deux, l'un & l'autre fameux joueurs de flutte. Le plus anciens, Mysien d'origine, vivoit avant la guerre de Troie. Il étoit disciple de Marsyas. Il excelloit aussi dans l'art de toucher les instrumens à cordes.

Idem. Le second Olympe étoit Phrigien, & florissoit du tems de Midas.

Plut. Demodoque, Phemius. Homere parle avec éloge de ces deux Musiciens en plusieurs endroits de l'Odyssée. Démodoque avoit composé deux poëmes : l'un sur la prise de Troie, l'autre sur les nôces de Vénus & de Vulcain. Homére les lui fait chanter l'un & l'autre chez Alcinoüs, roi des Phéaciens, en présence d'Ulysse. Il parle de Phémius comme d'un chantre inspiré des dieux même. C'est lui qui par le chant de ses poésies mises en musique, & accompagnées des sons de sa Lyre, égaie

ces feſtins où les pourſuivans de Pénélope emploient les journées entiéres.

L'auteur de la vie d'Homére attribuée à Hérodote, aſſure que Phémius s'établit à Smyrne ; qu'il y enſeigna la Grammaire & la Muſique à la jeuneſſe, & qu'il y épouſa Crithéïde, qui d'un commerce illégitime avoit eu pour fils Homére même, à l'éducation duquel ce beau-pere donna ſes ſoins, après l'avoir adopté.

Terpandre. Les Auteurs ne ſont point d'accord entr'eux ſur la patrie de Terpandre, ni ſur le tems où il a vécu. Euſébe le place dans la XXXIII. Olympiade. Cette époque doit être avancée, s'il eſt vrai que ce Poëte Muſicien fut le premier qui remporta le prix aux jeux Carniens, inſtitués à Lacédémone ſeulement dans la XXVI[e] Olympiade.

An. M. 3356. *Athen. lib. 14. pag. 635.*

An. M. 3328.

Outre cette victoire, qui fit grand honneur à l'habileté de Terpandre dans la poéſie muſicale, il ſignala encore ce même art en d'autres occaſions des plus importantes. On a fort parlé de la ſédition qu'il ſut calmer à Lacédémone par ſes chants mélodieux, accompagnés des ſons de la cithare. Il remporta auſſi quatre fois de ſuite le prix aux jeux Pythiques.

Plut. pag. 1146.

Idem. pag. 1132.

Il paroît que l'ancien Olympe & Terpandre, ayant trouvé, dans leur jeuneſſe, la Lyre montée ſeulement de trois ou

quatre cordes, s'en servirent telle qu'ils la trouverent alors, & s'y distinguerent par le charme de leur exécution. Dans la suite, pour perfectionner cet instrument, ils y firent des additions l'un & l'autre, sur-tout Terpandre, qui y fit entrer jusqu'à sept cordes.

Plut. de Lacon. instit. pag. 238.

Ce changement déplut fort aux Lacédémoniens, chez lui il étoit défendu très-expressément de rien changer dans l'ancienne Musique, & d'y rien innover. Plutarque raporte que Terpandre fut condamné à l'amende par les Ephores, pour avoir augmenté d'une seule corde le nombre de celles qui composoient la lyre ordinaire, & que la sienne fut pendue à un clou. D'où il s'ensuivroit que la lyre de ce tems-là étoit déjà montée de six cordes.

Plut. de Music. pag. 1132.

Par ce qu'on lit dans Plutarque, il paroît que Terpandre composoit d'abord des poësies Lyriques d'une certaine mesure, propres à être chantées & accompagnées de la cithare. Ensuite il mettoit ces poésies en Musique, de façon que celle-ci pût s'accommoder au jeu de la cithare, qui alors ne rendoit précisément que les mêmes sons chantés par la voix du Musicien. Enfin, Terpandre notoit cette Musique sur les vers mêmes de chacun des cantiques de sa composition, & quelquefois il en faisoit autant pour

les poésies d'Homere : après quoi il étoit en état de les exécuter lui-même, ou de les faire exécuter dans les jeux publics.

On proposoit des prix de Poésie & de Musique, car l'une n'alloit gueres sans l'autre, dans les quatre grands Jeux de la Grece, sur-tout dans les Pythiques, dont ils faisoient la premiere & la plus considérable partie. La même chose se pratiquoit aussi dans plusieurs autres villes du même pays, où l'on célébroit de pareils Jeux avec une grande solemnité, & un grand concours de Spectateurs.

Phrynis étoit de Mityléne, capitale de l'île de Lesbos. Il fut l'écolier d'Aristoclite pour la cithare, & il ne pouvoit tomber en meilleures mains, ce maître étant un des descendans du fameux Terpandre. On dit qu'il fut le premier qui remporta le prix de cet instrument aux Jeux des Panathénées, célebrés à Athénes la quatrieme année de la LXXXe Olympiade. Il n'eut pas le même bonheur, lorsqu'il disputa ce prix contre le Musicien Timothée.

An. M. 3547

On doit regarder Phrynis comme l'auteur des premiers changemens arrivés dans l'ancienne Musique, par rapport au jeu de la cithare. Ces changemens consistoient, en premier lieu, dans l'ad-

dition de deux nouvelles cordes aux ſept qui compoſoient cet inſtrument avant lui; en ſecond lieu dans le tour de la modulation, qui n'avoit plus cette ancienne ſimplicité noble & mâle. Ariſtophane lui en fait un reproche dans la Comédie des *Nuées*, où la Juſtice parle ainſi de l'ancienne éducation des jeunes gens. *Ils alloient enſemble chez le Joueur de cithare... où ils apprennoient à chanter l'Hymne de la redoutable Pallas, ou quelque autre cantique, entonnant les ſons conformément à l'harmonie qu'ils tenoient de leurs ancêtres. Si quelqu'un d'entr'eux s'aviſoit de chanter d'une maniere bouffonne, ou de mêler dans ſon chant quelque inflexion de voix ſemblable à celles qui régnent aujourd'hui dans les airs de Phrynis, on le châtioit ſévérement.*

Plut. in Agide, pag. 799.

Phrynis s'étant préſenté pour quelques Jeux publics à Lacédémone avec ſa cithare à neuf cordes, l'Ephore Ecprépès ſe mit en devoir d'en couper deux, & lui laiſſa ſeulement à choiſir entre celles d'en-haut ou celles d'en-bas. Timothée, peu de tems après, s'étant trouvé en pareils cas aux Jeux Carniens, les Ephores en uſerent de même à ſon égard.

An. M. 3558.

TIMOTHÉE, Poëte-Muſicien des plus célébres, naquit à Milet, ville Ionienne de Carie, la 3e année de la LXXXIIIe Olympiade. Il floriſſoit en même tems

qu'Euripide & Philippe de Macédoine. Il excelloit dans la poësie Lyrique & Dithyrambique.

Il s'appliqua particulierement à la Musique, & à toucher la cithare. Ses premiers essais ne réussirent pas, & il fut sifflé de tout le peuple. Un si triste succès étoit capable de le décourager pour toujours; & il songeoit en effet à renoncer absolument à un art pour lequel il ne se croyoit point né. Euripide le désabusa de cette fausse pensée, & lui rendit le courage, en lui faisant espérer un succès éclatant pour l'avenir. Plutarque, en rapportant ce fait, auquel il joint les exemples de Cimon, de Thémistocles, de Démosthène, qui furent aussi ranimés par de semblables conseils, remarque avec raison que c'est rendre un grand service au public que d'encourager ainsi de jeunes gens en qui l'on reconnoît un fond d'esprit & d'heureux talens, & d'empêcher qu'ils ne se rebutent pour quelques fautes qu'ils auront pu commettre dans un âge sujet à des écarts, ou pour quelques mauvais succès qu'ils auront eu d'abord dans l'exercice de leur profession.

Plut. in Moral. p. 795.

Euripide ne s'étoit pas trompé dans ses vûes & dans son espérance. Timothée devint le plus habile joueur de cithare de son tems. Il perfectionna cet inſ-

Lib. 3. pag. 183.

trument, en y ajoutant, ſelon Pauſanias, quatre cordes, ou ſelon Suidas, deux ſeulement, la dixieme & la onzieme aux neuf qui compoſoient la cithare avant lui. Les Auteurs varient extrêmement ſur cette matiere, & ſouvent même ſe contrediſent.

In voce Τιμοϑ.

Cette innovation dans la Muſique n'eut pas une approbation générale. Les Lacédémoniens la condamnerent par un Décret public que Boéce nous a conſervé. Il eſt écrit dans le Dialecte du pays, dont la lettre ῥῶ, qui eſt la conſonne dominante, rend la prononciation très-rude. Il commence par ces mots; ἐπεὶ δὴ Τιμοθεορ ὁ Μιλησιερ παραγινομενορ ἐς τὰν ἁμέτεραν πόλιν, &c. & il contient en ſubſtance : Que Timothée de Milet étant venu dans leur ville, avoit marqué faire peu de cas de l'ancienne Muſique & de l'ancienne lyre : qu'il avoit multiplié les ſons de celle-là, & les cordes de celle-ci; qu'à l'ancienne maniere de chanter ſimple & unie, il en avoit ſubſtitué une plus compoſée, où il avoit introduit le genre Cromatique : que dans ſon Poëme ſur l'accouchement de Séméle il n'avoit point gardé la décence convenable : que, pour prévenir les ſuites de pareilles innovations, qui ne pouvoient être que préjudiciables aux bonnes mœurs, les Rois & les Ephores avoient répri-

Boet. de Muſic. lib. 1. cap. 1.

* *Il en ſera parlé dans la ſuite.*

mandé publiquement Timothée, & avoient ordonné que sa lyre seroit réduite aux sept cordes anciennes, & qu'on en retrancheroit toutes les cordes nouvellement ajoutées, &c. Cette histoire se trouve dans Athénée, avec cette circonstance, que comme on se mettoit en devoir de couper ces nouvelles cordes, conformément au Décret, Timothée ayant apperçu dans ce même endroit une petite statue d'Apollon, dont la lyre avoit autant de cordes que la sienne, il la montra aux Juges, & fut renvoyé absous.

Athen. lib. 14. p. 636.

Sa réputation lui attira un grand nombre de disciples. On dit qu'il prenoit une fois plus de ceux qui venoient à lui pour apprendre à jouer de la flute (ou de la cithare) après avoir eu un autre maître. Sa raison étoit, qu'un habile homme qui succéde à ces demi-savans, a toujours deux peines pour une ; celle de faire oublier au disciple ce qu'il avoit appris, qui est la plus grande, & celle de l'instruire de nouveau.

Quintil. lib. 2. cap. 3.

Archiloque s'étoit rendu également célebre pour la Poësie & pour la Musique. J'en parlerai dans la suite sous le titre de Poëte. Ici je le considere seulement comme Musicien ; & de tout ce que Plutarque en dit sous cette qualité, je ne rapporterai que le seul endroit où il lui attribue *l'exécution musicale des vers*

Iambiques, dont les uns ne font que ſe prononcer pendant le jeu des inſtrumens, au lieu que les autres ſe chantent.

Ce paſſage, dit M. Burette, nous apprend que dans la Poëſie Iambique il y avoit des Iambes qui n'étoient que *déclamatoires*, qui ne faiſoient que ſe réciter ou ſe prononcer; & qu'il y en avoit d'autres qui ſe chantoient. Mais ce que ce même paſſage offre peut-être de moins connu, c'eſt que ces Iambes *déclamatoires* étoient accompagnés des ſons de la cithare, & des autres inſtrumens à percuſſion ou à cordes. Il reſte à ſavoir de quelle maniere s'exécutoit un tel accompagnement. Selon toutes les apparences, le joueur de cithare ne ſe contentoit pas de donner au Poëte ou à l'Acteur le ton général de ſa déclamation, & de l'y ſoutenir par la monotonie de ſon jeu. Mais, comme le ton du Déclamateur varioit ſuivant les divers accens qui modifioient la prononciation de chaque mot, enſorte que cette déclamation pouvoit ſe noter, il falloit que l'inſtrument de Muſique fît ſentir toutes ces modifications, & marquât exactement le rhythme ou la cadence de la Poéſie qui lui ſervoit de guide, & qui, en vertu de cet accompagnement, quoique non chantée, en devenoit beaucoup plus expreſſive & plus affectueuſe. A l'égard de la Poéſie

chantante, l'inſtrument qui l'accompagnoit, s'y conformoit ſervilement, & ne faiſoit entendre que les mêmes ſons entonnés par la voix du Poëte-Muſicien.

ARISTOXENE naquit à Tarente, ville d'Italie. Il étoit fils du Muſicien Mnéſias. Il s'appliqua egalement à la Muſique & à la Philoſophie. Il fut en premier lieu diſciple de ſon pere, puis du Pythagoricien Xénophile, & enfin d'Ariſtote, ſous lequel il eut Théophraſte pour compagnon d'étude. Ariſtoxene vivoit donc, comme on le voit, ſous Alexandre-le-Grand & ſous ſes premiers Succeſſeurs.

Suidas.

De quatre cens cinquante-trois volumes que Suidas dit qu'il a compoſés, il ne nous reſte aujourd'hui que ſes trois Livres des *Elémens harmoniques*; & c'eſt le plus ancien Traité de Muſique qui ſoit venu juſqu'à nous.

Il attaqua vivement le ſyſtême Muſical de Pythagore. Ce Philoſophe, en vûe d'établir une certitude & une conſtance invariable dans les ſciences & les arts en général, & dans la Muſique en particulier, eſſaya d'en ſouſtraire les préceptes aux témoignages & aux raports infideles des ſens, pour les aſſujettir aux ſeuls jugemens de la raiſon. Il voulut, conformément à ce deſſein, que les conſonnances muſicales, loin d'être ſoumiſes au jugement de l'oreille, qu'il regardoit

Heraclid.

comme une meſure arbitraire & trop peu certaine, ne ſe réglaſſent qu'en vertu des ſeules proportions des nombres, qui ſont toujours les mêmes. Ariſtoxéne ſoutint qu'aux régles mathématiques & aux raiſons des proportions, il falloit joindre le jugement de l'oreille, à laquelle il appartient principalement de régler ce qui concerne la Muſique. Il attaqua encore le ſyſtême de Pythagore ſur pluſieurs autres points.

Soterique, l'un des Interlocuteurs que Plutarque introduit dans ſon Traité ſur la Muſique, eſt perſuadé que le ſentiment & la raiſon doivent concourir dans le jugement que l'on porte ſur les diverſes parties de la Muſique; en ſorte que le premier ne prévienne point la ſeconde par trop de vivacité, ni ne lui manque au beſoin par trop de foibleſſe. Or le ſens dont il s'agit ici, & qui eſt l'ouie, reçoit néceſſairement trois impreſſions à la fois : celle du *ſon*, celle du *tems* ou de la *meſure*, & celle de la *lettre* : le progrès deſquelles fait connoître la *modulation*, le *rhythme*, & les *paroles*. Et comme le ſentiment ne peut appercevoir ſéparément ces trois choſes, ni les ſuivre chacune en particulier, il paroît que l'ame ſeule ou la raiſon a droit de juger de ce que cette continuité de *ſon*, de *rhythme* & de *paroles*, peut avoir de bons ou de mauvais.

§. III. *L'ancienne Musique étoit simple, grave, mâle. Quand & comment elle s'est corrompue,*

Comme chez les Anciens la Musique étoit, par son origine & par sa destination naturelle, consacrée au culte des dieux & au réglement des mœurs, ils donnoient la préférence à celle qui se distinguoit par sa gravité & par sa simplicité. L'une & l'autre dominerent longtems par rapport à la voix & par rapport aux instrumens de Musique. Olympe, Terpandre, & leurs disciples, avoient d'abord employé peu de cordes dans la lyre, & peu de variété dans les chants. Cependant, dit Plutarque, tout simples qu'étoient les airs de ces deux Musiciens, qui ne rouloient que sur trois ou quatre cordes, ils faisoient l'admiration de tous les bons connoisseurs.

La cithare, très-simple d'abord sous Terpandre, conserva quelque tems cet avantage. Il n'étoit point permis de composer à discrétion des airs sur cet instrument, ni d'en changer le jeu, soit pour l'harmonie, soit pour la cadence; & l'on avoit grand soin de conserver à chacun des anciens airs le ton ou le caractere qui lui étoient propres : d'où vient qu'on les appelloit *Nomes*, comme devant servir de loix & de modeles.

L'introduction des rhythmes dans le genre Dithyrambique; la multiplication des sons de la flute par Lasus, de même que celle des cordes de la Lyre par Timothée; & quelques autres nouveautés introduites par Phrynis, par Ménalippide, & par Philoxene, causerent une grande révolution dans l'ancienne Musique. Les Poëtes Comiques, sur-tout Phérécrate & Aristophane, s'en plaignirent très souvent & très-fortement. On vit, dans leurs pieces, la Musique personnifiée accuser avec vivacité & amertume ces Musiciens de l'avoir totalement dépravée & corrompue.

Plutarque en plusieurs endroits de ses ouvrages, se plaint aussi de ce qu'à l'ancienne Musique, mâle, noble, & divine, & qui n'avoit rien que de grave & de majestueux, les modernes ont substitué celle du théâtre, qui n'inspire que la mollesse & le déréglement. Tantôt il allégue l'autorité de Platon, pour prouver que la Musique, mere de la consonnance, de la décence & de l'agrément, n'a pas été donnée aux hommes par les dieux pour les seuls délices & l'unique chatouillement des oreilles; mais pour remettre l'ordre & l'harmonie dans les facultés de l'ame, souvent derangées par l'erreur & par la volupté. Tantôt il avertit qu'on ne peut trop se précautionner con-

De superst. pag. 167.

Symp. lib. 7. pag. 704.

tre les plaiſirs dangereux d'une Muſique dépravée & deſordonnée, & il indique les moyens de ſe tenir en garde contre une pareille corruption. Il déclare ici que la Muſique laſcive, les chanſons diſſolues & licentieuſes corrompent les mœurs, & que les Muſiciens & les Poëtes doivent emprunter de gens ſages & vertueux les ſujets de leurs compoſitions. Là il cite le témoignage de Pindare, qui aſſure que Dieu fit entendre à Cadmus une Muſique ſublime & réguliere, fort différente de cette Muſique doucereuſe, molle, délicate, qui s'eſt miſe en poſſeſſion des oreilles humaines. Enfin, il s'explique là-deſſus encore plus préciſément au ixe Livre de ſes *Sympoſiaques.* » La Muſique » dépravée qui régne aujourd'hui, dit-il, » en faiſant tort à tous les Arts qui en » dépendent, a plus endommagé la Danſe » qu'aucun autre. Car celle-ci s'étant » aſſociée à je ne ſais quelle Poëſie triviale » & vulgaire, après avoir fait divorce » avec l'ancienne, qui étoit toute divine, » elle s'eſt emparée de nos théâtres, où » elle fait triompher l'admiration la plus » extravagante : enſorte qu'exerçant une » eſpèce de tyrannie, elle eſt venue à bout » de s'aſſujettir une Muſique de très-petite valeur. Mais en même tems elle a » véritablement perdu toute l'eſtime de » ceux que leur eſprit & leur ſageſſe

De audit. poet. p. 19.

De Pyth. orac. p. 397.

Pag. 748

» sont regarder comme des hommes di-
» vins. » Je laisse aux Lecteurs le soin d'appliquer à notre tems ce que Plutarque dit du sien, au sujet de la Musique & du Théatre.

Il n'est pas étonnant que Plutarque se plaigne ainsi de la dépravation qui s'étoit généralement glissée dans la Musique de son tems, & qui l'avoit si fort avilie. Avant lui, Platon, Aristote & leurs Disciples, avoient fait la même plainte; & cela dans un siécle si favorable à la perfection de tous les beaux Arts, & si féconds en grands hommes de toute espece. Comment s'est-il pu faire, que lors même que l'on cultivoit avec tant de succès l'Eloquence, la Poësie, la Peinture, la Sculpture, la Musique, pour laquelle on n'avoit pas moins d'attention, se soit tellement dégradée? Sa grande liaison avec la Poësie en a été la principale cause; & l'on peut dire que ces deux sœurs ont eu à-peu-près la même destinée. Renfermées d'abord l'une & l'autre dans l'imitation parfaite de la belle nature, elles n'avoient pour but que d'instruire en divertissant, & d'exciter des mouvemens également utiles au culte des dieux & au bien de la société. Pour cela, elles employoient les expressions, les tours, les rhythmes ou cadences les plus convenables. La Musique en particulier, toujours

toujours ſimple, toujours pleine de nobleſſe & de décence, ſe contenoit dans les bornes que lui avoient preſcrit les grands maîtres, & ſur-tout les Philoſophes & les Légiſlateurs, qui étoient la plupart & Poëtes & Muſiciens. Mais les ſpectacles du théâtre, & le culte de certaines divinités, de Bacchus entr'autres, dérangérent fort, dans la ſuite des tems, de ſi ſages réglemens. Ils firent naître la Poéſie Dithyrambique, Poéſie des plus licentieuſes dans l'expreſſion, dans le rhythme, dans les ſentimens. Il lui fallut une Muſique de même genre, & par conſéquent fort éloignée de cette noble ſimplicité de l'ancienne. La multitude des cordes, les traits, les diminutions, la broderie s'y introduiſirent à l'excès & donnerent lieu aux juſtes plaintes des perſonnes les plus habiles & du meilleur goût en ce genre.

§. IV. *Différens genres & différens modes de la Muſique ancienne. Maniere de noter les chants.*

Pour dire un mot en général de la Muſique ancienne, & en donner une légére idée, il faut ſavoir qu'il y a trois ſortes de Symphonies : la vocale, l'inſtrumentale, & celle que forme l'union des voix & des inſtrumens. Les Anciens ont connu

ces trois ſortes de Symphonies ou de concerts.

Il faut encore remarquer que la Muſique ne reconnoiſſoit d'abord que trois Modes, qui étoient à un ton de diſtance l'un de l'autre. Le plus grave des trois s'appelloit le *Dorien ;* le plus aigu étoit le *Lydien ;* le *Phrygien* tenoit le milieu entre les deux précédens : enſorte que le mode *Dorien* & le *Lydien* comprenoient entr'eux l'intervalle de deux tons ou d'une tierce majeure. En partageant cet intervalle par demi-tons, on fit place à deux autres modes, l'*Ionien* & l'*Eolien*, dont le premier fut inſéré entre le *Dorien* & le *Phrygien*, le ſecond entre le *Phrygien* & le *Lydien.* On ajouta encore de nouveaux Modes, qui tiroient leurs dénominations des cinq premiers, en y joignant la prépoſition ὑπὲρ *Sur*, pour ceux d'en-haut, & la prépoſition ὑπὸ, *Sous*, pour ceux d'en-bas. L'*hyperdorien*, l'*hyperdorien*, &c. L'*hypodorien*, l'*hypoïonien*, &c.

Dans quelques livres du plainchant moderne, & à la fin de quelques Bréviaires, on a rapporté à ces différens modes, les différens tons qui ſont en uſage dans les chants de l'Egliſe. Le premier & le ſecond ton appartient au mode Dorien : les troiſieme & quatrieme au mode Phrygien : les autres au mode Lydien & Myxolydien.

Le chant de l'Eglise est dans le genre Diatonique, qui est le plus grave, & qui convient le mieux au culte divin.

Je reviens à la premiere division. La Symphonie vocale suppose nécessairement plusieurs voix, parce qu'une seule personne ne peut chanter en même tems diverses parties. Lorsque plusieurs voix concertoient ensemble, elles chantoient ou à l'unisson, ce qui s'appelloit *Homophonie*; ou à l'octave, & même à la double octave, & cela se nommoit *Antiphonie*. On conjecture aussi qu'il y avoit une troisieme maniere en usage parmi les Anciens, qui consistoit à chanter à la tierce.

La Symphonie instrumentale, chez les Anciens, recevoit les mêmes différences que la vocale, c'est-à-dire que plusieurs instrumens pouvoient concerter ensemble à l'unisson à l'octave, & à la tierce.

Pour avoir tous les accords de Musique sur deux cordes d'instrument, de même matiere, également grosses, & également tendues, il n'y a qu'à faire que leurs longueurs soient l'une à l'autre dans de certains rapports de nombre. Par exemple, si les deux cordes sont égales en longueur, elles sont à l'unisson : si elles sont comme 1 à 2, elles donnent l'Octave : si elles sont comme 2 à 3, c'est la Quinte : comme

3 à 4, c'eſt la Quarte : comme 4 à 5, c'eſt la Tierce majeure, &c.

Il y avoit même parmi les Anciens, ainſi que parmi nous, quelques inſtrumens, ſur leſquels un Muſicien ſeul pouvoit exécuter une ſorte de concert. Telles étoient la double Flute & la Lyre.

Le premier de ces inſtrumens étoit composé de deux Flutes, unies de maniere qu'elles n'avoient ordinairement qu'une embouchure commune pour les deux tuyaux. Ces Flutes étoient ou égales, ou inégales, ſoit pour la longueur, ſoit pour le diamétre ou la groſſeur. Les Flutes égales rendoient un même ſon : les inégales rendoient des ſons différens, l'un grave, l'autre aigu. La Symphonie qui réſultoit de l'union des deux Flutes égales, étoit ou à l'uniſſon, lorſque les deux mains du joueur touchoient en même tems les mêmes trous ſur chaque Flute, ou à la tierce, lorſque les deux mains touchoient différens trous. La diverſité des ſons produite par l'inégalité des Flutes, ne pouvoit être que de deux eſpeces, ſuivant que ces Flutes étoient à l'octave, ou ſeulement à la tierce : & dans l'un & l'autre cas, les mains du joueur touchoient en même tems les mêmes trous ſur chaque Flute, & formoient par conſéquent un concert ou à l'octave, ou à la tierce.

Par la Lyre on entend ici généralement tout instrument de Musique, dont les cordes sont tendues à vuide. Les Anciens avoient plusieurs instrumens de ce genre, qui différoient entr'eux par leur figure, par leur grandeur, ou par le nombre de leurs cordes; & auxquels ils donnoient divers noms, quoiqu'ils les ayent souvent pris l'un pour l'autre. Les principaux étoient, 1°. la *Cithare*, Κιθαρα, d'où dérive notre terme françois *Guitare*, qui désigne un instrument tout différent. 2°. La *Lyre* Λυρα, autrement appellée χελυς, & en latin *Testudo*, parce que sa base ressembloit à l'écaille d'une tortue, animal dont la figure (dit-on) avoit donné la premiere idée de cet instrument. 3°. Le Τρίγωνον, ou l'instrument triangulaire, qui seul a passé jusqu'à nous sous le nom de *Harpe*.

La Lyre, comme je l'ai déjà dit, a fort varié pour le nombre des cordes. Celle d'Olympe & de Terpandre n'en avoit d'abord que trois, dont ces Musiciens savoient diversifier les sons avec tant d'art, que, s'il en faut croire Plutarque, ils l'emportoient de beaucoup sur ceux qui jouoient d'une Lyre plus composée. En ajoutant une quatrieme corde à ces trois premieres, on rendit le * *Tétracorde*

Plut. de Music. pag. 1138.

* *Un passage d'Horace, diversement expliqué par M. Dacier & par le Pere Sanadon, a donné lieu à*

complet c'étoit la différente maniere dont on accordoit ces quatre cordes, qui constituoit les trois genres *Diatonique*, *Chromatique*, & *Enharmonique*. Le genre *Diatonique* appartient à la Musique commune & ordinaire. Dans le genre *Chromatique*, la Musique étoit plus molle par l'affoiblissement des sons qu'on baissoit d'un demi-ton, & dont on étoit averti par une marque colorée, d'où est venu le nom de Chromatique, du mot grec χρῶμα, *couleur*. Ce qu'on appelle aujourd'hui le B mol, appartient à la Musique Chromatique. Dans la Musique Enharmonique, au contraire, on élevoit les sons d'un demi-ton, ce qu'on marquoit, comme on fait encore aujourd'hui, par un diése. Dans la Musique *Diatonique*, le chant ne pouvoit pas faire ses progressions par des intervalles moindres que les semi-tons majeurs. La modulation de la Musique *Chromatique* employoit les semi-tons mineurs. Dans la Musique *Enharmonique* la progression du chant se pouvoit faire par des quarts de ton.

Lib. 1. in Somn. Scipion cap. 4.

Macrobe parlant de ces trois genres, dit que l'Enharmonique n'est plus en usage à cause de sa difficulté; que le Chromatique est décrié, parce que la Musique, en ce genre, est trop molle

de savantes Dissertation sur l'instrument appellé Tétra corde.

& trop efféminée ; & que le Diatonique tient le milieu entre les deux.

L'addition d'une cinquieme corde produisit le *Pentacorde*. La Lyre à sept cordes, ou l'*Heptacorde*, a été la plus en usage & la plus célebre de toutes. Cependant, quoiqu'on y trouvât les sept voix de la Musique, l'octave y manquoit encore. Simonide l'y mit enfin, selon Pline, en y ajoutant une huitieme corde. Long-tems après lui, Timothée Milésien, qui vivoit sous Philippe, roi de Macédoine, vers la CVIIIe. Olympiade, multiplia, comme nous l'avons observé, les cordes de la Lyre jusqu'au nombre de onze. Ce nombre fut encore porté plus loin.

Plin. lib. 7. cap. 56. Plut. de Music. pag. 1141.

La Lyre à trois ou quatre cordes n'étoit susceptible d'aucune Symphonie. On pouvoit, sur le *Pentacorde*, jouer deux parties à la tierce l'une de l'autre. Plus le nombre des cordes se multiplioit sur la Lyre, plus on trouvoit de facilité à composer sur cet instrument des airs, qui fissent entendre en même tems différentes parties. La question est de savoir si les Anciens ont profité de cet avantage.

Cette question, agitée depuis environ deux siécles au sujet de l'ancienne Musique, & qui consiste à savoir si les Grecs & les Romains ont connu en ce genre ce qu'on appelle *contrepoint*, ou concert à plusieurs parties, a produit divers

écrits pour & contre. Le plan de mon Ouvrage me diſpenſe d'entrer dans l'examen de cette difficulté, dont j'avoue d'ailleurs que je ne ſuis point capable.

Il n'eſt pas inutile de ſavoir comment les Anciens notoient leurs chants. Chez eux le Syſtéme général de la Muſique étoit diviſé en dix-huit ſons, dont chacun avoit ſon nom particulier. Ils avoient inventé des caracteres qui marquoient chaque ton : σημεῖα, *des ſignes*. Toutes ces figures étoient compoſées d'un monogramme, formé de la premiere lettre du nom particulier de chacun des dix-huit ſons du Syſtéme général. Ces ſignes, qui ſervoient dans la Muſique vocale & dans l'iſtrumentale, s'écrivoient au-deſſus des paroles, & ils y étoient rangés ſur deux lignes, dont la ſupérieure étoit pour le chant, & l'inférieure pour l'accompagnement. Ces lignes n'avoient gueres plus d'épaiſſeur que des lignes d'écriture ordinaire. Nous avons encore quelques manuſcrits grecs, où ces deux eſpeces de notes ſe trouvent écrites de la maniere que je viens d'expoſer. On en a tiré les * Hymnes à Calliope, à Néméſis & à Appollon, auſſi-bien que la ſtrophe d'une des Odes de Pindare. M. Burette nous a donné tous ces morceaux avec la note antique & la note moderne.

On s'eſt ſervi des caracteres inventés

Martiam. Capel. de nup. Philol.

** Ces Hymnes étoient d'un Poëte, nommé Denys, peu connu d'ailleurs. Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres. Tome V.*

par les Anciens pour écrire les chants musicaux, jusques dans l'onzieme siecle, que Gui d'Arezzo trouva l'invention de les écrire, comme on le fait aujourd'hui, avec des notes placées sur différentes lignes, de maniere que la position de la note en marque l'intonation. Ces notes ne furent d'abord que des points, où il n'y avoit rien qui en marquât la durée. Mais Jean de Meurs, né à Paris, & qui vivoit sous le régne du Roi Jean, trouva le moyen de donner à ces points une valeur inégale par les différentes figures de rondes, de noires, de croches, de doubles-croches, & autres qu'il inventa, & qui ont été adoptées par les Musiciens de toute l'Europe.

En 1350.

§. V. *S'il faut préférer la Musique moderne à l'ancienne.*

La fameuse querelle au sujet des Anciens & des Modernes s'est fort échauffée à cette occasion, parce que, si la Musique ancienne a ignoré le *contrepoint*, on prétend que c'est un titre incontestable de préférence pour la moderne. Je ne sai, en supposant même le fait, qui pourra bien toujours demeurer douteux, si la conséquence est si certaine. Ne se peut-il pas faire que les Anciens ayent porté la Musique pour tout le reste, à un dégré de perfection où les Modernes n'ayent

pu atteindre, comme cela eſt arrivé en d'autres Arts? (je ne dis pas que cela ſoit, je ne parle que de la poſſibilité;) Pour lors la découverte du *contrepoint* devroit-elle donner une préférence abſolue aux derniers ſur les autres? Les plus habiles Peintres de l'Antiquité, comme Apelle, n'employoient dans leurs tableaux que quatre couleurs. Loin que ce fût pour Pline une raiſon de rien diminuer de leur mérite & de leur réputation, il les en admiroit encore davantage, d'avoir laiſſé ſi loin derriere eux tous les Peintres qui les avoient ſuivis, quoique ceux-ci euſſent mis en uſage un grand nombre de nouvelles couleurs.

Il en faudra toujours revenir au fond, & examiner ſi en effet la Muſique des derniers tems l'emporte ſans conteſtation ſur celle des Anciens: & c'eſt ce qu'il ne paroît pas poſſible de décider. Il n'en eſt pas de la Muſique comme de la Sculpture. Dans celle-ci on peut juger le procès ſur les piéces qui ſe produiſent de part & d'autre. On a des ſtatues & des bas-reliefs de l'antiquité, dont on peut faire la comparaiſon avec les nôtres: & nous avons vû que Michel-Ange ſur ce point, paſſoit condannation, & reconnoiſſoit de bonne foi la ſupériorité des Anciens. Il n'eſt parvenu juſqu'à nous aucun ouvrage de la Muſique ancienne

qui puiſſe nous en faire ſentir l'excellence, ni nous faire juger, ſur notre expérience propre, ſi elle étoit auſſi parfaite que la nôtre. Les merveilleux effets qu'on prétend qu'elle produiſoit, ne paroiſſent pas des preuves fort déciſives.

Il nous reſte des traités didactiques, tant grecs que latins, qui peuvent nous inſtruire de la théorie de cet art : mais peut-on en conclure quelque choſe de bien ſûr pour la pratique ? Cela peut nous donner quelque jour, quelque ouverture ; mais il y a bien loin des préceptes à l'exécution. De ſimples traités de poëſie ſuffiroient-ils pour nous faire connoître ſi les Poëtes modernes doivent être préférés aux anciens.

Dans l'incertitude qui reſtera toujours par rapport à la queſtion dont je parle, il y a un préjugé bien favorable pour les Anciens, qui doit au moins, ce me ſemble, faire ſuſpendre le jugement. On convient que les Grecs avoient un génie merveilleuſement propre pour les Arts ; qu'ils les ont cultivés avec un ſuccès extraordinaire, & qu'ils les ont portés, pour la plupart, à un très-haut dégré de perfection. Architecture, Sculpture, Peinture, on ne leur diſpute point cette louange. Or de tous ces Arts, il n'y en a aucun qui ait été cultivé ſi anciennement ni ſi généralement que la Muſique. Ce

n'étoient pas quelques particuliers ſeulement qui s'y appliquoient, comme dans les autres Arts ; c'étoient généralement tous ceux qui étoient élevés avec quelque ſoin. L'étude de la Muſique faiſoit une partie eſſentielle de l'éducation de la Jeuneſſe. Elle étoit d'un uſage général pour les fêtes ſolennelles, pour les ſacrifices, & ſur-tout pour les repas, preſque toujours accompagnés de concerts, qui en faiſoient toute la joie & le principal aſſaiſonnement. Il y avoit des diſputes publiques & des récompenſes pour ceux qui s'y diſtinguoient par un merite ſingulier. Elle dominoit d'une maniere particuliere dans les Chœurs & dans les Tragédies. On ſait juſqu'à quelle magnificence & juſqu'à quelle perfection tout le reſte fut porté à Athénes dans ces ſpectacles. N'y auroit-il eu que la Muſique qu'on y eût négligée ? Croit-on que ces oreilles Attiques, ſi fines & ſi délicates pour le ſon des mots dans le ſimple diſcours, le fuſſent moins par rapport aux concerts de voix & d'inſtrumens qui regnoient dans ces Chœurs, & qui faiſoient le plaiſir d'Athénes le plus ſenſible & le plus ordinaire? Pour moi, je ne puis m'empêcher de croire que les Grecs, portés comme ils l'étoient au divertiſſement, élevés & nourris dans le goût des concerts, avec tous les ſecours dont j'ai parlé,

Atticorum aures teretes & religioſæ. *Cic.*

avec ce génie inventif & induſtrieux pour tous les Arts qu'on leur connoît, ont excellé dans la Muſique comme dans tout le reſte. C'eſt la ſeule concluſion que je tire de tout le raiſonnement que je viens de faire, ſans prétendre donner la préférence aux Anciens ſur les Modernes.

Je n'ai point parlé de la perfection où ont pu parvenir les Chantres Iſraëlites, ſur tout ce qui regarde le ſon de la voix, & celui des inſtrumens, pour ne point mêler une Muſique toute ſainte & toute conſaerée à la religion avec une Muſique toute profane, & entiérement livrée à l'idolâtrie, & à tous les excès qui en étoient la ſuite. Il eſt à préſumer que ces Chantres, à qui l'Ecriture paroît donner une eſpece d'inſpiration & de don de prophétie, non pour compoſer des Pſeaumes prophétiques, mais pour les chanter d'une maniere vive, ardente & pleine de zele, avoient porté la ſcience du chant juſqu'où elle pouvoit aller. C'étoit ſans doute un genre de Muſique grand, noble, ſublime, où tout étoit proportionné à la majeſté du Dieu

* Chonenías PROPHETIÆ præerat . . . Erat quippe valde ſapiens. 1. *Paralip.* 15-22.

David & magiſtratus exercitus ſegregaverunt in miniſterium filios Aſaph, & Hevam, & Idithum : qui PROPHETARENT in citharis, & pſalteriis, & cimbalis, ſecundùm numerum ſuum dedicato ſibi officio ſervientes. 1. *Paralip.* 25. 1.

qui en étoit l'objet, & l'on peut ajouter qui en étoit l'auteur; car il avoit bien voulu former lui-même ses Ministres & ses Chantres, & leur enseigner comment il vouloit que ses louanges fussent célébrées.

Rien n'est admirable comme l'ordre même que Dieu avoit établi parmi les Lévites pour l'exercice de cet auguste ministere. Ils étoient au nombre de quatre mille, partagés en différens corps, dont chacun avoit son Chef, & le genre aussi-bien que le tems de ses fonctions marqués. Deux * cens quatre-vingts huit étoient destinés à apprendre aux autres à chanter & à toucher les instrumens. On voit un échantillon de cet ordre merveilleux dans la distribution que David fit des parties de la Musique sainte, avec laquelle il voulut solenniser le transport de l'Arche de la maison d'Obédédon dans la citadelle de Sion. Toute la troupe des Musiciens étoit divisée en trois chœurs. Le premier avoit des instrumens de cuivre concaves fort retentissans, semblabes à nos timbales, sinon qu'ils n'étoient pas couverts de peaux, mais étoient dans leur vuide traversés de barres doublées, qu'on frappoit en différens endroits. Ces

1. *Paral.* 3. 5.

1. *Paral.* 15 19-21. *On a suivi l'hébreu.*

* Fuit numerus eorum... qui erudiebant canticum Domini, cuncti doctores, ducenti octoginta octo. 1. *Paralip.* 25. 7.

ſons ſe marioient fort bien avec les trompettes ſacerdotales qui précédoient, & par leurs mouvemens vifs, perçans, coupés, étoient très-propres à réveiller l'attention des Spectateurs. La ſeconde troupe des Chantres ſacrés, composée de deſſus, touchoit un autre inſtrument. Le troiſiéme chœur étoit composé de baſſes, qui ſervoient à nourrir & à ſoutenir ces deſſus, avec leſquels ils étoient toujours d'accord, parce qu'ils étoient conduits par le même maître des Chantres.

Il eſt aiſé de comprendre que les Lévites, en auſſi grand nombre qu'ils étoient, deſtinés de pere en fils à cet unique exercice, inſtruits par les plus ſavans Maîtres, & formés par une longue & continuelle expérience, devoient acquérir une extrême habileté, & ſaiſir enfin toutes les beautés & toutes les délicateſſes d'un Art où ils paſſoient leur vie entiere.

Voilà la vraie deſtination de la Muſique. Le plus noble uſage que les hommes en puiſſent faire, c'eſt de l'employer à rendre un hommage continuel de louange & d'adoration à la majeſté ſuprême de Dieu qui a créé & qui conduit l'univers. Un miniſtere ſi ſaint eſt réſervé à ſes fideles enfans. *Hymnus omnibus ſanctis ejus.*

ARTICLE SECOND.

Des parties de la Musique propres aux Anciens.

Je traiterai dans ce second Article des autres parties de la Musique, usitées chez les Anciens, mais inconues parmi nous, & je les confonderai souvent ensemble, parce qu'elles ont une liaison naturelle, & qu'il seroit difficile de les séparer sans tomber dans des redites. Je ferai grand usage de ce qui est dit sur ces matieres dans les Réflexions critiques de M. l'Abbé du Bos sur la Poésie & sur la Peinture.

§. I. *Déclamation du Théâtre composée, & réduite en notes.*

Les anciens avoient pour le théâtre une déclamation composée, & qui s'écrivoit en notes, sans être pour cela un chant musical : & c'est dans ce sens qu'il faut prendre quelquefois dans les Auteurs latins, ces mots *canere*, *cantus*, & même *carmen*, qui ne signifient pas toujours un chant proprement dit, mais une certaine maniere de déclamer ou de lire.

Suivant Bryennius, la déclamation se composoit avec les accens, & par conséquent on devoit se servir pour l'écrire en notes, des caracteres même qui ser-

voient à marquer ces accens. Il n'y en avoit d'abord que trois, l'aigu, le grave & le circonflexe. Ils monterent ensuite jusqu'à dix, marqués chacun par un caractere différent. On en voit les noms & les figures dans les anciens Grammairiens. L'accent est la régle certaine qui enseigne comment il faut élever ou abaisser la voix dans la prononciation de chaque syllabe. Comme on apprenoit l'intonation de ces accens en même-tems qu'on apprenoit à lire, il n'y avoit presque personne qui n'entendît cette espece de note.

Outre les secours des accens, les syllabes avoient dans la langue Grecque & dans la langue Latine, une quantité réglée, savoir, des bréves & des longues.

La * syllabe bréve valoit un tems dans la mesure, & la syllabe longue en valoit deux. Cette proportion entre les syllabes longues & les syllabes bréves étoit aussi constante que la proportion qui est aujourd'hui entre les notes de différentes valeurs. Comme deux notes noires doivent, dans notre Musique, durer autant qu'une blanche, dans la Musique des Anciens, deux syllabes bréves ne duroient ni plus ni moins qu'une longue. Ainsi, lorsque les Musiciens Grecs ou Romains mettoient

* Longam esse duorum temporum, brevem unius, etiam pueri sciunt. *Quintil. lib. 9. cap. 4.*

en chant quelque composition que ce fût, ils n'avoient, pour la mesurer, qu'à se conformer à la quantité des syllabes sur lesquelles ils posoient chaque note.

Je ne puis m'empêcher de remarquer ici en passant, qu'il est fâcheux que parmi nous les Musiciens qui composent le chant des Hymnes & des Motets, n'entendent pas le Latin, & ignorent la quantité des mots; d'où il arrive souvent que sur des syllabes qui sont bréves, & sur lesquelles on devroit couler légérement, on insiste & on s'arrête long tems, comme si elles étoient longues. C'est un défaut considérable, & contraire aux plus communes régles de la Musique.

J'ai dit que la déclamation des Acteurs sur le théâtre étoit composée & écrite en notes, qui déterminoient le ton qu'il falloit prendre. Entre plusieurs passages qui le démontrent, je me contente d'en choisir un tiré de Cicéron, où il parle de Roscius, son contemporain & son ami intime. Personne n'ignore que Roscius étoit devenu un homme de très-grande considération, par son habileté singuliere dans son Art, & par sa réputation de probité. On étoit si bien prévenu en sa faveur, que lorsqu'il jouoit moins qu'à l'ordinaire, on disoit de lui quil se négligeoit, ou qu'il étoit incommodé. *No-*

luit, inquiunt, agere Roſcius, aut crudior fuit. Enfin, * la plus grande louange qu'on donnoit à un homme qui excelloit dans ſa profeſſion, étoit de dire que c'étoit un Roſcius dans ſon genre.

Cic. de Orat. lib. 1. n. 124.

Cicéron, après avoir dit qu'un Orateur qui devient vieux, peut ralentir ſa déclamation, apporte pour preuve & pour exemple de ce qu'il avance, Roſcius, qui déclaroit que, lorſqu'il ſe ſentiroit vieillir, il déclameroit beaucoup plus lentement, & que pour y réuſſir, il obligeroit les inſtrumens à rallentir le mouvement de la meſure. *Quanquam, quoniam multa ad Oratoris ſimilitudinem ab uno Artifice ſumimus, ſolet idem Roſcius dicere, ſe, quo plus ſibi ætatis accederet, eo tibicinis modos & cantus remiſſiores eſſe facturum.* En effet, Cicéron, dans un Ouvrage poſtérieur à celui que je viens de citer, fait dire à Atticus, que cet Acteur avoit ralentit ſa déclamation, en obligeant le joueur de flute qui l'accompagnoit de rallentir lui-même les ſons de ſon inſtrument. *Roſcius familiaris tuus, in ſenectute numeros & cantus remiſerat, ipſaſque tardiores fecerat tibias.*

De Orat. l. 1. n. 254.

Cic. de Leg. lib. 1. n. 11.

Il eſt évident, que le *chant*, (car ſouvent on l'appelloit ainſi) que le chant

* Jam diu conſecutus eſt, ut in quo quiſque artificio excelleret, is in ſuo genere Roſcius diceretur. *De Orat. lib.* 1. *n.* 130.

des pieces dramatiques qui se récitoient sur les théâtres des Anciens, n'avoit ni passages, ni ports de voix cadencés, ni tremblemens soutenus, ni les autres caracteres de notre chant musical : en un mot, que ce chant n'étoit autre chose qu'une déclamation comme la nôtre. Cette récitation ne laissoit pas d'être composée, puisqu'elle étoit soutenue d'une base continue, dont le bruit étoit proportionné, selon toutes les apparences, au bruit que fait un homme qui déclame.

Cette pratique nous paroît absurde & presque incroyable; mais elle n'en est pas moins certaine; & en matiere de faits, il est inutile d'y opposer des raisonnemens. On ne peut parler que par conjecture sur la composition que pouvoit jouer la basse continue dont les Acteurs étoient accompagnés en déclamant. Peut-être ne faisoit-elle que jouer de tems en tems quelques notes longues qui se faisoient entendre aux endroits où l'Acteur devoit prendre des tons, dans lesquels il étoit difficile d'entrer avec justesse, & par-là elle rendoit à l'Acteur le même service que Gracchus tiroit de ce Joueur de flute qu'il tenoit auprès de lui en haranguant, afin qu'il lui donnât à propos les tons concertés.

§. II. *Gestes du théâtre composés, & réduits en notes.*

Ce n'est pas seulement le ton que la Musique régloit par rapport à la déclamation ; elle régloit encore le geste. Cet Art étoit appellé ὄρχησις par les Grecs, & *Saltatio* par les Romains. Platon dit que cet Art consiste dans l'imitation de tous les gestes & de tous les mouvemens que les hommes peuvent faire. Ainsi il ne faut pas restreindre le sens de *Saltation* à celui que nous donnons dans notre langue au mot de *Danse*. Cet Art, comme le remarque Platon, avoit beaucoup plus d'étendue. Il étoit destiné, non-seulement à former les attitudes & les mouvemens qui servent ou pour la bonne grace, ou pour certaines danses artificielles, accompagnées de sauts, mais encore à régler le geste, tant des Acteurs de théâtre, que des Orateurs, & même à enseigner certaine maniere de gesticuler dont nous traiterons bientôt, qui se faisoit entendre sans le secours de la parole.

Plat. de Leg. lib. 7. p. 814.

Quintilien * conseille d'envoyer les

* Cujus etiam disciplinæ usus in nostram usque ætatem sine reprehensione descendit. A me autem non ultra pueriles annos retinebitur, nec in his ipsis diu. Neque enim gestum Oratoris componi ad similitudinem saltatoris volo, sed sub esse aliquid ex hac exercitatione. *Quintil. lib. 1. cap. 11.*

enfans, pour quelque tems seulement, dans les Ecoles où l'on enseignoit l'Art de la Saltation; mais simplement pour y prendre la grace & l'air aisé dans l'action, & non pour se former sur le geste du Maître de danse, dont celui de l'Orateur doit être très-différent. Il marque que cet usage étoit fort ancien, & qu'il s'étoit maintenu jusqu'à son tems sans être blâmé.

Cependant Macrobe nous a conservé le fragment d'une harangue du second Scipion l'Africain, dans laquelle le Destructeur de Carthage parle avec chaleur contre cet usage. » Nos * jeunes gens, » dit-il, vont dans l'Ecole des Comé» diens apprendre à * chanter; exercice » que nos ancêtres regardoient comme » deshonorant pour des personnes bien » nées. Ils y vont sans rougir, & l'on » voit de jeunes garçons & de jeunes » filles parmi une troupe de gens ab» solument décriés pour leurs mœurs dé» réglées. » Le témoignage d'un homme aussi sage qu'étoit Scipion, est d'un grand poids dans la matiere dont il s'agit, & donne lieu à bien des réflexions.

* Eunt in ludum histrionum, discunt cantare: quod majores nostri ingenuis probro duci voluerunt. Eunt, inquam, in ludum saltatorium, inter cinœdos, virgines puerique ingenui. *Macrob. Saturnal. l.* 2. *c.* 8.

* *Comme il s'agit ici de Comédiens, on voit bien que par ce mot* chanter, *il faut entendre* déclamer, reciter *des pieces de théâtre.*

Quoi qu'il en ſoit, nous voyons que les anciens prenoient un ſoin extraordinaire de ſe perfectionner dans le geſte; & ce ſoin étoit commun aux Comédiens & aux Orateurs. On ſait combien Démoſthéne y donna d'application. Roſcius * diſputoit quelquefois avec Cicéron à qui exprimeroit mieux la même penſée en pluſieurs manieres différentes, chacun ſelon ſon art, Roſcius par le geſte, Cicérou par la voix. Il paroît que Roſcius rendoit par le geſte ſeul le ſens de la phraſe que Cicéron venoit de compoſer & de réciter. On jugeoit enſuite lequel des deux avoit le mieux réuſſi dans ſa tâche. Cicéron changeoit enſuite les mots ou le tour de la phraſe, ſans que le ſens du diſcours en fût énervé; & il falloit que Roſcius à ſon tour rendît le ſens par d'autres geſtes, ſans que ce changement affoiblît l'expreſſion de ſon jeu muet.

§. III. *Déclamation & geſte partagés ſur le Théâtre entre deux Acteurs.*

On ſera moins ſurpris de ce que je viens de rapporter au ſujet de Roſcius, quand on ſaura que les Romains parta-

* Et certè ſatis conſtat contendere eum (Ciceronem) cum hiſtrione ſolitum, utrum ille ſæpius eandem ſententiam variis geſtibus efficeret, an ipſe per eloquentiæ copiam ſermone diverſo pronunciaret. *Macrob. Saturn. lib.* 2. *cap.* 10.

geoient souvent la déclamation théâtrale entre deux Acteurs, dont l'un prononçoit, tandis que l'autre faisoit des gestes. C'est encore ici une de ces choses qu'on a peine à concevoir, tant elles sont éloignées de nos usages, & tant elles nous paroissent bizares.

Tite-Live nous apprend ce qui donna occasion à cette coutume. Livius * Andronicus, Poëte célebre, & qui le premier donna sur le théâtre de Rome une piece réguliere, l'an de Rome 514, environ six vingts ans après que le spectacle dramatique eut commencé à s'y introduire, jouoit lui-même dans une de ses pieces. C'étoit alors la coutume que les Poëtes dramatiques montassent eux-mêmes sur le théâtre pour y représenter un personnage. Le peuple, qui se donnoit la liberté de faire répéter les endroits qui lui plaisoient, à force de crier *bis*, c'est-à-dire *encore une fois*, fit réciter si long tems Andronicus, qu'il s'en-

* Livius... idem scilicet, quod omnes tunc erant, suorum carminum actor, dicitur, cùm sæpius revocatus vocem obtudisset, venia petita puerum ad canendum ante tibicinem cùm statuisset, canticum egisse aliquanto magis vigenti motu, quia nihil vocis usus impediebat. Inde ad manum cantari histrionibus cœptum, diverbiaque tantum ipsorum voci relicta. *Liv. lib.* 7. *n* 2.

Is (Livius Andronicus) sui operis Actor, cùm sæpius à populo revocatus vocem obtudisset, adhibito pueri & tibicinis concentu, gesticulationem tacitus peregit. *Val. Max. lib.* 1. *cap.* 4.

roua.

roua. Hors d'état de déclamer davantage, il fit trouver bon au peuple qu'un esclave, placé devant le Joueur d'instrumens, récitât les vers; & tandis que cet esclave récitoit, Andronicus fit les mêmes gestes qu'il avoit fait en récitant lui-même. On remarqua que son action alors étoit beaucoup plus animée, parce qu'il employoit toutes ses forces & toute son attention à faire les gestes, pendant qu'un autre étoit chargé du soin & de la peine de prononcer. De-là, continue Tite-Live, naquit l'usage de partager la déclamation entre deux Acteurs, & de réciter, pour-ainsi-dire, à la cadence du geste des Comédiens. Et cet usage a si bien prévalu, que les Comédiens ne prononcent plus eux-mêmes que les dialogues. On trouve le même récit dans Valére Maxime, & il est confirmé par plusieurs autres passages.

Il est donc certain que souvent la prononciation & le geste se trouvoient partagés entre deux Acteurs; & c'étoit sur des regles fixes de Musique qu'ils mesuroient & le son de leur voix, & le mouvement des mains & de tout le corps.

Nous sommes frappés du ridicule qu'il y auroit dans deux personnes sur le théâtre, dont l'une feroit des gestes sans parler, tandis que l'autre réciteroit sur un ton pathétique les bras croisés. Mais il faut

se souvenir, en premier lieu, que les théâtres des Anciens étoient bien plus vastes que les nôtres; en second lieu, que les Acteurs jouoient masqués, & que par conséquent on ne pouvoit pas de loin distinguer sensiblement au mouvement de la bouche & des muscles du visage, s'ils parloient ou s'ils ne parloient pas. On choisissoit sans doute un *Chanteur*, (j'appelle ainsi celui qui prononçoit) dont la voix approchât, autant qu'il est possible, de la voix du Comédien. Ce Chanteur se plaçoit sur une espece d'estrade, laquelle étoit vers le bas de la Scène.

Isidor. Orig. lib. 18.

Mais comment la Musique Rhythmique s'y prenoit-elle, pour asservir à une même mesure & pour faire tomber en cadence & le Comédien qui récitoit, & le Comédien qui faisoit les gestes? C'est une de ces choses dont Saint Augustin dit qu'elles étoient connues de tous ceux qui montoient sur le théâtre, & que pour cela même il ne croyoit pas devoir l'expliquer. Il est difficile de concevoir comment les Anciens s'y prenoient pour faire agir ces deux Acteurs d'un concert si parfait, qu'ils parussent presque n'en faire qu'un: mais le fait est certain. Nous savons qu'ils battoient la mesure sur leur théâtre, & qu'ils y marquoient ainsi le Rhythme que l'Ac-

teur qui récitoit, l'Acteur qui faisoit les gestes, les Chœurs, & même les Instrumens, devoient suivre comme une regle commune. Quintilien, * après avoir dit que les gestes sont autant assujettis à la mesure que les chants mêmes, ajoute que les Acteurs qui font les gestes doivent suivre les signes que marquent les pieds, c'est-à dire, la mesure qui se bat, avec autant de précision que ceux qui exécutent les modulations. Il entend par-là les Acteurs qui prononcent, & les instrumens qui les accompagnent. Il y avoit, auprès de l'Acteur qui représentoit, un homme chaussé avec des souliers de fer, qui frappoit du pied sur le théâtre. On peut croire que c'étoit cet homme-là qui battoit avec le pied une mesure dont le bruit devoit se faire entendre de tous ceux qui devoient la suivre.

Lucian. in Orchesi, pag. 951.

L'extrême delicatesse des Romains (il en faut dire autant des Grecs) pour tout ce qui concernoit le théâtre, & les dépenses énormes qu'ils faisoient pour ces sortes de représentations, nous donnent lieu de croire qu'ils en avoient porté toutes les parties à une grande perfection; & que par conséquent le partage qu'ils avoient fait de la déclamation entre deux

* Atque corporis motui sua quædam tempora, & ad signa pedum non minus Saltationi, quàm modulationibus, adhibet ratio musica numeros. *Quintil.*

Acteurs, dont l'un parloit, & l'autre gesticuloit, n'avoit rien qui ne fût très-agréable aux Spectateurs.

Un * Comédien, à Rome, qui faisoit un geste hors de mesure, n'étoit pas moins sifflé que celui qui manquoit dans la prononciation d'un vers. L'habitude ** d'assister aux Spectacles avoit rendu le peuple même si délicat, qu'il trouvoit à redire jusqu'aux inflexions & aux faux accords, lorsqu'on les répétoit trop souvent, quoique ces accords produisent un bon effet lorsqu'ils sont ménagés avec art.

Les sommes immenses que les Anciens consacroient à la célébration des Spectacles sont à peine croyables. La représentation de trois tragédies de Sophocle coûta plus aux Athéniens que la guerre du Péloponnése. Quelles dépenses ne faisoient point les Romains pour bâtir des théâtres & des amphithéâtres, & même pour payer leurs Acteurs! Æsopus, célébre Acteur dans le Tragique, contemporain de Cicéron, laissa en mourant à ce fils, dont Horace & Pline font mention comme d'un fameux dissipateur, une succession

Horat. Satyr. lib 3. & Plin. lib. 10. cap. 51.

* Histrio, si paululum se moveat extra numerum, aut si versus pronunciatus est syllaba una longior aut brevior, exsibilatur & exploditur. *Cic. in Parad.* 3.

** Quanto molliores sunt & delicatiores in cantu flexiones & falsæ voculæ, quàm certæ & severæ: quibus tamen non modò austeri, sed, si sæpius fiant, multitudo ipsa reclamat. *Cic. de Orat. lib.* 3, *n.* 98.

de deux millions cinq cens mille livres qu'il avoit amaſſés à joüer la Comédie. Roſcius avoit de revenu par an ſoixante quinze mille livres, comme il paroît par un endroit du plaidoyer que Cicéron, ſon ami particulier, fit pour ſa défenſe; où cet Orateur dit que Roſcius * auroit pû amaſſer légitimement depuis dix ans ſept cens cinquante mille livres (*HS ſexagies :*) mais qu'il avoit négligé ce gain. Il ** gagnoit la même ſomme de 75000 livres par an ſelon Pline, ſi, au lieu de *quingenta*, on lit *ſexcenta*, comme le P. Hardouin croit qu'il faut lire. Macrobe dit que Roſcius *** touchoit par jour des deniers publics cinq cens francs pour lui ſeul, ſans les partager avec ſa troupe : ce qui iroit encore à une plus groſſe ſomme. Jules Céſar donna plus de ſoixante mille livres à Labérius, pour engager ce poëte à joüer lui-même dans une piéce qu'il avoit compoſée.

Macrob. Saturn. lib. 2. cap. 7.

J'ai rapporté ces faits, & il y en a une infinité d'autres pareils, pour faire mieux ſentir juſqu'où alloit la paſſion des Ro-

* Decem his annis proximis HS. ſexagies honeſtiſſimè conſequi potuit : noluit. *Pro Roſc. Com. n.* 22.

** Quippe cùm jam apud majores noſtros Roſcius hiſtrio ſeſtertium quingenta millia annua meritaſſe prodatur. *Plin. lib.* 7. *cap,* 39.

*** Tanta fuit gratia, ut mercedem diurnam de publico mille denarios ſine gregalibus ſolus acceperit. *Macrob. Saturn. lib.* 2. *cap.* 10.

mains pour les Spectacles. Or est-il vraisemblable qu'un peuple qui n'épargnoit rien pour ces Jeux publics, qui en faisoit sa plus grande occupation ou du moins son plus sensible plaisir, qui se piquoit d'un goût fin & épuré pour tout le reste; que ce peuple, dis-je, dont un seul mot mal prononcé, un seul ton mal pris, un seul geste mal concerté blessoit la délicatesse, eût souffert si longtems sur le théâtre ce partage de la voix & du geste entre deux Acteurs, s'il avoit le moins du monde choqué ou les yeux ou les oreilles? On peut croire, sans prévention, qu'un théâtre si estimé & si fréquenté, avoit porté toutes choses à une grande perfection.

C'étoit la Musique qui en avoit presque tout l'honneur. Elle présidoit à la composition des piéces: car autrefois, elle portoit ses droits & son domaine jusques-là, & étoit confondue avec la Poésie. Elle régloit le ton & le geste des Acteurs. Elle étoit appliquée à former la voix, à l'unir avec le son des Instrumens, & à composer de cette union une agréable harmonie.

Dans l'ancienne Gréce, les Poëtes faisoient eux-mêmes la déclamation de leurs pieces. *Musici, qui erant quondam idem Poetæ*, dit Cicéron en parlant des anciens Poëtes Grecs qui avoient trouvé le

Cic. de Orat. l. 3. n. 174.

chant & la figure des vers. L'art de composer la déclamation des pieces de théâtre faisoit à Rome une profession particuliere. Dans les titres qui sont à la tête des Comédies de Térence, on voit avec le nom de l'Auteur du Poëme, & le nom du Chef de la troupe de Comédiens qui les avoient représentées, le nom de celui qui en avoit fait la déclamation en Latin : *Qui fecerat modos.*

Cicéron se sert de la même expression, *facere modos*, pour désigner ceux qui composoient la déclamation des pieces de théâtre. Après avoir dit que Roscius déclamoit exprès certains endroits de son rôle d'un ton plus nonchalant que le sens des vers ne sembloit le demander, & qu'il plaçoit des ombres dans son geste pour relever davantage les endroits qu'il vouloit faire briller il ajoute : » Le * » succès de cette pratique est si certain, » que les Poëtes, & les compositeurs » de déclamation, s'en sont apperçus » comme les Comédiens : & ils savent » tous s'en prévaloir, & la mettre en » usage. « Ces Compositeurs de déclamation élevoient, rabaissoient avec dessein, varioient avec art la récitation. Un en-

* Neque id actores priùs viderunt quàm ipsi poëtæ, quàm denique illi etiam qui fecerunt modos, à quibus utriusque summittitur aliquid, deindè augetur, extenuatur, inflatur, variatur, distinguitur. *Cic. de Orat. lib.* 3. *n.* 1. 2.

droit devoit quelquefois se prononcer selon la note plus bas que le sens ne paroissoit le demander ; mais c'étoit afin que le ton élevé où l'Acteur devoit sauter à deux vers de-là frappât davantage.

§. IV. *Art des Pantomimes.*

POUR achever ce qui regarde la Musique des Anciens, il me reste à parler de la plus singuliere & la plus merveilleuse de toutes ses opérations, mais non la plus utile ni la plus louable : c'est l'exercice des Pantomimes.

Les Anciens, non contens d'avoir réduit, par les préceptes de la Musique, l'art du geste en méthode, l'avoient tellement perfectionné, qu'il se trouva des Comédiens qui osérent entreprendre de jouer toutes sortes de pieces de théâtre sans ouvrir la bouche. Ils s'appellerent *Pantomimes*, parcequ'ils *imitoient* & exprimoient *tout* ce qu'ils vouloient dire, avec les gestes qu'enseignoit l'art de la *Saltation*, sans employer le secours de la parole.

Suid. Zoz. lib. 1.

Nous apprenons de Suidas & de Zozyme, que l'art des Pantomimes naquit à Rome sous l'empire d'Auguste : & c'est ce qui fait dire à Lucien que Socrate n'avoit vû la *danse* que dans son berceau. Zozyme compte même l'invention de cet Art parmi les causes de la corruption

Lucian de Orchef. pag. 523.

des mœurs du peuple Romain, & des malheurs de l'Empire. Les deux premiers Inſtiteurs du nouvel Art, furent Pylade & Bathylle, dont le nom devint fort célébre parmi les Romains. Le premier réuſſiſſoit mieux dans les ſujets tragiques, & l'autre dans les comiques.

Ce qui paroît ſurprenant, c'eſt que ces Comédiens, qui entreprenoient de repréſenter des pieces ſans parler, ne pouvoient pas s'aider des mouvemens du viſage dans leur déclamation : ils jouoient maſqués comme les autres Comédiens. Ils commencerent ſans doute d'abord à exécuter à leur maniere quelque ſcênes fort connues de Tragédies & de Comédies, afin de ſe faire entendre plus facilement des Spectateurs, & ils parvinrent peu-à-peu juſqu'à pouvoir repréſenter des pieces entieres.

Comme ils étoient diſpenſés de rien prononcer, & qu'ils n'avoient que des geſtes à faire, on conçoit aiſément que toutes leurs démonſtrations étoient plus vives, & que leur action étoit beaucoup plus animée que celle des Comédiens ordinaires. Auſſi Caſſiodore appelle-t-il les * Pantomimes des hommes, dont les

* Orcheſtarum loquaciſſimæ manus, linguoſi digiti, ſilentium clamoſum, expoſitio tacita, quam muſa Polhymnia repetiſſe narratur, oſtendens homines poſſe ſine oris afflatu velle ſuum declarare. *Caſſiod. Var. Epiſt. lib. 4. Epiſt.* 51.

mains disertes avoient, pour ainsi-dire, une langue au bout de chaque doigt : des hommes qui parloient en gardant le silence, & qui savoient faire un récit entier sans ouvrir la bouche : enfin des hommes que Polhymnie, la Muse qui présidoit à la Musique, avoit formés, afin de montrer qu'il n'étoit pas besoin d'articuler des mots pour faire entendre sa pensée.

Senec. in Controv. 1.

Il falloit que ces représentations, quoique muettes, causassent un sensible plaisir, & enlevassent les Spectateurs. Sénéque le pere, qui exerçoit une des professions des plus graves & des plus honorées de son tems, confesse que son goût pour ces représentations des Pantomimes étoit une véritable passion. Lucien dit qu'on y pleuroit comme aux pieces des Comédiens. Il raconte aussi qu'un Roi des environs du Pont-Euxin, qui se trouvoit à Rome sous le régne de Néron, demandoit à ce Prince avec beaucoup d'empressement un Pantomime qu'il avoit vû jouer, pour en faire son Interprête en toute langue. » Cet homme, » disoit-il, se fera entendre de tout le » monde. au lieu que je suis obligé de » payer un grand nombre de Truchemens » pour entretenir commerce avec mes » voisins, qui parlent plusieurs langues » différentes que je n'entends point. «

Lucian. in Orchest. pag. 948.

Ibid 940.

Ce qui eſt certain, c'eſt que l'art des Pantomimes charma les Romains dès ſa naiſſance; qu'il paſſa bientôt dans les provinces de l'Empire les plus éloignées de la Capitale, & qu'il ſubſiſta auſſi long-tems que l'Empire. L'hiſtoire des Empereurs Romains fait plus ſouvent mention des Pantomimes fameux que des Orateurs célébres.

Nous avons vû que cet Art avoit commencé ſous Auguſte. Il plaiſoit beaucoup à ce Prince, & Bathylle enchantoit Mécéne. Dès * les premieres années du régne de Tibére, le Sénat fut obligé de faire un réglement pour défendre aux Sénateurs d'entrer dans les maiſons des Pantomimes, & aux Chevaliers Romains de leur faire cortége dans les rues. Quelques années après il fallut chaſſer de Rome les Pantomimes. L'extrême paſſion que le peuple avoit pour leurs repréſentations, donnoit lieu de tramer des cabales pour faire applaudir l'un plutôt que l'autre, & ces cabales devenoient des factions. Ils prirent même des livrées différentes, à l'imitation de ceux qui conduiſoient les charriots dans les courſes du Cirque. Les uns s'appellerent les Bleus, & les autres les Verds. Le peuple ſe partagea

Ibid. lib. 4. cap. 14.

Caſſiod. Var. Epiſt. lib. 17. Epiſt. 10.

* Ne domos Pantomimorum Senator introiret, ne egredientes in publicum Equites Romani cingerent. *Tacit. Annal. lib. 1. cap. 77.*

auſſi de ſon côté, & toutes les factions du Cirque, dont il eſt parlé ſi ſouvent dans l'hiſtoire Romaine, épouſerent des troupes de Pantomimes, & exciterent ſouvent de dangereux tumultes à Rome.

Les Pantomimes furent encore chaſſés de Rome ſous Néron, & ſous quelques autres Empereurs. Mais leur exil ne duroit pas, parce que le peuple ne pouvoit plus ſe paſſer d'eux, & parce qu'il ſurvenoit des conjonctures où le Souverain, qui croyoit avoir beſoin de la faveur de la multitude, cherchoit à faire des actions qui lui fuſſent agréables. Domitien les avoit chaſſés, & Nerva ſon ſucceſſeur les fit revenir, quoiqu'il ait été un des plus ſages Empereurs. Quelquefois le peuple lui-même, fatigué des ſuites funeſtes qu'entraînoient après elles les cabales des Pantomimes, demandoit leur expulſion avec autant d'empreſſement, qu'il demandoit leur retour en d'autres tems. *Neque à te minore concentu ut tolleres Pantomimos, quàm à patre tuo ut reſtitueret, exactum eſt*, dit Pline le jeune en parlant à Trajan. Il eſt des maux & des déſordres qu'on ne peut arrêter que dans leur naiſſance, & qui, ſi on leur laiſſe le tems de croître & de s'accréditer, prennent le deſſus, & deviennent plus forts que tous les remedes.



LIVRE VINGT-TROISIEME.

DE LA SCIENCE MILITAIRE.

Nous avons vû jufqu'ici l'homme établi, par le moyen des Arts, dans la jouiffance de toutes les commodités de la vie. La terre, cultivée par fes foins & par fes travaux, l'a comblé de toutes fortes de biens. Le Commerce lui a amené des pays les plus éloignés, tout ce qui pouvoit manquer à celui qu'il habite : il l'a fait defcendre jufqu'aux entrailles de la terre & jufqu'au fond de la mer, non-feulement pour l'enrichir & l'orner, mais encore pour lui fournir une infinité de fecours & d'inftrumens néceffaires à fes ufages journaliers. Après qu'il s'eft bâti des maifons, la Sculpture & la Peinture fe font efforcées à l'envi d'embellir fa demeure; & afin qu'il ne manquât rien à fa fatisfaction & à fa joie, la Mufique eft venue occuper fes momens de loifir par d'agréables concerts, qui le délaffent de fes travaux, & lui font oublier toutes fes peines & tous fes chagrins s'il en a. Que peut-il defirer davantage? Heureux, s'il pouvoit n'être point troublé dans la poffeffion de ces avantages qui lui ont tant coûté! Mais l'avidité & l'ambition troublent cette félicité générale, & rendent l'homme ennemi de l'homme. L'injuftice s'arme de la

force pour s'enrichir des dépouilles de ses freres. Celui qui, modéré dans ses desirs, & se renfermant dans les bornes de ce qu'il possede, ne sauroit point opposer la force à la force, deviendroit bientôt la proie des autres. Il auroit à craindre que des voisins jaloux & des peuples ennemis ne vinssent troubler son repos, ravager ses terres, brûler ses maisons, enlever ses biens, & l'emmener lui-même en captivité. Il a donc besoin de forces & de troupes qui le défendent contre la violence, & le mettent en sûreté. Bientôt nous le verrons occupé de ce que les Sciences ont de plus élevé & de plus sublime : mais, * au premier bruit des armes, ces Sciences, nées dans le repos & ennemies du tumulte, sont saisies de frayeur, & réduites au silence, à moins que l'Art militaire ne les prenne sous sa protection, & ne les mette sous sa sauvegarde : qui seule assure la tranquillité publique. C'est ** ainsi que la guerre devient nécessaire à l'homme, comme la protectrice de la paix & du repos, & uniquement occupée du soin de repousser la violence, & de défendre la justice ; & c'est sous ce regard que je crois qu'il m'est permis d'en parler. Je parcourrai, le plus briévement qu'il me sera possible, toutes les parties de la Science militaire, qui est, à proprement parler, la Science des Princes & des Rois, & qui demande pour y réussir, des talens presque sans nombre, qu'il est bien rare de trouver réunis dans une seule personne.

* Omnia hæc nostra præclara studia... latent in tutela ac præsidio bellicæ virtutis. Simul atque increpuit suspicio tumultus, artes illico nostræ conticescunt. *Cic. pro Mur. n.* 22.

** Suscipienda bella sunt ob eam causam, ut sine injuria in pace vivatur. *Cic. lib. de Offic. n.* 35.

Comme j'ai traité ailleurs ce qui regarde la milice des Egyptiens, des Carthaginois, des Aſſyriens, & des Perſes, j'en parlerai ici plus rarement. Je m'arrêterai davantage ſur les Grecs, & principalement ſur les Lacédémoniens & les Athéniens, qui, de tous les peuples de la Grece, ſont ſans conteſtation les deux qui ſe ſont le plus diſtingués par la valeur & par la Science militaire. J'ai douté long-tems ſi je parlerois auſſi des Romains, qui paroiſſent étrangers à mon ſujet. Mais, tout bien peſé, j'ai cru devoir les joindre aux autres peuples, afin qu'on pût, d'un même coup-d'œil, connoître, au moins légerement, la maniere dont les Anciens faiſoient la guerre. C'eſt le ſeul but que je me propoſe dans ce petit Traité, & je ne porte point mes vues plus loin. Je n'ai pas oublié ce qui arriva à un Philoſophe d'Epheſe, qui paſſoit pour le plus beau parleur de ſon tems. Dans une harangue qu'il prononça devant Annibal, il s'aviſa de traiter à fond des devoirs d'un bon Général. Le Harangueur fut applaudi par tout l'auditoire. Annibal, preſſé de dire ce qu'il en penſoit, répondit avec une liberté militaire, qu'il n'avoit jamais entendu un ſi mépriſable diſcoureur. Je craindrois de m'expoſer à un pareil reproche, ſi, après avoir paſſé toute ma vie dans l'étude des Belles-Lettres, je prétendois donner des leçons de l'Art militaire à ceux qui en font profeſſion.



CHAPITRE PREMIER.

Ce premier Chapitre renfermera ce qui regarde l'entreprise & la déclaration de la guerre, le choix du Général & des Officiers, la levée des troupes, leurs vivres, leur paye, leurs armes, leur marche, la construction du camp, & tout ce qui a rapport aux batailles.

ARTICLE PREMIER.

Entreprise et déclaration de la guerre.

§. I. *Entreprise de la guerre.*

Il n'y a point de principe plus généralement reçu que celui qui établit qu'on ne doit entreprendre la guerre que pour des causes justes & légitimes; & il n'y en a gueres qui soit plus généralement violé. On convient * que les guerres entreprises uniquement par des vûes d'intérêt ou d'ambition, sont de vrais brigandages. La réponse du Pirate à Alexandre le Grand, si connue dans l'Histoire, n'étoit-elle pas fort sensée? Les Scythes n'avoient-ils pas

* Inferre bella finitimis..... ac populos sibi non molestos sola regni cupiditate conterere & subdere, quid aliud quàm grande latrocinium nominandum est? *S. Aug. de Civ. Dei, lib.* 4. *cap.* 6.

raiſon auſſi de demander à ce ravageur de provinces, pourquoi * il venoit troubler le repos de peuples qui ne lui avoient fait aucun tort, & s'il ne leur étoit pas permis d'ignorer, dans le fond de leurs bois & de leurs deſerts, qui étoit Alexandre, & d'où il venoit? Quand ** Philippe, pris pour arbitre par deux Rois de Thrace qui étoient freres, les chaſſe tous deux de leurs Etats, mérite-t il un autre nom que celui de voleur & de brigand? Ses autres conquêtes, quoique moins criantes, n'en étoient pas moins des brigandages, parce qu'elles étoient toutes fondées ſur l'injuſtice; & que nulle voie de vaincre ne lui paroiſſoit honteuſe: *Nulla apud cum turpis ratio vincendi.* La juſtice & la néceſſité des guerres doivent donc être regardées comme un principe fondamental en matiere de politique & de gouvernement.

Juſtin. lib. 8 cap. 3.

Idem. Juſtin.

Dans les Etats Monarchiques, le Prince ſeul, pour l'ordinaire, a le pouvoir d'entreprendre une guerre: & c'eſt une des raiſons qui rendent ſa place ſi formidable.

* Quid nobis tecum eſt? Nunquam terram tuam attigimus. Qui ſis, unde venias, licetne ignorare in vaſtis ſylvis viventibus? *Q. Curt. lib. 7. cap. 8.*

** Philippus, more ingenii ſui, ad judicium veluti ad bellum, inopinantibus fratribus, inſtructo exercitu ſupervenit; & regno utrumque, non judicis more, ſed fraude LATRONIS ac ſcelere, ſpoliavit.

Car, s'il a le malheur de l'entreprendre ſans une cauſe légitime & néceſſaire, il répond de tous les crimes qui s'y commettent, de toutes les ſuites funeſtes qu'elle entraîne après elle, de tous les ravages qui en ſont inſéparables, & de tout le ſang humain qui y eſt repandu. Qui peut ne point frémir à la vûe d'un tel objet, & d'un compte ſi redoutable!

Les Princes ont des Conſeils qui peuvent leur être d'un grand ſecours, s'ils ont eu ſoin de les remplir de perſonnes ſages, éclairées, expérimentées, pleines d'amour & de zéle pour le bien public, ſans ambition, ſans vûe d'intérêt, & ſurtout infiniment éloignées de tout déguiſement & de toute flatterie. Quand Darius propoſa dans ſon Conſeil de porter la guerre contre les Scythes, Artabane ſon frere entreprit inutilement d'abord de le détourner d'un deſſein ſi injuſte & ſi déraiſonnable : ſes raiſons, quelque ſolides qu'elles fuſſent, ne tinrent point contre les louanges outrées & les flatteries exceſſives des Courtiſans. Il ne réuſſit pas mieux dans le conſeil qu'il donna à ſon neveu Xerxès, de n'aller point attaquer les Grecs. Comme celui-ci avoit marqué clairement ſon goût, faute eſſentielle dans ces rencontres, on n'eut garde de s'y oppoſer, & la délibération ne fut que

Herodot. lib. 4. cap. 83.

Herodot. lib. 7. cap. 13.

pour la forme. Dans l'une & dans l'autre occaſion, la douleur du ſage Prince qui diſoit librement ſon avis, étoit de voir que ces deux Rois ne comprenoient point * *quel malheur c'eſt de s'accoutumer à ne point mettre de bornes à ſes deſirs, à n'être jamais content de ce qu'on poſſede, & à vouloir aller toujours en avant*; ce qui eſt la cauſe de preſque toutes les guerres.

Dans les Républiques Grecques, c'étoit l'aſſemblée du peuple qui décidoit de la guerre en dernier reſſort, ce qui étoit ſujet à de grands inconveniens. Il eſt vrai qu'à Sparte l'autorité du Sénat, & ſur-tout des Ephores, & à Athénes celle de l'Aréopage & du Conſeil des Quatre-cens, à qui il appartenoit de préparer les affaires, & de former les avis, ſervoient pour-ainſi-dire, de contrepoids à la légéreté & à l'imprudence du peuple : mais ce remede n'avoit pas toujours ſon effet. On reprochoit deux défauts tout oppoſés aux Athéniens, la trop grande précipitation, & la trop grande lenteur. C'eſt contre le premier qu'on avoit fait une loi, qui ordonnoit qu'on ne pourroit décerner la guerre qu'après une mûre délibération de trois jours. Et dans les guerres contre Philippe on a vû combien

* ὥς καλὸν εἴη διδάσκειν τὴν ψυχὴν πλέον διζεῖσθαι ἀεὶ ἔχειν τοῦ παρόντος.

Démosthéne se plaignoit de la nonchalance des Athéniens, dont leur ennemi savoit bien profiter. Cette lenteur, dans les Républiques, vient de ce qu'à moins que le péril ne soit évident, les particuliers sont distraits par différentes vûes & différens intérêts, qui les empêchent de se reunir promptement dans une même résolution. Aussi, quand Philippe eut pris Elatée, l'Orateur Athénien, effrayé du danger pressant où se trouvoit la République, fit abroger la loi dont je viens de parler, & fit conclure la guerre sur le champ.

Les affaires s'examinoient & se décidoient avec beaucoup plus de maturité & de sagesse chez les Romains, quoique le peuple y fût maître aussi de la décision. Mais l'autorité du Sénat étoit grande, & prévaloit presque toujours dans les affaires importantes. Il étoit fort attentif, sur-tout dans les commencemens de la République, à mettre, dans les guerres, la justice de son côté. Cette réputation de bonne foi, d'équité, de justice, de modération, de désintéressement, ne servit pas moins, que la force des armes, à l'accroissement de la République Romaine, & l'on * attribuoit sa puissance

* Favere pietati fideique deos, per quæ populus Romanus ad tantum fastigii pervenerit. *Liv. lib.* 44. *n.* 1.

à la protection des dieux, qui récompensoient ainsi sa justice & sa bonne foi. On * remarquoit, avec admiration, que les Romains, dans tous les tems, avoient toujours mis pour base de leurs entreprises la religion, & qu'ils en avoient rapporté aux dieux & le principe & la fin.

Le motif le plus puissant que pussent employer les Généraux pour animer les troupes à bien combattre, étoit de leur représenter que la guerre qu'ils faisoient étant juste, & la seule nécessité leur ayant mis les armes à la main, ils pouvoient certainement compter sur la protection des dieux : au lieu que ces mêmes dieux, ennemis & vengeurs de l'injustice, ne manquoient jamais de se déclarer contre ceux qui entreprenoient des guerres illégitimes en violant la foi des Traités.

§. II. *Déclaration de la guerre.*

UNE suite ** des principes d'équité & de justice que je viens d'établir, étoit de ne point commencer actuellement la guerre, qu'on n'eût auparavant signifié par des hérauts publics aux ennemis les

* Majores vestri omnium magnarum rerum & principia exorsi ab diis sunt, & finem eum statuerunt. *Liv. lib.* 45. *n.* 39.

** Ex quo intelligi potest nullum bellum esse justum, nisi quod aut rebus repetitis geratur, aut denunciatum antè sit & indictum. *Cic. lib.* 1. *de Offic. n.* 36.

griefs qu'on avoit contre eux, & qu'on ne les eût exhortés à réparer les torts qu'on prétendoit en avoir reçus. Il eſt du droit naturel de tenter les voies de douceur & d'accommodement, avant que d'en venir à une rupture ouverte. La guerre eſt le dernier des remedes : avant que de l'employer, il faut avoir eſſayé de tous les autres. L'humanité veut qu'on donne lieu aux réflexions & au repentir, & qu'on laiſſe le tems d'éclaircir des doutes & de diſſiper des ſoupçons, que des démarches équivoques ont pu faire naître & qui ſouvent ſe trouvent ſans fondement réel quand on les approfondit.

Cette coutume étoit anciennement & généralement obſervée chez les Grecs. * Polynice, avant que de former le ſiége de Thébes, envoya Tydée vers ſon frere Ethéocle pour tenter des voies d'accommodement. Il paroît par Homére que les Grecs députérent Ulyſſe & Ménélas vers les Troyens, pour les ſommer de leur rendre Héléne, avant que d'avoir fait contre eux aucun acte d'hoſtilité : & on lit la même choſe dans Hérodote. On voit une foule de pareils exemples dans toute la ſuite de l'hiſtoire des Grecs.

Illiad. lib. 2. v. 205.

Lib. 1. cap. 112. &c.

* Potior cunctis ſedit ſententia, fratris
Prætentare fidem, tutoſque in regna precandu
Explorare aditus. Audax ea munera Tydeus
Sponte ſubit. *Stat. Theb. lib. 11.*

Il eſt vrai que c'eſt un moyen preſque ſûr de remporter de grands avantages ſur les ennemis, que de tomber tout d'un coup ſur eux, & de les attaquer ſubitement, ſans leur avoir laiſſé rien entrevoir de ſes deſſeins, & ſans leur avoir donné le tems de ſe mettre en état de déſenſe. Mais ces incurſions imprévues, ſans aucun préalable & ſans aucune denonciation antérieure, étoient juſtement regardées comme des entrepriſes injuſtes, & vicieuſes dans le principe. C'eſt, ſelon la remarque de Polybe, ce qui avoit ſi fort décrié les Etoliens, & les avoit rendu ſi odieux comme brigands & voleurs, parce que n'ayant pour régle que leur intérêt, ils ne connoiſſoient ni les loix de la guerre ni celles de la paix, & que tout moyen de s'enrichir & de s'aggrandir leur paroiſſoit légitime, ſans s'embarraſſer s'il étoit contre le droit des gens d'attaquer ſubitement des voiſins, qui ne leur avoient fait aucun tort, & qui ſe croiroient en ſûreté à l'ombre & ſous la ſauvegarde des Traités.

Polyb. lib. 4. pag. 331.

Les Romains n'étoient pas moins exacts que les Grecs à obſerver cette cérémonie de la déclaration de guerre : c'etoit Ancus Marcius, le quatrieme de leurs Rois, qui l'avoit établie. L'Officier public, (il s'appelloit *Fécial*) la tête couverte d'un voile de lin, ſe tranſportoit ſur les fron-

Liv. lib. 1. n. 32.

tieres du peuple contre lequel on se préparoit à faire la guerre; & dès qu'il y étoit arrivé, il exposoit à haute voix les griefs du peuple Romain, & la satisfaction qu'il demandoit pour les torts qu'on lui avoit faits, prenant Jupiter à temoin en ces termes, qui renfermoient une horrible imprécation contre lui-même, & encore plus contre le peuple dont il n'étoit que la voix. *Grand Dieu, si c'est contre l'équité & la justice que je viens ici au nom du peuple Romain demander satisfaction, ne souffrez point que je revoie jamais ma patrie.* Il répétoit la même chose, en changeant seulement quelques termes, à la premiere personne qu'il rencontroit, puis à l'entrée de la ville, & dans la place publique. Si au bout de trente-trois jours on ne faisoit point satisfaction, le même Officier retournant vers le même peuple, prononçoit publiquement ces paroles: *Ecoutez, Junon*, * *& Quirinus: & vous, dieux du ciel, dieux de la terre, dieux des enfers, écoutez. Je vous prends à temoins qu'un tel peuple* (on le nommoit) *est injuste, & refuse de nous faire satisfaction. Nous délibérerons à Rome dans le Sénat sur les moyens de nous faire rendre la justice qui nous est dûe.* Au retour du Fécial à Rome, on mettoit l'affaire en délibération, & si le plus grand nombre des suffrages étoit

* *C'est ainsi qu'on appelloit Romulus.*

étoit pour faire la guerre, le même Officier retournoit ſur les frontieres du même peuple, & en préſence au moins de trois perſonnes, il prononçoit une certaine formule de déclaration de guerre : après quoi il jettoit ſur les terres du peuple ennemi une lance, qui marquoit que la guerre étoit déclarée.

Cette cérémonie ſe conſerva long-tems chez les Romains. Lorſqu'il s'agit de déclarer la guerre à Philippe & à Antiochus, on conſulta les Féciaux pour ſavoir s'il falloit la leur dénoncer à eux-mêmes en perſonne, ou s'il ſuffiroit de le faire à la premiere place de leur obéiſſance. Dans les beaux tems de la République * ils auroient cru ſe deshonorer que d'agir furtivement, & d'employer la mauvaiſe foi, ou même l'artifice. Ils laiſſoient ces petites ruſes & ces indignes fineſſes aux Carthaginois & à d'autres peuples qui leur reſſembloient, chez qui il étoit plus glorieux de tromper l'ennemi, que de le vaincre par la force ouverte.

Les Hérauts d'armes & les Féciaux

* Veteres, & moris antiqui memores, negabant ſe in ea legatione Romanas artes agnoſcere. Non per inſidias & nocturna prælia . . . . nec ut magis aſtu quàm vera virtute gloriarentur, bella majores geſſiſſe. Indicere prius quàm gerere ſolitos bella, denunciare etiam . . . Hæc Romana eſſe, non verſutiarum Punicarum, neque calliditatis Græcæ : apud quos fallere hoſtem, quàm vi ſuperare, glorioſius fuerit. *Liv. lib.* 42. *n.* 47.

étoient fort respectés chez les Anciens, & considérés comme des personnes sacrées & inviolables. Cette déclaration faisoit partie du droit des gens, & étoit regardee comme nécessaire & indispensable. Elle n'étoit point précédée de certains écrits publics que nous appellons *Manifestes*, & qui contiennent les prétentions bien ou mal fondées de l'un ou de l'autre parti, & les raisons dont on les appuie. On les a substitués à la place de cette cérémonie auguste & solemnelle, par laquelle les Anciens faisoient intervenir dans la déclaration de guerre la majesté divine, comme témoin & vengeresse de l'injustice de ceux qui entreprendroient ces guerres sans raison & sans nécessité. Un motif de politique a encore rendu nécessaires ces manifestes, dans la situation où sont à l'égard les uns des autres les Princes de l'Europe, liés ensemble par le sang, par des alliances, par des ligues offensives ou défensives. Il est de la prudence du Prince qui déclare la guerre à son ennemi, de ne pas s'attirer en même tems sur les bras tous les alliés de celui qui l'attaque. C'est pour détourner cet inconvénient qu'on fait aujourd'hui des Manifestes, qui tiennent lieu des cérémonies anciennes que je viens d'exposer, & qui renferment quelquefois la raison qui a déterminé à commencer la guerre sans la déclarer.

J'ai parlé de prétention bien ou mal fondées. Car les Etats & les Princes qui se font la guerre, ne manquent pas, de part & d'autre, à justifier leurs entreprises par des raisons spécieuses; & ils pourroient s'exprimer comme fit un Préteur Latin, dans une assemblee où l'on délibéroit sur ce qu'on répondroit aux Romains, qui, sur des soupçons de révolte, avoient mandé les Magistrats du Latium. « Il me semble, Messieurs, » dit-il, que dans la conjoncture présente, » nous devons moins nous embarrasser » de ce que nous avons à dire, que de » ce que nous avons à faire : car quand » nous aurons bien pris notre parti, & » bien concerté nos mesures, il ne sera » pas difficile d'y ajuster des paroles. » *Ad summam rerum nostrarum magis pertinere, arbitror, quid agendum nobis, quàm quid loquendum sit. Facile erit, explicatis consiliis, accommodare rebus verba.*

Liv. lib. 8. n. 4.

ARTICLE SECOND.

CHOIX DU GÉNÉRAL ET DES OFFICIERS. LEVÉE DES SOLDATS.

§. I. *Choix du Général & des Officiers.*

C'EST un grand avantage pour les Rois d'être maîtres absolus du choix des Généraux d'armée & des Officiers; & une

des plus grandes louanges qu'on puisse leur donner, est de dire que la réputation connue & le mérite solide sont les seuls motifs qui les y déterminent. En effet, peut-on apporter trop d'attention à un choix, qui égale en quelque sorte un particulier à son Souverain, en le rendant dépositaire de toute sa puissance, de toute sa gloire, & de toute la fortune de ses Etats : C'est principalement à ce caractere qu'on reconnoît les Princes capables de gouverner, & c'est ce qui a toujours fait le succès de leurs armes. On ne voit point que le grand Cyrus, que Philippe, qu'Alexandre son fils, aient jamais confié le commandement de leurs troupes à des Généraux sans mérite & sans expérience. Il n'en est pas ainsi sous les successeurs de Cyrus, ni sous ceux d'Alexandre, où l'intrigue, la cabale, le crédit d'un favori présidoient ordinairement à ce choix, & donnoient presque toujours exclusion aux meilleurs sujets. Aussi, le succès des guerres répondoit-il à de tels commencemens. Je n'ai pas besoin d'en citer des exemples : l'Histoire en est remplie.

Hérodot. lib. 7. p. 75.

Je passe aux Républiques. A Sparte, les deux Rois étoient, par leur rang même, en droit & en possession de commander, & dans les premiers tems ils marchoient ensemble à la tête des armées : mais une

division arrivée entre Cléomene & Démarate, donna lieu à une loi, qui ordonnoit qu'un ſeul des Rois commanderoit les troupes ; & elle fut obſervée dans la ſuite, ſi ce n'eſt dans des cas extraordinaires. Les Lacédémoniens comprirent que l'autorité s'affoiblit dès qu'elle eſt partagée, qu'il eſt rare que deux Généraux puiſſent long-tems s'accorder ; que les grandes entrepriſes ne peuvent gueres réuſſir que ſous la conduite d'un ſeul homme, & que rien n'eſt plus funeſte à une armée que le partage du commandement.

Cet inconvénient devoit être bien plus grand à Athenes, où, par la conſtitution même de l'Etat, il devoit toujours y avoir dix Commandans, parce qu'Athenes étant compoſée de dix Tribus, chacune fourniſſoit le ſien ; & le commandement rouloit par jour entre ces dix Chefs. D'ailleurs c'étoit le peuple qui les choiſiſſoit, & cela chaque année. C'eſt ce qui donna lieu à un bon mot de Philippe, qui admiroit le bonheur des Athéniens, de pouvoir trouver chaque année à point nommé dix Capitaines, au lieu qu'à peine avoit-il pu, pendant tout ſon regne, en trouver un * ſeul.

Il falloit pourtant bien que les Athéniens, ſur-tout dans des tems de criſe, fuſſent attentifs à ne nommer pour

* *C'étoit Parménion.*

Généraux que des citoyens d'un vrai mérite. Depuis Miltiade jusqu'à Démétrius de Phalére, c'est-à-dire, pendant près de deux cens ans, on compte un nombre considérable de grands hommes qu'Athénes mit à la tête de ses armées, qui porterent la gloire de leur patrie à un si haut point de réputation. Pour lors toute jalousie cessoit, & l'on n'avoit en vûe que le bien public. On en voit un bel exemple dans la guerre que Darius porta contre les Grecs. Le danger étoit extrême. Les Athéniens se trouvoient seuls contre une armé innombrable. Des dix Généraux, cinq étoient pour donner le combat, cinq pour se retirer. Miltiade, qui étoit à la tête des premiers, ayant engagé dans son parti le Polémarque (c'etoit un Officier qui avoit droit de suffrage dans le Conseil de guerre, & qui decidoit en cas de partage) la bataille fut résolue. Tous ces Généraux, reconnoissant la supériorité de Miltiade sur eux, quand leur jour fut venu, lui céderent le commandement. Ce fut pour lors que se donna la célébre bataille de Marathon.

Herod. lib. 6. cap. 109. & 110.

Il arrivoit quelquefois que le peuple, se laissant gouverner à ses Orateurs, & suivant en tout leur caprice, mettoit en place des sujets indignes. On peut se souvenir du crédit absolu qu'avoit sur

les esprits de la multitude le fameux Cléon, qui fut chargé du commandement dans les premieres années de la guerre du Péloponnése, quoique ce fût un homme brouillon, emporté, violent, sans tête & sans mérite. Mais ces exemples sont rares, & ils ne se multiplierent à Athénes que dans les derniers tems : & ce fut une des principales causes de sa ruine.

Le Philosophe Antisthéne fit sentir un jour aux Athéniens d'une maniere plaisante, mais spirituelle, l'abus qui se commettoit parmi eux dans les promotions aux charges publiques. Il leur proposa d'un air sérieux en pleine assemblée, d'ordonner par un Décret que desormais les ânes seroient employés à labourer la terre aussi-bien que les bœufs & les chevaux. Comme on lui répondoit que les ânes n'étoit point nés pour le labour : *Vous vous trompez*, leur dit-il, *c'est tout un. Ne voyez-vous pas que des citoyens, d'ânes & d'ignorans qu'ils étoient, deviennent tout d'un coup d'habiles Généraux, par cette raison seule que vous les avez nommés?*

Diog. Laërt. in Antisth. pag. 369.

A Rome c'étoit aussi le peuple qui nommoit les Généraux, c'est-dire les Consuls & les Préteurs. Ils n'étoient en place qu'un an. Quelquefois on leur continuoit le commandement sous le nom

de Proconſuls ou de propréteurs. Ce * changement annuel de Généraux étoit un grand obſtacle à l'avancement des affaires, qui demandent, pour réuſſir, d'être continuées ſans interruption. Et c'eſt le grand avantage des Etats Monarchiques, où les Princes, abſolument libres, maîtres des affaires & des tems, diſpoſent de tout à leur gré, ſans être aſſervis à aucune néceſſité. Au lieu que, chez les Romains, un Conſul arrivoit quelquefois après coup, ou étoit rappellé avant le tems pour tenir les aſſemblées. Quelque diligence qu'il fît pour arriver, avant que ſon Prédéceſſeur lui eût remis le commandement, & qu'il ſe fût inſtruit de l'état de l'armée, connoiſſance abſolument préalable à toute entrepriſe, il ſe paſſoit toujours un tems conſidérable, qui lui faiſoit perdre l'occaſion d'agir, & d'attaquer à propos l'ennemi.

* Interrumpi tenorem rerum, in quibus peragendis continuatio ipſa efficaciſſima eſſet, minimè convenire. Inter traditionem imperii, novitatemque ſucceſſoris, quæ noſcendis priùs quàm agendis rebus imbuenda ſit, ſæpè bene gerendæ rei occaſiones intercedere. *Liv. lib.* 41. *n.* 15.

Poſt tempus (Conſules) ad bella ierunt: ante tempus comitiorum cauſa revocati ſunt: in ipſo conatu rerum circumegit ſe annus.... Male geſtis rebus alterius ſucceſſum eſt: tironem, aut malâ diſciplinâ inſtitutum exercitum acceperunt. At hercule Reges, non liberi ſolùm impedimentis omnibus, ſed domini rerum temporumque, trahunt conſiliis cuncta, non ſequuntur. *Liv. lib.* 9. *n.* 18.

Souvent d'ailleurs, il trouvoit en arrivant les affaires en mauvais état par la faute de son Prédecesseur, & une armée, ou composée en partie de troupes nouvellement levées & sans expérience, ou corrompue par la licence & le défaut de discipline. Fabius * fit faire une partie de ces réflexions au peuple Romain, lorsqu'il l'exhortoit à choisir un Consul capable de tenir tête à Annibal.

Ce court espace d'un an, & l'incertitude d'une prolongation du commandement, faisoient à la vérité que les habiles Généraux mettoient tout le tems à profit : mais souvent aussi c'étoit pour eux une raison de mettre fin à leurs entreprises plutôt qu'ils n'auroient fait sans cela, & à des conditions moins avantageuses à la République dans la crainte qu'un successeur ne vînt profiter de leurs travaux, & ne leur enlevât l'honneur d'avoir glorieusement terminé la guerre. Un véritable zele pour le bien public, & une grandeur d'ame parfaitement désintéressée, auroient pu écarter de telles considérations. Je ne sais s'il y en a des

* Cùm, qui est summus in civitate dux, eum legitimus, tamen repente lectus, in annum creatus adversùs veterem ac perpetuum imperatorem comparabitur, nullis neque temporis neque juris inclusum angustiis, quò minùs ita omnia gerat administretque ut tempora postulabunt belli: nobis autem in apparatu ipso, ac tantùm inchoantibus res, annus circumagitur. *Liv. lib.* 24. *n.* 8.

exemples. On * reproche au grand Scipion même, j'entends le premier, d'avoir eu cette foiblesse, & de n'avoir pas été insensible à cette crainte. Une vertu assez pure pour négliger un intérêt si vif & si piquant, paroît au-dessus des forces de l'homme : du moins elle est bien rare.

L'autorité des Consuls resserrée, pour le tems, dans des bornes si étroites, étoit, il faut l'avouer, un grand inconvénient. Mais le danger de donner atteinte à la liberté publique, en continuant plus longtems le même homme dans le commandement de toutes les forces de l'Etat, obligeoit de passer pardessus cet inconvénient par la crainte d'un plus grand.

La nécessité des affaires, la distance des lieux, & d'autres raisons, obligerent enfin les Romains à continuer le commandement des armées à leurs Généraux pour plusieurs années. Mais il en arriva réellement l'inconvénient que l'on avoit appréhendé ; & les Généraux devinrent par cette durée du commandement les tyrans de leur patrie. Entr'autres exemples, je pourrois citer Sylla, Pompée, & sur-tout César.

Le choix des Géneraux étoit ordinai-

* Ipsum Scipionem expectatio successoris, venturi ad paratam alterius labore ac periculo finiti belli famam, sollicitabat. *Liv. lib.* 30. *n.* 36.

rement réglé sur le mérite des personnes, & les citoyens de Rome avoient en même-tems une grande ressource & un puissant motif pour en user de la sorte. Ce qui leur falicitoit ce choix, étoit la connoissance parfaite qu'ils avoient des sujets qui aspiroient au commandement, avec lesquels ils avoient servi plusieurs campagnes, qu'ils avoient vûs en action, dont ils avoient eu le tems d'examiner & de comparer par eux-mêmes, & avec leurs camarades, le caractere, les talens, les succès, & les qualités capables des plus hauts emplois. Cette * connoissance qu'avoient les citoyens Romains du mérite de ceux qui demandoient le Consulat, déterminoit ordinairement leurs suffrages en faveur des Officiers en qui ils avoient reconnu, dans les campagnes précédentes, de l'habileté, du courage, de la bonté, de l'humanité. „ Il a pris soin de moi, disoient-ils, „ lorsque j'ai été blessé : il m'a fait part

* Non tibi hæc parva videntur adjumenta & subsidia consulatus, voluntas militum ? quæ cum per se valet multitudine, tum apud suos gratia, tum verò in consule declarando multum etiam apud Populum Romanum auctoritatis habet suffragatio militaris..... Gravis est illa oratio : Me saucium recreavit ; me præda donavit ; hoc duce castra cepimus, signa contulimus ; nunquam iste plus militi laboris imposuit, quàm sibi sumpsit ; ipse cùm fortis, tum etiam felix. Hoc quanti putas esse ad famam hominum ac voluntatem ? *Cic pro. Muræn. n.* 38.

» du butin : c'eſt ſous ſa conduite que
» nous nous rendîmes maîtres du camp
» des ennemis, & que nous remportâ-
» mes une telle victoire ; il a toujours
» partagé la peine & la fatigue avec le
» ſoldat ; on ne peut dire s'il eſt plus
» heureux que courageux. » De quels
poids étoient de tels diſcours !

Le motif qui portoit les citoyens Romains à examiner & à peſer avec ſoin le mérite des contendans, étoit l'intérêt perſonnel de ceux qui faiſoient le choix, qui devant la plupart ſervir ſous leurs ordres, étoient fort attentifs à ne pas confier leur vie, leur honneur, le ſalut de la patrie, à des Généraux qu'ils n'eſtimoient point, & dont ils n'auroient point attendu un heureux ſuccès. C'étoient les ſoldats même, qui, dans les Comices, choiſiſſoient ces Généraux. On ſait qu'ils s'y connoiſſent, & l'on voit par l'expérience qu'ils s'y trompent rarement. On remarque encore aujourd'hui, que quand ils vont à la petite guerre, ils choiſiſſent toujours entr'eux ſans complaiſance ceux qui ſont les plus capables de les commander. C'eſt par cet eſprit que Marius fut choiſi malgré ſon Général Métellus. C'eſt ainſi que Scipion Emilien fut préféré par le jugement avantageux du ſoldat.

Il faut pourtant avouer que la nomi-

nation des Commandans n'étoit pas toujours réglée par des vûes publiques & superieures; & que la cabale, l'adresse à s'insinuer dans l'esprit du peuple, à le flatter, à entrer dans ses passions, y avoient quelquefois part. C'est ce qu'on a vû à Rome à l'égard de Terentius Varro, & à Athenes à l'égard de Cléon. Le peuple est toujours peuple, c'est-à-dire, léger, inconstant, capricieux, passionné : mais celui de Rome l'étoit moins qu'un autre. Il a donné, en plusieurs occasions, des exemples d'une modération & d'une sagesse qu'on ne peut assez admirer, se rendant de bonne grace aux avis des anciens; oubliant avec noblesse ou ses penchans, ou même ses haines, en faveur du bien public, & renonçant volontairement au choix qu'il avoit fait de personnes peu capables de soutenir le poids des affaires, comme il arriva, lorsque le Consulat fut continué à Fabius après la remontrance que lui-même avoit faite de l'incapacité de ceux qui avoit été nommés : démarche * odieuse en toute autre conjoncture, mais qui pour

Liv. lib. 10. n. 21. & 24. Id. lib. 26. n. 22.

* Tempus ac necessitas belli, ac discrimen summæ rerum faciebant ne quis aut in exemplum exquireret, aut suspectum cupiditatis imperii Consulem haberet. Quin laudabant potiùs magnitudinem animi, quòd, cùm summo imperatore esse opus reip. sciret, seque eum haud dubiè esse, minoris invidiam, si qua ex re oriretur, quàm utilitatem reip. fecisset *Liv. lib. 24. n. 9.*

lors fit beaucoup d'honneur à Fabius, parce qu'elle étoit l'effet de son zele pour la République, au salut de laquelle il ne craignoit point de sacrifier en quelque sorte sa propre réputation.

Les armées ordinaires du Peuple Romain, lorsque les deux Consuls marchoient ensemble, étoient de quatre Légions : chaque Consul en commandoit deux. Elles s'appelloient Premiere, Seconde, Troisieme, & ainsi du reste, selon l'ordre où elles avoient été levées. Outre les deux Légions que commandoit chaque Consul, il avoit encore le même nombre d'infanterie, & le double de cavalerie, fournis par les Alliés. Depuis l'association des Peuples d'Italie au droit de bourgeoisie, cet ordre souffrit plusieurs changemens. Les quatre Légions destinées aux Consuls n'étoient pas toutes les forces de Rome, il y avoit d'autres corps de troupes commandées par des Préteurs, des Proconsuls, &c.

Quand les Consuls se trouvoient joints ensemble, leur autorité étant égale, ils commandoient alternativement, & avoient chacun leur jour, comme il arriva à la bataille de Cannes. Souvent l'un d'eux reconnoissant dans son Collégue un mérite supérieur, lui cédoit volontairement ses droits. Agrippa * Fu-

* In exercitu Romano cùm duo Consules essent

rius en uſa de la ſorte à l'égard du célebre T. Quintius Capitolinus : & celui-ci, pour répondre à l'honnêteté & à la généroſité de ſon Collégue, lui communiquoit tous ſes deſſeins, lui faiſoit honneur de tous les ſuccès, & l'égaloit à lui en tout. Dans * une autre occaſion, les Tribuns militaires, qui avoient été ſubſtitués aux Conſuls, & qui étoient pour lors au nombre de ſix, avouerent que dans le tems de criſe où l'on ſe trouvoit, un ſeul d'entr'eux étoit digne du commandement : c'étoit le grand Camille ; & ils déclarerent tous qu'ils avoient réſolu de laiſſer entre ſes mains toute l'autorité, perſuadés que la juſtice qu'ils rendoient à ſon mérite les combloit eux-mêmes de gloire. Une démarche ſi généreuſe fut ſuivie d'un applaudiſſement général. Tous s'écrierent qu'on n'auroit

poteſtate pari, quod ſaluberrimum in adminiſtratione magnarum rerum eſt, ſumma imperii, concedente Agrippa, penes Collegam erat : & prælatus ille facilitati ſummittentis ſe comiter reſpondebat, communicando conſilia laudeſque, & æquando imparem ſibi. *Liv. lib.* 3. *n.* 70.

* Collegæ fateri regimen omnium rerum ubi quid bellici terroris ingruat, in viro uno eſſe ſibique deſtinatum in animo eſſe. Camillo ſubmittere imperium ; necquicquam de majeſtate ſua detractum credere, quod majeſtati ejus viri conceſſiſſent . . . Erecti gaudio fremunt, nec Dictatore unquam opus fore Reip. ſi tales viros in magiſtratu habeat, tam concordibus junctos animis, parere atque imperare juxtà paratos, laudemque conferentes potiùs in medium, quam ex communi ad ſe trahentes. *Liv. lib.* 6. *n.* 6.

jamais besoin de recourir à la souveraine puissance de la Dictature, si la République avoit toujours de tels Magistrats, unis entr'eux si parfaitement, également prêts à obéir ou à commander, mettant en commun toute la gloire, loin de vouloir l'attirer chacun à soi seul en particulier.

C'étoit un grand avantage pour une armée d'avoir un général tel que Tite-Live le décrit dans la personne de Caton, qui fût capable de descendre dans le dernier détail, qui donnât ses soins & son attention aux petites & aux grandes choses; qui prévînt de loin & préparât tout ce qui peut être nécessaire à une armée; qui ne se contentât pas de donner des ordres, mais qui veillât par lui-même à les faire exécuter; qui commençât par donner à toutes les troupes l'exemple d'une exacte & sévere discipline; qui le disputât avec le dernier des soldats pour la sobriété, les veilles, & la fatigue; en un mot, qui n'eût d'autre distinction dans l'armée que celle du com-

* In Consule ea vis animi atque ingenii fuit, ut omnia maxima minimaque per se adiret atque ageret: nec cogitaret modò imperaretque quæ in rem essent sed pleraque per se ipse transigeret, nec in quemquam omnium gravius severiusque, quàm in semetipsum imperium exerceret: parsimonia, & vigiliis, & labore cum ultimis militum certaret, nec quicquam in exercitu suo præcipui præter honorem atque imperium haberet. *Liv. lib.* 34. *n.* 18.

mandement, & de l'honneur qui y est attaché.

Après qu'on avoit nommé les Consuls & les Préteurs, on procédoit à l'élection des Tribuns, qui étoient au nombre de vingt-quatre, six pour chaque Légion. C'étoit sur eux que rouloit tout le détail des différens soins qui regardent l'armée. Pendant le tems de la campagne qui étoit de six mois, ils commandoient successivement deux à deux ensemble dans la Légion pendant deux * mois : c'étoit le sort qui en régloit l'ordre.

Polyb. l. 6. pag. 466.

Ce furent d'abord les Consuls qui nommerent ces Tribuns; & c'étoit un grand avantage pour le service, que les Généraux fissent eux-mêmes le choix des Officiers. Dans ** la suite, de vingt-quatre Tribuns, le peuple en nomma six, vers l'an de Rome 393, & environ *** cinquante ans après, c'est-à-dire l'an de

* Secundæ Legionis Fulvius Tribunus militum erat. *Is mensibus suis* dimisit Legionem. *Lib lib.* 40 *n.* 41.

** Cùm placuisset eo anno Tribuno militum ad legiones suffragio fieri (nam & antea, sicut nunc quos Rufulos vocant, Imperatores ipsi faciebant) secundum in sex locis Manlius tenuit. *Liv. lib.* 7.

*** Duo imperia eo anno dari cœpta per populum, utraque ad rem militarem pertinentia. Unum, ut Tribuni seniden in quatuor legiones à populo crearentur, quæ anteà per quam paucis suffragio populi relictis locis, Dictatorum & Consulum ferè fuerant beneficia. *Liv. lib.* 9. *n.* 30.

Rome 444, il en nomma jusqu'à seize. Mais, dans les guerres importantes, il * avoit quelquefois la modération & la sagesse de renoncer à son droit, & d'abandonner entiérement ce choix à la prudence des Consuls & des Préteurs, comme cela arriva dans la guerre contre Persée roi de Macédoine, dont Rome craignoit beaucoup les suites.

De ces vingt-quatre Tribuns, quatorze devoient avoir servi au moins cinq ans, & les autres dix ans : conduite pleine de sagesse, & bien propre à inspirer du courage aux troupes par l'estime & la confiance qu'elle leur donne pour leurs Officiers! Ils avoient soin même de distribuer tellement ces Tribuns, que dans chaque Légion il y en eût de plus âgés & de plus expérimentés mêlés avec ceux qui étoient plus jeunes pour les instruire, & les former au commandement.

Les Préfets des Alliés, *Præfecti sociûm*, étoient dans les troupes alliées ce que les Tribuns étoient dans les Légions. On les tiroit d'entre les Romains, comme on peut l'inférer de ces paroles de Tite-Live, *Præfectos sociûm, civesque Romanos alios*. Ce qui est confirmé par les

Lib. 23. *n.* 7.

* Decretum ne Tribuni militum eo anno suffragiis crearentur, sed Consulum Prætorumque in iis faciendis judicium arbitriumque esset. *Liv. lib.* 42. *n.* 31.

noms de ceux qui ſe trouvent nommés dans Tite-Live. *Lib.* 27. *n.* 26 & 41. *Lib.* 33. *n.* 36. &c. Cette pratique, qui laiſſoit aux Romains l'honneur du commandement en chef parmi les Alliés, & qui ne donnoient à ceux-ci que la qualité de premiers Officiers ſubalternes, étoit l'effet d'une longue politique pour tenir les Alliés dans la dépendance, & pouvoit contribuer beaucoup au ſuccès des entrepriſes, en faiſant régner dans toutes les troupes un même eſprit & une même conduite.

Je n'ai point parlé des Officiers appellés *Legati*, Lieutenans. Ils tenoient le premier rang après le Conſul pour le commandement, & ſervoient ſous ſes ordres, comme parmi nous les Lieutenans-Généraux ſervent ſous le Maréchal de France ou ſous le Lieutenant-Général le plus ancien qui commande en chef l'armée. Il paroît que c'étoient les Conſuls qui choiſiſſoient ces Lieutenans. Il en eſt fait mention dès les premiers tems de la République. Dans la bataille du Lac de Régile, c'eſt-à-dire l'année de Rome 255, T. Herminius Lieutenant, ſe diſtingua d'une maniere particuliere. Fabius Maximus, ſi connu par ſa ſage conduite contre Annibal, ne dédaigna pas de devenir Lieutenant de ſon fils qui avoit été nommé Conſul.

Liv. lib. 2. *n.* 20.

Id. lib. 24. *n.* 44.

Celui-ci, en cette qualité, étoit précédé de douze Licteurs qui marchoient l'un après l'autre, dont une des fonctions étoit de faire rendre au Consul les honneurs qui lui étoient dûs. Fabius le pere, au-devant duquel son fils étoit allé, ayant passé les onze premiers Licteurs toujours à cheval, le Consul ordonna au douzieme de faire son devoir. Ce Licteur aussi-tôt cria à haute voix à Fabius qu'il eût à descendre de cheval. Ce vénérable Vieillard obeit sur le champ, & adressant la parole à son fils : *J'ai voulu voir*, lui dit-il, *si vous saviez que vous êtes Consul.* On sait que la proposition que fit le grand Scipion l'Africain de servir comme Lieutenant sous le Consul son frere, détermina le Sénat à donner à celui-ci la Gréce pour département.

Id. lib. 37. *n.* 1.

On a remarqué sans doute, dans tout ce que j'ai rapporté jusqu'ici des Romains, un esprit d'intelligence & de conduite, qui fait bien voir que l'heureux succès de leurs armes n'étoient point l'effet du hazard, mais de la sagesse & de l'habileté qui régnoient dans toutes les parties du gouvernement.

§. II. *Levée des Soldats.*

Les Lacédémoniens, à proprement parler, étoient un peuple de Soldats.

Ils ne cultivoient ni les arts, ni les ſciences. Ils n'exerçoient point le trafic. Ils ne s'appliquoient pas davantage à l'agriculture, abandonnant le ſoin de leurs terres à des eſclaves, qu'on appelloit *Ilotes.* Toutes leurs loix, tous leurs réglemens, toute leur éducation, en un mot toute la conſtitution de leur République, tendoient à en faire des hommes de guerre. C'avoit été là l'unique but de leur Légiſlateur, & l'on peut dire qu'il y réuſſit parfaitement. Jamais on ne vit de meilleurs ſoldats, plus faits à la fatigue, plus endurcis aux exercices militaires, plus formés à l'obéiſſance & à la diſcipline, plus remplis de courage & d'intrépidité, plus ſenſibles à l'honneur, plus dévoués à la gloire & au bien de la patrie.

On en diſtinguoit de deux ſortes : les uns, que l'on appelloit proprement *Spartiates*, qui habitoient dans Sparte même; les autres, qu'on nommoit ſeulement *Lacédémoniens*, qui demeuroient à la campagne. Les premiers étoient la fleur de l'Etat, & en rempliſſoient toutes les charges. Ils étoient preſque tous capables de commander. On ſait le merveilleux changement qu'un ſeul d'entr'eux (c'étoit Xanthippe) envoyé au ſecours des Carthaginois, cauſa dans leur armée; & comment Gylippe, autre Spartiate, ſau-

va Syracuse. Tels étoient aussi les *trois cens*, qui ayant à leur tête Léonide, arrêterent long-tems aux Thermopyles l'armée innombrable des Perses. Le nombre des Spartiates montoit pour lors à huit mille hommes, ou un peu plus.

Herod. lib. 7. cap. 234.

L'âge de porter les armes, étoit depuis trente ans jusqu'à soixante. On destinoit à la garde de la ville ceux qui étoient plus ou moins âgés. Ce n'étoit que dans une extrême nécessité qu'on mettoit les armes entre les mains des esclaves. A la bataille de Platée les troupes que Sparte fournit, montoient à dix mille hommes, savoir cinq mille Lacedémoniens, & autant de Spartiates. Chacun de ceux-ci avoit avec lui sept Ilotes, dont le nombre par conséquent montoit à trente-cinq mille. Ces derniers étoient armés à la légere. Il y avoit fort peu de cavalerie à Lacedémone. La Marine pour lors y étoit inconnue. ce ne fut que fort tard, & contre le plan de Lycurgue, qu'on s'y appliqua : & jamais cette République n'eut de nombreuses flottes.

Athenes étoit beaucoup plus grande & plus peuplée que Sparte. On y comptoit, du tems de Démétrius de Phalére, vingt mille citoyens, dix mille étrangers établis dans la ville, quarante mille esclaves.

Tous les jeunes Athéniens ſe faiſoient inſcrire dans un regître public à l'âge de dix-huit ans, & prêtoient alors un ſerment ſolemnel, par lequel ils s'engageoient à ſervir la Republique, & à la défendre de toutes leurs forces en toute occaſion. Ce ſerment les obligeoit juſqu'à l'âge de ſoixante ans. Chacune des dix Tribus, qui formoient le corps de l'Etat, fourniſſoient un certain nombre de ſoldats ſelon le beſoin, pour ſervir ou par terre ou ſur mer : car la puiſſance navale d'Athénes devint, par ſucceſſion de tems, fort conſiderable. On voit dans Thucydide que les troupes des Athéniens, au commencement de la guerre du Péloponnéſe, étoient de treize mille hommes de pied armés péſamment, de ſeize cens archers, & d'à-peu-près autant de cavaliers, ce qui pouvoit faire en tout ſeize mille hommes : ſans compter ſeize autres mille hommes qui demeuroient pour la garde de la ville, de la citadelle, & des ports, citoyens auſſi au-deſſous ou au-deſſus de l'âge militaire, ou étrangers établis dans la ville. La flotte étoit pour lors de trois cens galeres. Je marquerai dans l'article ſuivant quel ordre on y gardoit.

Thucyd. lib. 2. pag. 110.

Ces troupes, & de Sparte & d'Athénes, étoient peu nombreuſes; mais pleines de courage, aguerries, intrépides,

& l'on pourroit presque dire invincibles. Ce n'étoient point des soldats levés au hazard, souvent sans feu ni lieu, insensibles à la gloire, indifférens à un succès qui les touche peu, qui n'eussent rien à perdre, qui fissent de la guerre un métier de mercenaires, qui vendissent leur vie pour une foible paye. C'étoit l'élite des deux peuples du monde les plus belliqueux, des soldats déterminés à vaincre ou à mourir, qui ne respiroient que guerre & que combats : qui n'avoient en vûe que l'honneur & la liberté de leur patrie, qui dans une bataille croyoient voir à leurs côtés leurs femmes & leurs enfans, dont le salut étoit confié à leurs armes & à leur courage, Voilà quelles étoient les levées qu'on faisoit dans la Gréce. Parmi de telles troupes, on n'entendoit point parler de désertion, ni de punitions que la loi imposât aux déserteurs. Un soldat pouvoit-il être tenté de renoncer pour toujours à sa famille & à sa patrie ?

Il en faut dire autant des Romains dont il nous reste à parler. Chez eux, c'étoient les Consuls, qui, pour l'ordinaire, faisoient les levées : & comme on en nommoit de nouveaux tous les ans, on faisoit aussi tous les ans de nouvelles levées.

L'âge pour entrer dans la milice étoit de

de dix-ſept ans. On * n'y admettoit que des citoyens, & de cet âge ou au-deſſus, ſi ce n'eſt dans des cas extraordinaires & dans des beſoins preſſans; où l'on en recevoit de moins âgés. Une ſeule fois la néceſſité obligea d'armer des eſclaves : mais auparavant, choſe remarquable, on leur demanda à chacun en particulier s'ils s'engageoient volontairement & de plein gré, parce qu'on ne croyoit pas pouvoir ſe fier à des ſoldats enrôlés par ruſe ou par force. Quelquefois on alloit juſqu'à armer ceux qui étoient détenus dans les priſons pour dettes ou pour crimes : mais ce cas étoit fort rare.

Les Troupes Romaines n'étoient donc composée que de citoyens. Ceux d'entr'eux qui étoient pauvres, (*proletarii, capite cenſi*) n'étoient point enrôlés. On vouloit des ſoldats dont le bien répondît à la République du zéle qu'ils auroient à la défendre. La plus grande partie de ces citoyens ſéjournoit à la campagne, pour prendre ſoin eux-mêmes de leurs terres, & pour faire valoir leur bien par leurs mains. Ceux qui habitoient

* Delectu edicto, juniores annis ſeptemdecim, & quoſdam prætextatos ſcribunt. Aliam formam novi delectus inopia liberorum capitum ac neceſſitas dedit. Octo millia juvenum validorum ex ſervitiis, priùs ſciſcitantes ſingulos vellentne militare, empta publicè armaverunt. *Liv. lib.* 22. *n.* 57.

à Rome, avoient chacun leur portion de terre qu'ils cultivoient de même. Ainsi * toute cette Jeunesse Romaine étoit accoutumée ** à supporter les fatigues les plus rudes; à souffrir le soleil, la pluie, la gelée; à coucher durement, & souvent au milieu des champs & en plein air, à vivre sobrement & sagement, & à se contenter de peu. Elle ne savoit ce que c'étoit que les délices, avoit les membres endurcis à toutes sortes de travaux, & par son séjour à la campagne avoit contracté l'habitude de manier le fer, de creuser des fossés, & de porter de pesans fardeaux. Autant soldats que laboureurs, ces Romains, en s'enrôlant, ne faisoient que changer d'armes & d'instru-

* Sed rusticorum mascula militum
Proles, sabellis docta ligonibus
Versare glebas, & severæ
Matris ad arbitrium recisos
Portare fustes. *Horat. Od. 6, lib. 3.*

** Nunquam puto potuisse dubitari, aptiorem armis rusticam plebem, quæ sub divo & in labore nutritur; solis patiens, umbræ negligens, balnearum nescia, deliciarum ignara: simplicis animi, parvo contenta, duratis ad omnem laborum tolerantiam membris: cui gestare ferrum, fossam ducere, onus ferre consuetudo de rure est... Idem bellator, idem agricola, genera tantùm mutabat armorum...... Sudorem cursu & campestri exercitio collectum nando juventus abluebat in Tyberi. Nescio enim quomodo minùs mortem timet, qui minùs deliciarum novit in vita. *Veget. de re milit. lib. 1. cap. 3.*

mens. Les jeunes gens qui demeuroient toujours à la ville n'étoient pas élevés beaucoup plus délicatement que les autres. Les exercices continuels du champ de Mars, les courſes ſoit à pied ſoit à cheval, toujours ſuivies de la coutume de paſſer le Tibre à la nage pour eſſuier leur ſueur, étoit un excellent apprentiſſage pour le métier de la guerre. De tels ſoldats devoient être bien intrépides. Car moins on connoît les délices, moins on redoute la mort.

Avant que de procéder à la levée des troupes, les Conſuls avertiſſoient le peuple du jour où devoient s'aſſembler tous les Romains en âge de porter les armes. Ce jour venu, & tous ces Romains ſe trouvant à l'aſſemblée ou dans le Capitole ou dans le champ de Mars, les Tribuns Militaires tiroient les Tribus au ſort l'une après l'autre, & appelloient à eux celle qui leur étoit échue. Enſuite parmi ces citoyens ils faiſoient leur choix, les prenant chacun à ſon rang, quatre à quatre, à-peu-près égaux en taille, en âge, & en force; & procédoient ainſi de ſuite, juſqu'à ce que les quatre Légions fuſſent complettes.

Après qu'on avoit achevé la levée, chaque ſoldat prêtoit ſerment entre les mains ou des Conſuls ou des Tribuns. Par ce ſerment ils promettoient *de s'aſſembler*

à l'ordre du Conſul, & de ne point quitter le ſervice ſans ſon ordre : d'obéir aux ordres des Officiers, & de faire leur poſſible pour les exécuter : de ne point ſe retirer par crainte ni pour prendre la fuite, & de ne point quitter leur rang.

Ce n'étoit point ici une ſimple formalité, ni une cérémonie purement extérieure qui n'influât en rien ſur la conduite. C'étoit un acte de religion très-ſérieux, accompagné quelquefois des plus terribles imprécations, qui faiſoit une forte impreſſion ſur les eſprits, qui étoit jugé d'une néceſſité abſolument indiſpenſable, & ſans lequel les ſoldats ne pouvoient point combatre contre l'ennemi. Les Grecs, auſſi-bien que les Romains, faiſoient prêter à leurs troupes ce ſerment, ou un pareil, & ils étoient fondés à le faire ſur un grand principe. Ils ſavoient qu'un particulier, par lui-même, n'a aucun droit ſur la vie des autres hommes : qu'il faut que le Prince, ou la République, qui en ont reçu le pouvoir de Dieu, lui mette les armes à la main : que ce n'eſt qu'en vertu de ce pouvoir, dont il eſt revêtu par ſon ferment, qu'il peut tirer l'épée contre ſon ennemi : & que, ſans ce pouvoir, il ſe rend coupable de tout le ſang qu'il repand, & commet autant d'homicides qu'il tue d'ennemis.

Le * Conſul qui faiſoit la guerre dans la Macédoine contre Perſée, ayant licentié une Légion dans laquelle ſervoit le fils de Caton le Cenſeur, ce jeune Officier, qui ne cherchoit qu'à ſe diſtinguer dans quelque action, ne ſe retira point avec la Légion, & demeura dans le camp. Son pere écrivit auſſi-tôt au Conſul, pour le prier que, s'il vouloit bien ſouffrir encore ſon fils dans l'armée, il lui fît prêter un nouveau ſerment, parce * qu'étant dégagé du premier, il n'avoit plus droit de combattre contre les ennemis. Et il écrivit dans le même eſprit à ſon fils, en l'avertiſſant de ne point combattre, qu'il n'eût prêté de nouveau le ſerment.

Cic. lib. 1. de offic. n. 36. & 37.

C'eſt en conſéquence de ce même principe, que le grand Cyrus loua extrêmement l'action d'un Officier, qui, ayant le bras levé pour frapper l'ennemi, dès qu'il eut entendu ſonner la retraite, s'arrêta tout court, regardant ce ſignal comme une défenſe de paſſer outre. Que ne doit-on point attendre d'Officiers & de Soldats ainſi accoutumés à l'obéiſſance, & ſi pleins de reſpect pour l'ordre du Général, & pour les loix de la diſcipline.

Xenoph. in Cyrop.

* *Manuce croit qu'il s'agit de Paul Emile, quoi que les Exemplaires de Cicéron portent Popilius ou Pompilius.*

* Quia priore amiſſo jure, cum hoſtibus pugnare non poterat. *Cic.*

Les Tribuns des ſoldats à Rome, après le ferment, marquoient aux Légions le jour & le lieu où elles devoient ſe trouver. Quand elles étoient aſſemblées au jour marqué, des plus jeunes & des moins riches on en faiſoit les Armés à la légére : ceux qui les ſuivoient en âge étoient les Haſtaires : les plus forts & les plus vigoureux compoſoient les Princes : & on prenoit les plus anciens ſoldats pour en faire les Triaires.

On donnoit ordinairement deux Légions à chaque Conſul. Le nombre des ſoldats d'une Légion n'a pas toujours été le même. Elle n'étoit d'abord que de trois mille hommes. Elle fut depuis augmentée ſucceſſivement juſqu'à quatre mille, cinq mille, ſix mille, & quelque choſe de plus. Le nombre le plus ordinaire étoit de quatre mille deux cens hommes de pied, & trois cens hommes de cheval. Il étoit tel du tems de Polybe, & je m'y arrêterai.

La Légion ſe diviſoit en trois Corps, qui étoient *Haſtati*, les Haſtaires : *Principes*, les Princes ; *Triarii*, les Triaires. Qu'on me paſſe ces noms, je ne puis les exprimer autrement. Les deux premiers Corps étoient compoſés chacun de douze cens hommes, & le troiſieme de ſix cens ſeulement.

Les *Haſtaires* formoient la premiere

ligne : les *Princes* la ſeconde : les *Triaires* la troiſieme. Ce dernier Corps étoit composé des ſoldats les plus âgés, les plus expérimentés, & les plus braves de l'armée. Il falloit que le danger fût grand & bien preſſant, pour qu'on en vînt jusqu'à cette troiſieme ligne. D'où vient cette expreſſion proverbiale, *Res ad Triarios rediit.*

Chacun de ces trois Corps ſe diviſoit en dix parties ou dix *Manipules*, dont chacun étoit de ſix-vingts hommes pour les Haſtaires & les Princes, & de ſoixante ſeulement pour les Triaires.

Chaque Manipule avoit deux Centuries ou Compagnies. La Centurie anciennement & dans ſa premiere inſtitution ſous Romulus, avoit cent hommes, d'où elle avoit tiré ſon nom. Depuis elle n'en eut que ſoixante parmi les Haſtaires & les Princes, & que trente parmi les Triaires. On nommoit *Centurions* les Chefs de ces Centuries ou de ces Compagnies. J'expliquerai bientôt la diſtinction de leur rang.

Outre ces trois Corps, il y avoit dans chaque Légion des Armés à la légere ſous différens noms, *Rorari Accenſi*; & dans les tems poſtérieurs, *Velites.* Ils étoient auſſi au nombre de douze cens. Ils ne faiſoient pas proprement un corps ſéparé ; mais ils étoient répandus dans les trois

autres Corps selon le besoin. Leurs armes étoient une épée, une javeline, (*hasta*) une *parme*, c'est-à-dire un bouclier léger. On choisissoit pour ce Corps les soldats les plus jeunes & les plus agiles.

Au tems de Jules César, il n'est plus parlé des rangs distingués d'*Hastaires*, de *Princes*, ni de *Triaires*, quoique l'armée fût presque toujours rangée sur trois lignes. La Légion pour lors se divisa en dix parties, qu'on appelloit *Cohortes*. Chaque Cohorte étoit comme un abrégé de la Légion. Elle avoit six-vingts Hastaires, six-vingts Princes, soixante Triaires, & six vingts Armés à la légere, ce qui fait en tout quatre cens vingt. Et c'est précisément la dixieme partie d'une Légion composée de quatre mille deux cens hommes de pied.

La Cavalerie, chez les Romains, étoit peu nombreuse : trois cens chevaux pour plus de quatre mille hommes de pied. Elle se divisoit aussi en dix compagnies, (*Alas*) dont chacune étoit composée de trente hommes.

Liv. lib. 1. *n.* 43.

Les Cavaliers étoient choisis entre les plus riches des Citoyens ; & dans la distribution du peuple Romain par centuries, dont servius Tullius fut l'auteur, ils composoient les dix-huit premieres centuries. Ce sont les mêmes qui sont dans la suite

connus dans l'histoire sous le nom de Chevaliers Romains, & qui formerent un troisieme Ordre mitoyen entre le Sénat & le peuple. La République leur fournissoit un cheval, & son entretien.

Jusqu'au siége de Veies, il n'y eut point d'autre Cavalerie dans les armées Romaines. Alors ceux qui avoient la quantité de bien requise pour être admis dans la Cavalerie, mais qui n'avoient point de cheval entretenu aux dépens du public, ni par conséquent le rang de Cavaliers ou Chevaliers, s'offrirent à servir dans la Cavalerie, en se fournissant eux-mêmes de chevaux. Leur offre fut acceptée.

Liv. lib. 5. n. 7.

Depuis ce tems, il y eut deux sortes * de Cavaliers dans les armées Romaines : les uns, à qui le public fournissoit un cheval, *equum publicum*, & c'étoient les vrais Chevaliers Romains ; & les autres, qui s'en fournissoient eux-mêmes, & servoient *equo suo*, & qui n'avoient point le titre ni les prérogatives des Chevaliers.

Mais le cheval entretenu aux dépens du public fut toujours comme le titre constitutif du Chevalier Romain : & lorsque

* *Cette distinction paroît assez clairement marquée dans le discours de Magon au Sénat de Carthage sur les anneaux d'or.* Neminem nisi equitem, & eorum ipsorum primores, id insigne gerere. *Liv. lib. 23. n. 12. Ces* primores equitum *sont les vrais Chevaliers Romains, qui meret-* bant equo publico.

les Cenſeurs dégradoient un Chevalier Romain, c'étoit en lui ôtant ce cheval.

Outre les citoyens qui formoient les Légions, il y avoit dans l'armée Romaine les troupes des Alliés: c'étoient des peuples de l'Italie, que les Romains avoient ſoumis, & à qui ils avoient laiſſé l'uſage de leurs loix & de leur gouvernement, à condition de leur fournir un certain nombre de troupes. Ils fourniſſoient pareil nombre d'infanterie que les Romains, & ordinairement le double de cavalerie. Entre les Alliés on faiſoit choix des mieux faits & des plus braves, tant Cavaliers que Fantaſſins, qui devoient être auprès des Conſuls: ceux-là s'appelloient *Extraordinaires*. On prenoit pour cela le tiers de la cavalerie, & la cinquieme partie de l'infanterie. Le reſte étoit placé, moitié ſur l'aîle droite, moitié ſur la gauche, les Romains ſe réſervant ordinairement le centre.

L'armée Romaine, comme on le voit par tout ce que j'ai dit juſques-ici, étoit compoſée ſeulement de Citoyens & d'Alliés. Ce * ne fut que la ſixieme année de la ſeconde guerre Punique que les Romains admirent des mercénaires dans leurs troupes: ce qui ne fut point ou

* Id ad memoriam inſigne eſt, quòd mercenarium militem in caſtris neminem ante, quàm tum Celtiberos, Romani habuerunt. *Liv. lib.* 24. *n.* 49.

rarement pratiqué dans la ſuite du tems de la République. C'étoient les Celtibériens, & il ſe trouva qu'ils compoſoient la plus grande partie de l'armée de Cn. Scipion en Eſpagne. Faute eſſentielle, qui lui coûta la vie ; & peu s'en fallut qu'elle ne coutât à Rome la perte de l'Eſpagne, & peut-être la ruine de ſon Empire. C'eſt un * exemple, remarque ſagement Tite-Live, qui doit apprendre aux Généraux Romains à ne jamais ſouffrir dans leurs armées un plus grand nombre d'Etrangers que d'autres troupes. On ſait que la révolte des troupes étrangeres mit plus d'une fois Carthage à deux doigts de ſa perte. Elle n'avoit preſque point d'autres ſoldats ; & c'étoit le grand défaut de ſa milice. Ce mélange de troupes étrangeres & barbares, & leur ſupériorité en nombre dans les armées Romaines, furent une des principales cauſes de la ruine entiere de l'empire Romain en Occident.

Je reviens aux Centurions, dont je dois expliquer les divers rangs. J'ai dit que dans chaque Manipule il y avoit deux Centuries, & par conſéquent deux Centurions. Celui qui commandoit la pre-

* Id quidem cavendum ſemper Romanis ducibus erit, exemplaque hæc verè pro documentis habenda, ne ita externis credant auxiliis, ut non plus ſui roboris ſuarumque propriè virium in caſtris habeant. *Liv. lib.* 25. *n.* 33.

miere Centurie du premier Manipule des Triaires, appellés aussi *Pilani*, étoit le plus considérable de tous les Centurions, & avoit place dans le Conseil avec le Consul & les premiers Officiers : *Primipilus*, ou *Primipili Centurio*. On l'appelloit *Primipulus prior*, pour le distinguer de celui qui commandoit la seconde Centurie du même Manipule, lequel étoit appellé *Primipilus posterior*. Il en étoit de même des autres Centuries. Le Centurion qui commandoit la seconde Centurie du Manipule des mêmes Triaires, s'appelloit *Secundi pili Centurio*; & ainsi jusqu'au dixieme, qui s'appelloit *decimi pili Centurio*.

On gardoit le même ordre parmi les Hastaires & les Princes. Le premier Centurion des Princes s'appelloit *Primus Princeps*, ou *Primi Principis Centurio*; le second, *secundus Princeps*; & ainsi du reste jusqu'au dixieme. De même parmi les Hastaires, *primus Hastatus*, *secundus Hastatus*, *&c.*

Les Centurions passoient d'un ordre inférieur à un ordre supérieur, non simplement par l'antiquité, mais par le mérite.

Cette distinction de degrés & de places d'honneur, qui ne s'accordoit qu'à la bravoure & à des services réels & connus, jettoit parmi les troupes une ému-

lation incroyable, qui tenoit tout en haleine & dans l'ordre. Un ſimple ſoldat devenoit Centurion ; & paſſant enſuite par tous les différens degrés, il pouvoit s'avancer juſqu'aux premieres places. Cette vûe, cette eſperance les ſoutenoit au milieu des plus rudes fatigues, les animoit, les empêchoit de faire des fautes ou de ſe rebuter, & les portoit aux actions les plus courageuſes. C'eſt ainſi que ſe forme une armée invincible.

Les Officiers étoient fort vifs pour conſerver ces diſtinctions & ces prééminences. J'en rapporterai un exemple, qui eſt très-propre au ſujet que je traite, c'eſt-à-dire à la levée des troupes, qui fait beaucoup d'honneur aux ſoldats Romains, & qui montre de quelle modération & de quelle ſageſſe leur ſenſibilité pour la gloire étoit accompagnée.

Quand le peuple Romain eut réſolu de porter la guerre contre Perſée, dernier roi de Macédoine, entre pluſieurs autres meſures que l'on prit pour en aſſurer le ſuccès, le Sénat ordonna que le Conſul chargé de cette expédition, leveroit autant de Centurions & de Soldats vétérans qu'il lui plairoit, du nombre de ceux qui n'auroient pas cinquante ans paſſés. Vingt trois Centurions, qui avoient été *Primipiles*, refuſerent de prendre les armes, à moins qu'on ne leur accordât

Liv. lib. 42. *n.* 30. 36.

Qui primos pilos duxerant.

le même rang qu'ils avoient eu dans les campagnes precédentes. L'affaire fut portée devant le peuple. Après que Popilius, qui avoit été Consul deux ans auparavant, eut plaidé la cause des Centurions, & le Consul la sienne propre, un des Centurions, qui en avoient appellé au peuple, ayant obtenu la permission de parler, s'expliqua de la sorte.

» Messieurs, je m'appelle Sp. Ligustinus.
» Je suis de la Tribu Crustumine, ori-
» ginaire du pays des Sabins. Mon pere
» m'a laissé un arpent de terre, & une
» petite cabane, où je suis né & où
» j'ai été élevé; & j'y habite actuellement.
» Dès que je fus en âge de me marier,
» il * me donna pour femme la fille de
» son frere. Elle ne m'a rien apporté
» en mariage hors la liberté, la chasteté,
» & une fécondité suffisante pour les
» plus riches maisons. Nous avons six
» fils, & deux filles, mariées toutes deux.
» De mes six fils, quatre ont pris la robe
» virile, & deux portent encore la robe de
» l'enfance. J'ai commencé à porter les
» armes sous le Consulat de P. Sulpicius
» & de C. Aurélius. J'ai servi deux ans
» en qualité de simple soldat, dans l'ar-
» mée qui fut employée en Macédoine

* Pater mihi uxorem fratris sui filiam dedit, quæ secum nihil attulit præter libertatem, pudicitiam, & cum his fœcunditatem quanta vel in diti domo satis esset.

» contre le Roi Philippe. La troisieme
» année T. Quintius Flamininus, pour
» me récompenser de mon courage, me
» fit Capitaine de Centurie dans le dernier
» Manipule des Hastaires. Je servis ensuite
» comme volontaire en Espagne sous
» Caton; & ce Général, si juste esti-
» mateur du mérite, me jugea digne
» d'être mis à la tête du premier Ma-
» nipule des Hastaires. Dans la guerre
» contre les Etoliens & contre le Roi
» Antiochus, je suis monté au même rang
» parmi les Princes. J'ai fait encore de-
» puis plusieurs campagnes; & dans un
» assez petit nombre d'années j'ai été fait
» quatre fois Primipile, j'ai été récom-
» pensé trente-quatre fois par les Géné-
» raux, j'ai reçu six couronnes * Civi-
» ques, j'ai fait vingt-deux campagnes,
» & je passe cinquante ans. Quand je
» n'aurois pas rempli toutes mes années
» de service; quand mon âge ne me don-
» neroit pas mon congé, substituant
» quatre de mes enfans à ma place, je
» mériterois bien d'être exempté de la né-
» cessité de servir. Mais dans tout ce que
» j'ai dit, je n'ai prétendu que faire voir
» la justice de ma cause. Du reste, tant
» que ceux qui feront des levées me ju-

Decumum ordinem Hastatum assignavit.

Dignum judicavit, cui primum Hastatum prioris Centuriæ assignaret.

Mihi primus princeps prioris Centuriæ est assignatus.

Quater primum pilum duxi.

* *On appelloit ainsi les couronnes données pour avoit sauvé la vie à un Citoyen.*

» geront en état de porter les armes,
» je ne refuserai point le service. Les
» Tribuns me mettront au rang qu'il
» leur plaira, c'est leur affaire : la mienne
» est de faire en sorte que personne n'ait
» le rang au-dessus de moi pour le cou-
» rage, comme tous les Généraux sous qui
» j'ai eu l'honneur de servir, tous mes
» camarades me sont témoins que je me
» suis toujours conduit. Pour vous, Cen-
» turions, malgré votre appel, comme
» pendant votre jeunesse même vous
» n'avez jamais rien fait contre l'auto-
» rité des Magistrats & du Sénat, il me
» semble qu'il convient qu'à l'âge où
» vous êtes vous vous montriez soumis
» au Sénat & aux Consuls, & * que
» vous trouviez honorable toute place
» qui vous mettra en état de rendre
» service à la République. « Quand il
eut fini, le Consul, après l'avoir com-
blé de louanges devant le peuple, sortit
de l'assemblée, & le conduisit dans le
Sénat. Là on lui rendit de publiques
actions de graces au nom de cette auguste
Compagnie, & les Tribuns militaires
lui assignerent pour marque & pour prix
de son courage & de son zéle le Primi-
pile, c'est-à-dire la premiere place dans

* Et omnia honesta loca ducere, quibus remp. defensuri sitis.

la premiere Légion, Les autres Centurions, renonçant à leur appel, ne firent plus difficulté de s'enrôler.

Rien n'eſt plus propre que de pareils faits à nous donner une juſte idée du caractere Romain. Quel fonds de bon ſens, d'équité, de nobleſſe même & de grandeur d'ame dans ce ſoldat! Il parle de ſon ancienne pauvreté ſans honte, & de ſes glorieux ſervices ſans oſtentation. Il ne s'entête point mal-à-propos ſur un faux point-d'honneur. Il défend modeſtement ſes droits, & y renonce. Il apprend à tous les ſiécles à ne point diſputer contre la patrie, à faire céder le bien public à ſes intérêts particuliers, & il eſt aſſez heureux pour entraîner dans ſon ſentiment tous ceux qui ſe trouvoient dans le même cas, & qui s'étoient aſſociés à lui. De quelle force eſt l'exemple! Il ne faut quelquefois qu'un bon eſprit pour ramener tous les autres à la raiſon.

ARTICLE TROISIEME.

Préparatifs de la Guerre.

Je renferme dans cet Article ce qui regarde les vivres, la paie des ſoldats, leur armes, & quelques autres ſoins que doivent prendre les Généraux avant que de ſe mettre en marche.

§. I. *Des Vivres.*

L'ordre que l'on gardoit pour les vivres chez les Romains nous eſt plus connu, que celui des Grecs : c'étoit le Queſteur qui étoit chargé de ce ſoin.

Schelius, Notis in Polyb.

La ration de bled que l'on donnoit à chaque ſoldat pour ſa nourriture journaliére étoit à-peu-près la même chez les deux peuples, c'eſt-à-dire un *chœnix*, ou la huitieme partie d'un boiſſeau * Romain : il y avoit ſix boiſſeaux dans le médimne. Le chœnix étoit auſſi la nourriture ordinaire des eſclaves par jour.

On donnoit donc au ſoldat Romain piéton quatre boiſſeaux de bled pour un mois ; c'eſt ce qui s'appelloit *menſtruum* : c'eſt-à-dire trente-deux chœnix, ce qui faiſoit un peu plus d'un chœnix par jour. Le piéton des Alliés en recevoit autant.

Le Cavalier Romain recevoit par mois deux médimnes de bled, c'eſt-à-dire douze boiſſeaux, parce qu'il avoit deux domeſtiques, ce qui faiſoit quatre-vingt ſeize chœnix, ſur le pied d'un peu plus d'un chœnix par tête chaque jour. Ce Cavalier avoit deux chevaux, l'un pour lui, l'autre pour porter ſon bagage, le bled, l'orge, &c. Il recevoit auſſi par mois, pour ces

* *Le boiſſeau Romain contenoit les trois quarts du nôtre, & un peu plus : & le nôtre a ſeize litrons. Ainſi c'étoit près de deux litrons par jour.*

deux chevaux, ſept médimnes d'orge, qui font quarante-deux boiſſeaux, ſur le pied d'un boiſſeau, & d'un peu plus de trois chœnix par jour pour les deux chevaux.

Il falloit qu'un Cavalier eut un certain revenu pour ſoutenir la dépenſe qu'on ne pouvoit ſe diſpenſer de faire pendant la campagne. C'eſt * pourquoi il arrivoit quelquefois qu'un citoyen, quoique de famille patricienne, étoit obligé par la pauvreté de ſervir dans l'infanterie.

Le Cavalier des Alliés recevoit par mois un médimne & un tiers, c'eſt-à-dire huit boiſſeaux de bled, parce qu'il n'avoit qu'un cheval, & par conſéquent un ſeul domeſtique; & cinq médimnes d'orge pour ce cheval, qui font trente boiſſeaux, ſur le pied d'un boiſſeau par jour.

La quantité de bled croiſſoit pour les Officiers à proportion de leur paye, dont il ſera parlé dans la ſuite.

On doubloit quelquefois la portion de bled aux ſoldats par honneur & par récompenſe, comme il paroît par pluſieurs ** endroits de Tite-Live.

* Magiſtrum Equitum dicit L. Tarquitium patriciæ gentis, ſed qui, cùm ſtipendia pedibus, propter paupertatem feciſſet, bello tamen primus longè Romanæ juventutis habitus eſſet. *Liv. lib.* 3. *n.* 27.

** Milites, qui in præſidio fuerant, duplici frumento in perpetuum; in

La fourniture publique de bled, dont le ſoin, comme je l'ai dit, regardoit les Queſteurs, étoit portée ou dans les vaiſſeaux, ou ſur les charriots, ou ſur des bêtes de ſomme : mais les ſoldats fantaſſins portoient ſur leurs épaules la portion de bled qu'on leur diſtribuoit pour un certain tems, ce qui diminuoit beaucoup l'attirail des bagages.

Quatre boiſſeaux de bled, qui étoit la meſure qu'on en donnoit à chaque ſoldat pour un mois, étoient un peſant * fardeau, ſans compter tout ce que le ſoldat portoit outre cela. Il ** eſt certain qu'il étoit quelquefois chargé de quatre boiſſeaux : mais c'étoit ſans doute dans des occaſions extraordinaires, comme dans une marche forcée, ou dans une expédition prompte & dans un pays ennemi. Il y a toute apparence qu'ordinairement ils ne portoient du bled que pour douze, quinze, ou vingt jours tout au plus ; & ce poids diminuoit tous les jours par la conſommation journaliere.

præſentia ſingulis bobus donati. *Liv. lib.* 7.

Hiſpanis duplicia cibaria dari juſſa. *Lit.* 24.

* *Le boiſſeau de bled, chez nous, peſe dix-neuf à vingt livres.*

** Conſul menſtruum juſſo milite ſecum ferre profectus, decimo poſt die, quàm exercitum acceperat, caſtra movit. *Liv. lib.* 44. *n.* 2.

Aquileienſes, nihil ſe ultrà ſcire nec audere affirmare, quàm triginta dierum frumentum militi datum. *Liv. lib.* 43. *n.* 1.

On peut demander pourquoi on donnoit plutôt du bled à porter aux ſoldats que du pain cuit. Peut-être cette coutume étoit-elle paſſée de la ville dans le camp, : car dans la ville les diſtributions publiques ſe faiſoient non en pain cuit, mais en bled. D'ailleurs le poids du bled étoit plus léger que celui du pain cuit. Pline * marque que le poids d'un boiſſeau de bled en grain augmente préciſément d'un tiers, quand il eſt réduit en pain de munition. Cette différence eſt conſidérable. Mais d'un autre côté on trouve que c'étoit un grand embarras pour les ſoldats de préparer eux-mêmes leur pain, de moudre le bled, & de le faire cuire. Quoique ce fût par chambrées, qu'on appelloit *contubernia*, ce ſoin nous paroît fort embarraſſant. Mais, pour en bien juger, il faut ſe tranſporter en eſprit dans les tems & dans les pays dont il s'agit, & ſe rendre attentif aux coutumes qui y régnoient. Le ſoldat Romain occupé à moudre le bled & à le faire cuire, ne pratiquoit dans le camp que ce qu'il faiſoit tous les jours à la ville en tems de paix. Sa farine lui fourniſſoit je ne ſais combien de mets. Outre le pain ordinaire, il en faiſoit de la bouillie,

* Lex certè naturæ, ut in quocumque genere pani militari tertia portio ad grani pondus accedat. *Plin. lib.* 18. *cap.* 7.

qu'il aimoit fort : il la mêloit avec du lait : il en assaisonnoit les légumes : il en faisoit promptement des galettes cuites sur une petite platine mise sur des charbons ardens, ou sur de la cendre chaude, comme on le pratiquoit anciennement pour régaler les hôtes, & comme le pratique encore aujourd'hui tout l'Orient, où l'on préfere beaucoup ces galettes à notre meilleur pain.

Il y avoit certaines occasions où l'on donnoit du pain cuit aux soldats. Quand L. Quintius Cincinnatus fut créé Dictateur contre les Eques, il ordonna à toute la Jeunesse capable de porter les armes de se trouver dans le champ de Mars avant le coucher du soleil, avec des pains cuits, pour cinq jours, & avec douze pieux chacun. Il chargea ceux des citoyens qui étoient plus âgés de cuire ce pain pour les jeunes, pendant que ceux-ci seroient occupés à préparer leurs armes, & à se fournir de pieux. Cela * se faisoit principalement quand on s'embarquoit sur mer, parce qu'il y avoit moins de commodités sur les vaisseaux pour cuire du pain, que sur terre.

Liv. lib. 3. n. 27.

Mais, pour l'ordinaire, c'étoit le soldat lui-même qui avoit soin de moudre son bled, ou dans de petits moulins qu'il

* Ut socii navales decem dierum cocta cibaria ad naves deferrent. *Liv. lib.* 21. *n.* 49.

Cum triginta dierum coctis cibariis naves conscenderunt. *Liv. lib.* 23.

portoit avec lui, ou ſur des pierres ; & de faire cuire le pain, non dans des fours, mais ſur des charbons, ou ſous la cendre.

Au bled que l'on donnoit aux ſoldats, on ajoutoit du ſel, des légumes, du fromage & quelquefois du lard, & de la chair de porc.

La boiſſon répondoit à cette nourriture. Il étoit rare qu'à l'armée on uſât de vin. Caton l'ancien ne buvoit que de l'eau : dans les grandes chaleurs ſeulement il y mêloit du vinaigre. L'uſage de cette boiſſon étoit commune dans les armées : on la nommoit *poſca*. Chaque ſoldat étoit obligé d'en avoir une bouteille dans ſon équipage. L'Empereur Peſcennius avoit interdit toute autre boiſſon à ſon armée : *Juſſit vinum in expeditione neminem habere, ſed aceto univerſos eſſe contentos.* L'expreſſion, *univerſos*, ſemble marquer que cette interdiction étoit générale, & pour les Officiers auſſi-bien que pour le ſimple ſoldat. Cette boiſſon (*poſca*) étoit propre à déſaltérer promptement, & à corriger le vice des eaux qu'ils rencontroient dans leur marche. Hippocrate dit que le vinaigre eſt rafraîchiſſant : ὄξος ψυκτικόν : c'eſt pourquoi on en donnoit aux moiſſonneurs & à ceux qui travailloient à la campagne. Ariſtote nous apprend que les Carthaginois, en tems de guerre, s'abſtenoient de vin.

Plut. in Cat. pag. 336.

Spartian.

Ruth. 2. 14.

Œconom. lib. 1. cap. 5.

J'entends dire que ce qui embarrasse le plus les gens de guerre dans la lecture de l'Histoire ancienne, c'est l'article des vivres; & leur embarras n'est point sans fondement. On ne voit point que ni les Grecs ni les Romains eussent la précaution de préparer des magasins de fourrages, de faire des dépôts de vivres, d'avoir un Munitionnaire en office, & de se faire suivre d'un grand nombre de caissons. On est effrayé de ce qui est dit de l'armée de Xerxès roi de Perse, qui montoit, en comptant tout l'attirail dont elle étoit suivie, à plus de cinq millions de personnes, & pour la nourriture de laquelle il falloit, selon la supputation d'Hérodote, plus de six cens mille boisseaux de bled par jour. Comment fournir à une telle armée une quantité si énorme de bled, & du reste à proportion?

Herod. lib. 7. cap. 187.

Il faut se souvenir que le même Hérodote a eu soin d'avertir que Xerxès avoit travaillé pendant quatre ans aux préparatifs de cette guerre. Un nombre considérable de vaisseaux chargés de bled & d'autres munitions de bouche, côtoyoit toujours l'armée de terre, & il en survenoit perpétuellement de nouveaux qui ne la laissoient manquer de rien, le trajet de l'Hellespont jusqu'à la mer de Gréce & à l'île de Salamine étant très-court, & cette expédition ne dura pas un an.

Herod. lib. 7. cap. 10.

Mais

Mais elle ne doit point être tirée à conséquence, étant extraordinaire, & l'on peut dire unique.

Dans les guerres que les Grecs se faisoient les uns aux autres, leurs troupes étoient peu nombreuses & accoutumées à une vie sobre; elles ne s'éloignoient pas beaucoup de leur pays, & elles y revenoient presque toujours réguliérement tous les hivers. Ainsi l'on voit qu'il ne leur étoit pas difficile d'avoir des vivres en abondance, sur-tout pour les Athéniens, qui étoient maîtres de la mer.

Il en faut dire autant des Romains, chez qui le soin des vivres étoit infiniment moins embarrassant qu'il ne l'est maintenant chez la plupart des peuples de l'Europe. Leurs armées étoient beaucoup moins nombreuses, & elles avoient beaucoup moins de cavalerie. Une Légion de quatre mille fantassins faisoit un corps (à notre maniere) de six ou sept bataillons: & n'ayant que trois cens chevaux, elle ne formoit que deux escadrons. Ainsi une armée Consulaire d'environ seize mille fantassins, en comptant les Romains & leurs Alliés, étoit composée d'à-peu-près vingt-cinq de nos bataillons, & n'avoit que huit ou neuf de nos escadrons. Aujourd'hui, par rapport à vingt-cinq bataillons, nous avons souvent plus de quarante escadrons. Quelle

diminution de fourages & de vivres!

Il ne falloit point alors quatre ou cinq mille chevaux pour le train d'artillerie: point de boulangers, ni de fours: point de caissons en grand nombre à quatre chevaux chacun.

Outre cela, la maniere sobre dont on vivoit à l'armée, réduite à l'exact nécessaire, épargnoit une multitude infinie de domestiques, de chevaux, de bagages, qui maintenant épuise nos magasins, affame nos armées, jette toujours une lenteur dans l'exécution des entreprises, & souvent y apporte un obstacle insurmontable. Cette maniere de vivre n'étoit pas seulement pour les simples soldats: elle leur étoit commune avec les Officiers, & avec les Généraux. On a vû des Empereurs même, c'est-à dire des Maîtres de l'univers, Trajan, * Adrien, ** Pescennius, *** Alexandre Sévére, Probe, **** Julien, & plusieurs autres, non-seulement vivre sans luxe, mais se-

* Cibis etiam castrensibus in propatulo libenter utebatur (Adrianus) hoc est larido, caseo, & posca. *Spartian.*

** In omni expeditione (Pescennius) militarem cibum sumpsit ante papilionem. *Spartian.*

*** Apertis papilionibus (Alexander) prandit atque cœnavit; cùm militarem cibum, cunctis videntibus atque gaudentibus, sumeret. *Lamprid.*

**** Et Imperatori (Juliano) non cupediæ ciborum regio more, sed sub columellis tabernaculi parciùs cœnaturo pultis portio parabatur exigua, etiam munifici fastidienda gregario. *Ammian. lib.* 25.

contenter d'un plat de bouillie ou de pois, d'un morceau de fromage ou de lard, & faire gloire de s'egaler aux derniers des ſoldats. On comprend aiſement de quel poids étoient de tels exemples, & combien ils contribuoient à diminuer l'attirail d'une armée, à entretenir parmi les troupes le goût de frugalité & de ſimplicité, & à en écarter tout luxe & tout faſte.

Ce n'eſt point ſans raiſon que les Auteurs que j'ai cités à la marge, font tous remarquer que ces Empereurs affectoient de manger à découvert, & à la vûe de toutes les troupes. *In propatulo... Ante papilionem... Apertis papilionibus... Sub columellis tabernaculi.* Ce ſpectacle attiroit, inſtruiſoit, conſoloit le ſoldat, & anobliſſoit la mauvaiſe chere qu'il faiſoit par la reſſemblance avec celle de ſes Maîtres. *Cunctis videntibus atque gaudentibus.*

Comparons une armée de trente mille hommes, compoſée d'Officiers & de Soldats tels qu'en avoient les Grecs & les Romains, robuſtes, ſobres, aguerris, & endurcis à toutes ſortes de fatigues, avec nos armées de cent mille hommes, & l'attirail faſtueux qui les ſuit : y a-t il un Général un peu ſenſé & entendu qui ne préférât la premiere ? C'eſt avec de pareilles troupes que les Grecs ont arrêté

toutes les forces de l'Orient, & que les Romains ont vaincu & soumis tous les autres peuples. Quand reviendra-t-on à une si louable coutume? Ne se trouvera-t-il point quelque Général d'armée d'un mérite & d'un rang supérieur, & en même tems d'un esprit solide & sensible à la vraie gloire, qui comprenne combien il y auroit d'honneur de se montrer libéral, généreux, magnifique pour les sentimens & les actions, & de répandre à pleines mains l'argent pour animer les soldats, ou pour aider des Officiers dont le revenu ne répond pas toujours à leur naissance ni à leur mérite; & de se réduire dans tout le reste, je ne dis pas à cette simplicité & à cette pauvreté des anciens Maîtres du monde, (une si sublime vertu est au-dessus des forces de notre siécle) mais à une honnête & noble modestie, qui pourroit peut-être, par la force de l'exemple, bien puissant dans ceux qui commandent, donner le ton à tous les Généraux, & réformer le mauvais & pernicieux goût de la nation?

Le soin des vivres a toujours été, & sera toujours, ce qui doit occuper un bon Général. La maxime de Caton, que *la guerre nourrit la guerre*, est bonne dans des pays abondans & pour de petites armées: celle des Grecs est plus généralement vraie, que la *guerre ne fournit*

Bellum, *inquit Cato*, se ipsum alit. *Liv. lib.* 34. *n.* 9.

point à l'ordre & à point nommé des vivres. Il faut en avoir fait provision, & pour le présent, & pour l'avenir. Un des principaux avis que Cambyse roi des Perses donna à son fils Cyrus, qui devint si célebre dans la suite, fut de ne point s'engager dans aucune expédition, qu'il ne se fût auparavant informé par lui-même si l'on avoit pourvû à la subsistance des troupes. Paul-Emile ne voulut point partir pour la Macédoine, qu'il ne se fût assuré du transport des vivres. Si Cambyse & Darius eussent pris ce soin, ils ne se seroient point exposés à faire périr leurs armées, le premier dans l'Ethiopie, l'autre dans la Scythie. Celle d'Alexandre auroit été affamée, si l'on avoit suivi le sage conseil de Memnon, le plus habile des Généraux de ce tems-là, qui vouloit qu'on ravageât dans l'Asie Mineure une certaine étendue de pays, par où ce Prince devoit nécessairement passer. Avant la bataille de Cannes, Annibal n'avoit pas pour dix jours de vivres : un délai de quelques semaines le réduisoit à la derniere extrémité. César, avant celle de Pharsale, étoit près de périr faute de vivres, si Pompée eût voulu, ou plutôt s'il eût pu attendre encore dix ou douze jours. La famine est un ennemi, contre lequel l'habileté & le courage des Commandans & des Soldats ne peuvent rien,

& que le nombre des troupes ne fait que fortifier.

§. II. *Paye des Soldats.*

CHEZ les Grecs les ſoldats faiſoient d'abord la guerre à leurs dépens. Cela étoit très-naturel, puiſque c'étoient les citoyens mêmes qui s'uniſſoient pour défendre leurs biens, leurs familles, & leur vie, & qu'ils y étoient perſonnellement intéreſſés.

La pauvreté dont Sparte fit long-tems profeſſion, donne lieu de croire qu'elle ne ſtipendioit point ſes troupes. Tant que les Spartiates demeuroient en Gréce, la République leur fourniſſoit la portion des repas publics, & un habit par an. Il entroit un peu de viande dans cette fourniture, & il y avoit un Officier particulier pour leur en faire la diſtribution. Nous avons vû qu'Agéſilas, pour mortifier Lyſandre, qui avoit rempli les premieres places de la République, lui fit donner cette charge, qui n'étoit de nulle conſidération. Les Spartiates, pendant la guerre, ſe contentoient de cette fourniture, en y ajoutant les petits pillages pour ſubſiſter plus au large. Depuis que Lyſandre eut r'ouvert l'entrée de Sparte à l'or & à l'argent, & y eut formé un Tréſor public, comme les Lacédémoniens étoient ſouvent tranſportés hors de leur

Plut. in Ageſil. & Lyſ.

territoire dans l'Asie Mineure, il n'y a pas de doute que la République n'ait été obligée alors de fournir à leur subsistance par des secours particuliers. On voit qu'à la priere du même Lysandre, le jeune Cyrus augmenta à ceux qui servoient sur les galeres de Lacédémone la solde que les Perses avoient coutume de leur payer, & que de trois oboles il la fit monter à quatre, ce qui débaucha beaucoup de Matelots aux Athéniens. Le fort de Sparte n'étoit pas la marine. Quoiqu'elle fût arrosée de la mer au levant & au midi, ses côtes n'étoient pas favorables pour des vaisseaux, & elle n'avoit que le seul port de Gythée, qui n'étoit pas fort grand ni fort commode. Aussi sa flotte étoit peu nombreuse, & n'avoit presque que des étrangers pour matelots. On ne sait pas certainement qu'elle paye Sparte donnoit aux troupes qui la servoient par terre, ni si elle fournissoit aux uns & aux autres la nourriture.

De cinq sols.

A un peu plus de six sols & demi.

PERICLÈS établit le premier une paye aux soldats Athéniens, qui jusques-là avoient servi gratuitement la République. Outre qu'il étoit bien-aise de se concilier par ce moyen les bonnes graces du peuple, un motif plus pressant l'obligea d'introduire ce changement. Il faisoit la guerre au loin dans la Thrace, dans la Querſonnése, dans les Isles, dans l'Ionie

pendant plufieurs mois de fuite, fans molefter ni vexer les Alliés. Il étoit impoffible que des bourgeois éloignés fi longtems de leurs biens, de leurs métiers; & des autres moyens de gagner leur vie, (car on fait que la plupart étoient artifans, comme les Lacédémoniens le leur reprocherent) puffent fervir fans avoir quelque fecours. C'étoit une juftice que la République leur devoit, & Périclès agit moins en magiftrat populaire, qu'en juge équitable. Seulement il prévint, en fage politique, les defirs du peuple par rapport à une démarche qui devenoit néceffaire.

La paye ordinaire des matelots étoit trois oboles, qui font la moitié d'une dragme, c'eft-à-dire cinq fols : la paye des troupes de terre, quatre oboles, c'eft-à-dire un peu plus de fix fols & demi : celle des hommes de cheval, une dragme, dix fols.

On avoit établi un affez bon ordre pour fubvenir aux dépenfes de la guerre. Les quatre anciennes & primitives Tribus d'Athénes s'étoient multipliées jufqu'à dix. Alors, pour le payement de ce qui s'impofoit, on tira de chaque Tribu, fix vingts citoyens, qui faifoient en tout douze cens, que l'on partagea en quatre Compagnies de trois cens ; & en vingt claffes, dont chacune étoit encore divifée

en deux parties, l'une des citoyens les plus riches, l'autre de ceux qui l'étoient moins. C'étoit ſur ces citoyens riches & opulens, mais plus les uns que les autres, que tomboient les charges publiques. Quand il arrivoit quelque urgente & ſubite néceſſité, qu'il falloit lever des troupes, ou équipper une flotte, on faiſoit la répartition des dépenſes entre ces citoyens à proportion de leurs revenus: les plus riches faiſoient les avances afin que la République fût ſervie promptement; & les autres prenoient du tems pour les rembourſer, & pour payer leur quote-part.

Il paroît par l'exemple de Lamachus, qui fut envoyé avec Nicias pour commander au ſiége de Syracuſe, que les Généraux Athéniens ſervoient à leurs frais. Plutarque obſerve que ce Lamachus, qui étoit fort pauvre, ſe trouvant hors d'état de fournir aux dépenſes de la guerre comme les autres, envoya au peuple un Mémoire de celles qu'il avoit faites pour ſa propre perſonne, où il faiſoit entrer en ligne de compte ſa nourriture journaliere, ſes vêtemens, & juſqu'à ſa chauſſure.

Plut. in Nic. pag. 533.

LES Soldats Romains, dans les premiers tems de la République, la ſervoient gratuitement & ſans recevoir de paye. Les guerres pour lors ne ſe faiſoient pas loin de

O 5

Rome, & n'étoient pas de longue durée. Dès qu'elles étoient terminées, les soldats retournoient chez eux, & prenoient soin de leurs biens, de leurs terres, & de leurs familles. Ce ne fut que plus de quatre cens quarante ans depuis la fondation de Rome, que le Sénat, à l'occasion du siége de Veies, qui fut fort long, & continué sans interruption pendant l'hiver contre la coutume, ordonna, sans * en être requis, que la République payeroit aux soldats une somme réglée pour le service qu'ils lui rendroient. Ce Décret, d'autant plus agréable au peuple qu'il ne paroissoit l'effet que de la pure libéralité du Sénat, causa une joie universelle, & tous les citoyens s'écrierent qu'ils étoient prêts de répandre leur sang & de sacrifier leur vie pour une patrie si bienfaisante.

Le Sénat Romain fit paroître en cette occasion la même sagesse que Périclès avoit montrée à Athénes. Les soldats fai-

* Additum deinde, omnium maximè tempestivo principum in multitudine munere, ut ante mentionem ullam plebis Tribunorumve decerneret Senatus, ut stipendium miles de publico acciperet, cùm ante id tempus de suo quisque functus eo munere esset. Nihil acceptum unquam a plebe tanto gaudio traditur. Concursum itaque ad Curiam esse, prehensatasque exeuntium manus, & patres verè appellatos, effectum esse fatentibus, ut nemo pro tam munifica patria, donec quicquam virium superesset, corpori aut sanguini suo parceret. *Liv. lib.* 4. *n.* 59.

ſoient entendre d'abord ſourdement, puis d'une maniere aſſez ouverte, leurs plaintes & leurs murmures contre la longueur du ſiége, qui les mettoit dans la néceſſité de demeurer éloignés de leur famille pendant l'hiver même, & cauſoit par cette longue abſence le dépériſſement de leurs heritages, qui demeuroient incultes, & devenoient incapables de fournir à leur ſubſiſtance. Ce furent là les vrais motifs de la démarche du Sénat, qui accorda habilement comme une grace ce que la néceſſité alloit lui arracher par les invectives de quelque Tribun du peuple, qui s'en ſeroit fait honneur.

Pour fournir à cette paye, on impoſa un tribut ſur les citoyens à proportion de leur revenu. Les Sénateurs donnerent l'exemple, qui entraîna après eux tous les autres malgré l'oppoſition des Tribuns du peuple. Il paroît que perſonne n'en étoit exempt, pas même les Augures ni les Pontifes. Ils s'en étoient diſpenſés pendant quelques années par voie de fait, & de leur autorité privée. Les Queſteurs les firent aſſigner pour ſe voir condamner au payement de toutes ces années. Ils en appellerent au peuple, qui les condamna. Quand la guerre étoit terminée, & qu'on avoit fait un butin conſidérable ſur les ennemis, on employoit quelquefois une partie à reſtituer aux particuliers les ſom-

Liv. lib. 4. n. 60.

Liv. lib. 33. n. 42.

Dionyſ. Halic. in excerpt. legat. pag. 747.

mes qu'on avoit exigées d'eux pour les frais de la guerre : en quoi l'on voit une bonne foi bien admirable & bien rare. Le Tribut dont je parle ſubſiſta juſqu'au triomphe de Paul-Emile ſur les Macédoniens, qui fit entrer tant de richeſſes dans le Tréſor public, qu'on jugea à propos d'abolir pour toujours cette impoſition.

Plut. in Paul Æmil. pag. 275.

Quoique le ſoldat ne ſervit ordinairement que la moitié de l'année, il recevoit la ſolde pour une année entiere, comme il paroît par pluſieurs endroits de Tite-Live ; & elle lui étoit payée à la fin de la campagne ; quelquefois auſſi de ſix mois en ſix mois. Ce que j'ai dit juſqu'ici de la paye, ne regarde que les fantaſſins.

Elle* fut auſſi accordée trois ans après aux Cavaliers pendant le même ſiége de Veies. C'étoit la République qui leur fourniſſoit des chevaux : ils avoient eu la généroſité dans un preſſant beſoin de l'Etat, de déclarer qu'ils s'en fourniroient eux-mêmes à leurs propres dépens.

La paye des ſoldats n'a pas toujours été la même : elle a varié ſelon les tems. Elle fut d'abord de trois as ſeulement par jour pour les piétons : (un peu plus de trois ſols ;) il y avoit alors dix as au de-

* Equiti certus numerus æris eſt aſſignatus. Tum primùm equis (ſuis) merere Equites cœperunt. *Liv. lib. 5. n. 7.*

nier, qui étoit de même poids & de même prix que la dragme chez les Grecs. Le denier fut depuis porté à seize as, l'année de Rome 536, sous la Dictature de Fabius. Et pour lors la paye monta de trois sols à cinq sols. La modicité de cette paye ne doit pas nous étonner, vû celle du prix des vivres. Polybe nous apprend que de son tems le boisseau de froment ne valoit ordinairement en Italie que quatre oboles, c'est-à-dire six sols & demi, & le boisseau d'orge la moitié. Un boisseau de froment suffisoit à un soldat pour huit jours.

Plin. lib. 33. cap. 3.

Polyb. lib. 2. pag. 103.

Jules César, pour s'attacher davantage les soldats, doubla leur paye, & la fit monter jusqu'à dix sols : *Legionibus stipendium in perpetuum duplicavit.*

Sueton. in Jul. Cæs. cap. 20.

Il y eut encore quelques changemens sous les Empereurs : mais je ne crois pas devoir entrer dans ce détail.

Polybe, après avoir marqué que la paye journaliere des piétons étoit d'un peu plus de trois sols, ajoute que celle des Centurions étoit de six sols & demi, & celle des Cavaliers de dix sols.

Deux oboles.

Quatre oboles.

Six oboles.

De cette paye journaliere du simple soldat, résultoit une somme totale pour toute l'année, laquelle somme, sur le pied de cinq sols par jour, qui étoit la paye ordinaire du tems de Polybe, faisoit près de cent livres, sans y comprendre

la ration de bled qu'on leur fournissoit pour chaque jour, & quelques autres vivres. Je prends ici l'année sur le pied de douze mois, chacun de trente jours, qui font trois cens soixante jours; & il paroît qu'on la prenoit quelquefois de la sorte par rapport à la paye militaire. Quand elle fut doublée par Jules-César, cette somme annuelle montoit à près de deux cens livres.

Sur cette somme annuelle, on retenoit une partie pour les habits, les armes, & les tentes. C'est Tacite qui le marque; *Enimverò militiam ipsam gravem, infructuosam; denis in diem assibus animam & corpus æstimari. Hinc vestem, arma, tentoria.* Et Polybe y ajoute le bled: *Non frumentum, non vestem, nec arma gratuita militi fuisse; sed certa horum pretia de stipendio à Quæstore deducta.*

Annal. lib. 1. cap. 17.

Pour ce qui regarde les grands Officiers, les Consuls, les Proconsuls, les Lieutenans, les Préteurs, les Propréteurs, les Questeurs, il ne paroît point que la République payât leurs services autrement que par l'honneur. Elle leur fournissoit les frais nécessaires & indispensables pour leur commission : les vêtemens, les tentes, les chevaux, les mulets, & tout l'équipage militaire. Ils avoient un certain nombre d'esclaves réglé, qui n'alloit pas fort loin, & qu'il ne leur étoit pas

Verr. de sign. n. 9.

libre d'augmenter, la loi ne leur permettant d'en prendre de nouveaux qu'à la place de ceux qui ſeroient morts. Dans les provinces par où ils paſſoient, ils n'exigeoient des Alliés que du fourrage pour leur chevaux, & du bois pour eux. Encore ceux qui ſe piquoient d'imiter le parfait déſintéreſſement des Anciens, ne l'exigeoient point. C'eſt ainſi que ſe conduiſoit Cicéron, comme il le marque lui-même en écrivant à ſon ami Atticus. » On * ne fait aucune dépenſe, dit-il, » ni pour moi, ni pour mes Lieutenans, » ni pour le Queſteur, ni pour aucun » autre Officier. Je n'accepte ni le four- » rage, ni le bois, quoique la loi Julia » le permette. Je ſouffre ſeulement qu'on » fourniſſe à mes gens une maiſon & » quatre lits : encore ſouvent logent ils » ſous des tentes. « L'eſprit du gouvernement des Romains, étoit que leurs Commandans & leurs Magiſtrats ne fuſſent aucunement à charge aux Alliés. C'eſt une conduite ſi pleine de ſageſſe & d'humanité, qui rendoit l'autorité des Romains ſi reſpectable & ſi aimable ; & l'on peut

* Nullus fit ſumptus in nos, neque in Legatos, neque in Quæſtorem, neque in quemquam. Scito non modò nos fœnum, aut quod lege Julia dari ſolet, non accipere ; ſed ne ligna quidem, nec præter quatuor lectos & tectum quemquam accipere quidquam : multis locis ne tectum quidem, & in tabernaculo manere plerumque. *Epiſt.* 16. *lib.* 5. *ad Attic.*

dire avec vérité qu'elle contribua plus que la force de leurs armes, à les rendre maîtres de l'univers.

Liv. lib. 41. n. 1.

Tite-Live nous apprend le nom de celui qui le premier donna atteinte à la loi Julia, qui régloit les dépenses qu'on pouvoit exiger des Alliés; & son exemple n'eut que trop d'imitateurs, qui enchérirent bientôt sur lui. C'étoit L. Posthumius. Il étoit mécontent des habitans de Préneste, parce que dans un séjour qu'il y avoit fait n'étant encore que simple particulier, ils ne lui avoient pas fait le traitement qu'il croyoit lui être dû. Quand il fut nommé Consul, il songea à s'en venger. Devant passer par leur ville pour aller à son département, il leur fit savoir qu'ils eussent à envoyer leur premier Magistrat à sa rencontre, à lui préparer un logement au nom & au dépens du public, & à lui tenir prêtes pour son départ les bêtes de somme qui lui étoient nécessaires. Avant lui, dit Tite-Live, aucun Magistrat n'avoit été à charge aux Alliés, ni exigé d'eux aucune dépense. La République leur fournissoit des mulets, des tentes, & tout l'attirail nécessaire à un Commandant, afin qu'ils ne pussent rien exiger de tel des Alliés. Comme l'hospitalité étoit pour lors fort en honneur & en usage, ils logeoient chez leurs amis particuliers, & ils se faisoient un plaisir

de les recevoir à leur tour à Rome quand ils y venoient. Lorſqu'on envoyoit des Lieutenans pour quelque prompte expédition, les villes par où ils paſſoient récevoient ordre de leur fournir un cheval, & rien de plus. Quand le Conſul auroit eu un juſte ſujet de plainte contre les Préneſtins, il n'auroit pas dû profiter ou plutôt abuſer de l'autorité que lui donnoit ſa charge, pour le leur faire ſentir. Leur * ſilence, ſoit qu'il vînt d'une modération ou d'une timidité exceſſive, les empêcha de porter leurs plaintes au peuple Romain, autoriſa dans la ſuite les Magiſtrats à aggraver de jour en jour ce nouveau joug, comme ſi l'impunité du premier exemple eût été une marque d'approbation du côté de Rome, & fût devenue pour eux un titre légitime.

Les Anciens, loin d'en uſer ainſi & de chercher à s'enrichir aux dépens des Alliés, ne ſongeoient qu'à les protéger & à les défendre. Ils ſe croyoient bien payés des ſervices qu'ils avoient rendus à l'Etat par la gloire de leurs belles actions : & ſouvent, après de grandes victoires & d'illuſtres triomphes, ils mou-

* Injuria (*le ſens demande qu'on liſe* Ira) Conſulis etiamſi juſta, non tamen in Magiſtratu exercenda, & ſilentium nimis aut modeſtum aut timidum Præneſtinorum, jus velut probato exemplo Magiſtratibus fecit gravioium in dies talis generis imperiorum. *Liv.*

roient dans le ſein de la pauvreté, où ils avoient toujours vécu. L'hiſtoire des Grecs & des Romains en fournit beaucoup d'exemples.

§. III. *Armes anciennes.*

Mon deſſein n'eſt pas de parcourir ici toutes les ſortes d'armes dont ſe ſervoient les ſoldats parmi toutes les nations. Je me renfermerai principalement, ſelon ma coutume, dans ce qui regarde les Grecs & les Romains, qui avoient, ſur la matiere dont il s'agit, beaucoup d'uſages communs. Les Romains les avoient empruntés pour la plupart des Toſcans, & des nations Grecques, qui habitoient dans l'Italie. Florus * remarque que Tarquin l'ancien, originaire de Corinthe, introduiſit à Rome, en beaucoup de choſes, ce qui ſe pratiquoit dans la Gréce.

Les armes étoient anciennement d'airain, puis de fer. Les Poëtes prennent ſouvent l'un pour l'autre.

L'armure des Grecs, auſſi bien que de la plupart des autres nations, étoit dès les tems les plus reculés, le caſque, la cuiraſſe, le bouclier, la lance, &

* Tarquinius Priſcus ... oriundus Corintho, Græcum ingenium Italicis artibus miſcuit. *Flor. lib.* 1. *cap.* 5.

l'épée. Ils employoient aussi l'arc & la fronde.

Le Casque étoit une arme défensive, pour couvrir la tête & le cou. Il étoit de fer ou d'airain, souvent en forme de tête, ouvert par le devant, & laissant le visage découvert. Il y avoit des casques, & sur-tout ceux à la Grecque, qui pouvoient se rabattre sur le visage, & le couvrir.

On y mettoit sur le haut des figures d'animaux, de lions, de léopards, de griffons, & d'autres. On les ornoit d'aigrettes qui flottoient au vent, & en relevoient la beauté.

La Cuirasse s'appelloit en Grec θώραξ, nom qui a passé aussi dans la langue latine, qui employa encore plus communément celui de *lorica*. On fabriquoit d'abord les cuirasses de fer ou d'airain en deux pieces, comme on le fait encore aujourd'hui : ces deux pieces s'attachoient sur les côtés avec des boucles. Alexandre ne laissa à la cuirasse que celle de ces deux parties qui couvroit la poitrine, afin que la crainte d'être blessé au dos qui étoit sans défense, empêchât les soldats de fuir.

Polyan. stratag. lib. 4.

Il y avoit des cuirasses d'un métal si dur, qu'elles étoient absolument à l'épreuves des coup. Zoïle, habile ouvrier dans ce genre, en offrit deux à Démé-

Plut. in Demetr. p. 898.

trius surnommé Poliorcete. Et, pour en montrer l'excellence, il fit lancer une flêche par une machine apellée Catapulte, qui n'étoit qu'à vingt-six pas de distance. Avec quelque force que la flêche fût lancée, à peine effleura-t-elle la cuirasse, & y laissa-t-elle quelque trace.

Plusieurs nations faisoient les cuirasses de lin, ou de laine : c'étoient des cottes d'armes à plusieurs doublures, qui résistoient aux coups, ou du moins qui en diminuoient la force. Celle dont Amasis fit présent aux Lacédémoniens, étoit d'un travail merveilleux, ornée de figures de plusieurs sortes d'animaux, & brochée d'or. Ce qu'il y avoit de plus admirable dans cette cuirasse, c'est que chacun des fils, quoiqu'il fût fort délié, étoit composé de trois cens soixante petits fils, qu'on distinguoit aisément.

Herod. lib. 8. cap. 47.

J'ai dit que la cuirasse s'appelloit en latin *lorica*. Ce mot vient de *lorum*, courroie, laniere de cuir, parce qu'elle étoit faite de cuir de bête. Et c'est delà aussi que vient le mot de *cuirasse*. La cuirasse des Légionaires Romains consistoit en des courroies, dont ils étoient ceints depuis les aisselles jusqu'à la ceinture. On en faisoit aussi de cuir couvert de lames de fer disposées en forme d'écailles, ou d'anneaux de fer passés

l'un dans l'autre, qui faisoient des chaînes entrelassées. C'est ce qu'on nomme en françois *cotte de mailles*, & en latin, *lorica hamis conserta*, ou *hamata*.

Avec le *thorax* des Grecs, le soldat étoit beaucoup moins capable de mouvemens, d'agilité, de force : au lieu que les bandes de cuir qui se couvroient successivement, laissoient au soldat Romain toute la liberté de l'action, & en le couvrant comme une veste le défendoient contre les traits.

Le Bouclier étoit unee arme défensive, propre à couvrir le corps. Il y en avoit de différentes sortes.

Scutum. θυρεος & σακος. L'*Ecu*. Ce bouclier étoit long, & quelquefois d'une grandeur si demesuré, qu'il couvroit un homme presque tout entier. Tels étoient ceux des Egyptiens, donr parle Xénophon. Il falloit qu'il fût bien grand chez les Lacédémoniens, pour qu'on pût rapporter dessus ceux qui avoient été tués. De-là venoit cet ordre célébre que donna une mere Spartaine à son fils, lorsqu'il partoit pour la guerre ; Ἢ τὰν, ἢ ἐπὶ τᾶν. C'est-à-dire, *Ou rapportez ce bouclier, ou revenez dessus*.

Cyrop. lib. 7. pag 178.

C'étoit la derniere honte de revenir du combat sans son bouclier : apparemment parce que cela laissoit entrevoir qu'on l'avoit quitté pour fuir plus promp-

tement, n'ayant d'autre attention que celle de ſauver ſa vie. On ſe ſouvient qu'Epaminondas bleſſé à mort dans la celebre bataille de Mantinée, qu'and on l'eût rapporté dans ſa tente, demanda d'abord avec inquiétude & empreſſement ſi ſon bouclier étoit ſauvé.

Clypeus, ἀσπὶς. On le confond ſouvent avec *ſcutum*. Il eſt néanmoins conſtant qu'ils étoient différens, puiſque dans le ſens ou dénombrement que fit faire Servius Tullius, on attribua le *clypeus* à ceux de la premiere Claſſe, & le *ſcutum* à ceux de la ſeconde. En effet le *ſcutum* étoit long & quarré : le *clypeus*, rond & plus court. L'un & l'autre avoit été en uſage chez les Romains dès le tems des Rois. Depuis * le ſiége de Veies, le *ſcutum* devint plus commun. Les ** Macédoniens ſe ſervirent toujours du *clypeus*, ſinon peut-être dans les derniers tems.

Le bouclier des Légions Romaines étoit convexe, de la forme d'une tuile à canal. Il avoit ſelon Polybe, quatre pied de long, & deux pieds & demi de large. Ces boucliers étoient anciennement de bois, dit Plutarque dans la

Plut. in Cam. p. 150.

* Clypeis antea Romani uſi : deinde, poſtquam facti ſunt ſtipendiarii, ſcuta pro clypeis fecere. *Liv. lib.* 8. *n.* 8.

** Arma, clypeus, ſatiſque illis (Macedonibus :) Romano ſcutum, majus corpori tegumentum. *Liv. lib.* 9. *n.* 19.

vie de Camille : mais ce Capitaine Romain les fit couvrir de lames de fer, afin qu'ils eussent la force de résister aux coups.

Parma, étoit un petit bouclier rond, plus léger & plus court que le *scutum* dont se servoit l'infanterie pesamment armée. Cette *rondache* étoit le bouclier des soldats armés à la légere, & de la cavalerie.

Pelta, étoit à-peu-près la même chose que ce qu'on appelloit *cetra*. Ce bouclier étoit léger, coupé comme un demi-cercle.

EPÉE Les formes en étoient fort différentes, en grand nombre : je ne m'amuserai point à les rapporter. Je me contente de remarquer * qu'il y avoit des épées longues & sans pointe, qui ne servoient qu'à frapper de taille, comme étoient celles des Gaulois, dont il sera bientôt parlé. Il y en avoit d'autres plus courtes, plus fortes, qui frappoient d'estoc & de taille, c'est-à-dire de la pointe & du tranchant, *punctim & cæsim*, tels qu'étoient les sabres Espagnols, que les Romains emprunterent d'eux, & dont

* Gallis Hispanisque scuta ejusdem formæ ferè erant, dispares ac dissimiles gladii. Gallis prælongi, ac sine mucronibus : Hispano, punctim magis quàm cæsim assueto petere hostem ; brevitate habiles, & cum mucronibus. *Liv. lib.* 22. *n.* 46.

ils se servirent toujours avec avantage. Avec * ces sabres ils coupoient des bras entiers, enlevoient des têtes, & faisoient des blessures horribles.

La maniere dont on portoit anciennement l'épée, n'étoit pas uniforme. Les Romains la portoient pour l'ordinaire sur la cuisse droite, apparemment pour laisser un mouvement plus libre au bouclier qui étoit au côté gauche : mais en certains monumens, on voit de leurs soldats qui la portoient sur la gauche.

Il est remarquable que ni les Grecs ni les Romains, les deux peuples du monde les plus belliqueux, ne portoient point l'épée hors le tems de guerre. Aussi le duel n'étoit-il point connu chez eux.

Les Piques ou Lances étoient d'usage presque parmi tous les peuples. Celles qu'on voit dans les monumens faits du tems des Empereurs Romains, sont d'environ six pied & demi de longueur, en y comprenant le fer.

La Sarisse des Macédoniens étoit d'une si prodigieuse longueur, qu'on auroit peine à croire qu'une telle arme eut pu être d'usage, si tous les Anciens ne convenoient sur ce point. On lui donne seize

* Gladio Hispaniensi detruncata corpora brachiis abscissis, aut tota cervice desecta, divisa à corpore capita, patientiaque viscera, & fœditatem aliam vulnerum viderunt. *Liv. lib.* 31. *n.* 34.

coudées,

ze coudées, qui font plus de quatre toises de long.

L'ARC & les FLECHES sont de l'antiquité la plus reculée. Il y avoit peu de nations qui ne s'en servissent. Les Crétois passoient pour d'excellens Archers. On ne voit point que les Romains ayent fait usage de l'arc dans les premiers tems de la République. Ils s'en servirent depuis : mais il paroît qu'ils n'avoient gueres d'autres Archers que ceux des troupes auxiliaires.

LA FRONDE étoit encore un instrument de guerre fort usité chez plusieurs nations. Les Baléares, ou les peuples des îles que nous appellons Majorque & Minorque, excelloient à la fronde. Ils avoient tant de soin d'y exercer leurs jeunes gens, qu'ils ne leur donnoient point de pain à déjeûner qu'après qu'ils avoient touché le but. Les Baléares étoient fort employés dans les armées des Carthaginois & dans celles des Romains, & ils contribuoient beaucoup au gain des batailles. Tite * Live fait mention de quelques villes d'Achaïe, Egium, Patres, Dymes, dont les habitans étoient encore plus habiles à la fronde que les Baléares. Ils jettoient plus loin leurs pierres,

Vegece. de re milit. lib. 1. cap. 16.

* Longiùs certiùsque & validiore ictu, quàm Balearis funditor eo telo usi sunt.... Non capita solùm hostium vulnerabant, sed quem locum destinassent oris. *Liv. lib.* 38. *n.* 29.

& avec plus de force & de certitude ; ſans manquer jamais à la partie du viſage à laquelle ils en vouloient. La fronde lançoit les pierres avec tant de roideur, que ni bouclier ni caſque n'en pouvoient ſoutenir l'impétuoſité, & * l'adreſſe de ceux qui la manioient étoit quelquefois telle, ſelon le témoignage de l'Ecriture, qu'ils auroient pu même frapper un cheveu, ſans que la pierre ſe fût détournée d'un côté ni d'autres. Au lieu de pierres on mettoit quelquefois des balles de plomb dans la fronde, qui portoient beaucoup plus loin.

Javelots. Il y en avoit de deux ſortes, qui ſont :

γρόσφος : *haſta*. Je l'appelle *Javeline.* C'étoit une eſpece de dard, aſſez ſemblable à une flêche dont le bois avoit pour l'ordinaire trois pieds de long, & un doigt de groſſeur. La pointe étoit longue de quatre doigts, & ſi amenuiſée, qu'au premier coup elle ſe fauſſoit, de ſorte que les ennemis ne pouvoient la renvoyer. Les armés à la légere s'en ſervoient. Ils * avoient à la main droite

* Sic fundis lapides ad certum jacientes, ut capillum quoque poſſent percutere, & nequaquam in alteram partem ictus lapidis deferretur. *Judic.* 20. 16.

** Et cùm cominus venerant, à gladiis velitibus trucidabantur. Hic miles tripedalem parmam habet, & in dextra haſtas, quibus eminus utitur... Quòd ſi pede collato pugnandum eſt, tranſlatis in lævam haſtis ſtringit gladium. *Liv. lib.* 38. *n.* 21.

plusieurs javelines, qu'ils lançoit de loin: mais, quand il faloit en venir aux mains, ils les transportoient à la gauche, pour être en état de se servir de l'épée. Tite * Live leur donne sept javelines.

ὑσσός : *Pilum*. Je l'appelle *Javelots* : il ** était plus gros & plus fort que la Javeline. Les Légionnaires le lançoient sur l'ennemi avant que d'en venir aux mains. Quand ils n'en avoient ni le tems ni l'espace, ils le jettoient à terre, & fondoient sur l'ennemi l'épée à la main.

Les Cavaliers avoient presque les mêmes armes que les Fantassins : le casque, la cuirasse, l'épée, la lance, & un bouclier plus petit & plus léger.

On voit dans Homére, que, dès le tems de la guerre de Troie, les personnes les plus distinguées montoient avec un Ecuyer sur des chars bien attelés, pour se faire plus vivement jour dans les bataillons, & pour combattre du haut de ces chars avec plus d'avantage. On s'en désabusa bientôt par le double inconvénient d'être arrêté tout court par des haies, des ravins, des fossés, ou de res-

* Eis parmæ breviores quàm equestres, & septena jacula quaternos longa pedes data, præfixa ferro, quale hastis velitaribus inest. *Liv. lib.* 26. *n.* 4.

** Arma Romano scutum ... & pilum, haud paulo, quàm hasta vehementius ictu missuque telum. *Liv. lib.* 9. *n.* 19.

ter ſans iſſue au milieu des ennemis quand les chevaux étoient bleſſés.

On introduiſit dans la ſuite l'uſage des charriots armés de faulx, qu'on plaçoit au front de la bataille, pour commencer par mettre en déſordre l'ennemi. Cette maniere de combattre eut d'abord un grand cours parmi tous les peuples d'Orient, & fut regardée comme fort propre à décider de la victoire. Les peuples les plus habiles dans le maniement des armes, comme les Grecs & les Romains, ne l'adopterent point, voyant par expérience que les cris des troupes ainſi attaquées, les traits des ſoldats armés à la légere, & plus que tout cela encore, l'inégalité du terrein, rendoient tout l'appareil de ces chars inutile, & ſouvent même pernicieux à ceux qui l'avoient employé.

Les nations qui avoient chez elles des éléphans, comme celle de l'Orient & de l'Afrique, crurent que ces animaux, auſſi dociles que redoutables par leur force & par leur taille, pourroient leur être fort utiles dans les combats. En effet, inſtruits & conduits avec art, ils leur rendirent de grands ſervices. Ils portoient ſur leur dos leur conducteur, & étoient placés ordinairement devant le front de l'armée. Partant de là, ils

rompoient les rangs les plus serrés avec une impétuosité qu'on ne pouvoit soutenir, écrasoient par leur masse énorme des bataillons entiers, & jettoient partout l'épouvante & le désordre. Pour en tirer encore plus d'utilité, on éleva sur leur dos des tours, qui étoient comme des bastions portatifs, du haut desquels les soldats d'élite qui y étoient enfermés, lançoient avec avantage des traits contre les ennemis, & achevoient de les mettre en déroute.

Cet usage a subsisté long-tems chez les nations dont j'ai parlé, d'où il passa chez les autres peuples, qui avoient connu par une funeste expérience combien ces animaux étoient capables de contribuer à la victoire. Alexandre ayant vaincu les peuples soumis à l'empire des Perses, & ensuite ceux des Indes, commença à se servir des éléphans dans ses expéditions; & ses Successeurs, dans les guerres qu'ils se firent les uns aux autres, en rendirent l'usage fort commun. Pyrrhus en fit passer en Italie, & les Romains apprirent de ce général, & ensuite d'Annibal, l'avantage qu'on en pouvoit tirer dans un jour de bataille. Ce * fut dans

* Consul in aciem descendit, ante signa prima locatis elephantis: quo auxilio tum primùm Romani, quia captos aliquot bello Punico habebant, usi sunt. *Liv. lib.* 31. *n.* 36.

la guerre contre Philippe qu'ils s'en ſervirent pour la premiere fois.

Mais cet avantage, quelque grand qu'il parût, étoit contrebalancé par des inconvéniens qui en dégouterent peu-à-peu. Les Généraux, inſtruits par l'expérience, rendoient inutile l'effort des éléphans, en ordonnant à leurs troupes de s'ouvrir pour leur laiſſer un paſſage libre. Outre cela, les cris effrayans de l'armée ennemie, joints à une grêle de traits & de pierres lancés de divers côtés par les archers & les frondeurs, les troubloient, les effarouchoient, les mettoient en fureur, & ſouvent les obligeoient de ſe tourner contre leurs propres troupes, & d'y faire le ravage qu'ils devoient porter parmi les ennemis. Pour lors, celui qui les conduiſoit étoit forcé, pour éviter ce malheur, de leur enfoncer dans la tête un poinçon, qui les faiſoit tomber morts dans l'inſtant.

Liv. lib. 27 n. 49.

Les chameaux, outre qu'on les employoit pour porter le bagage, ſervoient auſſi dans les combats. Ils avoient cela de commode, que dans les pays arides & ſablonneux ils ſupportoient aiſément la ſoif. Cyrus en fit grand uſage dans la bataille contre Créſus, & il contribuerent beaucoup à la victoire qu'il y remporta, parce que les chevaux des ennemis n'en

Veget. lib. 3. cap. 25. Xenoph. in Cyrop. lib. 7. pag. 176.

pouvant ſoutenir l'odeur, furent mis auſſi-tôt en déſordre. On voit dans Tite-Live des Archers Arabes montés ſur des chameaux avec des épées longues de ſix pieds, afin de pouvoir atteindre l'ennemi du haut de ces grands animaux. Quelquefois deux Archers Arabes montoient enſemble le même chameau adoſſés l'un contre l'autre; afin de pouvoir, même en fuyant, lançer des flêches contre ceux qui les pourſuivoient.

Liv. lib. 37. n. 40.

Ni les éléphans, ni les chameaux n'approchoient point du ſervice que le cheval rend à une armée. Cet animal paroît né pour les combats. Il a dans ſon air, dans ſon encolure, dans ſa marche, quelque choſe de guerrier, comme Job le remarque ſi bien dans l'admirable deſcription qu'il en fait.

Job. 39. 19. 25.

En pluſieurs pays, les Cavaliers & les chevaux étoient tout couverts de fer : c'eſt ce qu'on appelloit *cataphracti equites*.

Mais ce que nous avons de la peine à comprendre, chez tous les peuples Anciens les chevaux n'avoient ni étriers, ni ſelles, & les Cavaliers étoient ſans bottes. L'éducation, l'exercice, l'habitude les avoient accoutumés à ſe paſſer de ces ſecours, & à ne pas même s'appercevoir qu'ils leur manquoient. Il y avoit des Cavaliers, tels que les Numi-

des, qui ne connoiſſoient pas même l'uſage des brides pour conduire leurs chevaux, & qui cependant, par le ſeul ton de la voix, ou par l'impreſſion du talon & de l'éperon, les faiſoient avancer, reculer, arrêter, tourner à droite & à gauche, en un mot leur faiſoient faire toutes les évolutions de la cavalerie la mieux diſciplinée. Quelquefois, menant enſemble deux chevaux, ils ſautoient de l'un ſur l'autre dans le fort même du combat, pour ſoulager le premier lorſqu'il étoit fatigué. Ces Numides, auſſi-bien que les Parthes, n'étoient jamais plus terribles, que quand ils ſembloient prendre la fuite par crainte & par lâcheté. Car alors, tournant tout-à-coup viſage, ils lançoient leurs traits & leurs flêches contre l'ennemi, qui ne s'attendoit à rien moins, & tomboient ſur lui avec plus d'impétuoſité qu'auparavant.

J'ai rapporté juſqu'ici ce que j'ai trouvé de plus important par rapport aux armes des Anciens. De tout tems les grands Capitaines ont voulu qu'on prît un ſoin particulier de l'armure des ſoldats. Ils ne ſe ſoucioient pas beaucoup qu'elle fût brillante par l'or & l'argent; ils laiſſoient cette vaine parure à des peuples mous & efféminés, tels que les Perſes. Ils *

* Macedonum diſparacies erat; equis viriſque, non auro, non diſcolori veſte, ſed ferro atque ære fulgentibus. *Quintil. Curt. lib.* 3. *cap.* 3.

cherchoient un éclat plus vif, plus martial, & plus propre à inſpirer la terreur, tel qu'eſt celui de l'acier & de l'airain.

Ce n'eſt pas ſeulement à l'éclat, c'eſt ſur-tout à la qualité des armes, que les grands Capitaines ont été attentifs. On a admiré avec raiſon l'habileté du grand Cyrus, qui, à ſon arrivée chez Cyaxare ſon oncle, changea l'armure des troupes. La plupart ne ſe ſervoient preſque que de l'arc & du javelot, & ne combattoient par conſéquent que de loin, genre de combat où le grand nombre l'emporte facilement ſur le petit. Il les arma de boucliers, de cuiraſſes, & d'épées ou de haches, pour les mettre en état de combattre de près, & d'en venir tout d'un coup aux mains avec les ennemis, dont, par ce moyen, la multitude devenoit inutile. Iphicrate, célébre Général des Athéniens, fit pluſieurs changemens utiles dans l'armure des ſoldats, pour ce qui regarde les boucliers, les piques, les épées, les cuiraſſes.

Xenoph. Cyrop. lib. 2. pag. 40.

Philopémen de même, comme je l'ai marqué en ſon lieu, changea l'armure des Achéens, qui étoit, avant lui, très-défectueuſe ; ce qui ne contribua pas peu à les rendre ſupérieurs à tous leurs ennemis. On a vû beaucoup d'autres exemples pareils, qu'il ſeroit trop long de

Plut. in Philop. p. 360.

rapporter ici; mais qui montrent de quel ſecours eſt pour une armée l'habileté d'un Général appliqué à réformer tout ce qui peut être défectueux, & combien il eſt dangereux de vouloir toujours s'en tenir aux uſages établis de longue main, & de n'oſer y faire aucun changement.

Nul peuple ne fut plus éloigné de cette ſcrupuleuſe crainte que les Romains. Ayant étudié avec attention tout ce qui ſe pratiquoit de plus utile chez leurs voiſins & chez leurs ennemis, ils ſurent bien en profiter, & par les divers changemens qu'ils introduiſirent dans leurs troupes, tant pour l'armure que pour le reſte de la milice, ils les rendirent invincibles.

Fin de la premiere Partie du Tome XI.



TABLE

DU ONZIEME VOLUME.

PREMIERE PARTIE.

SUITE DU LIVRE VINGT-DEUXIEME.

AVANT-PROPOS.

§. III.

HISTOIRE
ANCIENNE.
TOME ONZIEME.

HISTOIRE ANCIENNE DES EGYPTIENS, DES CARTHAGINOIS, DES ASSYRIENS, DES BABYLONIENS, DES MEDES ET DES PERSES, DES MACEDONIENS, DES GRECS;

Par M. ROLLIN, *ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au College Royal, & Associé à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.*

TOME ONZIEME.

Seconde Partie.

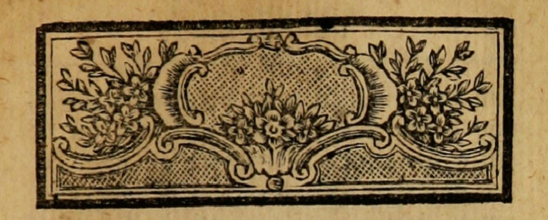


A PARIS,

Chez SAVOYE, rue St-Jacques.
BARROIS, l'aîné, / BARROIS, le jeune, } Quai des Augustins.

M. DCC. LXXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



SUITE DU LIVRE VINGT-TROISIEME.

CHAPITRE PREMIER.

ARTICLE QUATRIEME.

§. I. *Soins préliminaires du Général.*

TOut ce que nous avons vû jusqu'ici, la levée des troupes, leur paye, leurs armes, leurs vivres, n'est, pour-ainsi-dire, que le méchanisme de la guerre. Il est d'autres soins encore plus importans, qui dépendent de la tête & de l'habileté du Général.

Ceux qui se sont le plus distingués dans la science de l'art militaire, ont toujours cru que le Prince ou le Général doit avant tout régler l'état de la guerre, examiner s'il faût attaquer ou se tenir

ſur la défenſive, former ſon plan pour l'un ou pour l'autre de ces partis, avoir une exacte connoiſſance du pays où il porte ſes armes, s'inſtruire du nombre & de la qualité des troupes des ennemis, preſſentir s'il ſe peut leur deſſeins, prendre de loin les meſures capables de les déconcerter, prévoir tous les cas qui peuvent arriver pour s'y préparer, & tenir toutes ſes réſolutions ſi couvertes & ſi cachées, que rien n'en échappe & n'en tranſpire au-dehors. Je ne ſais ſi jamais le ſecret a été gardé plus inviolablement qu'il l'a été parmi nous dans la guerre qui vient d'être terminée; ce qui n'eſt pas une médiocre louange pour le Miniſtere.

En 1736.

On a vû, dans la guerre contre Philippe, les ſages précautions que prit Paul-Emile avant que d'entrer en campagne, pour ſe mettre au fait de tout: précautions qui furent la principale cauſe de la victoire qu'il remporta ſur ce Prince.

Liv. lib. 44. n. 18.

C'eſt de ces ſoins préliminaires que dépend le ſuccès des entrepriſes. Voilà par où commença Cyrus, dès qu'il fut arrivé chez Cyaxare ſon oncle, qui n'avoit point ſongé à prendre aucune de ces meſures.

C'eſt une choſe admirable de voir les ordres que donne ce même Cyrus avant

que de marcher contre l'ennemi, & le détail immenſe où il entre ſur tous les beſoins de l'armée.

On devoit traverſer pendant quinze jours des pays qui avoient été ravagés, & où l'on ne trouveroit ni vivres ni fourrages : il ordonne qu'on en porte pour vingt jours, & que les ſoldats, au lieu de ſe charger de bagage, convertiſſent ce poids-là en une pareille charge de munition de bouche, ſans s'embarraſſer de lits ni de couvertures pour le ſommeil, dont la fatigue leur tiendra lieu. Ils étoient accoutumés à boire du vin : & de peur que le changement ſubit de boiſſon ne les rendît malades, il les avertit d'en porter une certaine quantité avec eux, & de s'accoutumer peu à-peu à s'en paſſer entierement, & à ſe contenter d'eau. Il leur recommande auſſi de porter des viandes ſalées, des moulins à bras pour faire le pain, des médicamens pour les malades : de mettre dans chaque charriot de bagage une faucille & un hoiau, & ſur chaque bête de voiture une hache & une faulx, & d'avoir ſoin de ſe fournir de mille choſes dont on a beſoin. Il ſe charge de mener avec lui des maréchaux, des cordonniers, & d'autres ouvriers, avec toutes ſortes d'outils convenables à leurs métiers. Au reſte, dit-il publique-

ment, tout marchand qui aura ſoin de faire apporter des vivres dans le camp, ſera honoré & récompenſé de moi & de mes amis : & ſi quelqu'un même manque d'argent pour faire des proviſions, pourvû qu'il me donne des ſûretés, & qu'il s'oblige de ſuivre l'armée, je l'aſſiſterai de ce que j'aurai. Un tel détail, & j'en ai paſſé une partie, n'eſt point indigne d'un Général, ni d'un grand Prince tel qu'étoit Cyrus.

Thucyd. l. 9. On voit par la harangue de Périclès aux Athéniens au ſujet de la guerre du Peloponnéſe, combien ce grand homme, qui gouvernoit avec tant de ſageſſe les affaires de ſa République, excelloit dans la ſcience des armes, & combien ſa prévoyance étoit vaſte & profonde. Il régla l'état de la guerre, non pour une ſeule campagne, mais pour tout le tems que cette guerre dureroit, & il le régla ſur la parfaite connoiſſance qu'il avoit, & qu'il donna aux Athéniens, des forces de Lacédémone. Il les détermina à ſe renfermer dans leur ville, & à ſouffrir le ravage de leurs terres, plutôt que de hazarder un combat contre une armée beaucoup plus nombreuſe que la leur, pendant que de ſon côté il iroit avec ſa flotte ravager toutes les côtes du Péloponnéſe. Il leur recommanda ſur-tout

de ne point former d'entreprises au dehors, & de ne point songer à de nouvelles conquêtes, moyennant quoi il leur promettoit une victoire assurée. Ce fut pour avoir méprisé ce dernier avis, & avoir porté leurs armes dans la Sicile, que les Athéniens périrent.

Y a-t-il rien de plus sage & de mieux concerté, que le plan qu'Annibal forma d'aller attaquer les Romains dans leur propre pays ? Il proposa le même dessein à Antiochus, qui auroit fort embarrassé les Romains s'il l'avoit suivi : mais ce Prince n'avoit ni assez d'étendue d'esprit, ni assez de discernement, pour en comprendre toute l'utilité & la sagesse.

Peut-être qu'Alexandre eût été arrêté tout court, réduit à la famine, & obligé de retourner dans son royaume, si Darius, suivant que nous l'avons remarqué plus haut, eût ravagé lui-même les terres par où son ennemi devoit passer, & s'il eût fait une puissante diversion dans la Macédoine, comme le lui conseilloit Memnon l'un de ses Généraux, & l'un des plus habiles Capitaines qu'ait eu l'antiquité.

Former de tels plans, ce n'est point faire la guerre au jour la journée & comme au hazard, en attendant que les événemens nous déterminent : c'est se conduire en grand homme, & agir avec connois-

ſance de cauſe. Il * eſt rare que des entrepriſes, concertées avec tant de ſageſſe, n'ayent pas un heureux ſuccès.

§. II. *Départ & marche des troupes.*

Xenoph. in Cyrop. l. 1. Le commencement & la fin de la guerre, le départ & le retour des troupes, étoient toujours conſacrés par des actes de religion & des ſacrifices ſolemnels.

On ſe ſouvient ſans doute qu'entre pluſieurs avis que Cambyſe roi des Perſes donna à ſon fils Cyrus lorſqu'il partoit pour ſa premiere campagne, il inſiſta principalement ſur la néceſſité de n'entreprendre aucune action grande ou petite pour ſoi ou pour les autres, sans avoir conſulté les dieux, & ſans leur avoir offert des ſacrifices. Il exécuta ce conſeil avec une exactitude merveilleuſe. *Ibid. lib.* 2. Quand il fut arrivé ſur les frontieres de la Perſe, il immola des victimes aux dieux du pays, & à ceux de Médie dès qu'il y fut entré, pour implorer leur ſecours, & les prier de lui être favorables. Son Hiſtorien ne rougit point de répéter pluſieurs fois que ce Prince, en toute occaſion, avoit grand ſoin de s'acquitter de ce devoir, dont il faiſoit dépendre tout le ſuccès de ſes entrepriſes. Xéno-

* Qui victoriam cupit, milites imbuat diligenter. Qui ſecundos optat eventus, dimicet arte, non caſu. *Veget. lib.* 3. *in prologo.*

phon lui-même, guerrier & philosophe, ne s'engageoit dans aucune démarche importante sans avoir auparavant consulté les dieux.

Tous les héros d'Homére paroissent fort religieux, & ont recours à la Divinité dans tous leurs besoins & tous leurs dangers.

Alexandre le Grand ne sortit point d'Europe, & n'entra point en Asie, sans avoir invoqué les divinités qui présidoient à l'une & à l'autre.

Annibal, avant que de s'engager dans la guerre contre les Romains, fit un voyage exprès à Cadiz, pour s'acquitter des vœux qu'il avoit faits à Hercule, & pour implorer sa protection par de nouveaux vœux dans la nouvelle expédition qu'il entreprenoit.

Liv. lib. 21 n. 21.

Les Grecs étoient fort religieux à s'acquitter de ce devoir. Leurs armées ne partoient point sans être accompagnées des Aruspices, des Sacrificateurs, & des autres Interprêtes de la volonté des dieux, dont ils croyoient devoir s'assurer avant que de hazarder une bataille.

Mais de tous les peuples de la terre les Romains ont été les plus exacts à recourir à la Divinité, soit * dans le

* Ejus belli (contra Annibalem) causâ supplicatio per urbem habita, atque adorati dii, ut bene ac feliciter eveniret quod bellum populus Romanus

commencement de leurs guerres, ſoit dans les grands dangers où ils ſe trouvoient quelquefois expoſés, ſoit après leurs heureux ſuccès; & ils n'attribuoient le bonheur de leurs armes qu'au ſoin qu'ils avoient de rendre ce culte à leurs dieux.

Ils ſe trompoient dans l'objet, non dans le principe; & cette coutume générale de tous les peuples montre qu'on a toujours reconnu un Etre ſouverain, tout-puiſſant, appliqué à gouverner le monde, maître abſolu de tous les événemens, & en particulier de ceux de la guerre, & attentif aux prieres & aux vœux qu'on lui adreſſoit.

Marche de l'armée.

Quand tout étoit prêt, & qu'on s'étoit aſſemblé au lieu & au tems marqués, l'armée ſe mettoit en marche. Pour éviter une trop grande longueur, je ne parlerai ici preſque que des Romains : on jugera des autres peuples à proportion.

C'eſt une choſe étonnante de voir quelle étoit la charge des ſoldats dans la marche. Outre * leurs armes, dit Cicéron, le

juſſiſſet. *Liv. l.* 21. *n.* 17.

Civitas, religioſa, in principiis maximè novorum bellorum, ſupplicationes habuit. *Id. lib.* 31. *n.* 9.

* Noſtri exercitus primùm unde nomen habeant, vides. Deinde qui labor, quantus agminis! ferre plus dimidiati menſis cibaria, ferre ſi quid ad uſum velint, ferre vallum : nam ſcutum, gladium, galeam in onere noſtri milites non plus

bouclier, l'épée, le casque, (on pourroit ajouter les javelots ou la demi-pique) outre ces armes, qu'ils ne regardoient point comme un fardeau non plus que leurs épaules, leurs bras, & leurs mains, car ils disoient que les armes sont comme les membres d'un soldat, ils portoient des vivres pour quinze jours, & quelquefois plus, tout l'attirail de leur petit ménage, & un pieu chacun qui étoit assez pesant. Végéce * recommande qu'on exerce les jeunes soldats à porter un poids de plus de quarante-cinq de nos livres outre leurs armes, & à faire la marche ordinaire, afin que dans l'occasion & le besoin ils y soient tout accoutumés. Et ** telle étoit la pratique des anciens soldats Romains.

La marche *** ordinaire de l'armée

nunc erant, quàm humeros, lacertos, manus. Arma enim, membra militis esse dicunt: quæ quidem ita gerunt aptè, ut, si usus foret, abjectis oneribus, expeditis armis, ut membris, pugnare possint. *Cic. Tusc.* 2. *n.* 37.

* Pondus quoque bajulare usque ad 60 libras, & iter facere gradu militari, frequentissimè cogendi sunt juniores, quibus in arduis expeditionibus necessitas imminet annonam pariter & arma portandi. *Veget. lib.* 1. *c.* 19.

** Non secus ac patriis acer Romanus in armis
Injusto sub fasce viam cùm carpit, & hosti
Ante expectatum positis stat in agmine castris.
Virg. Georg.

*** Militari gradu viginti millia passuum, horis

Veget. lib. 2. cap. 27.

Romaine, ſelon Végéce, étoit de vingt mille pas par jour, c'eſt-à-dire au moins de ſix lieues, en mettant pour chacune trois mille pas. Trois fois par mois, pour y accoutumer les ſoldats, on obligeoit tant les Fantaſſins que les Cavaliers à faire cette même marche. En ſupputant exactement tout ce que rapporte Céſar d'une expédition ſubite qu'il fit pendant qu'il étoit occupé au ſiége de Gergovie, on voit qu'en vingt-quatre heures il parcourut cinquante mille pas. La marche étoit forcée. En la réduiſant à la moitié, & à moins encore, ce ſera la marche ordinaire, c'eſt-à-dire de ſix lieues.

De bello Gall. lib. 7.

Xenoph. de Exped. Cyr. l. 7. p. 427.

Xénophon marque réguliérement toutes les journées de marche des troupes qui retournerent en Gréce après la mort du jeune Cyrus, & qui firent cette retraite ſi belle & ſi vantée dans l'Hiſtoire. Toutes ces marches, l'une portant l'autre, étoient chacune de ſix * paraſanges, c'eſt-à-dire de plus de ſix de nos lieues. Les marches ordinaires de nos armées ne ſont pas maintenant à beaucoup près ſi fortes; & l'on a de la peine à comprendre que celles des Anciens puſſent être ſi longues. Les meſures des Anciens ont varié beaucoup,

duntaxat quinque æſtivis, conficienda ſunt. *Veget. lib.* 1. *cap.* 9.

* *La paraſange étoit une meſure itinéraire propre aux Perſes. La moindre étoit compoſée de trente ſtades, & chaque ſtade de* 125 *pas géométriques.*

& c'eſt peut-être auſſi ce qui donne lieu à cette différence de marche entr'eux & nous. Ou plutôt c'eſt que leurs armées étoient moins nombreuſes que les nôtres, moins embarraſſées d'attirail, & compoſées d'hommes tout autrement exercés & robuſtes.

Le Conſul, & même le Dictateur, marchoient à la tête des Légions à pied, parce que la plus grande force des Romains conſiſtant dans l'Infanterie, on crut qu'il falloit que le Général demeurât à la tête des bataillons ſans jamais les quitter. Mais, comme l'âge ou l'infirmité pouvoient mettre le Dictateur hors d'état de ſoutenir cette fatigue, avant que de partir pour la campagne, il s'adreſſoit au peuple, pour lui demander qu'il le diſpenſât * de cette loi établie par une ancienne coutume, & qu'il lui permît de monter à cheval. Suétone ** repréſente Jules-Céſar comme infatigable, marchant à la tête de ſes armées, quelquefois à cheval, mais ordinairement à pied, & la tête nue, quelque ſoleil ou quelque pluie qu'il fît. Pline *** loue Trajan de s'être

Plut. in Fab. pag. 175.

* Dictator tulit populum, ut equum aſcendere liceret. *Liv. lib.* 23. *n.* 14.

** Laboris ultra fidem patiens erat : in agmine nonnunquam equo, ſæpius pedibus anteibat, capite detecto ſeu ſol ſeu imber eſſet. *Sueton. in Jul. Cæſ.*

*** Per hoc omne ſpatium cùm Legiones duceres . . . non vehiculum unquam, non equum reſpexiſti. *Plin. in Trajan.*

accoutumé de bonne heure à marcher à pied à la tête des Légions qu'il commandoit, ſans jamais faire aucun uſage ni de char, ni de cheval, quoiqu'il eût d'immenſes eſpaces de pays à parcourir; & il en uſa toujours de la ſorte depuis même qu'il fut devenu Empereur. Céſar, dont je viens de parler, traverſoit les rivieres à la nage, ou ſur un outre. C'étoit pour ſe mettre en état de le faire dans le beſoin, & de ſupporter toutes les fatigues militaires, que les jeunes Romains s'exerçoient à la courſe ſoit à cheval ſoit à pied, & que pleins de ſueur après de ſi violens exercices, ils ſe jettoient dans le Tibre pour le paſſer à la nage. On prenoit ſoin de former pendant quelques années ceux qu'on envoyoit en recrues aux légions, & qui n'avoient point encore ſervi. On choiſiſſoit les plus ſains, les plus agiles, les plus robuſtes. On les exerçoit par des fatigues, des marches, & des travaux qu'on faiſoit croître peu-à-peu; & ceux que l'expérience montroit n'en être pas capables, on les renvoyoit, & on ne retenoit que les ſoldats éprouvés, qui formoient un choix d'hommes d'élite.

C'eſt une telle éducation, mâle, dure, & robuſte, qui forma à Rome & beaucoup auparavant à Sparte, & dans la Perſe du tems de Cyrus, des ſoldats infatigables & invincibles.

§. III. *Construction & fortification du Camp.*

Je ſuppoſe l'armée en marche. Quoiqu'elle fût encore dans le territoire de Rome, quand elle n'auroit eu qu'une ſeule nuit à paſſer dans un endroit, elle y campoit dans toutes les formes, avec cette différence ſeulement, que le camp y étoit peut-être moins fortifié, que quand elle étoit en pays ennemi. De-là vient cette maniere de parler ſi ordinaire dans les Auteurs latins, *primis caſtris, ſecundis caſtris, &c.* au premier camp, au ſecond camp: pour dire au premier, au ſecond jour de marche; parce qûe, quelque court que dût être le ſéjour, on ne manquoit jamais d'y conſtruire un camp. Il s'appelloit *ſtativa,* quand on y devoit demeurer quelques jours: *Ibi plures dies ſtativa habuit.*

Cette exactitude des Romains, quand ils étoient dans leur propre pays, fait juger de celle qu'ils apportoient lorſqu'ils ſe trouvoient à la vûe ou près de l'ennemi. C'étoit chez eux une loi établie par un long uſage, de ne point hazarder un combat que le camp ne fût achevé. Nous avons vû Paul-Emile ſuſpendre & arrêter l'ardeur de toute ſon armée qui demandoit à aller attaquer Perſée, par cette unique ou principale raiſon, qu'on n'avoit point encore

Liv. lib. 37.

préparé le camp. On * reprocha aux Commandans de l'armée Romaine, dans la guerre contre les Gaulois, d'avoir manqué à cette ſage précaution ; & on attribua en partie à cette faute la perte de la bataille d'Allia. Le ſuccès des armes étant incertain, les Romains vouloient être aſſurés d'une retraite en cas d'un échec. Le camp fortifié arrêtoit la victoire de l'ennemi, recevoit ſûrement les troupes pouſſées, donnoit lieu d'en revenir à un ſecond combat qui pouvoit être plus heureux, empêchoit une déroute entiere ; au lieu que, ſans l'aſyle du camp, une armée bien compoſée d'ailleurs, étoit expoſée à être défaite ſans reſſource, & à périr toute entiere.

Le camp étoit de forme quarrée, contre la coutume des Grecs qui le faiſoient de forme ronde, ** Les Citoyens & les Alliés partageoient entr'eux également le travail. Si l'ennemi étoit proche, une partie de l'armée demeuroit ſous les armes, pendant que l'autre étoit occupée aux retranchemens. On commençoit par

* Ibi Tribuni militum, non loco caſtris antè capto, non præmunito vallo quò receptus eſſet.... inſtruunt aciem. *Liv. lib.* 5. n, 37.

** Trifariam Romani muniebant, alius exercitus prælio intentus ſtabat. *Liv.* Cæſar ... ſingula latera caſtrorum ſingulis attribuit Legionibus munienda, foſſamque ad eandem magnitudinem perfici jubet : reliquas legiones in armis expeditas contra hoſtem conſtituit. *Cæſ. de bello civil. lib.* 1.

creuſer les foſſés plus ou moins profonds ſelon le beſoin. Ils avoient au moins huit pieds de large ſur ſix de profondeur : mais ſouvent ils avoient dix ou douze pieds de largeur, quelquefois plus, juſqu'à quinze & vingt. De la terre tirée du foſſé, & jettée ſur le bord du côté du camp, on formoit le parapet, & pour le rendre plus ferme on mêloit à la terre du gazon coupé d'une certaine grandeur & d'une certaine forme. Sur la crête de ce parapet on enfonçoit les pieux. Je rapporterai en entier ce que Polybe remarque ſur les pieux dont on formoit les retranchemens du camp, quoique je l'aie déjà fait ailleurs, parce que c'en eſt ici la vraie place. Il en parle à l'occaſion de Q. Flamininus, qui donna ordre aux troupes de couper des pieux pour s'en ſervir au beſoin.

Cet uſage, dit Polybe, qui chez les Romains eſt aiſé à pratiquer, paſſe chez les Grecs pour impraticable. A peine, dans les marches, peuvent-ils ſoutenir leurs corps, pendant que les Romains, malgré le bouclier qu'ils portent ſuſpendu à leurs épaules, & les javelots qu'ils tiennent à la main, ſe chargent encore de pieux : & ces pieux ſont fort différens de ceux des Grecs. Chez ceux-ci les meilleurs ſont ceux qui ont beaucoup de fortes branches tout autour du jet. Les Romains

Polyb. l. 15. p. 754. 755.

au contraire n'en laiſſent que deux ou trois, tout au plus quatre, & ſeulement d'un côté. De cette maniere une homme peut en porter deux ou trois liés en faiſceau, & l'on en tire beaucoup plus de ſervice. Ceux des Grecs ſont plus aiſés à arracher. Si le pieu planté eſt ſeul, comme les branches en ſont fortes & en grand nombre, deux ou trois ſoldats l'enleveront facilement, & voilà une porte ouverte à l'ennemi; ſans compter que tous les pieux voiſins ſeront ébranlés, parce que les branches en ſont trop courtes pour être entrelaſſées les unes dans les autres. Il n'en eſt pas ainſi chez les Romains. Les branches ſont tellement mêlées & inſérées les unes entre les autres, qu'à peine peut-on diſtinguer le pied d'où elles ſortent. Il n'eſt pas non plus poſſible de fourrer la main entre ces branches pour arracher le pieu, parce que ſerrées & tortillées enſemble, elles ne laiſſent aucune ouverture, & que d'ailleurs les bouts en ſont ſoigneuſement aiguiſés. Quand même on pourroit les prendre, il ne ſeroit pas facile d'en arracher le pied, & cela pour deux raiſons. La premiere, parce qu'il entre ſi avant dans la terre, qu'il en devient inébranlable: & la ſeconde, parce que par les branches ils ſont tellement liés les uns avec les autres, qu'on ne peut en enlever un qu'on n'en enleve plu-

ſieurs. En vain deux ou trois hommes réuniroient leurs efforts pour l'arracher. Que ſi cependant, à force de l'agiter & de le ſecouer, on vient à bout de le tirer de ſa place, l'ouverture qu'il laiſſe eſt preſque imperceptible. Trois avantages donc de ces ſortes de pieux. On les trouve en quelque endroit que l'on ſoit : ils ſont faciles à porter : & c'eſt pour le camp une barriere ſûre, & qui ne peut être rompue aiſément. A mon avis (c'eſt la concluſion que tire Polybe de tout ce qu'il a dit) il n'eſt pas de pratique militaire chez les Romains qui mérite plus qu'on l'imite.

La forme, la dimenſion, & la diſtribution des différentes parties du camp étoient toujours les mêmes, de ſorte que les ſoldats ſavoient tout d'un coup en quel endroit devoient être leurs tentes. Il n'en étoit pas ainſi chez les Grecs. Quand il s'agiſſoit de camper, ils choiſiſſoient toujours le lieu le plus fort par ſa ſituation, tant pour s'épargner la peine de conduire un foſſé autour du camp, que parce qu'ils ſe perſuadoient que des fortifications faites par la nature même étoient beaucoup plus ſûres que celles de l'art. De-là venoit la néceſſité de donner à leur camp, ſelon la nature des lieux, toutes ſortes de formes, & d'en varier les différentes parties : ce qui cauſoit une

Polyb.

confusion qui ne permettoit pas au soldat de savoir au juste ni son quartier, ni celui de son corps.

La forme & la disttribution du camp des Romains souffre de grandes difficultés, & donne lieu à de grandes disputes parmi les Savans. Je rapporterai ici celle que Polybe nous a laissée, en tâchant de l'éclaircir en quelques endroits, & d'y suppléer quelques parties qu'il a omises.

Polyb. lib. 6. p. 473. 477.

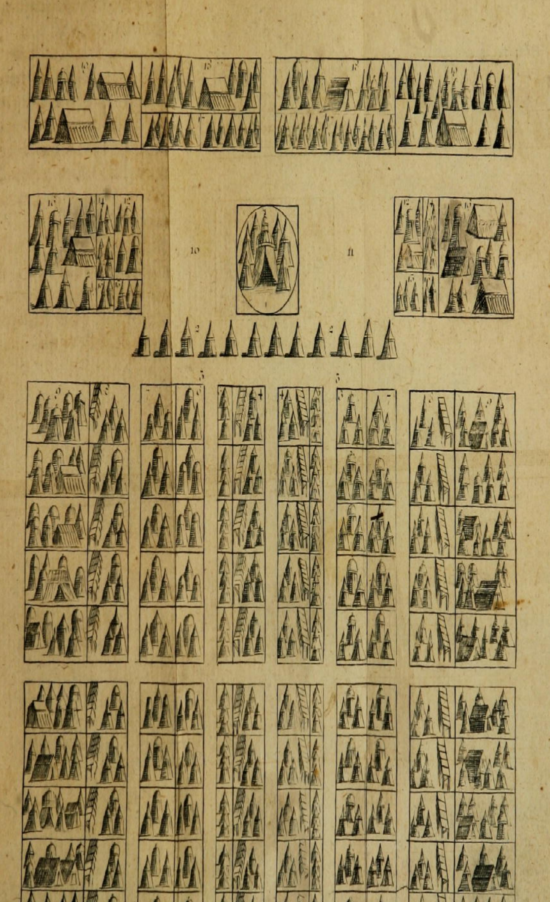
Il s'agit de l'armée d'un seul Consul, composée du tems de Polybe; premierement de deux Légions Romaines, dont chacune avoit quatre mille deux cens hommes de pied, & trois cens hommes de cheval; en second lieu des troupes des Alliés, de pareil nombre d'infanterie, & ordinairement du double de cavalerie: ce qui faisoit en tout tant pour les Romains que pour les Alliés dix-huit mille six cens hommes. Pour mieux comprendre la disposition de ce camp, il faut se souvenir de ce qui a été dit auparavant des parties dans lesquelles la Légion Romaine étoit divisée.

§. IV. *Disposition du Camp des Romains, selon Polybe.*

Après qu'on a pris le lieu pour le camp, dit Polybe, & l'on choisit toujours celui qui est le plus propre pour aller

Hist. Anc. Tom. XI part. II. page 22.

CAMP DES ROMAINS.





à l'eau & au fourrage, on deſtine pour la tente du Général, que j'appellerai autrement Prétoire, un endroit un peu plus élevé que le reſte, & d'où il puiſſe plus facilement voir tout ce qui ſe paſſe, & envoyer ſes ordres. (1) On plante un drapeau à l'endroit où la tente doit être miſe, & autour l'on meſure un eſpace quarré, en ſorte que les quatre côtés ſoient éloignés du drapeau de cent pieds, & que le terrein que le Conſul occupe ſoit de quatre arpens. Autour de ſa tente ſont dreſſés, l'autel ou l'on offre les ſacrifices, & le tribunal où ſe rend la juſtice.

Le Conſul commande deux Légions, dont chacune a ſix Tribuns, qui ſont douze en tout. Leurs tentes ſont placées ſur une ligne droite, parallèle à la face du Prétoire, & qui en eſt diſtante de cinquante pieds. C'eſt dans cet eſpace de cinquante pieds que ſont les chevaux, les bêtes de charge, & tout l'équipage des Tribuns. Leurs tentes ſont tournées de façon qu'elles ont derriere elles le Prétoire, & devant tout le reſte du camp. Les tentes des Tribuns également diſtantes les unes des autres, rempliſſent en travers autant de terrein que les Légions (2).

Pour placer les Légions, on laiſſe un eſpace de cent pieds de largeur parallèle aux tentes des Tribuns, qui forme une

rue, appellée *Principia*, dont la longueur égale la largeur du camp, & partage tout le camp en partie supérieure & partie inférieure (3).

Au-dessous de cette rue sont placées les tentes des Légions. L'espace qu'elles occupent est partagé au milieu en deux parties égales par une rue large de cinquante pieds, & qui coupe toute la longueur du camp. C'est-là que sont logés de côté & d'autre tout de suite & sur une même ligne, la Cavalerie, les Triaires, les Princes, les Hastaires. Entre les Triaires & les Princes il y a de côté & d'autre une rue de la même largeur que celle du milieu, & qui perce comme elle toute la longueur de cet espace. Il est aussi coupé en large par une rue qui s'appelloit la cinquieme, *Quintana*, parce qu'elle étoit après le cinquieme Manipule.

Comme chacun des quatre Corps qu'on vient de nommer se divisoit en dix parties: la Cavalerie en dix Compagnies, *Turmas*, chacune de trente hommes; les trois autres Corps en dix Manipules, chacun de six vingts hommes, excepté ceux des Triaires qui n'en avoient que la moitié: le logement de la Cavalerie, des Triaires, des Princes, & des Hastaires, étoit partagé separément; chacun en dix quarres dans la longueur de l'espace

pace marqué ci-devant. Chacun de ces quarrés avoit cent pieds tant en long qu'en large, excepté ceux des Triaires qui n'avoient que cinquante pieds de largeur, à raiſon de leur moindre nombre. Il en a déja été parlé.

Les tentes, ſoit de la Cavalerie ou de l'Infanterie, ſont diſpoſées de la même ſorte, & tournées vers les rues.

On loge d'abord la Cavalerie des deux Légions vis-à-vis l'une de l'autre, & ſéparées par un eſpace de cinquante pieds, qui eſt celui de la rue du milieu. La Cavalerie de deux Légions ne faiſant que ſix cens hommes, chaque quarré contenoit de chaque côte trente Cavaliers, (4) qui ſont la dixieme partie de trois cens. A côté de la Cavalerie ſont logés les Triaires, un Manipule derriere une compagnie de Cavalerie, l'un & l'autre dans la même forme. Ils ſe touchent par le terrein, mais les Triaires tournent le dos à la Cavalerie, & ici chaque Manipule a la moitié moins de largeur que de longueur, parce que les Triaires ſont moins nombreux que les autres Corps. (5).

A cinquante pieds & vis à-vis des Triaires, eſpace qui forme en long une rue de chaque côté, on place les Princes ſur le bord de l'intervalle. (6)

Au dos des Princes on met les Haſ-

taires, qui tournés à l'oppoſite ſe touchent par le terrein. (7)

Juſqu'ici on a préparé le logement des deux Légions Romaines, qui formoient l'armée d'un Conſul, & montoient à huit mille quatre cens hommes de pied, & ſix cens chevaux. Reſte à loger les troupes des Alliés. Leur Infanterie étoit égale à celle des Romains, & leur Cavalerie plus nombreuſe de la moitié. En ôtant, pour les Extraordinaires, de l'Infanterie la cinquieme partie, c'eſt-à-dire ſeize cens quatre vingts hommes, & de la Cavalerie le tiers, c'eſt-à-dire quatre cens hommes, il reſtoit en tout ſept mille cinq cens vingt hommes à loger tant de Cavalerie que d'Infanterie.

A cinquante pieds & vis-à-vis des Haſtaires Romains, eſpace qui forme de côté & d'autre une nouvelle rue, campe la Cavalerie des Alliés, (8) ſur cent trente-trois pieds de largeur, & quelque chose de plus.

Derriere cette Cavalerie, & ſur la même ligne, campe leur Infanterie, (9) ſur deux cens pieds de largeur.

A la tête de chaque Manipule ſont d'un côté & d'autre les tentes des Centurions. Il faut ſans doute en dire autant des Capitaines de Cavalerie, quoique Polybe n'en parle point. De l'eſpace qui reſte derriere les tentes des Tribuns,

& aux deux côtés de la tente du Conſul, on en prend une partie pour le Marché, (10) & l'autre pour le Queſteur, le Tréſor, & les munitions. (11)

A droite & à gauche, à côté & au-deſſus de la derniere tente des Tribuns, vis-à-vis le Prétoire, & en droite ligne, eſt le logement de la * Cavalerie extraordinaire, *Evocatorum* : (12-14.) & autres Cavaliers volontaires, *Selecto-rum.* (13-15.) Toute cette Cavalerie a vûe, une partie ſur la place du Queſteur, & l'autre ſur le Marché. Elle ne campe pas ſeulement auprès du Conſul, elle l'accompagne ſouvent dans les marches : en un mot, elle eſt pour l'ordinaire à portée du Conſul & du Queſteur, pour exécuter leurs ordres.

L'Infanterie Romaine extraordinaire & la volontaire ſont adoſſées aux Cavaliers dont on vient de parler, & ſur la même ligne. (16) Ils ſont pour le Conſul & le Queſteur le même ſervice que les Cavaliers.

Au-deſſus de cette Cavalerie & de cette Infanterie eſt une rue large de cent

* *Ces deux Corps étoient des Cavaliers d'élite que les Conſuls choiſiſſoient eux-mêmes, ou qui s'attachoient à eux de bonne volonté. C'eſt ce qui donna lieu aux Cohortes Prétoriennes ſous les Empereurs. Les* Selecti *ou* Ablecti, *ſoit cavaliers ſoit fantaſſins, étoient pris parmi les Alliés. Les* Evocati, *étoient des volontaires, de vieux ſoldats, qui pouvoient être ou citoyens, ou alliés.*

pieds, & qui perce toute la largeur du camp.

Au-dessous de cet espace est logée la Cavalerie extraordinaire des Alliés, ayant vûe sur le Marché, le Prétoire, & le Trésor, qui est la place du Questeur. (17)

L'Infanterie extraordinaire des Alliés est adossée à leur Cavalerie, & est tournée vers le retranchement & l'extrémité du camp. (18)

Ce qui reste d'espace vuide des deux côtés, est destiné aux Etrangers & aux Alliés qui viennent plus tard que les autres. (19)

Toutes choses ainsi rangées, on voit que le camp forme une figure quarrée, & que tant par le partage des rues que par la disposition du reste, il ressemble beaucoup à une ville. Et c'est l'idée qu'en avoient les soldats, qui regardoient le camp comme leur patrie, & les tentes comme leurs maisons.

Ces tentes pour l'ordinaire, étoient de peaux : d'où vient cette expression fort usitée dans les Auteurs, *sub pellibus habitare.* Les soldats se joignoient plusieurs ensemble, & faisoient chambrée, ce qui s'appelloit *contubernium.* Elle étoit composée ordinairement de huit ou dix soldats.

Du retranchement aux tentes il y a

deux cens pieds de diſtance : & ce vuide eſt d'un très-grand uſage ſoit pour l'entrée, ſoit pour la ſortie des Légions. Car chaque Corps s'avance dans cet eſpace par la rue qu'il a devant lui, & les troupes ne marchant point par le même chemin ne courent pas riſque de ſe renverſer & de ſe fouler aux pieds. De plus, on met là les beſtiaux & tout ce qui ſe prend ſur l'ennemi, & on y fait garde pendant la nuit. Un autre avantage conſidérable, c'eſt que, dans les attaques de nuit, il n'y a ni feu ni trait qui puiſſe être jetté juſqu'à eux ; ou, ſi cela arrive, ce n'eſt que très-rarement, & les ſoldats n'en peuvent pas beaucoup ſouffrir, étant à une ſi grande diſtance, & à couvert ſous leurs tentes. Si le camp de Syphax & d'Aſdrubal en Afrique eut eu dans tout ſon circuit un tel vuide, Scipion n'auroit pas pu venir à bout de le bruler entierement en une ſeule nuit.

Par le calcul exact du camp tel que Polybe le décrit, chaque face contient 2016 pieds, qui font 336 toiſes : & la totalité de la ſuperficie du camp contient 4064256 pieds qui font 112896 toiſes en quarré.

Quand le nombre des troupes augmentoit, on ſe contentoit d'augmenter la meſure & l'étendue du camp, ſans en

Liv. lib. 27. n. 46.

changer la forme. Lorſque le Conſul Livius Salinator reçut dans ſon camp les troupes de Néron ſon Collégue, on n'augmenta point l'eſpace du camp : on ſerra ſeulement les troupes, parce que celles de Néron ne devoient pas y demeurer long-tems ; & c'eſt ce qui trompa Aſdrubal. *Caſtra nihil aucta errorem faciebant.*

Polybe ne marque point le lieu où étoient campés les Lieutenans, *Legati*, qui tenoient le premier rang après le Conſul, les Préteurs, & les autres Officiers. Il y a beaucoup d'apparence qu'ils n'étoient pas fort éloignés de la tente du Conſul, avec lequel ils avoient un rapport continuel, auſſi-bien que les Tribuns.

Liv. lib. 40. n. 27.

Il ne parle pas non plus des portes du camp. Il y en avoit quatre, ſelon Tite-Live. *Ad quatuor portas exercitum inſtruxit, ut, ſigno dato, ex omnibus partibus eruptionem facerent.* Il les nomme enſuite : *l'Extraordinaire, la droite principale, la gauche principale, la Queſtorienne.* Elles ont encore d'autres noms, ce qui forme de grandes difficultés pour concilier enſemble les Auteurs. On croit que la porte *Extraordinaire* s'appelloit de la ſorte, parce qu'elle étoit près de l'endroit où campoient les Extraordinaires ;

& qu'elle étoit la même que la Prétorienne, nommée ainſi parce qu'elle étoit voiſine du Prétoire. La porte oppoſée à celle-là, & qui étoit à l'autre extrémité du camp, s'appelloit *Decumane*, parce qu'elle étoit voiſines des dixiemes Manipules de chaque Légion; & il y a apparence qu'elle eſt la même que la *Quaeſtorienne* nommée par Tite-Live dans l'endroit cité. Je n'entre point dans un plus grand détail ſur ces portes, ce qui demanderoit de longues diſſertations.

Mais on ne peut aſſez admirer l'ordre, la diſpoſition, la ſymmétrie de toutes les parties du camp des Romains, qui reſſemble plutôt à une ville qu'à un camp; la tente du Général placée dans un lieu éminent, au milieu des Autels & des images des dieux, qui ſembloient leur rendre la Divinité préſente, & environnée de toutes parts des principaux Officiers toujours prêts à recevoir & à exécuter ſes ordres. Quatre grandes rues qui répondent aux quatre portes du camp, coupées par beaucoup d'autres rues, toutes paralléles les unes aux autres. Une infinité de tentes, tirées comme au cordeau, placées dans une diſtance égale, & rangées avec une parfaite ſymmétrie. Et ce camp ſi vaſte, ſi étendu, ſi diverſifié dans ſes parties, qui paroitroit avoir coûté un travail & un

tems infini, étoit ſouvent l'ouvrage d'une heure ou deux, & ſembloit être ſorti tout-à-coup de terre. Tout cela n'eſt pourtant encore rien en comparaiſon de ce qui fait comme l'ame du camp : je veux dire la ſageſſe du commandement, l'attention & la vigilance du Général, la parfaite ſoumiſſion des Officiers ſubalternes, le dévouement des ſoldats aux ordres de leurs Chefs, & la diſcipline militaire, obſervée avec une exactitude & une ſévérité ſans exemple : qualités qui ont mis le peuple Romain au-deſſus de toutes les nations, & qui enfin l'en ont rendu maître. Il falloit que la maniere de camper des Romains fût bien excellente & bien parfaite, puiſqu'ils l'ont obſervée inviolablement pendant tant de ſiecles & avec un ſi grand ſuccès, & qu'il eſt preſque ſans exemple que leurs ennemis ayent pu les forcer dans leur camp.

On a renoncé à cette coutume de fortifier régulierement le camp, regardée par les Romains comme une des parties le plus eſſentielles de la ſcience & de la diſcipline militaire. Le nombre des troupes dont les armées ſont maintenant compoſées, & qui occupent un terrein conſidérable, paroît n'être point ſuſceptible de ce travail, qui deviendroit infini. Les peuples d'Aſie, dont les armées étoient

Xenoph. in Cyrop. lib. 2. pag. 80.

bien plus nombreuse que les nôtres, ne manquoient jamais d'environner au moins leur camp de fossés très-profonds, n'eût-ce été que pour un jour ou pour une nuit ; & souvent ils les fortifioient de bonnes palissades. Xénophon remarque que c'étoit le grand nombre même de leurs troupes qui leur rendoit cette pratique aisée.

On convient que nul peuple n'a porté à un plus haut degré de perfection la connoissance & la pratique de toutes les parties de l'art militaire, que le peuple Romain : mais il faut avouer qu'il a excellé sur-tout dans la science des campemens, & dans celle de ranger une armée en bataille. Aussi est-ce ce qu'a le plus admiré en lui Polybe, bon juge en cette matiere, & qui avoit été long-tems témoin de l'excellente discipline qui se gardoit parmi les troupes Romaines. Quand Philippe pere de Persée, & avant lui Pyrrhus, prévenus d'estime pour les Grecs, & pleins de mépris pour toutes les autres nations qu'ils traitoient de barbares, envisagerent pour la premiere fois la distribution & l'ordre du Camp des Romains, ils s'écrierent pleins de surprise & d'admiration : *Ce n'est pas-là certes une disposition barbare.*

Mais ce qui doit le plus nous étonner, & ce qu'on a peine même à don-

cevoir, tant nos mœurs en ſont éloignées, c'eſt ce caractere d'un peuple endurci aux travaux les plus rudes, & invincible aux fatigues les plus accablantes. On voit ici ce que peut une bonne éducation, & une heureuſe habitude contractée dès la plus tendre jeuneſſe. La plupart de ces ſoldats, quoique citoyens Romains, cultivoient eux-mêmes leurs héritages. Hors du tems de guerre, ils s'exerçoient aux travaux les plus pénibles. Leurs mains, accoutumées à manier tous les jours le hoiau, à fouir la terre, à conduire une peſante charrue, ne faiſoient que changer d'exercices, & trouvoient même du ſoulagement dans ceux que la diſcipline militaire leur impoſoit; comme on dit que les Spartiates n'étoient jamais plus à leur aiſe qu'à l'armée & dans le camp, tant leur vie dans un autre tems étoit dure & auſtere.

Il n'eſt pas juſqu'à la propreté, (qui le croiroit?) dont on ne prît un ſoin particulier dans le camp Romain. Comme la grande rue ſituée devant le Prétoire, étoit fort fréquentée par les Officiers & les ſoldats qui y alloient prendre l'ordre, & par cette raiſon expoſée à beaucoup de malpropreté; il y avoit des ſoldats chargé de la balayer tous les jours en hiver, & d'y jetter de l'eau en été pour empêcher la pouſſiere.

§. V. *Fonctions & exercices des soldats & des Officiers Romains dans leur Camp.*

LE Camp étant préparé de la maniere dont on vient de l'exposer, les Tribuns assemblés prennent le serment de tout ce qu'il y a d'hommes dans chaque Légion tant libres qu'esclaves. Tous jurent l'un après l'autre, & le serment qu'ils font consiste à promettre qu'ils ne voleront rien dans le camp, & que ce qu'ils trouveront dans le camp, ils le porteront aux Tribuns.

On avoit déja fait prêter un pareil serment aux soldats dans le tems de leur enrôlement : j'ai différé jusqu'ici à le rapporter, afin qu'étant joint à l'autre on en sente mieux la force. Par ce premier serment » le soldat promet de ne rien » voler soit seul soit avec plusieurs dans » l'armée, & de porter au Consul, ou » rendre au légitime possesseur, ce qu'il » aura trouvé qui passera le prix d'un » sesterce, c'est-à-dire, deux sols & de- » mi, excepté certaines choses qui sont » mentionnées dans le serment. « Quand on parle ici de dix mille pas loin de l'armée, ce n'est pas qu'au-delà de cet espace il fût permis aux soldats de voler : mais pour lors, ce qu'ils avoient trouvé, ils n'étoient point obligés de le porter au Consul. Parmi les exceptions étoit le fruit d'un arbre, *pomum*. Frontin,

Aul. Gell. l. 15. c. 4.

Frontin strctag. l. 4. c. 3.

ſur ce qu'en avoit écrit M. Scaurus, rapporte comme un exemple mémorable de l'abſtinence Romaine, qu'un arbre fruitier s'étant trouvé dans l'enceinte du camp, on en étoit ſorti le lendemain ſans que perſonne y eût touché. C'étoit Scaurus qui commandoit alors l'armée.

Ce ſerment montre juſqu'où les Romains portoient l'attention & l'exactitude à empêcher dans l'armée toute rapine & toute violence, puiſque non-ſeulement le vol eſt interdit au ſoldat avec une ſévérité inexorable, mais qu'on ne lui permet pas même de profiter de ce qu'il a rencontré ſur ſon chemin, & que le hazard lui a préſenté. En effet les loix traitent de vol ce qu'on retient ainſi du bien d'autrui après l'avoir trouvé, ſoit qu'on en connoiſſe le maître, ou qu'on l'ignore. *Qui alienum jacens lucri faciendi cauſa ſuſtulit, furti obſtringitur, ſive ſcit cujus ſit, ſive neſcit.*

Sabin. ex lib. Jur. civil. 2.

Spartian. in Peſcenn.

J'ai dit que le vol étoit défendu avec une ſévérité inexorable. On en voit un exemple bien terrible, même ſous les Empereurs. Un ſoldat avoit volé une poule à un payſan, & l'avoit mangée avec les neuf autres ſoldats de la chambrée. L'Empereur Peſcennius Niger les condamna tous dix à la mort, & ce ne fut qu'aux inſtantes prieres de toute l'armée qu'il leur laiſſa la vie, en les obli-

geant de donner chacun au payſan dix poules, & leur impoſant une note d'infamie publique tant que dureroit cette guerre. Que de crimes une telle rigidité eſt capable d'arrêter! Quel ſpectacle qu'un camp ſi bien régle! Mais quelle différence entre des ſoldats ſoumis & diſciplinés de la ſorte au milieu du paganiſme, & nos marodeurs, qui ſe diſent chrétiens, & qui ne craignent ni dieu ni les hommes! La clôture du camp étoit un bon rempart contre les déſordres & la licence, & nous verrons bientôt, que, dans la marche même, la ſévérité de la diſcipline tenoit lieu de haie & de clôture.

Un ordre merveilleux régnoit dans tout le camp & de jour & de nuit, pour le mot du guet, pour les ſentinelles, pour les corps-de-garde, & c'eſt ce qui en faiſoit la ſûreté & le repos. Pour rendre la garde plus ſûre & moins accablante, on diviſoit la nuit en quatre parties ou quatre veilles, & le jour en quatre ſtations. Chacun avoit ſa fonction marquée ſoit pour le lieu ſoit pour le tems; & dans le camp, tout étoit compaſſé & arrangé comme dans une famille bien réglée.

J'ai déja parlé ailleurs de la ſimplicité des Anciens pour le vivre & pour l'équipage. Le ſecond Scipion l'Africain

ne permettoit au soldat d'avoir qu'une marmite, une broche, & un pot de bois. On * n'en trouva pas davantage dans le meuble d'Epaminondas, ce fameux Général des Thébains. Les anciens Généraux de Rome n'étoient pas plus magnifiques. On ** ne savoit à l'armée ce que c'étoit que vaisselle d'argent : il n'y en avoit que pour les sacrifices, une coupe & une saliere. L'argent brilloit aussi dans l'ornement des chevaux. L'heure du dîner & du souper étoit indiquée par un certain signal. Nous avons vû que la plupart des Empereurs Romains prenoient leurs repas en public, & souvent même en plein air. On *** a remarqué que Pescennius ne se servoit point du secours des toits contre la pluie. Les **** repas de ces Empereurs, aussi-

* Epaminondas, Dux Thebanorum, tantæ abstinentiæ fuit, ut in suppellectili ejus, præter ahenum & veru unicum, nihil inveniretur. *Frontin. stratag. lib.* 4. *cap.* 3.

** Præter equos virosque, & si quid argenti, quod plurimum in phaleris equorum, (nam ad vescendum facto perexiguo, utique militantes, utebantur) omnis cetera præda diripienda milita data est. *Liv. lib.* 21. *n.* 52.

*** Idem, in omni expeditione, ante omnes militarem, cibum sumpsit... nec sibi unquam, vel contra imbres, quæsivit tecti suffragium. *Capitol.*

**** Fuit illa simplicitas antiquorum in cibo capiendo, humanitatis simul & continentiæ certissima index. Nam maximis viris prandere & cœnare in propatulo, verecundiæ non erat. Nec sanè ullas epulas habebant, quas oculis populi subjicere erubescerent. *Val. Max. lib.* 2. *cap.* 5.

bien que ceux des anciens Généraux dont parle Valére Maxime, étoient tels, qu'ils pouvoient les prendre librement en public : les mêts qu'on y servoit n'avoient rien qu'il fallût cacher aux yeux des soldats, qui voyoient avec joie & admiration que leurs Maîtres n'étoient pas mieux nourris qu'eux.

Ce qu'il y a de plus admirable dans la discipline des Romains, étoit l'exercice continul où l'on tenoit les soldats, soit dans le camp, soit hors du camp, de sorte que jamais ils ne demeuroient oisifs. Les soldats de nouvelle levée faisoient régulierement l'exercice deux fois le jour, & les anciens une fois. On * les formoit à toutes les évolutions & à toutes les parties de l'art militaire. On ** les obligeoit de nétoyer exactement leurs armes, & de les tenir toujours propres & luisantes. On leur faisoit faire des marches forcées pendant un assez long espace chargés de leurs armes & de plusieurs

* Ibi, quia otiosa castra erant, crebro decurrere milites cogebat (Sempronius,) ut tyrones assuescerent signa sequi, & in acie cognoscere ordines suos. *Liv. lib.* 23. *n.* 35.
Primo die legiones in armis quatuor millium spatio decurrerunt. Secundo die arma curare & tergere ante tentoria jussit (Scipio Africanus.) Tertio die sudibus inter se in modum justæ pugnæ concurrerunt, præpilatisque missilibus jaculati sunt. *Liv. lib.* 26. *n.* 51.

** Acuere alii gladios : alii galeas buculasque, scuta alii, loricasque tergere. *Liv. lib.* 44. *n.* 34.

pieux, & ſouvent dans des lieux difficiles & eſcarpés. On les accoutumoit à garder toujours leurs rangs même dans le trouble & dans la confuſion, & à ne perdre jamais de vûe leurs étendards. On les mettoit aux mains les uns contre les autres dans des combats ſimulés, dont les Officiers, les Généraux, & le Conſul même étoient témoins, & auxquels ils faiſoient gloire de prendre part en perſonne. Lorſqu'il n'y avoit point d'ennemi à combattre, on occupoit les troupes à des ouvrages conſidérables, tant pour les tenir en haleine que pour l'utilité publique. Tels ſont en particulier les grands-chemins, appellés pour cette raiſon *viæ militares*, & qui ſont le fruit de cette ſage & ſalutaire pratique.

Stratum militari labore iter. *Quintil. lib.* 2. *cap.* 14.

Qu'on juge, ſi parmi ces exercices, qui étoient preſque continuels, on pouvoit trouver lieu à ces indignes divertiſſemens, qui entraînent également la perte du tems & du bien. Cette manie, cette fureur du jeu, qui, à la honte de notre ſiecle, a forcé les remparts du camp & les loix de la diſcipline militaire, eût été regardée chez les Anciens comme le plus ſiniſtre & le plus effrayant de tous les prodiges.

ARTICLE CINQIEME.

Des Batailles.

IL eſt tems de faire ſortir nos troupes de leur camp, ſoit Grecs, ſoit Romains, & de les mettre en campagne pour en venir aux mains avec les ennemis.

§. I. *C'eſt du Général principalement que dépend le ſuccès des batailles.*

C'EST ici que paroît le mérite guerrier dans toute ſon étendue. Pour juger ſi un Général étoit digne de ce nom, les Anciens examinoient la conduite qu'il avoit gardée dans une bataille. Ils n'attendoient pas le ſuccès du nombre des troupes qui ne ſert ſouvent qu'à embarraſſer, mais de ſa prudence, & de ſon courage, cauſe & garant de la victoire. Ils le regardoient comme l'ame de l'armée, qui en régle les mouvemens, à la voix de qui tout obéit, & dont, pour l'ordinaire, la conduite bonne ou mauvaiſe entraîne le gain ou la perte d'une bataille. Tout étoit déſeſpéré chez les Carthaginois, lorſque Xanthippe le Lacédémonien y arriva. Sur le récit qu'on lui fit de ce qui s'étoit paſſé dans le combat, il en attribua le mauvais ſuccès uniquement à l'incapacité des Chefs; &

il le fit bien voir. Il n'avoit amené avec lui ni infanterie, ni cavalerie, mais il savoit en faire usage. Tout changea en peu de tems, & l'on connut qu'une bonne tête vaut mieux que cent mille bras. Les trois défaites des Romains par Annibal leur montrerent qu'elles étoient les suites d'un mauvais choix. La guerre contre Persée avoit traîné en longueur pendant trois ans par la faute des trois Consuls qui en avoient été chargés : Paul Emile la termina glorieusement en moins d'une année. C'est dans ces occasions qu'on sent quelle différence il y a entre un homme & un homme.

Le premier soin d'un Général, & qui demande un grand fonds de jugement & de prudence, est d'examiner s'il est à propos ou non de donner une bataille : car les deux partis peuvent être également dangereux. Mardonnius périt misérablement avec son armée de trois cens mille hommes, pour n'avoir pas suivi le conseil d'Artabaze qui l'exhortoit à ne point donner de combat, & à employer plutôt l'or & l'argent contre les Grecs que le fer. Ce fut contre l'avis du sage Memnon que les Généraux de Darius engagerent la bataille du Granique, qui porta le premier coup à l'empire des Perses. L'aveugle témérité de Varron, malgré les remontrances de son

Collegue & les avis de Fabius, précipita la République dans la malheureuſe journée de Cannes, au lieu qu'un délai de quelques ſemaines auroit peut-être ruiné Annibal pour toujours. Perſée au contraire manqua l'occaſion de battre les Romains, pour n'avoir pas profité de l'ardeur de ſon armée, & ne les avoir pas attaqués bruſquement après la défaite de leur cavalerie qui avoit jetté le trouble & la conſternation dans leurs troupes. Céſar étoit perdu après la journée de Dyrrachium, ſi Pompée eût ſû profiter de ſon avantage. Il y a des inſtans déciſifs pour les grandes entrepriſes. L'important eſt de prendre ſagement ſon parti, & de ſaiſir le moment favorable, * qui ne revient plus quand on l'a manqué : & le tout dépend ici de la prudence du Genéral. Il y a ** un partage de ſoins & de devoirs dans l'armée. La tête ordonne, les bras exécutent. *Ne ſongez*, *** diſoit Othon à ſes ſoldats, *qu'à vos armes & à combattre vaillamment; laiſſez-moi le ſoin de prendre de juſtes meſures, & celui de conduire votre valeur.*

* Si in occaſionis momento, cujus prætervolat opportunitas, cunctatus paulum fueris, nequicquam mox amiſſam quæras. *Liv. lib.* 25. *n.* 38.

* Diviſa inter exercitum ducesque munia. Militibus cupido pugnandi convenit; duces providendo, conſultando .... proſunt. *Tacit. Hiſt. lib.* 3. *cap.* 20.

** Vobis arma & animus ſit : mihi conſilium & virtutis veſtræ regimen relinquite. *Ibid. l.* 1. *cap.* 84.

§. II. *Soin de consulter les dieux & de haranguer les troupes avant le combat.*

C'est dans le moment de donner une bataille que les Anciens se croyoient le plus obligés de consulter les dieux, & de se les rendre favorables. Ils les consultoient par le vol ou le chant des oiseaux, par l'inspection des entrailles de bêtes immolées, par la maniere dont mangeoient les poulets sacrés, & par d'autres choses pareilles. Ils travailloient à se les rendre propices par les sacrifices, par les vœux, par les prieres. Plusieurs d'entre les Generaux, sur-tout dans les premiers tems, s'acquittoient de ses devoirs de bonne foi, & avec des sentimens religieux, qu'ils poussoient quelquefois jusqu'à une superstition puérile & ridicule : d'autres les méprisoient dans le fond de l'ame, ou même s'en moquoient ouvertement; & l'on ne manquoit pas d'attribuer à ce mépris irréligieux les malheurs que souvent leur ignorance ou leur témérité leur attiroient. Jamais Prince ne témoigna plus de respect pour les dieux que le grand Cyrus. Près de fondre sur Crésus, il entonne l'hymne du combat, & toute l'armée y répond par de grands cris, en invoquant le dieu de la guerre. Paul Emile, avant que de combattre contre Persée, immola de suite

à Hercule jusqu'à vingt bœufs, sans trouver dans toutes ces victimes aucun signe favorable : ce ne fut qu'au vingt & uniéme qu'il crut en voir qui lui promettoient la victoire. Nous avons aussi des exemples contraires. Epaminondas, non moins brave mais moins superstitieux que Paul Emile, voyant qu'on vouloit l'empêcher de donner la bataille de Leuctres en lui annonçant de mauvais augures, répondit par un vers d'Homere, dont le sens est : *Il n'y a qu'un seul bon augure, qui est de combattre pour sa patrie.* Un Consul Romain, déterminé absolument combatre l'ennemi dès qu'il en approcheroit, se tint pendant tout le voyage, bien clos & couvert dans sa litiere, pour ne point voir de mauvais augure qui pût rompre son dessein. Un autre fit plus, & voyant que les poulets ne mangoient point, il les jetta dans la mer, en disant : *Qu'ils boivent donc, puisqu'ils ne veulent pas manger.* Ces exemples d'irréligion étoient rares, & le sentiment contraire prévaloit. Il y avoit sans doute, de la superstition dans plusieurs de ces cérémonies : mais les sacrifices, les vœux, les prieres, qui précédoient toujours les batailles, étoient une preuve qu'on n'en attendoit le succès que de la Divinité qui seule en disposoit.

Après avoir rendu ces devoirs aux dieux, on se tournoit du côté des hommes, & le Commandant exhortoit ses soldats. C'étoit une coutume généralement établie chez tous les peuples, de haranguer les troupes avant le combat; & cette coutume étoit fort raisonnable, & pouvoit contribuer beaucoup à la victoire. Il est juste, quand on est près de marcher contre les ennemis, & d'en venir aux mains, d'opposer à la crainte de la mort qui paroît pour lors prochaine, des motifs puissans, & capables, sinon d'étouffer entierement cette crainte gravée dans le fond de la nature, du moins de la combattre & de la vaincre. Ces motifs, tels que sont l'amour de la patrie, l'obligation de la défendre au prix de son sang, le souvenir des victoires passées, la nécessité de soutenir l'honneur de la nation, l'injustice d'un ennemi violent & cruel, le danger où se trouveront exposés les peres, les meres, les femmes, les enfans des soldats; ces motifs, dis-je, & beaucoup d'autres pareils, représentés par la bouche d'un Général qu'on aime & qu'on respecte, peuvent faire une forte impression sur l'esprit des soldats. L'éloquence militaire consiste moins dans les paroles, que dans un certain air d'autorité qui impose, & encore plus dans l'inestimable avantage

d'être aimé des troupes, * qui peut en tenir lieu.

Ce n'est pas, comme le remarque Cyrus, que de pareilles harangues puissent changer en un moment leur disposition, & de timides & lâches que seroient les soldats, les rendre tout-à-coup hardis & intrépides : mais elles reveillent, elles animent le courage qui leur est naturel, & y ajoutent une nouvelle force & une nouvelle vivacité.

Xenoph. in Cyrop. lib. 3. pag. 84.

Pour juger sainement de la coutume de haranguer les troupes généralement & constamment employée chez tous les Anciens, il faut se transporter dans les siécles où ils vivoient, & faire une attention particuliere à leurs mœurs & à leurs usages.

Les armées, chez les Grecs & chez les Romains, étoient composées des mêmes citoyens, à qui dans la ville & en tems de paix on avoit coutume de communiquer toutes les affaires. Le Général ne faisoit dans le camp ou sur le champ de bataille, que ce qu'il auroit été obligé de faire à la Tribune des Harangues. Il honoroit ses troupes, & attiroit leur confiance & leur affection, en leur faisant part de ses desseins, de ses motifs, de ses moyens. Par-là il interessoit le soldat au

* Caritatem paraverat loco auctoritatis. *Tacit. in Agricol. cap. 16.*

ſuccès. Le ſpectacle ſeul des Généraux, des Officiers, des ſoldats aſſemblés, leur communiquoit à tous un courage & une ardeur réciproque. C'eſt l'effet de toutes les aſſemblées : elles réveillent, elles remuent. Chacun ſe pique d'y faire bonne contenance, & oblige ſon voiſin à l'imiter. On ſe raſſure dans ſa crainte par la valeur des autres. La diſpoſition des particuliers devient celle de tout le corps, & donne le ton aux affaires.

Il y avoit des occaſions importantes où il étoit plus néceſſaire de réveiller la bonne volonté & le zéle du ſoldat : lors, par exemple, qu'il falloit faire une marche difficile & forcée, pour ſe tirer d'une ſituation fâcheuſe, ou pour en prendre une plus commode : lorſqu'on avoit beſoin de courage, de patience, de conſtance pour ſupporter une diſette, un manquement de choſes néceſſaires, un état pénible à la nature : lorſqu'on ſongeoit à tenter une entrepriſe difficile, périlleuſe, mais très-utile pour le ſuccès : lorſqu'il falloit conſoler, raſſurer, ranimer après un échec : lorſqu'il s'agiſſoit de faire une retraite hazardeuſe à la vûe de l'ennemi, ou dans un pays dont il étoit maître : enfin lorſqu'il ne falloit plus qu'un généreux effort pour terminer une guerre, ou une entrepriſe importante.

Dans ces occaſions & d'autres ſemblables,

blables, les Généraux ne manquoient jamais de parler publiquement aux troupes pour ſonder leurs diſpoſitions par les acclamations plus ou moins fortes; pour les informer des raiſons qu'on avoit de prendre tel ou tel parti, & les y faire entrer; pour diſſiper les faux bruits qui exagéroient les difficultés, & abattoient le courage; pour leur faire enviſager les remédes qu'on préparoit à leurs maux, & le ſuccès qu'on en eſpéroit; pour les inſtruire des précautions qu'on avoit à prendre, & des motifs de ces précautions. Le Général avoit intérêt de flatter le ſoldat en lui faiſant confidence de ſes deſſeins, de ſes craintes, de ſes expédiens, afin de l'engager à y prendre part, & d'agir de concert avec ſon Général, & par les mêmes motifs. Ce Général au milieu des ſoldats, qui tous étoient, comme lui, non-ſeulement membres de l'Etat, mais admis à partager l'autorité du gouvernement, ſe regardoit comme un pere au milieu de ſa famille.

On a de la peine à comprendre comment il ſe pouvoit faire entendre des troupes. Il faut ſe ſouvenir que chez les Grecs & les Romains les armées étoient peu nombreuſes. Celles des premiers n'alloient gueres pour l'ordinaire qu'à dix ou douze mille hommes; & celles des Romains rarement au double; je ne parle

pas des derniers tems. Les Généraux s'y faisoient entendre, comme les Orateurs se faisoient entendre dans la place publique, où étoit la Tribune aux Harangues. Le peuple n'entendoit pas tout : mais néanmoins tout le peuple étoit instruit à Rome & à Athénes, tout le peuple déliberoit & décidoit, & personne ne se plaignoit de n'avoir pas entendu. Il suffisoit que les plus anciens, les plus considérables, les principaux des manipules & des chambres se trouvassent à la harangue, dont ensuite ils rendoient compte aux autres.

On voit dans la colonne Trajane l'Empereur haranguant les troupes de dessus un tribunal de gazon élevé audessus de la tête des soldats, les prinpaux Officiers autour de lui sur la platteforme, & la foule répandue tout autour. On ne sauroit croire combien peu de place occupe une multitude d'hommes sans armes, qui se tiennent debout, & qui se pressent : car les harangues ordinaires se faisoient dans le camp au soldat tranquille & désarmé. D'ailleurs on s'accoutumoit de jeunesse à parler dans l'occasion avec une voix forte & distincte.

Quand les armées étoient plus nombreuses, & qu'on étoit près de donner le combat, il y avoit une maniere de haranguer les troupes qui étoit fort sim-

ple & fort naturelle. Le Général, monté à cheval, parcouroit les rangs, & disoit quelques mots aux différens Corps pour les animer. Alexandre en usa ainsi à la bataille * d'Issus. Darius, ** à celle d'Arbelles, fit à peu-près la même chose, mais d'une maniere différente. De dessus son char il harangua ses troupes, tournant ses yeux & ses mains vers les Officiers & les soldats qui l'environnoient. Ni l'un ni l'autre sans doute ne pouvoient être entendus que de ceux qui étoient le plus près d'eux : mais ceux-ci faisoient bientôt passer le gros de leurs discours au reste de l'armée.

Justin, abbréviateur de Trogue Pompée, excellent historien qui vivoit du tems d'Auguste, rapporte en entier une harangue, que son auteur met dans la bouche de Mithridate. Elle est fort longue, ce qui ne doit pas paroître étonnant, parce que Mithridate ne la fait pas dans le moment d'une bataille, mais simplement pour animer ses troupes contre les Romains qu'il avoit déja vaincus en plusieurs combats, & qu'il songeoit encore

Justin. lib. 38. cap. 4. 7.

* Alexander ante prima signa ibat .... cùmque agmen obequitaret, varia oratione, ut cujusque animis aptum erat, milites alloquebatur. *Quint. Curt. lib. 3. cap. 10.*

** Darius, sicut curru eminebat, dextera lævaque ad circumstantium agmina oculos manusque circumferens, &c. *Quint. Curt. lib. 4. cap. 14.*

à attaquer de nouveau. Son armée étoit de près de trois cens mille hommes, & composée de vingts-deux nations différentes, qui avoient chacune leur langue particuliere, & Mithridate les savoit toutes, de sorte qu'il n'avoit pas besoin de truchemens pour leur parler. Justin, en rapportant la harangue dont il s'agit, dit simplement que Mithridate convoqua l'assemblée des soldats : *Ad concionem milites vocat*. Mais comment s'y prit-il pour se faire entendre à ces vingt-deux nations ? Répéta-t-il à chacune d'elles le long discours qui est rapporté dans Justin ? Cela n'est pas vraisemblable. Il seroit à souhaiter que l'Historien se fût expliqué plus clairement, & nous eut donné quelque lumiere sur ce point. Peut-être se contenta-t-il de parler lui-même à sa nation, & d'instruire les autres de ses vûes & de ses desseins par des truchemens.

Liv. lib. 30. *n.* 33.

Annibal en usa de la sorte. Près de donner la bataille contre Scipion en Afrique, il crut devoir exhorter ses troupes : & comme tout étoit différent entr'elles, langage, coutumes, loix, armes, vêtemens, intérêts, il employa aussi différens motifs pour les animer.

» Aux troupes auxiliaires, il proposa
» une récompense présente & une aug-
» mentation de solde sur le butin qu'on

» feroit. Il réveilla les ſentimens de haine
» particuliers & naturels aux Gaulois
» contre les Romains. Pour les Liguriens,
» qui habitoient un pays de montagnes
» âpres & ſtériles, il leur montra les cam-
» pagnes fertiles de l'Italie comme le fruit
» de leur victoire. Il repréſenta aux Mau-
» res & aux Numides la dure & violente
» domination de Maſiniſſa, à laquelle ils
» feroient ſoumis s'ils étoient vaincus. Il
» anima ainſi ſes différentes nations, par
» différentes vûes de crainte & d'eſpé-
» rance. Quant * à ce qui regarde les
» Carthaginois, tout fut mis en uſage
» d'une maniere vive & touchante : le
» danger de leur patrie, leurs dieux pé-
» nates, les tombeaux de leurs ancêtres,
» l'épouvante & la conſternation de leurs
» peres & meres, de leurs femmes, de
» leurs enfans; enfin le ſort de Carthage,
» que le ſuccès de la bataille alloit ou
» ruiner & réduire pour toujours à l'eſ-
» clavage, ou rendre maîtreſſe de l'u-
» nivers, tout étant extrême dans ce
» qu'elle avoit à craindre ou à eſpérer «
Voilà un fort beau diſcours. Mais com-
ment ſe fit-il entendre à ces diverſes na-
tions? Tite-Live le marque. Il parla lui-

* Carthaginienſibus mœnia patriæ, dii penates, ſepulcra majorum, liberi cum parentibus conjugeſque pavidæ, aut excidium ſerviriumque, aut imperium orbis terrarum, nihil aut in metum, aut in ſpem medium oſtentatur.

même aux Carthaginois, & chargea les Chefs de chaque nation de leur parler en conformité de ce qu'il leur avoit dit.

De même le Général assembloit quelquefois les Officiers de son armée, & après leur avoir exposé ce qu'il souhaitoit qu'on dît aux troupes de sa part, il les renvoyoit chacun dans leurs Corps ou dans leurs Compagnies, pour leur faire le rapport de ce qu'ils avoient entendu, & pour les animer au combat. Arrien le marque en particulier d'Alexandre le Grand avant la fameuse bataille d'Arbelles.

Arrian. lib. 3. pag. 117.

§. III. *Maniere de ranger les armées en bataille, & de donner le combat.*

La maniere de ranger les armées en bataille n'étoit pas uniforme chez les Anciens, & elle ne pouvoit pas l'être, parce qu'elle dépend des circonstances qui varient à l'infini, & demandent par conséquent divers arrangemens. L'infanterie, ordinairement, étoit placée au centre sur une ou plusieurs lignes, & la Cavalerie sur les deux aîles.

A la bataille de Thymbrée, toutes les troupes de Crésus, tant de pied que de cheval, étoient rangées sur une même ligne, & avoient trente hommes de profondeur : excepté les Egyptiens, dont le nombre montoit à six vingts mille hom-

Xenoph. in Cyrop. lib. 6. p. 496. &c.

mes. Ils étoient partagés en douze gros Corps ou bataillons quarrés de dix mille hommes chacun, qui avoient cent hommes de front, & autant de profondeur. Il ne fut pas possible à Cresus de leur faire changer cet arrangement auquel ils étoient accoutumés ; ce qui rendit inutile la plus grande partie de ces troupes qui étoient les meilleures de l'armée, & ne contribua pas peu à la perte de la bataille. Les troupes Persannes combattoient ordinairement sur vingt-quatre de hauteur. Cyrus, à qui il importoit de former le plus grand front qu'il lui seroit possible pour ne pas être enveloppé par les ennemis, dédoubla ses files, & les mit sur douze de hauteur seulement. On sait quel fut le succès de ce combat.

Dans la bataille de Leuctres, les Lacédémoniens, qui avoient tant de leurs propres troupes que de celles des Alliés, vingt-quatre mille hommes d'infanterie & seize cens chevaux, étoient rangés sur douze de hauteur, & les Thébains sur cinquante, quoiqu'ils n'eussent que six mille fantassins, & quatre cens chevaux. Cela paroît contre les régles. Le dessein d'Epaminondas étoit de tomber d'abord avec tout le poids de son épais bataillon sur la phalange des Lacédémoniens, bien sûr, que s'il pouvoit l'enfoncer, tout le reste de l'armée seroit bientôt mis en déroute.

Xenoph. in Cyrop lib. 6 pag. 158. &c

Et en effet, c'est ainsi que la chose arriva.

J'ai fait ailleurs la description de la phalange Macédonienne, si célébre chez les Anciens. Elle se divisoit ordinairement, selon Polybe, en dix Corps, dont chacun étoit composé de seize cens hommes, rangés sur cent de front, & seize de profondeur. Quelquefois on doubloit ou l'on dédoubloit ce dernier nombre selon l'exigence des cas. Le même Polybe donne à un escadron huit cens chevaux, rangés pour l'ordinaire sur cent de front, & sur huit de hauteur : il parle de la Cavalerie Persanne.

Tome VI. *pag.* 27. &c. *Polyb. lib.* 17. *pag*, 764. 767. *Idem. lib.* 11. *Pag.* 664.

Pour ce qui regarde les Romains, leur coutume de ranger l'infanterie sur trois lignes dura assez long tems, & fut assez uniforme. Entr'autres exemples, celui de la bataille de Zama entre Scipion & Annibal peut suffire pour nous donner une juste idée de la maniere dont les Romains & les Carthaginois rangeoient leurs troupes.

Scipion plaça les Hastaires à la premiere ligne, laissant des intervalles entre les Cohortes. Il mit à la seconde les Princes, postant leurs Cohortes, non vis-à-vis les espaces de la premiere ligne, comme c'étoit la coutume chez les Romains, mais derriere les Cohortes des Hastaires, laissant des intervalles qui enfiloient ceux de la premiere ligne; & cela à cause du grand nombre d'eléphans

qui étoient dans l'armée ennemie, auxquels on vouloit laiſſer un paſſage libre. Les Triaires étoient ſur la troiſieme ligne, & formoient comme un corps de réſerve. La Cavalerie étoit répandue ſur les deux aîles : celle d'Italie à la gauche, commandée par Lélius; celle des Numides à la droite, commandée par Maſiniſſa. Il jetta dans les eſpaces de la premiere ligne des armés à la légere, & leur donna ordre de commencer le combat, de maniere pourtant que s'ils étoient pouſſés, ou ne pouvoient ſoutenir le choc des éléphans, ils ſe retiraſſent, ceux qui courroient le mieux, derriere toute l'armée par les intervalles directs, & ceux qui ſe verroient enveloppés par les eſpaces de traverſe à droite & à gauche.

Pour ce qui eſt de l'autre armée, plus de quatre-vingts éléphans en couvroient le front. Annibal plaça enſuite les étrangers ſoudoyés, au nombre d'environ douze mille Liguriens, Gaulois, Baléares, Maures : derriere cette premiere ligne, les Africains & les Carthaginois. C'étoit l'élite de ſon armée, & il les deſtinoit pour tomber ſur l'ennemi quand il ſeroit fatigué & affoibli par le combat : & à la troiſieme ligne, qu'il éloigna de la ſeconde de plus de cent pas, les troupes qui étoient venues d'Italie avec lui, auxquelles il ne ſe fioit pas, parce

Plus d'un ſtade.

qu'elles avoient été arrachées par force de leur pays, & qu'il ne ſavoit s'il devoit les regarder comme ennemies ou alliées. Il mit ſur l'aîle gauche la Cavalerie des alliés Numides, & ſur la droite celle des Carthaginois.

Je ſouhaiterois que Polybe ou Tite-Live nous euſſent marqué quel étoit le nombre des troupes de part & d'autre, & quelle profondeur les Généraux leur avoient donnée en les rangeant en bataille. Dans la bataille de Cannes, qui précéda celle-ci de quelques années, il n'eſt fait nulle mention des Haſtaires, des Princes, des Triaires, qui formoient ordinairement les trois lignes de l'armée Romaine. Tite-Live, ſans doute, la ſuppoſe comme une choſe d'uſage, & connue de tout le monde.

Il étoit aſſez ordinaire, ſur-tout à certains peuples, de jetter de grands cris, & de frapper de leurs épées ſur leurs boucliers, en s'avançant vers l'ennemi pour l'attaquer. Ce bruit, joint à celui des trompettes, étoit fort propre à étouffer en eux par une ſorte d'étourdiſſement toute crainte du danger, & à leur inſpirer un courage & une hardieſſe qui n'enviſageoit plus que la victoire, & bravoit la mort.

Quelquefois les troupes alloient à pas lent & de ſang froid au combat : quelquefois, quand elles approchoient de

l'ennemi, elles s'élançoient contre lui avec impétuosité par une course rapide. Nous avons vû de grands hommes partagés de sentimens sur ces deux sortes d'attaques. A la journée des Thermopyles l'espion de Xerxès trouva les Spartiates qui se préparoient au combat en peignant leurs chevelures. Jamais pourtant danger ne fut plus grand. Cette bravade ne convenoit qu'à des soldats déterminés, comme ceux-là, à vaincre ou à périr : d'ailleurs c'étoit leur coutume ordinaire.

Herodot. lib. 7. cap. 208.

Les armés à la légere commençoient ordinairement l'action, & lançoient leurs traits, leurs fléches, leurs pierres contre les éléphans s'il y en avoit, ou contre les chevaux, ou contre l'infanterie, pour tâcher d'y jetter le désordre ; après quoi ils se retiroient à travers les vuides de leurs troupes derriere la premiere ligne, d'où ils continuoient leurs décharges pardessus la tête des soldats.

Les Romains commençoient le combat par lancer leurs javelots contre l'ennemi, puis il en venoit aux mains & c'étoit-là où paroissoit le courage, & où se faisoit le grand carnage.

Quand on étoit venu à bout d'enfoncer l'ennemi, & de le mettre en fuite, le grand danger étoit comme il l'est encore, de le poursuivre avec trop d'ardeur, & d'oublier ce qui se passoit dans le reste

de l'armée. Nous avons vû que la perte de la plupart des batailles venoit de cette faute, d'autant plus à craindre qu'elle paroît venir de bravoure & de courage. Lélius & Mafiniffa, dans la bataille de Zama, après avoir mis en défordre & en fuite les ennemis, ne fe livrerent pas à une ardeur indifcrette; mais revenant promptement de la pourfuite, ils rejoignirent le gros, & tombant fur les derrieres d'Annibal, ils pafferent au fil de l'épée la plus grande partie de fes phalanges.

Plut. in Lycurg. p. 54.

Lycurgue avoit ordonné, qu'après avoir affez pourfuivi l'ennemi pour s'affurer la victoire, on ceffât de le faire; & cela pour deux raifons. La premiere, parce que faifant la guerre Grecs contre Grecs, l'humanité demandoit qu'on ne pouffât pas à toute outrance des peuples voifins, & en quelque forte compatriotes, & qui par la fuite s'avouoient vaincus. La feconde, parce que les ennemis, comptant fur cette coutume, étoient portés à mettre leur vie en fûreté par la retraite, plutôt qu'à s'opiniâtrer au combat, où ils favoient qu'il n'y avoit point de quartier à efpérer pour eux.

Il faut que l'attaque d'une armée par les flancs & par les derrieres foit bien avantageufe, puifque dans la plupart des batailles elle eft ordinairement fuivie de

la victoire. Aussi voit-on, dans tous les combats, que le principal soin des habiles Généraux étoit de se mettre en sûreté contre ce danger.

On a dû être étonné de voir si peu de Cavalerie dans l'armée Romaine : trois cens chevaux pour quatre ou cinq mille hommes de pied. Il est vrai qu'ils faisoient un excellent usage du peu qu'ils en avoient. Tantôt ils sautoient par terre, & combattoient à pied, leurs chevaux étant accoutumés à demeurer cependant immobiles. Tantôt ils recevoient en croupe des fantassins armés à la légere, qui descendoient de cheval & y remontoient avec une vîtesse admirable. Quelquefois les Cavaliers lâchoient leurs chevaux à toute bride contre les ennemis, qui ne pouvoient en aucune sorte soutenir une si violente attaque. Mais enfin tout cela se réduisoit à peu de chose, & nous avons vû que la supériorité d'Annibal dans ses quatre premieres batailles venoit principalement de sa Cavalerie.

Liv. lib. 3. n. 61.

Idem. lib. 26. n. 4.

Idem. lib. n. 30.

Les Romains avoient d'abord fait la guerre à des voisins, dont les pays étoient fourrés, embarrassés par des vignes & des oliviers situés près des montagnes des Appennins, où la Cavalerie avoit peu de liberté pour agir & pour s'étendre. Les peuples voisins avoient la même raison pour se charger de peu de Cavalerie ;

& on s'accoutuma ainsi de part & d'autre à s'en passer. La Légion Romaine fut établie sur le pied de trois cens chevaux, dont les Alliés fournissoient le double. Cette coutume, dans les tems suivans, tint lieu de loi.

L'armée des Perses étoit sans Cavalerie, quand Cyrus en reçut le commandement. Il en sentit bientôt le besoin, & en assez peu de tems il en forma une fort nombreuse, à laquelle principalement il fut redevable de ses conquêtes. Les Romains furent obligés d'en faire autant quand ils tournerent leurs armes du côté de l'Orient, & qu'ils eurent affaire à des peuples dont les principales forces consistoient en Cavalerie. Ils avoient appris d'Annibal l'usage qu'il en falloit faire.

Je ne vois pas que dans les armées des Anciens il soit fait mention d'Hôpitaux pour les malades & les blessés. Ils en prenoient soin sans doute. Homére parle de plusieurs illustres Médecins qui étoient dans l'armée des Grecs au siége de Troie, & l'on sait qu'ils faisoient aussi les fonctions de Chirurgiens. Le jeune Cyrus, dans l'armée qu'il menoit au secours de son oncle Cyaxare, ne manqua pas de mener avec lui bon nombre d'habiles Médecins. César marque en plus d'un endroit dans ses Commentaires, qu'au

Xenoph. Cyrop. lib. 1. pag. 84.

ſortir d'une bataille on portoit les bleſſés dans la ville la plus voiſine. Il y a pluſieurs exemples de Généraux qui alloient viſiter les bleſſés dans leurs tentes : ce qui eſt une preuve que dans une chambrée, compoſée de ſept ou huit camarades, & formée de citoyens d'une même ville, & d'un même quartier de la ville, les ſoldats prenoient ſoin de leurs bleſſés.

Tite-Live parle ſouvent de cartel, c'eſt-à-dire de l'accord qui ſe fait entre les peuples pour le rachat des priſonniers pendant la guerre. Après la bataille de Cannes, Annibal s'étant rendu maître du petit camp des Romains, convint de rendre les citoyens Romains chacun pour trois cens pieces de monnoie appellées *quadrigati*, qui étoient des deniers : c'eſt-à-dire, pour cent cinquante livres ; les Alliés pour deux cens ; les eſclaves pour cent. Les Romains ayant pris Erétrie ville d'Eubée, où il y avoit une garniſon de Macédoniens, fixerent le prix de leur rachat à trois cens pieces de monnoie auſſi, c'eſt-à-dire à cent cinquante livres. Annibal voyant que les Romains étoient déterminés à ne point racheter leurs priſonniers qui s'étoient rendus à l'ennemi, les avoit vendus à différens peuples. Les Achéens en avoient acheté un aſſez grand nombre. Quand les Romains eurent rétabli la Gréce en liberté, les Achéens,

Liv. lib. 22. n. 52.

Idem. lib. 32. n. 17.

Idem. lib. 34. n. 49.

par reconnoiſſance, leur remirent tous ces priſonniers, & payerent à leurs maîtres par tête cinq cens deniers, c'eſt-à-dire deux cens cinquante livres; ce qui, ſelon Polybe, monta pour le total à cent talens, ou cent mille écus : car les priſonniers ſe trouverent, dans l'Achaïe ſeule, au nombre de douze cens.

Je ne crois pas que l'uſage des lettres en chiffres fût connu chez les Anciens. Il eſt pourtant bien néceſſaire, pour faire paſſer des avis ſecrets à des Officiers ou éloignés de l'armée, ou enfermés dans une ville, ou dans d'autres occaſions. Pendant que Q. Cicéron étoit aſſiégé dans ſon camp par les Gaulois, Céſar lui écrivit, pour lui donner avis qu'il marchoit à ſon ſecours avec pluſieurs Légions, & qu'il arriveroit promptement. La * lettre étoit écrite en Grec, de peur que, ſi elle tomboit entre les mains des ennemis, elle ne leur apprît que Céſar étoit en marche. La précaution ne paroît pas fort ſûre. Celle des ſignaux, dont j'ai parlé ailleurs, ne l'étoit pas beaucoup plus, outre que l'uſage en étoit fort difficile & fort embarraſſant.

Cæſar bello Gall. lib. 5.

Je devois rapporter un uſage commun chez les Romains, & qui eſt fort remar-

Plut. in Coriol. p. 217.

* Epiſtolam Græcis conſcriptam litteris mittit, ne, intercepta epiſtola, noſtra ab hoſtibus conſilia cognoſcantur.

quable. C'étoit la coutume chez eux, quand ils étoient rangés en bataille, tout prêts à prendre leurs boucliers, & à ceindre leurs robes, de faire leur testament sans rien écrire, & nommant seulement leur héritier devant trois ou quatre témoins. C'est ce qu'on appelloit, *testamenta in procinctu facere.*

Après le peu que j'ai dit des batailles, n'ayant pas osé m'engager plus avant dans une matiere qui n'est point de mon ressort, je passe aux récompenses & aux punitions qui suivoient le bon ou le mauvais succès d'un combat.

§. IV. *Punitions. Récompenses. Trophées. Triomphes.*

SOLON avoit raison de dire que les deux grands mobiles qui font agir les hommes, & qui les mettent en mouvement, sont la crainte & l'espérance, & qu'un bon gouvernement ne peut subsister sans les punitions & les récompenses, parce que l'impunité enhardit le crime, & que souvent la vertu, si elle est négligée & sans honneur, devient languissante & s'affoiblit. Cette maxime est encore plus vraie en particulier par rapport au gouvernement militaire, qui donnant plus de lieu à la licence, demande aussi que la régle & la discipline y soient resserrées

par des liens plus fermes & plus vigoureux.

Il eſt vrai qu'on peut abuſer de ce principe ſur-tout pour la punition, & le porter trop loin. Chez les Carthaginois, les Généraux qui avoient éte malheureux dans la guerre, étoient ordinairement punis de mort, comme ſi le malheur étoit un crime, & qu'il ne pût jamais arriver qu'un excellent Capitaine perdît une bataille ſans qu'il y eût de ſa faute. Ils pouſſoient la rigueur bien plus loin. Car * ils condamnoient à mort celui qui avoit pris de mauvais meſures, quoiqu'il eût bien réuſſi. Chez ** les Gaulois, quand on faiſoit la levée des troupes, tous les jeunes gens capables de porter les armes devoient ſe trouver à l'aſſemblée un certain jour. Celui qui arrivoit le dernier étoit condamné à mort, & on lui faiſoit ſouffrir les plus cruels ſupplices. Quelle brutalité !

Les Grecs, quoique très-ſéveres pour le maintien de la diſcipline militaire, étoient plus humains. A Athénes le refus de porter les armes, bien plus cri-

Æſchin. in Cteſiph. pag. 456.

* Apud Carthaginienſes in crucem tolli Imperatores dicuntur, ſi proſpero eventu, pravo conſilio, rem geſſerunt. *Liv. lib.* 38. *n.* 48.

** Hoc, more Gallorum, eſt initium belli, quo, lege communi, omnes puberes, armati convenire coguntur; & , qui ex eis noviſſimus venit, in conſpectu multitudinis omnibus cruciatibus affectus necatur. *Cæſ. de bello Gall. lib.* 5.

minel qu'un retardement de quelques heures ou de quelques momens, étoit puni ſeulement par une interdit public & par une eſpéce d'excommunication, qui fermoit au coupable l'entrée aux aſſemblées du peuple & aux temples des dieux. Mais jetter ſon bouclier pour fuir, quitter ſon poſte, ſe rendre déſerteur, c'étoit un crime capital & puni de mort.

A Sparte c'étoit une loi inviolable de ne jamais prendre la fuite, quelque ſupérieure en nombre que pût être l'armée ennemie, de ne jamais quitter ſon poſte, de ne point livrer ſes armes. Ceux qui avoient manqué contre ces régles, étoient diffamés pour toujours. Non-ſeulement on les excluoit de toutes ſortes de charges & d'emplois, des aſſemblées, des ſpectacles; mais c'étoit encore une honte de s'allier avec eux par les mariages, & on leur faiſoit impunément mille outrages en public. Au contraire on rendoit de grands honneurs à ceux qui s'étoient comportés vaillamment dans le combat, ou qui étoient morts les armes à la main pour la défenſe de la patrie.

Herodot. lib. 7. cap. 104.

La Gréce étoit pleine de ſtatues des grands hommes qui s'étoient diſtingués dans les combats. On ornoit leurs tombeaux d'inſcriptions magnifiques, qui éterniſoient leur nom & leur mémoire.

Thucyd. lib. 2. pag. 121. Ce qui se pratiquoit sur ce sujet à Athénes étoit d'une force merveilleuse pour animer le courage parmi les citoyens, & pour leur inspirer des sentimens d'honneur & de gloire. Au retour d'une bataille on rendoit publiquement les derniers devoirs à ceux qui avoient été tués. On exposoit pendant trois jours consécutifs les ossemens des morts à la vénération du peuple, qui s'empressoit à y jetter des fleurs, & à y faire brûler de l'encens & des parfums. Ensuite on menoit en pompe ces ossemens dans autant de cercueils qu'il y avoit de Tribus à Athénes, & on les conduisoit au lieu destiné pour leur sépulture. Tout le peuple accompagnoit cette religieuse cérémonie. La marche avoit quelque chose d'auguste & de majestueux, & ressembloit plutôt à un glorieux triomphe qu'à un lugubre convoi.

Quelques jours après, & ceci passe encore de beaucoup tout ce que je viens de dire, un des Athéniens les plus qualifiés prononçoit devant tout le peuple l'oraison funébre de ces illustres morts. Le grand Périclès fut chargé de cette commission après la premiere campagne de la guerre du Péloponnése. Thucydide nous a conservé son discours, & l'on en trouve un sur le même sujet dans Platon. Le but de cette oraison funébre

étoit de relever le courage de ces généreux soldats qui avoient repandu leur sang pour la patrie, de porter les citoyens à l'imitation de leur exemple, & sur-tout de consoler leurs proches. On exhortoit ceux-ci à modérer leur douleur par la vûe de la gloire dont leurs parens étoient comblés pour toujours. » Vous n'avez jamais, disoit-on aux peres & meres, » » demandé aux dieux que vos enfans » fussent exemptés de la loi commune qui » condamne tous les hommes à la mort, » mais seulement qu'ils fussent gens de » bien & d'honneur. Vos vœux sont » exaucés; & la gloire dont vous les » voyez honorés doit essuyer vos larmes, » & changer vos gémissemens en actions » de graces. « Souvent, par une figure ordinaire aux Orateurs sur-tout dans les grands sujets, on mettoit ces vives exhortations dans la bouche des morts mêmes, qui sembloient sortir de leurs tombeaux pour animer & consoler leurs peres & leurs meres.

On ne s'en tenoit pas à de simples discours & à de stériles louanges. La République, comme une mere tendre & compatissante, se chargeoit de la nourriture & de la subsistance des vieillards, des veuves, & des enfans orphelins qui avoient besoin de ces secours. Ces derniers étoient élevés convenablement à leur

Æschin. contra Cte-

Steph. p. 452. 453.

état jusqu'à l'âge où ils pouvoient porter les armes : & pour lors publiquement, sur le théâtre, & en présence de tout le peuple, ils étoient revêtus d'une armure complette, & mis au nombre des soldats de la République.

Manquoit-il quelque chose à la pompe funébre dont je viens de parler, & ne sembloit-elle pas en quelque sorte transformer en Héros & en Conquérans de pauvres soldats & de simples bourgeois d'Athénes ? Les honneurs qu'on rend parmi nous à nos plus illustres Généraux, ont-ils quelque chose de plus vif & de plus touchant ? C'est par-là que se perpétuoient dans la nation ce courage, cette grandeur d'ame, cette ardeur pour la gloire, ce zèle, & ce dévouement pour la patrie, qui rendoient les Grecs insensibles aux plus grands dangers, & à la mort même. Car, * comme le remarque Thucydide à l'occasion de ces honneurs funébres, *Les grands hommes se forment, où le mérite est le mieux récompensé.*

Les Romains n'étoient ni moins exacts que les Grecs à punir les fautes contre la discipline militaire, ni moins attentifs à récompenser les belles actions.

La punition étoit proportionnée au crime, & n'alloit pas toujours à la mort.

* Ἄλλα γὰρ οἷς κεῖται ἀρετῆς μέγισα, τοις δ' ἐκεῖ ἄνδρες ἄρισοι πολιτεύουσι.

Tantôt une parole de mépris suffisoit pour punir des troupes : une autre fois le Général les punissoit en leur refusant la part qu'ils auroient eue au butin. Quelquefois on les renvoyoit à l'écart, & on refusoit leurs services contre l'ennemi. Assez ordinairement on les faisoit travailler aux retranchemens du camp en simple tunique & sans ceinturon. L'ignominie étoit souvent plus sensible que la mort même. Les troupes de César mutinées demandoient avec des plaintes séditieuses qu'on les licentiât. César * ne leur dit qu'un mot, les appellant *Quirites*, comme qui diroit, Messieurs **, au lieu qu'il avoit coutume de les appeller *Soldats*, ou *Camarades* ; & sur le champ il leur donna leur congé. Ce mot fut pour eux un coup de foudre. Ils se crurent dégradés & entiérement déshonorés ; & ils ne cesserent de le presser par les prieres les plus touchantes & les plus humbles, jusqu'à ce qu'il leur eût accordé en grace de porter encore les armes pour lui. Cette punition, qui cassoit les soldats, s'appelloit *exauctoratio*.

Dion. Cass. lib. 41. pag. 210.

L'armée Romaine, par la faute du Consul Minucius qui la commandoit, étoit

Liv. lib. 3. n. 29.

* Divus Julius seditionem exercitus verbo uno compescuit, *Quirites* vocando qui sacramentum ejus detrectabant. *Tacit. Annal. lib.* 1. *cap* 41.

** Quirites *signifie proprement citoyens ou bourgeois de Rome.*

assiégée dans son camp par les Eques, & près d'être prise. Cincinnatus, nommé Dictateur pour cette expédition, courut à son secours, le délivra, & se rendit maître du camp des ennemis plein de richesses. Il punit l'armée Consulaire en ne lui donnant aucune part au butin, & obligea Minucius de se démettre du Consulat, & de servir dans l'armée en qualité de Lieutenant, ce qu'il fit sans plainte & sans murmure. » Alors * remarque l'Historien, les esprits se soumettoient avec tant de douceur à ceux en qui ils sentoient la supériorité de mérite réunie avec l'autorité, que cette armée, plus sensible au bienfait qu'à l'ignominie, décerna au Dictateur une couronne d'or du poids d'une livre, & lorsqu'il partit le salua comme son patron & son protecteur.

Liv. lib. 22. n. 50-61.

Après la bataille de Cannes, où plus de quarante mille Romains étoient demeurés sur la place, environ sept mille soldats, qui se trouverent dans les deux camps, se voyant sans ressource & sans espérance, livrerent leurs armes & leurs personnages à l'ennemi, & furent faits prisonniers. Dix mille, qui avoient pris

* Adeo tum imperio meliori animus mansuete obediens erat, ut beneficii magis quàm ignominiæ hic exercitus memor, & coronam auream Dictatori libræ pondo decreverit, & proficiscentem eum patronum salutaverit. *Liv.*

la

la fuite auſſi-bien que Varron, ſe ſauvérent par différens endroits, & enfin ſe réunirent à Canouſe auprès du Conſul. Quelque inſtance que ces priſonniers & leurs parens fiſſent dans la ſuite pour obtenir leur rachat, & dans quelque diſette de ſoldats que fut Rome alors, jamais le Sénat ne put ſe réſoudre de racheter des ſoldats qui avoient eu la lâcheté de ſe rendre à l'ennemi, & à qui plus de quarante mille hommes tués ſous leurs yeux n'avoient pu inſpirer le courage de mourir pour leur patrie les armes à la main. Les dix mille autres, qui s'étoient ſauvés par la fuite, furent relégués en Sicile, avec défenſe de retourner en Italie, tant que dureroit la guerre contre les Carthaginois. Ils demandoient avec d'inſtantes prieres qu'on les menât contre l'ennemi, & qu'on leur donnât lieu de laver dans leur propre ſang l'ignominie de leur fuite. Le Sénat demeuroit inflexible, ne croyant pas devoir confier la défenſe de la République à des ſoldats qui avoient abandonné leurs compagnons dans le combat. Enfin, ſur les remontrances & les vives ſollicitations du Proconſul Marcellus, il leur accorda leur demande, mais à condition qu'ils ne mettroient point le pied dans l'Italie, tant que l'ennemi y demeureroit. On punit auſſi très-ſévérement tous les

Idem. lib. 25. n. 25.

Liv. lib. 27. n. 11.

Cavaliers de l'armée de Cannes relégués en Sicile. Dans la premiere revue qui se fit par les Censeurs après cette bataille, on leur ôta à tous leurs chevaux que la République leur fournissoit, ce qui emportoit la dégradation du rang de Chevaliers Romains : on déclara que leurs années de service jusques-là ne leur seroient point comptées, & qu'ils seroient obligés d'en faire encore dix en se fournissant eux-mêmes de chevaux ; c'est-à dire, de servir tout autant d'années que s'ils n'eussent jamais porté les armes : car les Chevaliers n'étoient obligés qu'à dix campagnes.

Liv. lib. 22. n. 57. & lib. 24. n. 14-16.

Le Sénat, plutôt que de racheter les prisonniers, ce qui auroit moins coûté, aima mieux armer huit mille esclaves ; & il leur fit espérer la liberté s'ils combattoient vaillamment. Ils avoient déja servi près de deux ans avec beaucoup de courage : la liberté tardoit toujours à venir, & * ils aimoient mieux la mériter que de la demander, avec quelque ardeur qu'ils la souhaitassent. Il se présenta une occasion importante, où elle leur fut montrée comme le fruit prochain de leur courage. Ils firent des merveilles dans le combat, excepté quatre mille qui montrérent quelque timidité.

* Jam alterum annum libertatem tacitè mereri, quàm postulare palam maluerant. *Liv.*

Après la bataille, ils furent tous déclarés libres. La joie fut incroyable. Gracchus qui les commandoit, leur dit : *Avant que de vous avoir égalé tous par le titre de la liberté, je n'ai point voulu mettre de différence entre le courageux & le timide. Il est pourtant juste qu'il y en ait.* Alors il fit promettre avec serment à tous ceux qui avoient mal fait leur devoir, que, tant qu'ils serviroient, en punition de leur faute ils ne prendoient leur nourriture que debout, excepté en cas de maladie : ce qui fut accepté & exécuté avec une parfaite soumission. C'étoit de toutes les punitions militaires la plus legére & la plus douce.

Les punitions que j'ai rapportées jusqu'ici ne touchoient guéres qu'à l'honneur : il y en avoit d'autres qui alloient jusqu'à la perte de la vie.

Une de celles-là s'appelloit *Fustuarium*, * la bastonnade. Elle se faisoit ainsi. Le Tribun prenant un bâton, ne faisoit qu'en toucher le criminel, & aussi tôt après tous les Légionnaires fondoient sur lui à coups de bâtons & de pierres, ensorte que le plus souvent il perdoit la vie dans ce supplice. Si quelqu'un en échappoit, il n'étoit pas pour cela sauvé

Polyb. lib. 6. pag. 481.

* Si Antonius Consul, fustuarium meruerunt legiones, quæ Consulem relinquerunt. *Cic. Philip.* 3. *n.* 14.

entiérement. Le retour dans sa patrie lui étoit interdit pour toujours, & aucun de ses parens n'auroit osé lui ouvrir sa maison. On punissoit de ce supplice la garde qui ne s'étoit point trouvée à son poste; par où l'on peut juger de l'exactitude avec laquelle la discipline étoit observée par rapport aux gardes nocturnes, d'où dépendoit la sûreté & le salut de toute l'armée: tous ceux aussi qui abandonnoient leur poste, soldats ou Officiers, étoient traités de la même sorte. *Lib. 2. c. 78.* Velleius * Paterculus en cite un exemple dans un des premiers Officiers d'une Légion, qui fut exposé à la bastonnade, pour avoir pris honteusement la fuite dans le combat: c'étoit du tems d'Antoine & du jeune César. Mais, ce qui paroît plus étonnant, on condamnoit à la même peine ceux qui voloient dans le camp. Il faut se souvenir du serment que prêtoient les soldats en y entrant.

Quand la faute étoit générale dans une Légion ou dans une Cohorte, comme il n'étoit pas possible de faire mourir tous les coupables, on les décimoit par le sort, & celui dont le nom étoit tiré le dixieme, étoit mis à mort. Ainsi la

* Calvinus Domitius, cùm ex consulatu obtineret Hispaniam, gravissimi comparandique antiquis exempli auctor fuit. Quippe primipili Centurionem, nomine Vibillium, ob turpem ex acie fugam, fuste percussit. *Paterc. lib. 2. cap. 78.*

crainte tomboit ſur tous, & la peine ſur un petit nombre. Les autres étoient condamnés à ne recevoir que de l'orge au lieu de bled, & à camper hors du retranchement, au riſque d'être attaqués par les ennemis. On voit dans Tite-Live un exemple de la décimation dès les commencemens de la République. Craſſus, lorſqu'il ſe mit à la tête des Légions qui s'étoient laiſſé battre par Spartacus, rappella l'ancien uſage des Romains, interrompu depuis pluſieurs ſiécles, de décimer les ſoldats qui avoient mal fait leur devoir : & cette punition eut un très-heureux effet. Ce genre de mort, dit Plutarque, eſt accompagné d'une grande ignominie ; & comme cette exécution ſe fait devant toute l'armée, elle y répand la frayeur & l'horreur.

Liv. lib. 1. n. 59.

Plin. in Craſſ. p. 548.

La décimation fut auſſi employée ſous les Empereurs par rapport aux Chrétiens, dont le refus d'adorer les idoles, ou de perſécuter les fideles, étoit regardé & puni comme une révolte ſacrilege. On traita ainſi la Légion Thébaine ſous Maximien. Cet Empereur la fit décimer juſqu'à trois fois de ſuite ſans pouvoir vaincre la pieuſe réſiſtance de ces généreux ſoldats. Maurice leur Commandant, de concert avec tous les autres Officiers, écrivit à l'Empereur une lettre fort courte,

Ex. Epiſt. S. Eucherii. Lugdun. ad Sylv. Epiſc.

mais bien admirable. *Nous* * *ſommes, Seigneur, vos ſoldats, mais les ſerviteurs de Dieu. Nous vous devons le ſervice, & à lui notre innocence. Nous ne pouvons point vous obéir pour renoncer Dieu : ce Dieu, qui eſt notre créateur & notre maître ; ce Dieu, qui eſt le vôtre auſſi, Seigneur, ſoit que vous le vouliez, ou non.* Tout le reſte de la Légion fut mis à mort ſans faire la moindre réſiſtance, & elle alla joindre les Légions des Anges, pour louer éternellement avec elles le Dieu des armées.

Ces punitions qui alloient juſqu'à la mort, étoient rares du tems de la République. On ſavoit ** que c'étoit un crime capital de quitter ſon poſte, ou de combattre ſans ordre : & l'exemple des peres qui n'avoient pas épargné leurs propres fils, inſpiroit une juſte terreur, qui prévenoit de telles fautes, & faiſoit reſpecter les régles de la diſcipline militaire. Il y avoit dans ces exécutions ſanglantes une dureté qui révolte la nature & qu'on n'oſeroit néanmoins condamner

* Milites ſumus, Imperator, tui, ſed tamen ſervi Dei. Tibi militiam debemus, illi innocentiam. Sequi Imperatorem in hoc nequaquam poſſumus, ut auctorem negemus; Deum auctorem noſtrum, Deum auctorem, velis nolis, tuum.

** Præſidio decedere apud Romanos capital eſſe, & nece liberorum etiam ſuorum eam legem parentes ſanxiſſe. *Liv. lib.* 25. *n.* 37.

abſolument; parce * que ſi tout grand exemple tient quelque choſe de l'injuſtice, d'un autre côté ce qui s'y trouve de contraire à l'intérêt des particuliers, eſt compenſé par l'utilité qui en revient au public.

Un Général eſt quelquefois obligé de ſévir contre des ſoldats, pour arrêter par leur ſupplice, ou une révolte qui commence, ou un violement ouvert de la diſcipline. Alors il deviendroit cruel s'il agiſſoit avec douceur, & reſſembleroit à un Chirurgien qui par une fauſſe compaſſion aimeroit mieux laiſſer périr le corps entier, que de couper un membre gangrené. Ce qui eſt à eviter dans ces occaſions, c'eſt de paroître agir par paſſion & par haine : car pour ** lors les remedes employés à contre-tems ne ſervent qu'à aigrir le mal. C'eſt ce qui arriva dans le premier exemple de décimation que j'ai cité, où Appius s'étoit tellement rendu odieux aux ſoldats, qu'ils aimerent mieux ſe laiſſer battre par les ennemis, que de vaincre avec lui & pour lui. C'étoit un eſprit dur & d'une roideur inflexible. Papirius, long-tems après, ſe conduiſit plus ſagement dans un cas

Liv. lib. 2. n. 59.

Liv. lib. 8. n. 36.

* Habet aliquid ex iniquo omne magnum exemplum, quod contra ſingulos, utilitate publicâ rependitur. *Tacit. Annal. lib. 14. cap. 41.*

** Intempeſtivis remediis delicta accendebat. *Tacit.*

à peu-près ſemblable. Ses * ſoldats, exprès pour le mortifier, ſe relâcherent dans le combat, & l'empechêrent de vaincre. En habile homme, il ſentit d'où venoit le mal : il reconnut qu'il devoit tempérer ſa ſévérité, & adoucir ſon humeur trop impérieuſe. Il le fit, & réuſſit ſi bien, qu'il regagna parfaitement l'affection des ſoldats. Une pleine victoire en fut la ſuite. Il faut bien de l'art & de la prudence pour punir utilement.

C'etoit bien plus par la vûe des récompenſes & par des ſentimens d'honneur, que les Romains engageoient les troupes à faire leur devoir. Après la priſe d'une ville, ou le gain d'une bataille, le Général donnoit ordinairement le butin aux ſoldats, mais avec un ordre admirable que décrit Polybe dans le récit de la priſe de Carthagéne. C'eſt, dit-il, un uſage établi chez les Romains, que, ſur le ſignal qu'en donne le Général, les troupes ſe diſperſent dans la ville qui a été priſe pour butiner : on porte enſuite ce que l'on a pris chacun à ſa Légion. Après que le butin a été vendu à l'encan, les Tribuns en partagent le prix en parties égales, qui ſe donnent non-

Polyb. l. b. pag. 589. 590.

* Ceſſatum à milite, ac de induſtriâ, ut obtrectaretur laudibus ducis, impedita victoria eſt..... Senſit peritus dux, quæ res victoriæ obſtaret : temperandum ingenium ſuum eſſe, & ſeveritatem miſcendam comitate. *Liv.*

ſeulement à ceux qui ſont en différens poſtes, mais encore à ceux qui ont été laiſſés à la garde du camp, aux malades, & aux autres qui ont été détachés pour quelque fonction que ce ſoit. Et de peur qu'il ne ſe commette quelque infidélité dans cette partie de la guerre, on fait jurer aux ſoldats, avant qu'ils ſe mettent en campagne & le premier jour qu'ils ſont aſſemblés, qu'ils ne mettront rien à part du butin, & qu'ils apporteront fidelement tout ce qu'ils auront gagné. Quel amour de l'ordre, quel ſoin de la diſcipline, quel reſpect pour l'équité, au milieu du tumulte des armes, & dans l'ardeur même de la victoire !

Le jour du triomphe, le Général faiſoit encore une diſtribution d'argent plus ou moins forte ſelon les différens tems de la République, mais toujours aſſez modique, juſqu'au tems des guerres civiles.

Souvent on mêloit l'honneur à l'intérêt, & le ſoldat étoit bien plus ſenſible à l'un qu'à l'autre : combien plus les Officiers ! P. Décius Tribun, avec un détachement qu'il conduiſit au péril de ſa vie ſur une hauteur, avoit ſauvé l'armée entiere par une des plus belles actions dont il ſoit parlé dans l'Hiſtoire. A ſon retour, le Conſul, en préſence de toutes les troupes, le combla de louanges, & outre beaucoup d'autres préſens

Liv. lib. 7. n. 37.

militaires, il lui donna une couronne d'or, cent bœufs, & de plus une autre bœuf d'une grosseur & d'une beauté extraordinaire, entiérement blanc, & qui avoit les cornes dorées. Il accorda aux soldats qui avoient accompagné le Tribun dans cette expédition, double ration de bled pour tout le tems qu'ils serviroient; & pour le présent il leur donna à chacun deux bœufs & deux habits. Les Légions, pour marquer aussi leur reconnoissance, présenterent à Décius une couronne de gazôn; c'étoit la marque d'un siége qu'on avoit fait lever: & ses propres soldats lui en accorderent autant. Il immola à Mars le bœuf aux cornes dorées, & donna les cent bœufs à ses soldats: les Légions les gratifierent chacun d'une livre de farine, & d'un demi-setier de vin.

Val. Max. lib. 4. cap. 3. Calpurnius Pison, surnommé *Frugi* par vénération pour ses vertus & pour sa grande frugalité, ayant récompensé diversement la plupart de ceux qui l'avoient aidé à finir la guerre de Sicile, se crut obligé aussi de reconnoître, mais à ses propres frais, les services d'un de ses fils qui s'y étoit le plus signalé. Il déclara publiquement qu'il avoit mérité une couronne d'or, & lui en assura une par son testament du poids de trois livres: lui décernant l'honneur comme

Général, & payant le prix de la couronne comme pere. *Ut honorem publicè à Duce, pretium à patre privatim acciperet.*

La couronne d'or étoit un présent qui ne s'accordoit gueres qu'aux principaux Officiers. Il y en avoit plusieurs autres pour différens objets. La couronne *Obsidionale*, dont j'ai déja parlé, pour avoir délivré des citoyens ou des troupes d'un siége : elle étoit de gazon, & c'étoit de toutes la plus glorieuse. La couronne *Civique*, pour avoir sauvé la vie à un citoyen : elle étoit de chêne, en mémoire, dit on, de ce qu'autrefois les hommes se nourrissoient de glands. La couronne *Murale*, pour avoir le premier monté à l'assaut, & sauté sur le mur : elle étoit ornée d'especes de crénaux, tels qu'il s'en trouve aux murs des villes. La couronne *Navale*, qui avoit comme des becs de vaisseaux. Elle se donnoit au Général de la flotte qui avoit gagné une bataille, Les exemples en sont très-rares. Agrippa, qui en obtint une, s'en fit beaucoup d'honneur :

Pinnis.

Rostra.

Cui belli insignè superbum,
Tempora navali fulgent Rostrata coronâ.

Virgil. Æn. lib. 8.

Outre ces couronnes (& il y en avoit encore quelques autres) les Généraux faisoient présent aux Soldats ou Officiers

qui s'étoient ſignalés d'une maniere particuliere, d'une épée, d'un bouclier, & d'autres armes ; & quelquefois auſſi d'habits militaires diſtingués. Nous * avons vû un Officier qui avoit été récompenſé trente-quatre fois par les Commandans, & qui avoit remporté ſix couronnes Civiques.

Ces préſens, ces couronnes étoient pour eux des titres de nobleſſe, qui, dans la concurrence avec des rivaux ſur des dignités & des rangs, leur méritoient ſouvent la préférence, & ils ne manquoient pas de s'en parer dans des cérémonies publiques. Ils attachoient auſſi aux portes de leurs maiſons les dépouilles priſes par eux ſur les ennemis ; & il n'étoit pas permis à un acquéreur de les en arracher. Sur quoi Pline fait une belle réflexion, mais qu'il n'eſt pas poſſible de rendre en termes auſſi énergiques que les ſiens. » Les maiſons, dit-il triomphoient encore, quoiqu'elles euſſent changé de maître. Quel » éguillon plus capable de réveiller & » de piquer un poſſeſſeur indigne, à qui » les murailles mêmes reprochoient » chaque fois qu'il y entroit, qu'il ne » les voyoit honorées que par le triom» phe d'autrui ! *Triumphabant, etiam*

Plin. lib. 35. cap. 2.

* Quater & tricies virtutis cauſa donatus ab Imperatoribus ſum : ſex civicas coronas accepi. *Liv. lib. 42. n. 34.*

Dominis mutatis, domus ipsa. Et erat hæc stimulatio ingens, exprobrantibus tectis quotidie imbellem Dominum intrare in alienum triumphum.

Les louanges données en présence de toute l'armée ne faisoient pas moins d'impression sur leur esprit; & c'est de quoi un bon Général n'est pas avare dans l'occasion. Agricola, * dit Tacite, n'envioit & ne déroboit à personne la gloire qui lui étoit dûe : soit Centurion, soit Préfet, chacun trouvoit en lui un témoin équitable de ses belles actions, qu'il ne manquoit pas de faire valoir. César ayant appris avec quel courage Q. Cicéron, frere du grand Orateur, avoit défendu son camp contre les troupes nombreuses des Gaulois, releva en public la grandeur de cette action, loua en général toute la Légion, & apostropha en particulier ceux des Centurions, & des Tribuns que Cicéron lui marqua s'être le plus distingués. Dans une autre occasion, un Centurion, nommé Scéva, avoit beaucoup contribué à la défense & à la conservation d'un Fort. On apporta à César son bouclier percé de deux cens trente coups de fléches. César surpris & charmé d'une telle bravoure, lui fit présent sur le

Cæs. de bell. Gall. lib. 5.

De bell. Civ. Cæs. lib. 3.

* Nec unquam per alios gesta avidus intercepit : seu centurio, seu præfectus, incorruptum facti testem habeat. *Tacit. in vitâ Agric. cap. 22.*

champ de deux cens mille ſeſterces (vingt-cinq mille livres) & le fit paſſer tout d'un coup du huitieme rang des Centurions au premier, en le nommant Primipile, place très-honorable, comme je l'ai marqué ailleurs, & qui ne reconnoît au-deſſus de ſoi que les Tribuns, les Lieutenans, & le Général.

Rien n'égaloit cette derniere ſorte de récompenſe pour inſpirer du courage aux troupes. On avoit ſagement établi dans une Légion pluſieurs degrés d'honneur & de diſtinction, dont aucun ne s'accordoit à la naiſſance, ou ne s'achetoit à prix d'argent. Le mérite ſeul y conduiſoit, du moins, c'étoit la voie la plus ordinaire. Quelque diſtance qu'il y eût entre un ſimple fantaſſin & le Conſulat, la porte lui en étoit ouverte : le chemin en étoit frayé : & l'on avoit pluſieurs exemples de citoyens, qui de degré en degré étoient enfin parvenus à cette ſuprême dignité. Quelle ardeur croit-on qu'une telle vûe excitât dans des troupes! Les hommes ſont capables de tout, quand on les fait prendre par des motifs d'honneur & de gloire.

Il me reſte à dire un mot des trophées & des triomphes.

Les trophées, chez les Anciens, étoient dans leur origine un amas d'armes & de dépouilles des ennemis, élevé par le vain-

queur dans le champ de bataille, dont on a fait enſuite la repréſentation en pierre & en marbre. On ne manquoit jamais, auſſi-tôt après la victoire, d'ériger un trophée, & il étoit regardé comme une choſe ſacrée, parce qu'on l'offroit toujours à quelque divinité: c'eſt pourquoi on n'oſoit pas le renverſer. Il n'étoit pas permis non plus, quand il tomboit de vétuſté, de le rétablir; & Plutarque en apporte une belle raiſon, qui marque dans les Anciens des ſentimens d'humanité bien eſtimables. *Il y a*, dit-il, *quelque choſe d'odieux, & c'eſt vouloir perpétuer les haines, que de rétablir & de remettre ſur pied les monumens des anciennes diſputes avec les ennemis, que le bénéfice du tems a ruinés.* C'eſt dans le même eſprit que les anciens Grecs n'approuvoient que les trophées de bois & non ceux de pierre, pour ne pas perpétuer les inimitiés.

Plut. in Quæſt. Rom. pag. 272.

Ibid. p. 271.

Diod. Sic. lib. 13. pag. 154.

On ne remarque pas la même humanité dans les triomphes des Romains, dont je dois encore parler. Les Généraux, auſſi-bien que les ſoldats & les Officiers, avoient auſſi en vûe des récompenſes. Le titre d'*Imperator* accordé après une victoire, & des ſupplications, c'eſt-à-dire, des proceſſions publiques, des ſacrifices, des prieres ordonnées à Rome pendant un certain nombre de jours pour

remercier les dieux de l'heureux ſuccès de leurs armes, flattoient agréablement leur ambition. Mais le triomphe étoit au-deſſus de tout. Il y en avoit de deux ſortes, le petit & le grand.

Le petit triomphe s'appelloit *Ovatio.* Le Général alors n'étoit point monté ſur un char, ni revêtu des habits triomphaux, ni couronné de laurier. Il entroit dans la ville à pied, ou, ſelon d'autres, à cheval, avec une couronne de myrthe, & ſuivi de ſon armée. On n'accordoit que cette ſorte de triomphe, quand la guerre ou n'avoit pas été déclarée, ou avoit été contre un peuple peu conſidérable, ou enfin n'avoit pas été ſuivie d'une aſſez grande défaite des ennemis.

Le triomphe ne pouvoit être accordé régulierement qu'à un Dictateur, à un Conſul, ou à un Préteur qui eût commandé en chef. C'étoit au Sénat à décerner cet honneur, après quoi l'affaire étoit portée & miſe en délibération devant l'aſſemblée du peuple, où ſouvent elle trouvoit de grandes difficultés. Pluſieurs triomphoient pourtant malgré le Sénat, pourvu que le peuple leur eût accordé cet honneur. Mais s'ils ne pouvoient l'obtenir ni de l'un ni de l'autre Ordre, alors ils alloient triompher ſur le mont Albain, qui étoit dans le voiſinage de la ville. On prétend que, pour

Val. Max. lib. 1. cap. 8.

obtenir l'honneur du triomphe, il falloit qu'il y eût au moins cinq mille ennemis de tués dans le combat.

Après que le Général avoit fait aux ſoldats la diſtribution d'une partie du butin, & qu'il avoit rempli quelques autres cérémonies, la pompe ſe mettoit en marche, & entroit dans la ville par la porte triomphale pour ſe rendre au Capitole. A la tête étoient les Joueurs d'inſtrumens, qui faiſoient retentir l'air de leur ſymphonie. Ils étoient ſuivis des bœufs qui devoient être immolés en ſacrifice, ornés de bandelettes & de fleurs, & pluſieurs ayant les cornes dorées. Enſuite on faiſoit paſſer en revue tout le butin & toutes les dépouilles, ou rangées artiſtement ſur des charriots, ou portées ſur les épaules de jeunes gens ſuperbement vêtus. On voyoit écrits en gros caractères les noms des nations vaincues, & la repréſentation des villes qui avoient été priſes. Quelquefois on mêloit dans la pompe des animaux extraordinaires amenés des pays qu'on avoit ſoumis, des ours, des pantheres, des lions & des éléphans. Mais ce qui attiroit le plus l'attention & la curioſité des Spectateurs, étoient les illuſtres captifs qui marchoient enchaînés devant le char du Vainqueur, des Officiers conſidérables, des Généraux

d'armée, des Princes, des Rois, avec leurs femmes & leurs enfans. Suivoit le Consul, (je suppose que c'en étoit un) monté sur un char superbe attelé de quatre chevaux, revêtu de l'auguste & majestueux habit du triomphe, le front ceint d'une couronne de laurier, portant aussi en main une branche du même arbre, & quelquefois accompagné de ses jeunes enfans assis auprès de lui. Derriere le char marchoit toute l'armée, la cavalerie d'abord, puis l'infanterie. Tous les soldats étoient couronnés de laurier, & ceux qui avoient reçu des couronnes particulieres & d'autres marques d'honneur, ne manquoient pas d'en faire parade en une telle cérémonie. Ils célebroient à l'envi les louanges de leur Général, & y mêloient quelquefois des railleries & des satyres assez piquantes contre lui, qui ressentoient la liberté militaire, mais dont la joie de cette cérémonie émoussoit toute la pointe, & adoucissoit toute l'amertume.

Dès que le Consul tournoit de la place publique vers le Capitole, les prisonniers étoient conduits dans la prison; &, ou on les y faisoit mourir sur le champ, ou on les retenoit dans les liens souvent tout le reste de leur vie. En entrant dans le Capitole, le Vainqueur faisoit aux

dieux cette priere, qui eſt bien remarquable. * *Plein de reconnoiſſance & de joie, je vous rends graces, ô très-bon & très-grand Jupiter, ô vous Reine Junon, & vous tous autres dieux gardiens & habitans de cette Citadelle, de ce que juſqu'à ce jour & à cette heure vous avez bien voulu conſerver par mes mains & conduire heureuſement la République Romaine. Continuez toujours, je vous en conjure, de la conſerver, de la conduire, de la protéger, & de lui être favorable en tout.* Cette priere étoit ſuivie de l'immolation des victimes, & d'un magnifique repas qui ſe donnoit dans le Capitole aux dépens ſoit du public, ſoit quelquefois du Triomphateur même. On peut voir dans Plutarque la longue & belle deſcription qu'il fait du triomphe de Paul Emile.

Il faut avouer que c'étoit ici un beau jour pour un Général d'armée ; & il n'eſt pas étonnant qu'on fît tous les efforts poſſibles pour mériter une diſtinction ſi flatteuſe, & une gloire ſi brillante. Rome auſſi n'avoit rien de plus magnifique ni de plus majeſtueux que cette pompeuſe

* Gratias tibi, Jupiter Optume, Maxume, tibique Junoni Reginæ, & cæteris hujus cuſtodibus habitatoribuſque Arcis diis lubens lætuſque ago, te Romana in hanc diem & horam, per manus quòd voluiſti meas, ſervata, bene geſtaque. Eandem & ſervate, ut facitis, fovete, protegite, propitiati, ſupplex oro. *Ex Roſini antiq. Rom.*

cérémonie. Mais le ſpectacle des captifs, objet lugubre de compaſſion ſi de tels Vainqueurs en étoient capables, en ſouilloit & en effaçoit tout l'éclat. Quel inhumain plaiſir ! Quelle barbare joie ! Voir traîner devant ſoi des Princes, des Rois, des Princeſſes, des Reines, de tendres enfans, de foibles vieillards ! On peut ſe ſouvenir des marques ſimulées d'amitié, des fauſſes promeſſes, des careſſes perfides du jeune Céſar, ſurnommé depuis Auguſte, à l'égard de Cléopatre, pour engager cette Princeſſe à ſe laiſſer conduire à Rome, c'eſt-à-dire, à venir orner ſon triomphe, & à lui procurer la cruelle ſatisfaction de voir à ſes pieds, dans l'état le plus humiliant qu'il ſoit poſſible d'imaginer, la plus puiſſante Reine du monde. Mais elle connut bien le piege. Il me ſemble qu'une telle conduite, de tels ſentimens, déshonorent l'humanité.

En rapportant les récompenſes que Rome accordoit aux ſoldats, j'en ai oublié une qui étoit bien importante, c'eſt l'établiſſement des colonies. Quand les Romains commencerent à porter leurs armes & leurs conquêtes hors de l'Italie, ils punirent les peuples qui leur avoient réſiſté avec trop d'opiniâtreté en les privant d'une partie de leurs terres, qu'ils accordoient à ceux des citoyens Romains qui étoit pauvres, & ſur-tout

aux ſoldats vétérans qui avoient rempli tout le tems de leur milice. Par-là ces derniers ſe trouvoient établis tranquillement avec un revenu raiſonnable, & ſuffiſant pour l'entretien de leur famille. Ils devenoient peu-à-peu les plus conſidérables des villes où l'on les envoyoit, y occupoient les premieres places, & en rempliſſoient les principales dignités. Rome, par ces établiſſemens qui étoient l'effet d'une ſage & profonde politique, outre qu'elle récompenſoit avantageuſement ſes ſoldats, tenoit en bride par leur moyen les peuples conquis, les formoit aux mœurs & aux manieres Romaines, & leur en faiſoit prendre peu-à-peu les coutumes & l'eſprit. La France a établi dans les derniers tems une nouvelle eſpece de récompenſe militaire, qui mérite de trouver ici ſa place.

§. V. *Etabliſſement de l'Hôtel Royal des Invalides.*

ON ne voit point que ni les Grecs, ni les Romains, ni aucun autre peuple ayent fait des établiſſemens publics pour le ſoulagement des gens de guerre, que de longs travaux ou que leurs bleſſures auroient mis hors d'état de ſervir. Il étoit réſervé à Louis XIV d'en donner aux autres Princes l'exemple, que l'An-

gletere a déja commencé d'imiter; & l'on peut dire que parmi un nombre infini de grandes actions qui ont illuftré fon régne, rien n'égale le glorieux établiffement de l'Hôtel Royal des Invalides.

Il paroît depuis peu un Livre fur l'Hôtel Royal des Invalides, qui répond en quelque forte à la magnificence de cet établiffement, par la beauté & le nombre des planches & des gravures, où tout ce qui regarde la fondation, les revenus, les dépenfes, les bâtimens, la difcipline, le gouvernement temporel & fpirituel de cette maifon, font expofés dans le dernier détail. On eft obligé aux perfonnes qui prennent foin de tranfmettre ainfi & de conferver à la poftérité une connoiffance exacte de faits fi mémorables. Pour moi, je ne fonge qu'à en donner une idée en raccourci.

Tout annonce ici la grandeur & la magnificence de fon augufte Fondateur. On eft faifi d'étonnement à la vûe d'un vafte & fuperbe édifice, capable de contenir près de quatre mille perfonnes où l'art a fu réunir tout ce qui peut frapper les yeux au-dehors par la pompe & l'éclat, & tout ce qui peut fervir au-dedans pour les ufages & les commodités de la vie.

Là, dans un tranquille repos, des

Officiers & des Soldats, à qui leurs bleſſures ou leur âge ne permettent pas de continuer leurs ſervices, & que la médiocrité de leur fortune met hors d'état de pouvoir ſe ſecourir; là, ces braves guerriers, libres de tout ſoin & de toute inquiétude; logés, nourris, vêtus, entretenus, tant en maladie qu'en ſanté, d'une maniere honnête & convenable à leur état, trouvent une retraite ſûre & un aſyle honorable, que la piété de Louis-le-Grand & ſa bonté paternelle leur ont préparé.

On conçoit aiſément que la dépenſe, pour l'entretien d'une telle maiſon, doit être immenſe. On y conſomme communément cinq cens muids de blé par an, & environ deux mille trois cens muids de vin. Médecins, Chirurgiens, Apothicaires, Domeſtiques, tout abonde dans cette maiſon. Les Infirmeries ſont ſervies par trente-cinq filles de la Charité avec une induſtrie & une propreté ſurprenantes.

Mais d'où tire-t-on les revenus néceſſaires pour ſubvenir à tant de beſoins & à tant de néceſſités? Qui le croiroit? & peut-on ici aſſez admirer la ſageſſe qui a préſidé à cet ordre & à cet arrangement? C'eſt l'Officier même & le Soldat qui contribuent avec joie, & ſans preſque s'en ſentir, à un établiſſe-

ment, dans lequel ils eſpérent de trouver un jour une retraite tranquille, & le terme de leurs travaux. Les fonds, pour toutes ces dépenſes, proviennent de trois deniers pour livre de tous les paiemens qui ſe font à l'Ordinaire & à l'Extraordinaire des guerres. Cela paroît peu de choſe en ſoi-même, mais le total monte à des ſommes très conſidérables. Pendant la guere qui finit en 1714, dont la dépenſe étoit de cent millions par an, ces trois deniers par livre produiſirent douze cens cinquante mille livres par année.

Je n'ai rien dit encore de ce qu'il y a de plus admirable dans cet établiſſement, de ce qui en eſt comme l'ame, & qui fait le plus d'honneur à la mémoire de Louis-le-Grand. Je ne parle pas ſeulement de ce temple ſuperbe, où les Maîtres les plus fameux en Architecture, en Peinture, en Sculpture, les Manſards, les Decottes, les Coypelles, les Girardons, les Couſtous, ont épuiſé tout leur art pour décorer cet auguſte monument. J'entends le ſoin charitable & l'attention chrétienne qu'a eu ce Prince, après avoir pourvû avec une magnificence vraiment royale à tous les beſoins temporels des Officiers & des Soldats, d'avoir voulu qu'ils trouvaſſent auſſi dans leur retraite tous les ſecours

de

de la religion. Il arrive quelquefois que ces guerriers ne s'engagent dans le parti des armes que par des vûes d'intérêt ou d'ambition : que très-habiles dans la ſcience de la guerre, ils ignorent abſolument celle de la religion : que pleins de zele & de fidélité pour leur Prince, ils ne ſe ſont jamais mis en peine d'apprendre ce qu'ils doivent à leur Dieu. Quel avantage & quelle conſolation pour eux, de trouver, vers la fin de leur vie, dans le zele & la charité de religieux & éclairés Miniſtres de Jeſus-Chriſt, des inſtructions qui leur ont peut-être manqué pendant toute leur vie ; de repaſſer, dans l'amertume de leur cœur, des années ſouvent paſſées dans le déſordre & le libertinage ; & de recouvrer par un repentir & une douleur ſinceres le prix de leurs actions même les plus louables, qui étoient malheureuſement perdues pour eux par le vice du motif.

On admire avec raiſon la pompe & la magnificence qui regnent dans ce temple. Mais un autre objet y préſente aux yeux, dans quelque tems de la journée qu'on y entre, un ſpectacle bien plus digne d'admiration, & qu'on ne ſauroit voir ſans être attendri juſqu'aux larmes : de vieux guerriers eſtropiés, boiteux, manchots, aveugles, proſternés humble-

ment devant le Dieu des armées, dont ils adorent la ſouveraine majeſté dans un profond abaiſſement ; à qui ils rendent d'éternelles actions de graces de les avoir delivrés de tant de dangers, & ſur-tout de les avoir tirés des portes de l'enfer, & vers qui, pleins d'une vive reconnoiſſance, ils ne ceſſent d'élever leurs mains & leur voix, & de lui dire : Souvenez-vous, Seigneur, du Prince qui nous a ouvert ce ſaint aſyle, & faites-lui miſericorde en faveur de celle qu'il a exercée ſur nous.

CHAPITRE SECOND.

Des Siéges des villes.

LES anciens ne ſont pas moins diſtingués dans l'art de former & de ſoutenir des ſiéges, que dans celui de faire la guerre en pleine campagne. On convient qu'ils ont porté ces deux parties de la ſcience militaire à un très-haut degré de perfection, ſur lequel il étoit difficile aux Modernes de pouvoir enchérir. L'uſage récent des mouſquets, des bombes, des canons, & des autres armes à feu depuis l'invention de la poudre, a fait changer pluſieurs choſes dans la maniere de faire la guerre, ſurtout par rapport aux ſiéges de villes,

dont la durée a été beaucoup abrégée par ce moyen. Mais ces changemens n'ont pas été si considérables qu'on se l'imagine ordinairement, & ils n'ont rien ajouté à la gloire ni à la capacité des Généraux.

Pour traiter avec quelque ordre ce qui regarde les siéges, je dirai d'abord un mot de la maniere dont étoient faites les fortifications des Anciens : puis je donnerai quelque idée des principales machines de guerre dont ils se servoient dans les siéges : enfin je passerai à l'attaque & à la défense des places. M. le Chevalier Follard a traité toutes ces parties avec beaucoup d'étendue dans les second & troisieme Volumes de ses Remarques sur Polybe, & m'a servi de guide dans une matiere, où javois besoin d'être conduit par un homme du métier qui fût habile & expérimenté.

ARTICLE PREMIER.

Des anciennes Fortifications.

QUELQUE loin qu'on remonte dans l'antiquité, on trouve chez les Grecs & chez les Romains les villes fortifiées à-peu-près de la même maniere, avec leurs fossés, leurs courtines & leurs tours. Vitruve, en traitant de la construction des places de guerre de son tems, dit

Vitruv. l. 1. cap. 5.

que les tours doivent s'avancer hors le mur, afin que, lorsque les ennemis s'en approchent, ceux qui sont à droite & à gauche leur donnent dans le flanc : & qu'elles doivent être rondes & à plusieurs pans, parce que celles qui sont quarrées sont bientôt minées par les machines de guerre & par les béliers, qui en rompent aisément les angles. Il ajoute, après quelques autres remarques, qu'il faut que près des tours le mur soit coupé en dedans de la largeur de la tour, & que les chemins ainsi interrompus ne soient joints & continués que par des solives posées sur les deux extrémités, sans être attachées avec du fer, afin que si l'ennemi s'est rendu maître de quelque partie du mur, les assiégés puissent ôter ce pont de bois, & l'empêcher ainsi de passer aux autres parties du mur, & dans les tours.

Les meilleures places des Anciens étoient sur des hauteurs. On les environnoit quelquefois de deux & de trois enceintes de murailles & de fossés. Bérose, cité par Joséphe, nous apprend que Nabuchodonosor fortifia Babylone d'une triple enceinte de murs de brique d'une force & d'une élévation surprenante. Polybe, en parlant de Syringe, capitale d'Hyrcanie, dont Antiochus forma le siége, dit que cette ville étoit entourée de trois fossés,

Joseph. lib. cont. Apion.

Polyb. l. 10. pag. 601.

larges chacun de quarante-cinq pieds, & profonds de plus de vingt-deux; sur les deux bords desquels il y avoit double retranchement, & au-delà une forte muraille. La ville de Jérusalem, dit Joséphe, étoit enfermée par un triple mur, excepté du côté des vallées, où il n'y en avoit qu'un, à cause qu'elles sont inaccessibles. On y avoit ajouté plusieurs autres ouvrages, un entr'autres, dont Joséphe dit, que s'il eût été mis en sa perfection, la ville auroit été imprenable. Les pierres, dont il étoit construit, avoient trente pieds de long sur quinze de large, ce qui le rendoit si fort, qu'il étoit comme impossible de le saper, ni de l'ébranler par des machines. Tout cela étoit flanqué de tours d'espace en espace d'une épaisseur extraordinaire, & bâties avec un art merveilleux.

Joseph. bell. Jud. lib. 5. cap. 4.

Les Anciens ne terrassoient pas ordinairement leurs murailles, ce qui rendoit les attaques d'insulte plus dangereuses. Car bien que l'ennemi eût gagné quelque endroit du dessus, il ne pouvoit pas encore s'assurer d'être le maître de la ville. Il falloit descendre, & se servir d'une partie des échelles par lesquelles on étoit monté; & cette descente exposoit les soldats à un fort grand danger. Vitruve cependant remarque qu'il n'y a rien qui rende les remparts plus fermes,

Vitruv. l. 1. cap. 5.

que quand les murs, tant des courtines que des tours, ſont ſoutenus par de la terre. Car alors ni les béliers, ni les mines, ni toutes les autres machines, ne les peuvent ébranler.

Les villes de guerre des Anciens n'étoient pas toujours fortifiées de murs de maçonnerie. On les fermoit quelquefois de bons remparts de terre, qui avoient beaúcoup de fermeté & de ſolidité. Le gazonnage ne leur étoit pas inconnu, non plus que l'art de ſoutenir les terres par des faſcinages aſſurés & retenus par des piquets, & d'armer le haut du rempart d'une fraiſe de paliſſades qui régnoit autour, & d'une autre ſur berme : & ſouvent ils en plantoient dans le foſſé pour ſe défendre contre les attaques d'inſulte.

On faiſoit auſſi des murs de poutres étendues en long, & traverſantes les unes ſur les autres, avec quelques eſpaces entr'elles en maniere d'échiquier, & dont les vuides étoient remplis de terre & de pierres. Telles étoient à-peu-près les murailles de la ville de Bourges, dont Céſar fait la deſcription dans ſon ſeptieme Livre de la guerre des Gaules.

Ce que je dirai dans la ſuite, en expliquant la maniere d'attaquer & de défendre les places, fera connoître plus ſenſiblement quelles étoient les fortifications

des Anciens. On prétend que les Modernes, ſur ce point, l'emportent de beaucoup ſur eux. La choſe n'eſt pas ſi inconteſtable, qu'elle ne puiſſe être révoquée en doute. On ne peut point ici faire de comparaiſon, parce que les moyens d'attaque & de défenſe ſont entierement différens. Les Modernes ont retenu des Anciens tout ce qu'ils ont pu. Le feu les a obligés de prendre d'autres précautions. Le même Génie régne dans les uns & dans les autres. Les Modernes n'ont rien imaginé que les Anciens euſſent pu employer, & qu'ils n'aient point mis en uſage. Nous avons emprunté d'eux la largeur & la profondeur des foſſés, l'épaiſſeur des murailles, les tours pour flanquer les courtines, les paliſſades, les retranchemens derriere les remparts & les tours, l'avantage de ſe procurer beaucoup de flancs : & la fortification aujourd'hui ne conſiſte qu'à multiplier les flancs ; ce que l'on peut faire plus facilement à cauſe des armes à feu. J'entends faire ces remarques à des perſonnes habiles & ſenſées, qui joignent à une profonde étude de la maniere dont les Anciens faiſoient la guerre, une parfaite connoiſſance de celle dont on la fait aujourd'hui.

ARTICLE SECOND.

Des machines de guerre.

Les machines les plus ordinaires & les plus connues chez les Anciens pour le ſiége des villes, ſont la Tortue, la Catapulte, la Baliſte, la Grue, le Bélier, les Tours mobiles.

§. I. *La Tortue.*

Vitruv. lib. 10. cap. 20 &c.

La Tortue étoit une machine compoſée d'une groſſe charpente très-ſolide & très-forte. Sa hauteur, juſqu'aux ſablieres d'en-haut ſur leſquelles étoit appuyé le comble, étoit de douze pieds. La baſe en étoit quarrée, & chaque face de vingt-cinq pieds. Elle étoit couverte d'une eſpece de matelas piqué, & compoſé de peaux crues, préparées avec différentes drogues pour la mettre en sûreté contre les feux qu'on pouvoit lancer deſſus. Cette lourde machine étoit ſoutenue ſur quatre roues, ou peut-être ſur huit. On l'appelloit Tortue, parce qu'elle ſervoit de couverture & de défenſe très-forte & très-puiſſante contre les corps énormes qu'on jettoit deſſus; & ceux qui étoient deſſous s'y trouvoient en sûreté, de même que la Tortue l'eſt dans ſon écaille. Elle ſervoit également pour le comblement du foſſé, & pour la ſappe.

Pour le comblement du foſſé il falloit qu'on en joignît pluſieurs enſemble à côté & fort près les unes des autres, & ſur une même ligne. Diodore de Sicile, parlant du ſiége d'Halicarnaſſe par Alexandre-le-Grand, dit que ce Conquérant fit d'abord approcher trois Tortues pour combler le foſſé de la ville, & qu'il fit alors avancer ſes béliers ſur le comblement pour battre en breche. Il eſt ſouvent parlé de cette machine dans les Auteurs. Il y en avoit ſans doute de différente forme & de différente grandeur.

Diodor. lib. 17. p. 507.

On croit que la machine, appellée *Muſculus*, dont Céſar fit uſage au ſiége de Marſeille, étoit auſſi une Tortue, mais fort baſſe, & d'une très-grande longueur: on l'appelleroit aujourd'hui une galerie de charpente. Il y a apparence que ſa longueur étoit égale à la largeur du foſſé. Céſar la fit pouſſer juſqu'au pied des murailles, pour les ruiner par la ſappe. Souvent néanmoins Céſar diſtingue la Tortue du *Muſcule*.

Cæſar. in bell. Civ. li. 2.

Il y a encore pluſieurs autres machines deſtinées à couvrir les ſoldats, appellées *crates*, *plutei*, *vineæ*, *&c.* dont on faiſoit uſage dans les ſiéges de villes, que je n'entreprends point de décrire ici, pour éviter une ennuyeuſe longueur. On peut les comprendre en général ſous le nom de mantelets.

Outre la tortue, machine de bois dont j'ai parlé, il y en avoit une autre composée de soldats, qui peut être mise au nombre des machines de guerre. Plusieurs soldats, ramassés ensemble, mettoient leurs grands boucliers, qui avoient la forme d'une tuile à canal, les uns contre les autres pardessus leurs têtes. Bien dressés à cet exercice, ils formoient un toit si bien composé & si ferme, que quelque effort que les assiégés pussent faire, ils ne pouvoient ni le rompre, ni l'ebranler. On faisoit monter sur la premiere tortue des soldats qui en faisoient une seconde; & par ce moyen ils égaloient quelquefois la hauteur des murs de la ville qu'ils assiégeoient.

§. II. *Catapulte. Baliste.*

Je joins ensemble ces deux machines, quoique les Auteurs les distinguent: mais souvent aussi ils les confondent, & il seroit difficile d'en marquer au juste la différence. Elles étoient également destinées à lancer des traits, des fléches, des pierres. Il y en avoit de diverse grandeur, & qui, par cette raison, produisoient plus ou moins d'effet. Les * unes servoient pour les batailles, & pourroient

* Magnitudine eximia quintodecimæ legionis balista ingentibus saxis hostilem aciem proruebat. *Tacit. Histor. lib. 3. cap.* 23.

être appellées des pieces de campagne : les autres étoient employées aux ſieges, & c'étoit l'uſage le plus ordinaire qu'on en faiſoit. Il falloit que les Baliſtes fuſſent plus peſantes & plus difficiles à voiturer que les Catapultes ; car celles-ci, dans les armées, étoient toujours en plus grand nombre que les premieres. Tite-Live, dans la deſcription qu'il fait du ſiége de Carthagène, dit que l'on prit près de ſix-vingts grandes Catapultes, & plus de deux cens quatre-vingts petites ; trente-trois grandes Baliſtes, & cinquante-deux petites. Joſéphe marque la même différence par rapport aux Romains, qui avoient au ſiége de Jéruſalem trois cens Catapultes, & quarante Baliſtes.

Liv. lib. 26. n. 47.

Joſeph. lib. 5. cap. 9.

Ces machines avoient une force que nous avons de la peine à comprendre, mais qui eſt atteſtée par tous les bons Auteurs.

Végéce dit que la Baliſte pouſſoit des traits avec tant de rapidité & de violence, qu'elle briſoit tout ce qu'elle rencontroit. Athénée marque qu'Agéſiſtrate en fit une d'un peu plus de deux pieds ſeulement de longueur, qui jettoit des traits juſqu'à l'eſpace de près de cinq cens pas ; & une autre de trois pieds environ, qui portoit à plus de cinq cens pas. Ces ſortes de machines reſſembloient aſſez à nos arbalêtes. Il y en avoit de bien plus

Veget. lib. 4. cap. 22.

Vitruv. lib. 19. c. ultim. fortes, & qui lançoient à plus de cent vingt-cinq pas des pierres de trois cens livres peſant, & même plus.

Joſeph. Bell. Jud. lib. 3. cap. 17. On voit des effets ſurprenans de ces machines dans Joſéphe. « Les traits, dit-» il, & la violence des Catapultes fai-» ſoient périr bien des gens. Les pierres » pouſſées par les machines faiſoient ſau-» ter les creneaux, & rompoient les angles » des tours. Il n'y avoit point de pha-» lange ſi profonde, dont une de ces » pierres n'emportât toute une file d'un » bout juſqu'à l'autre. Il ſe paſſa cette » nuit des choſes qui faiſoient voir la » force prodigieuſe de ces machines. Un » homme, qui étoit à côté de Joſéphe, » reçut un coup de pierre qui lui em-» porta la tête. Cette pierre étoit lancée » par une machine diſtante de trois cens » ſoixante-quinze pas ».

§. III. *Le Bélier.*

L'usage du Bélier eſt fort ancien, & l'invention en eſt attribuée à divers peuples. Il paroît difficile, & aſſez indifférent, d'en découvrir l'Auteur.

Le Bélier étoit ou ſuſpendu, ou non ſuſpendu.

Vitruv. lib. 10. cap. 21. Le Bélier ſuſpendu étoit composé d'une poutre d'un ſeul brin de bois de chêne, aſſez ſemblable à un mât de navire, d'une longueur & d'une groſſeur prodigieuſe,

dont le bout étoit armé d'une tête de fer fondu proportionnée au reste, & de la figure de celle d'un bélier, ce qui lui fit donner ce nom, à cause qu'elle heurte les murailles, comme le bélier fait de sa tête tout ce qu'il rencontre. Ce Bélier devoit être d'une grosseur conforme à sa longueur. Vitruve donne à celui dont il parle quatre mille talens de pesanteur, c'est-à-dire, quatre cens quatre-vingts mille liv., * ce qui n'est pas exorbitant. Cette terrible machine étoit suspendue & balancée en équilibre, comme la branche d'une balance, avec une chaîne ou de gros cables, qui la soutenoient en l'air, dans une espece de bâtiment de charpente, qu'on faisoit avancer sur le comblement du fossé à une certaine distance du mur, par le moyen de rouleaux ou de plusieurs roues. Ce bâtiment étoit mis en sûreté contre le feu des assiégés par différentes couvertures dont il étoit environné. Cette maniere de faire agir le Bélier paroît la plus aisée, & ne demande pas de grandes forces mouvantes. Il n'en faut pas de considérables pour mouvoir tout corps suspendu en l'air, quelque pesant qu'il puisse être.

Mais il n'est pas si aisé de comprendre comment on faisoit le transport de

* *La livre Romaine étoit moins forte que la nôtre de près d'un quart.*

ces Béliers. Car il ne faut pas s'imaginer qu'on pût trouver des poutres d'une si immense grosseur & d'une longueur si extraordinaire par-tout où l'on en avoit besoin ; & il est certain que les armées ne marchoient jamais sans ces sortes de machines. M. le Chevalier Follard, au défaut de lumieres qu'il ne trouve point sur ce sujet dans les Ecrivains de l'antiquité, imagine que l'on transportoit la poutre beliére, sur un charriot à quatre roues d'une construction particuliere, composé d'une charpente très-forte, & la poutre suspendue court sur un fort montant, puissamment soutenu de toutes les pieces de charpente capables de résister aux plus grands efforts, le tout retenu & bandé par de fortes lames & des équerres de fer.

Il y avoit une autre sorte de Bélier qui n'étoit point suspendu. On voit sur la colonne Trajane, les Daces qui assiégent quelques Romains dans une forteresse, & qui poussent un Bélier à force de bras. Ils sont à découverts, en sorte que tant le Bélier que ceux qui le poussent, sont exposés aux traits des assiégés. Il ne pouvoit pas, de cette maniere, produire un grand effet.

On doute si les Béliers, placés sur des tours mobiles, ou dans une espece de tortue, étoient suspendus ou non,

& il y a de fortes raiſons pour & contre. Mon plan ne me permet pas d'entrer dans cet examen.

Je rapporterai bientôt les effets prodigieux du Bélier. Comme c'étoit la machine la plus pernicieuſe aux aſſiégés, on inventa bien des manieres pour la rendre inutile. On lançoit du feu contre le toit qui la couvroit, & contre la charpente qui la ſoutenoit, pour la brûler avec le Bélier. Pour amortir les coups qu'il portoit, on ſuſpendoit des ſacs de laine à l'endroit ou il devoit frapper. On oppoſoit au Bélier d'autres machines pour en rompre la force, ou en détourner la pointe, lorſqu'il viendroit avec violence. Il y avoit beaucoup d'autres manieres d'en empêcher l'effet. On en peut voir quelques-unes dans les ſieges que j'ai indiqués au commencement de ce paragraphe. On raconte une action ſurprenante d'un Juif, qui, au ſiege de Jotapat, jetta une pierre d'énorme grandeur ſur la tête du Bélier avec tant de violence, qu'il la détacha de la poutre, & la fit tomber. Il ſauta enſuite du mur en bas, alla prendre cette tête au milieu des ennemis, & la porta ſur le mur. Il reçut dans ſon corps cinq fléches qui le percerent, & malgré ces bleſſures il ſe tint encore hardiment ſur le mur, juſqu'à ce que,

Veget. lib. 4. cap. 23.

Joſeph. de bell. Jud. lib. 3. cap. 16.

perdant son sang & ses forces, il tomba en bas du mur, avec la tête du Bélier qu'il ne voulut jamais quitter.

§. IV. *Tours mobiles.*

Veget. de re milit. lib. 4. cap. 17.

VEGECE fait une description de ces Tours, qui en donne une idée assez claire. Les Tours ambulatoires, dit cet Auteur, sont faites d'un assemblage de poutres & de forts madriers, assez conforme à une maison. Pour les garantir contre le danger des feux lancés par ceux de la ville, on les couvre de peaux crues, ou de pieces d'étoffe faites de poil. Leur hauteur se proportionne à celle de leur base. Elles ont quelquefois trente pieds en quarré & quelquefois quarante ou cinquante. Elles sont si hautes, qu'elles surpassent les murailles, & même les tours des villes. Elles sont appuyées sur plusieurs roues selon les regles de la méchanique, par le moyen desquelles on fait mouvoir facilement la machine, quelque grande qu'elle puisse être. La ville est en extrême danger, si l'on peut approcher la Tour jusqu'à la muraille. Car elle a plusieurs escaliers pour monter d'un étage à l'autre, & fournit différentes façons d'attaques. Il y a en bas un Bélier pour battre en brêche, & sur l'étage du milieu un pont-levis composé de deux poutres, avec ses

garde-foux garnis d'un tiſſu d'oſier, qui s'abat promptement ſur le mur de la ville lorſqu'on en eſt à portée. Les aſſiégeans paſſent ſur ce pont, & ſe rendent maîtres du mur. Sur les étages plus hauts il y a des ſoldats armés de pertuiſannes, & des gens de traits, qui tirent d'en-haut continuellement ſur les aſſiégés. Quand les choſes en ſont là, la ville ne tient pas long-tems. Car que peut-on eſpérer, lorſque ceux qui avoient mis toute leur confiance dans la hauteur de leurs remparts, en voyent tout-à-coup paroître un autre qui les domine ?

ARTICLE TROISIEME.

Attaque & défenſe des Places.

JE joins enſemble l'attaque & la défenſe des places, pour abréger cette matiere, qui par elle-même a beaucoup d'étendue. Je n'en traiterai même que les parties les plus eſſentielles, & je le ferai le plus briévement qu'il me ſera poſſible.

§. I. *Lignes de circonvallation & de contrevallation.*

LORSQUE les villes que l'on aſſiégeoit étoient extrêmement fortes & peuplées, on les environnoit par un foſſé

& un retranchement contre les aſſiégés, & par un autre foſſé en dehors du côté de la campagne contre les troupes qui pourroient venir au ſecours de la ville : & c'eſt ce qu'on appelle lignes de contrevallation & de circonvallation. Les aſſiégeans établiſſoient leur camp entre ces deux lignes. Celle de contrevallation étoient contre la ville aſſiégée, les autres contre les entrepriſes du dehors.

Quand on prévoyoit que le ſiege devoit traîner en longueur, ſouvent on le changeoit en blocus; & pour lors les deux lignes dont je parle étoient des murs ſolides d'une forte maçonnerie, & flanqués de tours d'eſpace en eſpace. On en voit un exemple bien ſenſible dans le ſiege de Platée par les Lacédémoniens & les Thébains, dont Thucydide nous a laiſſée une longue deſcription. » Les deux lignes environnantes » étoient compoſées de deux murailles » à ſeize pieds de diſtance, & les ſol» dats logeoient dans cet intervalle, » qui étoit diſtingué par chambres : de » ſorte qu'on eût dit que ce n'étoit qu'un » ſeul mur, avec de hautes tours d'eſ» pace en eſpace, qui occupoient tout » cet entre-deux, pour pouvoir ſe dé» fendre en même tems contre ceux du » dedans & contre ceux du dehors. » On ne pouvoit faire le tour des cham-

Thucyd. lib. 2. pag. 147. &c.

» bres qu'en paſſant à travers les tours,
» & le haut de la muraille étoit bordé
» d'un parapet de bois d'oſier... Il y
» avoit un foſſé de part & d'autre,
» dont la terre avoit ſervi pour faire la
» brique du mur. » C'eſt ainſi que
Thucydide décrit ces deux murs environnans qui n'étoient pas d'une grande circonférence, parce que la ville étoit fort petite. J'ai expoſé ailleurs aſſez au long l'hiſtoire de ce ſiege, ou plutôt de ce blocus, fort célébre dans l'antiquité, & j'ai marqué comment, malgré ces fortifications, une partie de la garniſon ſe ſauva.

Tome III. lib. VI. ch. V.

Le camp de l'armée Romaine devant Numace embraſſoit une bien plus grande étendue de terrein. Cette ville avoit vingt-quatre ſtades de circuit, c'eſt-à-dire une lieue. Scipion l'ayant inveſtie, fit tirer une circonvallation, qui devoit embraſſer plus de deux fois autant de terrein que l'enceinte de la ville. Lorſque cet ouvrage fut fait, on ouvrit une autre ligne contre les aſſiégés à une diſtance raiſonnable de la premiere, compoſée d'un rempart de huit pieds d'épaiſſeur ſur dix de hauteur, qu'on garnit d'une bonne paliſſade. Le tout étoit flanqué de tours à cent pieds l'une de l'autre. Nous avons de la peine à comprendre ces immenſes travaux des

Appian. in Iberic. p. 306.

Romains, une ligne de circonvallation qui a plus de deux lieues de circuit : mais rien n'eſt plus conſtant que ces faits. Avançons maintenant vers la place.

§. II. *Approches du camp au corps de la Place.*

Quoique les tranchées, les lignes obliques, les galeries ſouterraines, & d'autres pareilles inventions, ne paroiſſent ni ſouvent ni clairement exprimées dans les Auteurs, on ne peut gueres raiſonnablement douter qu'elles n'ayent été en uſage tant chez les Grecs que chez les Romains. Eſt il vraiſemblable que chez les Anciens, dont les Généraux, entre beaucoup d'autres excellentes qualités, avoient celle d'épargner avec un grand ſoin le ſang & la vie des ſoldats, on approchât d'une place & qu'on en fît le ſiege, ſans prendre aucune précautions contre les machines des aſſiégés, dont les remparts étoient ſi bien garnis, & dont les coups étoient ſi meurtriers? Quand il n'en ſeroit fait mention dans aucun des Hiſtoriens, qui auroient pu, dans la deſcription des ſieges, omettre cette circonſtance comme fort connue de tout le monde, on ne devroit pas préſumer que de ſi habiles Généraux euſſent ignoré ou négligé une choſe, d'un côté ſi importante, & de l'autre

ſi facile, & qui devoit naturellement venir dans l'eſprit de tout homme un peu verſé dans l'attaque des places. Mais pluſieurs Hiſtoriens en parlent. Un ſeul nous tiendroit lieu de tous les autres : c'eſt Polybe, dans le fragment où il parle du ſiege de la ville d'Echinne par Philippe. Il termine la deſcription par ces mots : *Pour mettre à l'abri des traits des aſſiégés tant ceux qui venoient du camp aux travaux, que ceux qui retournoient des travaux au camp, on conduiſit des tranchées * depuis le camp juſqu'aux tortues ; & ces tranchées étoient couvertes.*

Polyb. lib. 9, pag. 572.

Long-tems avant Philippe, Démétrius Poliorcéte avoit employé le même moyen au ſiege de Rhodes. Diodore de Sicile dit que *ce Guerrier célebre fit conſtruire des tortues & des galeries creuſées dans terre, ou des ſappes couvertes pour communiquer aux batteries de béliers, & ordonna une tranchée blindée pardeſſus pour aller en ſûreté & à couvert du camp aux tours & aux tortues, & revenir de même. Les gens de mer furent chargés de cet ouvrage, qui avoit quatre ſtades de longueur*, c'eſt-à-dire cinq cens pas.

Diod. l. 20. pag. 818.

* *σύριγγες κατάστεγοι. Suidas entend par σύριγξ une longue tranchée : ἐπιμήκης διώρυξ*, foſſa longa. Longus cuniculus, & meatus ſubterraneus.

Il est donc constant que l'usage des tranchées étoit fort connu chez les Anciens, sans quoi ils n'auroient pu former aucun siége. Il y en avoit de différentes sortes. C'étoient ou des fossés paralléles au fort de l'attaque, ou des communications creusées dans terre & couvertes pardessus, ou ouvertes & tirées obliquement pour s'empêcher d'être enfilés. Ces tranchées sont souvent exprimées dans les Auteurs par le mot latin *aggeres*, qui ne signifie pas toujours des Cavaliers.

Ces Cavaliers étoient des élévations de terre, sur lesquelles on plaçoit des machines; & voici comme on les construisoit. On commençoit la terrasse sur le bord du fossé, & non loin en-deçà. On y travailloit à la faveur des mantelets qu'on élevoit fort haut, derriere lesquels les soldats travailloient à couvert des machines des assiégés. Ces sortes de mantelets n'étoient pas toujours de claies ou de fascinages, mais de peaux crues, de matelats, ou d'un rideau * fait de gros cables; le tout suspendu entre des mâts fort hauts, & plantés en terre : ce qui rompoit la force des coups qui s'amortissoient contre. On continuoit ce travail jusqu'à la hauteur de ces rideaux

* *César se servit d'un pareil rideau au siége de Marseille.* De bell. civ. lib. 3.

ſuſpendus, qu'on guindoit plus haut à meſure que l'ouvrage s'élevoit. On rempliſſoit en même-tems l'eſpace vuide de la terraſſe avec des pierres, des terres, & toute autre matiere ; pendant que d'autres régaloient & battoient les terres, pour rendre le terrein ferme, & capable de ſoutenir le poids des tours & des machines qu'on dreſſoit ſur la platte-forme. De ces tours, & des batteries de baliſtes & de catapultes, partoit une grêle de pierres, de fléches, & de gros dards ſur les remparts & les défenſes des aſſiégés.

La terraſſe que fit faire Alexandre le Grand, au roc de Coriénez, eſt quelque choſe de ſurprenant. Ce roc, qu'on eſtimoit imprenable, avoit deux mille cinq cens pas de hauteur, & ſept à huit mille de tour. Il étoit eſcarpé de tous côtés, n'ayant qu'un ſentier taillé dans le roc, où un homme à peine pouvoit monter. D'ailleurs il étoit ceint d'un profond abyme qui lui ſervoit de foſſé, qu'il falloit remplir ſi l'on avoit envie d'en aborder. Toutes ces difficultés ne furent pas capables de rebuter Alexandre, qui ne trouvoit rien d'impoſſible à ſon courage, ni à ſa fortune. Il commença donc à faire couper de hauts ſapins qui environnoient le lieu en grand nombre, pour s'en ſervir comme d'é-

Appian. lib. 4. pag. 180.

chelle pour descendre dans le fossé. Ses soldats travailloient nuit & jour à le combler. Quoique toute l'armée fût employée successivement à cet ouvrage, on ne faisoit pas plus de trente pieds par jour & un peu moins la nuit, tant il étoit difficile. Quand l'ouvrage fut plus avancé, & qu'on commença à approcher davantage du haut, on enfonça des pieux dans les deux côtés du fossé à une distance raisonnable, (avec des poutres en travers) pour pouvoir soutenir la charge qu'on vouloit mettre dessus. Pour lors on forma comme un plancher & un pont de claies & de fascines, que l'on couvrit de terre jusqu'à la hauteur du bord du fossé, ensorte que l'armée fût en état d'avancer de plein-pied jusqu'au roc. Jusques-là les Barbares s'étoient moqués de l'entreprise, la croyant absolument impossible. Mais quand ils se virent en butte aux fléches des ennemis, qui travailloient à leur terrasse à couvert derriere des mantelets, ils commencerent à perdre courage, demanderent à capituler, & bientôt après ils livrerent le roc à Alexandre.

Le comblement des fossés n'étoit pas toujours si difficile que celui dont je viens de parler, mais il demandoit toujours de grandes précautions & de grands

travaux.

travaux. Les ſoldats travailloient à couvert ſous des tortues, & ſous d'autres machines pareilles. Pour combler les foſſes, ils ſe ſervoient de pierres, de troncs d'arbres, & de faſcinages, le tout mêlé avec de la terre. Il falloit que ces ſortes d'ouvrages fuſſent d'une très-grande ſolidité, à cauſe du poids prodigieux des machines qui portoient deſſus, qui euſſent enfoncé, ſi cette eſpece de chauſſée avoit été compoſée ſeulement de faſcinage. Si les foſſés étoient remplis d'eau, on commençoit par les ſécher en tout ou en partie par différentes ſaignées qu'on y faiſoit,

Pendant qu'on pouſſoit ces travaux, les aſſiégés ne s'endormoient pas. Ils ouvroient pluſieurs galeries ſouterraines pardeſſous le foſſé juſqu'au comblement pour en enlever la terre, qu'ils ſe donnoient de main en main juſques dans la ville : ce qui faiſoit que l'ouvrage n'avançoit point, parce que les aſſiégés en enlevoient autant qu'on en mettoit. Ils employoient encore une autre ruſe plus efficace que la premiere, en pratiquant des chambres ſouterraines ſous le travail des aſſiégeans. Après avoir ôté une partie des terres pardeſſous ſans qu'il y parût, ils ſoutenoient le reſte par des étais, c'eſt-à-dire, par de groſſes poutres, qu'ils enduiſoient de matieres graſ-

ſes, & de goudron. Ils rempliſſoient enſuite le vuide d'entre les poutres de bois ſec, & de toutes ſortes de matieres faciles à s'enflammer, & auxquelles ils mettoient le feu : de ſorte que les poutres venant à rompre, tout tomboit comme dans un gouffre avec les tortues, les béliers, & les hommes employés à les mettre en mouvement.

Les aſſiégeans uſoient du même artifice pour faire tomber les murs des villes. Darius aſſiégeant Calcédoine, les murs étoient ſi forts, & la ville ſi garnie de vivres, que les habitans ne ſe mettoient pas en peine du ſiége. Le Roi ne fit point approcher ſes troupes des murailles, & même il ne fit point de dégât dans le pays. Il ſe tint en repos, comme s'il eût attendu un renfort conſidérable. Mais, pendant que ceux de Calcédoine ne ſongeoient qu'à garder leurs remparts, il ouvrit à trois quarts de lieue de la ville une mine ſouterraine, qui fut conduite par les Perſes juſques ſous la place du marché. Ils jugerent qu'ils étoient directement ſous ce lieu par les racines des oliviers qu'ils ſavoient être dans cette place, & auxquelles ils arriverent. Alors ils donnerent jour à la mine, & montant par cet endroit ils prirent la ville, pendant que les aſſiégés étoient encore occupés à la garde de leurs murailles.

Polyb. lib. 5. cap. 5.

C'eſt ainſi que le Dictateur A. Servilius prit la ville de Fidenes, ayant fait faire pluſieurs fauſſes attaques de différens côtés, pendant qu'une mine, creuſée juſques ſous la citadelle, y ouvrit une entrée à ſes troupes. Un autre Dictateur (c'étoit le célebre Camille) ne mit fin au long ſiége de Veies que par cette ruſe. Il entreprit de faire conduire une mine juſques ſous le château. Et afin qu'on ne diſcontinuât point cet ouvrage, & que le travail qu'il falloit faire ſous terre ne rebutât point les mineurs, il les partagea en ſix brigades, qui ſe relevoient de ſix heures en ſix heures. Le travail ne diſcontinuant ni le jour, ni la nuit, on perça enfin juſqu'au château, & la ville fut priſe.

Liv. lib. 4. n. 22.

Liv. lib. 5. n. 19.

Dans le ſiége d'Athenes par Sylla, il eſt étonnant combien, de part & d'autre, on employa des mines & de contre-mines. Les mineurs n'étoient pas long-tems ſans ſe rencontrer, & il ſe donnoit de furieux combats dans ces lieux ſouterrains. Les Romains ayant pénétré juſques ſous la muraille, en ſappérent une grande partie, & la mirent comme en l'air ſur des bouts de poutres, auxquelles, ſans perdre de tems, ils mirent le feu. La muraille tomba ſubitement dans le foſſé avec un fracas & des ruines incroyables, & tous ceux qui

Appian. de bell. Mitrid. p. 193.

étoient dessus y périrent. C'étoient-là une des manieres d'attaquer les places.

§. III. *Moyens dont on servoit pour réparer les bréches.*

Les anciens employoient plusieurs moyens pour se défendre contre l'ennemi lorsque la bréche étoit ouverte.

Quelquefois, mais plus rarement, on se servoit d'arbres coupés, qu'on étendoit sur tout le front de la bréche fort près à près les uns des autres, afin que les branches s'entrelassassent ensemble; & les troncs étoient attachés par de forts liens, de sorte qu'il étoit impossible de séparer ces arbres, ce qui formoit une haie impénétrable, derriere laquelle étoit une foule de soldats armés de piques & de longues pertuisannes.

Les bréches étoient quelquefois faites avec tant de promptitude, soit par les sappes du dessus, soit par celles qui étoient pratiquées sous terre, soit enfin par les coups violens des béliers, que les assiégés se trouvoient tout-d'un coup ouverts lorsqu'ils y pensoient le moins. Ils recouroient alors à un remede fort simple pour avoir le tems de se reconnoître, & de se remparer derriere la bréche. Ils jettoient au bas & sur les décombres de la bréche une quantité prodigieuse de bois sec & de matié-

res combuſtibles, auxquelles on mettoit le feu; ce qui cauſoit un tel embraſement, qu'il étoit impoſſible aux aſſiégeans de paſſer à travers la flamme, & d'approcher de la bréche. La garniſon d'Haliarte en Béotie ſongea à employer ce moyen contre les Romains.

Liv. lib. 42. & 63.

Mais la voie la plus ordinaire étoit d'élever de nouveaux murs derriere les bréches, c'eſt ce qu'on appelle maintenant *retirades*. Ces murs n'étoient pas ordinairement parralléles à la muraille ruinée. Ils tiroient un rentrant en demi cercle, dont les deux extrémités tenoient aux deux côtés de la muraille qui reſtoit encore en entier. Ils ne manquoient pas de creuſer un foſſé très-large & très-profond devant ce mur, pour obliger les aſſiégeans de l'attaquer avec tout l'atirail des machines qu'on employoit contre les murailles les plus fortes. Sylla ayant renverſé à coups de béliers une grande partie du mur du Pirée, fit tout auſſi-tôt attaquer la bréche, où il s'engagea un combat très furieux, de ſorte qu'il fut obligé de faire ſonner la retraite. Les aſſiégés, profitant du relâche qu'elle leur donnoit, tirerent promptement un ſecond mur derriere la bréche. Sylla s'en étant apperçu, fit avancer ſes machines pour le battre, jugeant bien qu'étant tout fraîchement fait, il

Appian de bell. Mithrid. p. 194.

ne pourroit long-tems résister contre leur violence. Il en vint à bout sans beaucoup de peine, & en même tems il fit monter à l'assaut. L'action fut vive & vigoureuse : mais enfin il fut repoussé avec perte, & obligé de quitter l'entreprise. L'Histoire est pleine de pareils exemples.

§. IV. *Attaque & défense des places par les machines.*

Les machines dont on faisoit le plus d'usage dans les siéges, étoient, comme je l'ai marqué auparavant, les catapultes, les balistes, les tortues, les béliers, les tours mobiles. Pour en bien connoître la force, il ne faut que relire la description des siéges les plus importans dont il a été parlé dans cette Histoire, tels que sont ceux de Lilybée en Sicile par les Romains ; de Carthage, par Scipion ; de Syracuse, d'abord par les Athéniens, puis par Marcellus ; de Tyr, par Alexandre ; de Rhodes, par Démétrius Poliorcete ; d'Athénes, par Sylla.

Je n'en citerai ici qu'un seul, dont même je ne rapporterai que quelques circonstances détachées, mais très-propres, ce me semble, à montrer la maniere dont les Anciens attaquoient & défendoient les places, & l'usage qu'ils

faiſoient des machines de guerre. C'eſt le fameux ſiége de Jéruſalem par Tite, décrit fort au long par l'Hiſtorien Joſéphe, témoin oculaire de ce qu'il raconte.

Joſeph. bell. Jud. lib. 5.

La ville de Jéruſalem étoit enfermée par un triple mur, excepté du côté des vallées où il n'y en avoit qu'un, parce qu'elles étoient inacceſſibles.

Tite commença par faire couper tous les arbres qui étoient dans le voiſinage, & employa ce bois à faire élever pluſieurs platte-formes. Il n'y avoit perſonne dans toute l'armée qui ne mît la main à l'œuvre : les travailleurs avoient devant eux des claies & des gabions qui les mettoïent en sûreté. Les Juifs de leur côté ne manquoient à rien de tout ce qui pouvoit ſervir pour leur défenſe : les remparts furent bientôt couverts d'un grand nombre de machines.

On attaqua d'abord le premier mur. Les terraſſes étant achevées, Tite fit mettre les béliers en batterie, fit avancer les autres machines pour empêcher les efforts des aſſiégés, & fit battre le mur par trois différens endroits. Les Juifs lançoient continuellement un nombre incroyable de feux & de traits contre les machines des ennemis, & contre ceux qui pouſſoient les béliers. Pluſieurs même

ſortirent pour y mettre le feu, & on eut bien de la peine à les repouſſer.

Tite avoit fait élever ſur ſes terraſſes trois tours, de ſoixante-quinze pieds de haut chacune, pour commander delà les remparts & les murs aſſiégés. Pendant la nuit une de ces tours tomba d'elle-même : ce qui cauſa un grand effroi dans toute l'armée. Elles incommodoient extrêmement les aſſiégés, parce qu'elles étoient pleines de machines faciles à tranſporter, de frondeurs & de gens de trait, qui les accabloient par une grêle continuelle de dards, de fléches, & de pierres, ſans qu'ils ſuſſent comment y remédier, parce qu'ils ne pouvoient élever des Cavaliers qui égalaſſent la hauteur de ces tours, ni les renverſer tant elles étoient fortes, ni les brûler parce qu'elles étoient toutes couvertes de plaques de fer. Ils furent donc obligés de ſe retirer hors de la portée de ces traits. Ainſi rien ne pouvant plus retarder l'effet des béliers, & ces redoutables machines s'avançant toujours, les Juifs abandonnerent ce premier mur après quinze jours de réſiſtance. Les Romains entrerent ſans peine par la brêche, & ouvrirent les portes au reſte de l'armée.

Le ſecond mur ne les arrêta pas longtems : Tite s'en rendit bientôt maître, auſſi bien que de la nouvelle ville. Les

Juifs ayant fait alors des efforts extraordinaires, vinrent à bout de l'en chasser, & ce ne fut qu'après quatre jours de combats continuels & très-rudes qu'il les regagna.

Mais le troisieme mur lui coûta bien des peines & bien du sang, les Juifs refusant de prêter l'oreille à aucune proposition de paix, & se défendant avec une opiniâtreté, qui tenoit moins du courage que d'une fureur & d'une rage de gens désespérés.

Tite partagea son armée en deux, pour former deux attaques du côté de la forteresse Antonia, & il fit travailler ses troupes à élever quatre terrasses, à chacune desquelles une légion étoit occupée. Quoique l'ouvrage ne fût interrompu ni jour ni nuit, il ne put être achevé qu'après plus de quinze jours, & pour lors on planta les machines dessus. Jean & Simon étoient à la tête des factieux qui dominoient dans la ville. Le premier fit miner jusqu'à la terrasse qui regardoit la forteresse Antonia, soutenir la terre avec des pieux, apporter une très-grande quantité de bois enduit de poix-résine & de bitume, & y mit ensuite le feu. Ces étais ayant été bientôt consumés, la terrasse fondit, & en tombant fit un bruit épouvantable. Deux jours après, Simon attaqua les autres terrasses, sur lesquelles

les aſſiégeans avoient placé leurs béliers, & commençoient à battre le mur. Trois jeunes Officiers, ſuivis de ſoldats déterminés comme eux, ſe jetterent, des flambeaux à la main, à travers les ennemis, comme s'ils n'euſſent eu rien à craindre de tant de dards & de tant d'épées, & ne ſe retirerent qu'après avoir mis le feu aux machines. Lorſque la flamme commença à s'élever, les Romains accoururent du camp pour venir au ſecours de leurs machines. Les Juifs les repouſſoient à coups de traits du haut des murs. Ils avoient juſqu'à 300 catapultes & 40 baliſtes. Ils firent auſſi de groſſes ſorties, & mépriſant le péril, ils en venoient aux mains avec ceux qui s'avançoient pour éteindre le feu. Les Romains s'efforçoient de retirer leurs béliers, dont les couvertures étoient brûlées : & les Juifs, pour les en empêcher, demeuroient dans les flammes ſans lâcher priſe. Cet embraſement paſſa de-là aux terraſſes, ſans que les Romains puſſent y remédier. Ainſi, ſe voyant de tous côtés environnés du feu, & déſeſpérant de pouvoir conſerver leurs travaux, ils ſe retirerent dans leur camp. Ils ne pouvoient ſe conſoler d'avoir perdu en une heure, par la ruine de leurs travaux, ce qui leur avoit coûté tant de tems & de peine. Pluſieurs même, voyant leurs machines toutes briſées,

déſeſpéroient de pouvoir jamais prendre la place.

Mais Tite ne perdit pas courage. Ayant tenu un grand Conſeil de guerre, il propoſa de conduire des lignes tout autour de la ville, & de l'environner de tranchées, pour ôter aux aſſiégés toute eſpérance de recevoir ou du ſecours, ou des vivres, qui commmençoient à leur manquer. Cet avis fut généralement approuvé, & l'ardeur ſe remit dans les troupes. Mais ce qui paroît incroyable, & qui eſt véritablement digne des Romains, c'eſt que ce grand ouvrage, qui paroiſſoit avoir beſoin de trois mois pour s'exécuter, la ville ayant deux lieues de circuit, fut commencé & achevé en trois jours. La ville étant ainſi enfermée, on mit des troupes en garde dans les forts, dont les lignes étoient flanquées d'eſpace en eſpace. Tite, en même tems, commença à faire élever vers la forteresse Antonia quatre terraſſes plus grandes encore que les premieres. Elles furent achevées en vingt & un jour, malgré la difficulté de trouver le bois néceſſaire pour un tel ouvrage.

Jean, qui avoit à défendre la forteresse Antonia, voulant prévenir le péril où il ſe trouveroit ſi les aſſiégeans faiſoient bréche, ne perdoit point de

tems pour ſe fortifier, & pour tenter toutes choſes avant que les béliers fuſſent mis en batterie. Il fit une ſortie avec des flambeaux à la main, pour mettre le feu aux travaux des ennemis : mais il fut contraint de revenir ſans avoir pu en approcher.

Alors les Romains avancerent leurs béliers pour battre la tour Antonia ; mais voyant que malgré les coups redoublés ils ne pouvoient faire bréche, ils réſolurent d'en venir à la ſappe ; & ſe couvrant de leurs boucliers en forme de tortue contre la quantité de pierres & de cailloux dont les Juifs les accabloient, ils travaillerent ſi opiniâtrément avec des leviers & avec leurs mains, qu'ils ébranlérent quatre des pierres du fondement de la tour. La nuit obligea les uns & les autres à prendre un peu de repos ; & cependant l'endroit du mur ſous lequel Jean avoit fait cette mine par le moyen de laquelle il avoit ruiné les premieres terraſſes des Romains, ſe trouvant affoibli des coups que les Romains y avoient donnés, tomba tout d'un coup. Les Juifs dans le moment éleverent un autre mur derriere celui qui venoit de tomber.

Comme il étoit conſtruit tout récemment, on eſpéroit qu'il ſeroit plus facile de le renverſer : mais perſonne n'o-

ſoit monter le premier à l'aſſaut, tant le courage déterminé des Juifs avoit jetté de terreur parmi les troupes. On fit pourtant quelques tentatives, qui ne réuſſirent pas. La Providence leur ouvrit une autre voie. Quelques ſoldats, qui étoient de garde aux platte-formes, monterent vers la fin de la nuit par la ruine du mur ſans faire de bruit juſqu'à la forteresſe Antonia. Ils trouverent les ſoldats du corps-de garde le plus avancé endormis, & leur couperent la gorge. Etant ainſi maîtres du mur, ils firent ſonner leurs trompettes qu'ils avoient eu ſoin d'apporter avec eux. A ce bruit, ceux des autres corps-de-garde s'imaginant que les Romains étoient en grand nombre, furent ſaiſis d'une telle frayeur qu'ils s'enfuirent. Tite arriva bientôt après avec une partie de ſes troupes, & montant par les mêmes ruines pourſuivit les fuyards juſqu'aux portes du Temple. Les Juifs en défendirent l'entrée avec un courage incroyable. L'action fut des plus vives, & dura au moins dix heures. Mais enfin la fureur & le déſeſpoir des Juifs, qui voyoient que leur ſalut dépendoit du ſuccès de ce combat, l'emporterent ſur la valeur & ſur l'expérience des Romains. Ceux-ci crurent devoir ſe contenter de s'être rendus maîtres de la fortereſſe Antonia, quoiqu'il n'y eût eu qu'une

partie de leur armée qui se fût trouvée à ce combat.

Il se passa plusieurs attaques que j'omets. Le plus grand des béliers que Tite avoit fait construire & placer sur les platte-formes, battit continuellement durant six jours les portes du Temple, sans pouvoir rien avancer non plus que les autres, tant ce superbe édifice étoit à l'épreuve de leurs efforts. Les Romains ayant perdu l'espérance de réussir par ces sortes d'attaques, résolurent d'en venir à l'escalade. Les Juifs, qui ne l'avoient pas prévu, ne purent les empêcher de planter leurs échelles. Mais jamais résistance ne fut plus grande que celle qu'ils firent. Ils renversoient ceux qui montoient, tuoient à coups d'épées ceux qui étoient déja sur les derniers échelons, avant qu'ils pussent se couvrir de leurs boucliers, & renverserent même des échelles toutes couvertes de soldats, ce qui coûta la vie à plusieurs Romains. Les autres furent obligés de se retirer, sans avoir pu faire réussir leur entreprise.

Les Juifs firent de fréquentes sorties, où ils se battoient comme des furieux & des forcenés. Il en coûta bien du sang aux Romains. Mais enfin Tite se rendit maître du Temple, auquel, malgré les défenses rigoureuses qu'il en

avoit faites, un soldat mit le feu, qui le consuma entierement. C'est ainsi que s'accomplit la prédiction que Jesus-Christ en avoit faite.

CHAPITRE TROISIEME.

De la Marine des Anciens.

J'AI déja dit ailleurs quelque chose de la Marine des Anciens, de leurs vaisseaux, & de leurs troupes de mer. Je prie le lecteur d'y avoir recours, pour suppléer à une partie de ce qui pourra manquer ici.

Tome IV. de l'Hist. anc.

ON ne peut rien dire de sûr touchant l'origine de la navigation. Ce qu'il y a de certain, c'est que le plus ancien vaisseau dont il soit parlé dans l'histoire est l'Arche de Noé, dont Dieu lui-même avoit donné le dessin, & prescrit la forme & toutes les mesures, mais uniquement par rapport aux vûes qu'il avoit d'y renfermer la famille de Noé & tous les animaux de la terre & de l'air.

Cet art aura eu sans doute, comme tous les autres, des commencemens grossiers & imparfaits : de simples planches, des radeaux, des batelets, de petites barques. La maniere dont les

poissons se meuvent dans l'eau, & les oiseaux dans l'air, aura pu faire naître aux hommes la pensée d'imiter, par les rames & les voiles, les secours que la nature a donnés à ces animaux. Quoi qu'il en soit, ils sont parvenus par degrés à construire des navires dans la perfection où nous les voyons.

On peut diviser les vaisseaux en deux especes : les vaisseaux de charge * *onerariæ naves*, qui servent pour le négoce & pour le transport, & les vaisseaux de guerre, appellés souvent de longs vaisseaux, *longæ naves.*

Les premiers étoient de petits bâtimens, qu'on appelloit ordinairement *ouverts*, parce qu'ils n'avoient pas de pont. Ces petites barques n'avoient pas non plus à la proue ces éperons, qu'on appelloit *rostra*, dont on se servoit dans les combats pour frapper les vaisseaux ennemis, & les couler à fond.

Les navires longs qui servoient pour la guerre, étoient de deux sortes. Les uns n'avoient qu'un rang de rames de chaque côté, les autres en avoient plusieurs.

De ceux qui n'avoient qu'un rang de rames, quelques uns avoient vingt rames, εἰκόσοροι ; d'autres trente, τριηκόντοροι ; d'au-

* Bomilcar centum triginta navibus longis & septingentis onerariis profectus. *Liv. lib.* 25 *n.* 27.

tres, cinquante, *πεντηκόντεροι*, ou même cent, *ἑκατόντεροι*. Rien n'eſt plus commun que ces noms de navires dans les Auteurs Grecs. Les rameurs étoient placés, moitié d'un côté du vaiſſeau, moitié de l'autre, ſur une même ligne.

Entre les vaiſſeaux à pluſieurs rangs de rames, les uns en avoient deux ſeulement, *biremes:* d'autres trois, *triremes:* d'autres quatre, *quadriremes :* d'autres cinq, *quinqueremes :* d'autres un plus grand nombre, comme on le verra dans la ſuite. Ceux dont il eſt le plus ſouvent parlé dans les Auteurs, & dont les Anciens faiſoient le plus d'uſage dans les combats, ſont les *triremes* & les *quinqueremes :* qu'on me permette de déſigner par ces noms les vaiſſeaux qui avoient trois ou cinq rangs de rames.

On voit dans tous les Auteurs anciens une diſtinction claire & évidente entre ces deux ſortes de vaiſſeaux. Les uns étoient appellés, *τριηκόντεροι*, *vaiſſeaux à trente rames : πεντηκόντεροι*, *vaiſſeaux à cinquante rames*, *&c.* & ceux là étoient mis au nombre des petits vaiſſeaux. Les autres étoient appellés *τριήρεις*, *à trois rangs de rames : πεντήρεις*, *à cinq rangs de rames*, *&c.* & ceux-ci étoient mis au nombre des grands vaiſſeaux. On verra bientôt la différence qu'il y avoit entre les uns & les autres pour le nombre de ceux qui les

montoient. Ce qui distingue les derniers, c'est, outre la grandeur, qu'ils avoient plusieurs rangs de rames. Et Tite-Live le dit clairement, *Quinqueremis Romana... pluribus remorum ordinibus scindentibus vortices* ; aussi-bien que Virgile : *Terno consurgunt ordine remi.* Il est donc incontestable qu'il y avoit chez les Anciens des vaisseaux à plusieurs rangs de rames, à deux, à trois, à quatre, à cinq, à six, jusqu'à trente & quarante : mais il n'y avoit que ceux d'un moindre nombre de rangs de rames qui fussent d'usage, la plupart des autres n'étoient que pour la parade.

Liv. lib. 37. n. 30.

Æn. lib. 5.

De savoir ce que c'étoit que ces divers rangs de rames, & comment on pouvoit les mettre en mouvement, c'est ce qui fait la difficulté, & qui forme une grande dispute parmi les Savans, laquelle, selon toutes les apparences, demeurera toujours indécise. Les personnes, parmi nous, les plus habiles & les plus expérimentées dans la marine, croyent la chose absolument impossible. Elle le seroit en effet, si l'on supposoit que ces divers rangs de rames étoient perpendiculairement les uns sur les autres. Mais on voit le contraire dans la colonne Trajane, où, dans les biremes & les triremes, les rangs de dessous sont mis obliquement, & comme par degrés.

Les raisonnemens qu'on oppose à l'opinion de ceux qui admettent plusieurs rangs de rames dans les vaisseaux, paroissent, il faut l'avouer, très-forts & très-concluans : mais quelle force peuvent avoir les meilleurs raisonnemens du monde contre des faits certains, & contre une expérience attestée par tous les anciens Auteurs.

Il paroît que les rameurs étoient distingués par degrés. Ceux du plus bas, s'appelloient *Thalamites :* ceux du milieu, *Zugites :* ceux d'en-haut, *Thranites.* Ces derniers avoient une paie plus forte que les autres, sans doute parce qu'ils manioient des rames plus longues & plus pesantes que celles des degrés inférieurs.

Interpr. Aristophan. in Ranis.

Thucyd. lib. 66. pag. 431.

C'est encore une question, si dans les grands vaisseaux chaque rame n'avoit qu'un rameur; ou si elle en avoit plusieurs, comme en ont aujourd'hui les rames de nos galeres. Dans les biremes & les triremes de la colonne Trajane on ne voit sur chaque côté d'un banc qu'un rameur. Il y a beaucoup d'apparence que le nombre en étoit multiplié dans les vaisseaux qui étoient plus grands. J'évite d'entrer dans des discussions qui me meneroient fort loin, & qui n'entrent point dans mon plan.

On trouve dans Athénée des descriptions de vaisseaux, dont la grandeur

Athen. lib. 5. p. 203. 206.

étonne, & paroît incroyable. Les deux premiers ſont de Ptolémée Philopator, roi d'Egypte. L'un d'eux étoit de quarante rangs de rames, & avoit quatre cens vingt pieds de longueur, ſur cinquante-ſept de largeur. Quatre mille rameurs ſuffiſoient à peine pour mettre en mouvement cette maſſe énorme. Elle fut miſe en mer avec une machine, où il entra autant de bois qu'il en eût fallu pour faire cinquante vaiſſeaux à cinq rangs de rames. Quel moyen de concevoir l'uſage des quarante rangs de rames dans ce vaiſſeau? auſſi n'étoit-il que pour la parade.

L'autre vaiſſeau, appellé *Thalamegue*, parce qu'il portoit des lits & des chambres, avoit de longueur trois cens douze pieds & demi, & dans ſa plus grande largeur quarante-cinq pieds. Sa hauteur, en comptant la tente qu'on avoit miſe ſur le pont, étoit de près de ſoixante pieds. Aux trois côtés du vaiſſeau, (le côté de la proue n'eſt point compté ici) on fit une double gallerie l'une ſur l'autre, d'une étendue immenſe. C'étoit un vrai palais portatif. Ptolémée l'avoit fait conſtruire pour ſe promener ſur le Nil avec toute ſa Cour. Athénée ne marque point combien il avoit de rangs de rames.

Ibid p. 206. 209.

Le troiſieme vaiſſeau eſt celui que fit conſtruire Hiéron II, roi de Syracuſe,

ſous la direction du fameux Archimede. Il etoit à vingt rangs de rames, & d'une magnificence incroyable. Aucun port de Sicile ne pouvant le contenir, Hiéron en fit préſent à Ptolémée Philopator, & le fit conduire à Alexandrie. Quoique la ſentine en fût très profonde, un ſeul homme la vuidoit par le moyen d'une machine qu'Archimede avoit inventée.

Ces vaiſſeaux, qui n'étoient que pour la parade, ne regardent point, à proprement parler, la matiere que je traite. Il en faut dire autant * de celui de Philippe, pere de Perſée, dont parle Tite-Live. Il avoit ſeize rangs de rames: mais il ne pouvoit preſque être mis en mouvement à cauſe de ſa grandeur.

Ce qui m'étonne, c'eſt ce que dit Plutarque des galeres de Démétrius Poliorcete; & il a ſoin d'avertir qu'il parle dans l'exacte vérité, & ſans aucune exagération. Ce Prince, fort verſé, comme on ſait, dans les Arts, & fort inventif par rapport aux machines de guerre, avoit fait conſtruire auſſi pluſieurs galeres à quinze & à ſeize rangs de rames, qui n'étoient point pour la ſimple oſtentation, mais dont il faiſoit un uſage merveilleux dans les ſiéges & dans les combats. Lyſimaque, ne

Plut. in Demetr. p. 89

* Coactus Philippus naves omnes tectas tradere; quin & regiam unam inhabilis propè magnitudinis, quam ſexdecim verſus remorum agebant. *Liv. lib.* 33. *n.* 30.

pouvant ajouter foi à tout ce qu'on en di-ſoit, l'envoya prier, quoique ſon ennemi, de faire voguer ſes galeres devant lui : & quand il eut vû leur mouvement prompt & léger, il s'en retourna ſurpris au delà de tout ce qu'on peut dire, & n'oſoit preſque en croire le témoignage de ſes propres yeux. Ces vaiſſeaux étoient d'une beauté & d'une richeſſe étonnantes, mais leur légéreté & leur agilité paroiſſoient encore plus dignes d'admiration, que leur grandeur & leur magnificence.

Mais renfermons-nous dans ceux qui étoient plus connus & plus communs, j'entends principalement les galeres à trois, quatre, & cinq rangs de rames ; & voyons l'uſage qu'on en faiſoit dans les combats.

Thucyd. lib. 1. pag. 8. 10.

Il n'eſt point parlé dans Homere de vaiſſeaux à pluſieurs rangs de rames : ce n'eſt que depuis la guerre de Troie que l'uſage en a été établi : la date en eſt inconnue. On croit que ce ſont les Corinthiens qui, les premiers, changerent l'ancienne forme des galeres, & qui en conſtruiſirent à trois rangs de rames, & peut-être auſſi à cinq. Syracuſe, colonie de Corinthe, ſe piqua ſur-tout du tems de l'ancien Denys, d'imiter l'induſtrie de la ville à qui elle devoit ſon origine ; & vint même à bout de la ſurpaſſer, en perfectionnant ce que la premiere n'avoit fait qu'ébaucher. Les guerres qu'elle eut à ſoutenir contre

Carthage l'obligerent de donner tous ſes ſoins & toute ſon application à la marine. Ces deux villes pour lors étoient les plus puiſſantes ſur mer.

La Grece, en général, ne s'étoit point diſtinguée de bonne heure de ce côté-là. Le plan & le deſſein de Lycurgue avoit été d'interdire abſolument à ces citoyens l'uſage de la marine, & cela par deux motifs, également dignes de la ſage & profonde politique de ce Légiſlateur. Sa premiere vue étoit d'écarter de ſa République tout commerce avec l'Etranger; de peur que ce mélange n'altérât la pureté des mœurs, & n'affoiblît la ſévérité des maximes qu'il y avoit établies. En ſecond lieu, il vouloit ôter aux Lacédémoniens toute envie de s'aggrandir, & toute eſpérance de faire des conquêtes, regardant cette funeſte ambition comme la ruine des Etats. Sparte n'eut donc d'abord qu'un très-petit nombre de vaiſſeaux.

Athènes n'en étoit gueres mieux fournie dans les commencemens. Ce fut Thémiſtocle, qui, perçant dans l'avenir, & preſſentant de loin ce qu'on avoit à craindre de la part des Perſes, tourna toutes les forces d'Athenes du côté de la mer, équipa ſous un autre prétexte une nombreuſe flotte, & par cette ſage prévoyance ſauva la Grece, procura à ſa patrie une

gloire immortelle, & la mit en état de devenir bientôt ſupérieure à tous les peuples voiſins.

Pendant près de cinq ſiecles entiers, Rome, ſi l'on en croit Polybe, ignora abſolument ce que c'étoit que vaiſſeau, que galere, que flotte. Uniquement occupée à ſoumettre les peuples qui l'environnoient, elle n'en avoit pas beſoin. Quand elle commença à faire paſſer ſes troupes en Sicile, elle n'avoit pas une ſeule felouque en propre, & elle empruntoit de ſes voiſins des vaiſſeaux pour le tranſport de ſes armées. Mais elle ſentit bientôt qu'elle ne pourroit point réſiſter aux Carthaginois tant qu'ils ſeroient maîtres de la mer. Elle ſongea donc à leur en diſputer l'empire, & à équiper une flotte. Une quinquereme que les Romains avoient priſe ſur les ennemis, leur en fit naître la penſée, & leur ſervit de modele. En moins de deux mois ils conſtruiſirent cent galeres à cinq rangs de rames, & vingt à trois rangs. Ils formerent des matelots & des rameurs à une manœuvre qui, juſques-là, leur avoit été inconnue, & dans le premier combat qu'ils donnerent, ils vainquirent les Carthaginois, c'eſt-à-dire, la nation du monde la plus puiſſante ſur mer, & la plus habile en fait de marine.

Polyb. lib. 1. pag. 20.

La flotte de Xerxès, lorſqu'il partit d'A-

Herod. lib. 7. cap. 89.

ſie

ſie par attaquer la Grece, conſiſtoit en plus de douze cens galeres à trois rangs de rames, dont chacune portoit deux cens trente hommes ; & en trois mille galeres, de trente ou cinquante rames, & autres vaiſſeaux de tranſport, qui contenoient, l'une portant l'autre, quatre-vingts hommes. Les autres galeres que fournirent les peuples d'Europe, portoient chacune deux cens hommes. Celles qui partirent d'Athènes, pendant la guerre du Péloponneſe, pour attaquer les Syracuſains, en portoient autant. On peut donc ſuppoſer que la charge ordinaire de ces vaiſſeaux étoit deux cens hommes.

Je ſouhaiterois que les Hiſtoriens euſſent diſtingué clairement entre ces deux cens hommes, qui étoient la charge ordinaire des vaiſſeaux, combien il y en avoit pour la chiourme, & combien pour le combat. Plutarque, en parlant de ceux des Athéniens qui ſe trouverent à l'action de Salamine, marque que chacune des cent quatre-vingts galeres dont leur flotte étoit compoſee, n'avoit que dix-huit hommes de guerre, dont quatre tiroient de l'arc, & les autres étoient peſamment armés. C'eſt bien peu de monde.

Plut. in Themiſt. p. 119.

Ce combat près de Salamine eſt un des plus célébres de l'antiquité : mais nous n'en avons pas un détail bien pré-

Herod. lib. 8. cap. 84-96.

cis. Les Athéniens s'y diſtinguerent par un courage invincible, & leur Chef encore plus par ſon habileté & ſa prudence. Il perſuada aux Grecs, non ſans beaucoup de peine, de s'arrêter dans un détroit qui rendoit inutile le grand nombre des vaiſſeaux Perſans: & il attendit, pour engager l'action, qu'un certain vent, fort contraire aux ennemis, commençât à ſouffler.

Le dernier combat des Athéniens dans le port de Syracuſe, cauſa leur ruine. Parce qu'on craignoit extrêmement les éperons des galeres ennemies, dont on avoit fait une triſte expérience dans les actions précédentes, Nicias s'étoit muni de harpons de fer pour les accrocher, afin d'en rompre le coup, & d'en venir d'abord aux mains comme ſur terre. Mais les ennemis qui s'en étoient apperçus, couvrirent de cuir la proue, & le haut des galeres, pour ne pas donner tant de priſe, & pour éviter d'en venir à l'abordage. Les décharges leur réuſſiſſoient bien mieux. Les Athéniens furent accablés d'une grêle de pierres qui portoient toujours leur coup, au lieu que les dards & les traits qu'ils lançoient étoient preſque toujours ſans effet, à cauſe du mouvement de la mer, & de l'agitation des vaiſſeaux. Leur ancienne gloire & leur puiſſance firent naufrage dans ce dernier combat.

Polybe fait une courte, mais fort belle description de ce combat naval, qui fut à l'égard des Romains comme un heureux augure pour l'avenir, & qui leur ouvrit l'entrée aux conquêtes qui devoient leur assurer l'empire de la mer. C'est celui de Myle en Sicile contre les Carthaginois, sous la conduite du Consul Duilius. Je l'ai rapporté dans l'Histoire des Carthaginois. Ce qu'il y a de particulier dans ce combat, est une machine de nouvelle invention, attachée au haut de la proue des vaisseaux Romains, & qu'on appella *Corbeau*. C'étoit une espece de Grue, guindée en haut & suspendue par des cordages, qui portoit à son extrémité un pesant cône de fer, nommé Corbeau, qu'on faisoit tomber avec impétuosité sur les vaisseaux ennemis, pour enfoncer le plancher, & pour les accrocher. Cette machine fut la principale cause de la victoire, qui fut la premiere que les Romains remporterent sur mer.

Le même Polybe fait une description plus étendue d'un célebre combat naval qui se donna près d'Ecnome, ville de Sicile. Les Romains, commandés par les Consuls Attilius Regulus & L. Manlius, avoient trois cens trente vaisseaux pontés, & cent quarante mille hommes, chaque vaisseau portant trois cens rameurs, & six-vingts soldats. La flotte des

Carthaginois, commandée par Hannon & Amilcar, avoit trois cens cinquante vaisseaux, & plus de cent cinquante mille hommes. Le dessein des premiers étoit de porter la guerre en Afrique, & d'en faire le théâtre de la guerre; ce que les autres avoient un extrême intérêt d'empêcher. Tout se prépara donc au combat.

L'ordonnance des Romains ici fut toute extraordinaire. Ils ne se rangerent point sur une ou plusieurs lignes, comme c'étoit assez la coutume, de peur que les ennemis ne les doublassent à cause de leur nombre, & ils songerent à faire front de tous côtés. D'ailleurs, comme la force des ennemis consistoit dans la légéreté de leurs vaisseaux, ils crurent devoir voguer obliquement, & prendre une ordonnance qu'en eût peine à rompre.

Pour cela, les deux vaisseaux à six rangs que montoit les Consuls Régulus & Manlius, furent mis de front à côté l'un de l'autre. Ils étoient suivis chacun d'une file de vaisseaux: on appelloit l'une la premiere flotte, & l'autre la seconde. Les bâtimens de chaque file s'écartoient & élargissoient l'intervalle à mesure qu'ils se rangeoient, & tournoient la proue en dehors. Les deux premieres flottes ainsi rangées en forme de bec ou de coin, on forma une troi-

ſieme ligne de vaiſſeaux, qu'on nomma la troiſiéme flotte. Elle fermoit l'intervalle, & faiſoit front aux ennemis : en ſorte que cet ordre de bataille avoit la figure d'un triangle. Ces trois rangs compoſoient comme un corps ſéparé, qui étoit compoſé de trois flottes : car on les appelloit ainſi. Cette troiſieme ligne, ou troiſieme flotte, remorquoit les vaiſſeaux deſtinés à tranſporter la cavalerie, qui formoient un ſecond corps. Enfin la quatrieme flotte, ou les Triaires (c'eſt le nom qu'on lui donnoit) venoient après, & étoient à la queue, de telle ſorte qu'ils débordoient des deux côtés la ligne qui les précédoit : & c'étoit là le troiſieme corps. De cette maniere, l'ordre de bataille repréſentoit un coin ou un bec, dont le haut étoit creux, & la baſe ſolide; mais fort dans ſon tout, propre à l'action, & difficile à rompre.

Les Carthaginois de leur côté rangerent preſque tous leurs vaiſſeaux ſur une même ligne. L'aîle droite, commandée par Hannon, & compoſée des galeres les plus légeres & les plus agiles, s'avançoit beaucoup en pleine mer, pour envelopper celles des ennemis qui lui étoient oppoſées, & avoit toutes les proues tournées vers eux. L'aîle gauche, qui faiſoit la quatrieme partie de la flotte, étoit

rangée en forme de tenaille, c'est-à-dire en potence, & tiroit vers la terre. Amilcar, en qualité d'Amiral, commandoit le centre, & cette aîle gauche. Il usa de stratagême pour séparer les vaisseaux des Romains. Ceux-ci se promettant une victoire assurée sur des vaisseaux à qui l'on avoit donné tant d'étendue, commencerent par l'attaque du centre, qui eut ordre de se retirer peu-à-peu, comme cédant à l'ennemi, & se disposant à fuir. Les Romains ne manquerent pas de poursuivre les fuyards. Par cette manœuvre, la premiere & la seconde flotte (on a marqué auparavant ce qu'il faut entendre par ces mots) s'éloignoient de la troisieme, qui remorquoit les vaisseaux de charge, & de la quatrieme où étoient les Triaires destinées à les soutenir. Quand elles furent à une certaine distance, alors, sur le signal qui fut donné du vaisseau d'Amilcar, les Carthaginois fondent tous en même-tems sur les vaisseaux qui poursuivoient. Les Carthaginois l'emportoient sur les Romains par la légéreté de leurs vaisseaux, par l'adresse & la facilité qu'ils avoient, tantôt à s'approcher, tantôt à reculer : mais la vigueur des Romains dans la mêlée, leurs corbeaux pour accrocher les vaisseaux ennemis, la présence des deux Consuls qui combattoient à leur tête, & sous les

yeux desquels ils brûloient de se signaler, ne leur inspiroient pas moins de confiance qu'en avoient les Carthaginois. Tel étoit le choc de ce côté-là.

En même-tems Hannon, qui commandoit l'aile droite, vient tomber sur les vaisseaux des Triaires, & y jette le trouble & la confusion. D'un autre côté, les Carthaginois qui étoient en potence & proche de la terre, se rangent de front, & fondent sur les vaisseaux qui remorquoient. Ceux-ci lâchent aussi-tôt les cordes, & en viennent aux mains : de sorte que toute cette bataille étoit divisée en trois parties, qui faisoient autant de combats fort éloignés l'un de l'autre.

Comme des deux côtés les forces étoient à-peu-près égales, l'avantage d'abord le fut aussi. Enfin le corps que commandoit Amilcar ne pouvant plus résister, fut mis en fuite, & Manlius attacha à ses vaisseaux ceux qu'il avoit pris. Régulus en même-tems vint au secours des Triaires & des vaisseaux de charge, menant avec lui les bâtimens de la seconde flotte qui n'avoient rien souffert. Pendant qu'il est aux mains avec Hannon, les Triaires qui se rendoient déjà, reprennent courage, & retournent à la charge avec vigueur. Les Carthaginois attaqués devant & derriere, ne purent résister plus long-tems, & prirent la fuite.

Sur ces entrefaites Manlius revient ; & apperçoit la troisieme flotte aculée contre le rivage par les Carthaginois de l'aîle gauche. Les vaisseaux de charge & les Triaires étant en sûreté, ils se joignent Régulus & lui pour courir la tirer du danger où elle étoit : car elle soutenoit une espece de siége, & auroit été entierement défaite, si les Carthaginois, par la crainte d'être accrochés & forcés d'en venir aux mains, ne se fussent contentés de la resserrer contre terre, sans oser l'attaquer. Les Consuls étant arrivés fort à propos, entourerent les Carthaginois, & leur enleverent cinquante vaisseaux avec tout l'équipage.

Tel fut le succès de ce combat naval, dont l'avantage fut entierement du côté des Romains. Il y périt vingt-quatre de leurs bâtimens, & plus de trente des Carthaginois. Nul vaisseau équipé des Romains ne tomba en la puissance de l'ennemi, & ils en prirent plus de soixante-quatre.

Jamais les Romains, même dans le tems de leurs plus grandes forces, ne mirent en mer de leur chef & en leur propre nom une flotte aussi nombreuse que celle dont il est parlé ici ; & Polybe en fait la remarque. Quatre ans auparavant ils ignoroient absolument ce que c'étoit que flotte : & en voici une

de trois cens trente vaisseaux pontés qui mer à la voile.

En voyant la rapidité avec laquelle ces bâtimens étoient construits, on seroit tenté de croire qu'ils étoient d'une très-modique grandeur, & qu'ils ne pouvoient pas contenir beaucoup de monde. On voit ici le contraire. Polybe nous apprend une circonstance, qui nulle part ailleurs n'est marquée si clairement, & qu'il nous importoit extrêmement de savoir : c'est que chaque galere portoit trois cens rameurs, & six-vingts soldats. Combien falloit-il de place pour les agrès d'une telle galere, pour le magasin des vivres, pour le réservoir d'eau ! On voit dans Tite-Live qu'on y mettoit des vivres & de l'eau quelquefois pour quarante-cinq jours, & d'autres fois sans doute pour un plus long espace.

Liv. lib. 29, n. 25.

Les corbeaux dont il est souvent parlé dans les combats de mer, machine propre à accrocher les vaisseaux, nous apprennent que les Anciens ne trouvoient point de moyen plus efficace pour s'assurer la victoire, que de se joindre, & d'en venir aux mains. Ils portoient souvent dans leurs vaisseaux des balistes & des catapultes pour lancer des traits & des pierres. Quoique ces machines, qui leur tenoient lieu de nos canons, fissent des effets surprenans, ils ne s'en servoient que lorsque

les vaisseaux étoient à une certaine portée, & ils en venoient à l'abordage le plutôt qu'il leur étoit possible. C'est-là en effet, & ce n'est que là, que paroît véritablement le courage des troupes.

Les galeres qui composoient ici les deux flottes, étoient à trois rangs de rames, ou tout au plus à cinq. Celles qui portoient les deux Consuls étoient à six rangs. Dans le combat de Myle, l'Amiral montoit une galere à sept rangs de rames. On juge aisément que ces galeres des Amiraux n'étoient pas pour la simple parade, & qu'elles devoient être dans le combat d'un plus grand usage que toutes les autres.



LIVRE VINGT-QUATRIEME.

DES GRAMMAIRIENS, DES PHILOLOGUES, DES RHETEURS, DES SOPHISTES.

Avant-propos.

Nous sommes enfin arrivés aux Arts & au Sciences qui dépendent purement de l'esprit, &

qui ſont deſtinés à l'enrichir de toutes les connoiſſances propres à inſtruire l'homme, à en perfectionner la plus noble partie, à lui former l'eſprit & le cœur, en un mot à le mettre en état de remplir les divers emplois où la divine Providence l'appellera. Car, il ne faut pas s'y tromper, le but des Sciences n'eſt point de devenir ſavant uniquement pour ſoi, ni de ſatisfaire une inquiette & ſtérile curioſité qui nous entraîne par un plaiſir ſéduiſant d'objets en objets; mais de contribuer, chacun en ſa maniere, à l'avantage commun de la ſociété. Borner ſon travail & ſes études à ſa propre ſatisfaction, & ſe concentrer en ſoi-même, c'eſt ignorer que l'homme fait partie d'un tout auquel il doit ſe rapporter, & dont la beauté conſiſte eſſentiellement dans l'union & l'harmonie des parties qui le compoſent, & qui toutes, quoique par des voies différentes, tendent à la même fin, qui eſt l'utilité publique.

C'eſt dans cette vue que Dieu diſtribue aux hommes divers talens & diverſes inclinations, qui ſont quelquefois ſi marquées & ſi fortes, qu'il eſt preſque impoſſible d'y réſiſter. On ſait quel penchant le fameux M. Paſcal eut pour la Géométrie dès la plus tendre enfance, & quel merveilleux progrès il y fit par la ſeule force de ſon génie, malgré le ſoin que ſon pere avoit pris de lui en cacher tous les inſtrumens, & tous les Livres qui pouvoient lui en donner quelque idée. Je pourrois rapporter un grand nombre de pareils exemples dans chaque Art & dans chaque Science.

Une ſuite & un effet de ces inclinations naturelles, qui annoncent preſque toujours les grands talens, eſt l'application perſévérante que

les ſavans donnent à certaines études, ſouvent abſtraites & difficiles, quelquefois même déſagréables & ennuyeuſes, dans leſquelles pourtant ils trouvent un plaiſir ſecret qui les y attache par une force preſque invincible. Qui peut douter que ce plaiſir ne ſoit comme un attrait & un appât que la Providence joint à certains travaux rudes & pénibles, pour en adoucir l'âpreté, & pour leur faire ſurmonter avec courage des obſtacles qui les rebuteroient tôt ou tard, s'ils n'étoient paſſionnés pour leur objet, & poſſédés par un goût ſupérieur à tout ?

Mais ne voit-on pas auſſi que le deſſein de Dieu, en partageant avec une diverſité ſi étonnante les talens & les inclinations, a été de mettre les Savans en état d'être utiles à la ſociété en général, & de lui procurer tous les ſecours qui dépendent d'eux ? Et quoi de plus honorable & de plus flatteur pour eux, s'ils entendent bien leur véritable gloire, que de ſe voir choiſis entre tous les hommes pour être les miniſtres & les coopérateurs des ſoins de la divine Providence ſur le genre humain dans ce qu'elle a de plus grand & de plus divin, qui eſt d'éclairer les eſprits, & de devenir leur lumiere.

Me ſeroit-il permis, en enviſageant cette multitude infinie de connoiſſances deſtinées à l'inſtruction de l'homme, depuis la Grammaire qui en eſt la baſe juſqu'à celles qui ſont les plus élevées & les plus ſublimes, de les comparer à l'aſſemblage des Etoiles répandues dans la vaſte étendue du Firmament pour diſſiper les ténébres de la nuit ? J'y vois, ce me ſemble, de merveilleux rapports avec les Sciences & les Savans. Elles ont chacune leur place mar-

quée, où elles demeurent constamment. Elles brillent toutes, mais d'un éclat différent, les unes plus, les autres moins, sans porter d'envie aux autres. Elles marchent constamment dans la route qui leur est désignée, sans jamais s'écarter ni à droite, ni à gauche. Enfin, & c'est ce qui me paroît le plus digne d'attention, elles ne luisent point pour elles-mêmes, mais pour celui qui les a faites. *Stellæ dederunt lumen in custodiis suis, & lætatæ sunt. Vocatæ sunt, & dixerunt, Adsumus; & luxerunt ei cum jucunditate, qui fecit illas.* Voilà notre devoir, & notre modele. Je n'en dis pas davantage.

Bar. 3. 34 & 35.

Ce Livre renferme ce qui regarde les Grammairiens; les Philologues, je donnerai en son lieu la signification de ce mot; les Rhéteurs, les Sophistes. Je dois avertir par avance le Lecteur, qu'il trouvera ici dans son chemin quelques ronces & quelques épines. J'en ai écarté beaucoup, & n'ai laissé ce qui en reste que malgré moi, y étant obligé par la nature des matieres que je traite.

CHAPITRE PREMIER.

DES GRAMMAIRIENS.

LA Grammaire est l'Art de parler & d'écrire correctement.

Il n'est rien de plus admirable en soi-

même, ni qui mérite davantage notre attention, que le double présent que Dieu nous a fait de la Parole & de l'Ecriture. Nous en faisons un continuel usage sans presque jamais y réfléchir, & sans considérer les merveilles étonnantes que l'une & l'autre renferment.

La parole fait un des plus grands avantages de l'homme au-dessus de tous les autres animaux. Elle est une des plus grandes preuves de la raison, & l'on peut dire que c'est la parole qui la met le plus en évidence. Mais par quel art ingénieux se produit-elle ! & combien faut-il que de parties différentes, au premier commandement de l'ame, se réunissent & concourent ensemble pour former la voix !

J'ai une pensée en moi même que je voudrois communiquer à d'autres, ou quelque doute dont je souhaiterois être éclairci. Rien de plus spirituel, & par conséquent de plus éloigné des sens, que la pensée. Quel véhicule pourra donc la faire passer jusqu'aux personnes qui m'environnent ? Si je n'en puis venir à bout, renfermé en moi-même, réduit à moi seul, privé de tout commerce, de tout entretien, de toute consolation, je souffre des tourmens inexplicables. La compagnie la plus nombreuse, le monde entier même, n'est pour moi qu'une affreuse solitude.

La divine Providence m'a épargné toutes ces peines, en attachant mes idées à des ſons, & me rendant maître de ces ſons par une méchanique naturelle qu'on ne peut aſſez admirer.

Au moment même & dans l'inſtant précis que je veux communiquer ma penſée à d'autres, le poulmon, le goſier, la langue, le palais, les dents, les lévres, & une infinité d'organes qui en dépendent & en font partie, ſe mettent en mouvement & exécutent mes ordres avec une rapidité que prévient preſque mes deſirs. L'air ſorti de mon poulmon, diverſifié & modifié en une infinité de manieres ſelon la diverſité de mes ſentimens, va porter le ſon dans l'oreille de mes auditeurs, & leur apprend tout ce qui ſe paſſe en moi, & tout ce que je veux qu'ils ſachent.

Pour apprendre à produire des effets ſi merveilleux, ai-je eu beſoin de maîtres, de leçons, d'inſtructions? La Nature, c'eſt-à-dire, la divine Providence, a tout fait en moi, mais ſans moi. Elle a formé dans mon corps tous les organes néceſſaires pour produire ces effets merveilleux; & elle les a formés d'une délicateſſe qui échappe preſque aux ſens, & avec une variété, une multiplicité, une diſtinction, un art, une induſtrie, que les Naturaliſtes avouent être au-

deſſus de toute expreſſion & de toute admiration. Ce n'eſt pas aſſez. Elle nous a donné une autorité ſouveraine ſur tous ces organes, pour qui nos ſimples deſirs ſont une voix impérieuſe à laquelle ils ne réſiſtent point, & qui les met auſſitôt en mouvement. Pourquoi ne ſommes-nous pas ainſi dociles & ſoumis à la voix du Créateur?

La maniere de former la voix renferme, comme je l'ai dit, des merveilles ſans nombre. Je n'en rapporterai ici qu'une circonſtance, qui fera juger des autres. Elle eſt tirée des Mémoires de l'Académie des Sciences.

Mémoires de l'Académie des Sciences. AN. 1700.

Dans notre goſier, & au haut de la Trachée artere, qui eſt le canal par où l'air entre dans les poulmons & par où il en ſort, eſt une petite fente ovale, capable de s'ouvrir plus ou moins, qu'on appelle la *Glotte*. Comme l'ouverture de cette glotte eſt fort petite par rapport à la largeur de la Trachée, l'air ne peut ſortir de la Trachée par la glotte, ſans augmenter extrêmement ſa vîteſſe, & ſans précipiter ſon cours. Ainſi, il agite violemment, en paſſant, les petites parties des deux lévres de la glotte, les met en reſſort, & leur fait faire des vibrations qui cauſent le ſon. Ce ſon ainſi formé va retentir dans la cavité de la bouche & des narines.

La glotte forme les tons auſſi-bien que le ſon ; & ce ne peut être que par les différens changemens de ſon ouverture. Elle eſt ovale, comme je l'ai déjà dit, & capable de s'élargir juſqu'à un certain point, ou de s'étrécir ; & par-là les fibres des membranes qui la compoſent, deviennent plus longues pour les tons bas, & plus courtes pour les tons hauts.

On voit par un calcul exact de M. Dodart, que pour tous les tons & les demi tons d'une voix ordinaire, pour toutes les petites parcelles de ton dont elle peut hauſſer une octave ſans ſe forcer, pour le plus ou le moins de force qu'on peut donner au ſon ſans changer le ton, il faut néceſſairement ſuppoſer que le petit diametre de la glotte, qui eſt de moins d'une ligne, & qui change de longueur à tous ces changemens, peut être, & eſt actuellement, diviſé en 9632 parties ; que même ces parties ne ſont pas toutes égales, & que par conſéquent quelques-unes ſont beaucoup plus petites que la neuf mille ſix cens trente-deuxieme partie d'une ligne. Quel moyen que l'Art des hommes pût jamais atteindre à des diviſions ſi fines & ſi délicates ! & n'eſt-on pas étonné que la Nature elle-même ait pu les exécuter ? D'un autre côté, il n'eſt pas moins ſurprenant que l'oreille, qui a un ſentiment ſi juſte pour les tons,

s'apperçoive, pour peu que la voix détonne, d'une différence dont l'origine n'eſt que la neuf cens ſoixante-troiſieme partie de moins d'une ligne.

Cette oreille même, peut-on ſe laſſer de conſidérer ſa ſtructure, façonnée d'une maniere admirable pour raſſembler de tous côtés dans ſes cavités anfractueuſes les impreſſions vagues & les ondulations du ſon, & pour les déterminer enſuite par une douce réflexion vers l'organe interne de l'ouïe? C'eſt aux Naturaliſtes à développer toutes ces merveilles. Mais c'eſt à nous à en admirer avec reconnoiſſance les avantages infinis, dont nous jouiſſons preſque à chaque moment ſans y faire beaucoup de réflexion. Que ſeroit-ce qu'un peuple de muets réunis enſemble par l'habitation, mais qui ne pourroient ſe faire part de leurs penſées que par des ſignes & des geſtes, ni ſe communiquer mutuellement leurs beſoins, leurs doutes, leurs difficultés, leur joie, leur triſteſſe, en un mot tous les ſentimens de leur ame, en quoi conſiſte proprement la vie de l'homme raiſonnable.

L'ECRITURE eſt une autre merveille qui approche beaucoup de celle de la *Parole*, & qui lui ajoute un nouveau prix par l'étendue qu'elle donne à l'uſage qu'on en peut faire, & par la ſtabilité & une ſorte de perpétuité qu'elle lui pro-

cure. Cette invention a été parfaitement décrite par ces beaux vers de Lucain :

> Phœnices primi, famæ ſi creditur, auſi
> Manſuram rudibus vocem ſignare figuris ;

& encore mieux rendue par cette traduction de Brébeuf, qui enchérit beaucoup ſur l'original.

> C'eſt de * lui que nous vient cet art ingénieux
> De peindre la parole, & de parler aux yeux ;
> Et par les traits divers de figures tracées,
> Donner de la couleur & du corps aux penſées.

* *De Cadmus Phenicien.*

C'eſt * cette invention, qui nous met en état de converſer & de nous entretenir avec les abſens, & de faire paſſer juſqu'à eux nos penſées & nos ſentimens malgré la diſtance infinie des lieux. La langue, qui eſt le premier inſtrument & le premier organe du diſcours, n'a point de part dans ce commerce également utile

* Ejuſdem beneficio abſentibus converſamur, & qui multorum dierum itinere diſtamus, atque immenſis manſionum ſpatiis & intervallis ſejungimur, ingeniorum concepta & animorum ſententias nobis invicem per manus tranſmittimus. Et lingua quidem, quæ primarium orationis organum eſt, otioſa ceſſat. Sermoni autem dextra ancillatur, quæ, calamo arrepto, quod nobis cum amico tranſigendum erat negotium, papyro aut chartæ inſcribit : & ſermonis vehiculum eſt, non os, nec lingua, ſed manus, quæ longi temporis uſu artem exercuit & elementorum compoſitionem ſeu ſtructuram probè edocta eſt. *Theodoret, de Provid. orat.* 4.

& agréable. La main, inſtruite par l'uſage à imprimer ſur le papier des caracteres ſenſibles, lui prête ſon miniſtere, ſe rend ſon interprête toute muette qu'elle eſt, & devient en ſa place le véhicule de la parole.

C'eſt à cette même invention, comme le remarque encore Théodoret, dont je viens de citer les paroles, que nous ſommes redevables du riche & ineſtimable tréſor des Ecrits qui ſont parvenus juſqu'à nous, & qui nous ont donné la connoiſſance, non-ſeulement des Arts, des Sciences, & de tous les faits paſſés, mais, ce qui eſt infiniment plus précieux, celle des vérités & des myſteres de la religion.

Eſt-il aiſé de comprendre comment les hommes ont pu compoſer de vingt-cinq ou trente lettres tout au plus cette infinie variété de mots, qui, n'ayant rien de ſemblable en eux-mêmes à ce qui ſe paſſe dans notre eſprit, ne laiſſent pas d'en découvrir aux autres tout le ſecret, & de faire entendre à ceux qui n'y peuvent pénétrer tout ce que nous concevons, & tous les divers mouvemens de notre ame? Tranſportons-nous en eſprit dans ces pays où l'invention de l'écriture n'a point pénétré, ou n'eſt point miſe en uſage. Quelle ignorance! quelle groſſiéreté! quelle barbarie! Sont-ce des hommes?

On peut consulter la savante Dissertation de M. Fréret sur * *les principes de l'Art d'écrire :* elle renferme une infinité de choses trés-curieuses.

* *Mémoires de l'Académie des Inscriptions. Tome I.*

Ne rougissons pas de l'avouer, & rendons un juste hommage de reconnoissance à celui à qui seul nous sommes redevables du double bienfait de la Parole & de l'Ecriture. Il n'y avoit que Dieu qui pût apprendre aux hommes à établir certaines figures pour être les signes de ces sons.

Voilà quel est le premier objet de la Grammaire, qui est, comme je l'ai déjà dit, l'Art de parler & d'écrire correctement. Elle étoit infiniment plus estimée, & cultivée avec beaucoup plus de soin chez les Grecs & chez les Romains, que parmi nous, où elle est tombée dans un grand mépris, & presque généralement négligée. Cette différence de sentimens & de conduite sur ce point, vient de ce que ces deux nations donnoient un tems considérable & une application particuliere à l'étude de leur propre langue, au lieu qu'il est très-rare que nous apprenions la nôtre par principes, ce qui est certainement un grand défaut dans la maniere dont nous instruisons pour l'ordinaire les jeunes gens.

On est étonné de lire dans Quintilien un éloge magnifique de la Grammaire,

qu'il dit * être néceſſaire aux enfans, agréable aux vieillards, une douce compagnie dans la retraite, & celle de toutes les études qui produit plus d'utilité qu'elle n'en promet. Ce n'eſt pas-là l'idée qu'on s'en forme. Auſſi avoit-elle chez les Anciens beaucoup plus d'étendue que nous ne lui en donnons. Elle ne ſe bornoit pas à preſcrire les régles de parler, de lire, & d'écrire correctement, ce qui eſt une partie très-importante. L'intelligence & l'explication des Poëtes étoit du reſſort de la Grammaire, & l'on comprend combien de choſes étoient néceſſairement renfermées dans cette étude. Elle y joignoit une autre partie, qui ſuppoſe un grand fond d'érudition & de jugement : c'eſt la *Critique*. J'expliquerai bientôt en quoi elle conſiſtoit.

On ne confondoit pas ces ſortes de Grammairiens, appellés auſſi *Philologues*, avec les *Grammatiſtes*, ou *Littérateurs*, dont l'unique emploi étoit d'enſeigner aux enfans les premiers élémens de la langue Grecque ou Latine. C'eſt pourquoi ces derniers ne jouiſſoient pas des immunités & des autres priviléges accordés par les Empereurs aux Grammairiens.

Je rapporterai ici en peu de mots ce

* Neceſſaria pueris, jucunda ſenibus, dulcis ſecretorum comes, & quæ vel ſola omni ſtudiorum genere plus habet operis quàm oſtentationis. *Quintil. lib.* 1. *cap.* 4.

que l'Hiſtoire nous apprend de ceux qui ſe ſont le plus diſtingués dans ce genre ; ſoit chez les Grecs, ſoit chez les Romains. M. Capperonnier, mon Confrere au College Royal, qui a parfaitement approfondi tout ce qui regarde la Grammaire, a bien voulu me communiquer quelques remarques ſur ce ſujet.

ARTICLE PREMIER.

Grammairiens Grecs.

JE n'entrerai point dans l'examen de l'origine des Lettres Grecques. Si l'on veut s'inſtruire de cette matiere, on la trouvera dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & des Belles-Lettres, traitée avec beaucoup d'érudition, par feu M. l'Abbé Renaudot. Je m'en tiens à l'opinion commune de preſque tous les Auteurs Grecs & Latins, qui conviennent que Cadmus, parti de Phénicie, communiqua aux Grecs les premieres Lettres, qui furent depuis appellées Ioniques, dont la reſſemblance avec l'Alphabet Hébreu ou Phénicien marque aſſez l'origine. Je me borne ici à parler de ceux qui ſe ſont le plus diſtingués par rapport à la Grammaire Grecque.

Tome II.

On croit que PLATON eſt le premier Auteur chez qui l'on trouve quelques veſtiges de l'Art Grammatical. En effet,

Pag. 18. dans ſon *Philebe*, il montre la maniere dont on peut enſeigner la ſcience des Lettres. Dans ſon *Cratile*, il agite l'ancienne & fameuſe queſtion, ſi la ſignification des mots leur eſt naturelle, ou ſi elle eſt arbitraire, & fondée uniquement ſur la volonté des hommes, à qui il a plu d'attacher telles idées à tels mots. Il diſtingue deux ſortes de mots : les primitifs, qu'il attribue à Dieu ; les autres, qui ſont de l'invention des hommes. Il inſinue que la langue Grecque venoit de l'Hébraïque, qu'il appelle la langue Barbare. Dans ce même Dialogue il examine l'origine & l'étymologie de pluſieurs noms. C'eſt pourquoi Phavorin dit dans Diogène Laërce, que Platon a le premier obſervé la propriété & l'uſage de la Grammaire.

Il ſemble néanmoins qu'ARISTOTE pourroit être regardé comme le premier Auteur de cette ſcience. Il a diſtribué les mots en certaines claſſes : il en a examiné les différens genres & les propriétés particulieres. Le Chapitre XX de ſa Poétique, commence par ce détail. « Le ſtyle » ou l'Elocution poétique renferme ces » huit parties. L'élément, la ſyllabe, la » conjonction, le nom, le verbe, l'article, » le cas ou l'inflexion, la propoſition ou » phraſe ».

In vit. Epic. Hermippus, cité par Diogène Laërce, dit

dit qu'EPICURE enſeigna la Grammaire avant que la lecture des Livres de Démocrite l'engageât à l'étude de la Philoſophie.

Quintilien dit que les Philoſophes Stoïciens ajouterent beaucoup de choſes à ce qu'Ariſtote & Théodecte avoient inventé touchant la Grammaire. Parmi ces additions il compte les prépoſitions, le pronom, le participe, l'adverbe, & l'interjection. *Lib. 1. cap. 4.*

Le grand Etymologiſte, Suidas, Héſychius, Etienne de Byzance, Athénée, Harpocration, & autres *Philologues polygraphes*, font mention de pluſieurs anciens Grammairiens Grecs, dont les uns ont vécu après Ariſtote & Alexandre-le-Grand, les autres après le ſiecle d'Auguſte. Nous dirons quelque choſe des plus célébres.

On peut placer dans la premiere claſſe PHILETAS de l'île de Co, que Ptolémée, premier du nom, roi d'Egypte, donna pour précepteur à ſon fils Ptolémée Philadelphe.

HÉCATÉE d'Abdere, qui avoit compoſé un Traité touchant la poéſie d'Homere & d'Héſiode.

LYNCÉE de Samos, diſciple de Théophraſte.

ZENODOTE d'Epheſe, qui, le pre-

mier, corrigea les fautes qui s'étoient glissées dans les Œuvres d'Homere.

CALLIMAQUE, oncle maternel de celui dont il nous reste quelques poésies. Il comptoit parmi ses disciples le célébre ERATOSTHENE, dont je parlerai bientôt sous le titre de Philologue.

ARISTOPHANE de Byzance eut pour maître Eratosthene. Il vivoit du tems de Ptolémée Philopator, & fut fort estimé.

ARISTARQUE, disciple d'Aristophane, effaça par sa réputation celle de tous les Grammairiens qui l'avoient précédé, ou qui vivoient de son tems. Il naquit dans la Samothrace, & eut pour patrie d'adoption la ville d'Alexandrie. Il fut fort considéré de Ptolémée Philométor, qui lui confia l'éducation de son fils. Il s'appliqua extrêmement à la Critique, & il fit une révision des poésies d'Homere avec une exactitude incroyable, mais peut-être trop magistrale. Car dès qu'un vers ne lui plaisoit pas, il le traitoit de supposé : *Homeri versum negat, quem non probat.* On dit qu'il marquoit la figure d'une broche à côté des vers qu'il condamnoit de supposition ; d'où est venu le mot ὀβελίζειν.

Cic. Epist. 11. 3 lib. ad Famill.

Quelque grande que fût la réputation & l'autorité d'Aristarque, souvent néanmoins on appelloit de ses jugemens, &

on se donnoit la liberté de condamner le goût de ce grand Critique, qui décidoit en quelques rencontres que tels & tels vers de l'Illiade devoient être transportés dans l'Odyssée. Il est rare que ces sortes de transpositions réussissent, &, pour l'ordinaire, elles marquent plus de hardiesse que de jugement. Zénodote fut chargé de revoir & d'examiner la Critique d'Aristarque. *Suid.*

Au sentiment de plusieurs personnes, ce fut cet Aristarque qui divisa les deux grands Poëmes d'Homere chacun en autant de Livres qu'il y a de lettres dans l'alphabet, & qui donna à chaque Livre le nom d'une lettre.

Il travailla aussi sur Pindare, sur Aratus, & sur d'autres Poétes.

Il eut beaucoup de contestations dans Pergame avec le Grammairien Cratès, dont je parlerai bientôt.

Cicéron appelle Atticus son Aristarque, parce qu'en bon ami, & en Censeur d'une critique sûre, il vouloit bien revoir & corriger ses harangues. Horace se sert aussi de ce nom, pour désigner un Critique exact & sensé. *Lib. 1. Epist. 10. ad Attic.* *In Art. Poet.*

Vir bonus & prudens versus reprehendet inertes, &c.

Fiet Aristarchus, nec dicet : Cur ego amicum
Offendam in nugis ?

Quintilien * nous apprend que ces Grammairiens Critiques, non-ſeulement ſe donnoient la liberté de noter comme avec la verge de Cenſeur les vers qui leur déplaiſoient, & de retrancher du nombre des Ouvrages d'un Auteur des Livres entiers, comme autant d'enfans ſuppoſés qu'on lui attribuoit mal-à propos : mais qu'ils portoient leur autorité juſqu'à marquer aux Ecrivains leurs rangs, donnant à quelques-uns une diſtinction d'honneur, en laiſſant pluſieurs dans la foule, & dégradant entierement les autres.

Ce que j'ai dit d'Ariſtarque nous montre que la Critique, qui faiſoit le principal mérite des anciens Grammairiens, conſiſtoit principalement à diſcerner le véritable Auteur d'un ouvrage, à diſtinguer les Ecrits qu'on lui ſuppoſoit de ceux qui étoient réellement partis de ſa plume ; dans ceux même qui étoient reconnus pour être de lui, à rejetter des endroits qu'une main étrangere y avoit inſérés à deſſein ; enfin, à faire ſentir ce qu'il y avoit de plus beau, de plus ſolide, de plus remarquable dans les ou-

* Miſtum his omnibus judicium eſt. Quo quidem ita ſeverè ſunt uſi veteres Grammatici, ut non verſus modò cenſoria quadam virgula notare, & libros, qui falsò viderentur inſcripti, tanquam ſubdititios ſummovere familia permiſerint ſibi : ſed auctores alios in ordinem redegerint, alios omnino exumerint numero. *Quintil. lib.* 1. *cap.* 4.

vrâges d'eſprit, & à en rendre la raiſon. Or, tout cela demandoit beaucoup de lecture, d'érudition, de goût, & ſur-tout un diſcernement juſte & exact. Pour connoître l'utilité de cet Art, & en ſentir le prix, il ne faut que ſe rappeller dans la mémoire certains peuples & certains ſiecles où régnoit une profonde ignorance, &, où, faute de critique, les abſurdités les plus groſſieres & les fauſſetés les plus ſenſibles paſſoient, en tout genre, pour des vérités inconteſtables. C'eſt la gloire de notre ſiecle, & l'effet des bonnes études, d'avoir pleinement diſſipé tous ces nuages par la lumiere d'une ſolide & judicieuſe critique.

CRATÈS de Mallos, ville de Cilicie, étoit contemporain d'Ariſtarque. Il fut envoyé à Rome en qualité d'Ambaſſadeur, par Attale II, roi de Pergame. Il introduiſit dans cette grande ville l'étude de la Grammaire, dont il avoit fait juſques-là ſa principale occupation. Il laiſſa neuf Livres de correction ſur les Poëmes d'Homere.

Sueton. de illuſt. Gram.

Après ſa mort, on vit encore à Rome pluſieurs Critiques Grecs; entr'autres les deux Tyrannions.

TYRANNION, Grammairien célébre au tems de Pompée, étoit d'Amiſe dans le royaume de Pont. Il s'appelloit au commencement Théophraſte : mais à cauſe

Suidas.

qu'il tourmentoit ſes compagnons d'étude, & peut-être ſes diſciples, on le ſurnomma Tyrannion.

Il fut diſciple de Denys de Thrace à Rhodes. Il tomba entre les mains de Lucullе, lorſque ce Général des troupes Romaines eut mis en fuite Mithridate, & ſe fut emparé d'une partie de ſes Etats. Cette captivité de Tyrannion ne lui fut pas déſavantageuſe, puiſqu'elle lui procura l'occaſion de ſe rendre illuſtre à Rome, & d'y amaſſer du bien. Il l'employa entre autres uſages, à dreſſer une Bibliotheque, ſelon Suidas, de plus de trente mille volumes. Charles Etienne, & d'autres Auteurs, diſent ſeulement trois mille; ce qui eſt plus vraiſemblable.

Le ſoin que prenoit Tyrannion d'amaſſer des Livres, a contribué très-utilement à conſerver les Ouvrages d'Ariſtote. La deſtinée de ces Ouvrages a été ſinguliere : je l'ai expoſée ailleurs.

Son intelligence & ſon induſtrie particuliere en ce point le mit en état de rendre à Cicéron un ſervice qui lui fit grand plaiſir, & auquel il fut très-ſenſible. On ſait combien les perſonnes qui ſe piquent d'étude & de ſcience ſont attachées à leurs Livres. Ce ſont, pour-ainſi-dire, leurs amis de toutes les heures, qui leur tiennent une fidele compagnie; qui les entretiennent agréablement dans

tous les tems ; qui leur fourniſſent tantôt une occupation ſérieuſe, tantôt un délaſſement néceſſaire ; qui les ſuivent à la campagne & dans leurs voyages ; & qui, dans le tems de l'adverſité, ſont preſque leur unique conſolation. L'exil de Cicéron l'avoit arraché à ſa chere Bibliotheque. Il paroît qu'elle s'étoit ſentie de la diſgrace de ſon Maître, & que pendant ſon abſence il y avoit eu pluſieurs de ſes Livres diſſipés. Un de ſes premiers ſoins, après ſon retour, fut d'en ramaſſer les reſtes, qu'il trouva plus abondans qu'il ne s'y étoit attendu. Il chargea Tyrannion de les mettre en ordre, & de les bien arranger, en quoi il réuſſit parfaitement. Cicéron, dans une Lettre où il invite ſon ami Atticus à le venir voir, l'aſſure qu'il ſera charmé du bel ordre que Tyrannion avoit mis dans ſa Bibliotheque. *Perbellè feceris, ſi ad nos veneris. Oſtendes deſignationem mirificam in librorum meorum bibliotheca, quorum reliquiæ multo meliores ſunt quàm putaram.* Ce cher ami, ſur ſa priere, lui avoit envoyé deux de ſes eſclaves, fort habiles à travailler aux Livres, & à les coller, qu'on appelloit pour cette raiſon *glutinatores*. On ſait que les Livres des Anciens n'étoient pas reliés comme le ſont les nôtres, mais que c'étoient de longs rouleaux, compoſées de pluſieurs feuilles

Epiſt. 4. libri 4. ad Attic.

de parchemin attachées & collées les unes aux autres. Tyrannion avoit mis en œuvre ces deux esclaves, qui avoient fait des merveilles : & ma Bibliotheque rangée dans un si bel ordre, dit Cicéron, semble avoir ajouté une ame à ma maison. *Postea quàm Tyrannio mihi libros disposuit, mens addita videtur meis ædibus : quâ quidem in re mirifica opera Dionysii & Menophili tui fuit.*

Ibid. Epist. 8.

Le mérite de Tyrannion ne se bornoit pas à arranger des Livres : il savoit en faire usage. Lorsque César étoit en Afrique pour faire la guerre à Juba, Cicéron & Atticus se promirent de convenir d'un jour pour assister à la lecture que Tyrannion leur feroit d'un Livre de sa façon. Atticus l'ayant entendu lire sans son ami, en reçut des reproches. « Quoi ! lui dit » Cicéron, j'ai refusé plusieurs fois d'en- » tendre cette lecture, parce que vous » étiez absent, & vous, vous n'avez pas » daigné m'attendre, pour partager ce » plaisir avec moi ? Mais je vous pardonne » cette faute en faveur de l'admiration » que vous témoignez pour cet ouvra- » ge ». Quel étoit donc ce Livre intéressant, & digne d'être loué & même admiré d'un homme tel qu'Atticus ? C'étoient des remarques sur la Grammaire, sur les divers accens, sur la quantité des syllabes, & sur ce qu'on appelle la pro-

Epist. 2. lib. 12. ad Attic.

An. R. 3958.

Ibid. Epist. 6.

ſodie. Croiroit-on que des perſonnes d'un ſi rare mérite puſſent trouver du plaiſir à ces ſortes d'ouvrages ? Ils alloient bien plus loin, & en compoſoient eux-mêmes de pareils, comme Quintilien nous l'apprend de Céſar & de Meſſala, dont le premier avoit fait un traité ſur l'analogie, & l'autre ſur les mots & ſur les lettres.

Lib. 1. cap. 4.

Il falloit que Cicéron fît un grand cas de Tyrannion, puiſqu'il lui avoit permis d'ouvrir * dans ſa maiſon une école de Grammaire, où il donnoit des leçons de cet Art à quelques jeunes Romains, & entr'autres au fils de ſon frere Quintus, & ſans doute auſſi au fils de Cicéron même.

TYRANNION, ainſi nommé à cauſe qu'il fut diſciple du précédent, s'appelloit Dioclès de ſon premier nom. Il étoit de Phénicie. Il fut fait priſonnier dans la guerre de Marc-Antoine & d'Auguſte, & acheté par un affranchi de l'Empereur, nommé Dymas. Il fut enſuite donné à Térentia, qui l'affranchit : elle avoit été femme de Cicéron, & en avoit été répudiée. Tyrannion ouvrit une Ecole dans Rome, & compoſa ſoixante huit Livres. Il en fit un pour prouver que la Langue

* Quinctus noſter, puer optimus, eruditur egregiè. Hoc nunc magis animadverto, quòd Tyrannio docet apud me. *Epiſt. 4. lib. 2. ad Quinct. frat.*

Latine deſcendoit de la Langue Grecque ; & un autre, qui contenoit une correction des Poëmes d'Homere.

Suidas. DENYS LE THRACIEN, étoit diſciple. Il enſeigna la Grammaire à Rome du tems de Pompée, & compoſa pluſieurs Livres de Grammaire, pluſieurs Traités ſur différentes matieres, & un grand nombre de Commentaires ſur divers Auteurs. M. Fabricius a fait imprimer une Grammaire de lui dans le ſeptieme Volume de ſa Bibliotheque Grecque.

Cette piece peut nous donner quelque idée de la méthode des anciens Grammairiens Grecs. L'Auteur diviſe ſon Ouvrage en ſix parties. 1°. La lecture ſelon les accens. 2°. L'explication des tropes ou figures poétiques. 3°. L'interprétation des dialectes, des mots extraordinaires, & de certains points hiſtoriques. 4°. La découverte de l'étymologie des mots. 5°. L'exacte recherche de * l'analogie. 6°. La maniere de juger des Poëmes, ce que Denys regarde comme la plus belle & la plus importante partie de ſon Art. Enſuite, après avoir expoſé les trois accens, ſavoir l'aigu, le grave, & le circonflexe, il explique les différentes eſpeces

* L'analogie, *ſelon Vaugelas, eſt une conformité aux choſes qui ſe trouvent déjà établies, ſur laquelle on ſe fonde comme ſur un modele, pour faire des mots ou des phraſes ſemblables aux mots ou aux phraſes déjà établies.*

de ponctuation. Il donne même en paſſant la définition de la *rhapſodie*, au ſens des anciens Homériſtes, qui, tenant à la main une baguette de bois de laurier, chantoient des morceaux détachés des Poëmes d'Homere. De-là il paſſe à l'explication des Lettres, qu'il diviſe en voyelles & conſonnes; & celles-ci en *hémiphones* ou demi-voyelles, *aphones* ou *cacophones*, c'eſt-à-dire, mal ſonnantes parce qu'il ſuppoſe qu'elles ont moins de ſon que les autres. Enfin, il ſoudiviſe les *alphones* en *tenues*, *moyennes* & *aſpirées*, ſans oublier les lettres *doubles* & les *liquides* ou immuables. Après quoi il traite des ſyllabes longues, breves, & communes. Enfin, il explique les *parties d'oraiſon*, qu'il réduit à huit, le nom, le verbe, le participe, l'article, le pronom, la prépoſition, l'adverbe & la conjonction. Cet Auteur regardoit l'interjection comme une eſpece d'adverbe. Ayant expoſé les ſix Conjugaiſons ordinaires des verbes appellés barytons, il obſerve que quelques Grammairiens y en ajoutoient une ſeptieme, dont la terminaiſon étoit en ξω & ψω, comme ἀλέξω & ἕψω. Les verbes circonflexes en ἐω, ἀω, ὀω; & les quatre verbes en μι ne ſont pas oubliés.

Ce détail de Grammaire nous paroît ennuyeux & inutile. Les Anciens n'en jugeoient pas ainſi. Il n'eſt pas juſqu'à

la ponctuation & aux accens dont ils ne fiſſent un uſage très-utile.

Ils ſavoient qu'une bonne ponctuation ſert à donner au diſcours de la clarté, de la grace, de l'harmonie ; & qu'elle ſoulage les yeux & l'eſprit des lecteurs & des auditeurs, en faiſant ſentir l'ordre, la ſuite, la liaiſon, & la diſtinction des parties ; en rendant la prononciation naturelle, & en lui preſcrivant de juſtes bornes & des repos de différentes ſortes, ſelon que le ſens le demande. C'eſt aux Grammairiens qu'on a cette obligation. Les Savans qui font uſage des anciens Manuſcrits où l'on ne trouve ni virgules, ni points, ni *à linea*, ni aucune autre diſtinction, éprouvent de quelle confuſion & de quel embarras cette maniere vicieuſe d'écrire eſt la cauſe. Cette partie de la Grammaire eſt preſque généralement négligée parmi nous, ſouvent même parmi les Savans : & cependant ce n'eſt l'étude que d'une demi-heure ou d'une heure.

J'en dis autant des accens. *L'accent* eſt une élévation de voix ſur l'une des ſyllabes du mot, après laquelle la voix vient néceſſairement à ſe rabaiſſer. L'élévation de la voix s'appelle accent *aigu*, & le rabaiſſement accent *grave*. Mais parce qu'il y avoit en Grec & en Latin de certaines ſyllabes longues ſur leſquelles

on élevoit & on rabaiſſoit la voix, ils avoient inventé un troiſieme accent, qu'ils nommoient *circonflexe*, qui d'abord s'eſt fait ainſi, ^ puis ainſi, ~ & qui les comprenoient tous deux.

Les Grammairiens ont introduit les accens dans l'écriture (car ils ne ſont pas de la premiere antiquité) pour diſtinguer la ſignification de quelques mots ſans cela équivoques, pour former des cadences plus harmonieuſes, pour varier les tons, pour apprendre quand il falloit élever ou baiſſer la voix.

Nous en avons auſſi l'uſage parmi nous, mais pour d'autres raiſons. L'accent *aigu* ſe met ſur tous les *é* fermés : *témérité*, &c. L'accent *grave* ſur les *è* fort ouverts ſuivis d'un *s* à la fin : *procès*, &c. L'accent *circonflexe* ſur certaines voyelles longues : *dépôt*, *enfans mâles*, &c.

Il y a mille obſervations pareilles, auxquelles nous faiſons peu d'attention. Chez les Grecs & chez les Romains, tous les enfans, dès le plus bas âge, apprenoient exactement ces regles de Grammaire, qui leur devenoient naturelles par un long uſage. De-là vient qu'à Athenes & à Rome la baſſe populace même s'appercevoit ſi les Orateurs ou les Acteurs manquoient le moins du monde par rapport à l'accent ou à la quantité, & en étoit ſenſiblement choquée.

Je paſſe un grand nombre de célébres Grammairiens, qui dans la ſuite ſe ſont diſtingués par leur grand ſavoir.

JULIUS POLLUX de Naucratie, ville d'Egypte, nous a laiſſé un *Onomaſticon*, ouvrage fort eſtimé par beaucoup de Savans. Il vivoit dans le ſecond ſiecle, ſous l'Empereur Commode.

Dans l'intervalle de tems qui s'eſt écoulé depuis le ſeptieme ſiecle juſqu'à la priſe de Conſtantinople, par Mahomet ſecond, en 1453, nous trouvons pluſieurs ſavans Grammairiens, qui ont beaucoup travaillé à éclaircir les Auteurs Grecs, & à les rendre plus intelligibles. Tels ſont entr'autres HESYCHIUS, Auteur d'un excellent Dictionnaire, qui eſt d'un grand uſage pour entendre les Poëtes : LE GRAND ÉTYMOLOGISTE : SUIDAS, qui a compoſé un grand Dictionnaire hiſtorique & grammatical, où il y a beaucoup d'érudition : Jean TZETZÈS, Auteur d'une Hiſtoire contenue en treize Livres ſous le nom de *Chiliades*; & ſon frere Iſaac, Commentateur de Lycophron : EUSTHATE, Archevêque de Theſſalonique, Auteur des grands Commentaires ſur Homere : & pluſieurs autres.

ARTICLE SECOND.

Grammairiens Latins.

SUÉTONE, dans ſon Livre des *Grammairiens illuſtres*, marque qu'autrefois la Grammaire n'étoit pas même en uſage à Rome, bien loin d'y être en honneur, parce que ces anciens Romains ſe piquoient beaucoup plus d'être belliqueux, que d'être ſavans ; & que Cratès de Mallos, dont il a été parlé auparavant, fut le premier qui introduiſit dans Rome l'étude de la Grammaire. Ces anciens Grammairiens enſeignoient en même tems la Réthorique, ou du moins y diſpoſoient leurs écoliers par des exercices préliminaires.

Parmi les vingt Grammairiens illuſtres mentionnés par Suétone, on trouve :

AURELIUS OPILIUS, qui enſeigna d'abord la Philoſophie, enſuite la Rhétorique, & enfin la Grammaire. J'ai déjà remarqué que cet Art avoit beaucoup plus d'étendue qu'il n'en a aujourd'hui.

MARC-ANTOINE GNIPHON, qui enſeignoit auſſi la Rhétorique dans la maiſon de Jules-Céſar encore enfant. Cicéron, pendant ſa Préture, aſſiſtoit à ſes leçons.

ATTEIUS, ſurnommé le Philologue,

Sallufte & Afinius Pollion furent de fes difciples.

VERRIUS FLACCUS, qui avoit compofé un recueil de mots difficiles, abrégé depuis par Feftus Pompeius. Il fut Précepteur des petits-fils d'Augufte.

CAIUS JULIUS HYGINUS, affranchi d'Augufte, Garde de fa Bibliotheque ; à qui l'on attribue une Mythologie, & un traité d'Aftronomie poétique.

MARCUS POMPONIUS MARCELLUS, qui ofa critiquer un difcours de Tibere. Et comme Atteius Capiton vouloit le juftifier en foutenant que le mot critiqué par ce Grammairien étoit latin ; ou que s'il ne l'étoit pas encore, il le deviendroit, Pomponius fit cette réponfe mémorable : *Vous pouvez, Céfar, donner droit de bourgeoifie aux hommes, mais vous ne pouvez pas le donner aux mots.*

REMMIUS PALEMON de Vicence, qui, fous les Empereurs Tibere & Claude, s'étant rendu célebre par fa grande érudition, par fa facilité à parler & à faire des vers fur le champ, fut fort décrié par fes mauvaifes mœurs, & par fon arrogance.

Outre les anciens Grammairiens dont la vie a été écrite en abrégé par Suétone, il y en a d'autres, dont le nom fait honneur à cet Art, quoiqu'ils ne l'aient pas

enſeigné de vive voix, mais ſeulement par des Ecrits : tels que Varron, Cicéron, Meſſala, Jules-Céſar, car ces grands hommes ne croyoient pas ſe déshonorer en traitant de telles matieres.

J'omets, pour abréger, pluſieurs ſavans Grammairiens, dont pluſieurs reviendront dans le Chapitre ſuivant, où je parle des Philologues. Ceux qui ſeront curieux de ramaſſer tous les ouvrages latins faits ſur cette matière, les trouveront dans le recueil des anciens Grammairiens donné par Elie Putſchius en 1605, deux volumes *in*-4°. Un Livre excellent, & néceſſaire à tous les Maîtres qui enſeignent la langue Latine, eſt *la Minerve* de Sanctius, avec les Notes de Scioppius & de Perizonius.

COURTES RÉFLEXIONS,

Sur le progrès & l'altération des Langues.

C'EST une choſe étonnante comment les Langues ſe forment, s'augmentent, ſe perfectionnent ; & comment, après un certain cours d'années, elles dégénerent, & ſe corrompent.

Dieu, ſeul Auteur des Langues primitives, (& comment les hommes auroient-ils pu les inventer ?) en introduiſit l'uſage pour punir & diſſiper la folle

entreprise des hommes, qui voulurent, avant que de se séparer, rendre leur nom immortel par la construction du plus superbe édifice qui eût encore paru sur la terre. Jusques-là les hommes, qui ne formoient que comme une même famille, ne parloient aussi qu'une même langue. Tout d'un coup, par un prodige des plus surprenans, Dieu effaça dans leur cerveau les traces anciennes de tous les mots qu'ils savoient, & y en substitua de nouvelles, qui formerent subitement de nouvelles langues. Il y a apparence, qu'en se distribuant en diverses contrées, chacun se joignit à ceux dont il entendoit le langage, & de qui pareillement il étoit entendu.

Je m'arrête aux enfans de Javan, (en Hébreu *Javan*, est le même qu'*Ion*) d'où sont descendus les Ioniens, c'est-à dire, les Grecs. Voilà donc la langue Grecque établie parmi eux, entierement différente de l'Hébraïque, (je parle dans la supposition que l'Hébreu fût la langue du premier homme) différente, non-seulement pour les mots, mais pour la maniere de décliner les mots & de conjuguer les verbes, pour les inflexions, les tours, les phrases, le nombre, la cadence. Car il est remarquable que Dieu a donné à chaque langue un caractere, un génie particulier, qui la distingue de toutes les autres,

& dont l'effet eſt ſenſible, quoiqu'on ne puiſſe pas trop en marquer la raiſon. A la multitude des mots Grecs, dont leur mémoire ſe trouva meublée dès ces premiers tems, l'uſage, la néceſſité, l'invention & la pratique des Arts, peut-être même la commodité ou l'agrément, en firent ajouter de nouveaux. On compte deux mille cent cinquante-ſix racines Grecques. Les dérivés & les compoſés augmenterent beaucoup ce nombre, & ſe multiplierent à l'infini : nulle langue n'approche de la Grecque pour la richeſſe & l'abondance.

Rac. Grec. de Port-Royal.

Juſqu'ici nous n'avons vu que comme le matériel de la langue Grecque, c'eſt-à-dire, les mots dont elle eſt compoſée, qui ne furent preſque qu'un don du Créateur & de la néceſſité. L'uſage, la liaiſon, l'arrangement de ces mots, eurent beſoin de l'Art. On remarqua que, parmi ceux qui faiſoient uſage de cette langue, les uns parloient mieux que les autres, & qu'ils exprimoient leurs penſées d'une maniere plus nette, plus ſuivie, plus énergique, plus agréable. On les prit pour modeles, on les étudia avec ſoin, on fit des obſervations ſur leurs diſcours, ſoit qu'ils fuſſent écrits, ou de vive voix ſeulement. Et c'eſt ce qui donna lieu à ce que nous appellons Grammaire, qui n'eſt autre choſe qu'un recueil d'obſerva-

vations ſur le langage : travail fort important, ou plutôt abſolument néceſſaire, pour fixer les régles d'une langue, pour les réduire en une méthode aiſée qui en facilite l'étude, pour éclaircir les doutes & les difficultés, pour faire connoître & écarter les uſages vicieux, & pour la conduire par des réflexions ſenſées & judicieuſes à toute la beauté dont elle eſt ſuſceptible.

Nous ne ſavons rien des commencemens ni des progrès de la langue Greque. Les Poëmes d'Homere ſont le plus ancien ouvrage que nous ayons en cette langue, & l'élocution y eſt ſi parfaite, que tous les ſiecles ſuivans n'y ont pu rien ajouter. Cette perfection du langage s'eſt maintenue & conſervée chez les Grecs beaucoup plus long-tems que dans aucune autre nation. Depuis Homere juſqu'à Théocrite, il s'eſt écoulé plus de cinq cens ans. Tous les Poëtes qui ont fleuri pendant ce long intervalle de tems, ſont regardés, excepté un très-petit nombre, comme parfaits pour le langage chacun dans leur genre. Il en faut juger à-peu-près de même des Orateurs, des Hiſtoriens & des Philoſophes. Le goût des Arts univerſel & dominant chez les Grecs, l'eſtime qu'on y a toujours faite de l'Eloquence, le ſoin qu'ils avoient de cultiver leur langue qu'ils apprenoient

ſeule, dédaignant pour la plupart juſqu'à la langue Romaine qui étoit la langue de leurs maîtres, tout cela a contribué à ſoutenir la langue Grecque dans ſa pureté pendant pluſieurs ſiecles, juſqu'à la tranſlation de l'Empire à Conſtantinople. Alors le mélange du latin, & l'affoibliſſement de l'Empire qui amena la décadence des Arts, fit un changement ſenſible dans la langue Grecque.

Les Romains uniquement occupés du ſoin d'établir & d'aſſurer leurs conquêtes par la voie des armes, ne ſongerent pas beaucoup d'abord à polir & à perfectionner leur langue. Le peu qui nous reſte des Annales des Pontifes, des Loix des douze Tables, & de quelques autres monumens en petit nombre, marque combien elle étoit groſſiere & imparfaite dans ces premiers tems. Elle ſe développa peu-à-peu dans la ſuite par des accroiſſemens inſenſibles. Elle emprunta un grand nombre de mots de la langue Grecque, qu'elle habilla à ſa mode, & ſe rendit comme naturels : avantage que n'avoient point eu les Grecs. On apperçoit & on ſent encore le goût de la langue Grecque dans les vieux Poëmes Latins, tels que Pacuvius, Ennius, Plaute, ſurtout par les mots compoſés qui y ſont très fréquens. Ce que nous avons des diſcours de Caton, des Gracques, & des

autres Orateurs de leur tems, montre un langage déjà fort riche, fort énergique, & auquel il ne manquoit rien que de la grace, de l'arrangement, de l'harmonie.

Le commerce le plus fréquent que Rome eut avec la Grece depuis qu'elle en eut fait la conquête, y apporta un changement entier pour le langage, aussi-bien que pour le goût de l'éloquence & de la poésie, deux choses qui paroissent inséparables. A comparer Plaute avec Térence, Lucrece avec Virgile, on les croiroit séparés par plusieurs siecles, & cependant ils ne sont éloignés les uns des autres que de peu d'années. On peut fixer à Térence l'époque du renouvellement, ou plutôt de l'établissement de la pure Latinité à Rome, & conduire cette époque jusqu'à la mort d'Auguste; espace qui comprend cent cinquante ans, & quelque chose de plus. C'est ici le beau siecle de Rome par rapport aux Belles-Lettres & aux Arts; & comme on l'appelle, le siecle d'or, pendant lequel une foule d'Auteurs du premier mérite porta la pureté & l'élégance de la diction à son dernier période par des Ecrits, entierement différens pour le style & pour la matiere, mais tous également marqués au coin de la pure Latinité & du bon goût.

Ce progrès si rapide de la langue Latine doit moins étonner, quand on se

ſouvient que des hommes tels que Scipion l'Africain le jeune, & Lélius d'un côté, & de l'autre Cicéron & Céſar, ne dédaignoient pas au milieu de leurs importantes occupations, les premiers de prêter leur main & leur plume à un Poëte Comique, les autres de compoſer eux-mêmes des Traités ſur la Grammaire.

Cette pureté du langage alla toujours en déclinant depuis la mort d'Auguſte, auſſi-bien que le goût de la ſaine éloquence; car leur ſort eſt preſque toujours le même. Pour peu qu'on ait de diſcernement, on voit une différence ſenſible entre les Auteurs du tems d'Auguſte, & ceux qui ont vécu après lui. Mais deux cens ans après, la différence eſt extrême, comme on le ſentira aiſément par la lecture des Ecrivains de l'Hiſtoire d'Auguſte. La pureté du langage ne s'eſt conſervée preſque (encore avec quelque altération) que parmi les Juriſconſultes Ulpien, Papinien, Paul, &c.

Je ne ſais ſi j'ai eu raiſon de dire que le ſort du langage & celui du goût étoit toujours le même. Nous avons de vieux Auteurs François, comme Marot, Amiot, Montagne, & d'autres, dont la lecture plaît encore infiniment, & ſans doute plaira toujours. Qu'eſt-ce qu'on aime & qu'on eſtime dans ces Auteurs? Ce n'eſt point le langage, puiſque nous ne pour-

rions maintenant en ſouffrir un pareil. C'eſt un je ne ſais quoi, qu'on ſent mieux qu'on ne peut l'exprimer : un air ſimple & naïf, un tour gracieux, des manieres naturelles, une nobleſſe & une grandeur de ſtyle ſans affectation & ſans enflure, ſur-tout des ſentimens puiſés dans la nature, qui partent du cœur, & qui vont au cœur : en un mot c'eſt ce goût antique d'Athenes & de Rome, qui eſt de tous les tems & de tous les pays, & qui jette dans les Ecrits un certain ſel, dont la fineſſe & la délicateſſe ſe fait ſentir à tout Lecteur ſpirituel, & ajoute un nouveau prix à la force & à la ſolidité des choſes mêmes.

Mais pourquoi ce vieux langage ne plaît-il plus ? je parle ſeulement des mots. Il en manque un très-grand nombre dans notre langue. On en trouve d'excellens dans ces vieux Auteurs : les uns clairs, ſimples, naturels ; les autres pleins de force & d'énergie. J'ai toujours ſouhaité qu'une main habile fît un petit recueil des uns & des autres, c'eſt-à-dire, de ce qui nous manque & de ce que nous pouvons acquérir, pour nous montrer le tort que nous avons de négliger ainſi le progrès & l'avancement de notre langue, & pour piquer (qu'on me pardonne cette expreſſion) la ſtupide indolence où nous demeurons ſur ce ſujet. Car, ſi la langue Françoiſe,

çoiſe, riche d'ailleurs & opulente, éprouve en certaines occaſions une ſorte de diſette & de pauvreté, c'eſt à notre fauſſe délicateſſe que nous devons imputer ce défaut. Pourquoi ne pas l'enrichir peu-à-peu de nouvelles expreſſions excellentes, que nos Auteurs anciens, ou que les peuples voiſins même nous fourniroient, comme nous voyons que les Anglois le pratiquent ſi utilement? Je ſais bien qu'il faut être, ſur cet article, fort diſcret & fort réſervé : mais il ne faut pas auſſi pouſſer la diſcrétion juſqu'à une timide puſillanimité.

Nous avons lieu de croire que notre langue a été conduite au plus haut point de perfection où elle puiſſe arriver; & l'honneur qu'on lui fait de l'adopter dans preſque toutes les Cours de l'Europe, en eſt une glorieuſe preuve. S'il lui manque quelque choſe, ce ne peut être, ce ſemble, qu'une plus riche abondance, quoique cependant ceux qui ſavent manier la langue, ne s'apperçoivent preſque pas qu'elle manque d'aucuns mots pour exprimer leurs penſées; mais elle pourroit en avoir un plus grand nombre. La France a eu dans le ſiecle paſſé, & a encore dans celui-ci, des Ecrivains d'un mérite diſtingué, & fort capables de lui procurer ce nouvel avantage. Mais ils reſpectent & craignent le Public. Ils ſe

ſont, avec juſtice, un devoir de ſe régler ſur ſon goût, & de ne point le heurter. Ainſi, pour ne pas courir le riſque de lui déplaire, ils n'oſent preſque jamais haſarder aucune expreſſion nouvelle, & ils laiſſent en ce point la langue dans l'état où ils l'ont trouvée. Ce ſeroit donc au Public à ſe rendre, pour l'honneur de la Langue & de la Nation, moins délicat & moins dédaigneux, & aux Auteurs, à devenir auſſi un peu moins timides; mais, je le répete, en gardant toujours beaucoup de diſcrétion & de réſerve.

Mais je ne m'apperçois pas, que moi-même peut-être, en haſardant ainſi mes réflexions ſur notre langue, je pourrai paroître manquer de reſpect pour le Public; ce qui ſeroit bien contraire à mon intention. Je finis cet Article, qui regarde la Grammaire, en prenant la liberté d'avertir encore les Lecteurs, que cette Etude eſt très-importante, & ne doit point être négligée. Je vois avec joie qu'on fait voir régulierement dans pluſieurs Claſſes de l'Univerſité la Grammaire Françoiſe.

CHAPITRE SECOND.

DES

PHILOLOGUES.

ON appelle *Philologues* ceux qui ont travaillé ſur les anciens Auteurs, pour les examiner, les corriger, les expliquer, & les mettre au jour : ceux qui ont embraſſé cette Littérature univerſelle qui s'étend ſur toutes ſortes de ſciences & d'Auteurs, & qui faiſoit anciennement la principale & la plus belle partie de la Grammaire. On entend donc par *Philologie* une eſpece de ſcience compoſée de Grammaire, de Rhétorique, de Poétique, d'Antiquités, d'Hiſtoire, de Philoſophie, & quelquefois même de Mathématiques, de Médecine, & de Juriſprudence, ſans traiter aucune de ces matieres à fond ni ſéparément, mais les effleurant toutes ou en partie. Je ne ſais pourquoi cette Philologie, qui a fait tant d'honneur aux Scaligers, aux Saumaiſes, aux Caſaubons, aux Voſſius, aux Sirmonds, aux Gronovius, &c., & qui eſt encore fort cultivée en Angleterre, en Allemagne, & en Italie, eſt preſque mépriſée en France, où l'on ne fait plus

de cas que des ſciences exactes, & portées à leur perfection, comme la Phyſique, la Géométrie, &c. Notre Académie des Belles-Lettres, qui, ſous ce nom, renferme toutes les eſpeces d'érudition ancienne & moderne, & qui donne tous les ans dans ſes Mémoires des Traités ſur toutes ſortes de matieres, peut contribuer beaucoup à renouveller parmi nous & à augmenter ce goût de Philologie & d'érudition. Je rapporterai ici quelques-uns de ceux qui ſe ſont le plus diſtingués dans ce genre d'érudition, en mêlant les Grecs avec les Latins.

De illuſtr. Grammat. cap. 10.

Olymp. 146. Av. J.C. 200.

ERATOSTHENE. Suétone dit qu'il fut le premier qui porta le nom de *Philologue*. Il étoit de Cyrene, & devint Bibliothécaire d'Alexandrie. Il vivoit du tems de Ptolémée Philadelphe. Il avoit embraſſé toutes ſortes de connoiſſances, ſans vouloir en approfondir aucune, comme font ceux qui s'appliquent particulierement à une ſeule, & qui veulent y exceller. C'eſt ce qui lui fit donner le ſurnom de * *Béta*, parce que ne pouvant aſpirer au premier rang dans aucune ſcience particuliere, il étoit du moins parvenu au ſecond dans toutes en général. Il vécut quatre-vingts ans, & ſe laiſſa mourir de faim, ne pouvant ſurvivre à la perte de la vue dont il fut affligé. J'aurai occa-

Suidas.

* Béta *eſt la ſeconde lettre de l'alphabet.*

ſion d'en parler encore ailleurs. Il eut pour diſciple Ariſtophane de Byzance, qui fut maître du célebre Critique Ariſtarque.

VARRON (*Marc Terentius*) a été regardé comme le plus docte des Romains. Il naquit en 636 de la fondation de Rome, & mourut l'an 726, âgé de 90 ans. Il aſſure lui-même qu'il avoit compoſé près de cinq cens Volumes ſur différentes matieres. Il dédia celui de la langue Latine à Cicéron. Il compoſa un Traité de la vie ruſtique, *de re ruſtica*, qui eſt fort eſtimé. Ces deux derniers ouvrages ſont parvenus juſqu'à nous.

An. M. 3619.

Apud Aul. Gell. lib. 4. cap. 10.

An. M. 3709.

Saint Auguſtin admire & releve en pluſieurs endroits la vaſte érudition de ce ſavant Romain. Il nous a conſervé le plan du grand ouvrage de Varron ſur les Antiquités Romaines, compoſé de quarante & un Livres. C'eſt de cet ouvrage que parle Cicéron en s'adreſſant à Varron même. « Nous * étions, lui dit-» il, auparavant comme étrangers, & » en quelque ſorte égarés dans notre » propre ville. Vos Livres nous ont, pour-» ainſi-dire, ramenés chez nous, en nous » faiſant connoître qui & où nous étions ». Après le dénombrement qu'en fait Cicéron, ſaint Auguſtin, plein d'admiration,

* Nos, inquit, in noſtra urbe peregrinantes erranteſque, tanquam hoſpites, tui libri quaſi domum reduxerunt, ut poſſemus aliquando qui & ubi eſſemus agnoſcere. *Academ. Quæſt. lib. 1. n. 9.*

s'écrie : « Varron * a lu un si grand » nombre de Livres, qu'on est étonné » comment il a pu trouver le tems d'en » composer lui même; & il en a com- » posé néanmoins un si grand nombre, » qu'à peine conçoit-on qu'un seul homme » en ait pu lire autant ».

Il étoit difficile que tant d'ouvrages fussent écrits d'un style élégant & poli. Aussi ** le même saint Augustin remarque-t-il que Cicéron loue Varron comme un homme d'un esprit pénétrant & d'un savoir profond, non comme un homme fort disert & fort éloquent.

ASCONIUS Pédianus, cité par Pline le Naturaliste, & par Quintilien, a vécu sous Néron & sous Vespasien. Nous avons un reste de ses Notes ou de ses Commentaires sur diverses Oraisons de Cicéron. On peut dire qu'il a servi de modele à la plupart des Critiques & des Scholiastes Latins qui l'ont suivi, & à ceux qui se sont mêlés d'expliquer les Auteurs.

PLINE (*C. Plinius Secundus*) dit *l'Ancien*, pourroit être rangé parmi les Hif-

* Varro tam multa legit, ut aliquid ei scribere vacasse miremur; tam multa scripsit, quàm multa vix quemquam legere potuisse credamus. *De Civit. Dei*, *l.* 6. *c.* 2.

** Cum Marco Varrone, homine, inquit, omnium facilè acutissimo, & sine ulla dubitatione doctissimo. Non ait, eloquentissimo vel facundissimo; quoniam re vera in hac facultate multum impar est. *S. August. ibid.*

toriens, ou plutôt encore parmi les Philosophes qui ont traité de la Physique. Mais la multiplicité de matieres dont il parle dans ses Livres de l'Histoire Naturelle, a fait que j'ai cru lui pouvoir donner place parmi les Philologues.

Pline étoit de Vérone, & vivoit dans le premier siecle sous Vespasien & Tite, qui l'honorerent de leur estime, & l'employerent en diverses affaires. Il porta les armes avec distinction : il fut agrégé dans le College des Augures, fut envoyé Intendant en Espagne, & malgré le tems que lui déroboient ses emplois, il en trouva suffisamment pour travailler à un grand nombre d'ouvrages, qui, malheureusement, sont perdus, excepté celui de l'*Histoire Naturelle*, compris en trente-sept Livres : * Ouvrage, dit Pline le jeune, d'une étendue, d'une érudition infinie, & presque aussi varié que la nature elle-même. En effet, étoiles, planetes; grêle, vents, pluies; arbres, plantes, fleurs; métaux, minéraux; animaux de toute espece, terrestres, aquatiques, volatils; descriptions Géographiques de villes & de pays, il embrasse tout, & ne laisse dans la nature & dans les arts aucune partie qu'il n'examine avec soin. Pour composer cet Ouvrage, il avoit

* Opus diffusum, eruditum, nec minùs varium quàm ipsa natura. *Plin. Epist.* 5. *lib.* 3.

parcouru près de deux mille Volumes.

Il a * soin d'avertir qu'il prenoit le tems de ce travail, non sur celui des affaires publiques dont il étoit chargé, mais sur son propre repos, & qu'il y employoit seulement certaines heures perdues. Pline le jeune, son neveu, nous apprend qu'il menoit une vie simple & frugale, dormoit peu, & mettoit tout le tems à profit : celui des repas, pendant lesquels il se faisoit lire ; celui même des voyages, où il avoit toujours à ses côtés son livre, ses tablettes, son copiste ; car il ne lisoit rien dont il ne fît des extraits. Il comptoit que ménager ainsi le tems, c'étoit prolonger sa vie, dont le sommeil abrege beaucoup la durée. *Pluribus horis vivimus : profectò enim vita vigilia est.*

Ep. 5. lib. 3.

In Præfat.

Pline étoit bien éloigné de la fastueuse vanité de certains Auteurs, qui ne rougissent point de copier les autres sans les nommer. « Il me ** semble, dit-il, » que la probité & l'honneur demandent, » que, par un aveu sincere, on rende » une sorte d'hommage à ceux de qui

* Succisivis temporibus ista curamus, id est nocturnis. *Præf.*

** In his voluminibus Auctorum nomina prætexui. Est enim benignum, ut arbitror, & plenum ingenui pudoris, fateri per quos profeceris.... Obnoxi profectò animi, & infelicis ingenii est, deprehendi in furto malle, quàm mutuum reddere, cùm præsertim sors fiat ex usura. *In præfat.*

» l'on a tiré quelque ſecours & quelque » lumiere ». Il compare un Auteur qui profite du travail d'autrui, à une perſonne qui emprunte de l'argent dont elle paye l'intérêt : avec cette différence pourtant, que le débiteur, par l'intérêt qu'il paye, n'acquitte point le fonds de la ſomme qu'on lui a prêtée ; au lieu qu'un Auteur, par l'aveu ingénu de ce qu'il emprunte, l'acquiert en quelque ſorte, & ſe le rend propre. D'où il conclut, qu'il y a de la petiteſſe d'eſprit & de la baſſeſſe, d'aimer mieux être ſurpris honteuſement dans le vol, que d'avouer ingénuement ſa dette. Je me ſuis bien enrichi de la ſorte, & à bon marché.

Il ſentoit parfaitement toute la difficulté & tous les inconvéniens d'une entrepriſe comme la ſienne, où la matiere qu'on traite eſt par elle-même ingrate, ſtérile, ennuyeuſe, & ne laiſſe aucun lieu de faire paroître de l'eſprit. Mais * il étoit perſuadé qu'on ſait quelque gré aux Auteurs, qui préferent le déſir d'être utiles au Public, à celui de plaire : & qui, dans cette vue, ont le courage de ſurmonter & de dévorer toutes les peines d'un travail ennuyeux & rebutant.

Il ſe flatte qu'on lui pardonnera tou-

* Equidem ita ſentio, peculiarem in ſtudiis cauſam eorum eſſe, qui difficultatibus victis, utilitatem juvandi prætulerunt gratiæ placendi. *Ibid.*

tes les fautes qui lui ſeront échappées ; & l'on y en trouve beaucoup en effet, comme cela eſt inévitable dans un Ouvrage d'une ſi vaſte étendue, & d'une ſi prodigieuſe variété.

Pline dédia ſon Ouvrage à Tite, alors aſſocié preſque à l'Empire par Veſpaſien ſon pere, & qui devint depuis les délices du genre humain. Il en fait un éloge magnifique & abrégé, en lui diſant : « Votre élévation n'a cauſé en vous d'autre » changement, ſinon de vous mettre en » état de faire tout le bien que vous de» ſirez, en égalant votre pouvoir à votre » bonne volonté » : *Nec quicquam in te mutavit fortunæ amplitudo, niſi ut prodeſſe tantumdem poſſes & velles.*

Epiſt. 16. lib. 6.

Pline le jeune, nous apprend dans une Lettre qu'il adreſſe à Tacite l'Hiſtorien, le triſte accident qui fit périr ſon Oncle. Il étoit à Miſene, où il commandoit la flotte. Ayant appris qu'il paroiſſoit un nuage d'une grandeur & d'une figure extraordinaire, il ſe mit ſur mer, & s'apperçut bientôt qu'il ſortoit du mont Véſuve. Il ſe preſſe d'arriver au lieu d'où tout le monde fuyoit, & où le péril paroiſſoit le plus grand, mais avec une telle liberté d'eſprit, qu'à meſure qu'il appercevoit quelque mouvement extraordinaire, il faiſoit ſes obſervations, & les dictoit. Déjà ſur ſes vaiſſeaux voloit la

cendre plus épaisse & plus chaude à mesure qu'ils approchoient. Déjà tomboient autour d'eux des pierres calcinées, & des cailloux tout noirs, tout brûlés, tout pulvérisés par la violence du feu. Pline délibéra quelque tems s'il retourneroit en arriere : mais s'étant rassuré, il continua sa route, mit pied à terre à Stabie, & s'arrêta chez Pomponianus son ami, qu'il trouva tout tremblant, & qu'il tâcha d'encourager. Après le repas, il se coucha, & dormit d'un profond sommeil. L'approche du danger obligea de l'éveiller. Les maisons étoient tellement ébranlées par les fréquens tremblemens de terre, que l'on auroit dit qu'elles étoient arrachées de leurs fondemens. Ils s'avancerent tous dans la campagne. Je passe beaucoup de circonstances. La nuit sombre & affreuse qui couvroit tout, n'étoit un peu dissipée que par la lueur de l'incendie. Des flammes qui parurent plus grandes, & une odeur de soufre qui annonçoit leur approche, mirent le monde en fuite. Pline se leve appuyé sur deux valets, & dans le moment tombe mort, suffoqué apparemment par l'épaisseur de la fumée.

Telle fut la fin du savant Pline. On ne peut savoir mauvais gré à un Neveu d'avoir peint en beau la mort de son Oncle, & de n'y avoir vu que de la

force, du courage, de l'intrépidité, & de la grandeur d'ame. Mais, si nous en voulons juger sainement, peut-on excuser de témérité une entreprise, où un homme expose sa vie, &, ce qui est encore plus condamnable, celle des autres, pour satisfaire une simple curiosité ?

Il me reste, pour terminer cet article, à dire un mot du style de Pline. Il lui est tout particulier, & ne ressemble à aucun autre. Il ne faut pas s'attendre à y trouver ni la pureté, ni l'élégance, ni l'admirable simplicité du siecle d'Auguste, dont il n'étoit pourtant éloigné que d'assez peu d'années. Son caractere propre est la force, l'énergie, la vivacité, je puis même dire la hardiesse, tant pour les expressions que pour les pensées ; & une merveilleuse fécondité d'imagination pour peindre & rendre sensibles les objets qu'il décrit. Mais il faut avouer aussi que son style est dur & serré, & par-là souvent obscur : que ses pensées sont fréquemment poussées au-delà du vrai, outrées, & même fausses. J'essayerai d'en donner quelques exemples.

Lib. 19. in Proœm.

Pline développe les merveilles renfermées dans la matiere dont les voiles de vaisseaux sont composés, c'est-à-dire, du lin & du * chanvre. L'homme jette dans la terre une petite semence, qui lui ser-

* *Pline ne parle que du lin.*

vira à se rendre maître des vents, & à les convertir à ses besoins. Sans parler d'une infinité de secours qu'on tire du lin ou du chanvre pour tous les usages de la vie, quoi de plus merveilleux que de voir une herbe rapprocher l'Egypte de l'Italie malgré la mer qui les sépare? Et quelle herbe encore? petite, mince, foible, qui s'eleve à peine de terre, qui, d'elle-même, ne forme ni corps, ni substance ferme, & qui a besoin, pour servir à nos usages, d'être brisée, & réduite à la souplesse de la laine. C'est à cette plante, toute médiocre qu'elle est, qu'on doit la facilité de se transporter d'un bout du monde à l'autre. *Seritur linum. Sed in qua non occurrit vitæ parte? quodve miraculum majus, herbam esse quæ admoveat Ægyptum Italiæ... Denique tam parvo semine nasci, quod orbem terrarum ultro citroque portet, tam gracili avena, tam non altè à terra tolli; neque id viribus suis necti, sed passum, tusumque, & in mollitiem lanæ coactum!*

Il donne une idée magnifique de la grandeur & de la majesté de l'Empire Romain. Rome, selon lui, est en même-tems la mere de l'univers, & lui doit sa nourriture; choisie exprès par les dieux pour illustrer le ciel même, pour réunir tous les Empires épars çà & là dans le monde, pour adoucir les mœurs, pour

Lib. 3. cap. 5.

réduire à un ſeul & même langage les langues barbares & diſcordantes de tant de nations, pour établir entre elles par ce moyen un ſalutaire & facile commerce, pour rappeller l'homme aux loix de l'humanité, en un mot, pour rendre cette ville la patrie commune de tous les peuples de l'univers. *Terra* (*Italia*) *omnium terrarum alumna, eadem & parens; numine deûm electa, quæ cœlum ipſum clarius faceret, ſparſa congregaret imperia, rituſque molliret, & tot populorum diſcordes feraſque linguas ſermonis commercio contraheret ad colloquia, & humanitatem homini daret, breviterque una cunctarum gentium in toto orbe patria fieret.*

Je n'ajouterai plus ici qu'un ſeul endroit, mais qui m'a paru bien remarquable, & qui nous regarde tous. C'eſt avec raiſon, dit Pline, qu'on donne à l'homme le premier rang parmi toutes les autres créatures, lui pour qui la nature ſemble les avoir toutes formées : mais elle lui fait acheter bien cher tous ſes préſens; de ſorte qu'on ne ſait ſi on a plus lieu de la regarder à ſon égard comme une mere indulgente, que comme une dure marâtre. Tous les autres animaux naiſſent couverts chacun d'une maniere différente, l'homme eſt le ſeul qui ait beſoin d'un ſecours étranger pour ſe couvrir. Il eſt jetté, en naiſſant, tout nud

Lib. 9. in Proœm.

ſur la terre auſſi nue que lui. Le premier ſigne de vie qu'il donne, ſont des * cris, des pleurs, des larmes, ce qui n'arrive à aucun des autres animaux. A ce premier uſage qu'il a fait de la lumiere, ſuccedent les liens & les langes dont on ſerre & on enveloppe tous ſes membres, ce qui ne lui eſt pas moins particulier. C'eſt dans cet état que ſe trouve, auſſitôt après ſa naiſſance, le roi des animaux, deſtiné à leur commander, pieds & mains liés, & pouſſant des gémiſſemens. Il commence ſa vie par les ſupplices, coupable uniquement parce qu'il eſt né. Peut-on comprendre la folie des hommes, de croire, après de tels commencemens, qu'ils ſoient nés pour le faſte & l'orgueil! *Principium jure tribuetur homini, cujus cauſa videtur cuncta alia genuiſſe natura, magnâ ſæva mercede contra tanta ſua munera; non ſit ut ſatis æſtimare, parens*

* *La langue Latine a un mot propre pour exprimer le cri des enfans*, vagitus : *comme elle en a auſſi pour marquer le cri des bœufs, vaches & taureaux*, mugitus; *& celui des lions en colere*, rugitus. *Notre langue a adopté les deux derniers mots*, mugiſſement, rugiſſement. *Je ne ſais pas pourquoi elle n'en feroit pas autant à l'egard du premier, & pourquoi elle ne diroit pas* vagiſſement, *qui eſt dans la même analogie. Ce mot choqueroit d'abord par la nouveauté : on s'y accoutumeroit peut-être inſenſiblement, comme on s'eſt accoutumé aux autres. Pour moi, qui ne me ſens pas aſſez d'autorité dans le public, je n'ai pas oſé le haſarder, & je me ſuis contenté de dire en moi-même avec quelque regret :*

Ego cur acquirere pauca,
Si poſſum, invideor? *Hor.*

melior homini, an triſtior noverca fuerit. Ante omnia, unum animantium cunctorum alienis velat opibus : ceteris variè tegmenta tribuit... Hominem tantùm nudum, & in nuda humo, natali die adjicit ad vagitus ſtatim & ploratum, nullumque tot animalium aliud ad lacrymas, & has protinus vitæ principio... Ab hoc lucis rudimento, quæ ne feras quidem inter nos genitas, vincula excipiunt, & omnium membrorum nexus. Itaque feliciter natus jacet, manibus pedibuſque devinctis, flens animal ceteris imperaturum ; & à ſuppliciis vitam auſpicatur, unum tantùm ob culpam, quia natum eſt. Heu dementiam ab his initiis exiſtimantium ad ſuperbiam ſe genitos ! Les Payens ſentoient bien la miſere de l'homme dès ſa naiſſance, mais ils n'en connoiſſoient pas la cauſe, comme le remarque ſaint Auguſtin, en parlant de Cicéron : *rem vidit, cauſam non vidit.*

Ce peu d'endroits de Pline que j'ai rapportés ici, & que j'ai traduits du mieux qu'il m'a été poſſible, ſans pouvoir rendre l'énergie de l'original, peut ſuffire pour donner quelque idée de ſon ſtyle & de ſon caractere. Je dois faire remarquer, avant que de finir, l'art induſtrieux de l'Auteur dont je parle. Son Ouvrage, qui embraſſe toute l'Hiſtoire Naturelle, & qui traite dans un détail exact une in-

finité de ſujets, abſolument néceſſaires pour ſon plan, mais tout-à-fait ennuyeux par eux-mêmes, eſt rempli preſque partout de ronces & d'épines, qui n'offrent rien d'agréables au Lecteur, & qui ſont fort capables de le rebuter. Pline, en homme habile, pour prévenir, ou du moins pour diminuer cet ennui & ce dégoût, a eu ſoin de répandre çà & là quelques fleurs, de jetter dans certains récits beaucoup d'agrément & de vivacité, & d'orner de belles & ſolides réflexions preſque toutes les Préfaces qu'il met à la tête de chacun de ſes Livres.

LUCIEN, Auteur Grec, étoit de Samoſate, capitale de la Comagene, Province de Syrie. Il étoit d'une condition fort médiocre. Son pere, n'ayant pas le moyen de l'entretenir, réſolut de lui faire apprendre un métier. Mais les commencemens ne lui en ayant pas été favorables, il ſe jetta dans les Lettres, ſur un ſonge vrai ou ſuppoſé qui eſt rapporté au commencement de ſes Ouvrages. J'en donnerai ici l'extrait, qui pourra contribuer à faire connoître ſon génie & ſon ſtyle.

J'avois près de quinze ans, dit-il, & n'allois pas à l'école, lorſque mon pere délibéra avec ſes amis ſur ce qu'il devoit faire de moi. Pluſieurs n'approuvoient pas qu'on me jettât dans les Lettres, parce que, pour y réuſſir, il faut beau-

coup de tems & de dépenſe. Ils conſidéroient que je n'étois pas riche, & qu'en apprenant quelque metier j'aurois moyen de me fournir moi-même en peu de tems de quoi vivre ſans être à charge à mon pere, ni à ma famille. Cet avis fut ſuivi, & l'on me mit entre les mains d'un Oncle, qui étoit un excellent Sculpteur. Cet Art ne me déplaiſoit pas, parce que je m'étois amuſé de bonne heure à faire de petits ouvrages de cire où je réuſſiſſois aſſez : d'ailleurs, la Sculpture ne me paroiſſoit pas tant un métier, qu'un divertiſſement honnête. On me mit donc à l'ouvrage, pour voir comment je m'y prendrois. Mais je commençai par appuyer ſi lourdement le ciſeau ſur la pierre qu'on m'avoit donné à travailler, & qui étoit fort délicate, qu'elle ſe rompit ſous mes mains. Mon Oncle entra dans une telle colere, qu'il ne put s'empêcher de me frapper, & de me donner pluſieurs coups : ainſi mon apprentiſſage commença par les larmes.

Je courus au logis tout pleurant, & racontai ma triſte aventure, montrant les marques des coups que j'avois reçus : ce qui affligea extrêmement ma mere. Le ſoir étant venu, je me couchai, & ne fis que rêver toute la nuit. J'eus, pendant le ſommeil un ſonge, dont l'image me demeura vivement empreinte dans la

mémoire. Je crus voir deux femmes. L'une grossiere & mal peignée, qui avoit les mains crasseuses, les bras retroussés, le visage tout couvert de sueur & de poussiere, enfin telle qu'étoit mon Oncle lorsqu'il travailloit de son métier. L'autre avoit un air gracieux, un visage doux & riant, un habit fort propre, mais modeste. Après m'avoir bien tiraillé pour m'attirer chacune à leur parti, enfin elles remirent à mon choix la décision de leur différend, & plaiderent leur cause successivement.

La premiere commença ainsi. « Mon » fils, je suis la Sculpture que tu viens » d'embrasser, & qui t'est connue dès » ton enfance, ton Oncle s'y étant rendu » très-célébre. Si tu veux me suivre sans » t'arrêter aux cajoleries de ma rivale, » je te rendrai illustre, non comme elle, » par des paroles, mais par des effets. » Car, outre que tu deviendras robuste » & vigoureux comme moi, tu remporteras une estime qui ne sera point sujette à l'envie, ni cause un jour de » ta perte, comme les charmes de celle » qui te veut suborner. Du reste, que » mon habit ne te fasse point de peine : » c'est celui de Phidias & Polyclete, & » des autres grands Sculpteurs qui se sont » fait adorer dans leurs ouvrages, & qu'on » révere encore avec les dieux qu'ils ont

» faits. Considere combien, en suivant
» leurs traces, tu acquerras de gloire &
» de louange, & de quelle jóie tu com-
» bleras ton pere & ta famille! » Voilà
à peu-près ce que me dit cette Dame,
d'un ton rude & grossier, comme par-
lent les Artisans, mais avec force & vi-
vacité. Après quoi l'autre me parla ainsi.

» Je suis l'Erudition, qui préside à tou-
» tes les belles connoissances. La Sculp-
» ture t'a étalé les avantages que tu aurois
» avec elle. Mais, si tu l'écoutes, tu ne
» seras jamais qu'un misérable Artisan,
» exposé au mépris & aux injures de
» tout le monde, & contraint de faire
» la cour aux Grands pour subsister.
» Quand tu deviendrois des plus excel-
» lens en ton Art, on se contentera de
» t'admirer, sans porter d'envie à ta con-
» dition. Mais, si tu veux me suivre, je
» t'apprendrai tout ce qu'il y a de beau
» & de rare dans l'univers, & tout ce
» qu'il y a de remarquable dans toute
» l'antiquité. J'ornerai ton ame des vertus
» les plus estimables, telles que sont la
» modestie, la justice, la piété, la dou-
» ceur, l'équité, la prudence, la patience,
» & l'amour de tout ce qui est honnête
» & louable; car ce sont-là les véritables
» ornemens de l'ame. Au lieu de ce mé-
» chant habit que tu as, je t'en don-
» nerai un majestueux, comme celui que

» tu me vois ; & de pauvre & inconnu,
» je te rendrai illustre & opulent, digne
» des plus grands emplois, & en état
» d'y parvenir. S'il te prend envie de
» voyager dans les pays étrangers, je
» ferai marcher ta renommée devant toi.
» Par-tout on viendra te consulter comme
» un oracle : tu seras adoré & respecté
» de tout le monde. Je te donnerai même
» l'immortalité tant vantée, & te ferai
» vivre à jamais dans la mémoire des
» hommes. Considere ce qu'Eschine &
» Démosthene, l'admiration de tous les
» siecles, sont devenus par mon moyen.
» Socrate, qui avoit suivi d'abord la Sculp-
» ture ma rivale, ne m'eut pas plutôt
» connue, qu'il l'abandonna pour moi.
» A-t-il eu sujet de s'en repentir ? Quit-
» teras-tu tant d'honneur, de richesses,
» & de crédit, pour suivre une pauvre
» inconnue, qui, le marteau & le ci-
» seau à la main, n'a que ces vils instru-
» mens à t'offrir, qui est contrainte de
» travailler de ses mains pour vivre, &
» de songer plutôt à polir un marbre,
» qu'à se polir soi-même ? »

Elle n'eut pas plutôt prononcé ces paroles, que, touché de ses promesses, & n'ayant pas encore oublié les coups que j'avois reçus, je courus l'embrasser, sans attendre qu'elle eût achevé son discours. L'autre, transportée de colere &

de dépit, fut changée ſur le champ en ſtatue, comme on le dit de Niobé. Alors l'Erudition, pour me récompenſer de mon choix, me fit monter avec elle ſur ſon char, & touchant ſes chevaux aîlés, me promena d'Orient en Occident, me faiſant répandre par-tout je ne ſais quoi de céleſte & de divin, qui faiſoit regarder les hommes en haut avec étonnement, & me combler de bénédictions & de louanges. Elle me ramena enſuite dans mon pays couronné d'honneur & de gloire; & me rendant à mon pere, qui m'attendoit avec grande impatience; « Vois, lui dit-elle, en lui montrant » l'habit dont ſon fils étoit revêtu, de » quel bonheur tu l'euſſes privé ſans moi! » Telle fut la fin de mon ſonge.

Lucien termine ce petit diſcours en marquant, que ſon deſſein, dans le récit de ce ſonge qui a tout l'air d'être de ſon invention, a été de porter la Jeuneſſe à l'amour de la vertu, & de l'encourager par ſon exemple à ſurmonter toutes les difficultés qui ſe rencontrent dans cette carriere, & à ne point regarder la pauvreté comme un obſtacle au vrai mérite.

L'effet de ce ſonge fut d'allumer en lui un vif deſir de ſe diſtinguer par l'étude des Belles-Lettres, & il s'y livra tout entier. On peut juger du progrès qu'il y

fit par l'érudition qui paroît dans ſes Ecrits ſur toutes ſortes de matieres : c'eſt ce qui m'a donné lieu de le ranger parmi les Philologues.

Il dit lui-même qu'il embraſſa la profeſſion d'Avocat : mais qu'ayant en horreur les criailleries & les autres vices du Barreau, il eut recours à la Philoſophie comme à un aſyle.

Il paroît auſſi par ſes Ecrits que c'étoit un Rhéteur, qui faiſoit profeſſion d'éloquence, & qui compoſoit des déclamations & des harangues ſur divers ſujets, & même des plaidoyers, quoiqu'il ne nous en reſte point de ſa façon.

Il s'établit d'abord à Antioche, d'où il paſſa en Ionie & en Grece, puis en Gaule & en Italie : mais ſon plus long ſéjour fut à Athenes. Dans ſon extrême vieilleſſe il prit la charge de Greffier du Préfet d'Egypte. Je n'entre point dans le détail des particularités de ſa vie, peu importantes pour mon ſujet. Il vécut juſqu'au tems de l'Empereur Commode, à qui il adreſſa, après la mort de Marc-Aurele, l'hiſtoire de l'impoſteur Alexandre.

Il a laiſſé beaucoup d'écrits, & ſur différentes matieres. La pureté de la langue Grecque, & le ſtyle net, agréable, vif, & plein d'eſprit, les font lire avec beaucoup de plaiſir. Il a attrapé dans ſes

Dialogues des Morts cette ſimplicité fine, & cet enjouement naïf, qui ſont ſi propres à ce genre d'écrire, très-difficile, quoiqu'il ne le paroiſſe pas, parce qu'il faut y faire parler une infinité de perſonnages, d'âge & d'état fort différens, chacun ſelon ſon caractere particulier.

Il a cet avantage, que Quintilien a remarqué dans Cicéron, qu'il peut être utile à ceux qui commencent, & qu'il n'eſt pas inutile aux plus avancés. Il eſt merveilleux pour la narration, & a une fécondité qui peut être d'un grand ſecours aux eſprits naturellement ſecs & ſtériles.

Il traite la Fable d'une maniere agréable, & fort propre à la faire retenir, ce qui n'eſt pas un petit avantage pour l'intelligence des Poëtes. Il fait, en mille endroits, une peinture admirable de la miſere de cette vie, de la vanité, du faſte des Philoſophes, & de l'arrogance des ſavans.

Il eſt vrai néanmoins qu'il faut du choix & du diſcernement dans cet Auteur, qui, dans pluſieurs de ſes Ouvrages, marque peu de reſpect pour la pudeur, & fait une profeſſion ouverte d'impiété, ſe moquant également & de la religion Chrétienne dont il parle en pluſieurs endroits avec un ſouverain mépris, & des ſuperſtitions payennes dont il fait

voir

voir le ridicule. C'eſt ce qui lui a fait donner le ſurnom de Blaſphémateur & d'Athée. Auſſi il ſuivoit la philoſophie d'Epicure, qui n'eſt gueres eloignée de l'athéiſme : ou plutôt il n'avoit ni religion, ni dogme fixe & conſtant, regardant tout comme incertain & problématique, & voulant ſe rire de tout. *Suidas.*

Suidas dit qu'on tenoit qu'il étoit mort déchiré par les chiens, en punition de ce qu'il avoit eu la hardieſſe de ſe railler de Jeſus-Chriſt. Il ſeroit à ſouhaiter que ce fait fût mieux atteſté.

AULU-GELLE (*Aulus-Gellius*, ou par corruption *Agellius*) eſt un Grammairien, qui vivoit dans le ſecond ſiécle, ſous M. Aurele, & ſous quelques Empereurs qui le ſuivirent. Il étudia la Grammaire à Rome, & la Philoſophie à Athenes ſous Calviſius Taurus, d'où il revint enſuite à Rome.

Il s'eſt rendu célébre par ſes *Nuits Attiques*. C'eſt le nom qu'il a donné au recueil qu'il fit, pour ſes enfans, de ce qu'il avoit appris de plus beau par la lecture des Auteurs, ou par la converſation des hommes habiles. Il l'appella ainſi, parce qu'il l'avoit compoſé à Athenes pendant l'hiver dont les longues nuits laiſſent plus de tems pour travailler. Macrobe en copie diverſes choſes ſans le nommer. *Gell. in Præf.*

Il ne paroît pas un grand discernement dans les matieres qu'il a choisies comme les plus considérables & les plus utiles, & qui, pour la plupart ne sont que des remarques de Grammaire peu importantes. On lui est pourtant redevable de plusieurs faits & de plusieurs monumens de l'Antiquité, que lui seul nous a conservés. Des vingt Livres qui composent cet ouvrage, le huitieme est entierement perdu : il n'en reste que les titres des Chapitres. Celui où il traite en passant des Loix des douze Tables, est fort estimé.

Lib. 10. c. 1.

Le style d'Aulu-Gelle ne manque pas de force, mais il est souvent mêlé de mots barbares & impropres, qui le rendent dur & obscur, & qui se sentent du siécle où il a vécu, dont il ne faut pas attendre beaucoup de pureté ni d'élégance.

Gell. lib. 14. cap. 2.

Entre les particularités qu'il nous aprend de sa vie, il remarque qu'étant encore fort jeune, & ayant été choisi par les Préteurs pour juger quelques petites affaires de particuliers, il s'en présenta une où un homme demandoit à un autre une somme d'argent qu'il disoit lui avoir prêtée. Il ne le prouvoit que par des indices fort foibles, n'ayant ni actes, ni témoins : mais c'étoit constamment un homme d'honneur, d'une

vie irréprochable, & d'une intégrité reconnue. Sa partie au contraire, qui nioit la dette, étoit un homme décrié pour ſon avarice ſordide; & l'on montroit qu'il avoit été ſouvent convaincu de menſonge, de fraude, & de perfidie. Aulu-Gelle avoit pris avec lui, pour juger ce procès, pluſieurs de ſes amis accoutumés au Barreau, mais qui ne demandoient qu'à expédier, parce qu'ils avoient bien d'autres affaires. Ainſi ils concluoient tous ſans difficulté qu'on ne pouvoit point obliger un homme à payer, lorſqu'il n'y avoit point de preuves qu'il dût ce qu'on lui demandoit.

Aulu-Gelle ne put ſe réſoudre à mettre ainſi les parties hors de Cour, jugeant l'un très-capable de dénier ce qu'il devoit, & l'autre incapable de demander ce qu'on ne lui devoit pas. Il remit le jugement à un autre jour, & s'en alla conſulter Favorin qui vivoit encore à Rome: c'étoit un Philoſophe d'une grande réputation. Favorin lui rapporta, ſur le cas qu'il lui propoſoit, un endroit de Caton, qui diſoit que dans ces ſortes d'occaſions où il n'y avoit point de preuves, l'ancienne pratique des Romains étoit d'examiner lequel des deux étoit le plus homme de bien; &, quand ils l'étoient également, ou qu'ils étoient également décriés, de juger en faveur de

celui à qui on demandoit : d'où Favorin concluoit, qu'entre deux personnes si différentes il n'y avoit point de difficulté à croire un homme de bien contre un méchant. Quelque respect qu'eût Aulu-Gelle pour ce Philosophe, il ne put pas entrer entierement dans sa pensée; &, ne voulant rien faire contre sa conscience, il s'excusa de juger cette affaire, où il ne voyoit pas assez clair. Elle ne souffriroit maintenant aucune difficulté, & le débiteur prétendu seroit pris à serment, & cru sur sa parole.

ATHÉNÉE étoit de Naucrate, ville autrefois célebre dans l'Egypte, sur un bras du Nil à qui elle donnoit le nom. Il vivoit du tems de l'Empereur Commode. Il à composé en Grec un ouvrage sous le nom de *Dipnosophiste*, c'est à dire, *Banquet des savans*; qui est rempli d'une infinité des recherches curieuses & savantes, & qui donne beaucoup de lumieres pour les antiquités Grecques. Nous n'avons qu'un abrégé ou des extraits des premiers Livres de son Dipnosophiste, faits, comme le croit Casaubon, à Constantinople il y a cinq ou six cens ans.

Voss. hist. gr. lib. 2. c. 15.

JULIUS POLLUX étoit compatriote & contemporain d'Athénée. Il adressa à Commode, lorsqu'il n'étoit que César, & que M. Aurele vivoit encore, les dix Livres que nous avons de lui sous le titre

d'*Onomasticon*. C'est un recueil des mots synonymes par lesquels les bons Auteurs Grecs ont coutume d'exprimer une même chose. Il étoit apparemment l'un des Précepteurs de Commode. Il lui plut par sa belle voix, & ce Prince lui donna la chaire établie à Athenes pour les Professeurs en Eloquence. Philostrate, qui le met entre les Sophistes, lui attribue une grande connoissance de la langue Grecque, le discernement de ce qui étoit bien ou mal écrit, & assez de génie pour l'éloquence, mais peu d'art.

Philostr. p. 589. 590.

C. JULIUS SOLINUS nous a laissé une description de la terre, sous le nom de *Polyhistor*. Vossius rapporte plusieurs opinions sur le tems où a vécu cet Auteur, & conclut que tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il a précédé saint Jérôme qui le cite, c'est-à-dire, qu'il est après le premier siécle, & avant la fin du quatrieme. Son ouvrage n'est qu'un extrait de divers Auteurs, particulierement de Pline le Naturaliste, & est fait avec assez peu de lumiere & de jugement.

Voss. Hist. Lat. lib. 3.

PHILOSTRATE. Il y a eu plusieurs Sophistes de ce nom. Nous ne parlerons ici que de celui qui a fait la vie d'Apollone de Tyannes. Il étoit du nombre des hommes de Lettres qui fréquentoient la Cour de l'Impératrice Julie, femme de Sévere. Il professa l'éloquence à Athe-

Suidas.

AN. J.C. 194.

nes, & enſuite à Rome ſous Sévere. La vie d'Apollone, écrite par Damis le plus zélé de ſes diſciples, qui n'étoit proprement que des Mémoires aſſez mal écrits, étant tombée entre les mains de Julie, elle le donna à Philoſtrate, qui, ſur ces Mémoires, & ſur ce qu'il put tirer des Ouvrages d'Apollone même, & ſur quelques autres Ecrits, compoſa l'Hiſtoire que nous en avons.

Euſeb. in Hier. Euſebe ſoutient qu'il ſeroit facile de montrer qu'une grande partie de ſes narrations ſe détruiſent d'elles-mêmes, & qu'elles ne ſentent que la fable & le roman. Auſſi il ne craint point d'aſſurer que tout ſon Ouvrage eſt plein de fictions *Phot. cap. 44.* & de fauſſetés. Photius, qui rapporte en abrégé une partie des faits de cette Hiſtoire, en traite pluſieurs de fables impertinentes. Suidas en parle de même.

Ce dernier, outre la vie d'Apollone, attribue à Philoſtrate beaucoup d'Ecrits, & entr'autres quatre Livres de Tableaux & de Deſcriptions que nous avons encore, qui ont paſſé pour un Ouvrage fort beau, bien ſoutenu, & écrit dans toute la délicateſſe de la langue Attique.

MACROBE. On donne à cet Auteur, à ſes ouvrages, les noms d'*Aurélius Théodoſius Ambroſius Macrobius*. On y ajoute le titre d'*Illuſtre*, propre à ceux qui étoient élevés aux premieres dignités de l'Empire.

Il étoit d'un pays où la langue Latine n'étoit pas d'un uſage commun, c'eſt-à-dire, de la Grece ou de l'Orient. Il a vécu ſous Théodoſe, & ſous ſes enfans.

Quoiqu'on n'ait pas de certitude que cet Auteur ſoit le Macrobe qu'on trouve dans les loix d'Honoré & de Théodoſe; on ne peut gueres néanmoins douter qu'il n'ait vécu vers ce tems-là, puiſque toutes les perſonnes qu'il fait parler dans ſes Saturnales, en ſont à-peu-près.

Il feint cet entretien pour ramaſſer tout ce qu'il ſavoit d'antiquités, afin que ce recueil pût ſervir à l'inſtruction de ſon fils Euſtathe, à qui il l'adreſſe. Et comme il y fait raſſembler tous les plus grands & les plus habiles de Rome durant les vacations des Saturnales, on a donné le nom de *Saturnales* à ſon ouvrage. Il y fait profeſſion de rapporter ordinairement les choſes dans les propres termes des Auteurs dont il les tiroit, parce qu'il ne cherchoit pas à faire paroître de l'éloquence, mais à inſtruire ſon fils : outre qu'étant Grec, il n'avoit pas une entiere facilité à s'exprimer en Latin. On prétend en effet que ſon élocution n'eſt ni pure, ni belle; & que dans les endroits où il parle de lui-même, on voit un Grec qui bégaie en Latin.

Saturn. lib. 1. in Præfat.

Pour les choſes, on trouve de l'agrément & de l'érudition.

Outre les Saturnales, on a encore deux Livres de Macrobe ſur le ſonge que Cicéron attribue à Scipion, faits auſſi pour ſon fils Euſtathe, à qui il les adreſſe.

Av. J.C. 354. DONAT, (*Ælius Donatus*) dont ſaint Jérôme a été écolier, enſeignoit la Grammaire à Rome avec éclat, ſous l'Empereur Conſtance.

On a des Commentaires ſur Virgile & ſur Térence, qu'on prétend être ceux mêmes que ſaint Jérôme attribue à Donat ſon Maître. Les plus habiles croient qu'il peut y avoir quelque choſe de lui dans le Commentaire ſur Virgile, mais qu'on y en a ajouté beaucoup d'autres qui ſont indignes d'un homme auſſi habile qu'il étoit. Pour le Commentaire ſur Térence, on l'attribue à Evanthius, nommé Eugraphe par d'autres, qui vivoit du même tems. On ne croit pas non plus que les Vies de ces deux Poëtes ſoient de Donat. Nous avons ſous ſon nom quelques Ecrits de Grammaire qui ſont eſtimés.

SERVIUS (*Maurus Honoratus*) vivoit vers le tems des Empereurs Arcade & Honoré. Il eſt fort connu par le Commentaire ſur Virgile qui lui eſt attribué. L'opinion commune eſt que ce ſont des

Extraits en forme d'Abrégés tirés de l'Ouvrage du véritable Servius, que ces Extraits ont fait perdre.

JEAN STOBÉE, Auteur Grec, vivoit vers le cinquieme siécle. Ce qui nous reste de son Recueil, nous a conservé de rares monumens des Poëtes & des Philosophes anciens. On croit que parmi ces fragmens il se trouve plusieurs choses ajoutées par ceux qui sont venus après lui.

CHAPITRE TROISIEME.

DES RHÉTEURS.

ON appelle Rhéteurs ceux qui faisoient profession d'enseigner l'Eloquence, & qui en ont laissé des préceptes.

L'Eloquence est l'art de bien parler. On pourroit croire que pour l'acquérir il suffiroit d'écouter & de suivre la voix de la nature. Elle nous dicte ce semble, en chaque occasion, ce qu'il faut dire, & souvent même la maniere de le dire. Ne voit-on pas tous les jours une infinité de personnes, qui, sans art, sans étude, & par la seule force du génie, savent mettre de l'ordre, de la netteté, de l'éloquence, & sur-tout du sentiment

dans leurs diſcours ? Que faut-il davantage ?

Il eſt * vrai que ſans le ſecours de la nature les préceptes ne ſont d'aucun uſage : mais il eſt vrai auſſi qu'ils l'aident & la fortifient beaucoup, en lui ſervant de guide & de regle. Les préceptes ne ſont autre choſe que des obſervations qu'on a faites ſur ce qu'il y avoit de beau & de défectueux dans les diſcours qu'on entendoit. Car, ** comme le diſoit fort bien Cicéron, l'éloquence n'eſt point née par l'art, mais l'art eſt né de l'éloquence. Ces réflexions, miſes par ordre, ont formé ce qu'on appelle Rhétorique. Or, qui doute qu'elles ne puiſſent être d'un grand ſecours pour acquérir & perfectionner le talent de la parole ?

Quintilien, dans le troiſieme Livre de ſes *Inſtitutions Oratoires*, fait un aſſez long dénombrement des anciens Rhéteurs tant Grecs que Latins. Je ne m'arrêterai que ſur ceux dont le nom & l'hiſtoire ſont plus connus, & même j'en omettrai pluſieurs. M. Gibert, qui profeſſe la Rhé-

* Illud imprimis teſtandum eſt, nihil præcepta atque artes valere, niſi adjuvante natura. *Quintil. lib.* 1. *in Proœm.*

** Non eſſe eloquentiam ex artificio, ſed artificium ex eloquentia natum. 1. *de Orat. n.* 146.

Initium dicendi dedit natura, initium artis obſervatio. *Quintil. l.* 3. *c.* 2.

torique au College Mazarin depuis près de cinquante ans, avec beaucoup de réputation, & qui a rempli long-tems à plusieurs reprises, & toujours avec un égal succès, l'honorable place de Recteur dans l'Université de Paris, a composé sur le sujet que je traite ici, un Ouvrage plein d'érudition, dont il m'a permis, en qualité d'ancien ami, de faire tout l'usage que je voudrois.

ARTICLE PREMIER.

Des Rhéteurs Grecs.

Empédocle d'Agrigente, célébre Philosophe, passe pour le premier qui ait eu quelque connoissance de la Rhétorique; *Corax* & *Tisias*, tous deux Siciliens, pour les premiers qui en aient donné des regles. Ils eurent plusieurs disciples, plus connus sous le nom de Sophistes. Il en sera parlé dans la suite.

Quintil. lib. 3. cap. 1. Cic. in Brut. n. 46.

Platon. Quoiqu'il semble avoir pris à tâche de décrier la Rhétorique, il mérite à juste titre d'être mis au nombre des plus excellens Rhéteurs, n'ayant censuré & tourné en ridicule que ceux qui déshonoroient cet Art par l'abus qu'ils en faisoient, & par le mauvais goût qu'ils s'efforçoient d'introduire dans l'Eloquence. Les réflexions sensées & solides

qu'il a insérées dans plusieurs de ses dialogues, sur-tout dans le Phedre & dans le Gorgias, peuvent être regardées comme une bonne Rhétorique, & en contiennent les plus importans principes.

ARISTOTE est reconnu avec raison pour le Chef & le Prince des Rhéteurs. Sa Rhétorique, divisée en trois Livres, a toujours été considérée par les Savans comme un chef-d'œuvre, & comme le Traité le plus accompli qui ait paru sur cette matiere. Un sentiment de jalousie, ou plutôt d'émulation, nous a procuré cet Ouvrage. * Isocrate, alors fort âgé, enseignoit l'éloquence à Athenes avec un succès extraordinaire, & étoit suivi d'un grand nombre d'illustres disciples. J'aurois pu, par cette raison, le mettre au nombre des Rhéteurs : mais je me réserve à en parler sous un autre titre. Une réputation si éclatante réveilla Aristote. S'appliquant par une parodie heureuse un vers d'une Tragédie Grecque, il se disoit à lui-même : *Il m'est hon-*

* Itaque ipse Aristoteles, cùm florere Isocratem nobilitate discipulorum videret... mutavit repentè totam formam propè disciplinæ suæ, versumque quemdam de Philoctetâ paulò secus dixit. Ille enim tacere ait sibi esse turpe cum barbaris; hic autem, cùm Isocratem pateretur dicere. *De Orat. lib.* 3. *n.* 141.

Isocratis præstantissimi discipuli fuerunt in omni studiorum genere : eoque jam seniore... pomeridianis scholis Aristoteles præcipere artem oratoriam cœpit. *Quintil. lib.* 3. *cap.* 1.

teux de garder le silence, & de laisser parler Isocrate.

Αἰσχρὸν σιωπᾷν, Ἰσοκράτην δ' ἐᾷν λέγειν.

Jusques-là il n'avoit donné que des leçons de Philosophie. Il les continua le matin seulement, & ouvrit son Ecole l'après-midi pour y enseigner les préceptes de Rhétorique.

Il paroît qu'Aristote avoit composé plusieurs Ouvrages sur la Rhétorique. Cicéron parle en plus d'un endroit d'un Recueil, ou * ce Philosophe avoit ramassé tous les préceptes de cet Art qui avoient paru depuis Tisias, qu'il en regarde comme l'inventeur, jusqu'à son tems; & il les avoit traités avec tant d'élégance & de netteté, & les avoit mis dans un si beau jour, qu'on ne les alloit plus chercher dans leurs Auteurs, mais dans Aristote seul.

De Inven. lib. 2. n. 6. De Orat. lib. 2. n. 160.

Immédiatement après la Rhétorique d'Aristote renfermée en trois Livres, on en trouve une qui a pour titre, *Rhe-*

* Nominatim cujusque præcepta magnâ conquisita curâ perspicuè conscripsit, atque enodata diligenter exposuit; ac tantùm inventoribus ipsis suavitate & brevitate dicendi præstitit, ut nemo illorum præcepta ex ipsorum libris cognoscat; sed omnes, qui, quod illi præcipiant, velint intelligere, ad hunc quasi ad quemdam multo commodiorem explicatorem convertantur. *De Invent.*

torica ad Alexandrum, comme ſi elle avoit été adreſſée à Alexandre, & compoſée exprès pour lui. Mais tous les ſavans conviennent qu'elle n'eſt point d'Ariſtote.

Il avoit compoſé ſur cette même matiere des Livres qui portoient le nom de Théodecte. Ce que raconte à ce ſujet Valere Maxime ne feroit pas d'honneur à Ariſtote s'il étoit vrai. Il dit que pour faire plaiſir à Théodecte, l'un de ſes diſciples qu'il conſidéroit particulierement, il lui avoit fait préſent de ces Livres, & lui avoit permis de les publier ſous ſon nom : mais qu'enſuite ſe repentant d'avoir cédé inconſidérément ſa propre gloire à un autre, il s'en déclara l'Auteur. En effet, il les cite comme de lui dans ſa Rhétorique. On doutoit encore, du tems de Quintilien, ſi cet Ecrit étoit d'Ariſtote ou de Théodecte.

Lib. 3. cap. 9 pag. 591. Quintil. lib. 24. cap. 15.

Quoi qu'il en ſoit, ſa Rhétorique, qui eſt parvenue juſqu'à nous, & qu'on ne lui conteſte point, eſt de tous ſes Ouvrages le plus généralement eſtimé, pour l'ordre merveilleux qui y regne, pour la ſolidité des réflexions qui accompagnent ſes préceptes, pour la profonde connoiſſance du cœur humain, qui paroît ſur-tout dans ſon Traité des mœurs & des paſſions. Les Maîtres, deſtinés à

former les jeunes gens à l'Eloquence, ne peuvent trop étudier cet excellent Livre. J'en dis autant de sa Poétique.

ANAXIMENE de Lampsaque passe communément pour avoir été Auteur de la *Rhétorique* adressée *à Alexandre.* Elle a son mérite, mais est très-inférieure à celle d'Aristote. Il avoit écrit sur beaucoup d'autres matieres.

DENYS D'HALICARNASSE tient un des premiers rangs entre les Historiens & les Rhéteurs. Je ne le considere ici que sous cette derniere qualité.

Aussi-tôt après qu'Auguste eut terminé les guerres civiles, vers le milieu de la CLXXXVIIe. Olympiade, environ vingt-huit ans avant Jesus-Christ, Denys d'Halicarnasse vint s'établir à Rome, & y séjourna vingt-deux ans. On juge, par quelques endroits de ses Ouvrages, qu'il y enseigna la Rhétorique ou publiquement, ou en particulier.

Tome II. p. 21. & p. 64.

Tout ce qu'il a écrit sur cette matiere n'est point parvenu jusqu'à nous. Nous avons de cet Auteur un Traité de l'*Arrangement des paroles*; un autre de l'*Art*; un troisieme, qui n'est pas entier, *touchant le caractere des Ecrivains* anciens, & sur-tout des Orateurs. Dans la premiere partie il parle de *Lysias*, d'*Isocrate*, & d'*Isée* : dans la seconde il traitoit de *Démosthene*, d'*Hypéride*, & d'*Es-*

chine ; il ne nous en reſte que ce qui regarde Démoſthene, encore ce morceau n'eſt-il pas entier. Il ajoute auſſi quelque choſe de *Dinarque*. Suivent deux Lettres : l'une à Ammée, où il examine *ſi Démoſthene s'eſt formé ſur la Rhétorique d'Ariſtote* ; l'autre, à un Pompéius, où *il rend compte de ce qu'il a cru être blâmable dans la diction de Platon*. Nous avons encore ſes *Comparaiſons* d'Hérodote & de Thucydide, de Xénophon, de Philiſte & de Théopompe. Enfin nous avons ſes réflexions *ſur ce qui fait le propre caractere de Thucydide*. Le but de ces derniers Ouvrages, eſt de faire connoître les Auteurs dont il parle ; de marquer en quoi ils ſont imitables, & en quoi ils ne le ſont pas.

Ce n'eſt donc pas une Rhétorique en forme que nous avons de cet Auteur : ce ne ſont que des morceaux de Rhétorique, ou quelques points de cet Art, qu'il a jugé à propos de traiter.

L'examen qu'il fait des Ecrivains de l'antiquité les plus eſtimés, & le jugement qu'il en porte, peuvent ſervir beaucoup à former le goût. Il eſt vrai qu'on eſt choqué d'abord de la liberté avec laquelle il fait le procès ſur certains articles à Platon & à Thucydide, pour leſquels d'ailleurs il témoigne une grande eſtime, & un grand reſpect. Ce ſeroit une choſe

très utile, & qui ne seroit pas désagréable aux Lecteurs, d'entrer dans une discussion exacte de ces jugemens, & d'examiner, sans prévention & de bonne-foi, s'ils sont fondés en raison & en vérité. Ni le plan de mon ouvrage, ni la médiocrité de mes talens, ne me permettent pas de songer à une telle entreprise. Notre Auteur déclare en plusieurs endroits que ce n'est ni l'envie de s'élever lui-même, ni le desir de rabaisser les autres, qui le guident & le conduisent dans ses critiques, mais une volonté sincere d'être utile à ses Lecteurs. C'est une heureuse disposition pour juger sainement.

Tome II. p. 120. 137. 161.

Un fragment fort court qui nous reste de lui, nous apprend quel motif l'avoit engagé à composer ses Traités de Rhétorique : c'étoit le desir de contribuer à l'affermissement du bon goût par rapport à l'Eloquence. Depuis la mort d'Alexandre, Roi de Macédoine, elle avoit souffert dans la Grece de grands changemens, & par des déclins imperceptibles, mais qui alloient toujours en croissant, elle étoit enfin tombée dans un état qui la rendoit méconnoissable. Nous verrons dans la suite que ce déchet & cette altération commença par Démétrius de Phalere. Au lieu de cette beauté mâle & naturelle, de cette noble & ancienne

Tome II. p. 80. 81.

ſimplicité, de cet air de dignité & de grandeur, qui lui avoient attiré un reſpect général, & procuré un empire ſouverain ſur les eſprits & ſur les cœurs; ſa rivale, j'entends la fauſſe Eloquence, ſortie des contrées délicieuſes de l'Aſie, travailla ſourdement à la ſupplanter, fit uſage pour cela du fard & des couleurs les plus vives, employa les ornemens les plus propres à éblouir les yeux, & à faire illuſion. Cette derniere-venue, ſans autre mérite que celui d'une brillante mais vaine parure, vint à bout, quoiqu'étrangere, de s'établir dans toutes les villes Grecques, à l'excluſion de l'autre née dans le pays même, laquelle ſe vit expoſée à l'oubli, au mépris, & même aux inſultes de ceux qui l'avoient autrefois ſi long-tems & ſi juſtement admirée. Notre Auteur compare, en ce point, la Grece à une maiſon, où une concubine adroite & artificieuſe, qui, par ſes charmes & ſes attraits s'eſt rendue maîtreſſe de l'eſprit du mari, a jetté le déſordre & la corruption, & où elle exerce un empire abſolu, pendant que la femme légitime, devenue en quelque ſorte eſclave, a la douleur de ſe voir mépriſée & comptée pour rien, & contrainte d'eſſuyer tous les jours les rebuts & les outrages les plus ſenſibles. Il reconnoît avec joie qu'on a vu depuis la ſaine Elo-

quence reprendre ſon ancien crédit, & ſa rivale obligée à ſon tour de lui céder la place. Tout ce qu'il dit ici regarde la Grece; & il attribue cet heureux changement au bon goût qui régnoit alors à Rome, d'où il s'étoit déjà répandu, & devoit ſe répandre encore de plus en plus dans toutes les villes Grecques, qui ſe piqueroient à l'envi d'imiter l'exemple de la ville dominante. C'eſt pour contribuer à ce renouvellement de l'Eloquence dans ſa patrie, que Denys d'Halicarnaſſe avoit compoſé tous ſes Livres de Rhétorique : motif bien louable, & digne d'un bon & zélé citoyen !

Hermogene étoit de Tarſe en Cilicie, & vivoit ſous l'Empereur Marc-Aurele Antonin. Ce Prince ayant eu la curioſité de l'entendre faire ſes leçons, en fut charmé, & lui fit de grands préſens. Il commença à profeſſer à l'âge de quinze ans; & il n'en avoit que dix-huit lorſqu'il compoſa ſa Rhétorique, qui eſt regardée par les ſavans comme un fort bon ouvrage. Mais, par un événement fort ſingulier, à l'âge de vingt-quatre ans il devint ſtupide, & ſa ſtupidité dura le reſte de ſa vie. Il mourut au commencement du troiſieme ſiécle.

Philoſtr. de Vit. Sophiſt. lib. 2. p. 575.

Aphthone vivoit à la fin du ſecond ſiécle de l'Egliſe, ou au commencement du troiſieme. Au lieu que beaucoup d'au-

tres n'ont écrit de la Rhétorique que pour ceux qui sont déja avancés dans la connoissance & dans l'usage de cet Art, afin de les y perfectionner; Aphthone, au contraire, n'a écrit que pour les enfans, & ne donne des préceptes que sur les compositions qu'il croit à propos de leur faire faire, pour les préparer à ce qu'il y a de plus grand dans l'Eloquence.

DENYS LONGIN étoit d'Athenes, mais originaire de Syrie. Quoiqu'il excellât beaucoup dans la Philosophie, Plotin disoit néanmoins de lui que c'étoit moins un Philosophe qu'un homme de Lettres: & c'est en effet par les Lettres qu'il s'est particulierement rendu célebre. Il avoit beaucoup d'érudition, & le discernement très-fin, très-exact, & très-solide pour juger des pieces, & pour en marquer les beautés & les défauts.

De tous ses ouvrages le tems ne nous a conservé que son Traité *du Sublime*, qui est un des plus beaux morceaux qui nous restent de l'antiquité. L'excellente traduction que M. Despréaux en a donnée, & qui ressemble plus à un original qu'à une copie, a mis tout le monde en état d'en juger, & a justifié l'estime générale qu'on a toujours eu de cet Auteur. Cécile, qui vivoit du tems d'Auguste, avoit déjà composé un Traité du style sublime;

mais il s'étoit contenté de faire voir ce que c'est, sans donner aucune regle pour arriver à cette sublimité, qui ne persuade pas tant qu'elle ravit & enleve l'esprit du Lecteur. C'est ce dernier point que Longin entreprend de traiter dans son Ecrit.

Entre les exemples qu'il donne de ces traits magnifiques & éclatans, il parle de Moyse en ces termes : « Le Législa- » teur des Juifs, qui n'étoit pas un » homme ordinaire, ayant fort bien » conçu la grandeur & la puissance de » Dieu, l'a exprimée dans toute sa dignité » au commencement de ses Loix, par » ces paroles : *Dieu dit, Que la lumiere* » *se fasse, & la lumiere se fit ; Que la* » *terre se fasse, elle fut faite* ». L'hebreu est encore plus énergique & plus sublime. Il porte, *Que la lumiere soit, & la lumiere fut.* Le mot de *faire* semble indiquer quelque effort, & une succession de tems : au lieu que ces mots, *Que la lumiere soit, & la lumiere fut*, marquent mieux la rapide obéissance du néant à l'ordre du Souverain Maître.

Longin enseigna la langue Grecque à Zénobie, qui épousa le célebre Odenat, Roi de Palmyre, & ensuite Empereur des Romains. On prétendit qu'il avoit conseillé à cette Princesse d'écrire à l'Empereur Aurélien la lettre si fiere qu'elle

Aurel. Vict. in Aurel.

lui envoya durant le ſiége de Palmyre ; & ce fut ſur cela qu'Aurélien le fit mourir. Il ſouffrit la mort avec beaucoup de conſtance, en conſolant ceux qui témoignoient plaindre ſon malheur.

Zos. lib. 1.

DÉMÉTRIUS. Il y a un Traité en Grec *touchant l'Elocution*, lequel, pour n'être qu'un très-petit morceau de Rhétorique, eſt pourtant capable de faire honneur à ſon Auteur, & on le donne à un homme dont le nom réciproquement fait honneur à l'ouvrage : c'eſt le fameux Démétrius le Phalérien, ainſi ſurnommé du port d'Athenes, nommé Phalere, d'où il étoit natif. Tous les Critiques, néanmoins, ne conviennent pas que cet ouvrage ſoit de lui. Il y en a qui l'attribuent à un Démétrius d'Alexandrie, bien poſtérieur au premier ; d'autres croyent qu'il eſt de Denys d'Halicarnaſſe. M. Gibert prouve par un examen judicieux de l'ouvrage en lui-même, de ſon ſtyle, & de ſes principes, qu'il n'eſt point de Démétrius de Phalere.

ARTICLE SECOND.

Des Rhéteurs Latins.

CE n'eſt point ſans peine & ſans contradiction que les Rhéteurs Latins vinrent à bout de s'établir à Rome. On ſait

que cette ville, uniquement occupée, dans les premiers siécles, du soin d'affermir sa puissance & d'étendre ses conquêtes, ne donna aucune application à l'étude des beaux-arts & des sciences. Quatre ou cinq cens ans s'écoulerent, sans qu'on en fît grand cas à Rome. La Philosophie y étoit absolument ignorée, & * l'on n'y connoissoit d'autre éloquence que celle qui vient de la nature & d'un génie heureux, sans le secours de l'art & des préceptes. Les Philosophes & les Rhéteurs Grecs qui passerent à Rome, y porterent avec eux le goût des arts dont ils faisoient profession. Nous avons vu que Paul Emile, dans le voyage qu'il fit en Grece après avoir vaincu Persée, dernier Roi de Macédoine, demanda aux Athéniens de lui choisir un excellent Philosophe pour achever d'instruire ses enfans.

An. R. 585.
Av. J. C. 167.

Cette coutume avoit commencé depuis quelque tems à Rome : mais elle fut bientôt troublée par un Edit donné sous le Consulat de Strabon & de Messala, par lequel il étoit ordonné aux Philosophes & aux Rhéteurs de sortir de Rome. Ces exercices inusités jusques-là, donnoient de l'inquiétude.

An. R. 591.
Av. J. C. 161.
Suet. de clar. Rheb. c. 1.

* Primò quidem Romani, qui nullum artis præceptum esse arbitrarentur, tantum, quantum ingenio & cogitatione poterant, consequebantur. *Cic. lib. 1. de Orat. n. 14.*

AN. R. 597. AV. J.C. 155. *Plut. in Cat. Cens. p.* 349.

Cinq ou ſix ans après cet Edit, arriverent à Rome des Ambaſſadeurs d'Athenes pour une affaire particuliere. Tous les jeunes Romains qui avoient quelque goût pour l'étude, allerent les voir, & prirent un ſi grand plaiſir à les entendre, qu'ils étoient ravis d'admiration. Carnéade ſur-tout, l'un de ces Ambaſſadeurs, qui joignoit à la force de ſon éloquence beaucoup de grace & de délicateſſe, s'acquit une réputation extraordinaire. Toute la ville retentiſſoit de ſes louanges. On diſoit par-tout qu'il étoit arrivé un Grec avec des talens admirables, qui étoit au-deſſus de l'homme par ſon grand ſavoir, & dont l'éloquence également vive & douce inſpiroit aux jeunes gens une ardeur pour l'étude, qui les portoit à quitter tous les autres plaiſirs & toutes leurs autres occupations. Les Romains voyoient avec grand plaiſir leurs enfans s'adonner à cette érudition Grecque, & s'attacher à ces hommes merveilleux. Le ſeul Caton, dès le commencement que cet amour des Lettres ſe gliſſa dans la ville, en fut très-fâché, craignant que les jeunes gens ne tournaſſent de ce côté-là leur ambition & leur émulation, & qu'ils ne préféraſſent la gloire de bien parler à celle de bien faire. Mais quand il vit que les diſcours de ces Philoſophes, traduits en Latin par un des Sénateurs, couroient dans

dans toute la ville, & y étoient lus avec un applaudissement général, il employa dans le Sénat tout son crédit pour faire terminer l'affaire qui avoit fait venir ces Ambassadeurs à Rome, & pour hâter leur départ. « Qu'ils s'en retournent dans » leurs Ecoles, disoit-il, & qu'ils y instrui- » sent, tant qu'ils voudront, les enfans » des Grecs : mais que les enfans des » Romains n'écoutent ici que les Loix & » les Magistrats, comme ils faisoient » avant leur arrivée ». Comme si l'étude de la Philosophie & de l'Eloquence étoit opposée à l'obéissance que l'on doit aux Loix & aux Magistrats.

Le * départ & l'absence de ces Philosophes n'éteignirent point l'ardeur pour l'étude que leurs discours avoient allumée dans les esprits. Le goût pour l'éloquence devint la passion de toute la jeunesse Romaine; & bien loin que cette passion amortît dans les jeunes gens, comme l'avoit appréhendé Caton, le desir de la gloire militaire, elle ne servit qu'à en relever le prix & le mérite. On en peut juger parce que l'Histoire nous apprend du second Scipion l'Africain, qui vivoit dans ce tems-là. Il étoit, par rapport aux Belles-Lettres, d'un goût si fin &

* Auditis oratoribus Græcis, cognitisque eorum literis, adhibitisque doctoribus, incredibili quodam nostri homines dicendi studio flagaverunt. *Lib.* 1. *de Orat. n.* 14.

ſi délicat, qu'il fut ſoupçonné, auſſi bien que Lélius, d'avoir eu quelque part aux Comédies de Terence, Ouvrage le plus parfait que nous ayions dans ce genre. Il * avoit toujours auprès de lui des ſavans du premier mérite, comme Panétius & Polybe, qui l'accompagnoient même dans ſes campagnes. Ce dernier nous marque que Scipion, encore tout jeune, & par conſéquent dans le tems même dont nous parlons, avoit une forte inclination pour les ſciences, & que pour lors il venoit tous les jours de Grece à Rome un grand nombre de ſavans en tout genre. Or, Scipion, pour avoir été un homme lettré, en fut-il un moins bon Capitaine?

Depuis ce tems-là l'étude de l'éloquence, pendant près de cinquante ans, prit tellement faveur à Rome, qu'elle étoit regardée comme l'un des moyens les plus efficaces pour parvenir aux premieres dignités de la République. Mais elle n'étoit enſeignée que par des Rhéteurs Grecs. Ainſi, tous les exercices, par leſquels on formoit la jeuneſſe, ſe faiſoient dans une langue étrangere; & cependant la langue du pays, c'eſt-à-

* Scipio tam elegans liberalium ſtudiorum omniſque doctrinæ & auctor & admirator fuit, ut Polybium Panætiumque, præcellentes ingenio viros, domi militiæque ſecum habuerit. *Vell. Paterc. lib.* 1. *cap.* 13.

dire, la langue Latine, étoit presque généralement négligée. Qui ne sent pas combien cet usage étoit, si j'ose le dire, contraire au bon sens & à la droite raison ? Car enfin c'étoit en Latin que ces jeunes gens devoient un jour plaider au Barreau, haranguer devant le Peuple, dire leur avis dans le Sénat : c'étoit donc en Latin aussi qu'il falloit leur apprendre à parler & à composer. Je ne dis pas qu'il fallût exclure les compositions Grecques. Comme ils ne pouvoient trouver de modeles parfaits d'éloquence que dans les Orateurs Grecs, il leur étoit absolument nécessaire d'étudier à fond cette langue, & de composer en Grec, pour se former sur de si excellens modeles. Cicéron pratiqua cette coutume, dans un âge même déjà avancé, & il en apporte la raison. « J'en usois ainsi, » dit-il, parce que la langue Grecque » fournissant plus d'ornemens, accoutu» moit à composer de la même maniere » en Latin. D'ailleurs, étudiant sous de » très-habiles Maîtres d'éloquence qui » tous étoient Grecs, ils auroient été » hors d'état de m'instruire, & de cor» riger mes compositions, si je ne les » avois faites en Grec ». Mais il avertit qu'il y joignoit aussi des compositions Latines, quoique moins fréquemment.

De clar. Orat. n. 310.

J'ai dit que Cicéron avoit pour lors

quelque âge. Car nous verrons bientôt que dans le tems de ses premieres études il ne composoit qu'en Grec, les Rhéteurs Latins ne s'étant pas encore établis à Rome, ou n'ayant commencé que très-récemment à y enseigner. C'est ce qu'il est tems d'expliquer, & par où j'entrerai dans le dénombrement des Rhéteurs Latins dont je dois parler dans cet Article.

L. PLOTIUS GALLUS. La coutume a une force bien impérieuse, & ce n'est point sans beaucoup de peine qu'elle cede à la raison même & à l'expérience. Suétone, sur le témoignage de Cicéron dans une Lettre qui n'existe plus, nous apprend que L. Plotius Gallus fut le premier qui enseigna la Rhétorique à Rome dans la langue Latine. Il le fit avec un grand succès, & eut un grand concours d'auditeurs.

De clar. Rhet. cap. 2.
An. R. 658.
Av. J. C. 94.

Cicéron alors, encore tout jeune, étudioit la Rhétorique, mais sous des Maîtres Grecs, qui seuls, jusques-là, l'avoient enseignée à Rome. Il s'étoit acquis une si grande réputation parmi ses camarades, que, par une distinction particuliere & pour lui faire honneur, au sortir des Ecoles ils le mettoient toujours au milieu de leur troupe; & les peres de ces enfans, qui leur entendoient tous les jours vanter la vivacité de son esprit, & la maturité de son jugement, alloient exprès

Plut. in Cic. pag. 861.

dans les Ecoles pour en être témoins par eux-mêmes, ne pouvant croire tout le bien qu'on en rapportoit.

Ce fut * dans ce tems que Plotius ouvrit une Ecole de Rhétorique à Rome. Toute la jeunesse Romaine, pour peu qu'elle eût de goût pour l'Eloquence, alloit l'entendre avec empressement. Cicéron, âgé pour lors de quatorze ans, auroit bien voulu suivre cet exemple, & profiter des leçons de ce nouveau Maître, dont la réputation faisoit beaucoup de bruit dans toute la Ville; & il étoit vivement touché de ce qu'on ne lui en laissoit pas la liberté. « J'étois retenu, dit-il, par l'autorité & le conseil de personnes très-savantes, qui croyoient que les exercices de Rhétorique en langue Grecque étoient plus propres à former l'esprit des jeunes gens ».

Il n'est pas douteux que Cicéron entend ici parler de Crassus : il s'en explique ailleurs plus clairement, & dit qu'encore tout jeune il étudioit avec ses cousins, les fils d'Aculéon, sous des Maî-

Liv. 2. de Orat. n. 2.

* Equidem memoria teneo, pueris nobis primùm Latinè docere cœpisse Lucium Plotium quemdam : ad quem cùm fieret concursus, quod studiosissimus quisque apud eum exerceretur, dolebam mihi idem non licere. Continebar autem doctissimorum hominum auctoritate, qui existimabant Græcis exercitationibus ali meliùs ingenia posse. *Cic. apud Sueton. de clar. Rhet. cap. 2.*

tres qui étoient du choix & du goût de Craſſus.

An. R. 660. Av. J. C. 91. *Sueton de clar. Rhet. cap. 4.*

Les Rhéteurs Latins étoient dans une grande eſtime à Rome, & leurs Ecoles fort fréquentées : mais il s'éleva bientôt contre eux un terrible orage. Les Cenſeurs Domitius Enobarbus & Licinius Craſſus donnerent contre eux un Edit, dont Suétone nous a conſervé la teneur. « Nous avons appris, diſent ces Cen-» ſeurs, qu'il y a des hommes, qui, » ſous le nom de Rhéteurs Latins, ſe » donnent pour Maîtres d'un nouvel Art, » & que la jeuneſſe s'aſſemble dans leurs » Ecoles, & y paſſe les journées entieres » dans l'oiſiveté. Nos ancêtres ont mar-» qué ce qu'ils ſouhaitoient que leurs » enfans appriſſent, & dans quelles Eco-» les ils vouloient qu'ils allaſſent. Ces » nouveaux établiſſemens, oppoſés aux » coutumes & aux uſages de nos an-» cêtres, ne nous plaiſent point & pa-» roiſſent contre le bon ordre. C'eſt pour-» quoi nous nous croyons obligés de no-» tifier notre ſentiment, & à ceux qui » ont ouvert ces Ecoles, & à ceux qui » les fréquentent, & de leur déclarer » que cette nouveauté ne nous plaît » pas ».

Le Craſſus dont j'ai parlé juſqu'ici, eſt un des Interlocuteurs que Cicéron introduit dans ſes Livres de l'Orateur.

On supppose que ce Dialogue se passa deux ans après la Censure de Crassus. Il y fait l'apologie de son Edit contre les Rhéteurs Latins. « Je * leur avois » imposé silence, dit-il ; non que je m'op- » posasse, comme quelques-uns me le » reprochoient, aux progrès des jeunes » gens de l'éloquence, mais au contraire » parce que je ne voulois pas qu'on leur » gâtât l'esprit, & qu'on leur inspirât » une hardiesse qui va jusqu'à l'impu- » dence. Car enfin je voyois que chez » les Rhéteurs Grecs, quelque médio- » crité de mérite qu'ils eussent, outre » l'exercice de la parole qui fait propre- » ment leur profession, il y avoit un fond » de connoissances solides & estimables. » Mais je ne concevois pas que ces nou- » veaux Maîtres pussent apprendre autre » chose à notre jeunesse, sinon à parler » avec un air de hardiesse & de confiance,

Av. J. C. 90.
An. R. 662.

* Etiam Latini, si diis placet, hoc biennio magistri dicendi extiterunt ; quos ego Censor edicto meo sustuleram : non quo (ut nescio quos dicere aiebant) acui ingenia adolescentium nollem ; sed contrà, ingenia optundi nolui, corroborari impudentiam. Nam apud Græcos, cuicui modi essent, videbam tamen esse, præter hanc exercitationem linguæ, doctrinam aliquam & humanitatem dignam scientia. Hos verò novos magistros nihil intelligebam posse docere, nisi ut auderent : quod, etiam cum bonis rebus conjunctum, per se ipsum est magnopere fugiendum. Hoc cùm unum traderetur, & cùm impudentiæ ludus esset, putavi esse Censoris, ne longius id serperet, providere. *Lib.* 3. *de Orat. n.* 93. 94.

» toujours blâmable, quand même il se
» trouveroit joint avec d'autres bonnes
» qualités. Comme donc c'étoit-là tout
» ce qu'on y apprenoit, & que leur
» Ecole, à proprement parler, n'étoit
» qu'une Ecole d'impudence, j'ai cru
» qu'il étoit du devoir d'un Censeur d'ar-
» rêter cet abus, & d'en prévenir les suites
» fâcheuses ».

Tout ce que j'ai dit jusqu'ici, nous montre combien, en matiere d'érudition & de science, les nouvelles méthodes & les nouveaux établissemens trouvent d'obstacles & de contradictions de la part même de personnes fort estimables d'ailleurs, & pleines de bonnes intentions. Mais enfin l'utilité & la vérité l'emportent, & se font jour à travers toutes les difficultés qu'on leur oppose. Quand ces tems d'orage & de trouble sont passés; que les préventions, souvent aveugles & précipitées, ont fait place à de sérieuses & tranquilles réflexions; & que l'on examine les choses de sang-froid, on est tout étonné que des pratiques, si utiles en elles-mêmes, aient pu trouver tant d'oppositions. C'est le sort qu'a essuyé parmi nous, dans un genre différent, la Philosophie de Descartes : attaquée si vivement d'abord, & depuis presque généralement approuvée.

Il en fut de même à Rome, par rap-

port aux Rhéteurs Latins. On comprit combien il étoit conforme au bon ſens & à la droite raiſon de former & d'exercer les jeunes gens à l'éloquence dans une langue qu'ils devoient toujours parler ; & après ces premieres ſecouſſes, l'Ecole des Rhéteurs Latins demeura ſtable & tranquille, & ne contribua pas peu au progrès étonnant que fit à Rome, dans les années ſuivantes, l'étude de l'éloquence.

Les Rhéteurs Grecs cependant ne furent point négligés, & ils eurent grande part à l'avancement dont je viens de parler. On eſt ſurpris quand on voit avec quelle ardeur & quel empreſſement les jeunes Romains alloient entendre ces Maîtres, même dans un âge aſſez avancé. Cicéron avoit commencé de paroître au Barreau à l'âge de vingt-ſix ans. Son plaidoyer pour S. Roſcius d'Amérie, lui acquit une réputation extraordinaire. Molon, célebre Rhéteur Grec, étoit venu vers ce tems-là à Rome, député par les Rhodiens. Cicéron, tout habile qu'il étoit déjà, ſe rendit ſon diſciple, & ſe crut heureux & fort honoré de recevoir ſes leçons. Après qu'il eut plaidé pendant deux ans, ſa ſanté, ou peut-être des raiſons de politique, l'ayant obligé d'interrompre la plaidoierie, & de faire un voyage dans la Grece & dans l'Aſie, outre pluſieurs autres Maîtres d'éloquence qu'il

De clar. Orat. n. 312.

Ibid. n. 315. 316.

entendit à Athenes & ailleurs, il alla exprès à Rhodes pour se remettre sous la discipline de Molon, afin que cet habile Maître travaillât à réformer, & pour-ainsi-dire, à refondre son style. *Apollonio Moloni se Rhodi rursus formandum ac velut recoquendum dedit.* * Molon plaidoit fort bien, & avoit une composition fort belle : mais son principal talent étoit de discerner & de reconnoître dans ceux qui s'adressoient à lui les défauts de style, & il avoit un secret merveilleux pour les encourager par les sages avis & les solides instructions qu'il leur donnoit. Il s'appliqua, car je n'oserois dire qu'il y réussît, (c'est Cicéron qui parle) à réprimer en moi & à retenir une vicieuse abondance de style, qui se répandoit avec trop de licence au-delà des justes bornes, & il m'apprit à ne pas m'abandonner à l'ardeur de l'âge, & au feu d'une imagination qui n'avoit

Quintil.

* Quibus non contentus, Rhodum veni, meque ad eundem, quem Romæ audiveram, Molonem applicavi ; cùm actorem in veris causis, scriptoremque præstantem, tum in notandis animadvertendisque vitiis, & instituendo docendoque prudentissimum. Is dedit operam (si modò id consequi potuit) ut nimis redundantes nos, & superfluentes juvenili quadam dicendi impunitate & licentiâ, reprimeret, & quasi extra ripas diffluentes coerceret. Ita recepi me, biennio post, non modò exercitatior, sed propè mutatus. Nam & contentio nimia vocis resederat, & quasi deferbuerat oratio. *De clar. Orat. n.* 316.

pas encore eu le tems de ſe régler. Cicéron avoue que, depuis ce tems-là, il ſe fit en lui un grand changement, ſoit pour le ton de la voix qu'il ne pouſſoit plus avec tant de véhémence, ſoit pour le ſtyle qui étoit devenu plus exact & plus châtié.

Il falloit que ces jeunes Romains euſſent un deſir bien vif de ſe perfectionner dans l'éloquence, pour s'aſſujettir à aller entendre ainſi ces Rhéteurs, & pour ne point rougir, au milieu d'une réputation déjà brillante, de ſe rendre encore leurs diſciples, & d'avouer qu'ils avoient beſoin de leur ſecours. Mais, d'un autre côté, il falloit auſſi que ces Rhéteurs euſſent un mérite bien ſolide & bien reconnu pour s'attirer une telle confiance, & pour ſoutenir l'idée que des hommes, tels que Cicéron, avoient conçue d'eux.

Plotius, le premier des Rhéteurs Latins, qui a donné lieu à tout ce que j'ai dit juſqu'ici, eut ſans doute des Collegues & des Succeſſeurs qui remplirent la même fonction avec honneur. Suétone en rapporte quelques-uns : mais comme ils ſont peu connus, je paſſe tout d'un coup à Cicéron, qui n'a pas à la vérité enſeigné de vive voix l'éloquence, mais qui nous en a laiſſé d'excellens préceptes.

CICÉRON, par ses Traités sur la Rhétorique, a mérité à juste titre d'être mis à la tête des Rhéteurs Latins; comme par ses Harangues, il a mérité de tenir le premier rang parmi les Orateurs.

Ses Traités sur la Rhétorique sont : *Trois Livres de l'Orateur*; un livre intitulé simplement l'*Orateur*; *un Dialogue sur les Orateurs illustres*, intitulé *Brutus*; deux Livres de l'*Invention*; les *Partitions Oratoires*; l'*Orateur parfait*; & les *Topiques*. Dans ce dénombrement des Ouvrages de Cicéron sur l'Eloquence, je ne suis point l'ordre des tems où ils ont été composés.

I. LES trois premiers sont des chefs-d'œuvres parfaits, où regne souverainement ce qu'on appelle l'*Urbanité Romaine*, qui répond à l'Atticisme des Grecs, c'est-à-dire, à ce qu'il y avoit parmi eux de plus fin, de plus délicat, de plus spirituel, en un mot de plus achevé pour les pensées, pour les expressions, pour les tours.

Les trois Livres *de l'Orateur* sont, à proprement parler, la Rhétorique de Cicéron : non une Rhétorique seche, hérissée de préceptes, & dénuée de tout agrément, mais qui joint à la solidité des principes & des réflexions tout l'art, toute la délicatesse, toute les graces dont

une telle matiere eſt ſuſceptible. Il * compoſa cet ouvrage à la priere de Q. Cicéron, ſon frere, qui deſiroit avoir de lui quelque choſe de plus parfait que les livres de l'Invention qui étoient le premier fruit de ſa jeuneſſe, & peu dignes de la réputation où il étoit enſuite parvenu. Pour éviter l'air & la ſéchereſſe de l'Ecole, il traite cette matiere par Dialogues, où il fait paroître pour Interlocuteurs tout ce que Rome avoit de plus grands hommes & de plus eſtimés pour l'eſprit, pour l'érudition & pour l'éloquence. Le tems où l'on ſuppoſe que ſe ſont tenus ces Dialogues, eſt la 662e. année depuis la fondation de Rome, 90 ans avant Jeſus-Chriſt, ſous le Conſulat de L. Marcius Philippus & de Sex. Julius Céſar.

Ce genre d'écrire, j'entends les Dialogues, eſt d'une extrême difficulté: parce que, ſans parler de la variété des caracteres qui doivent ſe ſoutenir par-tout également, & ne jamais ſe démentir, il faut y réunir deux choſes, qui paroiſſent preſque incompatibles, l'air ſimple & naturel d'entretiens familiers avec le

* Vis enim, quoniam quædam pueris aut adoleſcentulis nobis ex commentariolis noſtris inchoata atque rudia exciderunt, vix has ætate digna & hoc uſu ..... aliquid iiſdem de rebus politius à nobis perfectiuſque proferri. *De orat. lib. 1, n. 5.*

ſtyle noble d'une converſation de gens d'eſprit. Platon paſſe pour celui de tous les Auteurs anciens qui a le mieux réuſſi dans les Dialogues. On peut certainement, pour ne rien dire de plus, lui égaler Cicéron, ſur-tout dans les Traités dont il s'agit ici. Je ne ſais ſi mon eſtime & mon amour pour un Orateur, dont je pourrois dire que j'ai été nourri dès ma plus tendre enfance, me préviennent & m'aveuglent en ſa faveur ; mais il me ſemble qu'on trouve dans ſes Entretiens un goût, un ſel, un eſprit, une grace, un naturel, qu'on ne ſe laſſe point d'y admirer.

Le troiſieme des Livres dont je parle, traite, entre autres ſujets, du choix & de l'arrangement des mots, matiere ſeche & déſagréable en elle-même, mais qui fut d'une grande utilité pour l'Eloquence Latine, & qui marque mieux que toute autre choſe le profond génie, & les vues étendues de cet Orateur. Quand il entra dans le Barreau, il trouva l'Eloquence Latine abſolument dénuée d'un avantage, qui relevoit infiniment celle des Grecs, à laquelle il avoit donné toute ſon application, dont il ſentoit toutes les beautés, comme ſi ç'avoit été ſa langue propre & naturelle, tant il ſe l'étoit rendu familiere par une étude ſérieuſe & profonde. Cet avantage étoit le ſon, le nom-

bre, la cadence, l'harmonie, dont la langue Grecque eſt plus ſuſceptible que toutes les autres, & qui lui donne ſur elles par cet endroit une ſupériorité inconteſtable. Cicéron, qui étoit un citoyen extrêmement zélé pour l'honneur de ſa patrie, entreprit de lui faire part de cet avantage, dont juſques-là les Grecs ſeuls avoient été en poſſeſſion.

Il * ſentit que les mots, ſemblables à une cire molle, ont une flexibilité merveilleuſement propre à prendre toutes ſortes de formes; de ſorte qu'on les manie & qu'on les tourne comme on veut. La preuve en eſt que pour toutes les différentes eſpeces de vers qui ſont en fort grand nombre; pour tous les différens ſtyles, le ſimple, l'orné, le ſublime; pour tous les effets que doit produire le diſcours, plaire, convaincre, toucher; ce ne ſont point des mots d'une

* Nihil eſt tam tenerum, neque tam flexibile, neque quod tam facilè ſequatur quocumque ducas, quàm oratio. Ex hac verſus, ex eadem diſpares numeri conficiuntur; ex hac etiam ſoluta variis modis multorumque generum oratio. Non enim ſunt alia ſermonis, alia contentionis verba: neque ex alio genere ad uſum quotidianum, alio ad ſcenam pompamque ſumuntur: ſed ea nos cùm jacentia ſuſtulimus è medio, ſicut molliſſimam ceram ad noſtrum arbitrium formamus & fingimus. Itaque tum graves ſumus, tum ſubtiles, tum medium quiddam tenemus: ſic inſtitutam noſtram ſententiam ſequitur orationis genus, idque ad omnem rationem, & aurium voluptatem, & animorum motum mutatur & flectitur. *De Orat. lib.* 3. *n.* 176. 177.

différente nature qu'on emploie, mais que tirés, pour ainſi-dire, de la même maſſe, & diſpoſés également à tout, ces mots ſe prêtent au gré du Poëte & de l'Orateur, qui en font tous les uſages qu'il leur plaît.

Cicéron, bien perſuadé de ce principe, dont la lecture & l'étude aſſidue des Auteurs Grecs lui avoit donné une preuve ſenſible, ou plutôt qu'il avoit puiſé dans la nature même, entreprit d'ajouter à la langue Latine cet agrément, dont, juſqu'à ſon tems, elle avoit été abſolument deſtituée. Il en vint à bout ſi heureuſement & ſi promptement, qu'en peu d'années elle prit une forme toute nouvelle, &, ce qui eſt ſans exemple, arriva tout d'un coup, en ce genre, à une ſouveraine perfection. Car on ſait que dans les arts & dans les ſciences, pour l'ordinaire, le progrès eſt lent, & n'arrive que par degrés à une pleine maturité.

Il n'en fut pas ainſi dans la matiere dont nous parlons, c'eſt-à-dire, dans ce qui regarde le nombre & la cadence du diſcours. Cicéron ſaiſit tout d'un coup le beau & le parfait, & introduiſit dans ſa langue, par l'heureux arrangement des mots, une douceur, une grace, une majeſté, qui l'égalerent preſque à la langue Grecque, & dont l'oreille eſt encore agréablement flattée, pour peu qu'on ait

de goût & de ſenſibilité pour le ſon & pour l'harmonie. Il n'eſt donc pas étonnant que ce grand Orateur, pour aſſurer à ſa langue ce nouvel avantage qu'il lui avoit procuré, & pour lui en perpétuer l'uſage & la poſſeſſion, ait cru devoir traiter à fond cette matiere. Il entre effectivement ſur ce ſujet, dans un détail infini, qui ne peut plus nous être agréable, à nous pour qui cette langue eſt étrangere, mais qui étoit alors extrêmement utile & important; & l'on ſent bien qu'il a traité cette matiere avec un ſoin particulier, & qu'il a fait uſage de toutes ſes lumieres pour la mettre dans tout ſon jour. Auſſi Quintilien remarque-t-il, que * parmi ſes ouvrages de Rhétorique, cette partie eſt celle qu'il a le plus travaillée.

On a rendu le même ſervice à notre langue; &, ſi je ne me trompe, c'eſt Balzac qui a ſenti le premier, & qui a fait ſentir aux autres, combien elle eſt ſuſceptible de nombre, d'harmonie, & de cadences gracieuſes. Depuis lui cette partie de la compoſition s'eſt beaucoup perfectionnée : M. Fléchier en particulier, & tous nos bons Auteurs, ne nous laiſſent rien à deſirer ſur cet article. Il eſt bien important d'y rendre les jeunes

* Cui (M. Tullio) neſcio an ulla pars hujus operis ſit magis elaborata. *Lib. 9. cap. 4.*

gens attentifs, & d'accoutumer leurs oreilles à discerner par un vif & prompt sentiment ce qu'il y a de doux & d'agréable, ou de dur & de mal sonnant dans l'arrangement des mots. Le traité que M. l'Abbé d'Olivet vient de donner sur la Prosodie Françoise, peut être pour cela d'un grand usage.

J'ai déjà dit que les trois Livres de l'Orateur pouvoient être regardés comme la Rhétorique de Cicéron. En effet, il y a fait entrer presque tous les préceptes de cet Art, non dans l'ordre ordinaire & didactique de l'Ecole, mais d'une maniere plus libre, & qui paroît moins étudiée; & il les a accompagnés de réflexions qui en relevent infiniment le prix, & qui en montrent le véritable usage.

II. LE Livre intitulé l'*Orateur*, ne le cede point en beauté ni en solidité aux précédens. Cicéron y donne l'idée d'un Orateur parfait, non tel qu'il y en ait jamais eu, mais tel qu'il peut être. Il * faisoit un cas particulier de cet Ouvrage,

* Oratorem meum tantopere à te probari, vehementer gaudeo. Mihi quidem sic persuadeo, me, quicquid habuerim judicii, in illum librum contulisse. Qui si est talis, qualem tibi videri scribis; ego quoque aliquid sum. Sin aliter, non recuso quin quantum de illo libro, tantumdem de judicii mei fama detrahatur. Leptam nostrum cupio delectari jam talibus scriptis. Et si abest maturitas ætatis, jam tamen personare aures ejus hujusmodi vocibus, non est inutile. *Epist.* 19. *lib.* 6. *ad Fam.*

qu'il regardoit avec une ſorte de complaiſance, & où il ne diſſimuloit point qu'il avoit mis tout ſon eſprit, & employé toute la force de ſon jugement : c'eſt beaucoup dire. C'eſt ainſi qu'il s'en explique lui-même en écrivant à un ami qui avoit fort goûté cet Ouvrage, & il conſent que le jugement qu'on en portera en bien ou en mal, fixe de la même maniere la réputation de l'Auteur. Il ajoute, (je dis ceci pour nos jeunes gens) qu'il ſouhaite que le jeune Lepta, qui étoit le fils de ſon ami, commence déjà à lire des Ecrits de ce genre avec quelque plaiſir ; parce que, quoique ſon âge ne lui permette pas encore d'en recueillir tout le fruit, il n'eſt pas inutile que ces ſortes de leçons frappent de bonne heure ſes oreilles.

III. LE *Brutus* de Cicéron, eſt un Dialogue touchant les Orateurs illuſtres, tant Grecs que Latins, qui avoient paru juſqu'à ſon tems : car il ne fait point mention de ceux qui étoient encore vivans, excepté de Ceſar & de Marcellus. Cet ouvrage fut composé peu de tems avant le précédent, & peut-être la même année.

Dans le long dénombrement que ce Livre renferme, & où Cicéron marque en particulier le ſtyle d'un très-grand nombre d'Orateurs, on trouve une va-

riété admirable de portraits & de caracteres, qui roulent tous sur la même matiere, sans jamais pourtant se ressembler. Il y joint de tems en tems des réflexions & des especes de digressions, qui y ajoutent un grand prix, & qui peuvent être d'un grand secours pour former l'Orateur.

IV. LE Traité *du genre d'Orateur le plus parfait*, est fort court. Cicéron soutenoit que le style Attique est le plus parfait, mais qu'il renferme les trois caracteres, & que l'Orateur les emploie selon l'exigence des sujets. Pour en convaincre ceux qui pensoient autrement que lui, il traduisit les célebres plaidoyers d'Eschine contre Démosthene, & de Démosthene contre Eschine. L'Ouvrage dont il s'agit ici n'étoit qu'une espece de Préface pour cette Traduction, dont la perte ne peut être trop regrettée.

V. LES *Topiques* de Cicéron contiennent la méthode de trouver les argumens par le moyen de certains termes qui les caractérisent & qu'on appelle *Lieux de Rhétorique*, ou *Lieux de Logique*. C'est un art dont l'invention ou la perfection est due à Aristote. Ce fut pour expliquer le Traité où ce Philosophe en parle, que Cicéron composa celui ci à la priere d'un Jurisconsulte de ses amis, nommé Trébatius. Une chose remarquable dans

Τόπος. *Locus.*

cet Ouvrage, pour montrer le génie, la mémoire, & la facilité de Cicéron, c'eſt qu'il n'avoit point le Livre du Philoſophe Grec, lorſqu'il entreprit de l'expliquer. Il étoit en voyage, & ſur mer, comme il nous l'apprend lui-même dans ce Livre. Il rappella dans ſa mémoire l'Ouvrage d'Ariſtote, il l'expliqua, & envoya à ſon ami ce qu'il avoit fait. Il falloit le bien ſavoir, & l'avoir bien préſent à l'eſprit, pour travailler deſſus de pure mémoire.

Topic. n. 5.

VII. LES *Partitions Oratoires* ſont une très-bonne Rhétorique, donnée par diviſions & ſoudiviſions des matieres, (ce qui eſt la raiſon du titre) d'un ſtyle fort ſimple, mais clair, ſuccint, & élégant, très-proportionné à la portée de ceux qui commencent; de telle ſorte qu'on peut s'en ſervir utilement en y joignant des exemples, au lieu que Cicéron n'a pas jugé à propos d'y en mettre.

VII. LES LIVRES DE RHÉTORIQUE, ou *de l'Invention Oratoire*, ſont certainement de Cicéron. Il n'en reſte que les deux premiers : les deux autres ſont perdus. J'ai déjà remarqué qu'il les compoſa pendant ſa jeuneſſe, & que lui-même, dans la ſuite, les trouva peu dignes de ſa réputation.

De Orat. lib. 1. n. 5.

La Rhétorique à Hérennius.

IL n'eſt pas aiſé de ſavoir qui eſt l'Auteur des quatre Livres de Rhétorique adreſſés à Hérennius, & qu'on voit à la tête des Ouvrages de Cicéron. Dans les éditions communes, le titre porte qu'on n'en ſait rien, mais que d'habiles gens les attribuent à Cornificius. C'eſt une Rhétorique dans les formes, dont le ſtyle, quoique ſimple & familier, eſt pur & Cicéronien; & c'eſt ce qui a fait croire à quelques perſonnes que cet Ouvrage eſt de Cicéron : mais ce ſentiment ſouffre bien des difficultés.

SÉNEQUE LE RHÉTEUR, dont nous parlons ici, naquit à Cordoue en Eſpagne, environ l'an 700 de la ville de Rome, 53 ans avant Jeſus-Chriſt. Son ſurnom étoit *Marcus*. Il vint s'établir à Rome ſous le regne d'Auguſte. Il y amena, avec ſa femme, nommée *Helvie*, trois fils qu'il avoit. L'un, qui s'appelloit *Méla*, fut pere du Poëte Lucain; le Philoſophe ſe nommoit *Lucius*; le nom du troiſieme étoit *Novatus* : mais celui-ci ayant paſſé dans une autre famille par adoption, prit les noms de ſon pere adoptif *Junius Gallio*. Il eſt parlé de ce dernier dans les Actes des Apôtres.

Séneque le pere avoit recueilli ce que plus de cent Auteurs, tant Grec que

Latins, avoient dit ou pensé de plus remarquable sur différens sujets qu'ils avoient traités comme à l'envi les uns des autres, pour s'exercer à l'Eloquence selon la maniere de ces tems-là. De dix Livres de *Controverses* ou de *Plaidoyers* que contenoit ce Recueil, à peine en reste t il cinq, qui sont très-défectueux. Avec les Livres des Controverses, il y a aussi un Livre des Délibérations, qu'on met à la tête des autres, quoiqu'on sache que Séneque ne le donna qu'après.

Ces Ouvrages de Séneque donnent lieu à M. Gibert d'expliquer avec beaucoup d'ordre & de clarté l'estime & l'usage qu'on faisoit autrefois de la *Déclamation*. J'insérerai ici ce petit Traité presque tout entier. Il servira beaucoup à entendre ce qui sera dit dans la suite sur la maniere dont les Rhéteurs formoient les jeunes gens à l'Eloquence.

Déclamation est un mot connu dans * Horace, & encore plus dans ** Juvénal; il ne *** le fut point à Rome avant

* Trojani belli scriptorem.....

Dum tu declamas Romæ, Præneste relegi.

Horat. Epist. 2. lib. 1.

** Ut pueris placeas, & declamatio fias.

Juven. Satyr. 10.

*** Apud nullum auctorem antiquum, ante ipsum Ciceronem & Calvum, inveniri potest. *Senec. Controv. lib. 1.*

Cicéron & Calvus. On appelloit ainsi des compositions par lesquelles on s'exerçoit à l'Eloquence, & dont les sujets, vrais ou inventés, étoient tantôt dans le genre Délibératif, tantôt dans le Judiciaire, rarement dans le Démonstratif. Les discours que l'on faisoit sur ces sujets, étoient une image de ce qui se passe dans les Conseils ou au Barreau.

La Déclamation fut la voie que prit * Cicéron, encore jeune, pour devenir Orateur; & pour lors ce fut dans la langue Grecque. Il en fit encore usage dans un âge plus avancé, mais en Latin. Il continua cet exercice lors même que les troubles de l'Etat lui eurent fait abandonner le Barreau. Il récitoit alors à Cassius & à Dolabella, ou à d'autres, les harangues qu'il n'avoit ainsi composées que pour s'exercer. C'étoit l'exercice commun de tous ceux qui aspiroient à l'Eloquence, ou qui vouloient s'y perfectionner, c'est-à-dire, des premieres personnes de l'Etat. Ils s'y appliquoient sous les yeux de Cicéron, & profitoient de ses avis. *Hertius* ** *& Dolabella*, dit Cicéron, *viennent chez moi déclamer*;

Epist. 33. *ad Famil.*
Orat. n. 310.
Cic. lib. 7.

* Cicero ad Præturam usque græcè declamavit, latinè verò senior quoque *Sueton. de clar. Rhet.*

** Hirtium ego & Dolabellam dicendi discipulos habeo, cœnandi magistros. Puto enim te audisse... illos apud me declamitare, me apud illos cœnitare. *Epist.* 16. *lib.* 9.

&

& moi je vais chez eux faire bonne chere. Ils venoient chez lui, ou réciter leurs discours, ou les corriger ; & ensuite il alloit souper chez eux, leur table étant meilleure que la sienne.

Le grand Pompée s'appliqua aussi très-sérieusement à la Déclamation peu avant les guerres civiles, pour se mettre en état de répondre à Curion, dont le talent vendu aux intérêts de César donnoit de l'inquiétude au parti contraire. Marc-Antoine en fit de même pour répondre à Cicéron ; & Octavien, au siege même de Modene, n'interrompit pas cet exercice. Il faut se souvenir qu'à Rome, soit dans le Sénat, soit devant le Peuple, l'éloquence décidoit ordinairement des plus importantes affaires, & par-là devenoit d'une absolue nécessité pour ceux qui vouloient s'y rendre puissans.

Suet. de clar. Rhet.

Je laisse Cicéron le fils, qui s'exerça aussi en Grec & en Latin, à l'imitation de son pere, mais qui ne réussit pas de même.

Epist. 11. lib. 16. ad Famil.

On attribue l'invention de la Déclamation à Démétrius de Phalere : & Plotius Gallus, dont nous avons parlé ci-dessus, en transporta le premier l'usage dans la langue Latine.

C'étoit, selon cette idée générale de la Déclamation, que tous les Amateurs de l'E-

loquence, ſoit Grecs, ſoit Latins, s'aſſembloient chez d'habiles gens, tels, par exemple, qu'étoit Séneque; & que là ils prononçoient des diſcours ſur les ſujets dont on étoit convenu. Notre Auteur avoit la plus belle mémoire du monde. Il cite pluſieurs exemples de perſonnes qui l'avoient eue excellente. Cinéas, Ambaſſadeur de Pyrrhus, ayant eu à ſon arrivée audience du Sénat, ſalua le lendemain par leurs noms tous les Sénateurs, & tous ceux du peuple qui avoient aſſiſté en grand nombre à cette audience. Un particulier ayant entendu réciter un Poëme, pour embarraſſer celui qui l'avoit compoſé, prétendit que c'étoit ſon Ouvrage, & pour preuve le répéta tout entier ſans héſiter, ce que ne put faire l'Auteur même. Hortenſius, en conſéquence d'un défi, demeura tout un jour à une vente de meubles qu'on crioit à l'encan, & ſur le ſoir répéta par ordre, & ſans s'égarer en quoi que ce fût, les différens meubles qui avoient été vendus, & le nom de tous les acheteurs. La mémoire de Séneque n'étoit gueres moins admirable. Il dit que, dans ſa jeuneſſe, il répétoit juſqu'à deux mille mots, après les avoir ſimplement entendus; & il les répétoit dans le même ordre qu'on les lui avoit récités. C'eſt par ce merveilleux talent, que tout ce qu'on avoit dit

Senec. in Præf. Controv.

de plus curieux dans toutes les Déclamations qu'il avoit entendues, s'étoit si bien imprimé dans son esprit, que long-tems après, dans un âge fort avancé, il se trouva en état de rappeller tant de morceaux détachés, & les rédigea par écrit pour l'usage de ses fils, & pour les transmettre à la postérité.

J'aurai lieu dans la suite d'expliquer comment les Déclamations contribuerent à faire dégénérer & à corrompre le goût de la saine Eloquence.

Dialogue sur les Orateurs, ou *sur les causes de la corruption de l'Eloquence.*

L'Auteur de cet Ouvrage est inconnu. Quelques-uns le donnent à Tacite, d'autres à Quintilien, mais sans beaucoup de fondement. Ce qu'on peut assurer, c'est qu'il prouve de l'esprit & du talent dans son Auteur, quel qu'il puisse être, & mérite d'avoir place parmi les Ouvrages qui sont le plus estimés depuis l'heureux siécle d'Auguste, de la pureté & de la beauté duquel pourtant il faut avouer qu'il est fort éloigné. On y trouve de très-beaux endroits. Ce qu'il dit pour relever la profession des Avocats, me paroît de ce genre. Il faut se souvenir que c'est un payen qui parle.

M 2

« Le * plaisir que cause la profession
» de l'Eloquence, n'est point, dit-il,
» un plaisir rapide & passager; il se re-
» nouvelle tous les jours, & presque
» à tous les momens. En effet, quoi de
» plus doux pour une ame bien née, &
» qui a le goût de la solide gloire, que
» de voir sa maison fréquentée en tout
» tems par ce qu'il y de personnes plus
» considérables dans une ville? de savoir
» que ce n'est point à ses richesses ni à
» son crédit, mais à sa propre personne,
» qu'on vient rendre cet honneur? Les
» plus grandes richesses, les plus éclatan-
» tes dignités, ont-elles rien d'aussi flat-
» teur que cet hommage volontaire que
» des hommes également respectables par
» leur naissance & par leur âge viennent
» rendre au mérite & au savoir d'un
» Avocat, souvent encore jeune, & quel-
» quefois dénué des biens de la fortune,
» en implorant le secours de son élo-

* Ad voluptatem oratoriæ eloquentiæ transeo, cujus jucunditas non uno aliove momento, sed omnibus prope diebus, & prope omnibus horis contingit. Quid enim dulcius libero & ingenuo animo, & ad voluptates honestas nato, quàm videre plenam semper & frequentem domum concursu splendidissimorum hominum? Idque scire non pecuniæ, non orbitati, neque officii alicujus administrationi, sed sibi ipsi dari? Illos quinimo orbos, & locupletes, & potentes, venire plerumque ad juvenem & pauperem, ut aut sua, aut amicorum discrimina commendent? Ulla-ne tanta ingentium opum ac magnæ

» quence, ſoit pour eux-mêmes, ſoit pour
» leurs amis, & avouant qu'au milieu
» de cette affluence de biens dont ils ſont
» environnés, ce qu'il y a de plus eſti-
» mable & de plus excellent leur man-
» que? Que dirai-je de ce vif empreſſe-
» ment des citoyens à lui faire cortege
» au ſortir de ſa maiſon, & à ſon re-
» tour? de ces nombreux auditoires, où
» tous les yeux ſont attachés ſur un ſeul
» homme, & où regne un profond ſilence,
» qui n'eſt interrompu que par des cris
» d'admiration & par des applaudiſſe-
» mens? enfin de cet empire ſouverain
» qu'il exerce ſur les eſprits, en leur
» inſpirant tels ſentimens qu'il lui plaît?
» Rien de plus glorieux & de plus frap-
» pant que ce je viens de dire. Mais
» il eſt encore un autre plaiſir plus in-
» térieur & plus vif, & qui n'eſt ſenti
» que de l'Orateur. S'il apporte un diſ-
» cours travaillé à loiſir & compoſé avec
» ſoin, ſa joie, auſſi bien que ſa dic-

potentiæ voluptas; quàm ſpectare homines veteres, & ſenes, & totius urbis gratia ſubnixos, in ſumma rerum omnium abundantia confitentes, id quod optimum ſit ſe non habere? Jam vero qui togatorum comitatus & egreſſus! quæ in publico ſpecies! quæ in judiciis veneratio! quod gaudium conſurgendi aſſiſtendique inter tacentes, in unum converſos! coire populum, & circumfundi coram, & accipere affectum quemcumque orator induerit. Vulgata dicentium gaudia, & imperitorum quoque oculis expoſita percenſeo. Illa ſecretoria & tantùm ipſis orantibus nota, majora ſunt. Sive accuratam meditatamque afferr

» tion, a quelque chose de plus ferme
» & de plus assuré. S'il n'a pu se pré-
» parer à sa cause que par quelques mo-
» mens de réflexion, l'inquiétude même
» qu'il ressent lui rend le succès plus
» doux, & est un assaisonnement plus
» piquant au plaisir qu'il goûte. Mais ce
» qui le flatte le plus agréablement, c'est
» le succès d'un discours sans prépara-
» tion, & hasardé sur le champ. Car
» il en est des productions de l'esprit,
» comme de celles de la terre. Les
» fruits qui n'ont rien coûté & qui vien-
» nent d'eux-mêmes, sont plus agréables
» que ceux qu'il a fallu acheter par beau-
» coup de peine & de travail ».

On ne peut nier, ce me semble, qu'il n'y ait dans cette description beaucoup de pensées ingénieuses & solides, d'expressions fortes & énergiques, de tours vifs & éloquens. Peut-être y a-t-il un peu trop d'esprit & de brillant; mais c'étoit le défaut du siécle.

J'ajouterai encore ici un fort bel endroit, où l'Auteur met la mauvaise édu-

orationem, est quoddam, sicut ipsius dictio is, ita gaudii pondus & constantia. Sive novam & recentem curam non sine aliqua trepidatione animi attulerit, ipsa sollicitudo commendat eventum & lenocinatur voluptati. Sed extemporalis audaciæ, atque ipsius temeritatis vel præcipua jucunditas est. Nam ingenio quoque, sicut in agro, quanquam alia diu serantur atque elaborentur, gratiora tamen quæ sua sponte nascuntur. *Cap. 6.*

cation des enfans entre les principales causes de la corruption de l'eloquence.

« Qui * est-ce qui ignore que ce qui » a fait dégénérer l'éloquence & les autres » arts de leur ancienne gloire, n'est point » la disette de bons esprits, mais la » langueur où est tombée la jeunesse, la » négligence des peres & meres à éle- » ver leurs enfans, l'ignorance des Maî- » tres chargés de leur instruction, enfin » l'oubli & le mépris du goût ancien? » Ces maux, qui ont pris leur naissance » dans Rome, se sont répandus de la Ville » dans l'Italie, & ont infecté toutes les » Provinces.....

» Autrefois, dans chaque maison, un » enfant, né d'une chaste mere, n'étoit » point livré à une nourrice achetée parmi » les esclaves, mais étoit nourri & élevé » dans le sein de sa propre mere, dont » le mérite & la louange étoit de veiller » sur sa maison, & sur ses enfans. On

* Quis ignorat & eloquentiam & ceteras artes descivisse ab ista vetere gloria, non inopia hominum, sed desidia juventutis, & negligentia parentum, & inscientia præcipientium, & oblivione moris antiqui; quæ mala primùm in urbe nata, mox per Italiam fusa, jam in provincias manant... Jam primum suus cuique filius, ex casta parente natus, non in cella emptæ nutricis, sed gremio ac sinu matris educabatur; cujus præcipua laus erat, tueri domum, & inservire liberis. Eligebatur autem aliqua major natu propinqua, cujus probatis spectatisque moribus omnis cujuspiam familiæ soboles committebatur; coram qua neque dicere

» choisissoit dans la famille quelque pa-
» rente âgée, d'une probité & d'une vertu
» reconnue, aux soins de laquelle on
» confioit tous les enfans de la maison,
» & en présence de qui l'on n'osoit rien
» dire ni faire qui fût contraire aux bonnes
» mœurs. Elle trouvoit le moyen de mê-
» ler, non-seulement dans leur étude &
» leur travail, mais dans leurs jeux même
» & dans leurs récréations, un certain
» air de modestie & de retenue, qui
» en tempéroit la vivacité. C'est ainsi que
» nous avons appris que Cornélie, mere
» des Gracques, Aurélie de César, Attia
» d'Auguste, avoient pris soin de leurs
» enfans, & les avoient mis en état de
» paroître avec éclat dans le monde. Le but
» de cette éducation mâle & robuste étoit
» de faire ensorte que l'esprit de ces
» enfans, conservé dans toute sa pureté
» & son intégrité naturelle, & n'étant
» infecté d'aucun mauvais principe, saisît

fas erat quod turpe dictu, neque facere quod inhonestum factu videretur. Ac non studia modò curasque, sed remissiones etiam lususque puerorum, sanctitate quadam ac verecundia temperabat. Sic Corneliam Gracchorum, sic Aureliam Cæsaris, sic Attiam Augusti matrem præfuisse educationibus, ac produxisse principes liberos accepimus. Quæ disciplina ac severitas eò pertinebat, ut sincera & integra & nullis pravitatibus detorta uniuscujusque natura, toto statim pectore arriperet artes honestas: &, sive ad rem militarem, sive ad juris scientiam, sive ad eloquentiæ studium inclinasset, id solum ageret, id universum hauriret. *Cap.* 28.

» dans la ſuite avec avidité l'étude des » arts & des ſciences ; & que, ſoit qu'ils » priſſent le parti des armes, ou qu'ils » étudiaſſent les loix, ou qu'ils tournaſſent » du côté de l'éloquence, ils puſſent s'ap- » pliquer chacun uniquement à leur pro- » feſſion, & s'y rendre parfaitement ha- » biles.

» Mais * maintenant, dès qu'un en- » fant eſt né, on le livre à quelque » eſclave Grecque, à laquelle on joint » un ou deux ſerviteurs des plus vils, & » des moins capables d'aucun emploi ſé- » rieux. Dans cet âge tendre & ſuſcep- » tible de toutes les impreſſions, il n'en- » tend que les contes frivoles & ſouvent » licentieux des valets. Aucun d'eux ne » fait attention à ce qu'ils diſent ou font » devant leur jeune maître. Et comment » voudroit-on qu'ils y fuſſent attentifs, » les parens eux-mêmes accoutumant leurs » enfans, non à la modeſtie & à la pu- » deur, mais à toute ſorte de liberté & » de licence : d'où s'enſuit peu-à-peu un

* At nunc natus infans delegatur Græculæ alicui ancillæ, cui adjungitur unus aut alter ex omnibus ſervis plerumque viliſſimus, nec cuiquam ſerio miniſterio accommodatus. Horum fabulis & erroribus teneri ſtatim & rudes animi imbuuntur. Nec quiſquam in tota domo penſum habet quid coram infante domino aut dicat, aut faciat ; quando etiam ipſi parentes nec probitati neque modeſtiæ parvulos aſſuefaciunt, ſed laſciviæ & libertati : per quæ paulatim impudentia irrepit, & ſui alienique contemp-

» air d'imprudence déclarée, qui fait
» qu'ils n'ont aucun égard ni pour eux-
» mêmes, ni pour les autres. Il y a, outre
» cela, des vices propres & particuliers
» à cette Ville, qui semblent presque
» nés avec eux dans le sein de leurs meres:
» le goût pour les spectacles du théâtre,
» pour les combats des gladiateurs, pour
» les courses de charriots. Parmi les jeu-
» nes gens, & presque généralement dans
» toutes les compagnies, n'est-ce pas là
» ce qui fait le sujet le plus ordinaire
» des conversations? Croit-on qu'un
» esprit rempli & obsédé de ces frivoles
» amusemens, soit fort capable de s'oc-
» cuper d'études sérieuses »?

Ces deux morceaux sont plus que suffisans pour donner aux Lecteurs quelque idée de cet Ouvrage, & pour leur faire regretter qu'il ne soit pas parvenu jusqu'à nous en entier.

Ce Dialogue peut se diviser en trois parties. La premiere nous présente un Avocat & un Poëte qui sont aux prises sur la prééminence de leur Art, & qui font l'éloge, l'un de l'Eloquence, l'au-

tus. Jam verò propria & pecularia hujus urbis vitia pene in utero matris concipi mihi videntur, histrionalis favor, & gladiatorum, equorumque studia. Quibus occupatus & obsessus animus quantulum loci bonis artibus relinquit? quorumquemque inveneris qui domi quidquam aliud loquatur? quos alios adolescentulorum sermones excipimus, si quando auditoria intravimus? *Cap.* 29.

tre de la Poésie. La seconde partie est, pour-ainsi-dire, un Plaidoyer du même Avocat, il se nomme Aper, en faveur des Orateurs de son tems contre les anciens. Il vivoit du tems de Vespasien, & étoit à la tête du Barreau. La troisieme partie de l'Ouvrage est une recherche des causes de la chûte ou de la corruption de l'Eloquence. Les Interlocuteurs sont Messala, Secundus, Maternus, Aper. Tout ce que disoit Secundus s'est perdu, avec une partie de ce que disoit Maternus, ce qui fait un grand vuide dans cet Ouvrage, sans parler de quelques autres endroits défectueux.

QUINTILIEN (*Marcus Fabius Quintilianus.*) Je réduirai à trois points ce que j'ai à dire sur Quintilien. D'abord je rapporterai ce qu'on sait de son histoire. En second lieu, je parlerai de son Ouvrage, & en tracerai le plan. Enfin, j'exposerai la maniere d'instruire la jeunesse & d'enseigner la Rhétorique, usitée de son tems.

I. *Histoire de ce qu'on sait de Quintilien.*

Il paroît que Quintilien est né la seconde année de l'Empereur Claude, qui est la quarante-deuxieme de Jesus-Christ. M. Dodwel le conjecture ainsi dans ses

annales ſur Quintilien ; & il ſera mon guide par rapport à la chronologie, ſur ce qui regarde la naiſſance, la vie, & les occupations de notre Rhéteur, qu'il a rangées dans un ordre fort clair, & fort vraiſemblable.

On diſpute ſur le lieu de ſa patrie. Pluſieurs diſent qu'il étoit de Calagurris, ville d'Eſpagne ſur l'Ebre, nommée préſentement *Calahorra.* D'autres croient avec aſſez de fondement, qu'il étoit né à Rome.

Senec. Controv. lib. 5. in Præf.

On ne ſait point certainement s'il étoit fils, ou petit-fils de l'Orateur Fabius dont Séneque le pere a dit quelque choſe, & qu'il a mis au nombre de ces Orateurs dont la réputation meurt avec eux.

Quintilien fréquenta ſans doute à Rome les Ecoles des Rheteurs, où la jeuneſſe ſe formoit pour l'Eloquence. Il employa un autre moyen encore plus efficace pour arriver à ce but, qui étoit de ſe rendre le diſciple des grands Orateurs qui avoient le plus de réputation. Domitius Afer tenoit alors parmi eux le premier rang. Quintilien ne ſe contentoit pas d'entendre ſes plaidoyers au Barreau : il lui rendoit auſſi de fréquentes viſites ; & ce vénérable Vieillard, qui faiſoit l'admiration de ſon ſiécle, ne dedaignoit pas d'entrer en converſation avec un jeune homme

en qui il voyoit de grands talens & de grandes espérances. C'est le service important que peuvent rendre à de jeunes Avocats ceux qui ont vieilli avec gloire dans cette illustre profession, sur-tout lorsqu'ils ont quitté la plaidoierie, & qu'ils se sont retirés. Leur * maison alors devient comme l'Ecole publique de la jeunesse qui aspire à la gloire de l'Eloquence, & qui s'adresse à eux comme à des Oracles pour apprendre de leur bouche par quelle route on y peut arriver. Quintilien sut bien profiter de la bonne volonté d'Afer, & il paroît, par les questions qu'il lui proposoit, que son but étoit de se former dans ces entretiens le goût & le jugement. Il ** lui avoit demandé un jour lequel d'entre les Poëtes il croyoit approcher le plus près d'Homere. *Virgile*, dit Afer, *est le second, mais beaucoup plus près du premier que du troisieme.* Il eut la douleur de voir ce grand homme, qui avoit fait si long-tems l'honneur du Barreau, survivre à

Quintil. lib. 12. cap. 11.

* Frequentabunt ejus domum optimi Juvenes more veterum, & veram dicendi viam velut ex oraculo petent. Hos ille formabit, quasi eloquentiæ parens. *Quintil. lib. 12. cap. 11.*

** Utar verbis iisdem, quæ ex Afro Domitio juvenis accepi; qui mihi interroganti, quem Homero crederet maximè accedere: *Secundus*, inquit, *est Virgilius, propior tamen primo quàm tertio.* Quintil. lib. 10. cap. 1.

ſa propre réputation, pour n'avoir pas ſu profiter du ſage conſeil * d'Horace, & avoir mieux aimé ſuccomber que ſe retirer; c'eſt le reproche qu'on lui fit: *malle eum deficere, quàm deſinere.* Domitius Afer mourut la 59[e]. année de l'Ere de Jeſus Chriſt; & Juvénal vint au monde cette même année.

AN. J. C. 61. Deux ans après, Néron envoya Galba dans l'Eſpagne Tarraconnoiſe en qualité de Gouverneur. On croit que Quintilien l'y ſuivit; & qu'après y avoir enſeigné la Rhétorique, & exercé la profeſſion d'Avocat pendant plus de ſept ans, il revint à Rome avec lui.

AN. J. C. 68. Ce fut ſur la fin de cette année-là même que Galba fut déclaré Empereur, & que Quintilien ouvrit à Rome une Ecole de Rhétorique. Il fut le premier qui l'y enſeigna par autorité publique, & aux gages de l'Etat; de quoi il eut l'obligation à Veſpaſien. Car, ** ſelon Suétone, ce Prince fut le premier qui aſſigna ſur le Tréſor public aux Rhéteurs tant Grecs que Latins des penſions qui montoient par an à douze mille cinq

Sueton. in Veſpaſ. c. 18.

* Solve ſeneſcentem maturè ſanus equum, ne
Peccet ad extremum ridendus, & ilia ducat.
Horat. Epiſt. 1. *lib.* 1.

** Primus è fiſco Latinis Græciſque Rhetoribus annua centena conſtituit.

cens livres. Avant cet établissement il y avoit des Maîtres de Rhetorique qui l'enseignoient sans être autorisés du public. Outre ce que ces Rhéteurs recevoient du public, les * peres dont ils instruisoient les enfans leur donnoient une somme, que Juvénal trouve fort modique par comparaison à celles qu'ils emploient pour des dépenses frivoles. Car, selon lui, rien ne coûtoit moins à un pere que son fils, & il plaignoit tout pour son éducation : *Res nulla minoris Constabit patri quàm filius.* Cette somme montoit à deux cens cinquante livres : *Duo sestertia.* Quintilien remplit la chaire de Rhétorique pendant vingt ans, avec un applaudissement général.

Il exerça en même-tems & avec un pareil succès la fonction d'Avocat, & se fit aussi un grand nom dans le Barreau. Quand on distribuoit les differentes parties d'une cause à differens Avocats, comme c'étoit autrefois la coutume, on le chargeoit pour l'ordinaire du soin d'exposer le fait, ce qui demande un esprit d'ordre & une grande netteté. Il excelloit aussi dans l'art d'émouvoir les paf-

Quintil. lib. 4. cap. 2.

* Hos inter sumptus sestertia Quintiliano
Ut multum duo sufficient. Res nulla minoris
Constabit patri quàm filius.
Juvenal. Satyr. 7. Lib. 3.

Idem. lib. 6. cap. 2.

ſions ; & * il avoue, avec cet air de franchiſe modeſte qui lui étoit naturel, qu'on le voyoit ſouvent, lorſqu'il plaidoit, non-ſeulement répandre des larmes, mais changer de viſage, pâlir, & donner toutes les marques d'une vive & ſincere douleur. Il ne diſſimule pas que c'eſt à ce talent qu'il devoit la réputation qu'il s'étoit faite au Barreau. En effet, c'eſt par cet endroit principalement que l'Orateur ſe diſtingue, & qu'il enleve les ſuffrages.

Nous verrons bientôt combien il étoit propre pour inſtruire la Jeuneſſe, & comment il venoit à bout de s'en faire aimer & reſpecter. Entre pluſieurs illuſtres diſciples qui fréquenterent ſon Ecole, Pline le jeune eſt celui qui lui a fait le plus d'honneur par la beauté de ſon génie, par l'élégance & la ſolidité de ſon ſtyle, par la douceur admirable de ſon caractere, par ſa libéralité envers les gens de Lettres, & ſur-tout par ſa vive reconnoiſſance pour ſon Maître, dont il lui donnera une illuſtre preuve dans la ſuite.

Après avoir employé de ſuite & ſans

* Hæc diſſimulanda mihi non fuerunt, quibus ipſe, quantuſcumque ſum aut fui, (nam perveniſſe me ad aliquod nomen ingenii credo) frequenter motus ſum, ut me non lacrymæ ſolùm deprehenderint, ſed pallor, & vero ſimilis dolor. *Quintil.*

interruption vingt années, tant pour instruire la jeunesse dans l'Ecole, que pour défendre les particuliers dans le Barreau, il obtint de l'Empereur Domitien la permission de quitter ces deux emplois également utiles & pénibles. Instruit par le triste exemple de Domitius Afer, son Maître, il crut qu'il falloit songer à la retraite avant qu'elle lui devînt absolument nécessaire, & qu'il ne pouvoit mettre une fin plus honnête à ses travaux qu'en y renonçant dans un tems où on le regretteroit : *Honestissimum finem putabamus, desinere dum desideraremur*; au lieu que Domitius avoit mieux aimé succomber sous le fardeau, que le déposer. C'est à cette occasion qu'il donne aux Avocats un sage conseil.* *L'Orateur*, dit-il, *s'il m'en croit, battra en retraite avant que de tomber dans les piéges de la caducité, & gagnera le port pendant que son vaisseau est encore bon & entier.*

Quintil. lib. 12. cap. 11.

Quintilien n'avoit pourtant alors que quarante-six ou quarante-sept ans, qui est un âge encore verd & robuste. Peut-être que ses longs travaux avoient commencé d'affoiblir sa santé. Quoi qu'il en soit, son loisir ne fut point un loisir de lan-

An. J. C. 88.

* Antequam has ætatis veniat insidias, receptui canet, & in portum integra nave perveniet. *Quintil. lib. 12. cap. 11.*

gueur & de pareſſe, mais d'activité & d'ardeur, de ſorte qu'il devint, en un certain ſens, encore plus utile au Public, qu'il ne l'avoit été par tous ſes travaux paſſés. Car enfin ceux-ci furent renfermés dans les bornes étroites d'un certain nombre de perſonnes & d'années, au lieu que les Ouvrages qui furent le fruit de ſon repos, ont inſtruit tous les ſiécles : de ſorte qu'on peut dire que l'Ecole de Quintilien eſt demeurée ouverte depuis ſa mort à tous les peuples, & qu'elle retentit encore tous les jours des admirables préceptes qu'il nous a laiſſés ſur l'Eloquence.

AN. J. C. 89. Il commença par compoſer un Traité *ſur les cauſes de la corruption de l'Eloquence*, dont on ne ſauroit trop regretter la perte. Ce n'eſt point certainement celui que nous avons ſous le titre de *Dialogue ſur les Orateurs.*

Quintil. in Proœm. l. 6. Dans le tems qu'il commençoit cet Ouvrage, il perdit le plus jeune de ſes deux fils qui n'avoit que cinq ans : & peu de mois auparavant une mort prématurée lui avoit enlevé ſa femme, qui n'étoit âgée que de dix-neuf ans, & même un peu moins.

AN. J. C. 90. Quelque tems après, preſſé par les prieres de ſes amis, il commença ſon grand Ouvrage des *Inſtitutions Oratoires*, compoſé de douze Livres : j'en rendrai compte dans la ſuite.

Il en avoit achevé les trois premiers, lorsque l'Empereur Domitien lui confia le soin de deux jeunes Princes ses petits-neveux, qu'il destinoit pour lui succéder à l'Empire. Ils étoient petits-fils de Domitille sa sœur, dont la fille, nommée aussi Domitille, avoit épousé Flavius Clémens, cousin-germain de l'Empereur : elle en avoit eu les deux Princes dont il s'agit. Ce fut une nouvelle raison pour lui de redoubler ses soins pour perfectionner son travail. Il est bon de l'entendre lui-même : l'endroit est remarquable. * « Jusqu'ici, dit-il, en s'adressant à Victorius, à qui il avoit dédié son Ouvrage, » j'écrivois seulement pour vous & pour moi; & renfermant ces instructions dans notre domestique, quand elles n'auroient pas été goûtées du Public, je m'estimois trop heureux qu'elles pussent être utiles à votre fils & au mien. Mais depuis que l'Empereur m'a chargé de l'éducation de ses petits-neveux, seroit-ce faire le cas que je dois de l'approba-

An. J. C. 91.
Quintil. in Proœm. l. 4.
Sueton. in Domit c. 15.

* Adhuc velut studia inter nos conferebamus; &, si parum nostra institutio probaretur à ceteris, contenti fore domestico, usu videbamur, ut tui meique filii disciplinam formare, satis putaremus. Cùm verò mihi Domitianus Augustus sororis suæ nepotum delegaverit curam, non satis honorem judicorum cœlestium intelligam, nisi ex hoc quoque oneris magnitudinem metiar. Quis enim mihi aut mores excolendi sit modus,

» tion d'un dieu, & connoître le prix
» de l'honneur que je viens de recevoir,
» que de ne pas régler sur cette idée
» la grandeur de mon entreprise ? En
» effet, de quelque maniere que je la
» regarde, soit du côté des mœurs, soit
» du côté des connoissances & de l'art,
» que ne dois-je point faire pour méri-
» ter l'estime d'un si religieux Censeur,
» & d'un Prince en qui l'éloquence su-
» prême est jointe à la suprême puissance ?
» Que si l'on n'est point surpris de voir
» les plus excellens Poëtes, non-seule-
» ment invoquer les Muses au commen-
» cement de leur Ouvrage, mais implo-
» rer de nouveau leur assistance lorsque
» dans la suite il se présente quelque
» important objet à traiter, à combien
» plus forte raison doit on me pardon-
» ner, si, ce que je n'ai pas fait d'a-
» bord, je le fais maintenant, & si j'ap-
» pelle à mon secours tous les dieux,
» particulierement celui sous les auspices
» duquel j'écris désormais, & qui, plus

ut eos non immeritò probaverit sanctissimus Censor! aut studia, ne fefellisse in his videar Principem, ut in omnibus, ita in eloquentia quoque eminentissimum? Quod si nemo miratur Poetas maximos sæpe fecisse; ut non solum initiis operum suorum Musas invocarent, sed provecti quoque longius, cùm ad aliquem graviorem locum venissent, repeterent vota, & velut nova precatione uterentur: mihi quoque profectò poterit ignosci, si, quod initio, cùm primùm hanc materiam inchoavi, non fecerim, nunc omnes in auxilium deos, ipsumque im-

» que tous les autres, préside aux études
» & aux sciences ? Qu'il daigne donc m'ê-
» tre favorable, & proportionnant ses
» bontés à la haute idée qu'il a donnée
» de moi par un choix si glorieux &
» si difficile à soutenir, qu'il m'inspire
» tout l'esprit dont j'ai besoin, & me
» rende tel qu'il m'a cru. *Et me, qua-*
» *lem esse credidit, faciat* ».

Il faut avouer qu'il y a, dans ce compliment, beaucoup d'esprit, de noblesse, de grandeur, sur-tout dans la pensée qui le termine : *Et qu'il me rende tel qu'il m'a cru.* Mais est-il possible de pousser plus loin la flatterie & l'impiété, que de traiter de dieu un Prince qui étoit un monstre de vices & de cruautés ? Je ne sais même si dans cette derniere pensée il y a autant de justesse que de brillant : *Et qu'il me rende tel qu'il m'a cru.* Il ne l'étoit donc pas. Et comment ce prétendu dieu a-t-il pu croire qu'il le fût ? Encore si, au lieu de relever en lui la régularité & la pureté des mœurs, il s'étoit contenté de faire valoir son éloquence, & les autres talens de l'esprit dont il se piquoit, la flatterie seroit moins odieuse. C'est ainsi qu'il le loue dans un *Lib.* 10. *c.* 1.

primis, quo neque præsentius aliud, neque studiis magis propitium numen est, invocem ; ut quantum nobis expectationis adjecit, tantum ingenii aspiret, dexterque ac volens adsit, & me, qualem esse credidit, faciat.

autre endroit, où il le met au-dessus de tous les Poëtes. Il y a beaucoup d'apparence que ce fut pour lors que les ornemens Consulaires furent accordés à Quintilien.

Le soin de l'éducation des jeunes Princes dont Quintilien se trouvoit chargé, ne l'empêchoit pas de travailler à son Livre des Institutions Oratoires. La considération du fils unique qui lui restoit, dont l'heureux naturel méritoit toute sa tendresse & toute son attention, étoit pour lui un puissant motif de hâter cet ouvrage, qu'il regardoit comme la plus précieuse partie de l'héritage qu'il devoit lui laisser, afin, dit-il lui-même, que si un accident imprévu enlevoit à ce cher fils son pere, il pût, même après sa mort, lui servir encore de maître & de conducteur.

Quintil. in Proœm. lib. 6.

AN. J. C. 92. Continuellement donc occupé de la vue & de la crainte de sa mortalité, il travailloit jour & nuit à son Ouvrage; & il en avoit déjà achevé le cinquieme Livre, lorsqu'une mort avancée lui ravit ce cher fils, qui faisoit toute sa joie & toute sa consolation. Ce fut pour lui, après la perte qu'il avoit déjà faite du plus jeune de ses fils, un nouveau coup de foudre qui l'abattit & le renversa sans lui laisser de ressource. Sa douleur, ou plutôt son désespoir, éclata en plaintes

& en reproches contre les dieux mêmes, qu'il accusa hautement d'injustice & de cruauté, déclarant qu'on voit bien, après un traitement si cruel & si injuste, que ni lui, ni ses enfans n'avoient point mérité, qu'il n'y a point de Providence qui veille sur les choses d'ici-bas.

De tels discours nous marquent clairement ce qu'étoit la probité payenne, même la plus parfaite : car, je ne sais si dans toute l'antiquité on peut trouver un homme d'un caractere plus doux, plus sage, plus raisonnable, plus vertueux que l'étoit Quintilien, selon les regles du paganisme. Ses Livres sont pleins d'excellentes maximes sur l'éducation des enfans, sur le soin que les peres & les meres doivent prendre pour les préserver des dangers du monde, sur l'attention que les maîtres doivent apporter pour conserver en eux le précieux dépôt de l'innocence, sur le généreux désintéressement que doivent faire paroître les personnes qui sont en place, enfin sur le zele & l'amour du bien public.

Sa douleur auroit été très-juste, si elle avoit été modérée; car jamais enfant ne dût être plus regretté que celui-ci. Outre les graces naturelles & les talens extérieurs, un son de voix charmant, une physionomie aimable, une facilité

ſurprenante à bien prononcer les deux langues comme s'il eût été également né pour l'une & pour l'autre ; il avoit les plus heureuſes diſpoſitions qu'on puiſſe ſouhaiter pour les ſciences, jointes à un goût & à une inclination pour l'étude qui étonnoit ſes maîtres. Mais les qualités du cœur l'emportoient ſur celles de l'eſprit. Quintilien, qui avoit connu beaucoup de jeunes gens, atteſte avec ſerment qu'il n'avoit jamais vu tant de probité, de naturel, de bonté d'ame, de douceur, & d'honnêteté, que dans ce cher fils. Il fit paroître pendant une maladie de huit mois une égalité & une fermeté d'ame, que les Médecins ne ſe laſſoient point d'admirer, ſe roidiſſant avec force contre les craintes & les douleurs, & ſur le point d'expirer, conſolant lui-même ſon pere, & tâchant d'arrêter ſes larmes. Quel malheur que tant de belles qualités aient été perdues ! mais quelle honte & quels reproches, ſi des enfans chrétiens étoient moins vertueux !

Après avoit fait treve avec l'étude pendant quelque tems, Quintilien, revenu un peu à lui-même, reprit ſon Ouvrage ; dont il dit que le Public lui devoit ſavoir d'autant plus de gré, que déſormais il ne travailloit plus pour lui-même, ſes écrits, de même que ſes biens, devant paſſer à des étrangers. Il acheva enfin

An. J. C. 93.

ſon

ſon plan en douze Livres. Il n'y avoit gueres mis que deux ans : encore avoit il employé une grande partie de ce tems-là, non à le compoſer actuellement, mais à le préparer, en amaſſant, par la lecture d'une infinité d'Auteurs qui avoient traité le même ſujet, tous les matériaux qui devoient y entrer. Et nous avons vû combien ces deux années avoient été remplies pour lui de troubles & de triſtes occupations. Il eſt étonnant, & preſque incroyable, comment un Ouvrage ſi parfait a pu être compoſé en ſi peu de tems. Son * deſſein étoit de ſuivre le conſeil d'Horace, qui, dans ſon Art Poétique, recommande à ceux qui écrivent de ne pas ſe preſſer de rendre publics leurs Ecrits. Il gardoit donc les ſiens, afin de les revoir à loiſir & à tête repoſée; de laiſſer paſſer ce premier mouvement d'amour-propre & de complaiſance que l'on a toujours pour ſes productions; & de les examiner, non plus en Auteur préoccupé, mais avec le ſang-froid d'un Lecteur. Il ne put pas réſiſter long tems à l'empreſſement & à l'avidité du Public, impatient d'avoir ſes écrits; & il ſe vit comme forcé de les lui abandonner, ſe

Epiſt. ad Tryph. bibliop.

* Uſus deinde Horatii conſilio, qui in Artæ poetica ſuadet, ne præcipitetur editio, *no umque prematur in annum* : dabam iis otium, ut refrigerato inventionis amore, diligentiùs repetitos tanquam lector perpenderem.

contentant de souhaiter un bon succès, & de recommander à son Libraire d'avoir grand soin qu'ils fussent bien exacts & bien corrects. Il dut se passer un an au moins, avant qu'ils fussent en état de paroître. Nous avons obligation à M. l'Abbé Gédoyn d'avoir mis le Public, par la traduction qu'il a faite de Quintilien, en état de juger du mérite de cet Auteur.

AN. J. C. 94. M. Dowel croit que ce fut vers ce tems-ci que Quintilien, délivré des soins de son grand Ouvrage qu'il venoit d'achever, songea à un second * mariage, & prit pour femme la petite-fille de Tullius : c'est ainsi que l'appelle Pline le jeune. Il en eut sur la fin de cette année une fille.

AN. J. C. 96. Domitien, malgré sa divinité prétendue, fut tué dans son palais par Etienne, qui s'étoit mis à la tête des Conjurés. Cet Empereur avoit fait mourir Flavius Clément, alors Consul, son cousin; & avoit banni Flavie Domitille sa niece, femme de ce Clément. Il avoit aussi banni sainte Flavie Domitille, fille d'une sœur du même Consul. Toutes ces personnes souffrirent pour le nom de Jesus-Christ. La mort de Clément fut ce qui avança le plus celle de Domitien, soit par l'hor-

* *Ce second mariage paroît assez vraisemblable, n'est pas certain, mais*

reur & la crainte qu'elle donna à tout le monde, ſoit parce qu'elle anima contre lui Etienne, affranchi, & Intendant des biens de Domitille, femme de Clément, dont on l'obligeoit de rendre compte, & on l'accuſoit de n'en avoir pas bien uſé. Nerva ſuccéda à Domitien, & ne régna que ſeize mois & quelques jours. Il eut pour ſucceſſeur Trajan, qu'il avoit adopté, & qui régna vingt ans.

An. J. C. 98

On ignore tout ce qui regarde Quintilien depuis la mort de Domitien, excepté le mariage de ſa fille, ſuppoſé qu'il en ait eu une. Dès qu'elle fut en âge nubile, il lui donna pour époux Nonius Céler. Pline ſe ſignala dans cette occaſion par une générolité & une reconnoiſſance, qui lui font, ce me ſemble, encore plus d'honneur que ſes Ecrits, quelque excellens qu'ils ſoient. Il avoit étudié l'Eloquence ſous Quintilien. Les Ouvrages qu'il nous a laiſſés ſont une bonne preuve qu'il fut un digne diſciple d'un ſi grand maître : mais le fait qui ſuit ne marque pas moins ſon bon cœur, & le ſouvenir toujours préſent qu'il conſervoit des ſervices qu'il en avoit reçus. Dès qu'il ſut que Quintilien ſongeoit à marier ſa fille, il crut devoir lui témoigner ſa reconnoiſſance par un petit préſent. La difficulté étoit de le lui faire accepter. Il lui écrivit ſur ce ſujet une

Lettre, dont on ne peut trop admirer l'art & la délicateſſe. La traduction que j'en inſere ici, eſt du célebre M. de Sacy.

Lettre de Pline à Quintilien.

« * QUOIQUE vous ſoyez très-mo-
» deſte, & que vous ayez élevé votre
» fille dans les vertus convenables à la
» fille de Quintilien, & à la petite-fille
» de Tutilius : cependant, aujourd'hui
» qu'elle épouſe Nonius Céler, homme
» de diſtinction, & à qui ſes emplois &
» ſes charges impoſent une certaine né-
» ceſſité de vivre dans l'éclat, il faut
» qu'elle regle ſon train & ſes habits ſur
» le rang de ſon mari. Ces dehors n'aug-
» mentent pas notre dignité, mais ils lui
» donnent plus de relief. Je ſais que vous
» êtes très-riche des biens de l'ame, &
» beaucoup moins de ceux de la fortune
» que vous ne devriez l'être. Je prends
» donc ſur moi une partie de vos obli-
» gations ; &, comme un ſecond pere, je

* Qamvis & ipſe ſis continentiſſimus, & filiam tuam ita inſtitueris, ut decebat filiam tuam, Tutilii neptem : cùm tamen ſit nuptura honeſtiſſimo viro Nonio Celeri, cui ratio civilium officiorum neceſſitatem quandam nitoris imponit ; debet, ſecundùm conditiones mariti, veſte, comitatu augeri : quibus non quidem augetur dignitas, ornatur tamen & inſtruitur. Te porro animo beatiſſimum, modicum facultatibus ſcio. Itaque partem oneris tui mihi vindico, & tanquam parens alter puellæ

» donne à notre chere fille cinquante mille
» sesterces. (6250 livres.) Je ne me bor-
» nerois pas là, si je n'étois persuadé que
» la médiocrité du petit présent pourra
» seule obtenir de vous, que vous le
» receviez. Adieu ».

Cette Lettre de Pline nous apprend une circonstance bien glorieuse pour Quintilien : c'est qu'après vingt années d'exercice public employées avec une réputation & un succès étonnant tant à enseigner la jeunesse, qu'à plaider dans le Barreau : après un long séjour à la Cour auprès des jeunes Princes, dont l'éducation devoit lui donner, & lui avoit donné sans doute un grand crédit auprès de l'Empereur, il n'avoit point amassé de grands biens, & étoit toujours demeuré dans une louable médiocrité. Bel exemple, mais qui est rarement imité!

Juvénal pourtant fait entendre que *Satyr. 7. l. 3* Quintilien étoit fort riche, & qu'il avoit un nombre considérable de forêts, d'où il tiroit sans doute un très-gros revenu.

> Unde igitur tot
> Quintilianus habet saltus ?

Il faut nécessairement que ces richesses

nostræ, conferro quinquaginta millia nummûm : plus collaturus, nisi à verecundia tua sola mediocritate munusculi impetrari posse considerem, ne recusares. Vale. *Epist. 32. lib. 6.*

aient été postérieures au tems où Pline fit à Quintilien le présent dont il a été parlé. On croit qu'elles pouvoient être l'effet de la libéralité d'Adrien lorsqu'il fut parvenu à l'Empire, car il se déclara le protecteur des Savans. Quintilien avoit alors 76 ans. On ne sait point s'il a vécu long-tems après, & l'histoire ne nous apprend rien de sa mort.

Av. J. C. 118.

2. *Plan & caractere de la Rhétorique de Quintilien.*

ON peut dire que la Rhétorique de Quintilien, qu'il intitula *Institutions Oratoires*, est la plus complette que l'antiquité nous ait laissée. Son dessein est de former un Orateur parfait. Il le prend au berceau & dès sa naissance, & le conduit jusqu'au tombeau. Cette Rhétorique est renfermée en douze Livres. Dans le premier il traite de la maniere dont il faut élever les enfans dès l'âge le plus tendre, puis de ce qui regarde la Grammaire. Le second expose ce qui doit se pratiquer dans l'Ecole de Rhétorique, & plusieurs questions qui regardent la Rhétorique même, si elle est une science, si elle est utile, &c. On trouve dans les cinq Livres suivans les préceptes de l'Invention & de la Disposition. Les Livres VIII, IX & X, ren-

ferment tout ce qui regarde l'Elocution. Le XI, après un beau chapitre où il s'agit de la maniere de parler convenablement, *de aptè dicendo*, traite de la Mémoire & de la Prononciation. Dans le XII, qui est peut-être le plus beau de tous, Quintilien marque quelles sont les qualités & les obligations personnelles de l'Avocat comme tel & par rapport à la plaidoierie, quand il doit quitter cette profession; & à quoi il doit s'occuper pendant sa retraite.

Un des caracteres particuliers de la Rhétorique de Quintilien, est d'être écrite avec tout l'art, toute l'élégance, toute l'énergie du style qu'il est possible d'imaginer. Il * savoit que les préceptes, quand on les traite d'une maniere si nue & si subtile, ne sont propres qu'à dessécher l'esprit, & qu'à décharner, pour-ainsi-dire, le discours, en lui ôtant toute grace & toute beauté, & lui laissant seulement des os & des nerfs, qui n'en font qu'un corps maigre & sec, ou plutôt un squélette. Il ** s'appliqua donc à faire

* Plerumque nudæ illæ artes, nimia subtilitatis affectatione frangunt atque concidunt quidquid est in oratione generosius, & omnem succum ingenii bibunt, & ossa detegunt, quæ ut esse & astringi nervis suis debent, sic corpore operienda sunt *Quintil. in Proœm. lib.* I.

** In ceteris admiscere tentavimus aliquid nitoris, non jactandi ingenii gratia, (namque in id eligi materia poterat uberior) sed ut hoc ipso alli-

entrer dans ses Institutions tout l'agrément dont cet Ouvrage étoit susceptible, non pas, dit-il lui-même, pour faire parade d'esprit, car il pouvoit choisir un sujet qui y fût plus propre; mais afin que les jeunes gens, invités par l'attrait du plaisir, s'appliquassent plus volontiers à la lecture & à l'etude de ses préceptes, qui, dénués de grace & d'ornement, ne manqueroient pas, en blessant la délicatesse de leurs oreilles, de rebuter aussi leur esprit. En effet, on voit dans ses Ecrits une grande richesse de pensées, d'expressions, d'images, & sur-tout de comparaisons, qu'une imagination vive & ornée d'une profonde connoissance de la nature, lui fournit à propos, sans jamais s'épuiser, ni tomber dans des redites ennuyeuses : comparaisons, qui jettent dans les préceptes, souvent obscurs & désagréables par eux-mêmes, une clarté & une grace qui en écartent tout ennui & tout dégoût.

Le * principal but de Quintilien, dans sa Rhétorique, a été de s'opposer au

ceternus magis juventutem ad cognitionem eorum quæ necessaria studiis arbitrabamur, si ducti jucunditate aliqua lectionis, libentius discerent ea, quorum ne jejuna atque arida traditio averteret animos, & aures (præsertim tam delicatas) raderet, verebamur. *Quintil. lib.* 3. *cap.* 1.

* Quod accidit mihi, dum corruptum & omnibus vitiis fractum dicendi genus revocare ad severiora judicia contendo. *Quintil. liv.* 10. *cap.* 1.

mauvais goût d'éloquence qui prévaloit de son tems, & de rappeller les esprits à une maniere de penser & de juger plus saine, plus sévere, & plus conforme aux regles de la bonne nature. Séneque, plus que tout autre, avoit contribué à gâter & à corrompre le jugement des jeunes Romains, & à substituer à l'éloquence mâle & robuste qui avoit régné jusqu'à lui, les mignardises, s'il est permis d'en parler ainsi, d'un style chargé d'ornemens, de pensées brillantes, d'anthitheses, & de pointes. Il * sentoit bien que ses Ecrits ne pouvoient plaire à quiconque feroit cas des Anciens : c'est pourquoi il n'avoit cessé de parler mal d'eux, & de les décrier, même les plus généralement estimés, comme Cicéron & Virgile. Il étoit venu à bout en effet d'inspirer pour eux un mépris presque universel, de sorte que, lorsque Quintilien commença à enseigner, il ne trouva que Séneque entre les mains des jeunes gens. Il n'entreprit pas de le leur ôter absolument, mais il ne pouvoit souffrir qu'on le préférât à des Ecrivains qui

* Tum autem solus hic ferè in manibus adolescentium fuit. Quem non equidem omnino conabar excutere, sed potioribus præferri non sinebam, quos ille non desiterat incessere, cum diversi sibi conscius generis, placere se in dicendo posse iis, quibus illi placerent, diffideret. *Ib.*

valoient, ſans comparaiſon, beaucoup mieux que lui.

Au reſte on ne doit pas être étonné que ce mauvais goût ait fait de ſi rapides progrès en ſi peu de tems : c'eſt ce qui arrive pour l'ordinaire. Il ne faut qu'un homme d'un certain caractere pour entraîner après lui tous les autres, & pour donner le ton à toute une nation. Tel étoit Séneque. Je paſſe ici ſous ſilence beaucoup d'autres qualités qui le faiſoient admirer : un naturel heureux, également propre à tout ; une vaſte étendue de connoiſſances ; une étude aſſez profonde de la Philoſophie, & une Morale remplie de principes ſouvent très-exacts & très-ſolides. Pour me renfermer dans notre ſujet, il avoit un eſprit facile & fécond, une belle & riche imagination, une compoſition aiſée & brillante, des penſées très-ſolides, des expreſſions choiſies & fort énergiques, des tours heureux & ſpirituels. Mais * pour ſon ſtyle, il étoit vicieux preſque dans toutes ſes parties, & d'autant plus dangereux, qu'il étoit plein de défauts agréables.

Quintil. Ibid.

Ce ſtyle fleuri, ce goût de pointe, d'autant plus dangereux qu'il eſt plus à

* Sed in eloquendo corrupta pleraque, atque eo perniciosiſſima, quòd abundant dulcibus vitiis. Velles eum ſuo ingenio dixiſſe, alieno judicio.

la portée de la jeunesse, & plus conforme à son caractere, saisit bientôt toute la ville. Il * falloit que toute preuve, toute période finît par quelque pensée brillante, ou quelque tour singulier, qui frappât l'oreille, qui se fît remarquer, & qui mendiât en quelque sorte l'applaudissement.

Quintilien se crut obligé d'attaquer avec force ce mauvais goût, & c'est ce qu'il fait dans presque tout son Ouvrage, en y établissant, sur le modele des Anciens, les principes de la vraie & solide éloquence. Ce n'est pas, comme il le déclare souvent, & comme son style le fait assez connoître, qu'il fût ennemi des beautés & des graces du discours. Il ** reconnoît que Cicéron même, pour défendre ses parties, employoit des

* Nunc illud volunt, ut omnis locus, omnis sensus in fine sermonis feriat aurem. Turpe autem ac prope nefas ducunt, respirare ullo loco qui acclamationem non petierit. *Quintil. lib.* 8. *cap.* 5.

** Nec fortibus modò sed etiam fulgentibus armis præliatus in causa est Cicero Cornelii : qui non assecutus esset docendo Judicem tantùm, & utiliter demum ac latinè perspicuèque dicendo, ut populus Romanus admirationem suam, non acclamatione tantùm, sed etiam plausu confiteretur. Sublimitas profectò, & magnificentia, & nitor, & auctoritas expressit illum fragorem . . . Sed ne causæ quidem parum confert hic orationis ornatus. Nam qui libenter audiunt, & magis attendunt, & faciliùs credunt, plerumque ipsa delectatione capiuntur, nonnunquam ipsa admiratione auferuntur. *Quintil. lib.* 8. *cap.* 3.

armes non-seulement fortes, mais brillantes; & que dans la cause de Cornélius Balbus, où il fut souvent interrompu par les applaudissemens & les battemens de mains de tout son auditoire, ce furent la sublimité, la pompe, & l'éclat de son éloquence, qui attirerent ces bruyantes acclamations. Il ajoute à ce motif, qui semble ne regarder que la réputation de l'Orateur, une réflexion bien vraie & bien sensée : c'est que la beauté du discours contribue même beaucoup au succès de la cause, parce que ceux qui écoutent volontiers se rendent plus attentifs, & deviennent plus disposés à croire ce qu'ils entendent, gagnés qu'ils sont par le plaisir, & quelquefois entraînés par l'admiration.

Quintilien ne rejette donc point les ornemens : mais * il veut que l'Eloquence, ennemie du fard & de toute grace empruntée, n'admette qu'une parure mâle, noble, & majestueuse. Il consent qu'elle brille, mais de santé, s'il faut ainsi dire, & qu'elle ne doive sa beauté qu'à ses forces & à son embonpoint. Il ** porte

* Sed hic ornatus, (repetam enim) virilis, fortis, & sanctus sit; nec effeminatam levitatem, nec fuco eminentem colorem amet, sanguine & viribus niteat. *Quintil. Ibid.*

** Et, si necesse sit, veterem illum horrorem dicendi malim, quàm istam novam licentiam. Sed patet media quædam via : sicut in cultu victuque accessit aliquis citra reprehensionem nitor, quem, sicut possumus, adjiciamus virtutibus. *Ibid. cap.* 5.

ce principe si loin, que s'il falloit choisir, il aimeroit mieux la rudesse & la grossiéreté des Anciens, que l'afféterie étudiée des Modernes. Mais il y a, dit-il, en cette matiere un milieu qu'on peut tenir ; de même que dans nos tables & dans nos meubles il regne aujourd'hui une propreté & une élégance qui n'est point répréhensible, & dont il faut tâcher, s'il est possible, de faire une vertu.

On voit par le peu que j'ai rapporté de Quintilien, combien la lecture d'un tel Ouvrage peut être utile aux jeunes gens pour leur former le jugement. Elle ne l'est pas moins par rapport aux mœurs. Il a répandu dans toute sa Rhétorique des maximes admirables. J'en ai rapporté une partie dans mon Traité des Etudes.

Mais ce fond de probité, si digne par lui même de nos éloges, se trouve déshonoré par les flatteries impies de notre Rhéteur à l'égard de Domitien, & par son désespoir à la mort de ses enfans, porté jusqu'à nier la Providence. Cet exemple, & beaucoup d'autres pareils, nous apprennent ce qu'il faut penser de ces vertus payennes qui n'avoient aucune racine que dans l'amour de soi-même, & d'une religion qui ne fournissoit aucun dédommagement des pertes & des maux auxquels la vie humaine est exposée.

3. *Maniere d'enseigner la jeunesse, usitée du tems de Quintilien.*

AVANT que de terminer l'article de Quintilien, je tirerai de ses Ecrits une partie de ce qui regarde la maniere d'enseigner usitée à Rome de son tems.

Quintil. lib. 1. cap. 1.

Il paroît que c'étoit une coutume assez ordinaire à Rome de ne commencer à instruire les enfans qu'à l'âge de sept ans, parce qu'on croyoit qu'avant cet âge ils n'ont ni la force du corps, ni l'ouverture d'esprit, nécessaires pour apprendre.

Quintilien pense autrement, & aime mieux s'en rapporter au sentiment de Chrysippe, qui avoit fait un Traité fort étendu & fort estimé sur l'éducation des enfans. Quoique ce Philosophe donnât trois ans aux nourrices, il vouloit que dès cet âge on s'appliquât à inspirer aux enfans de bons principes de morale, & qu'on les formât insensiblement à la vertu. Or, dit Quintilien, si on peut dès-lors cultiver leurs mœurs, qui empêche qu'on ne cultive aussi leur esprit ? Que veut-on que fasse un enfant depuis qu'il commence à parler ? car enfin il faut bien qu'il fasse quelque chose. Est-il à propos de l'abandonner entierement aux discours des Gouvernantes & des domestiques ? On sait bien qu'à cet âge-là il n'est point

capable ni de travail, ni d'application. Aussi, ce ne sera pas une étude, mais un jeu ; & on ne laissera pas de mettre à profit ces premiers tems de l'enfance jusqu'à la septieme année, qui, pour l'ordinaire, sont perdus, en leur apprenant mille choses agréables, & qui sont à leur portée.

On commençoit par l'étude de la langue Grecque, mais celle de la langue Latine suivoit de près ; & dans tout le reste du tems on cultivoit les deux langues avec un égal soin. C'est ce qui ne se pratique point assez régulierement parmi nous : aussi la plupart de nos François ne savent-ils point leur langue naturelle par principes. *Ibid.*

Quand les enfans avoient appris à bien lire & à écrire correctement, on leur enseignoit la Grammaire, tant de la langue Latine que de la Grecque.

Il y avoit, pour cela, des Maîtres particuliers qui enseignoient à la maison ; & d'autres Maîtres, qui enseignoient dans les Ecoles publiques. Quintilien examine laquelle de ces deux manieres d'enseigner est la plus utile ; & après avoir pesé mûrement les raisons de part & d'autre, il se déclare pour les Ecoles publiques. Le chapitre où il traite cette question, est un des plus beaux endroits de son Ouvrage. *Ibid. cap. 2.*

La Grammaire n'étoit point regardée *Lib. 1. cap. 4.*

alors comme une occupation frivole & peu importante. Les Romains en faisoient un grand cas, & y donnoient une application particuliere, persuadés que, prétendre s'avancer dans les sciences sans le secours de la Grammaire, c'est vouloir élever un édifice sans fondement. Ils ne s'arrêtoient pas à des minuties & à des subtilités, qui ne servent qu'à rétrécir & à dessécher l'esprit; ils en étudioient sérieusement les principes, & en approfondissoient les raisons; car de toute la Grammaire, rien ne nuit que ce qui est inutile.

Ibid. La Grammaire, c'est-à-dire l'Art d'écrire & de parler correctement, roule sur quatre principes : la raison, l'ancienneté, l'autorité, l'usage. Quintilien dit une chose admirable sur ce dernier chef, c'est-à-dire, sur la coutume & l'usage. Ce * mot, selon lui, a besoin d'explication, & il est nécessaire de bien dé-

* Sed huic ipsi necessarium est judicium, constituendumque imprimis id ipsum quid sit, quod consuetudinem vocemus. Quæ si ex eo quod plures faciunt nomen accipiat, periculosissimum dabit præceptum, non orationi modò, sed (quod majus est) vitæ. Unde enim tantum boni, ut pluribus quæ recta sunt placeant? igitur ut velli, & comam in gradus frangere, & in balneis perpotare, quamlibet hæc invaserint civitatem, non erit consuetudo, quia nihil horum caret reprehensione... sic, in loquendo, non, si quid vitiosè multis insederit, pro regula sermonis accipiendum erit... Ergo consuetudinem sermonis, vocabo consensum eruditorum; sicut vivendi, consensum bonorum. *Lib.* 1. *cap.* 4.

finir ce que l'on entend par ufage. Car, fi l'on prend ce mot pour ce que l'on voit faire au plus grand nombre, les conféquences en feront dangereufes, non-feulement pour le langage, mais, ce qui eft beaucoup plus important, pour les mœurs. Car, dit-il, peut on efpérer ce bonheur, que ce qui eft bien & felon les regles, foit fuivi du plus grand nombre ? Il rapporte plufieurs coutumes très-communes de fon tems, qui ne devoient point être regardées comme des ufages, mais comme des abus, quoiqu'elles fe fuffent emparées généralement de toute la ville. On appellera donc ufage, conclue-t-il, en matiere de langage, ce qui eft reçu par le confentement de ceux qui favent bien parler, comme, en fait de mœurs, l'ufage fera ce qui a l'approbation des gens de biens.

Le foin d'apprendre aux enfans à lire & à écrire correctement, & de leur enfeigner les principes des deux langues Grecque & Latine, étoit le premier mais non le principal devoir des Grammairiens. Ils y joignoient la lecture & l'explication des Poëtes, ce qui avoit une très grande étendue, & demandoit une profonde érudution. Ils ne fe contentoient pas de faire remarquer à un enfant la propriété & la fignification naturelle des mots; les différents pieds qui entrent dans la conf-

Lib. 1. cap. 5.

truction des vers, les tours & les expressions qui sont propres à la poésie; les tropes & les figures. Ils * s'appliquoient principalement à montrer ce qu'il faut observer dans l'économie d'une piece, dans les bienséances, dans les caracteres; ce qu'il y a de beau dans les pensées, & dans la diction; pourquoi le style est tantôt étendu & abondant, tantôt succinct & resserré. Ils donnoient aussi aux enfans une connoissance exacte de tout ce qui a rapport, dans les Poëtes, à la Fable où à l'Histoire, sans pourtant charger leur mémoire de rien d'inutile. Du moins ce sont les regles que Quintilien leur prescrit. Il ** compte pour une perfection dans un Grammairien, d'ignorer certaines choses, qui, en effet, ne méritent pas d'être sûes.

Ibid. cap. 6. Les Grammairiens commençoient aussi à former les jeunes gens à la composition, en leur faisant faire de petits récits, des fables, des narrations plus étendues. *Lib. 2. c. 1.* Ils empiétoient quelquefois, & Quintilien s'en plaint, sur ce qui appartenoit à la Rhétorique, & faisoient composer à leurs disciples des discours,

* Præcipuè verò illa infigat animis, quæ in œconomia virtus, quæ in decoro rerum, quid personæ cuique convenerit; quid in sensibus laudandum, quid in verbis; ubi copia probabilis, ubi modus.

** Ex quo mihi inter virtutes Grammatici habebitur, aliqua nescire.

non-ſeulement dans le genre Démonſtratif, qui ſembloit leur être abandonné, mais même dans le genre Déliberatif.

Dans le même tems que les jeunes gens étoient inſtruits dans la Grammaire, ils apprenoient auſſi la Muſique, la Géométrie, la Danſe qui forme le corps, & l'Art de bien prononcer; toutes choſes regardées comme néceſſaires à l'Orateur futur, & qui précédoient toujours l'étude de la Rhétorique.

Lib. 1. *cap.* 7. *&c.*

L'âge d'entrer dans la Rhétorique n'étoit point fixé, & ne pouvoit l'être, parce qu'il dépendoit du progrès qu'on avoit fait dans les études précédentes. Ce que l'on ſait certainement, c'eſt que les jeunes gens y demeuroient pluſieurs années : *Adulti ferè pueri ad hos præceptores transferuntur, & apud eos juvenes etiam facti perſeverant.* On peut conjecturer qu'ils entroient pour l'ordinaire en Rhétorique à treize ou quatorze ans, & qu'ils y demeuroient juſqu'à dix-ſept ou dix-huit ans. Ce long eſpace de tems qu'ils donnoient à la Rhétorique ne doit pas nous étonner, parce qu'à Rome, auſſi-bien qu'à Athenes, l'éloquence ouvrant la porte aux premieres dignités de la République, l'étude de cet Art y faiſoit la principale occupation de la jeuneſſe. Il faut ſe ſouvenir qu'on étudioit en même-tems la Rhétorique ſous

Lib. 2. *c.* 2.

des maîtres Grecs, & ſous des maîtres Latins.

La fonction des Rhéteurs embraſſoit deux parties : les préceptes, & les déclamations.

Quintilien, en pluſieurs endroits de ſon Ouvrage, prouve l'utilité & la néceſſité des préceptes : mais il eſt bien éloigné de croire qu'en compoſant on doive s'y aſſervir ſcrupuleuſement, & les regarder comme des loix d'une néceſſité indiſpenſable. La Rhétorique ſeroit certainement quelque choſe de bien aiſé, ſi on pouvoit la renfermer dans un petit nombre de regles fixes & ſtables. Auſſi ces regles changent-elles ſelon le tems, l'occaſion, & la néceſſité. * C'eſt pour cela que la principale partie de l'Orateur eſt le jugement, parce qu'il ſe détermine différemment ſelon le beſoin des affaires.

Le Rhéteur dictoit ces préceptes à ſes diſciples, ce qui devoit emporter beaucoup de tems : car, pour l'ordinaire, les Rhétoriques étoient fort longues, comme on en peut juger par celle de Quintilien. On y traitoit ſouvent des matieres fort abſtraites, & peu propres, ce me ſemble, à inſpirer du goût pour

* Atque adeo res in oratore præcipua conſilium, quia variè & ad rerum momenta convertitur. *Lib.* 2. *cap.* 14.

l'éloquence. Ce ſont de ces ſortes d'endroits, qu'en faveur de la jeuneſſe j'ai pris la liberté de retrancher dans l'édition que j'ai donnée de ce Rhéteur. Il trouva cette coutume établie, & il ne pouvoit ſagement s'en écarter. Mais il dédommage bien ſes Lecteurs, non-ſeulement par les beautés & les graces du ſtyle répandues dans tous les endroits qui en étoient ſuſceptibles, mais encore plus par les réflexions ſenſées dont il accompagne la plupart de ſes préceptes. Et combien, lorſqu'il les expliquoit à ſes diſciples, la vive voix y ajoutoit elle de force & de clarté!

Pour apprendre aux jeunes gens à mettre en pratique les préceptes qu'on leur avoit expliqués, le Maître les formoit à la compoſition. Ils faiſoient d'abord des narrations hiſtoriques. Puis ils s'élevoient juſqu'à louer les grands hommes, & à blâmer ceux qui ſe ſont rendus odieux par leurs méchantes actions; & quelquefois ils en faiſoient le parallele & la comparaiſon. Ils s'exerçoient auſſi par des Lieux communs, ſur l'avarice, ſur l'ingratitude, & d'autres vices en général: par certaines Theſes qui fourniſſent beaucoup à l'Eloquence, par exemple, ſi la vie champêtre eſt préférable à celle qu'on mene à la ville, ſi

Lib. 2. c. 4.

l'homme de guerre acquiert plus de gloire que le Juriſconſulte.

Ibid. cap. 8.

On avoit ſoin auſſi d'exercer leur mémoire. Quintilien vouloit que ce fut en leur faiſant apprendre par cœur de beaux endroits choiſis des Orateurs, des Hiſtoriens, & des autres Auteurs les plus eſtimés : les Poëtes étoient réſervés aux Grammairiens. Par-là *, dit-il, ils ſe formeront le goût de bonne heure ; leur mémoire leur fournira ſans ceſſe d'excellens modeles, qu'ils imiteront même ſans y penſer : les expreſſions, les tours, les figures naîtront ſous leur plume, & ſortiront comme d'un tréſor caché où toutes ces richeſſes étoient, pour-ainſi-dire, en reſerve.

Lib. 8. cap. 4.

Par ces différens exercices, ils étoient inſenſiblement conduits à la compoſition de diſcours en forme, appellés Déclamations, qui faiſoient la principale occupation de la Rhétorique. C'étoient des harangues compoſées ſur des ſujets feints & imaginés, à l'imitation de celles qui ſe font dans le Barreau, & dans les délibérations publiques. Démétrius de Pha-

* Sic aſſueſcent optimis, ſemperque habebunt intra ſe quòd imitentur : etiam non ſentientes, formam illam, quam mente penitùs acceperint, expriment. Abundabunt autem copia verborum optimorum, & compoſitione, ac figuris jam non quæſitis, ſed ſponte & ex repoſito velut theſauro ſe offerentibus.

lere fut le premier qui en introduisit l'usage chez les Grecs.

Les Déclamations étoient instituées pour disposer aux actions sérieuses du Barreau, dont elles devoient être une fidelle expression, & tant qu'elles se tinrent dans ces justes bornes, & qu'elles imiterent parfaitement la forme & le style des véritables plaidoyers, elles furent d'une grande utilité. En effet, cette sorte de composition renfermoit toutes les parties & toutes les beautés qui se trouvent dans un discours suivi.

Mais cet exercice, si utile en lui-même, dégénéra tellement par l'ignorance & le mauvais goût des Maîtres, que les Déclamations furent une des principales causes de la ruine de l'éloquence. On choisissoit des sujets fabuleux, tout extraordinaires, & qui n'avoient aucun rapport aux matieres qui se traitent dans le Barreau. J'en citerai un seul exemple, qui fera juger des autres. Il y avoit une Loi qui ordonnoit qu'on coupât les mains à celui qui auroit maltraité son pere. *Qui patrem pulsaverit, manus ei præcidantur.* Un Tyran, ayant fait venir dans la Citadelle un pere avec ses deux enfans, ordonna à ceux-ci de maltraiter leur pere. L'un d'eux, pour éviter une si affreuse impiété, se précipita du haut de la Ci-

Senec. Declam. 4. l. 9.

tadelle : l'autre, contraint par la néceſſité, maltraita & frappa ſon pere ; puis il tua le Tyran, dont il étoit devenu ami, & reçut la recompenſe accordée par les Loix en pareil cas. Il fut enſuite appellé devant les Juges pour * avoir maltraité ſon pere, & l'on demanda que les mains lui fuſſent coupées. Le pere prit ſa défenſe. On traitoit dans les Déclamations des matieres encore bien plus biſarres. Le ſtyle répondoit au choix des ſujets. Ce n'étoient qu'expreſſions recherchées, penſées brillantes, pointes, antithèſes, jeux de mots, figures outrées, vaine enflure, en un mot ornemens puérils, entaſſés ſans jugemens & ſans choix.

Quintilien s'oppoſa de toutes ſes forces à ce mauvais goût, & s'étudia à réformer les Déclamations, en les rappellant à leur premiere origine, & les rendant conformes à la pratique du Barreau. Ne croyant pas néanmoins devoir aller de droit fil contre le torrent de la coutume, il ſe relâcha en quelque choſe, & céda

* Hæc tolerabilia eſſent, ſi ad eloquentiam ituris viam facerent : nunc & rerum tumore, & ſententiarum vaniſſimo ſtrepitu, hoc tantùm proficiunt, ut, cùm in forum venerint, putent ſe in alium terrarum orbem delatos. Et ideo ego adoleſcentulos exiſtimo in ſcholis ſtultiſſimos fieri, quia nihil ex iis, quæ in uſu habemus, aut audiunt, aut vident . . . ſed mellitos verborum globulos, & omnia dicta factaque quaſi papavere & ſeſamo ſparſa. *Petron. in init.*

jusqu'à

juſqu'à un certain point. il eſt beau de voir comment il juſtifie lui-même ſa cõndeſcendance.

» * Quoi donc, lui diſoit-on ! il ne
» ſera jamais permis à des jeunes gens
» de traiter des ſujets extraordinaires ? de
» donner carriere à leur eſprit, de s'aban-
» donner aux ſaillies d'une imagination
» échauffée, & d'enfler un peu leur ſtyle
» & leur éloquence ? Ce ſeroit bien le
» mieux, répond Quintilien. Mais qu'ils
» s'en tiennent du moins à ce qui eſt
» haſardé, à ce qui ſent l'enflure, &
» qu'ils ne donnent pas dans ce qui eſt,
» à des yeux un peu clairvoyans, ridicule
» & extravagant. Enfin, s'il faut avoir
» quelque indulgence pour nos Décla-
» mateurs, laiſſons-les ſe remplir & s'en-
» fler tant qu'ils voudront, pourvu qu'ils
» ſachent, que comme on met certains
» animaux à l'herbe pendant un tems pour
» s'engraiſſer, & qu'enſuite, après leur
» avoir tiré du ſang, on les remet à la

* Quid ergo, Numquam hæc ſupra fidem, & poëtica (ut vere dicam) themata juvenibus pertractare permittemus, ut exparientur, & gaudeant materia, & quaſi in corpus eant? Erat optimum. Sed certè ſint grandia & tumida, non ſtulta etiam, & acrioribus oculis intuenti ridicula. Ac, ſi jam cedendum eſt, impleat ſe Declamator aliquando, dum ſciat, ut quadrupedes, cùm viridi pabulo diſtentæ ſunt, ſanguinis detractione curantur, & ſic ad cibos viribus conſervandis idoneos redeunt : ita ſibi quoque tenuandos adipes, & quicquid humoris corrupti contraxerit, emittendum, ſi

» nourriture ordinaire, propre à conſer-
» ver leurs forces ; ils doivent de même
» ſe défier de leur plénitude, & en re-
» trancher les ſuperfluités vicieuſes, s'ils
» veulent que leurs productions ſoient
» véritablement ſaines & vigoureuſes.
» Autrement, à la premiere action pu-
» blique qu'ils entreprendront, on verra
» que cette prétendue plénitude n'étoit
» qu'enflure & tumeur ».

Avec des précautions ſi ſages, les Déclamations pouvoient être fort utiles aux jeunes gens. Il ne * faut point exiger d'eux ni attendre d'abord un diſcours parfait. On doit même bien augurer d'un eſprit fécond & abondant, qui haſarde & fait des efforts, dût-il quelquefois ſe laiſſer emporter. Il eſt bon que dans cet âge il y ait quelque choſe à retrancher. Quand un jeune homme avoit bien travaillé en particulier le ſujet qu'on lui avoit donné à traiter, il apportoit ſa compoſition dans l'Ecole, & en faiſoit lecture devant ſes compagnons. Le Maître quelquefois, pour les rendre plus attentifs, & leur former le jugement, leur deman-

eſſe ſanus ac robuſtus volet. Alioqui, tumor ille inanis primo cujuſque veri operis conatu deprehendetur. *Lib.* 2. *cap.* 11.

* In pueris oratio perfecta nec exigi, nec ſpectari poteſt : melior autem eſt indoles læta, generoſique conatus, & vel plura juſto concipiens interim ſpiritus. Nec unquam me in his diſcentis annis offendat, ſi quid ſuperfuerit. *Lib.* 2. *cap.* 4.

doit ce qu'ils trouvoient à louer ou à blâmer dans ce qui venoit d'être lu. Lui-même après marquoit le jugement qu'il en falloit porter, soit pour les pensées, soit pour l'expression & le tour : il indiquoit les endroits qu'il falloit ou éclaircir, ou étendre, ou abréger, mêlant toujours quelque adoucissement ou quelque louange à sa critique, pour la mieux faire recevoir. « Pour * moi, dit Quintilien, quand je voyois de jeunes gens » qui égayoient un peu trop leur style, » & dont les pensées étoient plus hardies que solides : Quant à présent, leur » disois-je, cela est bien ; mais il viendra un tems que je ne vous permettrai » pas ces libertés. De la sorte, ils se » trouvoient flattés du côté de l'esprit, » sans être trompés du côté du jugement ».

Lorsque le jeune homme, sur les avis du Maître, avoit bien retouché sa piece, on le préparoit à la prononcer en public ; & c'étoit-là un des grands avantages de l'étude qu'on faisoit en Rhétorique, & en même-tems un des plus

* Solebam ego dicere pueris aliquid ausis licentius aut lætius, laudare illud me adhuc : venturum tempus, quo idem non permitterem. Ita & ingenio gaudebant & judicio non fallebantur. *Ibid.*

pénibles exercices pour le Maître, comme le Poëte ſatyrique le marque :

Juven. Sat. 7. *Declamare doces, ô ferrea pectora, Vecti.*

On aſſembloit les parens & les amis ; & c'étoit le comble de la joie pour un pere, quand il voyoit ſon fils réuſſir dans ces Déclamations, qui le préparoient aux plaidoieries du Barreau, & le mettoient en état de s'y diſtinguer un jour avec éclat.

On a dû être étonné de n'entendre point parler, parmi les différens exercices de Rhétorique, de la lecture & de l'explication des bons Auteurs, ſeule capable de former parfaitement le goût des jeunes gens, & de leur apprendre à bien compoſer. Quintilien avoue que cela manquoit de ſon tems, lorſqu'il commença à enſeigner la Rhétorique. Il en ſentoit dès-lors toute l'utilité, & il mit cet exercice en pratique par rapport à quelques jeunes gens qu'il inſtruiſoit en particulier, & dont les parens lui avoient demandé en grace de leur expliquer les Auteurs : mais, ayant trouvé la coutume contraire établie dans les Ecoles, il n'oſa pas s'écarter de l'ancienne maniere ; tant la coutume a de force & d'empire ſur les eſprits ! Convaincu de l'extrême importance de cette pratique pour les jeunes

gens, il la recommande avec ſoin dans ſes Livres de l'Inſtitution de l'Orateur : & comme le Grammairien étoit chargé de leur expliquer les Poëtes, il veut que le Rhéteur leur donne la connoiſſance des Orateurs & des Hiſtoriens, mais ſurtout des Orateurs, en les liſant avec eux, & leur en faiſant ſentir toutes les beautés ; & * il met cet exercice beaucoup au-deſſus de tous les préceptes de Rhétorique, quelque excellens qu'ils puiſſent être, auxquels il préfere infiniment les exemples, Car, dit-il, ce que le Rhéteur ſe contente d'enſeigner, l'Orateur le met ſous les yeux. L'un montre aux jeunes gens la route qu'ils doivent tenir, l'autre les prend comme par la main, & les y fait entrer. *Quæ doctor præcipit, orator oſtendit.* *Lib. 10. c. 16.*

Je me ſuis peut-être un peu trop étendu ſur ce qui regarde l'excellent Maître de Rhétorique dont j'ai cité pluſieurs endroits, & je dois en faire des excuſes aux Lecteurs. Je les prie donc de me pardonner une prédilection trop marquée pour Quintilien, qui eſt mon Auteur favori, & qui fait le ſujet de mes leçons au College Royal depuis plus

* Hoc diligentiæ genus auſim dicere plus collaturum diſcentibus, quàm omnes omnium artes.... Nam in omnibus ferè minùs valent præcepta, quàm exempla. *lib. 2. cap. 5.*

de quarante ans. J'avoue que je ſuis charmé & enchanté de la lecture de ſes Livres, qui me paroît toujours nouvelle; & j'en fais d'autant plus de cas, que je ne connois point d'Auteur plus capable de prémunir l'eſprit des jeunes gens contre le faux goût d'éloquence, qui ſemble vouloir, de nos jours, prévaloir, & prendre le deſſus.

Nous avons pluſieurs Saints qui ont enſeigné la Rhétorique, & qui ont fait beaucoup d'honneur à cette profeſſion par leur profond ſavoir, & encore plus par leur ſolide piété : ſaint Cyprien, ſaint Grégoire de Nazianze, ſait Auguſtin, &c. Ce dernier nous parle d'un célebre Rhéteur, nommé Victorin, à qui l'on avoit érigé une ſtatue à Rome, où les ſavantes leçons qu'il donnoit aux enfans des plus illuſtres Sénateurs lui avoient acquis une grande réputation. Le récit touchant de ſa converſion (car il avoit renoncé courageuſement au paganiſme, & s'étoit fait Chrétien) contribua beaucoup à celle de ſaint Auguſtin.

Confeſſ. lib. 8. cap. 2.

CHAPITRE QUATRIEME.

DES SOPHISTES.

DANS la matiere que je traite ici, j'ai tiré un grand ſecours de l'Ouvrage de M. Hardion ſur *l'origine & les progrès de la Rhétorique dans la Grece*, dont il n'y a encore qu'une légere partie qui ait été donnée au Public.

Il eſt difficile de donner une juſte idée & une exacte définition des Sophiſtes, parce que leur état & leur réputation ont ſouffert divers changemens. Ce fut d'abord un titre fort honorable. Puis, extrêmement décrié par les vices des Sophiſtes & par l'abus qu'ils firent de leurs talens, il devint un titre mépriſable & odieux. Enfin ce même titre, comme réhabilité par le mérite de ceux qui le portoient, fut en honneur pendant une aſſez longue ſuite de ſiecles, ce qui n'empêcha pas qu'alors même pluſieurs n'en abuſaſſent.

Le nom de Sophiſtes avoit, chez les Anciens, une fort grande étendue, & étoit donné à tous ceux qui avoient l'eſprit orné de connoiſſances utiles & agréa-

bles, & qui faiſoient part aux autres de leurs lumieres ſoit de vive voix, ſoit par écrit, ſur quelque ſcience & quelque matiere que ce fût. On peut juger par-là combien cette qualité fut honorable dans les commencemens, & quel reſpect elle dut attirer à ceux qui, ſe diſtinguant par un mérite particulier, s'appliquoient à former les hommes, ſoit à la vertu, ſoit aux ſciences, ſoit au gouvernement des Etats. La plus grande preuve qu'on puiſſe donner, dit Iſocrate, de l'eſtime ſinguliere qu'on avoit pour les Sophiſtes, c'eſt que Solon, qui, le premier des Athéniens, a eu le titre de Sophiſte, fut jugé par nos ancêtres le plus digne d'être mis à la tête du gouvernement. Hérodote le compte parmi les Sophiſtes que l'opulence de Créſus, & ſon amour pour les beaux-Arts, attirèrent à la Cour.

περὶ ἀντιδόσεως p. 667.

Lib. 1. c. 29.

Lorſque par la conquête des Etats de Créſus l'Aſie Mineure eut été aſſujettie aux armes des Perſes, la plupart des Sophiſtes repaſſerent dans la Grece, & la ville d'Athenes devint, ſous le gouvernement de Piſiſtrate & de ſes enfans, l'aſyle & le ſéjour favori des Savans.

Pour bien comprendre de quel ſecours ils furent pour la Grece, il n'y a qu'à ſe ſouvenir des importans ſervices qu'ils rendirent à Périclès, j'entends pour la politique & pour le gouvernement.

Tous les Arts, dont l'objet est grand & considérable, veulent dans ceux qui les cultivent un esprit de discussion, & une profonde connoissance de la nature. C'est par-là qu'on s'accoutume à concevoir des pensées hautes & sublimes, & qu'on peut arriver à la perfection. Périclès joignit à d'heureuses dispositions naturelles cette habitude de méditer & d'approfondir. Etant tombé entre les mains d'ANAXAGORE qui suivoit en tout cette méthode, il apprit de lui à remonter aux principes des choses, & s'appliqua particulierement à l'étude de la nature. L'Histoire nous apprend l'usage qu'il en fit, dans une occasion où une subite éclipse de soleil avoit causé dans sa flotte une consternation générale. Anaxagore, qui étoit plein de ces matieres, en faisoit le principal objet de ses conférences avec Périclès, qui sut en tirer ce qui lui convenoit pour l'appliquer à la Rhétorique.

Plat. Phædr. pag. 269.

Plut. in Pericl. p. 154.

DAMON, qui prit la place d'Anaxagore auprès de Périclès, ne se donnoit que pour Musicien, mais cachoit sous ce nom & sous cette profession une profonde science. Périclès passoit les journées entieres avec lui, soit pour perfectionner les connoissances qu'il avoit déjà, soit pour en acquérir de nouvelles. Damon étoit l'homme du monde le plus ai-

Plut. in Pericl. p. 153. & 154.
Plut. in Lach. p. 180.

mable, & en qui l'on trouvoit le plus de ressources sur quelque matiere qu'on voulût le consulter. Il avoit étudié à fond la nature, & les effets des différentes especes de Musique. Il composoit lui-même très-habilement, & ses Ouvrages tendoient tous à inspirer l'horreur du vice, & l'amour de la vertu.

Quelque soin que ce Sophiste eût pris de cacher sa véritable profession, ses ennemis, ou plutôt ceux de Périclès, s'apperçurent avec le tems que sa Lyre n'étoit qu'un masque qu'il avoit pris pour se déguiser. Dès-lors ils s'appliquèrent à le décrier parmi le peuple. Ils le peignirent comme un homme ambitieux, inquiet, & qui favorisoit la tyrannie. Les Poëtes Comiques les seconderent de tout leur pouvoir par les ridicules qu'ils lui donnerent. Enfin il fut appellé en justice, & banni du ban de l'Ostracisme. Son mérite, & son attachement pour Périclès, étoient ses plus grands crimes.

Plut. in Pericl. p. 165. & 169.
Athen. lib. 13. pag. 608.
Hesych. in voce Θαργηλίω.
Suid. ibid.

Cet illustre Athénien eut encore un autre Maître tant pour l'éloquence que pour la politique, dont le nom & la profession doivent étonner; c'est la fameuse ASPASIE de Milet. Cette femme, célebre par sa beauté, par son savoir, & par son éloquence, faisoit tout à la fois deux métiers bien différens, celui de Cour-

tiſane, & celui de Sophiſte. Sa maiſon étoit le rendez-vous des plus graves perſonnages d'Athenes. Elle donnoit ſes leçons d'éloquence & de politique avec tant de bienſeance & de modeſtie, que les maris ne craignoient point d'y mener leurs femmes, & qu'elles pouvoient y aſſiſter ſans honte & ſans danger.

Elle avoit ſuivi dans ſa conduite & dans ſes études l'exemple d'une autre Courtiſane de Milet, nommée THARGELIE, qui, par ſes talens, avoit mérité le titre de Sophiſte, & que ſon extrême beauté avoit élevée au faîte de la grandeur. Dans le tems que Xerxès méditoit la conquête de la Grèce, il l'avoit engagée à faire uſage de ſes charmes & de ſon eſprit pour lui gagner pluſieurs villes Grecques. Elle le ſervit ſelon ſes vœux. Elle fixa enfin ſes courſes dans la Theſſalie, dont le Souverain l'épouſa; & elle vécut ſur le trône pendant trente ans.

Aſpaſie joignoit à beaucoup d'eſprit & de beauté une profonde connoiſſance de la Rhétorique & de la Politique. Socrate (quel homme & de quelle réputation!) ſe glorifioit de devoir à ſes inſtructions tout ce qu'il avoit d'éloquence, & lui attribuoit le mérite d'avoir formé les plus grands Orateurs de ſon tems. Il laiſſe même entendre dans Platon,

Plut. in Menex. pag. 236 249.

qu'Aſpaſie avoit eu la meilleure part à cette Oraiſon funebre que Périclès avoit prononcée à la louange des Athéniens morts les armes à la main pour la patrie, & qui parut ſi admirable, que, lorſqu'il eut ceſſé de parler, les meres & les femmes de ceux qu'il avoit loués coururent l'embraſſer, & lui donnerent des couronnes & des bandelettes comme à un Athlete victorieux.

Périclès étoit en aſſez mauvaiſe intelligence avec ſa femme, & elle conſentit ſans peine à ſe ſéparer de lui. Après qu'il l'eut mariée à un autre, il prit en ſa place Aſpaſie, & vécut avec elle dans la plus parfaite union. Elle étoit depuis long tems en bute aux traits ſatyriques des Poëtes, qui, dans leurs comédies la déſignoient, tantôt ſous le nom d'Omphale, tantôt ſous celui de Déjanire, & tantôt ſous celui de Junon. Il n'eſt pas certain ſi ce fut avant ou après ſon mariage qu'elle fut appellée en juſtice pour crime d'impiété. On ſait ſeulement que Périclès eut beaucoup de peine à la ſauver, & qu'il employa, pour la juſtifier, tout ce qu'il avoit d'éloquence & de crédit.

Plut. in Pericl p. 169.

Il eſt fâcheux qu'Aſpaſie ait déshonoré par l'irrégularité de ſes mœurs & par ſa profeſſion de Courtiſane, tant de belles qualités qui la rendoient d'ailleurs ſi eſti-

mable, & qui, ſans cette tache, auroient fait un honneur infini à ſon ſexe. Mais elles marquent de quoi il eſt capable, & juſqu'où il peut porter les talens de l'eſprit, & même la ſcience du gouvernement.

Outre Anaxagore, Damon, & Aſpaſie, qui avoient été les principaux Maîtres de Périclès pour la politique & pour l'éloquence, il avoit encore attiré chez lui quelques autres Sophiſtes d'une grande réputation. On voit, par cette conduite, quel cas & quel uſage les plus grands hommes de l'antiquité faiſoient des ſciences, qu'ils étoient bien éloignés de regarder comme un ſimple amuſement, propre tout au plus à ſatisfaire la curioſité de l'eſprit par de rares connoiſſances, mais incapable de former les hommes au gouvernement des Etats.

Les honneurs extraordinaires rendus aux Sophiſtes dans toute la Grece, marquent combien ils y étoient eſtimés & conſidérés. Quand ils arrivoient dans une ville, on alloit en foule au-devant d'eux, & l'entrée qu'ils y faiſoient avoit un air de triomphe. On les gratifioit du droit de bourgeoiſie, on leur accordoit toutes ſortes d'immunités, on leur érigeoit des ſtatues. Rome en éleva une à l'honneur du Sophiſte Proéreſe, qui y étoit allé par l'ordre de l'Empereur Conſtant. On ne

S. Chryſoſt. in Epiſt. ad Epheſ.

Eunapius.

peut rien imaginer de plus glorieux ni de plus flatteur que l'Inſcription de cette ſtatue : REGINA RERUM ROMA REGI ELOQUENTIÆ, c'eſt-à-dire : *Rome la Reine du monde, au Roi de l'éloquence.*

L'expérience qu'on avoit faite dans la plupart des villes du ſecours dont étoient les Sophiſtes pour ceux qui étoient chargés du maniement des affaires publiques, & ſur-tout pour l'inſtruction de la jeuneſſe, leur attira toutes ces marques glorieuſes d'eſtime & de diſtinction. D'ailleurs, on ne peut pas diſſimuler que pluſieurs dentr'eux avoient beaucoup d'eſprit, qu'ils avoient acquis par leur travail une grande étendue de connoiſſances, & qu'ils ſe diſtinguoient d'une maniere particuliere par le talent de la parole. Les plus célebres, & qui parurent du tems de Socrate, ſont Gorgias, Tiſias, Protagore, Prodicus.

GORGIAS eſt ſurnommé *le Léontin*, parce qu'il étoit de Léonte, ville de Sicile. Ses citoyens, qui étoient en guerre avec ceux de Syracuſe, le deputerent comme le plus habile Orateur qui fût parmi eux, pour implorer le ſecours des Athéniens. Il charma les Athéniens par ſon éloquence, & en obtint tout ce qu'il demandoit. Comme elle étoit nouvelle pour eux, elle les éblouit par l'éclat des mots, des penſées, des tours, des figures;

Diod. l. 12. pag. 106.

& * par ces sortes de périodes artistement travaillées, & pour-ainsi-dire tirées au cordeau, dont les membres, par une disparité & une ressemblance étudiées, se répondent les uns aux autres avec une entiere justesse, & forment une cadence mesurée & compassée qui flatte agréablement l'oreille. Ces sortes de gentillesses, car on peut bien les appeller ainsi, se pardonnent quand elles sont rares, & ont même de la grace quand on en use sobrement, comme fait Cicéron. Mais Gorgias s'y livroit sans retenue. Tout étoit brillant dans son style, & l'art s'y montroit par-tout à découvert. Il alla en faire parade sur un plus grand théâtre, c'est-à dire aux Jeux Olympiques, & ensuite aux Jeux Pythiens ; & il y fut également admiré de toute la Grece. On lui ** prodigua par-tout les plus grands honneurs, & on alla jusqu'à lui ériger à Delphes une statue d'or, ce qui n'avoit encore été accordé à personne.

Gorgias fut le premier qui osa se vanter

1. *De Orat. n.* 103.

* Paria paribus adjuncta, & similiter definita ; itemque contrariis relata contraria, quæ sua sponte, etiamsi id non agas, cadunt plerumque numerose, Gorgias primus invenit ; sed his est usus intemperanter. *Orat. n.* 175.

Gorgias avidior est generis ejus, & his festivitatibus (sic enim ipse censet) insolentiùs abutitur. *Ibid. n.* 176.

** Gorgiæ tantus honos habitus est à tota Græcia, soli ut ex omnibus, Delphis, non inaurata statua, sed aurea statueretur. 3. *De Orat. n.* 127.

dans un nombreux auditoire, qu'il étoit prêt à répondre ſur quelque matiere qu'on voulût lui propoſer : ce qui devint fort commun dans la ſuite. Craſſus a raiſon de ſe moquer d'une ſi ſotte vanité, ou plutôt, comme il l'appelle lui-même, d'une ſi ridicule impudence.

De Seneſt. n. 13.

Il vécut juſqu'à cent ſept ans, ſans jamais interrompre ſes études : & ſur ce qu'on lui demandoit comment il pouvoit ſoutenir une ſi longue vie, il répondit que ſa vieilleſſe ne lui avoit jamais donné aucun ſujet de plainte.

Entre ſes diſciples Iſocrate eſt le plus illuſtre, & celui qui lui a fait le plus d'honneur.

Pauſan. lib. 6. pag. 376.

TISIAS étoit compatriote de Gorgias : il lui fut même donné pour adjoint, ſelon quelques-uns, dans la Députation vers les Athéniens. Il s'en fit auſſi beaucoup eſtimer. Il eut pour diſciple Lyſias, fameux Orateur, dont je parlerai dans la ſuite.

PROTAGORE, d'Abdere en Thrace, étoit du même tems que Gorgias, & peut-être même un peu antérieur. Il étoit auſſi du même goût, & eut comme lui, beaucoup de réputation pour l'éloquence.

Plat. in Menon. p. 91.

Il l'enſeigna pendant quarante ans, & amaſſa dans cette profeſſion des ſommes plus conſidérables que jamais n'auroit pu faire ni Phidias, ni dix autres Statuaires

aussi habiles que lui. C'est ainsi que s'explique Socrate dans Platon.

Aulu-Gelle rapporte un procès fort singulier entre ce Protagore & un de ses disciples. Celui-ci, qui s'appelloit Evathle, pressé d'un vif desir de se rendre un célebre Avocat, s'adresse à Protagore. On convient du prix, car c'étoit toujours par où ces sortes de Maîtres commençoient; & le Rhéteur s'engage à révéler à Evathle les plus secrets mysteres de l'éloquence. Le Disciple, de son côté, paye sur le champ la moitié du prix convenu, & remet le paiement de l'autre jusqu'après le gain de la premiere cause qu'il plaidera. Protagore, sans perdre de tems, étale tous ses préceptes, & après un grand nombre de leçons prétend avoir mis son Disciple en état de briller dans le Barreau, & le presse d'y faire essai de son savoir. Evathle, soit timidité ou autre raison, traîne toujours en longueur, & s'obstine à ne point exercer son nouveau talent. Le Rhéteur, las d'un refus si opiniâtre, le traduit devant les Juges. Là, sûr de la victoire, quel que puisse être le jugement, il insulte au jeune homme. Car, lui dit-il, si la sentence m'est favorable, elle vous oblige de me payer : si elle m'est contraire, elle vous fait gagner votre premiere cause, & vous rend aussi-tôt mon

Lib. 5 *c.* 10.

débiteur par la loi de notre convention. Il croyoit l'argument ſans réplique. Evathle n'en fut point effrayé, & répliqua ſur le champ : J'accepte l'alternative. Si l'on juge pour moi, vous perdez votre cauſe : ſi l'on prononce en votre faveur, la convention m'abſout; je perds ma premiere, & dès-là je ſuis quitte. Les Juges embarraſſés par cette captieuſe alternative, laiſſerent la queſtion indéciſe, & firent vraiſemblablement repentir Protagore d'avoir ſi bien inſtruit ſon diſciple.

Suidas.

PRODICUS de l'île de Cée, l'une des Cyclades, contemporain de Démocrite & de Gorgias, & diſciple de Protagore, a été l'un des plus célebres Sophiſtes de la Grece. Il fleuriſſoit dans la LXXXVIe. Olympiade; & il eut, entr'autres diſciples, Euripide, Socrate, Théramene, & Iſocrate.

Il ne dédaigna pas d'enſeigner en particulier dans Athenes, quoiqu'il y fût avec le caractere d'Ambaſſadeur de la part de ſes compatriotes, qui lui avoient déjà conféré pluſieurs autres emplois publics, & quoique la grande approbation que ſa harange avoit obtenue des Athéniens le jour de ſon audience publique, ſemblât devoir l'engager à n'exercer ſon talent qu'en de pareilles occaſions. Platon inſinue que l'envie de gagner de l'argent

porta Prodicus à tenir Ecole. Il en gagna beaucoup effectivement à ce métier. Il alloit de ville en ville faire parade de son éloquence; & quoiqu'il le fît d'une façon mercenaire, il ne laissa pas de recevoir de grands honneurs à Thebes, & de plus grands encore à Lacédemone.

Philostr. in vit. Sophist. lib. 1.

On a fort parlé de sa Déclamation *à cinquante dragmes*, qui fut ainsi nommée, à ce que disent quelques savans, parce que chaque Auditeur étoit obligé de lui payer cinquante dragmes, qui font vingt-cinq livres de notre monnoie. C'étoit acheter bien cher le plaisir d'entendre une harangue. D'autres l'entendent d'une leçon, & non d'une harangue. Socrate, dans un Dialogue de Platon, se plaint, avec son air moqueur, de n'être pas en état de bien discourir sur la nature des noms, parce qu'il n'avoit pas ouï la * leçon à cinquante dragmes, qui, selon Prodicus, instruisoit de tout ce mystere. En effet, ce Sophiste avoit des discours à tout prix, depuis deux oboles jusqu'à cinquante dragmes. Quoi de plus sordide?

In Cratyl. pag. 384.

* τὴν πεντηκοντάδραχμον ἐπίδειξιν.

Id in Axioch. p. 366.

La fiction de Prodicus, dans laquelle il suppose que la Vertu & la Volupté, déguisées en femmes, se présenterent à Hercule, & tâcherent à l'envi chacune de l'attirer à soi, a été justement louée

par plusieurs Auteurs. Xénophon l'a exposée avec beaucoup d'étendue & d'ornement ; & cependant il dit qu'elle étoit bien plus longue & plus ornée dans l'Ecrit même que Prodicus avoit composé au sujet d'Hercule. Lucien l'a ingénieusement imitée.

Lib. 1. Memorab. pag. 737 740.
Cic. Offic. lib. 1. n. 118.

Les Athéniens firent mourir notre Sophiste comme corrupteur de la Jeunesse. Il y a apparence qu'il fut accusé d'enseigner à ses Disciples l'irréligion.

La réputation de ces Sophistes ne se soutint pas long-tems. J'ai fait voir, dans la vie de Socrate, comment ce grand homme, qui se crut obligé, en bon citoyen, de détromper le Public à leur égard, réussit à les faire connoître pour ce qu'ils étoient en leur ôtant le masque qui couvroit tous leurs défauts. Il les interrogeoit dans des conférences publiques, avec un air de simplicité & presque d'ignorance, qui cachoit un art infini, comme un homme qui cherchoit à s'instruire lui-même & à profiter de leurs lumieres ; & les conduisant de proposition en proposition, dont ils ne prévoyoient pas la conclusion ni les suites, il les faisoit tomber dans des absurdités, qui rendoient sensibles & faisoient toucher au doigt la fausseté de leurs raisonnemens.

Deux choſes principalement contribuerent à les faire tomber dans un décri preſque général. Ils ſe donnoient pour des Orateurs parfaits, qui ſeuls poſſédoient le talent de la parole, & qui avoient porté l'Eloquence au plus haut degré où elle pût arriver. Ils ſe faiſoient honneur de pouvoir parler ſur le champ & ſans aucune préparation ſur quelque ſujet qu'on leur proposât. Ils ſe vantoient de donner à leurs auditeurs telle impreſſion qu'il leur plaiſoit; * d'enſeigner comment on pouvoit rendre bonne la plus mauvaiſe cauſe du monde; & ** de faire paroître, par la force du diſcours, les plus petites choſes grandes, & les plus grandes petites. C'eſt ce que Platon dit de Gorgias & de Tiſias. Ils étoient également prêts à ſoutenir le pour & le contre ſur quelque matiere que ce fût. Ils ne comptoient le vrai pour rien dans leurs diſcours, ils faiſoient ſervir les tours de leur éloquence, non à prouver & à faire aimer la vérité, mais à un pur jeu d'eſprit, & à donner au faux les couleurs du vrai, & au vrai celles du faux.

* Docere ſe profitebantur, arrogantibus ſanè verbis, quemadmodum cauſa inferior (ita enim loquebantur) dicendo fieri ſuperior poſſet. *In Brut. n.* 30.

** Τά τε σμικρὰ μεγάλα, καὶ τὰ μεγάλα σμικρὰ φαίνεσθαι ποιοῦσι διὰ ῥώμην λόγου. *In Phædro, pag* 267.

Le grand théâtre où ils cherchoient à briller, étoient les Jeux Olympiques. Là, comme je l'ai deja dit, en présence d'un nombre infini d'auditeurs rassemblés de toutes les parties de la Grece, ils étaloient avec affectation tout ce que l'éloquence a de plus pompeux. Peu attentifs à la solidité des choses, ils employoient ce qu'il y a de plus éclatant & de plus capable d'éblouir, se proposant pour unique but de plaire à la multitude, & d'enlever ses suffrages. Et cela ne manquoit pas d'arriver, leurs discours étant suivis d'un applaudissement général. On sent bien, sans que je le marque, où une telle affectation pouvoit les mener, & combien elle étoit propre à ruiner le goût de la bonne & saine éloquence.

C'est ce que Socrate ne cessoit de représenter aux Atheniens, comme on le voit dans plusieurs Dialogues où Platon le fait parler sur ce sujet. Car il ne faut pas s'imaginer, quand il attaque & décrie la Rhetorique, comme il le fait souvent, que ce soit à la bonne & véritable Rhétorique qu'il en veuille. Il en faisoit tout le cas qu'elle mérite, mais il ne pouvoit souffrir l'abus indigne qu'en faisoient les Sophistes, ni applaudir avec la multitude ignorante à des discours qui n'avoient nulle solidité & nulle beauté réelle. Car, au lieu que l'Eloquence, comme

une Reine majeſtueuſe, a des ornemens pompeux & éclatans, propres à relever ſa dignité, mais qui n'ont rien d'affecté, & ne ſortent jamais du naturel ; les Sophiſtes lui prêtoient une parure étrangere, molle, efféminée, comme à une Courtiſane, qui tire toutes ſes graces du fard, qui n'a qu'une beauté empruntée, & qui ſait tout au plus charmer les oreilles par le ſon d'une voix douce & mélodieuſe. C'eſt l'idée que nous donnent, conformément à Socrate, Quintilien & S. Jérôme de l'éloquence des Sophiſtes, & je ne crains point qu'on me ſache mauvais gré de rapporter ici leurs propres termes. *Quapropter eloquentiam, licet hanc (ut ſentio enim dicam) libidinoſam reſupina voluptate auditoria probent, nullam eſſe exiſtimabo, quæ ne minimum quidem in ſe indicium maſculini & incorrupti, ne dicam gravis & ſancti viri, oſtendet.... Quaſi ad Athenæum & ad auditoria convenitur, ut plauſus circumſtantium ſuſcitentur, ut oratio Rhetoricæ artis fucata mendacio, quaſi quædam meretricula procedat in publicum, non tam erudutura populos, quàm favorem populi quæſitura, & in modum pſalterii & tibiæ dulce canentis ſenſus demulceat audientium.* Les perſonnes de bon ſens, averties par les fréquentes remontrances de Socrate, ſentirent bientôt le

Quintil. lib. 5. cap. 13.

S. Hieron. Præf. in lib. 3. Comment. ad Galat.

faux de cette éloquence, & rabattirent beaucoup de l'eſtime qu'ils avoient conçue pour les Sophiſtes.

Une ſeconde raiſon acheva de les décrier : ce furent les défauts & les vices qu'on remarqua dans leur conduite. Ils étoient fiers, arrogans, orgueilleux, pleins de mépris pour les autres, & d'eſtime pour eux-mêmes. Ils ſe vantoient d'être les ſeuls qui entendiſſent & qui fuſſent en état de bien enſeigner aux jeunes gens les préceptes de la Rhétorique & de la Philoſophie. Ils promettoient aux parens, avec un air d'aſſurance ou plutôt d'impudence, de réformer parfaitement les mœurs corrompues de leurs enfans, & de leur donner en peu de tems toutes les connoiſſances néceſſaires pour remplir les plus importantes places de l'Etat.

Ils ne faiſoient pas tout cela gratuitement, & ne ſe piquoient pas de générosité. Leur défaut dominant étoit l'avarice, & un deſir inſatiable d'amaſſer des richeſſes. On pourroit leur appliquer un bon mot, dit à l'occaſion * d'Apol-

Lucian.

* *C'eſt ce même Apollone, qui étant arrivé à Rome, refuſa d'aller au Palais, diſant que c'étoit au Diſciple à venir trouver ſon Maître. Antonin ne fit que rire de la ſotte fierté & du travers d'eſprit biſarre de ce Stoïcien, qui avoit bien voulu venir d'Orient à Rome ; & qui étant à Rome ne voulut pas aller de ſa maiſon juſqu'au Palais, & il laiſſa aller M. Aurele l'écouter chez lui. Ce Prince continua d'y*

lone

lone Philoſophe Stoïcien, que l'Empereur Antonin fit venir d'Orient pour être Précepteur de Marc-Aurele qu'il avoit adopté. Il amena avec lui à Rome plusieurs autres Philoſophes, tous Argonautes, diſoit un Cynique de ce temslà, & bien diſpoſés à chercher la toiſon d'or. Les Sophiſtes vendoient bien cher leurs leçons; & comme ils avoient trouvé le moyen d'amorcer les parens par de magnifiques promeſſes, & qu'on étoit infatué de leur ſavoir & de leur mérite, il les rançonnoient hardiment, & mettoient à profit le vif deſir qu'ils témoignoient de bien élever leurs enfans. Protagore * prenoit de ſes Diſciples pour leur apprendre la Rhétorique cent mines ou dix milles dragmes, c'eſt à dire cinq mille livres. Gorgias, au rapport de Diodore de Sicile & de Suidas, exigeoit la même ſomme. Il en coûta autant à Démoſthene pour recevoir les leçons du Rhéteur Iſée.

Démonax.

Diod. l. 11. pag. 106.

Plut. in Iſæ.

Le parfait déſintéreſſement de Socrate qui étoit ſans héritage & ſans revenu, faiſoit encore ſentir davantage, par le contraſte, la ſordide avidité des Sophiſtes, & étoit une cenſure continuelle de leur conduite, plus forte que tous les repro-

aller recevoir ſes leçons, même depuis qu'il fut élevé à la dignité Impériale.

* A Protagora decem millibus denariorum didiciſſe artem quam edidit, Evathlus dicitur. *Quintil. lib. 3. cap. 1.*

ches les plus vifs qu'il auroit pu leur faire.

Malgré ces défauts, qui étoient personnels à plusieurs d'entr'eux, car quelques-uns s'en sauverent, il faut reconnoître que les Sophistes ont rendu de grands services au Public pour l'avancement des Sciences, dont ils furent comme les dépositaires pendant la durée de plusieurs siecles.

Plusieurs villes de la Grece & de l'Asie, ou l'on alloit de différens pays puiser comme dans la source toutes les sciences, ont fourni dans tous les tems des Sophistes d'une grande réputation. Pour abréger & finir cet Article, je ne parlerai que d'un seul de ces Sophistes : c'est le célebre Libanius.

Lib. in vita sua.

LIBANIUS étoit né d'une bonne famille d'Antioche. Il étudia à Athenes, où il passa environ quatre ans. Il y fut nommé par le Proconsul pour enseigner la Rhétorique à l'âge de vingt-cinq ans : mais cette nomination n'eut pas de lieu. Il étoit très-zélé partisan & défenseur du paganisme, ce qui le fit dans la suite particulierement considérer par Julien l'Apostat. Il s'acquit beaucoup d'estime par son esprit & par son éloquence.

AN. J.C. 339.

Il se distingua principalement à Constantinople & à Antioche. Il professa dans la premiere de ces deux villes pendant

quelques années à différentes reprises. C'est-là qu'il forma une liaison particuliere avec S. Basile. Ce saint, avant que d'aller à Athenes, passa à Constantinople : & comme cette ville fleurissoit alors par un grand nombre de Sophistes & de Philosophes très-excellens, la vivacité & la vaste étendue de son esprit lui fit enlever en peu de tems ce qu'ils avoient de meilleur. Libanius, dont il paroît qu'il s'étoit rendu le disciple, le respectoit déjà tout jeune qu'il étoit, à cause de la gravité de ses mœurs digne de la sagesse des vieillards : ce qu'il admiroit d'autant plus, dit-il, qu'il vivoit dans une ville où tous les attraits de la volupté se trouvoient en abondance. Quand il eut appris que ce Saint, malgré sa grande réputation, avoit pris le parti de la retraite, il ne put, tout payen qu'il étoit, ne point admirer une action si généreuse, qui égaloit tout ce que ses Philosophes avoient jamais fait de plus grand. Dans toutes les Lettres que lui écrit saint Basile, on voit l'estime singuliere qu'il faisoit de ses Ouvrages, & la tendresse qu'il avoit pour sa personne. Il lui adressoit tous les jeunes gens de Cappadoce qui avoient dessein de s'avancer dans l'éloquence, comme au plus habile Maître de Rhétorique qui fût alors ; & ils en étoient reçus avec une distincton parti-

S. Greg. Naz. orat. 10 p. 325.
AN. J.C. 351.

Epist. Liban.

culiere. A l'occafion de l'un de ces jeunes gens qui étoit mal partagé du côté des biens de la fortune, Libanius dit une chofe qui doit lui faire beaucoup d'honneur : c'eft qu'il ne confidéroit point dans fes Difciples les richeffes, mais la bonne volonté ; que s'il fe trouvoit un jeune homme pauvre, qui montrât un grand defir d'apprendre, il le préféroit fans héfiter à tous les plus riches ; & * qu'il étoit fort content, lorfque ceux qui ne pouvoient rien donner, étoient avides de recevoir. Il ajoute qu'il n'avoit pas eu le bonheur de rencontrer de tels Maîtres. En effet, le défintéreffement n'étoit pas la vertu des Sophiftes. Ceux qui font chargés de la profeffion d'enfeigner, favent qu'ordinairement le fonds le plus fertile en mérite eft la pauvreté.

Il écrit à Thémiftius, célebre Sophifte, que fes talens & fa fageffe éleverent aux premieres charges de l'Etat, d'une maniere qui montre que Libanius avoit de la nobleffe de fentiment, & qu'il étoit touché de l'amour du bien public. « Je » ne vous félicite point, lui dit-il, fur » ce que le gouvernement de la Ville » vous a été donné, mais je félicite la » Ville fur le choix qu'elle a fait de votre » perfonne pour cette importante place. » Vous n'avez pas befoin de nouvelles

* Ἀρκεῖ μοι τῷ δυναμένῳ δοῦναι, τὸ βουληθῆναι λαβεῖν.

» dignités, mais elle a grand besoin
» d'avoir un Gouverneur tel que vous ».

Il seroit à souhaiter que Libanius eût été aussi irrépréhensible pour les mœurs, qu'estimable pour son caractere d'esprit, & pour son éloquence. On lui a reproché aussi d'être trop plein d'estime pour lui-même, & trop grand admirateur de ses propres Ouvrages. Cela doit moins étonner. On pourroit presque dire que la vanité étoit la vertu du paganisme.

Libanius passa les trente-cinq dernieres années de sa vie à Antioche, depuis l'an 354 jusques vers 390, & y professa la Rhétorique avec un grand succès. Le Christianisme lui fournit encore dans cette Ville un illustre disciple en la personne de saint Jean Chrysostôme. Sa mere, qui n'épargnoit rien pour le bien élever, l'envoya à l'école de Libanius, le plus habile & le plus renommé des Sophistes qui enseignoient alors à Antioche, pour s'y former à l'éloquence sous un si excellent Maître. Ses Ouvrages, qui l'ont fait appeller *Bouche d'or*, attestent le progrès qu'il y fit. Il fréquenta d'abord le Barreau, plaida quelques causes, & fit des Déclamations publiques. Il en envoya une à Libanius, qui étoit un éloge des Empereurs : & Libanius, en l'en remerciant, lui dit que lui & plusieurs personnes de Lettres à qui il l'avoit fait

Isid. Pelus. lib. 2. Ep. 42.

Sozom. lib. 8. cap. 2.

voir, l'avoient admiré. On assure que quelques amis demandant à ce Sophiste qui étoit près de mourir, qui il vouloit avoir pour successeur de sa chaire, il répondit qu'il eût choisi notre Saint, si les Chrétiens ne lui eussent enlevé : mais son Ecolier avoit bien d'autres vues.

S'il faut juger du Maître par ses Eleves, & de son mérite par leur réputation, les deux Disciples de Libanius que je viens de citer, quand ils seroient les seuls, devroient lui faire un grand honneur. En effet, ils passoit dans l'esprit de tout le monde pour un excellent Orateur. Eunape dit que tous ses termes sont choisis & élégans, & que tout ce qu'il a écrit a une douceur & un agrément qui attire, avec une gaieté & une espece d'enjouement qui lui sert de sel.

Eunap. cap. 14.

Libanius a laissé une infinité d'Ecrits qui consistent en Panégyriques, en Déclamations, & en Lettres. De tous ses Ouvrages, les Lettres ont toujours été le plus estimé.

Fin de la II. Partie du Tome XI.



TABLE

DU ONZIEME VOLUME.

SECONDE PARTIE.

SUITE

DU LIVRE VINGT-TROISIEME.

AVANT-PROPOS.

LIVRE VINGT-QUATRIEME.

Fin de la Table de la ſeconde Partie du Tome XI.

APPROBATION.

J'Ai lu par l'Ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, le onzieme Volume de l'*Hiſtoire Ancienne* de M. Rollin, dans lequel je n'ai rien trouvé qui en puiſſe empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 14 Decembre 1736.

SECOUSSE.

De l'Imprimerie de Cl. Simon, rue St Jacques, près St-Yves, N°. 27. 1788.

